



Sous la direction de
Luc Baronian
Sandrine Tailleur

LES FRANÇAIS D'ICI EN MOUVEMENT

HIER ET MAINTENANT



«Les Voies du français»

Titres parus sous la direction de France Martineau

Le français d'un continent à l'autre : mélanges offerts à Yves Charles Morin, sous la direction de Luc Baronian et France Martineau, 2009.

Vues sur les français d'ici, sous la direction de Carmen Leblanc, France Martineau et Yves Frenette, 2010.

Incursion dans le Detroit : Journaille Commansé le 29 octobre 1765 pour le Voyage que je fais au Mis a Mis, par France Martineau et Marcel Bénéteau, 2010.

Une histoire épistolaire de la Louisiane, sous la direction de Sylvie Dubois, avec la collaboration d'Albert Camp, Aaron Emmitté, Jane Richardson et Kathryn Watson, 2011.

Cet «autres» qui nous distingue : tendances communautaires et parcours individuels dans le système des pronoms en français québécois, par Hélène Blondeau, 2011.

Le français en contact : hommages à Raymond Mougeon, sous la direction de France Martineau et Terry Nadasdi, 2011.

L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII^e-XVIII^e siècles), par Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, 2012.

Constructions en changement : hommage à Paul Hirschbühler, sous la direction de Monique Dufresne, 2012.

Les français d'ici et d'aujourd'hui : description, représentation et théorisation, sous la direction de Davy Bigot, Michael Friesner et Mireille Tremblay, 2013.

Relire le patrimoine lettré de l'Amérique française, sous la direction de Sébastien Côté et Charles Doutrelepont, 2013.

À l'ouest des Grands Lacs : communautés francophones et variétés de français dans les Prairies et en Colombie-Britannique, sous la direction de Robert A. Papen et Sandrine Hallion, 2014.

Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des usages, sous la direction de Wim Remysen, 2014.

«Les Voies du français»

Titres parus sous la direction de France Martineau et Wim Remysen

Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures, sous la direction de Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec, 2016.

Langue et légitimation : la construction discursive du locuteur franco-phone, sous la direction de Laurence Arrighi et Annette Boudreau, 2016.

Regards croisés sur les français d'ici, sous la direction de Laurence Arrighi et Karine Gauvin, 2018.

Incursion dans le Détroit : Journaille Commansé le 29 octobre 1765 pour le Voiage que je fais au Mis a Mis, 2^e édition, par France Martineau et Marcel Bénéteau, 2018.

Les voyages de Charles Morin, charpentier canadien-français, par Yves Frenette et France Martineau, en collaboration avec Virgil Benoit, 2018.

Francophonies nord-américaines : langues, frontières et idéologies, sous la direction de France Martineau, Annette Boudreau, Yves Frenette et Françoise Gadet, 2018.

Les français d'ici : des discours et des usages, sous la direction de Sandrine Hallion, Nicole Rosen et Sandra Najac, 2019.

L'individu et sa langue : hommages à France Martineau, sous la direction de Wim Remysen et Sandrine Tailleur, 2020.

Les français d'ici en perspective, sous la direction de Davy Bigot, Denis Liakin, Robert A. Papen, Adel Jebali et Mireille Tremblay, 2020.

Montréal dans les bulles : représentations de l'espace urbain et du français parlé montréalais dans la bande dessinée, par Anna Giaufret, 2021.



**Collection dirigée par
France Martineau et Wim Remysen**

La collection «Les Voies du français» est consacrée à la publication d'ouvrages portant sur le français et les communautés francophones d'Amérique du Nord, dans une perspective historique et linguistique. Elle accueille également des éditions critiques de textes inédits mettant en valeur l'histoire des individus et des communautés de l'Amérique française.

Crée et dirigée depuis 2006 par France Martineau, la direction de la collection est assurée en collaboration avec Wim Remysen depuis 2015.

LES FRANÇAIS D'ICI EN MOUVEMENT

Hier et maintenant

LES FRANÇAIS D'ICI EN MOUVEMENT

Hier et maintenant

Sous la direction de

Luc Baronian
Sandrine Tailleur



Presses de
l'Université Laval

Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien. We acknowledge the support of the Canada Council for the Arts.



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

SODEC

Québec

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Titre : Les français d'ici en mouvement : hier et maintenant / sous la direction de Luc Baronian et Sandrine Tailleur.

Noms : Français d'ici (Colloque) (8^e : 2022 : Saguenay, Québec), auteur. | Baronian, Luc, 1974- éditeur intellectuel. | Tailleur, Sandrine, éditeur intellectuel.

Collections : Voies du français.

Description : Mention de collection : Les voies du français | “Ces contributions sont tirées de la 8^e édition du colloque « Les français d'ici », qui a eu lieu du 15 au 17 juin 2022 à Saguenay (organisé par l'Université du Québec à Chicoutimi).”-- Introduction. | Comprend des références bibliographiques.

Identifiants : Canadiana (livre imprimé) 20250039575 | Canadiana (livre numérique) 20250039583 | ISBN 9782766307487 | ISBN 9782766307494 (PDF) | ISBN 9782766307500 (EPUB)

Vedettes-matière : RVM : Français (Langue)—Variation—Amérique du Nord—Congrès. | RVM : Français (Langue)—Régionalismes—Amérique du Nord—Congrès. | RVM : Français (Langue)—Amérique du Nord—Usage—Congrès. | RVM : Français (Langue)—Amérique du Nord—Histoire—Congrès. | RVMGF : Actes de congrès.

Classification : LCC PC3680.A47 F695 2022 | CDD 447/.97—dc23

Mise en pages : Marjorie Patry

Maquette de couverture : Laurie Patry

© Presses de l'Université Laval 2025

Tous droits réservés

Imprimé au Canada

Dépôt légal 4^e trimestre 2025
ISBN : 978-2-7663-0748-7

ISBN PDF : 9782766307494

ISBN EPUB : 9782766307500

Les Presses de l'Université Laval

www.pulaval.com

Les français d'ici en mouvement : hier et maintenant sous la direction de Luc Baronian et Sandrine Tailleur © Les Presses de l'Université Laval est mis à disposition selon les termes de [la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 4.0 International](#).



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
SANDRINE TAILLEUR	
1. Les français d'ici en mouvement: d'hier à maintenant	2
2. Présentation du volume	3
3. Discussion	9
4. Remerciements	9
Références	10
Étude de l'usage des adverbes dans des manuscrits intimes	
du 20^e siècle	11
MARIE-EVE ROUILLARD	
1. Introduction	11
2. Contextualisation historique	12
3. Corpus: manuscrits d'Esther Dubuc	16
4. Méthodologie	19
5. Analyse et discussion	21
6. Conclusion	30
Références	31
Traces lexicales des liens historiques et culturels entre la Louisiane	
et Haïti	35
THOMAS A. KLINGLER	
1. Introduction	35
2. Le DEHCFL	36
3. La place du FLOU dans la francophonie des Amériques	36
4. Liens historiques entre la Louisiane et Haïti	39
5. Lien particulier entre la Louisiane et le Nord d'Haïti ?	56
6. Conclusion	58
Références	58

Les infinitives dites «hypothétiques» en français québécois 65

PIERRE-DON GIANCARLI

1. Introduction	65
2. Définitions et zonage sémantique	67
3. Caractéristiques	72
4. L'origine de l'IH selon Falkert	75
5. L'infinitive hypothétique n'est pas en soi hypothétique	79
6. Conclusion	82
Annexe – Corpus et leurs abréviations	83
Références	84

**La survivance des règles phonologiques fondamentales
du français en mitchif 87**

ROBERT A. PAPEN

1. Introduction	87
2. La liaison en mitchif	93
3. L'analyse de la liaison dans le <i>Michif Dictionary</i> (2013)	101
4. L'élision en mitchif	104
5. L'effacement de /I/ en mitchif	106
6. Discussion	109
7. Remerciements	111
Références	111

**Emploi des variantes sociolinguistiques du français par les
enseignants en salle de classe : influence de la discipline enseignée 117**

RAYMOND MOUGEON, FRANÇOISE MOUGEON ET KATHERINE REHNER

1. Introduction	117
2. Travaux antérieurs	118
3. Méthodologie	121
4. Buts de l'étude et questions de recherche	123
5. Analyse des données	126
6. Résultats	127
7. Discussion et conclusion	134
Références	139

Les Français à Montréal: étude préliminaire sur <i>(ça) fait (que) et du coup</i>	143
NADÈGE FOURNIER ET JULIE AUGER	
1. Introduction	143
2. Revue des travaux antérieurs	145
3. La communauté	149
4. Méthodologie	150
5. Résultats et discussion	158
6. Conclusion	170
Références	172
Corpus mentionnés	175
Les origines géographiques sont-elles à l'origine de la variation ? L'emprunt verbal à l'anglais et son intégration au français dans le rap québécois	177
EMILY LEAVITT	
1. Introduction	177
2. Méthodologie	178
3. Résultats d'analyse	185
4. Discussion	194
5. Conclusion	198
Références	199
Suivre la trajectoire de marques transcodiques en chiac à partir de nouvelles données numériques	205
TOMMY BERGER ET LAURENCE ARRIGHI	
1. Introduction	205
2. Nouvelles données, nouvelles pistes	206
3. Quelles tendances évolutives ?	212
4. Le cas des connecteurs: observations et analyses	213
5. Connecteurs concessifs et corrélatifs: premier bilan	222
6. Conclusion	225
Références	227

Identification par ADN de patronymes adaptés d'origine laurentienne : méthode et étude de cas.....	231
PIERRE GENDREAU-HÉTU	
1. Le nom de famille comme marqueur migratoire	231
2. Histoire des populations par le chromosome Y	236
3. ADN-Y, généalogie et linguistique	241
4. Postérité patronymique issue d'un seul fils du patriarche	248
5. Preuves de paternité subtilisées au passé	254
6. Nouvelles perspectives sur la parenté des patronymes	259
7. Nécessité des données génétiques en patronymie historique	264
Références	267
Les voix migratoires : la variation phonologique dans la musique pop québécoise.....	273
KAITLYN OWENS ET JEFFREY LAMONTAGNE	
1. Introduction	273
2. Études antérieures	274
3. Méthodologie	280
4. Résultats	283
5. Discussion	286
6. Conclusion	292
Références	293
Le français du Saguenay–Lac-Saint-Jean : essai de caractérisation dialectologique sur la base d'enquêtes en ligne	297
MATHIEU AVANZI ET ANDRÉ THIBAULT	
1. Introduction	297
2. La différenciation dialectale du domaine laurentien : repères	298
3. Une nouvelle approche : les enquêtes en ligne	301
4. Étude dialectométrique : les schibboleths phonétiques du français Laurentien et le cluster Charlevoix–Saguenay–Lac-Saint-Jean	302
5. Le témoignage du lexique : quelques cas emblématiques	306
6. Bilan et conclusion	319
Références	320

**L'analyse géophonologique du français québécois et la diffusion
de quelques traits de prononciation dans le centre du Québec 323**

JOSIANE MICHAUD ET WIM REMYSEN

1. Introduction	323
2. Les principales aires dialectologiques dans le domaine québécois et la place occupée par l'aire centrale	324
3. Aspects méthodologiques : collecte de données et dispositif d'enquête	329
4. Analyse de quelques schibboleths associés à l'Ouest et à l'est québécois	332
5. Analyse de la postériorisation de /a/ devant /ɛ/	338
6. Discussion et bilan	339
Annexe – Exercice de lecture (liste des phrases utilisées)	342
Références	343

INTRODUCTION

SANDRINE TAILLEUR

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Le présent ouvrage inclut 12 contributions originales à l'étude des variétés de français nord-américain. Ces contributions sont tirées de la 8^e édition du colloque «Les français d'ici», qui a eu lieu du 15 au 17 juin 2022 à Saguenay (organisé par l'Université du Québec à Chicoutimi). Cette édition a revêtu un caractère particulier, puisque ce fut sous le signe de la résilience que ce colloque fut organisé : annulé en 2020 à cause de la pandémie, il fut décidé de miser sur le printemps 2022 pour que la communauté de chercheurs et de chercheuses qui travaillent sur le français en Amérique du Nord puisse se réunir en chair et en os, et non à travers un écran d'ordinateur. Le pari fut réussi, puisque beaucoup de chercheurs, chercheuses, étudiants et étudiantes ont répondu à l'appel, et c'est un groupe de plus de 40 personnes qui s'est réuni en personne à Saguenay en juin 2022 pour faire état des avancées en recherche sur les variétés de français nord-américain.

En plus de représenter une contribution importante en matière de diffusion des connaissances, ce colloque était déjà la 8^e édition des «Français d'ici», et nous étions fières et fiers d'accueillir cet évènement à Saguenay, après Kingston (2006), Ottawa (2008), Montréal-UdeM (2010), Sherbrooke (2012), Moncton (2014), Saint-Boniface (2016) et Montréal-Concordia (2018). L'engagement des chercheurs et chercheuses envers ce colloque ne semble pas s'essouffler, et la qualité des échanges qui ont eu lieu pendant ces trois jours montre la vitalité de la recherche sur les variétés de français en Amérique du Nord. Mentionnons également que les trois jours d'échanges ont culminé par la remise du prix France-Martineau pour la meilleure communication étudiante : c'est Hugo Saint-Amant Lamy, aujourd'hui professeur à l'Université du Québec à Rimouski mais doctorant de l'Université de Lausanne en 2022, qui a pleinement mérité cet honneur. La qualité des communications offertes par les étudiants et étudiantes était remarquable, et contribue à l'importance de ce colloque comme tremplin à la recherche.

1. LES FRANÇAIS D'ICI EN MOUVEMENT: D'HIER À MAINTENANT

C'est sous le signe du mouvement que nous avons convié les collègues chercheurs et chercheuses à venir présenter leur recherche à Saguenay. En effet, alors que nous savons que les seules langues qui ne changent pas sont les langues mortes, les mouvements qui caractérisent les langues vivantes sont multiples, et sont en général, mais pas exclusivement, issus des déplacements de ceux et celles qui les parlent. Le thème du colloque abordait donc le changement, la variation et la description linguistiques selon différents angles qui avaient en commun de mettre l'accent sur une langue dynamique, jamais statique. Il y a évidemment les définitions traditionnelles des types de variation externe (voir Bigot et Papen, 2022), qui nomment des processus intrinsèquement dynamiques : qu'il s'agisse de variation diachronique ou selon la période ; de variation diatopique ou géographique ; de variation diastratique ou sociale ; ou encore de variation diaphasique ou stylistique. Les effets de ces forces variationnelles continuent d'être décrits pour toutes les langues du monde, mais les locuteurs et locutrices d'une langue particulière sont au centre de ces forces, puisque ce sont leurs mouvements et contacts individuels, à petite ou à grande échelle, qui permettent d'observer les dynamiques au niveau de la communauté.

La mobilité géographique est le premier facteur à mentionner lorsqu'il est question de changements linguistiques, puisque les déplacements de population amènent des contacts entre langues et variétés de langues. La mobilité sociale des locuteurs et locutrices peut avoir un effet sur les pratiques langagières, et ce, à toutes les époques, comme décrit en détail dans Frenette et Martineau (2018). Les communautés de pratique et autres communautés linguistiques ont aussi un effet, et ce, dès le processus d'acquisition de la langue. Tous ces phénomènes sont bien documentés, et peuvent être étudiés en termes de changement linguistique qui affecte une variété de langue en particulier, donc au niveau de la communauté, ou encore grâce à une approche en termes de répertoires linguistiques (Conseil de l'Europe, s. d.). Mais il est aussi possible d'approcher des phénomènes sociaux ou linguistiques de façon beaucoup plus individuelle, en creusant les questions d'identité, d'attitudes et de pratiques linguistiques.

Les chapitres qui composent le présent volume dépendent de ces notions centrales et les forces variationnelles sont présentes partout, même lorsqu'il est question d'éléments plus théoriques, internes à la

langue. La contribution principale des chercheurs et chercheuses de ce volume est justement que, pour beaucoup de questions centrales en linguistique française, il n'est pas toujours possible ni souhaitable de différencier toutes ces forces lorsque nous décrivons un phénomène, une situation linguistique, une période, etc. La complexité des dynamiques linguistiques est bien connue, puisque les langues bougent et évoluent, tout comme les personnes qui les parlent; ce volume fait l'apologie de ce mouvement, et décrit une langue française complexe et vivante.

2. PRÉSENTATION DU VOLUME

Nous avons divisé ces contributions en six thèmes qui les distinguent, même si elles sont bien chapeautées par le thème du français en mouvement: dynamisme et contact linguistiques, usage et classification sont à l'honneur. Nous tenons à aviser les lecteurs et lectrices de cet ouvrage que nous avons donné carte blanche aux auteurs et autrices en termes de choix d'écriture: ils et elles adoptent parfois l'orthographe rectifiée, alors que certains et certaines ont choisi une version de l'écriture épicène ou inclusive. Nous sommes d'avis que de laisser libre-choix aux personnes contributrices est compatible avec une approche multiple et ouverte de l'étude linguistique de la langue française, mais nous nous sommes assuré que les choix d'écriture étaient cohérents à l'intérieur d'un même chapitre. La présente introduction est d'ailleurs rédigée en orthographe rectifiée, et utilise une version de l'écriture inclusive qui ne recourt pas aux néologismes (comme *iels* ou *celleux*).

2.1 Hier: revenir en arrière pour mieux comprendre

Le volume s'ouvre avec deux études lexicales qui font un bond dans le temps pour nous aider à faire sens de réalités synchroniques de certaines variétés du français nord-américain qui sont encore mal comprises de nos jours.

C'est à partir d'un corpus de manuscrits historiques que **Marie-Eve Rouillard** cherche à comprendre la catégorie lexicale un peu fourretout que représentent les adverbes. À partir d'une liste d'adverbes divisés en catégories, elle étudie l'usage d'une adolescente qui a vécu au début du siècle à Saguenay, et elle compare l'usage des adverbes dans ses écrits à ce qui était décrit dans les ouvrages scolaires de l'époque, en plus de

ce que la théorie actuelle rapporte. Son étude contribue à contraster empiriquement la théorie et l'usage, et nous offre une profondeur historique qui contribue à mieux comprendre la catégorie des adverbes en français.

Thomas A. Klingler, pour sa part, met de l'avant les entrées du *Dictionnaire étymologique, historique et comparé du français de Louisiane* (DEHCFL), en cours de rédaction, pour montrer les influences diverses qui forment ce qui est nommé le français régional de Louisiane (FLOU). En comparant de façon systématique des ressources lexicales de première et de deuxième sources, en plus des données tirées du DEHCFL, Klingler confirme, nombreux exemples à l'appui, que l'influence antillaise est bel et bien présente en FLOU, mais surtout que les origines de certains items lexicaux retrouvés prouvent les contacts soutenus qu'entretenait la Louisiane avec l'ancienne colonie de Saint-Domingue (Haïti aujourd'hui).

2.2 Maintenant: traces du passé et structures particulières

Les variétés de français nord-américain ont leurs spécificités par rapport aux variétés du reste de la francophonie, que ce soit lié à leur évolution interne parallèle ou au contact avec des langues non apparentées. Cette section contient deux contributions qui s'intéressent à des aspects plus théoriques de l'évolution des langues, mais dont les explications sont basées sur des preuves empiriques solides.

Pierre-Don Giancarli propose une étude descriptive et exploratoire de la construction infinitive dite “hypothétique” en français québécois. À l'aide de corpus oraux de différentes variétés, l'auteur décortique empiriquement les occurrences de ce qui est traditionnellement appelé l'infinitif hypothétique (“Avoir su je me serais préparé un petit quelque chose”), associé au français québécois. À l'aide d'outils d'analyse tirés de la théorie des opérations énonciatives, il montre que la dénomination “hypothétique” est en fait une simplification sémantique de ces occurrences.

Seule contribution s'intéressant à une variété hybride, le chapitre sur la phonologie du mitchif de **Robert A. Papen** met en évidence la survivance de certaines règles phonologiques du français dans un système qui est pourtant bien distinct, celui du mitchif. Papen montre, à partir d'un corpus de données orales de mitchif, que les explications

de certains phénomènes de liaison et d’effacement vocalique devraient être revues à la lumière des nouvelles données présentées, mais également en tenant compte du contexte de formation de la langue hybride qu’est le mitchif.

2.3 D’une personne à l’autre, d’une communauté à l’autre

Cette section de l’ouvrage met l’accent sur les personnes qui se situent au croisement de différentes communautés et qui s’accommodent et s’adaptent (ou non !) selon la situation sociale ou de pratique. Il s’agit ici d’enseignants et d’enseignantes qui œuvrent dans les écoles de langue française au Québec et en Ontario, ainsi que les personnes issues de la communauté française qui vivent maintenant à Montréal.

Est-ce que les enseignants et les enseignantes utilisent des registres de langue différents selon les disciplines qu’ils ou elles enseignent ? C’est la question qu’ont posée **Raymond Mousseau**, **Françoise Mousseau** et **Katherine Rehner**. Dans une étude qui se situe dans la continuité des travaux de sociolinguistique s’intéressant à la langue employée par les enseignants et enseignantes au Québec et en Ontario, l’auteur et les autrices montrent que la discipline enseignée a un impact selon l’échelle suivante : les enseignants et enseignantes de français, ceux et celles des disciplines interactives (éducation physique, éducation artistique et musique) et ceux et celles des disciplines «autres» (mathématiques, religion, etc.). La division ternaire des types d’enseignement a permis aux chercheur et chercheuses de mesurer les différences dans l’utilisation de la langue par ces personnes, et ce, basé sur sept variables langagières.

Réalité bien connue mais jusqu’à maintenant peu décrite, l’intégration de la communauté française à Montréal est ce qui intéresse les chercheuses **Nadège Fournier** et **Julie Auger**. Sous l’angle de l’acquisition d’un second dialecte, les chercheuses ont étudié l’usage par différents groupes de Français et de Françaises des connecteurs de discours suivants : *alors, donc, (ça) fait (que), du coup et so*. En étudiant les facteurs qui affectent l’usage, elles montrent que la durée de séjour à Montréal a une influence sur leur choix de connecteurs, les personnes installées depuis longtemps ayant plus de chance d’utiliser le connecteur associé au Québec (*ça) fait (que*). Elles montrent également que la variation individuelle est très importante, et que beaucoup de facteurs peuvent influencer le choix des locuteurs et locutrices.

2.4 Le français et l'anglais: toujours en contact

L'influence de l'anglais sur la langue est étudiée depuis longtemps dans les variétés nord-américaines de français, puisque c'est une réalité dont nous ne pouvons faire abstraction étant donné la démographie du continent nord-américain. Les deux contributions de ce volume qui abordent cet enjeu de front le font par contre avec un angle original et résolument moderne.

Emily Leavitt a choisi de faire du produit culturel qu'est le rap québécois son objet d'étude. À l'aide d'un corpus constitué des textes de chansons de 40 artistes provenant de divers endroits mais qui font tous et toutes partie de la grande famille du rap québécois, elle s'attarde à l'intégration des emprunts verbaux à l'anglais. À l'aide d'une méthodologie variationniste et d'analyses statistiques, elle montre que bien que la majorité des emprunts verbaux à l'anglais ne sont pas intégrés phonologiquement ni morphologiquement, l'intégration est tout de même robustement influencée par différents facteurs internes et externes.

Tommy Berger et **Laurence Arrighi** proposent aussi un objet d'étude hors du commun : les données numériques vernaculaires, plus précisément des émissions en baladodiffusion. Il et elle mentionnent avec beaucoup de justesse à quel point ce type de données peut enrichir nos connaissances à propos des situations de contact de langues au Canada en général, et en Acadie en particulier. Berger et Arrighi se sont intéressés aux connecteurs de discours à partir de leur sous-corpus constitué de balados (plus de six heures de discussion), en plus de s'appuyer sur un corpus secondaire d'entretiens semi-dirigés (sept personnes), pour comprendre les choix de ces connecteurs lors d'interactions en chiac. Leurs observations confirment que les différents types de vernaculaires se côtoient dans leurs corpus, et que l'ajout des données numériques apporte un avantage empirique certain à l'analyse du discours vernaculaire.

2.5 Mobilité géographique

Les gens bougent, migrent, se déplacent. Ces mouvements ont des effets à long terme sur la langue, qui peuvent être observés de façon synchronique à l'aide de différentes approches, mais surtout de différents types de données linguistiques.

Pierre Gendreau s'intéresse à un phénomène peu étudié dans le domaine de l'étude des langues : celui de l'évolution des patronymes. À l'aide d'une approche résolument interdisciplinaire, combinant la phonologie historique à la généalogie génétique, l'auteur suit l'histoire de certains patronymes laurentiens au rythme des migrations des francophones, qui ont modifié grandement l'orthographe et la prononciation de ces noms de famille. Or, ce texte montre qu'une étude des profils ADN-Y des individus peut montrer de façon convaincante l'appartenance (ou non) d'un individu à une souche familiale particulière. C'est ainsi que les hypothèses proposées par les mouvements de population peuvent être corroborées ou non à l'aide de données génétiques (particulièrement l'ADN proprement masculin). Gendreau conclut en insistant sur l'importance des approches interdisciplinaires en étude historique.

Cette deuxième contribution du volume qui s'intéresse à la musique comme donnée linguistique met l'accent sur l'effet du temps sur les usages variables. En étudiant le relâchement des voyelles dans la musique pop québécoise, **Kaitlyn Owens et Jeffrey Lamontagne** mesurent le changement en temps réel dans le relâchement vocalique dans la musique québécoise, puis se penchent sur la variation individuelle, afin de mesurer le rôle de l'individu en variation communautaire. Le but est de montrer le rôle de la stigmatisation (le relâchement des voyelles étant un trait associé au vernaculaire québécois) dans l'accommodation dialectale des artistes québécois. Les données de leur corpus composé de 562 chansons de 11 artistes différents montrent qu'il y a une déstigmatisation graduelle confrontée à des attitudes linguistiques variables à l'étranger, ce qui amène une variation importante dans l'usage. Owens et Lamontagne suggèrent l'influence d'une norme phonologique spécifique à la musique pop québécoise.

2.6 Dialectologie et géophonologie

Un peu à l'instar de ceux de la section précédente, les deux chapitres qui concluent cet ouvrage traitent de diffusion linguistique : lorsque les locuteurs et les locutrices de différentes variétés bougent et se côtoient, à un moment ou à un autre, les traces de contact peuvent être audibles. Ces traces de contact à travers le temps sont ensuite étudiées et rendues visibles, grâce au travail des chercheurs et chercheuses qui créent des visualisations, dans ce cas-ci en se basant sur la géographie.

C'est particulièrement au français de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, lieu où fut organisé le colloque de 2022, que se sont intéressés **Mathieu Avanzi** et **André Thibault**. À l'aide d'une approche dialectométrique basée sur des enquêtes en ligne leur permettant d'amasser une quantité de données considérable, les auteurs se sont penchés sur quelques schibboleths de longueur vocalique ainsi que sur certains éléments lexicaux emblématiques de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Avanzi et Thibault, qui proposent une visualisation géographique très développée de leurs résultats, montrent que l'approche qu'ils privilégient leur permet de suivre à la trace l'évolution de chacun des éléments linguistiques étudiés. Alors que l'usage de certains mots se restreint géographiquement de plus en plus avec le temps (*gigon*), l'usage d'autres s'est étendu à la grandeur de la province (*bobette*), alors que d'autres encore viennent freiner l'influence montréalaise (*tourtière*). Leur texte montre bien l'influence que peut avoir « une région périphérique à la personnalité culturelle et linguistique très affirmée » sur les usages linguistiques d'une population.

C'est « l'aire centrale » du français québécois, c'est-à-dire la zone qui se situe autour de Trois-Rivières et Sherbrooke, qui intéresse particulièrement **Josiane Michaud** et **Wim Remysen**, qui ont étudié certains traits variables de prononciation. En utilisant la méthode de l'entrevue « anonyme et rapide », plus particulièrement une lecture dirigée, Michaud et Remysen ont enregistré 1500 phrases contenant différents schibboleths, produites par 60 participantes et participants, hommes et femmes d'âges divers, originaires de Sherbrooke ou de Victoriaville. Les résultats montrent que cette aire centrale représente effectivement une zone mixte, et que cette mixité de prononciation semble stable dans le temps (en temps apparent). Par contre, les traits de prononciation étudiés ne sont pas tous équivalents : le mot *baleine*, par exemple, se distingue un peu des autres, et même au sein d'une même variable, comme dans le cas de la postériorisation de /a/, l'effet lexical est important (le mot *guitare* ne montre pas la même distribution de prononciation que *prépare*, par exemple). Michaud et Remysen concluent en insistant sur l'importance de tenir compte de la perception individuelle des diverses prononciations au Québec, puisque la variation saillante est particulière dans une dynamique d'évolution linguistique au sein d'une large population.

3. DISCUSSION

Ce que nous retenons de ce volume est la variété des données étudiées qui nous permettent de mieux comprendre les français nord-américains – une langue est un ensemble de facettes multiples, et cet ouvrage en est un remarquable exemple. En effet, alors que certaines études font usage d'entrevues sociolinguistiques plus classiques (Mougeon, Mougeon et Rehner; Fournier et Auger), d'autres se sont intéressés à la musique (Leavitt; Owens et Lamontagne), ou à la façon de nommer (Avanzi et Thibault; Klingler) et de prononcer (Papen; Michaud et Remysen) les réalités. Les patronymes (Gendreau) font aussi partie de la culture linguistique, tout comme les structures particulières peu souvent décrites (Giancarli). Finalement, cet ouvrage contient toute la gamme de données technologiques, de l'oral à l'écrit, et de la plus ancienne (la correspondance manuscrite, Rouillard) à la plus moderne (émissions de baladodiffusion, Berger et Arrighi).

Cette variété est tout à fait intéressante, mais elle est surtout nécessaire. Le dynamisme et la vitalité des communautés francophones partout en Amérique du Nord, qu'elles évoluent en milieu majoritaire ou non, rendent incontournable l'étude de TOUTE la langue : écrite, orale, parlée, chantée, discutée, nommée, classifiée... célébrée ! C'est avec cette ouverture à tout ce qu'est une variété de français que nous serons en mesure de bien comprendre ce qui la constitue de façon théorique, mais aussi et surtout ce qui allume ses locuteurs et ses locutrices et les motive de continuer à la parler.

4. REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les partenaires financiers qui ont permis la tenue du colloque en 2022, mais aussi la publication du présent ouvrage : le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (*L'individu et sa langue*, #2019-NP-252988, dir. S. Tailleur); le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (*Langue et pouvoir en régions*, #435-2023-1108, dir. S. Tailleur, cochercheuse F. Martineau); le Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec (Université de Sherbrooke, dir. W. Remysen); l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) (en particulier Esther Laprise et Carl Lalancette); la Chaire de recherche universitaire Frontières, réseaux et contacts en Amérique française (dir. France Martineau, Université d'Ottawa); le

Département des arts, des lettres et du langage de l'UQAC ; et enfin le Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAC.

Finalement, et c'est le plus important, nous tenons à remercier toute l'équipe d'étudiants et d'étudiantes qui ont contribué à rendre la conférence des « Français d'ici 8 » un réel succès, en particulier Maude Harvey et Victoria Roberts. Merci également à tous ceux et toutes celles qui ont agi comme évaluateurs et évaluatrices des contributions qui composent le présent ouvrage : votre travail est difficile mais nécessaire, et contribue de façon indéniable à la qualité de cette collection. Merci aux auteurs et autrices pour leur professionnalisme, mais aussi pour leur patience ! Ce fut un projet de longue haleine, c'est le cas de le dire. Finalement, merci aux Presses de l'Université Laval, mais en particulier aux deux collègues qui dirigent la collection Les Voies du français : France Martineau et Wim Remysen. Sans vous, ce livre n'existerait pas.

Bonne lecture !

Sandrine Tailleur

Université du Québec à Chicoutimi, 2024

RÉFÉRENCES

- Bigot, Davy et Robert A. Papen (2022), *Cours de sociolinguistique variationniste à travers l'exemple des français de l'Ouest canadien* (2^e éd.), s. l., Université ouverte des humanités.
- Conseil de l'Europe / Unité des politiques linguistiques (Strasbourg) (s. d.), Projet ILMA. <www.coe.int/lang-migrants/fr> (consulté le 19 septembre 2024).
- Frenette, Yves et France Martineau (2018), *Les voyages de Charles Morin, charpentier canadien-français*, en coll. avec V. Benoit, Québec, Presses de l'Université Laval.

ÉTUDE DE L’USAGE DES ADVERBES DANS DES MANUSCRITS INTIMES DU 20^E SIÈCLE

MARIE-EVE ROUILLARD

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

1. INTRODUCTION¹

Le présent chapitre vise à décrire l’usage des adjectifs adverbialisés ainsi que des adverbes de manière et de degré dans les écrits personnels d’une scriptrice saguenéenne ayant vécu au 20^e siècle. Il s’agit d’un corpus écrit par Esther Dubuc (1910-1971), la benjamine des enfants de l’homme d’affaires et politicien saguenéen Julien-Édouard-Alfred Dubuc. L’objectif de cette étude est d’observer de quelle façon une scriptrice lettrée utilise des règles précises du français écrit, ce qui nous permet d’en savoir plus sur sa grammaire personnelle et de constater si cette grammaire personnelle correspond aux règles d’emploi des adverbes telles qu’elles apparaissent dans les grammaires et les différents ouvrages historiques des 19^e et 20^e siècles (Académie française, 1835, 1932-1935 ; Brunot et Bruneau, 1949 ; Clédat, 1894 ; Crouzet *et al.*, 1930 ; Guérard, 1852 ; Littré, 1873 ; Noël et Chapsal, 1823, 1858, 1871). Cette étude contribue à mieux comprendre la relation entre la norme et l’usage en français écrit historique.

Le cas des adverbes est particulièrement intéressant, puisque les ouvrages proposent une description peu homogène de cette classe de mots et vont même jusqu’à aborder certaines occurrences adverbiales de façon isolée, c’est-à-dire au cas par cas. De nos jours, les principes qui régissent l’usage des adverbes ne sont pas beaucoup plus fixés : dans certaines grammaires contemporaines, il est parfois question d’une position «variable ; assez souvent elle est réglée par des raisons de style» (Grevisse et Lits, 2009 : 270).

1. Ce chapitre présente une partie des résultats inédits tirés du mémoire de maîtrise *Étude de l’usage des adverbes à l’intérieur de manuscrits intimes du 20^e siècle : au-delà du style* (Rouillard, 2021). Je tiens à remercier les deux personnes anonymes qui ont évalué ce texte et qui, par leurs commentaires, ont contribué à son amélioration.

Ainsi, le présent chapitre est divisé de la façon suivante : la présentation des contenus des ouvrages scolaires des 19^e et 20^e siècles concernant les adverbes ; la description du corpus à l'étude ; le choix des unités lexicales étudiées, leur extraction dans les manuscrits ainsi que les critères d'analyse retenus ; l'analyse et la discussion des résultats en lien avec l'un de ces critères, soit la modification. Dans cette dernière section, je vais montrer que les résultats attestent la théorie proposée dans les ouvrages scolaires, mais qu'ils confirment aussi certaines caractéristiques des adverbes qui ne font pas consensus. De plus, l'analyse des occurrences a aussi mis de l'avant des cas particuliers, en raison de l'ordre des mots, qui ne sont pas sans rappeler «les raisons de style» évoquées par Grevisse et Lits (2009).

Enfin, cette recherche est une première exploration dans l'étude de l'usage des adverbes de façon historique. L'analyse du corpus basée sur l'usage contribue à faire apparaître des tendances qui, elles, enrichissent notre compréhension de cette classe de mots et nous permettent de comprendre l'évolution de la théorie liée aux adverbes. Dans le futur, ces tendances pourraient être étayées par l'étude d'un plus grand nombre de documents.

2. CONTEXTUALISATION HISTORIQUE

Le corpus utilisé pour réaliser cette étude s'échelonne approximativement de 1924 à 1928. La présente section s'intéresse à la norme en vigueur à cette époque dans les ouvrages de langue. Ainsi, la manière dont les adverbes et les adjectifs sont dépeints a été observée dans une sélection d'ouvrages publiés entre 1850 et 1950 (Brunot et Bruneau, 1949² ; Clédat, 1894 ; Crouzet *et al.*, 1930 ; Guérard, 1852 ; Noël et Chapsal, 1823, 1858, 1871³).

2.1 L'adverbe

Dès 1823, on peut retrouver la définition suivante de l'adverbe : «*L'adverbe* est un mot qui modifie, ou un verbe : *il parle* ÉLOQUEMMENT ; ou un adjectif : *il est* TRÈS-éloquent (*sic*) ; ou un autre adverbe :

-
2. Cet ouvrage a été conservé dans l'échantillon en raison de l'important travail réalisé en diachronie par les auteurs.
 3. Il s'agit des éditions des publications de Noël et Chapsal qui étaient facilement accessibles.

il agit BIEN prudemment» (Noël et Chapsal, 1823 : 65). Cette définition ressemble à celles qu'on peut lire dans d'autres ouvrages (Académie française, 1835, 1932-1935 ; Crouzet *et al.*, 1930 ; Guérard, 1852 ; Littré, 1873) à quelques exceptions près. De fait, il est possible de constater des différences dans les remarques qui ont trait à la modification. Le *Dictionnaire de l'Académie* (1932-1935), par exemple, indique que l'adverbe a la capacité de modifier une préposition («*s'arrêter juste avant la rivière*»), et Brunot et Bruneau (1949 : 404), quant à eux, mentionnent les adverbes de phrase, ce que Noël et Chapsal (1823) ne font pas⁴. La modification est abordée encore plus brièvement chez certains auteurs⁵. Toutefois, on retiendra, à la lumière des remarques faites dans ces différents ouvrages, que l'adverbe modifie un verbe, un adjectif, un autre adverbe, une phrase, une préposition (v. l'exemple du *Dictionnaire de l'Académie* [1932-1935] cité plus haut) et même un nom («*il fait presque jour*» [Crouzet *et al.*, 1930 : 129]).

2.2 Les adjectifs adverbialisés (AA)

En examinant l'usage des adverbes, on se rend compte que les classes des adverbes et des adjectifs sont interreliées. Les auteurs sont unanimes par rapport aux différentes caractéristiques des adjectifs. Cependant, des cas particuliers, comme les adjectifs employés comme adverbes (ou adjectifs adverbialisés, ou AA), font l'objet de désaccords.

D'un côté, Noël et Chapsal (1823 : 108) reconnaissent l'utilisation adverbiale de l'adjectif. Dans ce contexte, ledit adjectif est invariable et il sert alors à modifier le verbe. Ces auteurs donnent l'exemple suivant pour illustrer leur propos : «*ils marchent VITE*». Ce phénomène est aussi reconnu chez d'autres auteurs, comme Guérard (1852) et Crouzet *et al.* (1930), mais il n'est pas nécessairement abordé avec le même niveau de détails.

D'un autre côté, dans les dictionnaires, comme le *Dictionnaire de la langue française* (Littré, 1873) et la 6^e édition du *Dictionnaire de*

-
4. Il faut cependant insister sur le fait que l'ouvrage de ces auteurs a été conçu avant tout pour de jeunes élèves (Piron, 2009).
 5. Selon Chervel (1977 : 250), dans la période de la nouvelle grammaire scolaire, qui a pris place dans la première moitié du 20^e siècle (Piron, 2010), «[o]n oscille entre des critères opposés, et l'adverbe tend à devenir la catégorie fourre-tout des mots invariables», puisque certains mots sont plus difficiles à catégoriser. Il n'est donc pas surprenant que la modification ne soit pas détaillée de la même façon dans chacun des ouvrages consultés.

l'Académie (Académie française, 1835), les AA sont complètement absents. Il faudra attendre la 8^e édition du *Dictionnaire de l'Académie* (Académie française, 1932-1935) pour voir apparaître le phénomène, qui n'est mentionné que très brièvement.

Pour leur part, Brunot et Bruneau (1949 : 99) expliquent simplement qu'« [i]l n'y a pas de différences de nature entre l'*adverbe* et l'*adjectif* : “parler *haut*, chanter *clair*” sont de vieilles locutions traditionnelles» et que ces locutions sont intéressantes pour les auteurs, car elles sont qualifiées de «brèves et [d']expressives» (Brunot et Bruneau, 1949 : 416).

On remarque que les ouvrages ne traitent pas les AA de la même manière, un peu comme c'était le cas avec la classe des adverbes. Il apparaît aussi que, pris dans un emploi adverbial, les AA ont un sens qui renvoie à la manière («ils marchent VITE») ou au degré (ils sont *fort* intéressés⁶). Pour cette raison, l'objet de cette étude a aussi pris en considération ces deux sous-catégories adverbiales⁷.

2.3 Les adverbes de manière et de degré

Si l'*adverbe*, ou l'*adjectif* adverbialisé, n'est pas décrit de façon identique d'un ouvrage à l'autre, il paraît tout de même y avoir un certain accord quant à l'existence de sous-catégories adverbiales (Académie française, 1835, 1932-1935 ; Brunot et Bruneau, 1949 ; Crouzet *et al.*, 1930 ; Guérard, 1852). Comme la description de ce qui constitue un adverbe de manière ou de degré n'est pas simple, notamment en raison de l'espace parfois restreint qui leur est consacré dans les différents ouvrages, les caractéristiques qu'on leur attribue seront détaillées dans cette section. Cette description permettra ainsi de mieux définir ce qui est sous-entendu par «la manière» et «le degré» dans la présente recherche.

De façon générale, il y a consensus chez les auteurs par rapport au fait qu'un dérivé en *-ment* est un adverbe de manière. Néanmoins, dans la grammaire de Crouzet *et al.* (1930 : 131), il y a quelques précisions au

-
6. L'absence de guillemets indique qu'il s'agit d'un exemple créé par l'autrice de ce texte.
 7. Dans cette étude, le terme «sous-catégorie» sera lié à la forme (par exemple, les adjectifs adverbialisés qui sont issus d'adjectifs) ou au sens (par exemple, les adverbes de manière ou de degré).

sujet des éléments modifiés par cette sous-catégorie. Les auteurs indiquent notamment que, lorsque ces adverbes ont un sens lié à la manière, ils s'emploient avec des verbes. Les auteurs abordent ensuite plusieurs occurrences individuellement: ils expliquent, par exemple, que *mal* et *extrêmement* sont des adverbes pouvant être modifiés par des adverbes de quantité et que *mieux* n'est utilisé qu'avec des verbes ou des participes⁸ (Crouzet *et al.*, 1930: 131). L'extrait suivant de Brunot et Bruneau (1949: 417) montre bien tout l'intérêt de s'intéresser aux adverbes de manière :

Pour un écrivain original, l'adverbe de manière et ses «succédanés» constituent aujourd'hui [20^e siècle] un moyen d'expression des plus précieux: le néologisme y est possible, la construction de l'adverbe est devenue très souple (même très lâche), sa place dans la phrase est à peu près libre.

Encore aujourd'hui, dans les grammaires contemporaines, cette liberté que possède l'adverbe dans la phrase est évoquée, et ce, même si on retrouve parfois des nuances (notamment en ce qui concerne l'entourage syntaxique) (v. l'extrait de Grevisse et Lits [2009] cité en introduction).

Pour ce qui est des adverbes de degré, il y a peu d'informations à leur sujet dans les différents ouvrages consultés. Dans les dictionnaires (Académie française, 1835, 1932-1935; Littré, 1873), on donne notamment des exemples d'adverbes de cette sous-catégorie, qu'on nomme parfois «adverbes de quantité».

Crouzet *et al.* (1930: 130) sont les auteurs qui se sont le plus intéressés aux adverbes de degré. Ils expliquent entre autres que ces adverbes ont un impact sur l'intensité des adjectifs et des adverbes de manière. En plus de présenter des exemples d'adverbes de degré, ces auteurs traitent aussi de l'usage de certains adverbes dans leur ouvrage (comme *beaucoup*, *peu*, *tant*, *autant*, *combien*) et ils proposent aussi une analyse qui se base autant sur la syntaxe que sur la sémantique. Par exemple, Crouzet *et al.* (1930: 133) expliquent que «[a]ussi, autant expriment une *comparaison* [...] et peuvent être remplacés par *si*, *tant*».

8. Voici l'exemple qu'ils proposent à ce sujet: «*il est mieux portant*» (Crouzet *et al.*, 1930: 131). Bien qu'on puisse supposer qu'il s'agisse en fait d'un adjectif, il n'en demeure pas moins que, dans leur ouvrage, les auteurs présentent des caractéristiques spécifiques à certains adverbes.

Cette façon de traiter au cas par cas les adverbes de manière et de degré est observable chez plusieurs auteurs et cette tendance illustre bien le fait que la classe des adverbes n'est pas si simple à étudier et à analyser. De plus, du côté des adverbes, comme des adjectifs adverbialisés, des arguments de jugement et de style sont aussi impliqués dans leur description (Brunot et Bruneau, 1949 : 416-417). Or, l'objectif de cette étude est justement de représenter l'usage qui est fait des adverbes de manière et de degré de même que des adjectifs adverbialisés et ainsi de représenter les grandes tendances qui se dessinent derrière leur emploi dans la phrase.

3. CORPUS: MANUSCRITS D'ESTHER DUBUC

Le corpus qui a été utilisé pour mener cette étude est formé d'une cinquantaine de lettres manuscrites (169 pages) (Fonds J.-E.-A. Dubuc [P1], BAnQ) qu'Esther Dubuc (1910-1971) a rédigé principalement pour sa mère, Anne-Marie Dubuc-Palardy (1871-1928), à l'époque où la scriptrice étudiait au pensionnat de Sillery, de 1924 à 1928⁹. Le corpus compte aussi un journal intime manuscrit (168 pages) (Fonds J.-E.-A. Dubuc [P1], BAnQ) écrit à la même période. Tous les documents ayant servi à l'analyse ont été transcrits en format texte de manière diplomatique (Tailleur, 2015-2018), c'est-à-dire que la transcription est identique aux textes d'origine (ponctuation, orthographe, etc.).

L'intérêt d'une étude faite à partir de ces écrits réside d'abord dans le fait que ces derniers ont été rédigés par la plus jeune enfant de Julien-Édouard-Alfred Dubuc (1871-1947), qui est une figure marquante dans l'histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour son implication dans le monde des affaires et de la politique. Ainsi, Esther provenait d'une famille aisée, ce qui lui a permis de réaliser des études contrairement à plusieurs de ses contemporains (Charland, 2008 : 238). Ce fait, combiné à l'important héritage textuel qu'elle a laissé (pour une seule scriptrice), fait de ses écrits des textes de choix pour répondre à l'objectif principal de cette recherche, soit représenter comment étaient utilisées des règles pointues du français à une époque donnée et comment une scriptrice s'est approprié ces règles pour se constituer sa grammaire interne.

9. Esther avait donc 14 ans au moment où elle a écrit ses premières lettres.

Ces constats ont par ailleurs suscité des questions quant aux programmes scolaires¹⁰ de l'époque d'Esther de même qu'à la norme du français écrit qui était alors prescrite.

3.1 Éducation

Les recherches menées quant aux études d'Esther semblent indiquer que cette dernière a été formée chez les Religieuses de Jésus-Marie de Sillery, ce qui signifie qu'elle a probablement suivi une version de la formation Lettres-Sciences (Dumont et Fahmy-Eid, 1986 : 105, 304). De fait, cette congrégation religieuse a été la première à collaborer avec l'Université Laval (de Québec) afin de proposer ce programme d'études (Dumont et Fahmy-Eid, 1986 : 105-106 ; Charland, 2005 : 105).

Dans ce programme, l'une des matières obligatoires était bien évidemment le français dont l'enseignement prenait diverses formes : « il va de la grammaire à la dictée en 1^{re} année, à l'histoire littéraire en 4^e année, et comporte toujours une explication de textes ainsi qu'un compte rendu de lecture » (Dumont et Fahmy-Eid, 1986 : 106). En outre, par la rédaction, on entraînait les jeunes filles à l'écriture épistolaire, un art « indispensable à toute femme bien éduquée ». Grâce à des « modèles », les pensionnaires s'entraînaient ainsi à la correspondance, un exercice pratique, puisque le dimanche y était consacré et que l'exercice se poursuivait même durant l'été alors que des lettres devaient être envoyées à la directrice et à l'enseignante (Dumont et Fahmy-Eid, 1986 : 136).

En somme, la formation suivie par Esther lui a donné l'occasion d'acquérir les règles du français, ce qui se reflète dans ses écrits, car la scriptrice présente généralement une très bonne maîtrise des codes du français écrit.

3.2 Caractéristiques linguistiques

De manière générale, dans ses manuscrits, on peut voir qu'Esther applique adéquatement les règles qui régissent le français écrit. Sa

10. Il a surtout été question des programmes scolaires et non des manuels, et ce, pour plusieurs raisons, comme le manque de ressources des communautés religieuses à leurs débuts (Dumont et Fahmy-Eid, 1986 : 124) de même que la grande diversité de volumes pouvant être utilisés dans une même classe (Charland, 2005 : 85-87). Il n'était donc pas possible de savoir exactement le(s) manuel(s) scolaire(s) qu'Esther a pu consulter durant sa scolarité.

maitrise de ces règles laisse donc supposer que son utilisation des adverbes dans ses manuscrits reflètera les descriptions faites dans les ouvrages cités dans la section 2.

On observe ainsi qu'elle respecte les principes des accords dans le syntagme nominal (1), les accords du verbe avec son sujet (2) et les accords des participes passés (3).

- (1) «Mercie pour **mes petits gateaux**¹¹, ils étaient délicieux et ont été fort appreçies¹²» (P1/180-13.5, 10 septembre 1925).
- (2) «Pour mes soeurs, **elles** ne **meritent** pas [même] un souvenir de ma part» (P1/180-13.2, 1924).
- (3) «Nos classes **sont** maintenant **recommencées**, car depuis 10 jours c'était seulement de l'étude» (P1/180-13.1, 4 octobre 1924).

On remarque aussi qu'elle maîtrise la conjugaison de différents modes (4) et temps verbaux (5).

- (4) «Ma tante préfère que je **vienne** la voir, et moi de même, cela lui evite une sortie et moi cela m enchante» (P1/180-13.8, 4 octobre 1925).
- (5) «Je ne **sais** si Nan **restera** a Notre Dame des Bois ou chez tante, je **préférerais** l avoir pres de moi mais pour pouvoir la garder plus longtemps je la **laisserai** volontiers aller chez tante» (P1/180-13.8, 4 octobre 1925).

Qui plus est, Esther parsème parfois ses écrits de passages en anglais¹³.

- (6) «Au Revoir, chéri, je t envoi avec mes bons souhaits, mille baiser et caresses <début ANG> and all my love. I suppose it is the best I have<fin ANG> C est tout ce qu'on a te donner mais je T assure que c est beaucoup» (P1/180-13.15, 18 janvier 1926).

11. Emphase ajoutée.

12. Les accents et les apostrophes sont parfois omis par la scriptrice. Il est également possible que ces derniers n'aient pas été détectés au moment de la transcription, et ce, pour diverses raisons, dont l'âge des documents.

13. Pour en savoir plus sur l'emploi des mots anglais dans les écrits d'Esther Dubuc, se référer à l'étude de Tailleur et Rouillard (2020).

D'un point de vue stylistique, il est possible de faire quelques observations. Esther montre notamment qu'elle possède un vocabulaire étoffé et le fait qu'elle connaisse et comprenne bien les règles du code écrit l'amène parfois à employer un style très soigné (7), et ce, même si la jeune fille fait preuve de beaucoup de franchise (8).

- (7) «J'ai reçu hier ta bonne lettre, malheureusement elle ne m'apportait pas de bien bonnes nouvelles, je suis dans des transes sans nom de vous savoir toute deux Nan et toi à l'hôpital» (P1/180-13.13, 29 novembre 1925).
- (8) «Ma chère maman, Voilà bien longtemps il me semble que je n'ai des nouvelles de toi. Je comprends que ton comite doit prendre la plus grande partie de ton temps mais cela prend si peu de temps à écrire et cela me fait tant plaisir» (P1/180-13.30, 29 novembre 1926).

Enfin, sa maîtrise du français et son style d'une grande richesse l'amènent à composer des phrases longues et complexes qui sont des sources d'informations des plus pertinentes pour répondre à l'objectif de cette recherche.

4. MÉTHODOLOGIE

Cette étude a pour but de décrire l'usage des adverbes et des adjectifs adverbialisés au 20^e siècle. Plus précisément, les observations faites en ce qui concerne les adverbes ont l'ambition d'enrichir les connaissances dans le domaine de la syntaxe, mais aussi de contribuer au domaine de la sociolinguistique en apportant un éclairage sur l'utilisation de règles particulières du français par une personne lettrée, et ce, à une époque donnée. Pour ce faire, les principes énoncés dans les ouvrages scolaires et descriptifs (v. la section 2) ont été opposés au contenu de manuscrits authentiques.

Une liste de mots à étudier a ainsi été mise au point à partir des classements disponibles dans des articles scientifiques (Abeillé *et al.*, 2017 ; Abeillé et Godard, 2003 ; Hummel, 2017 ; Mertens, 2013 ; Moline, 2012) et des ouvrages de référence (Brunot et Bruneau, 1949 ; Druide informatique, s.d. ; Grevisse et Goosse, 2011 ; Pellat *et al.*, 2016 ;

Usito, s.d. ; de Villers, 2015¹⁴). Cette liste est subdivisée en quatre sous-catégories d'adverbes dont la première correspond aux adjectifs adverbiaux (AA) (catégorie 1). Comme les AA ont généralement un sens référant à la manière et au degré, ces deux sous-catégories ont aussi été incluses (catégories 2 et 3). Finalement, étant donné que la liste comprenait des adjectifs employés adverbialement, l'inverse a aussi été pris en compte, c'est-à-dire que des adverbes qui, à l'occasion, peuvent avoir une valeur d'adjectif ont aussi été considérés (catégorie 4).

Voici donc, en résumé, les quatre sous-catégories étudiées :

1. Les AA, par exemple *dur, bon, cher, fort*, etc. ;
2. Les adverbes de manière, par exemple *ainsi, volontiers, bien, mal*, etc. ;
3. Les adverbes de degré, par exemple *assez, peu, beaucoup, trop*, etc. ;
4. Les adverbes qui peuvent aussi avoir une valeur d'adjectif, par exemple *bien* ou *mieux*.

Il convient de préciser que les adverbes en *-ment* ne font pas partie des occurrences analysées. Ces adverbes font partie de nombreuses sous-catégories adverbiales, en plus de celles étudiées, ce qui rendait leur analyse trop complexe pour cette recherche.

4.1 Extraction et critères d'analyse

Les données ont été extraites de façon automatisée grâce à un outil informatique développé en langage Python¹⁵. Avec cet outil, il était possible de mener une recherche complète qui tenait compte des différentes orthographies d'un mot, de l'absence d'accents ou d'apostrophes (bien qu'Esther maîtrise généralement bien les règles de l'écrit) ainsi que des troncatures. Après le nettoyage des données, c'est un total de 1 359 occurrences qui ont été extraites et analysées.

14. Les sources utilisées étaient essentiellement contemporaines étant donné que les ouvrages des 19^e et 20^e siècles examinés ne proposent pas vraiment de classement des adverbes.

15. J'aimerais remercier monsieur Jacques Ladouceur, professeur à l'Université Laval, pour son aide dans le développement de cet outil.

Ces occurrences ont été analysées sur la base des critères suivants :

1. L'élément modifié par le mot extrait (un verbe, un adjectif, etc.);
2. La sous-catégorisation (soit le classement dans l'une des quatre sous-catégories d'adverbes détaillées ci-dessus);
3. La forme (simple ou complexe¹⁶).

Enfin, le codage des données a mis de l'avant une cinquième catégorie, soit la catégorie *Autre*. Cette dernière contient les formes de la catégorie 1 qui sont réellement employées comme des adjectifs. Il s'agit de données très intéressantes pour opposer les observations faites par rapport aux adjectifs et aux adverbes. Cette cinquième catégorie contient aussi les occurrences pour lesquelles il est difficile d'établir si elles appartiennent aux adverbes de manière ou de degré¹⁷ (cas ambigus, v. l'exemple [9]).

- (9) «entil si je revenais avec lui ! J suis si sage que je merite {* bien *} cela il me semble. Embrasse bien ma Nan, Marthe, Marie, Je» (P1/180-13.49, 5 juin 1929).

5. ANALYSE ET DISCUSSION

5.1 La modification

Comme il en était question dans la section 2, la majorité des auteurs d'ouvrages de langue considère que l'adverbe modifie surtout un adjectif, un verbe ou un autre adverbe (Académie française, 1932-1935 ; Crouzet *et al.*, 1930 ; Noël et Chapsal, 1823, etc.). Dans le tableau 1, on constate que ce postulat trouve un appui dans le grand nombre d'occurrences qui modifient des adjectifs (411) (10), des verbes (385) (11) et des adverbes (128) (12).

16. Par exemple, *très* (simple) et *en vain* (complexe).

17. Il est important de rappeler que la classification des occurrences sert avant tout à examiner des tendances parmi les classes de mots et les sous-catégories adverbiales et non à proposer une classification originale.

Tableau 1 – Répartition des éléments modifiés (totaux) selon la catégorie (adjectif ou adverbe)

	Adjectif ¹⁸	Adverbe		Total
		Simple	Complexé	
Adjectif	0	353	58	411
Verbe	105	228	52	385
Adverbe	0	118	10	128
Syntagme nominal (SN)	265	90	25	380
Syntagme prépositionnel (SP)	0	28	7	35
Pronom	6	13	0	19
Phrase ou partie de P	0	0	6	6
Total	376	830	158	1 364 ¹⁹

- (10) « nous sommes versées dans l’Astronomie). Il faut un telescope {* plutôt *} fort pour les voir le jour. Nous avons du pour cela monter» (P1/180-13.12, 24 novembre 1925) (*plutôt*, catégorie 3 – Adverbes de degré).
- (11) «je mâlerai ma lettre en sortant. Je trouve tres bon d aller {* ainsi *} chez le dentiste. J ai eu un peu mal pendant quelques jours» (P1/180-13.12, 24 novembre 1925) (*ainsi*, catégorie 2 – Adverbes de manière).
- (12) «arthe. Je commence à aimer le mah-John puisque nous joueons {* assez *} souvent. Je vais à la grand-messe av[e]c Nan. Malheureuseme» (Journal d’Esther, 2 février 1924) (*assez*, catégorie 3 – Adverbes de degré).

Il est aussi possible d’observer, dans le tableau 1, la présence de syntagmes nominaux²⁰ (SN) (13), de syntagmes prépositionnels²¹ (SP)

-
18. Il s’agit des occurrences de la catégorie 4, les adverbes qui peuvent aussi être des adjectifs, et celles de la catégorie *Autre*.
19. Lors de l’analyse, 5 adverbes ont été comptés deux fois : leur catégorisation (adverbes de manière ou de degré) ne pouvait être déterminée. Ainsi, les totaux représentent 1 364 occurrences au lieu de 1 359.
20. Il s’agit bien souvent de locutions ou d’expressions comme *avoir hâte* ou *faire plaisir*, locutions qui n’ont pas été traitées ainsi durant le codage des données, car l’adverbe s’y glisse et en modifie des parties. De plus, on ne peut négliger le fait que certaines locutions ont des équivalents verbaux (ex. : *avoir peur* = *croire*). Il est donc normal qu’elles puissent être modifiées par des adverbes.
21. Ce ne sont pas toujours de «véritables» prépositions (par exemple, *à* ou *de*) qui introduisent les syntagmes observés. Leur emploi dans certaines locutions ou dans certaines fonctions n’est donc pas si étonnant. Dans ce contexte, leur analyse n’ira pas plus loin, car elle dépasse le cadre de cette recherche.

(14), de pronoms²² (15) et de phrases (ou de parties de phrases) (16) parmi les éléments modifiés²³. Les auteurs ne s'entendent pas tous sur le fait que les adverbes puissent modifier ces derniers éléments, mais il existe tout de même des attestations chez certains auteurs historiques (par exemple, Crouzet *et al.*, 1930) et contemporains (par exemple, Abeillé *et al.*, 2017).

- (13) «même pour sa fete. Je croi[x] qu'il va venir dimanche. J'ai {* bien *} hâte. Nous avons notre classe tres bien puis Je suis sortie» (Journal d'Esther, 21 janvier 1924) (*bien*, catégorie 3 – Adverbes de degré).
- (14) «ncent. Pauvre Marie s'est gelée les deux joues et maman est {* bien *} au desespoir. Nous l'attendons vers midi. Papa arrivera à c» (Journal d'Esther, 27 janvier 1924) (*bien*, catégorie 3 – Adverbes de degré).
- (15) «bien m en avoir quelques uns car vraiment je [n'en] ai pas {* assez *}. Marie viendra t-elle faire un petit tour à Quebec ? Et toi,» (P1/180-13.20, février 1926) (*assez*, catégorie 3 – Adverbes de degré).
- (16) «n] pour l'inciter a nous réciter de sa composition mais en [{* vain *}]. Il a fallu se consoler en dansant.» (Journal d'Esther, mars, s.d.) (*en vain*, catégorie 2 – Adverbes de manière).

5.1.1 **Catégorie 1 – Adjectifs adverbialisés (AA)**

La tendance semble se maintenir lorsqu'on examine chacune des catégories individuellement. En effet, dans la catégorie 1, qui est composée de 43 occurrences d'AA, les éléments modifiés sont aussi, principalement, des adjectifs (17), des verbes (18) et des adverbes (19).

22. Il s'agit principalement du pronom *en* (10/19 occurrences).

23. Dans tous les cas, ce sont des occurrences semblables qui apparaissent dans des contextes très similaires, ce qui est «commun» dans un corpus de manuscrits intimes. Pour cette raison, on ne retrouvera pas d'autres exemples dans ce texte se rapportant à la modification des SN, des SP, des pronoms et des phrases.

**Tableau 2 – Répartition des éléments modifiés selon la forme de l'adverbe
(catégorie 1 – Adjectifs adverbialisés)**

	Simple	Complexé	Total
Adjectif	7	0	7
Verbe	20	1	21
Adverbe	8	0	8
SP	5	0	5
Pronom	2	0	2
Total	42/830	1/158	43/988 ²⁴

- (17) «e son oeuvre utile Indepen- dance du a la fortune du père si {* mal *} deguise. La finance a toujours tenu ces messieurs au doigt» (Journal d'Esther, mars, s.d.).
- (18) «i été épatante. Co[mm]e ces choses [sombres] toujours trop {* vite *} . Je veux avoir la conso- lation de relire cela un jour. Dep» (Journal d'Esther, 13 octobre 1934).
- (19) «eux adorables petites filles (nous avons vu leurs photos et {* fort *} sincèrement avons félicité 1 heureux père) jai perdu 204 au» (Journal d'Esther, novembre, s.d.).

5.1.2 **Catégorie 2 – Adverbes de manière**

On peut faire le même constat en étudiant les données de la catégorie 2, qui compte un total de 103 occurrences d'adverbes de manière. On notera que, comme dans la catégorie 1, la modification du verbe (v. l'exemple [11]) est le type de modification le plus important.

**Tableau 3 – Répartition des éléments modifiés selon la forme de l'adverbe
(catégorie 2 – Adverbes de manière)**

	Simple	Complexé	Total
Adjectif	10	1	11
Verbe	77	11	88
SN	1	1	2
Phrase ou partie de P	0	2	2
Total	88/830	15/158	103/988

24. Le nombre 988 renvoie au nombre total d'adverbes relevés dans l'étude.

5.1.3 **Catégorie 3 – Adverbes de degré**

Pour ce qui est de la catégorie 3, qui comporte 802 occurrences d'adverbes de degré, il est possible d'observer quelques différences. La modification du verbe, la modification de l'adjectif et celle de l'adverbe sont encore une fois très importantes, mais les proportions ne sont pas les mêmes. Ces adverbes modifient surtout des adjectifs (392) (v. l'exemple [10]) et le nombre de verbes modifiés (138) (20) est pratiquement égal au nombre d'adverbes modifiés (120) (v. l'exemple [12]). En outre, on relève presque autant de SN modifiés (112) que d'adverbes (120).

Tableau 4 – Répartition des éléments modifiés selon la forme de l'adverbe (catégorie 3 – Adverbes de degré)

	Simple	Complexé	Total
Adjectif	335	57	392
Verbe	108	30	138
Adverbe	110	10	120
SN	89	23	112
SP	19	7	26
Pronom	11	0	11
Phrase ou partie de P	0	3	3
Total	672/830	130/158	802/988

- (20) «est encore au lit Il evite co[mm]e cela q on ne le dérange {* trop *} . Au cinema avec les Landry j ai du refuser a mon grand regr» (Journal d'Esther, novembre, s.d.).

5.1.4 **Catégorie 4 – Adverbes qui peuvent aussi avoir une valeur d'adjectifs et catégorie Autre**

Finalement, l'analyse des catégories 4 et *Autre*, qui comprennent respectivement 173 occurrences d'adjectifs et 243 occurrences d'adjectifs et d'adverbes, montre que la modification verbale (21) (22) est prédominante, comme pour les catégories 1 et 2. Toutefois, la grande quantité d'adjectifs dans chacune des deux catégories a eu une incidence sur les résultats du critère de la modification : on relève un grand nombre de SN, ce qui est logique, car les adjectifs modifient de façon générale des noms (23).

Tableau 5 – Répartition des éléments modifiés selon la catégorie (adjectif) (catégorie 4 – Adverbes qui peuvent aussi avoir une valeur d'adjectif)

	Adjectif
Verbe	68
SN	101
Pronom	4
Total	173/376 ²⁵

Tableau 6 – Répartition des éléments modifiés selon la catégorie (adjectif ou adverbe) (catégorie Autre)

	Adjectif	Adverbe		Total
		Simple	Complexé	
Adjectif	0	1	0	1
Verbe	37	23	10	70
SN	164	0	1	165
SP	0	4	0	4
Pronom	2	0	0	2
Phrase ou partie de P	0	0	1	1
Total	203/376	28/830	12/158	243/1 364

- (21) «ur lapplication, c est principal a mes yeux. Si je [recoit] {* bien *} je [pars] me permettre un peu de bavardage. Jespère que Mar» (P1/180-13.29, 9 octobre 1926) (Adjectif modifiant un verbe, catégorie 4 – Adverbes qui peuvent aussi avoir une valeur d'adjectif).
- (22) «ssible. Je crois que des poignets de ce genre [tu] pourrais {* bien *} m en avoir quelques uns car vraiment je [n'en] ai pas assez» (P1/180-13.20, 1^{er} février 1926) (Adverbe modifiant un verbe, catégorie Autre).
- (23) «u beaucoup de []. Nous avons commencé une neuvaine pour ce {* cher *} papa. Ses affaires vont bien mais elles sont bien fatiguant» (Journal d'Esther, 4 février 1924) (Adjectif modifiant un nom, catégorie Autre).

25. Le nombre 376 renvoie au nombre total d'adjectifs relevés dans l'étude.

5.1.5 *La spécialisation dans la modification*

À la lumière des observations faites dans chacune des catégories, une comparaison des résultats m'a semblé pertinente. Le tableau 7 synthétise ces résultats et il montre que les catégories 1, 2, 3, 4 et *Autre* ne modifient pas les mêmes éléments.

Tableau 7 – Les éléments modifiés selon la catégorie de l'adverbe

	Catégorie 1 (Adjectifs adverbialisés)	Catégorie 2 (Adverbes de manière)	Catégorie 3 (Adverbes de degré)	Catégorie 4 (Adverbes avec une valeur d'adjectif)	Catégorie <i>Autre</i> (adverbes)	Catégorie <i>Autre</i> (adjectifs)
Adjectif	X	X	X		X	
Verbe	X	X	X	X	X	X
Adverbe	X		X			
SN		X	X	X	X	X
SP	X		X		X	
Pronom	X		X	X		X
Phrase ou partie de P		X	X		X	

Dans le tableau 7, on observe principalement qu'il n'y a que les occurrences des catégories 1 et 3 qui sont des modificateurs de l'adverbe (3^e ligne du tableau). Dans le même ordre d'idées, les occurrences des catégories 2, 3 et *Autre* modifient à la fois des SN et des phrases (4^e et 7^e lignes du tableau). Ces différences entre les catégories, alors qu'elles appartiennent presque toutes à la classe des adverbes, ont fait émerger la question suivante : y a-t-il une spécialisation dans la modification ?

Dans les différents ouvrages consultés, il n'est pas clairement question de «spécialisation» de modification. Toutefois, aux 19^e et 20^e siècles, cette question est discutée entre autres dans Crouzet *et al.* (1930) ainsi que dans Noël et Chapsal (1823) et elle semble pertinente au vu des résultats obtenus dans cette étude, qui cherche à décrire l'usage des adverbes notamment en confrontant cet usage au contenu des ouvrages scolaires et prescriptifs.

De fait, si on prend l'exemple des adverbes de degré (catégorie 3 dans cette étude), il est possible de constater qu'ils ont la capacité de modifier tous les mots et tous les syntagmes relevés dans les écrits

d'Esther, et ce, contrairement aux adverbes des autres catégories (3^e colonne du tableau 7). Cette observation rejoint ainsi ce que certains auteurs contemporains, comme Abeillé et Godard (2003 : 28), affirment par rapport à cette catégorie d'adverbes.

En outre, si on observe cette fois les adverbes de manière (catégorie 2), il devient évident qu'ils ont effectivement une tendance forte à être employés avec des verbes (tableau 3) (Crouzet *et al.*, 1930 : 131). Ils sont aussi des modificateurs de l'adjectif, conformément à ce qu'affirment des auteurs contemporains, comme Mertens (2013 : 219), et ce, même si le nombre d'adjectifs modifiés est inférieur au nombre de verbes. D'ailleurs, dans le classement des adverbes proposé par cet auteur, l'adverbe ne paraît pas faire partie des éléments modifiés par les adverbes de manière. L'étude des adverbes dans les écrits d'Esther appuie cette observation, puisqu'il n'y a aucun adverbe parmi les mots et les syntagmes modifiés par les occurrences de la catégorie 2.

En somme, les constats faits par rapport à la modification corroborent les postulats qui se retrouvent dans les ouvrages historiques et qui sont aussi attestés dans les travaux contemporains (notamment chez Abeillé et Godard [2003] et Mertens [2013]). Ces mêmes constats semblent aussi montrer que, si les adverbes modifient généralement le verbe, l'adverbe ou l'adjectif, lorsqu'on se penche sur les sous-catégories adverbiales, on observe que ces dernières ne modifient pas exactement les mêmes éléments (tableau 7).

5.2 Cas particuliers

Explorer les manuscrits d'Esther Dubuc a permis de mettre en lumière quelques occurrences un peu particulières. Ces dernières sont particulières, puisque la section précédente a montré qu'Esther a un usage des adverbes qui est assez conforme à la norme ; or, les occurrences suivantes sont inattendues d'un point de vue normatif.

- (24) «enir dimanche. J'ai bien hâte. Nous avons notre classe tres {* bien *} puis Je suis sortie avec Pauline. Dans l'après-midi Marthe » (Journal d'Esther, 22 janvier 1924) (Catégorie 2 – Adverbes de manière).
- (25) «qu'à 10 hrs passé Mlle Jean voudrait nous faire parler très {* bien *} et pour cela est nous a donné de jetons à Marthe et à

- moi q» (Journal d'Esther, 30 janvier 1924) (Catégorie 2 – Adverbes de manière).
- (26) «les visages du monde et peu soutenir une conversation tres {* bien *}. Voila les approbations textuelles de ma tante à propos de» (P1/180-13.18, 3 février 1926) (Catégorie 2 – Adverbes de manière).
- (27) «samedi j'étais bien. Dis a Nan que je soigne mon rhum tres {* bien *} je prend du sirop et mon [ensorceline] tout [es] jours Je m» (P1/180-13.6, 19 septembre 1925) (Catégorie 2 – Adverbes de manière).
- (28) «nne, chere [S]oeur n'a pas voulu. [Quand] Nan sera ici tres {* bien *}, mais pas autre- ment, peut-être [N]an flechira-t-elle la c» (P1/180-13.7, 27 septembre 1925) (Catégorie 4 – Adverbes qui peuvent aussi avoir une valeur d'adjectifs).
- (29) «ine y etait déjà allé. J ai fait un souffle au fromage tres {* bon *}. C'est la fête de papa aujourd hui pauvre papa toujours par» (Journal d'Esther, 21 janvier 1924) (Catégorie Autre).

En lisant ces phrases, on remarque qu'il s'agit presque exclusivement d'occurrences de *bien* (et d'une de l'adjectif *bon*), qu'elles sont toutes précédées de l'adverbe *très* et qu'elles présentent toutes un ordre de mots un peu spécial : on s'attendrait, par exemple, à ce que l'adverbe, dans une phrase comme la (27), suive immédiatement le verbe ou à ce que l'adjectif dans la phrase (29) précède le nom. Aucun des critères d'analyse utilisés dans cette étude n'a permis d'expliquer cela. Il a donc fallu explorer de nouvelles pistes. Par exemple, dans la littérature contemporaine, Abeillé et Godard (2003 : 33-41) proposent que les adverbes de degré qui sont des expansions précèdent le mot modifié et que ceux qui sont des compléments le suivent. Chez Mertens (2013 : 203), il est plutôt suggéré que, plus généralement, un adverbe précède la tête du syntagme modifié, mais qu'il peut aussi la suivre. Or, les exemples ci-dessus présentent essentiellement des occurrences placées à la suite du syntagme que ces dernières modifient et même à la suite du complément de ce syntagme (sauf pour la phrase [25]).

Peut-il s'agir d'une question stylistique ? De fait, les contextes de ces six occurrences sont semblables et les cas relevés se répètent (ce

sont essentiellement des occurrences de *bien*²⁶, et même de *très bien*), ce qui est typique de la correspondance et nous rappelle même la syntaxe de l'oral (Gadet, 2017). Cette hypothèse nous ramène à Brunot et Bruneau (1949) et à Grevisse et Lits (2009) cités plus tôt : peut-on placer l'adverbe librement dans la phrase en se fiant au style ?

6. CONCLUSION

En conclusion, ce projet était une incursion dans l'étude de l'usage des adverbes dans des manuscrits intimes, dont le but était d'étudier l'utilisation de règles pointues du code du français écrit par une personne lettrée. Cette étude a permis d'examiner comment cette scriptrice s'est approprié ces règles pour se former une grammaire personnelle à la lumière des remarques retrouvées dans des ouvrages scolaires descriptifs et prescriptifs des 19^e et 20^e siècles.

L'analyse des données extraites a d'abord montré que les adverbes modifiaient essentiellement des adjectifs, des verbes et d'autres adverbes, ce qui corrobore ce qui est avancé dans la théorie. Il est toutefois possible de constater que des syntagmes nominaux (SN), des syntagmes prépositionnels (SP), des pronoms et des phrases ont aussi été comptés parmi les éléments modifiés, et ce, bien qu'ils ne soient attestés que par quelques auteurs. En outre, la tendance à modifier majoritairement des adjectifs, des verbes et des adverbes s'est maintenue dans chaque catégorie d'adverbes étudiée. Cependant, l'analyse de la catégorie 3, les adverbes de degré, a montré des différences entre les catégories : si la catégorie 3 modifie tous les éléments relevés (verbes, adjectifs, adverbes, SN, etc.), ce n'est pas le cas des autres catégories. Ce constat a soulevé la question d'une spécialisation dans la modification. Ainsi, les caractéristiques syntaxiques d'un adverbe seraient influencées par la sous-catégorisation sémantique (adverbes de manière, de degré, etc.), ce qui témoigne d'un lien étroit entre syntaxe et sémantique.

Cette recherche a aussi mis de l'avant certaines occurrences avec un ordre de mots un peu particulier. Le manque de données ne permet pas de formuler une explication claire pour justifier ce phénomène, mais ce dernier montre bien l'intérêt de l'étude des manuscrits intimes :

26. Sur l'ensemble des occurrences de *bien* (283), seules 5 se présentent dans des phrases un peu particulières.

contenant une langue hybride (Gadet, 2017 ; Martineau et Tailleur, 2014), ce type de documents nous permet d'étudier des phénomènes linguistiques associés à des registres et à des styles divers. La question du style, énoncée par certains auteurs (Brunot et Bruneau, 1949 ; Grevisse et Lits, 2009), ne peut donc être totalement exclue.

Par la description de l'usage des adverbes dans un corpus de manuscrits intimes, la présente étude a permis d'énoncer des observations qui sont riches d'un point de vue sociolinguistique, mais aussi syntaxique. En effet, une recherche menée sur l'usage et réalisée avec ce genre d'écrits est intéressante dans l'étude de la langue française, puisqu'elle nous procure des renseignements précieux quant au rapport existant entre la norme et l'usage. Qui plus est, ce travail d'analyse fait dans une perspective historique contribue à notre compréhension de la langue française, car il permet de préciser des zones qui, aujourd'hui encore, sont floues. Le présent projet mériterait toutefois d'être approfondi par l'inclusion d'un plus grand nombre de documents, dont certains écrits par des membres de la famille d'Esther Dubuc. Cela permettrait de prendre en compte de nouvelles variables sociolinguistiques, comme l'influence du destinataire ou des milieux scolaire et familial, et d'explorer plus en détail la relation syntaxe-sémantique.

RÉFÉRENCES

- Abeillé, Anne, Olivier Bonami, Danièle Godard et Michèle Noailly (2017), «Adjectives and adverbs in the *Grande grammaire du français*», dans Martin Hummel et Salvador Valera (dir.), *Adjective Adverb Interfaces in Romance*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, p. 113-139.
- Abeillé, Anne et Danièle Godard (2003), «The syntactic flexibility of adverbs: French degree adverbs», dans Stefan Müller (dir.), *Proceedings of the International Conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar*, Stanford, CSLI Publications, p. 26-46.
- Académie française (1932-1935), *Dictionnaire de l'Académie française* (8^e éd.), The ARTFL project, University of Chicago. <<https://artfl-project.uchicago.edu/content/dictionnaires-dautrefois>> (consulté le 27 mai 2018).
- Académie française (1835), *Dictionnaire de l'Académie française* (6^e éd.), The ARTFL project, University of Chicago. <<https://artfl-project.uchicago.edu/content/dictionnaires-dautrefois>> (consulté le 3 juin 2018).
- Brunot, Ferdinand et Charles Bruneau (1949), *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson & Cie.

- Cajolet-Laganière, Hélène, Pierre Martel, Chantal-Édith Masson et Louis Mercier (2022), *Dictionnaire Usito*, Éditions Delisme. <<https://www.usito.com/>> (consulté le 15 février 2020).
- Charland, Jean-Pierre (2008), «L'instruction chez les Canadiens français», dans Michel Plourdes et Pierre Georgeault (dir.), *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Éditions Fides, p. 234-242.
- Charland, Jean-Pierre (2005), *Histoire de l'éducation au Québec : de l'ombre du clocher à l'économie du savoir*, Saint-Laurent, Éditions du renouveau pédagogique.
- Chervel, André (1977), *... et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.
- Clédat, Léon (1894), *Grammaire raisonnée de la langue française*, Paris, H. Le Soudier.
- Collège Jésus-Marie de Sillery (2015), *À propos*, Collège Jésus-Marie de Sillery. <<https://www.collegejesusmarie.com/notre-college/a-propos/>> (consulté le 20 octobre 2018).
- Crouzet, Paul, Guy Berthet et Marcel Galliot (1930), *Grammaire française simple et complète : pour toutes les classes : (garçons et filles)*, Paris, Didier.
- de Villers, Marie-Éva (2015), *Multidictionnaire de la langue française* (6^e éd.), Montréal, Québec Amérique.
- Druide informatique, *Antidote* (version 9) [logiciel], Druide informatique.
- Dumont, Micheline et Nadia Fahmy-Eid (1986), *Les couventines : l'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes 1840-1960*, Montréal, Boréal Express.
- Gadet, Françoise (2017), «L'oralité ordinaire à l'épreuve de la mise en écrit : ce que montre la proximité», *Langages*, vol. 4, n° 208, p. 113-129.
- Grevisse, Maurice et André Goosse (2011), *Le Bon Usage* (15^e éd.), Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Grevisse, Maurice et Marc Lits (2009), *Le petit Grevisse : grammaire française* (32^e éd.), Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Guérard, Michel (1852), *Cours complet de langue française (théorie et exercices). Deuxième partie : Grammaire et compléments* [version électronique], Paris, Dezobry et E. Magdeleine. <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1269255r>> (consulté le 6 juin 2025).
- Hummel, Martin (2017), «Adjectives with adverbial functions in romance», dans Martin Hummel et Salvador Valera (dir.), *Adjective Adverb Interfaces in Romance*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, p. 13-46.

Le Grand Robert de la langue française, *Le Grand Robert de la langue française* [version électronique], Éditions Le Robert. <<https://grandrobert-lerobert.com.sipiproxy.uqac.ca/robert.asp>> (consulté le 15 février 2020).

Litré, Émile (1873), *Dictionnaire de la langue française*, The ARTFL project, University of Chicago. <<https://artfl-project.uchicago.edu/>> (consulté le 27 mai 2018).

Martineau, France et Sandrine Tailleur (2014), «From local to supra-local : Hybridity in French written documents from the nineteenth century», dans Gijsbert Rutten, Rik Vosters et Wim Vandenbussche (dir.), *Norms and Usage in Language History, 1600-1900 : A Sociolinguistic and Comparative Perspective*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, p. 223-248.

Mertens, Piet (2013), «A classification of French adverbs based on distributional, syntactic and prosodic criteria», *Lingvisticae Investigationes*, vol. 36, n° 2, p. 201-228.

Moline, Estelle (2012), «Aperçu des emplois de bien en français contemporain», *Travaux de linguistique*, n° 65, p. 7-26.

Noël, François et Charles-Pierre Chapsal (1871), *Leçons d'analyse grammaticale* (38^e éd.) [version électronique], Paris, Maire-Nyon. <[http://hdl.handle.net/2027/uc1.\\$b257528](http://hdl.handle.net/2027/uc1.$b257528)> (consulté le 17 aout 2021).

Noël, François et Charles-Pierre Chapsal (1858), *Leçons d'analyse logique* (26^e éd.) [version électronique], Paris, Maire-Nyon. <<https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=loc.ark:/13960/t7qn7c26s&seq=3>> (consulté le 6 juin 2025).

Noël, François et Charles-Pierre Chapsal (1823), *Nouvelle grammaire française* [version électronique], Paris, Vve Nyon jeune. <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1270002d>> (consulté le 6 juin 2025).

Pellat, Jean-Christophe, Stéphanie Fonvielle et Maurice Grevisse (2016), *Le Grevisse de l'enseignant*, Paris, Magnard.

Piron, Sophie (2010), «La grammaire du français au 20^e siècle – 1^{re} partie», *Correspondance*, vol. 15, n° 4. <<https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/la-maitrise-de-la-langue-et-si-tout-le-monde-sy-mettait/la-grammaire-du-francais-au-xxe-siecle-1re-partie/>> (consulté le 6 juin 2025).

Piron, Sophie (2009), «La grammaire du français au 19^e siècle – 2^e partie», *Correspondance*, vol. 15, n° 1. <<https://correspo.ccdmd.qc.ca/document/changement-et-continuite/la-grammaire-du-francais-au-xixe-siecle-2e-partie/>> (consulté le 6 juin 2025).

Rouillard, Marie-Eve (2021), *Étude de l'usage des adverbes à l'intérieur de manuscrits intimes du 20^e siècle : au-delà du style* (thèse de maîtrise), Université du Québec à Chicoutimi (Saguenay).

Tailleur, Sandrine (2015-2018), *Fonds Dubuc-Palardy, corpus transcrit*, Saguenay, Université du Québec à Chicoutimi.

Tailleur, Sandrine et Marie-Eve Rouillard (2020), «Écrire à Saguenay au début du 20^e siècle : adaptation sociale et accommodation linguistique», dans France Martineau et Wim Remyse (dir.), *La parole écrite, des peu-lettrés aux mieux-lettrés : études en sociolinguistique historique*, Strasbourg, Société de linguistique romane/Éditions de linguistique et de philologie, coll. Scripturalité et oralité, p. 31-50.

van der Wal, Marijke et Gijsbert Rutten (2013), «Ego-documents in a historical-sociolinguistic perspective», dans Marijke van der Wal et Gijsbert Rutten (dir.), *Touching the Past : Studies in the Historical Sociolinguistics of Ego-Documents*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, p. 1-17.

TRACES LEXICALES DES LIENS HISTORIQUES ET CULTURELS ENTRE LA LOUISIANE ET HAÏTI¹

THOMAS A. KLINGLER

UNIVERSITÉ TULANE

1. INTRODUCTION

Grâce à son emplacement stratégique sur les bords du Mississippi, qui relie l'intérieur du continent nord-américain au bassin caribéen, la Louisiane francophone a été le lieu de rencontre de nombreuses populations parlant diverses variétés langagières. L'un des produits les plus remarquables de ces rencontres est le français régional de Louisiane (FLOU), variété qui, comme l'ont bien montré L. Baronian (2016) et A. Thibault (2015, 2016), occupe une place unique dans la francophonie des Amériques, partageant des traits aussi bien avec les autres français nord-américains qu'avec le français de France et le français et les créoles des Antilles. Alors que Baronian (2016) compare un certain nombre de traits morphosyntaxiques et phonologiques du FLOU avec les français québécois et acadien ainsi qu'avec le créole d'Haïti, Thibault (2016) compare le lexique du FLOU² avec ceux des autres français d'Amérique, y compris des Antilles, et Thibault (2015) étudie spécifiquement la part de son lexique que le FLOU partage avec le français ou le créole des Antilles, à l'exclusion des français du Canada. Ici, je propose de poursuivre la voie tracée par Thibault (2015), mais en me basant sur un autre corpus, celui du *Dictionnaire étymologique, historique et comparé du français de Louisiane* (DEHCFL) en cours de rédaction. L'un des objectifs du DEHCFL est de mieux définir la place du FLOU dans la

-
1. Je tiens à remercier deux relecteurs anonymes dont les commentaires et les suggestions m'ont aidé à améliorer de manière significative une version préliminaire de ce travail. Toute erreur restante est entièrement de ma responsabilité.
 2. En fait, le corpus qu'a dépouillé Thibault (2015, 2016), un recueil de contes folkloriques décrit ci-dessous, comporte aussi un certain nombre de contes en créole de Louisiane (CLOU). Cependant, tous les mots que Thibault a relevés dans les contes en créole pour ces deux articles appartiennent également au lexique du FLOU.

francophonie des Amériques en identifiant les diverses sources de son lexique et en retraçant l'évolution. Comme nous le verrons, en plus de confirmer la part importante de son lexique que le FLOU partage avec les Antilles, la présente étude révèle une influence marquante de l'ancienne colonie de Saint-Domingue sur le lexique du FLOU.

2. LE DEHCFL

Ce dictionnaire est un projet collaboratif dont les trois co-éditeurs sont Kevin J. Rottet, Albert Valdman (le concepteur du projet) et moi-même. Marvin M. Moody a créé la structure d'une base de données qui permettra la production d'une version numérique du dictionnaire, et André Thibault y contribue à titre de consultant. Alors que le *Dictionary of Louisiana French* (Valdman *et al.*, 2010), auquel les trois co-éditeurs du présent projet ont également collaboré avec d'autres collègues, présentait un inventaire global de tous les mots attestés dans cette variété, sans comporter de volet historique ou comparatif, le DEHCFL, comme son nom l'indique, se limite aux lexèmes qui se distinguent du français de référence par leur forme ou leur sens, tout en cherchant à établir l'histoire de leur présence en FLOU à l'aide d'une comparaison avec les dialectes oïliques ainsi que les régiolectes de France, les autres variétés de français en Amérique du Nord et les créoles français. La nomenclature du DEHCFL comprend quelque 600 mots-vedettes.

3. LA PLACE DU FLOU DANS LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

Les études de Thibault (2015, 2016) mentionnées ci-dessus sont basées sur le dépouillement du corpus de contes folkloriques réunis dans Ancelet (1994). Il s'agit de contes cueillis dans plusieurs paroisses du sud-ouest de la Louisiane, principalement auprès de locuteurs du FLOU mais avec quelques contes en CLOU fournis par des témoins créoles de couleur. Thibault (2015) a relevé dans ce corpus 21 mots ou sens partagés par le FLOU et le français des Antilles à l'exclusion des autres français nord-américains. Dans une étude complétant celle de 2015, cet auteur a recensé, en plus de ces 21 mots/sens, 144 mots ou sens partagés par le FLOU avec les autres français nord-américains ainsi que celui des Antilles, et 19 mots ou sens partagés par le FLOU avec le français de France à l'exclusion des autres français des Amériques (Thibault, 2016). Les résultats, chiffrés dans le tableau 1, confirment la nature fondamentalement nord-américaine du FLOU, qui a le plus de traits lexicaux

en commun avec le français acadien (105/163), suivi du français québécois (90/163). Mais la part des traits partagés avec le français des Antilles est loin d'être négligeable, s'élevant à plus du tiers (58/163), et les 21 traits partagés par les français de Louisiane et des Antilles à l'exclusion de ceux des autres régions représentent la troisième catégorie en importance.

Tableau 1 – Mots et sens dans Ancelet (1994) qui sont partagés par le FLOU et d'autres variétés de français, d'après Thibault (2016)

N ^{bre} de mots/sens	Louisiane	Québec	Acadie	Missouri	Antilles	« France »
53 (32,5 %)	+	+	+	(+/-)	-	-
35 (21,5 %)	+	+	+	(+/-)	+	-
21 (13,0 %)	+	-	-	-	+	-
19 (12,0 %)	+	-	-	-	-	+
16 (10,0 %)	+	-	-	-	-	-
10 (6,0 %)	+	-	-	-	-	-
5 (3,0 %)	+	-	+	-	-	-
2 (1,0 %)	+	+	-	-	-	-
2 (1,0 %)	+	-	+	-	+	-
163		90 (55 %)	105 (64 %)	(88) (54 %)	58 (36 %)	19 (12 %)

Avant de comparer les résultats de Thibault (2015, 2016) avec ceux qui ressortent d'une analyse des entrées du DEHCFL, il convient de commenter la nature particulière de chacun de ces corpus. Thibault souligne les avantages du dépouillement d'un corpus de contes comparé à celui d'un dictionnaire :

Cette démarche permet d'établir des comparaisons avec des textes appartenant au même genre textuel (par exemple, des recueils de contes populaires québécois), de mettre en évidence des corrélations entre lexique, phonétique et morphosyntaxe, et de faire ressortir des phénomènes de fréquences relatives (toutes choses que le dépouillement d'un dictionnaire ne permet pas) (2016 : 248).

Tout en reconnaissant ces avantages, on peut noter les limites du corpus constitué des 123 contes réunis dans Ancelet (1994), dont la brièveté et l'appartenance à un seul genre tendent à réduire la représentativité du lexique comparée à un dictionnaire. Le DEHCFL étant, à la différence de Valdman *et al.* (2010), un dictionnaire différentiel, sa

représentativité est à son tour réduite par rapport à ce dernier ouvrage. Ainsi, son dépouillement ne permet pas, par exemple, d'établir la part de son lexique que le FLOU partage avec le français de France à l'exclusion des autres français des Amériques – une catégorie qui s'est avérée particulièrement révélatrice dans l'étude de Thibault (2016). Par ailleurs, la nomenclature du DEHCFL n'a pas la prétention de recenser la totalité des mots ou sens du FLOU qui sont différentiels par rapport au français de référence, le traitement historique et comparé de chaque lexème étant d'une envergure telle qu'elle a nécessité une certaine sélection parmi les lexèmes de Valdman *et al.* (2010). C'est ce qui explique l'absence du DEHCFL de 9 des 21 mots ou sens relevés par Thibault qui sont partagés par le FLOU avec le français des Antilles à l'exclusion des français d'Amérique du Nord³. Comme le fait remarquer cet auteur, le dépouillement de Valdman *et al.* (2010) ainsi que de Valdman *et al.* (1998), portant sur le CLOU, fournirait une liste plus longue et plus complète des mots et sens du français et du créole de Louisiane appartenant à cette catégorie.

Pourtant, même avec ces limitations, la nomenclature du DEHCFL constitue un échantillon important du lexique du FLOU dont le dépouillement, venant compléter l'étude de Thibault (2015), devra permettre de mieux comprendre le rapport entre le FLOU d'une part, et d'autre part le français et les créoles des Antilles, en particulier Haïti. À ce propos, il faut aussi noter une différence importante entre l'approche de Thibault (2015, 2016) et celle adoptée ici, qui reflète celle du DEHCFL : alors que cet auteur compare le lexique FLOU au français des Antilles, avec quelques références aux créoles, dans la présente étude ainsi que dans le DEHCFL, la comparaison se fait avant tout entre le FLOU et les créoles des Antilles et de l'océan Indien, pour lesquels il existe de nombreux ouvrages lexicaux dont plusieurs dictionnaires, trois atlas linguistiques (Carayol et Chaudenson, 1984-1996 ; Fattier, 1998 ; Le Dû et Brun-Trigaud, 2011-2013) et des études plus approfondies telles que Bollée (1993-2007), Bollée, Fattier et Neumann-Holzschuh (2017, 2018) et Chaudenson (1974).

3. Il s'agit de *boutique* ‘petit magasin d’alimentation générale et autres produits de première nécessité’, *Compé Lapin* ‘personnage des contes traditionnels’, *connaître* ‘savoir’, *en-ville* ‘la ville (La Nouvelle-Orléans)’, *fouiller* ‘creuse (un trou, un puits, etc.)’, *héler* ‘appeler d’un voix forte’, *maïs* prononcé [mai], *marron* ‘sauvage’, *prendre à* ‘se mettre à’.

4. LIENS HISTORIQUES ENTRE LA LOUISIANE ET HAÏTI

L'étude de l'influence du français ou du créole d'Haïti sur le FLOU se justifie par des faits historiques. L'Histoire nous a laissé peu de traces de contacts directs entre les colonies françaises de Louisiane et des Antilles, à l'exception notable de Saint-Domingue, dont les liens avec la colonie de Louisiane remontent à la fondation de celle-ci. En effet, c'est de Léogane, ville de Saint-Domingue, que part le Canadien Pierre Le Moyne d'Iberville le 31 décembre 1698 pour établir une nouvelle colonie sur la côte américaine du golfe du Mexique, avec un groupe qui comprenait, en plus de quelques Canadiens et l'équipage des navires, «at least fifteen buccaneers from Saint-Domingue [...]» (Brasseaux, 2005 : 3). Les contacts entre la Louisiane et Saint-Domingue ont continué jusqu'à la première décennie du 19^e siècle. Ces contacts étaient avant tout commerciaux pendant la période coloniale. Des marchands de La Nouvelle-Orléans se rendaient régulièrement au Cap-Français pour acheter du sucre, du sirop, et des produits d'Europe (Debien et Le Gardeur, 1992 : 118). Par ailleurs, Le Page du Pratz observe que «[l]es vaisseaux qui viennent de France à la Louisiane passent tous au Cap François⁴ en relâche» et que, «n'ayant pas de quoi se charger pour France, parce qu'on les aura payés en argent ou en lettres de change, [ils] sont obligés de repasser par le Cap François, afin d'y prendre leur cargaison pour France» (1758, vol. 3 : 388). Pour Saint-Domingue, l'importance de la Louisiane résidait principalement dans le bois, abondant dans la vallée du Mississippi et essentiel à la construction des villes et plantations de Saint-Domingue (Debien et Le Gardeur, 1992 : 118). Fiehrer (1992) insiste sur le fait que «la Louisiane resta intimement liée à travers le commerce, la communication et la migration à sa colonie mère [«parent colonie»]» (c'est moi qui traduis), et attribue à ces liens la «singularité culturelle» de la Louisiane :

Consequently, it is the exceptional character of Saint-Domingue society—a composite and synthesis of elements accumulated from pre-colonial Africa, from the indigenous West Indies, and from distinct French regions—that accounts in large measure for Louisiana's celebrated cultural singularity. Saint-Domingue gave birth to Louisiana and sustained her to maturation (Fiehrer, 1992 : 6-7).

4. Aujourd'hui Cap-Haïtien.

Mais c'est sans doute à la migration de populations de Saint-Domingue vers la Louisiane à la suite de la révolution haïtienne qu'il faut attribuer la plus grande influence de la colonie caribéenne sur le FLOU. Cette migration a débuté dans les années 1790 et a atteint son point culminant en 1809-1810 lorsque 9 056 anciens habitants de Saint-Domingue sont arrivés à La Nouvelle-Orléans, dont 2 731 Blancs, 3 110 personnes de couleur libres et 3 226 esclaves noirs. Ces immigrés ont doublé la population de leur ville d'accueil et laissé une empreinte indélébile sur le paysage culturel et linguistique de l'ancienne colonie de Louisiane (devenue territoire des États-Unis en 1804, avant d'atteindre le statut d'état en 1812). Certains chercheurs ont même vu dans cette migration l'origine du CLOU, estimant que cette langue représente l'importation du créole de Saint-Domingue sur le continent nord-américain⁵. Si Neumann (1985), Marshall (1989) et Klingler (2000, 2003) rejettent cette hypothèse en faveur de celle d'une origine indigène du CLOU, la présente étude confirme l'importance, pour le lexique du français et du créole de Louisiane, des contacts historiques avec Saint-Domingue.

Ces contacts, ainsi que le peu de traces de contacts entre la Louisiane et les autres colonies françaises des Antilles, m'amènent à formuler les hypothèses suivantes pour interpréter les données lexicales comparatives de ces différentes aires : 1) lorsqu'un mot ou un sens du FLOU est attesté en Haïti et ailleurs aux Antilles à l'exclusion du français laurentien ou acadien, il y a de fortes chances que sa présence en FLOU est à attribuer à une influence dominguoise ; et 2) la probabilité d'une telle influence est encore plus grande lorsque le mot ou le sens est partagé par le FLOU et le créole ou le français d'Haïti à l'exclusion de ceux des autres anciennes colonies françaises de l'Atlantique. Il convient de préciser que j'ai retenu aux fins de cette comparaison les mots ou sens également recensés dans le français du Missouri (MIS)⁶ ainsi que ceux recensés dans les créoles de l'océan Indien. Dans le premier cas, les contacts réguliers pendant le 18^e siècle entre la «Basse-Louisiane» et le Pays des Illinois, ou la «Haute-Louisiane» dont faisait partie le

5. Voir par exemple Maguire (1979 : 2), Trépanier (1988 : 134) et Brasseaux et Conrad (1992b : xi).

6. Puisque les rapports historiques entre le Québec et le Missouri ainsi que la forte influence du français laurentien sur celui du Missouri sont bien établis (Vézina, 2010), j'insiste sur le fait que n'ont été retenus ici que les mots ou sens qui ne sont attestés ni en français laurentien ni en français acadien.

Missouri, rendent plausible que le trait en question a été importé au Missouri à partir de la Basse-Louisiane. Dans le second cas, le manque de documentation de contacts entre la Louisiane et les colonies de l'océan Indien permet de croire que, si un trait est attesté à la fois en Louisiane, aux Antilles et dans l'océan Indien, sa présence en Louisiane est à attribuer à une influence antillaise plutôt qu'à une influence du français ou des créoles de cette dernière région. Cela n'exclut pas la possibilité d'une origine commune de tels traits, par exemple dans le « *vocabulaire des isles* » (Chaudenson, 1974), mais privilégie l'hypothèse de leur arrivée en Louisiane par une voie antillaise.

La comparaison a relevé 44 mots ou sens partagés par le FLOU, le créole (ou le français) d'Haïti et d'autres créoles de la zone atlantique, à l'exclusion du français laurentien ou acadien (tableau 2)⁷. Ces résultats ne constituent pas une preuve définitive d'une origine dominguoise de ces mots ou sens. Par exemple, la présence de *plaque* avec le sens de ‘disque de phonographe’ en FLOU ainsi que dans les créoles d'Haïti et de Martinique résulte selon toute probabilité d'évolutions sémantiques indépendantes, comme le propose A. Valdman dans son article du DEHCLF pour *plaque*, s'appuyant sur Schaffer Le Merdy pour qui le mot en FLOU pourrait être «un néologisme sémantique interne, créé par métonymie⁸ à partir du sens premier de *plaque* en FR : ‘feuille d'une matière rigide, formant une surface plate’». Les autres lexies de cette liste faisaient sans doute partie du français colonial et, en principe du moins, auraient pu arriver en Louisiane indépendamment des Antilles ; cependant, leur absence des français laurentien et acadien suggère que leur circulation était limitée au français parlé dans l'aire antillaise, renforçant la possibilité qu'ils soient arrivés en Louisiane de Saint-Domingue. C'est notamment le cas des mots d'origine non française faisant référence à la flore et la faune spécifiques à un climat tropical ou semi-tropical (par exemple *caïman*, *chadègue*, *gombo*, *pistache*) ou reflétant l'histoire esclavagiste des Antilles et de la Louisiane (par exemple *bossal*², *calinda*, *nèg(re)*).

-
7. Pour déterminer si un mot ou sens appartenait ou non aux français québécois ou acadiens, les auteurs du DEHCFL ont consulté les principales sources lexicographiques portant sur ces variétés, dont le FichierTLFQ, l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* (ALEC), Cormier (1999) et Massignon (1962).
 8. Comme le fait pertinemment remarquer un relecteur anonyme de ce texte, il s'agit plutôt d'une métaphore car la comparaison n'est pas basée sur une relation de contiguïté.

Tableau 2 – Mots et sens partagés par le FLOU, le HAI et d'autres créoles, à l'exclusion du français laurentien et acadien

Mot	Sens	Autres créoles qui partagent le mot et le(s) sens
ajoupa (n.)	'cabane, hutte grossière'	HAI, GUA, MAR, STL, DOM, GUY
avalasse (n.f.)	'averse, deluge, pluie forte'	LOU, HAI, GUA, MAR, DOM, REU, SEY
babiller (v.tr./intr.)	'gronder, réprimander' et 'grommeler, être de mauvaise humeur'	HAI, GUA, MAR, GUY
blague (n.f.)	'vessie'	LOU, HAI, GUA, (MAR), STL, DOM, GUY, REU, MAU, SEY
bossal¹ (adj. péj.)	'péquenaud, rustre'	LOU, HAI, GUA, STL
bossal² (n.m.)	'Africain asservi nouvellement débarqué dans la colonie'	LOU, HAI, GUA
bougre (n.m.)⁹	'homme, garçon, type, individu'	LOU, HAI, GUA, MAR, STL, DOM, GUY, KAR, REU, MAU, SEY
brème (n.m.)	'aubergine'	LOU (HAI, GUA, MAR, STL, DOM)
brigand (adj.)	'taquin, remuant' (se dit d'un enfant)	LOU, HAI, GUA, MAR, STL, DOM, GUY, REU, MAU, SEY
brigander (v.intr.)	'se conduire mal, être turbulent' (se dit d'un enfant)	LOU, HAI, GUA, MAR, REU
caïman (n.m.)	'alligator'	LOU, HAI, GUA, MAR, STL, GUY, MAU, SEY
calalou (n.m.)	'sorte de ragoût'	HAI, GUA, MAR, (STL), (GUY)
calinda (n.f.)	'danse d'origine africaine'	LOU, HAI, MAR, DOM, GUY
caouenne (n.f.)	'tortue'	LOU, HAI, GUA, STL, GUY
chadègue (n.f.)	'pamplemousse'	LOU, GUA, MAR, GUY
chevrette (n.f.)	'crevette'	LOU, HAI, GUA, MAR, GUY, STT, KAR, REU, MAU, SEY

9. Pour souligner le statut particulier de ce lexème en FLOU (et aussi dans le français et les créoles des Antilles) par rapport au français laurentien, Thibault (2015 : 165-166) note qu'il n'apparaît que 27 fois dans les plus de 400 000 fichiers du TLFQ, comparé à plus de 50 attestations dans les 200 pages du corpus d'Ancelet (1994) qu'il a dépouillé.

Mot	Sens	Autres créoles qui partagent le mot et le(s) sens
chiche (adj.)	‘avare’	LOU, HAI, GUA, MAR, STL, DOM, GUY
cléter (v.tr.)	‘fermer (une porte) à clef’	HAI, GUA
cocotte (n.f.)	‘sexe de la femme’	LOU, HAI, GUA, MAR, STL
congo (adj.)	‘rustre, sauvage’	HAI, GUA, GUY
dérangement (n.m.)	‘diarrhée’	LOU, HAI, GUA, MAU, SEY
entourage¹ (n.m.)	‘clos, clôture’	HAI, GUA, GUY, REU, MAU, SEY
entourage² (n.m.)	‘environs; voisinage’	HAI, GUA, GUY
giraumont (n.m.)	‘citrouille’	LOU, HAI, GUA, MAR, GUY, DOM, STL STH, STB, REU, MAU, ROD, SEY
giraumonade (n.f.)	‘dessert à base de purée de citrouille’	HAI, GUA, MAR
gombo (n.m.)	‘plante tropicale de la famille des malvacées’ (okra)	LOU, HAI, GUA, MAR, DOM, STL, STT
grègue (n.f.)	‘cafetière; filtre à café’	LOU, HAI, GUA, DOM, GUY, STT, REU, MAU, SEY
habitation (n.f.)	‘ferme, exploitation rurale’	LOU, HAI, GUA, STL, REU, MAU, SEY
macaque (n.m., parois f.)	‘singe’	LOU, HAI, GUA, MAR, STL, STT, STB
malnomé, mal en main, mal aux mains (n.m.)	‘euphorbe, plante appartenant au genre <i>Euphorbia’</i>	LOU, HAI, GUA, MAR, GUY
nanan¹ (nanane) (v.tr./intr.)	‘manger’	(LOU), HAI, GUA, MAR, (REU), (MAU), (SEY)
nanan² (nanane)¹⁰ (n.m.)	‘nourriture’	(LOU), HAI, GUA, (MAR), (STL), MAU

(suite)

10. Le mot *nanane* existe aussi en français du Québec, mais avec le sens plus restreint de ‘bonbon, friandise; sucreries’ (Poirier, 1998).

Tableau 2 – Mots et sens partagés par le FLOU, le HAI et d'autres créoles, à l'exclusion du français laurentien et acadien (suite)

Mot	Sens	Autres créoles qui partagent le mot et le(s) sens
nanan³ (n.m.)	'partie comestible d'une noix ou d'un fruit'	(LOU), HAI, GUA, STL, (GUY), STB
nèg(re) (appellatif)	'ami, pote' (terme d'affection)	LOU, HAI, GUA
Paix-toi! (interj.)	'Tais-toi!'	LOU, HAI, GUA, MAR, STL, DOM, GUY, STT, STB, MAU
pistache (n.f.)	'cacahuète, arachide'	LOU, HAI, GUA, MAU, SEY
placer (v.intr.)	'vivre en concubinage'	LOU, HAI, GUA
plaqué (n.f.)	'disque (de phonographe)	HAI, MAR (néo. indép.)
pobon (n.m.)	'bocal, flacon, jarre'	LOU, HAI, GUA, (STL), (DOM), KAR, MAU, SEY
propter (v.tr.)	'nettoyer'	HAI, GUA, MAR, STL, GUY, STT, STB, REU
qualité (n.m.) • toute qualité (de)	'toute sortes des'	LOU, HAI, GUA, MAR, STL, STB
ravet (n.m.)	'blatte d'Amérique, cafard'	LOU, HAI, GUA, MAR, STL, DOM, GUY, STT, KAR
taquer (v.tr.)	'fermer à l'aide d'un taquet, fermer à clef'	LOU, HAI, GUY, STL, REU, MAU, SEY
tourloulou, tourlourou, trouloulou (n.m.)	'espèce de crabe'	LOU, HAI, GUA, MAR, STL, REU, SEY

Guides des abréviations : CLOU = (le créole de) Louisiane, DOM = Dominique, GUA = Guadeloupe, GUY = Guyane, HAI = Haïti, KAR = Karipúna (Brésil), MAR = Martinique, MAU = Maurice, REU = Réunion, ROD = Rodrigues, SEY = Seychelles, STB = (le français de) Saint-Barthélemy, STL = Sainte-Lucie, STT = Saint-Thomas.

En plus de ces mots et sens partagés par le FLOU, le créole d'Haïti et d'autres créoles de la zone atlantique, la comparaison en a relevé 31 qui sont partagés seulement par le FLOU et Haïti (et éventuellement le MIS et un ou plusieurs créoles de l'océan Indien), à l'exclusion des autres créoles de l'Atlantique. Vu leur importance comme indices d'une influence du français et du créole de Saint-Domingue sur le FLOU, je les présente ci-dessous avec quelques détails tirés des articles du DEHCFL.

affaire *n.f. (pf.n.m.)* organes génitaux. Dans son article pour le DEHCFL, A. Valdman montre qu'en zone atlantique, ce n'est que le créole d'Haïti qui partage avec le FLOU l'emploi de ce type lexical en référence aux organes génitaux : *afè* 'privates [male/female genitals]', *ti afè* 'privates' (Valdman *et al.*, 2007). Dans l'océan Indien, il est attesté à la Réunion avec le sens de 'sexe de l'homme' (Carayol et Chaudenson, 1984-1996 : carte 95 point d'enquête 27). FEW *facère* 3, 349-50. (HAI, REU)

après *prép.* • **être après + infinitif** être en train de (construction pour exprimer l'aspect progressif). Cette construction est largement attestée dans des français régionaux tant en France qu'en Amérique du Nord, dont ceux du Québec et du Missouri avec lesquels le FLOU entretient des relations historiques étroites (Rézeau, 1984 : 42-43 ; Thibault, 2009 : 90-91 ; Poirier, 1927 ; Société du parler français au Canada, 1930 ; Dulong, 1989 ; Baronian, 2016 : 309 ; Dorrance, 1935). Le fait qu'il existe en FLOU est donc sans doute à attribuer, soit à l'apport d'autres français d'Amérique du Nord, soit à une source commune à ces variétés dans le français colonial. Cependant, si la fonction de cette construction est pareille dans ces différentes variétés, son statut ne l'est pas. En effet, Baronian (2016 : 309) note «une échelle de progression en amplitude de l'usage de ce marqueur : Acadie > Québec > Louisiane», et comme le fait remarquer K. Rottet dans le DEHCFL, ce n'est qu'en FLOU, CLOU, HAI et dans les créoles de l'océan Indien que son emploi est obligatoire pour marquer l'aspect progressif par opposition à l'aspect habituel¹¹. C'est donc le statut particulier de cette construction qui la relie à Haïti. FEW *ad pressum* 24, 178-79. (LOU, HAI, REU, MAU, SEY)

baroque *adj.* (sens fortement péjoratifs s'appliquant à des personnes :)
 1 bête, stupide 2 niais, sot. Si ces acceptations du mot en FLOU ne sont attestées nulle part ailleurs, selon A. Valdman, «[l]a dérive sémantique de *baroque* vers des connotations de plus en plus péjoratives qui lui fait prendre le sens de 'niais, sot' [...] serait déjà

11. Dans les créoles, le marqueur prend la forme *ap*, *ape*, ou *pe* et apparaît sans auxiliaire : CLOU *m ape manje* 'je suis en train de manger'. Mais comme l'observe Baronian (2016 : 309), il n'est pas rare de trouver des exemples d'*après* sans copule en FLOU («Les enfants après jouer dehors»), ce qui «marque un niveau de grammaticalisation plus avancé, typique d'une haute fréquence d'usage».

présente dans le français colonial» (DEHCFL), car en HAI Valdman *et al.* (2007) relèvent les acceptations de ‘grossier, vulgaire’ et ‘mal soigné, négligé’, toutes deux pouvant s’appliquer à des êtres humains comme en FLOU. FEW *perle* 21, 541b-542a. (HAI)

bossal *n.m.* licou, muselière. Selon le DEHCFL, «[c]e nom d’origine espagnole témoigne du contact entre colons français et espagnols dans la zone atlantique. Inattesté dans l’aire galloromane et au Canada, il est largement répandu en Louisiane francophone avec le sens de ‘licou, muselière’», mais Lavaud-Grassin (1988) le relève avec celui de ‘personne noire’ et, selon Read (1963), au temps de l’esclavage il s’employait à La Nouvelle-Orléans en référence à un «Africain asservi nouvellement débarqué en Louisiane», acceptation proche de celle relevée par Faine (1936) en Haïti pour *bossale* employé comme adjectif (‘terme appliqué aux nègres nouvellement importés, signifie novice inexpérimenté’) et par Germain (1980) aux Antilles pour *bossal* en tant que nom («Nègre importé par rapport au nègre né dans le pays. Il ne sait pas encore parler créole»). En dehors de la Louisiane, Haïti est la seule région francophone ou créolophone à attester des sens de *bossal* ayant un rapport avec un harnais : ‘bride’, ‘œillères’ (Valdman *et al.*, 2007). Absent du FEW. De l’espagnol *bozal* (Bollée, Fattier et Neumann-Holzschuh, 2017). (LOU, HAI)

Bouki *n.prop.* Compère Bouki, personnage des contes folkloriques louisianais qui est la contrepartie de Lapin et se fait régulièrement avoir par lui. Ce mot vient du wolof *buki* ‘hyène’ (Baker, 1993 : 149). L’hyène étant inconnue aux Amériques, le sens de *Bouki* en Louisiane est flou et variable. Il est tantôt glosé comme ‘hyène’ (Valdman *et al.*, 1998 ; Lavaud-Grassin, 1988), tantôt comme ‘singe’ (Pellerin, 1937), tantôt comme ‘renard’ (Durand, 1930 ; De Blanc, 1935). Cependant si le sens de ‘hyène’ est relevé par des auteurs qui connaissent l’étymologie wolof du mot *bouki*, ce sens n’est généralement pas donné par les locuteurs du FLOU et du CLOU, qui l’ignorent dans leur grande majorité. Le personnage de Bouki se trouve également dans les contes en français du Missouri où, contrairement aux contes louisianais, le mot apparaît en tant que nom commun accompagné d’un article défini ou indéfini aussi bien que comme nom propre sans article («I’ nn’avait ein bouki qui s’prom’nait...», «Bouki était après jouer dans l’sable»)

[Carrière, 1937 : 23-24]). La présence des contes de Bouki et Lapin dans le Missouri s'expliquerait par le contact régulier qu'il y avait autrefois entre cette région et la Louisiane. En HAI, *Bouki* est un «héros de contes populaires un peu niais» (Peleman, 1976) et, selon Valdman *et al.* (2007), également «foolish and greedy». Le mot est attesté aussi en GUY, mais avec le sens de ‘personne qui travaille pour le compte d’autres personnes et est considérée un peu comme un esclave’ (Tchang, 1983, cité dans Bollée, Fattier et Neumann-Holzschuh, 2017) et pas comme personnage de contes. Absent du FEW ; du wolof *bukki* ‘hyène’ (Bollée, Fattier et Neumann-Holzschuh, 2017). (LOU, MIS, HAI)

bourlinguer *v.tr.* réprimander, gronder. À part le FLOU, ce n'est que le HAI qui affiche *boulingé* avec le sens de ‘réprimander, reprendre’ (Peleman, 1976). Le FLOU connaît également le substantif *bourlingue* avec l’acception de ‘réprimande, gronderie’ ainsi que celles de ‘gifle, claqué, correction’ et ‘mauvais traitement, outrage, abus’. FEW **bowl-linen* 1, 477a-b ; peut-être *bowline* FEW 15/1, 231a.

bourrer *v.tr.* rembourrer. C'est un mot polysémique dont le sens de ‘empailler’ est partagé par le français laurentien (Dulong, 1989) et celui de ‘farcir’ par cette variété ainsi que par le CLOU (Dulong, 1989 ; Valdman *et al.*, 1998). Quant à l’acception de ‘rembourrer’, elle n'est relevée en dehors du FLOU que dans les créoles de Louisiane, d’Haïti et de Maurice : CLOU *chèj boure* (Valdman *et al.*, 1998), HAI « *L ap boure matla a ak koton. She's stuffing the mattress with coton* », « *chèz boure, fotèy boure* » (Valdman *et al.*, 2007 ; voir aussi Peleman, 1976). FEW *burra* 1, 641b. (LOU, HAI, MAU)

brindezingues *n.pl.* • **être dans les brindezingues** être de mauvaise humeur. En créole d’Haïti, la locution *an brennzung/brenzeng* signifie ‘être en colère/de mauvaise humeur’ : « *Patwon an an brenzung, travay la mal fêt. The boss is annoyed, the job is badly done* » (Valdman *et al.*, 2007). FEW *bring dirs* 15/1, 288a. (HAI)

cachimbo *n.m.* pipe (généralement en grès ou en glaise) Ailleurs qu'en FLOU, ce type lexical n'est relevé avec ce sens que dans quelques régions de France, dont les villes côtières du Havre (*cachimbot* ‘vieille pipe dont le tuyau est cassé’) et de Nice (*cachimbau* ‘pipe ornée de figures’) (FEW 20, 64b) et dans les créoles de Louisiane

et d'Haïti ; pour le HAI Valdman *et al.* (2007) recensent les variantes *kachimbo*, *katchimbo*, *kachimo*, *kachim* ‘clay [smoking] pipe’. *Kachimbo* est également relevé en GUA par Poulet, Telchid et Montbrand (1984), mais en référence au cachibou, une ‘plante qui servait à tresser les panier caraïbes’ (*Asplundia insignis*). D’origine bantoue – *kixima* signifie ‘pipe’ en kimbundu (FEW 20, 64b, DECA II) –, le mot aurait été «[e]mprunté par les Portugais vers le milieu du 17^e siècle sous la forme de *cachimbo*» et, par la suite, «diffusé dans la Caraïbe et adopté par l’espagnol utilisé dans cette région» (A. Valdman dans le DEHCFL). Pour ce dernier auteur, «étant donné sa présence [=la présence de ce type lexical] en France et aux Antilles françaises, il est fort possible que pour le français de Louisiane, il s’agisse d’une survivance du français colonial plutôt que d’un emprunt direct à l’espagnol. Par ailleurs, sa forme le plus anciennement citée par la source la plus fiable (Ditchy, 1932), note la graphie *cachembeau*, ce qui renforce cette hypothèse» (DEHCFL)¹². FEW *kixima* 20, 64b. (LOU, HAI)

ceinture *n.f.* • **à/en pleine ceinture** en stade de grossesse avancé. Selon le FEW (2, 677B), la locution *grosse à pleine ceinture* ‘dans un état de grossesse avancée’ n’est attestée en FR que depuis 1878, et de nos jours le *Grand Robert* la qualifie de familière et vieillie. Toutefois sa présence en FLOU ainsi que dans trois créoles indique que son usage remonte en toute probabilité au moins jusqu’à la période coloniale. Dans l’océan Indien elle est relevée en REU par Carayol et Chaudenson (1984-1996 : notice de la carte 397) («fam la na la plen sētir ‘cette femme attend un enfant’») et en SEY par le glossaire de d’Offay et Lionnet (1982) (*plen sētir* ‘enceinte’), alors que dans la zone atlantique elle n’est recensée qu’en HAI par Valdman *et al.* (2007) (*an plēnsenti/an plenn senti* ‘pregnant in an advanced state’). Selon A. Valdman, «[c]ette large distribution géographique suggère qu’il s’agit là de la conservation en FLOU d’un trait linguistique original de l’Hexagone et véhiculé par le français colonial» (DEHCFL). On peut également souligner le fait que, dans la zone atlantique, cette locution n’est partagée que par le FLOU et le HAI, ce

12. Un lecteur anonyme de ce texte observe que, si la forme du HAI *katchimbo*, avec l’affriquée [ʃ], pourrait venir de l’espagnol, celles présentant la fricative [ʃ], représentée par la graphie *ch*, viennent du portugais.

qui renforce la possibilité qu'elle ait été importée en Louisiane à partir de Saint-Domingue. FEW *cinctūra* 2, 677a, b. (HAI, REU, SEY)

chabraise *n.f.* toute chose vieille ou en mauvais état. En créole d'Haïti *chabrac* est relevé avec le sens de 'couverture pour une selle de cheval' par Valdman *et al.* (2007) et Fattier (1998 : carte 1509) ainsi que par Valdman *et al.* (2007) avec celui de 'vêtement de mauvaise qualité'. En français de France le mot peut s'appliquer à des personnes – le *Trésor de la langue française* relève les acceptations de 'vieille peau (en parlant d'une personne)', 'femme de mœurs légères', 'femme désagréable, ou excentrique, ou déséquilibrée' –, mais selon Chauveau ces emplois ne sont pas attestés avant le milieu du 19^e siècle (Bollée, 2017). D'après A. Valdman, « [c]ela suggère que les attestations haïtiennes et louisianaises qui portent sur des choses reflèteraient la préservation de stades antérieurs de l'évolution sémantique de ce nom » (DEHCFL). FEW *schabraise* 17, 21b. (HAI)

charrer (char) *v.intr.* causer, converser, jaser. Ce mot d'origine normande (FEW 13/2, 362a) est également attesté en CLOU, MIS et HAI. Dans cette dernière langue, il est relevé par Faine (1936) avec le sens de 'babiller, jaser, plaisanter'; par Valdman *et al.* (2007) qui notent en plus de *chare* les variantes *charante*, *chawaye* avec les sens de 'to tease s.o. by mimicking' et 'to imitate [the way s.o. speaks]', *ape*, *mimic*'; et par Fattier (1998 : carte 1373), sous la forme *charye*, avec le sens de 'singer'. FEW *tšarr-* 13/2, 362a,b. (LOU, MIS, HAI)

coffrer *v.tr.* blesser, frapper. Comme le note A. Valdman dans son entrée pour *coffrer* dans le DEHCFL, en dehors de la Louisiane, ce verbe n'est relevé avec des sens se rapprochant de celui de 'blesser, frapper' qu'en HAI : 'écraser, faire tomber'; 'porter des coups, tabasser' (Valdman *et al.*, 2007). FEW *cɔphnɪs* 2, 1253a. (HAI)

congo (kongo) *n.m.* danse pratiquée autrefois par les Afro-Louisianais. Ce mot polysémique est relevé avec d'autres sens dans plusieurs créoles (GUA, MAR, GUY), mais ce n'est que dans ceux de Louisiane et d'Haïti qu'il peut, tout comme en FLOU, désigner un type de danse. Dans le créole d'Haïti, Valdman *et al.* (2007) relèvent plusieurs sens de *Kongo* liés au vaudou, dont 'important

voodoo rite' et 'voodoo dance of minimal foot movement but with sudden violent turns'. Si aucune des sources lexicographiques pour le FLOU ou le CLOU ne précise que la danse désignée par le mot *congo/kongo* est liée au vaudou, ce lien ressort clairement des seuls exemples contextuels du mot dont nous disposons, qui sont écrits en CLOU. Ils proviennent d'un poème publié en 1880 par E. Junius, le pseudonyme du prêtre écrivain Adrien Rouquette, qui se moque de l'écrivain George Washington Cable, présenté comme un pratiquant du vaudou qui danse avec «la reine du vaudou» Marie Laveau: «Li té dansé Kongo / Avek Mari Lavo [...] Alon dansé Kongo / Épi crié, bravo ! [...] Bravo pour li, [...] Ki konin tou gri-gri [...] 'Il dansait le Congo / Avec Marie Laveau / Bravo ! Bravo pour lui / Qui sait tous les sortilèges'» (Junius, 1880: 23-24). FEW: *congo* comme nom d'une danse est mentionné dans l'article **danse; danser** 22/1. (LOU, HAI)

coquin, -e n. • un(e) coquin(e) de X un(e) X énorme. Ce type lexical est présent en FLOU, en CLOU, et dans plusieurs créoles de l'Atlantique et de l'océan Indien portant des sens en lien avec le vol et la tricherie. Ce n'est toutefois qu'en FLOU, CLOU, et HAI qu'il est employé pour indiquer la grande taille: HAI «Lòt jou m wè yon kokenn koulèv 'L'autre jour j'ai vu un énorme serpent'». Dans ce dernier créole *kokenn* (variante *kokennchenn*) signifie également 'remarquable' et 'exceptionnel, mémorable' (Valdman *et al.*, 2007). FEW *kök* 2, 862b-863. (LOU, HAI)

couche-couche (couche couche, couchecouche) n.f. mets de farine de maïs servi au petit-déjeuner, parfois aussi au repas du soir, le plus souvent sous forme de bouillie frite, mangée avec du lait, du lait caillé ou du café, et souvent sucrée avec du sucre ou du sirop. La Louisiane et Haïti sont les seules régions francophones et créolophones à connaître *couche-couche / kouchkouch* en référence à un plat à base de maïs pilé. Le mot est attesté pour la première fois en Louisiane, sous la forme *couscou*, par Le Page du Pratz:

Pour nourrir vos Negres plus doucement, il leur faut donner toutes les semaines une petite quantité de sel & des herbes de votre jardin pour rendre leur Couscou plus mangeable. [...] Le Couscou est une graine qu'il [sic] font avec de la Farine de Riz ou de Mahis, qui est bonne & trempe bien dans le bouillon (1758: 351).

Pour ce qui est de Saint-Domingue, Ducœurjoly souligne le rôle des Sénégalaïses dans la confection de ce qu'il appelle le *couchcouche*:

COUCHCOUCH, s.m. mets fait avec de la farine de maïs, ou blé d'Inde, qu'on a fait tremper et pilier, et qu'on cuit ensuite au bain-marie, les Négresses sénégalaïses, sont celles qui en font de meilleur (Ducœurjoly, 1802, vol. 2 : 306).

Si la mention de *couscou* par Le Page du Pratz montre l'existence du type lexical en Louisiane dès la première moitié du 18^e siècle, il est possible, en vue du témoignage de Ducœurjoly ci-haut, que le mot ait été réintroduit plus tard en Louisiane, sous la forme de [kuʃkus], à partir de Saint-Domingue. FEW ***kuskus*** 19, 100a. (LOU, HAI)

coupdepiéter (coudpiéter, coutpiéter) *v.tr.*: donner un coup de pied à.

Le créole d'Haïti est seul à partager ce verbe avec le FLOU et le CLOU. Absent du FEW ; du créole haïtien ***koudpyete***. (LOU, HAI)

crotté, -e *adj.* **1** crépu (surtout concernant les cheveux) **2** en désordre, ébouriffé, emmêlé. En HAI, Valdman *et al.* (2007) relèvent ce type lexical, sous la forme *kwot*, avec les mêmes sens qu'en FLOU : « **1** kinky [hair] *Tèt li kwòt*. Her hair is kinky. **2** uncombed, ill-kempt, dirty [hair] *M pa ka soti ak tèt mwen kwòt konsa*. I can't go out with my hair uncombed like that ». FEW ***krotta** 16,408a. (LOU, HAI)

escalin [ɛskalɛ] *n.m.* ancienne pièce de monnaie valant 12 cents et demi.

Aujourd'hui, le mot *escalin* ne s'emploie en FLOU et en CLOU que dans l'expression *six escalins* '75 cents'. D'origine néerlandaise (FEW 17, 31b), le mot est déjà relevé en ancien français sous la forme *eskallin* signifiant 'monnaie d'argent' (FEW 17, 32a). Selon Read (1963), toutefois, il doit sa présence en Louisiane à l'influence de l'espagnol, qui l'avait emprunté au français. Si cette hypothèse est probablement la bonne, le fait que le mot est également attesté en HAI, sous la forme *kalen* et avec le sens de 'ancienne monnaie valant le quart d'une piastre' (Valdman *et al.*, 2007), soulève la possibilité qu'il ait été importé en Louisiane à partir de Saint-Domingue. FEW ***schellinc/schilling*** (néerlandais) 17, 31b-32a. (LOU, MIS, HAI)

faille *adj.* faible. Ce type lexical est attesté en français acadien avec le même sens qu'en FLOU et des sens proches de celui-ci, mais seulement sous la forme dissyllabique *failli, -e*: 'maladif, sans apparente santé, chétif' et 'mauvais' selon Cormier (1999); 'faible,

maladif, à qui manque la santé' aux Îles-de-la-Madeleine selon Naud (1998); 'faible, chétif, dont la santé décline' selon Poirier (1927). Si la forme monosyllabique est attestée dans les créoles de l'océan Indien, dans la zone atlantique ce n'est qu'en HAI qu'on relève la forme monosyllabique *fay* portant le sens de 'chétif, faible, délicat; défaillant, étourdi': «*Jan li fay la, ou kwè li ka kenbe yon maladi serye. The way he's frail, he must be getting a serious illness*» (Valdman *et al.*, 2007). FEW *fallère* 3, 387a, b. (HAI, REU, MAU, SEY)

gaïne, gaïme [gain, gajim] *n.f.* coq de combat. Comme l'explique K. Rottet dans son article du DEHCFL consacré à ce type lexical, alors que les variantes dissyllabiques représentées ici ont probablement comme étymon le latin *gallina*¹³, il existe aussi en FLOU et en CLOU ainsi que dans plusieurs autres créoles de l'Atlantique une forme monosyllabique ayant le même sens mais provenant de l'anglais *game* (*cock*): HAI *kòk gim/jim/jèm* (Valdman *et al.*, 2007) et *poul djim* 'variété de poule' (Fattier, 1998 : carte 1278/N6), GUA *kòk gyenm* (Pouillet, Telchid et Montbrand, 1994; Ludwig *et al.*, 1990), MAR *kòk genm, poul genm* (Jourdain, 1956), GUY *pouldjenm* (Barthèlemi, 2007); on trouve aussi en français de Saint-Barthélemy *coq guième* (Lefèvre, s.d. : 201). Cependant, en plus de *kòk gim/jim/jèm*, le HAI tout comme le FLOU et le CLOU affichent une forme bisyllabique *gadjin* 'fighting cock having two or more colors' (Valdman *et al.*, 2007; Fattier, 1998 : carte 1278/N6), que K. Rottet rattache aussi à *gallina*. Sur la carte 1278 de Fattier (1998), ce type lexical n'est relevé qu'à deux points d'enquête, les deux situés dans le nord du pays: *kòk gadjim* à Saint-Louis-du-Nord (N1) et *gadjin* à Dessalines (N6). Comme dans le cas d'*escalin*, dans l'état actuel de nos connaissances il n'est pas possible, pour expliquer le fait que le FLOU et le HAI partagent ce type lexical, de trancher en faveur d'une influence espagnole indépendante dans chacune de ces anciennes colonies, ou plutôt de l'importation du type *gallina* en Louisiane par des immigrés de Saint-Domingue. FEW *gallina* 4, 38. (LOU, HAI)

13. Si le mot latin représente l'étymon lointain du lexème, l'étymon proche est plutôt l'espagnol *gallina*. Je remercie un relecteur anonyme pour cette précision.

îlet *n.m.* pâté de maisons entre quatre rues. Dans le français d'Haïti, Pompilus (1961 : 152) relève *îlet* avec le même sens qu'en FLOU : 'groupe de maisons entouré de rues'. A. Valdman conclut ainsi son article pour ce mot dans le DEHCLF : « Sans doute véhiculé par le français colonial puisqu'il existait en moyen français, il reste à découvrir s'il a été transmis directement en Louisiane, la seule variété de français nord-américaine où il est attesté, ou s'il y est parvenu par l'intermédiaire du français ou du créole de St-Domingue ». FEW *insula* 4, 728b-730b. (HAI)

macorner (amacorner, mancorner, mencormer, marconer) *I v.tr.*
1 réunir deux bêtes de trait (par les cornes) **2** assembler, lier deux choses ensemble **II v.intr.** vivre en concubinage **III se macorner v.pron.** vivre en concubinage. En créole d'Haïti, Valdman *et al.* (2007) relèvent quatre sens du verbe *makònèn* (*makonnen*), dont trois se rapprochent de ceux du FLOU ci-dessus : 'attacher, lier, accoupler'; 'atteler'; 'être ensemble'. L'auteur de l'article du DEHCFL pour ce mot, A. Valdman, est d'avis qu'il a été importé en Louisiane à partir de Saint-Domingue avec certains de ses sens actuels, qui auraient connu une évolution dans le contexte louisianais :

Il est peu probable que toutes les acceptations de ces lexèmes existaient lors de la période coloniale. Par ailleurs, il est probable que seulement certaines d'entre elles furent exportées de St-Domingue à la Louisiane lorsque existaient des contacts entre les deux régions. Par la suite, après leur implantation en Louisiane, celles-ci auraient subi des modifications, par exemple, l'acceptation de 'être ensemble' (au sujet d'une femme et un homme) prit celle d'«être ensemble en concubinage», la plus fréquente actuellement en FLOU.

Absent du FEW ; de l'espagnol *mancornar*. (HAI)

ouanga (wanga) *n.m.* envoûtement, sort ; charme, fétiche, gris-gris

ouangateur, -euse *n.* jeteur/jeteuse de sort

Attesté en créole d'Haïti sous les formes *wanga* 'amulette, charme, sortilège' et *wangatè*, *wangatèz* 'celui, celle qui pratique le *wanga*' (Valdman *et al.*, 2007), ce type lexical et ses dérivés ont en toute probabilité été importés en Louisiane à partir de Saint-Domingue, comme le soutient A. Valdman dans son article du DEHCFL. Absent

du FEW ; du kikongo ***mbwāga*** (Bollée, Fattier et Neumann-Holzschuh, 2017). (LOU, HAI)

singo [singo] *v.intr.* sommeiller, s'assoupir. *Singo* est attesté en créole d'Haïti avec l'acception de 'sommeiller, dodeliner de la tête' (Valdman *et al.*, 2007). Pour ce qui est de son origine, Bollée, Fattier et Neumann-Holzschuh (2017) offrent deux possibilités, le reliant soit à l'espagnol *sueño* 'sommeil, somme, rêve' (Fattier, 1998, vol. 1 : 219), soit, citant Laman (1936), au kikongo *singila* relatif de *singa* 's'assoupir ; s'asseoir endormi ou dormir en s'assoupissant'. Fattier (1998) précise que *singo* 'sommeiller' n'est attesté que dans le Nord d'Haïti (vol. 1 : 219 ; vol. 3 : carte 489). Absent du FEW ; origine africaine possible, kikongo ***singila***. (LOU, HAI)

suce-fleur (suce-fleurs) *n.m.* 1 colibri, oiseau-mouche ; oiseau de très petite taille et au plumage éclatant, originaire des Amériques, appartenant à l'une des nombreuses espèces qui constituent la famille des trochilidés (*Trochilidae*). À part en FLOU, ce type lexical n'est relevé qu'en CLOU et, sous les formes *sousafle*, *sousafle*, en HAI (Valdman *et al.*, 2007). FEW ****sūctiare*** 12, 389b. (LOU, MIS, HAI)

tasso (tasseau) *n.m.* viande séchée et coupée en lanières •**maigre comme un tasseau (tasso)** très maigre. En HAI comme en FLOU, *taso* est attesté avec l'acception de 'viande séchée' (Faine, 1936 ; Fattier, 1998 : carte 969 ; Peleman, 1976 ; Valdman *et al.*, 2007) et *mèg kou taso* avec celle de 'very skinny, bony, thin as a leaf' (Valdman *et al.*, 2007). Absent du FEW ; de l'espagnol ***tasajo*** (Bollée, Fattier et Neumann-Holzschuh, 2017). (LOU, HAI)

tchampouras (tchampourra), (champouras, champoura, champourra ; tchamboura, chambouhourra) *n.m.* mélange de boissons diverses comportant du café, de l'alcool et souvent du sucre et du lait. Ce type lexical est plus largement attesté en FLOU avec les acceptions de 'occasion festive, joyeuse et enthousiaste', 'grand bruit, tapage, tumulte, vacarme' et 'désordre' ; l'acception de 'racaille' est également recensée par un seul auteur (Phillips, 1935, 1936). Mais c'est l'acception renvoyant à un mélange de boissons, relevée par deux sources (Ditchy, 1932 ; Griotet, 1986), qui nous intéresse ici car Valdman *et al.* (2007) recensent *chanpoura* avec la même acception en créole haïtien. Absent du FEW ***café*** 21, 499a, b ; origine

incertaine mais peut-être de l'espagnol américain *champurrado* (Bollée, Fattier et Neumann-Holzschuh, 2017). (HAI)

tocaille (tocail, toquaille, toquail) *n. m./f.* homonyme (personne qui porte le même prénom). Ce type lexical, qui selon Faine (1936) provient de l'espagnol *tocayo*, est également relevé en Haïti par cette source ainsi que par Peleman (1976) et Valdman *et al.* (2007). Dans son article pour *tocaille* dans le DEHCLF, A. Valdman propose deux hypothèses pour expliquer sa présence en FLOU :

Son attestation en créole haïtien suggère que *tocaille* a été transmis en Louisiane à partir de St-Domingue lors de la période coloniale. Il est toutefois notable que le terme n'existe guère en créole louisianais, ce qui suggère que l'on pourrait avoir affaire à deux voies d'entrée, l'espagnol dominicain pour le créole haïtien, et l'espagnol colonial louisianais pour le FLOU.

Absent du FEW ; de l'espagnol *tocayo* (Bollée, Fattier et Neumann-Holzschuh, 2017) (HAI)

tierçon, tierson (tiercent, cairson, querçon) *n.m.* petit tonneau contenant un tiers de cent gallons. En créole haïtien Valdman *et al.* (2007) relèvent *tyèsən* avec l'acception de ‘tierce, half-cask (about 42 gallons)’, alors que Fattier (1998) relève cette forme ainsi que les variantes *tyèsə*, *kèsə* désignant un récipient en bois (vol. 2 : 645 ; carte 1467). FEW *tertiis* 13/1, 268b. (HAI, REU)

Avant de clore cette partie de l'étude, il convient d'évoquer un trait phonologique pour lequel Baronian (2016) propose deux sources possibles, l'une québécoise et l'autre haïtienne. Il s'agit de l'assibilation des occlusives /t/, /d/ devant les voyelles fermées /i/, /y/ et les semi-voyelles /j/, /ɥ/, bien attestée dans le français des paroisses Évangéline et Livingston (Klingler et Lyche, 2012, ; Loupe 1932) et sporadiquement ailleurs en Louisiane, et également attesté en CLOU (Neumann, 1985b : 90). Grâce aux travaux de Baronian (2005, 2016), nous savons que le CLOU a exercé une certaine influence sur le FLOU, y compris dans la paroisse Évangéline où le créole n'est pas parlé aujourd'hui ; il n'est donc pas à exclure que ce trait du FLOU provienne du HAI par l'intermédiaire du CLOU. Cependant, nous savons que des personnes venues du Québec ont participé au peuplement de la région où est située aujourd'hui la paroisse Évangéline, et Baronian (2016) a relevé plusieurs

autres traits linguistiques reliant le français de cette paroisse à celui du Québec, dont des adjectifs qui forment leur féminin en ajoutant un -[t] (*mûrte, jolite, noirte, meilleureute*) et les mots *babiche* et *mitasse*. Par ailleurs, pour ce qui est de la paroisse Livingston, la présence du CLOU n'y a jamais été attestée, à ma connaissance. Pour ces raisons, je trouve plus convaincante l'hypothèse d'une origine québécoise de l'assibilation attestée dans ces deux paroisses.

5. LIEN PARTICULIER ENTRE LA LOUISIANE ET LE NORD D'HAÏTI ?

Comme dernier volet de cette comparaison lexicale, je me propose d'examiner si les résultats rejoignent une convergence d'autres faits historiques et linguistiques qui laissent soupçonner une influence particulièrement forte du nord de l'ancienne colonie de Saint-Domingue sur la Louisiane. On notera que le Cap-Français, ville située sur la côte nord du pays et qui porte aujourd'hui le nom de Cap-Haïtien, revient à plusieurs reprises dans les témoignages historiques de contacts avec la Louisiane cités ci-dessus : Debien et Le Gardeur (1992) précisent que c'était au Cap-Français que les marchands de La Nouvelle-Orléans se rendaient pour acheter leurs produits, et c'est par cette ville que, selon Le Page du Pratz (1758), tous les vaisseaux français passaient en route vers la Louisiane. Par ailleurs, sans que l'on dispose de chiffres exacts, nous savons que bien des immigrés de Saint-Domingue qui sont venus en Louisiane entre 1791 et 1810 étaient originaires du Cap-Français ou s'étaient installés dans cette ville après y avoir immigré de France (Debien et Le Gardeur, 1992).

Dans le domaine linguistique, on relève en CLOU deux structures possessives qui proviennent en toute probabilité du créole de Saint-Domingue : celui de type N + à Pronom d'une part, et d'autre part le pronom possessif et le déterminant possessif emphatique formés à l'aide de *tchenn* [tʃɛn], *kenn* [kɛn] (<*tien, tienne*>). Dans sa brève description du CLOU publiée en 1880, Mercier explique que «[d]ans le dialecte louisianais on se sert aussi du datif pour exprimer la possession : *ziés à moin* mes yeux ; *tchor à li* son cœur», précisant que «[n]ous devons cette manière de parler aux émigrés de St-Domingue» (Mercier, 1880 : 381). En effet, si cette structure n'est plus attestée de nos jours en CLOU, qui fait précéder le possédé par un déterminant possessif comme en français (*mo cha* 'ma voiture', *to gason* 'ton fils'), elle est bien

documentée dans le Nord d'Haïti depuis le début du 19^e siècle. Dans un document de 1802 affiché à Cap-Français, Valdman (1977: 114) relève *liberté à yo* 'leur liberté' et *proclamation à li* 'sa proclamation', et de nos jours Fattier (1998: carte 1983) relève des exemples tels que *chat an m* 'mon chat', *zanmi an m(wen)* 'mes amis'¹⁴ clairement limités au nord du pays.

Le pronom possessif en *tchenn*, *kenn*, typique du CLOU aujourd'hui, entre dans deux types de structure : (1) Déterminant Possessif + *tchenn*, *kenn* (***Mokenn*** *kouri laba pou èt ave sokenn* 'La mienne [= ma mère] y est allée pour être avec la sienne [= sa mère]' [Klingler, 2003: 213]¹⁵), et (2) *tchenn*, *kenn* + possesseur (***kenn*** *docteur* 'celui du docteur', *Se kèn mo sè* 'C'est celui de ma sœur' [Klingler, 2003: 215]). Le créole d'Haïti est le seul créole français à connaître une structure analogue, *kin/kèn + a + Prenom*, qui coexiste avec la structure plus typique *pa (+ a) + Prenom* et dont la distribution géographique se limite aussi au nord du pays : *Se kin an mwen* 'C'est le mien/la mienne'; *chat kin an mwen* 'mon chat' (Fattier, 1998: carte 2007). Ces deux structures possessives, si elles concernent le créole et non pas le français de Louisiane, constituent néanmoins de fortes indications d'une influence linguistique particulière du nord de Saint-Domingue sur la Louisiane.

Parmi la liste de mots et sens partagés par le FLOU et le HAI à l'exclusion des autres créoles de la zone atlantique, il y en a deux qui, selon les données finement localisées de Fattier (1998), ne sont attestés que dans le Nord d'Haïti : *gaïne/gaïme* (*gadjin/gadjim* en HAI) 'coq de combat', mot dont les formes dissyllabiques, comme expliqué ci-dessus, ne sont relevées que dans deux points d'enquête de Fattier (1998: carte 1278), tous deux situés dans le Nord; et *singo* 'sommeiller' (Fattier, 1998, vol. 1: 219; Fattier, 1998, vol. 3: carte 489). Si ce total de deux mots semble peu sur une liste de 31, lorsqu'on considère que la plus grande partie du lexique du HAI n'est pas limitée à une région particulière mais connaît une distribution plus générale à travers le pays, on peut tout de même y voir encore un indice d'une relation particulièrement étroite entre le nord de Saint-Domingue (Haïti) et la Louisiane, s'ajoutant aux faits historiques et aux structures grammaticales que l'on vient de

14. Voir aussi Valdman (1978: 196).

15. Cette forme sert également de déterminant possessif emphatique : *Sa se totchenn louvraj* 'C'est ton job (à toi)' (Klingler, 2003: 188).

passer en revue. Je ne fais ici qu'évoquer cette possibilité, que de futures recherches historiques et linguistiques viendront peut-être confirmer ou, au contraire, mettre en doute.

6. CONCLUSION

Mon objectif ici a été d'explorer ce que les articles du DEHCFL peuvent nous enseigner sur la part de son lexique que le FLOU doit aux contacts historiques entre la Louisiane et l'ancienne colonie de Saint-Domingue. Mon analyse des quelque 600 articles du DEHCFL a relevé 75 mots ou sens du FLOU partagés avec le créole ou le français d'Haïti à l'exclusion des français laurentien et acadien, dont 31 qui ne sont attestés dans aucun autre créole de la zone atlantique. En plus de confirmer la participation de la Louisiane à la sphère historique, culturelle et linguistique des Antilles qu'ont soulignée d'autres chercheurs avant moi, ces résultats viennent conforter l'hypothèse, également formulée par d'autres chercheurs, dont Thibault (2015 : 163-164 ; 2016 : 272), que cette participation est avant tout le fruit des liens entre la Louisiane et Saint-Domingue, comme on pourrait s'y attendre en vue de la documentation historique, qui comporte peu de traces de contacts directs entre la Louisiane et d'autres régions des Antilles. Par ailleurs, deux mots de cette liste, n'étant attestés en Haïti que dans la région du Nord, viennent s'ajouter à d'autres faits historiques et linguistiques qui semblent indiquer un rôle particulièrement important de cette région dans les contacts avec la Louisiane.

RÉFÉRENCES

- ALEC = Dulong, Gaston et Gaston Bergeron (1980), *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines : atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Gouvernement du Québec et Office de la langue française, 10 volumes.
- Ancelet, Barry Jean (1994), *Cajun and Creole Folktales : The Oral Tradition of South Louisiana*, Jackson, University Press of Mississippi.
- Baker, Philip (1993), «Assessing the African contribution to French-based creoles», dans Salikoko S. Mufwene (dir.), *Africanisms in Afro-American Language Varieties*, Athènes, University of Georgia Press, p. 123-155.
- Baronian, Luc (2016), «Au carrefour des Amériques françaises : enquête sur les sources linguistiques du français louisianais», dans Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec (dir.), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Les Voies du français, p. 295-318.

- Baronian, Luc (2005), «Une influence probable du créole louisianais sur le français cadien», *La linguistique*, vol. 41, n° 1, p. 133-140.
- Barthèlemi, Georges (2007), *Dictionnaire créole guyanais-français*, Matoury, Ibis Rouge.
- Bollée, Annegret (1993-2007), *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'océan Indien. Première partie. Mots d'origine française*, Hamburg, Buske, 4 volumes.
- Bollée, Annegret, Dominique Fattier et Ingrid Neumann-Holzschuh (dir.) (2018), *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique. Première partie : Mots d'origine française*, Hamburg, Buske, 3 volumes.
- Bollée, Annegret, Dominique Fattier et Ingrid Neumann-Holzschuh (dir.) (2017), *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique. Deuxième partie : Mots d'origine non française ou inconnue*, Hamburg, Buske.
- Brasseaux, Carl A. (2005), *French, Cajun, Creole, Houma : A Primer On Franco-phone Louisiana*, Bâton Rouge, Louisiana State University Press.
- Brasseaux, Carl A. et Glenn R. Conrad (1992a), «Introduction», dans Carl A. Brasseaux et Glenn R. Conrad (dir.), *The Road to Louisiana : The Saint-Domingue Refugees 1792-1809*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana, p. vii-xviii.
- Brasseaux, Carl A. et Glenn R. Conrad (dir.) (1992b), *The Road to Louisiana : The Saint-Domingue Refugees 1792-1809*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana.
- Carayol, Michel et Robert Chaudenson (1984-1996), *Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion*, Paris, Éditions du CNRS, 3 volumes.
- Carrière, Joseph Médard (1937), *Tales From the French Folk-Lore of Missouri*, Evanston, Northwestern University.
- Chaudenson, Robert (1974), *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Honoré Champion.
- Cormier, Yves (1999), *Dictionnaire du français acadien*, Québec, Fides.
- Debien, Gabriel et René Le Gardeur (1992), «The Saint-Domingue refugees in Louisiana, 1792-1804», dans Carl A. Brasseaux et Glenn R. Conrad (dir.), *The Road to Louisiana : The Saint-Domingue Refugees 1792-1809*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana, p. 113-243.
- De Blanc, Bertrand François (1935), *A Glossary of Variants From Standard French Found in Saint Martin Parish, Louisiana* (thèse de maîtrise), Louisiana State University (Bâton Rouge).
- Dessens, Nathalie (2007), *From Saint-Domingue to New Orleans : Migration and Influences*, Gainesville, University Press of Florida.
- Ditchy, Jay K. (1932), *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Droz.

- D'Offay, Danielle et Lionnet, Guy (1982), *Diksyonner kreol-franse = Dictionnaire créole seychellois-français*, Hambourg, H. Buske.
- Dorrance, Ward Allison (1935), *The Survival of French in the Old District of Sainte Genevieve / by Ward Allison Dorrance*, Columbia, The University of Missouri.
- Ducœurjoly, S. J. (1802), *Manuel des habitans de Saint-Domingue, contenant un précis de l'Histoire de cette Ile, Depuis sa découverte ; la description topographique et statistique des parties françaises et espagnoles ; le tableau des productions...naturelles et des cultures coloniales ; l'art de fabriquer le sucre et l'indigo, de récolter le café, le coton et le cacao jusqu'à leur embarquement, et de faire le Rum à la manière anglaise*, Paris, Lenoir, 2 volumes.
- Dulong, Gaston (1989), *Dictionnaire des canadianismes*, Montréal, Larousse Canada.
- Durand, Sidney Joseph (1930), *A Phonetic Study of the Creole Dialect* (thèse de maîtrise), Louisiana State University (Bâton Rouge).
- Faine, Jules (1936), *Philologie créole : études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*, Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat.
- Fattier, Dominique (1998), *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 6 volumes.
- FichierTLFQ = Trésor de la langue française au Québec (2010), *Fichier lexical du TLFQ*, Québec, Université Laval. <<https://www.fonds.tlfq.org/>> (consulté le 6 juin 2025).
- Fiehrer, Thomas (1992), «From la tortue to la Louisiane : An unfathomed legacy», dans Carl A. Brasseaux et Glenn R. Conrad (dir.), *The Road to Louisiana : The Saint-Domingue Refugees 1792-1809*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, University of Southwestern Louisiana, p. 1-30.
- Griolet, Patrick (1986), *Cadjins et créoles en Louisiane*, Paris, Payot.
- Jourdain, Élodie (1956), *Le vocabulaire du créole de la Martinique*, Paris, Klincksieck.
- Klingler, Thomas A. (2003), 'If I Could Turn my Tongue like That': *The Creole Language of Pointe Coupee Parish, Louisiana*, Bâton Rouge, Louisiana State University Press.
- Klingler, Thomas A. (2000), «Louisiana creole : The multiple-geneses hypothesis revisited», *Journal of Pidgin and Creole Languages*, vol. 15, n° 1, p. 1-35.
- Klingler, Thomas A. et Chantal Lyche (2012), «‘Cajun’ French in a non-Acadian community : A phonological study of Ville Platte, Louisiana», dans Randall Gess, Chantal Lyche et Trudel Meisenburg (dir.), *Phonological Variation in French. Illustrations from Three Continents*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, p. 275-312.

- Klingler, Thomas A., Michael D. Picone et Albert Valdman (1997), «The lexicon of Louisiana French», dans Albert Valdman (dir.), *French and Creole in Louisiana*, New York/Londres, Plenum, p. 145-181.
- Laman, Karl E. (1936), *Dictionnaire kikongo-français avec une étude phonétique décrivant les dialectes les plus importants de la langue dite kikongo*, Bruxelles, van Campenhout.
- Lavaud-Grassin, Maguy (1988), *Particularités lexicales du parler cadjin en Louisiane (États-Unis) : enquête, dictionnaire et documentation bibliographique* (thèse de doctorat), Université de Paris III Sorbonne-Nouvelle (Paris).
- Le Dû, Jean et Guylaine Brun-Trigaud (2011-2013), *Atlas linguistique des Petites-Antilles*, Paris, Éditions du CTHS, 2 volumes.
- Lefèvre, Gilles (s.d.), «Lexique de Saint Barthélémy», manuscrit inédit.
- Le Page du Pratz, Antoine-Simon (1758), *Histoire de la Louisiane*, Paris, Chez De Bure, La Veuve Delaguette et Lambert, 3 volumes.
- Loupe, Sylvain R. (1932), *Acadian Folklore of «La Côte Française»* (thèse de maîtrise), Louisiana State University (Baton Rouge).
- Ludwig, Ralph, Danièle Montbrand, Hector Poulet et Sylviane Telchid (1990), *Dictionnaire créole-français (Guadeloupe) : avec un abrégé de grammaire créole, un lexique français-créole, les comparaisons courantes, les locutions et plus de 1000 proverbes*, Paris, Servedit/Editions Jasor.
- Maguire, Robert E. (1979), *Notes on Language Use Among English and French Creole Speaking Blacks in Parks, Louisiana*, Projet Louisiane, document de travail n° 6, Québec, Département de Géographie, Université Laval.
- Marshall, Margaret M. (1989), «The origins of creole French in Louisiana», *Regional Dimensions*, vol. 5, p. 71-94.
- Massignon, Geneviève (1962), *Les parlers français d'Acadie, enquête linguistique*, Paris, Klincksieck, 2 tomes.
- Mercier, Alfred (1880), «Étude sur la langue créole en Louisiane», *Comptes rendus de l'Athénée Louisianais*, vol. 5, n° 1, p. 378-382.
- Morgan, Raleigh, Jr. (1970), «Dialect leveling in non-English speech of Southwest Louisiana», dans Glenn G. Gilbert (dir.), *Texas Studies in Bilingualism*, Berlin, De Gruyter, p. 50-62.
- Naud, Chantal (1998), *Dictionnaire des régionalismes du français parlé des îles de la Madeleine*, Québec, Les Éditions Vignaud.
- Neumann, Ingrid (1985a), «Bemerkungen zur Genese des Kreolischen von Louisiana und seiner historischen Relation zum Kreolischen von Haïti», dans Norbert Boretsky, Werner Ennigner et Thomas Stoltz (dir.), *Akten des ersten Essener Kolloquiums über 'Kreolsprachen und Sprachkontakte'*, Bochum, Brochmeyer.
- Neumann, Ingrid (1985b), *Le créole de Breaux Bridge, Louisiane : étude morpho-syntaxique, textes, vocabulaire*, Hamburg, H. Buske.

- Peleman, Louis (1976), *Diksyonnè Kréyol-Fransé = Dictionnaire créole-français*, Port-au-Prince, Bon Nouvel.
- Pellerin, Eveline (1937), *La langue française en Louisiane* (thèse de maîtrise), Université McGill (Montréal).
- Phillips, Hosea (1936), *Étude du parler de la paroisse Evangéline*, Paris, Droz.
- Phillips, Hosea (1935), *A Glossary of The Variants From Standard French used in Evangeline Parish* (thèse de maîtrise), Louisiana State University (Bâton Rouge).
- Poirier, Claude (1998), *Dictionnaire historique du français québécois : monographies lexicographiques de québécismes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Poirier, Pascal (1927), *Le Glossaire acadien*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- Pompilus, Pradel (1961), *La langue française en Haïti*, Macon, Protat frères.
- Pouillet, Hector, Sylviane Telchid et Danièle Montbrand (1984), *Dictionnaire des expressions du créole guadeloupéen*, Fort-de-France, Hatier Antilles.
- Read, William A. (1963), *Louisiana-French* [édition révisée], Bâton Rouge, Louisiana State University Press.
- Rézeau, Pierre (1984), *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest, entre Loire et Gironde*, Les Sables d'Olonne, Le Cercle d'or.
- Rottet, Kevin J., Albert Valdman et Thomas A. Klingler (dir.) (à paraître), *Dictionnaire étymologique, historique et comparé du français de Louisiane*.
- Rouquette, Adrien (dir.) (1880), *Critical Dialogue Between Aboo and Caboo on a New Book or a Grandissime Ascension*, Mingo City, Sam Slick of Allspice.
- Schaffer Le Merdy, Michele (2013), *Analyse linguistique du français louisianais dans un corpus de théâtre contemporain : description lexicographique différentielle de ses particularités régionales* (thèse de doctorat), Paris IV-Sorbonne (Paris).
- Société du parler français au Canada (1930), *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action Sociale.
- Tchang, Laurent (1983), Enquête inédite à Cayenne.
- Thibault, André (2016), «Le français de Louisiane et son ancrage dans la francophonie des Amériques», dans Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec (dir.), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Les Voies du français, p. 247-294.
- Thibault, André (2015), «Une catégorie de louisianismes méconnue : les antillanismes», dans Wim Remysen (dir.), *Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des usages*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Les Voies du français, p. 163-176.
- Thibault, André (2009), «Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages», *Revue de linguistique romane*, vol. 73, p. 77-137.

- Trépanier, Cécyle (1988), *French Louisiana at the Threshold of the Twenty-first Century* (thèse de doctorat), Pennsylvania State University (State College).
- Valdman, Albert (1978), *Le créole : structure, statut et origine*, Paris, Klincksieck.
- Valdman, Albert (1977), «Créolisation sans pidgin : le système des déterminants du nom dans les parlers franco-créoles», dans Jürgen M. Meisel (dir.), *Langues en contact – Pidgins – Creoles – Languages in Contact*, Tübingen, Gunter Narr, p. 105-136.
- Valdman, Albert, Iskra Iskrova, Jacques Pierre et Nicolas André (dir.) (2007), *Haitian Creole-English bilingual dictionary*, Bloomington, Indiana University Creole Institute.
- Valdman, Albert, Thomas A. Klingler, Margaret M. Marshall et Kevin J. Rottet (dir.) (1998), *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington, Indiana University Press.
- Valdman, Albert, Kevin J. Rottet, Barry Jean Ancelet, Amanda La Fleur, Richard Guidry, Thomas A. Klingler, Tamara Lindner, Michael D. Picone et Dominique Ryon (dir.) (2010), *Dictionary of Louisiana French : As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi.
- Vézina, Robert (2010), *Le lexique des voyageurs francophones et les contacts interlinguistiques dans le milieu de la traite des pelleteries : approche socio-historique, philologique et lexicologique* (thèse de doctorat), Université Laval (Québec).

LES INFINITIVES DITES «HYPOTHÉTIQUES» EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

PIERRE-DON GIANCARLI

UNIVERSITÉ DE POITIERS

*L'innovation la plus intéressante
de la syntaxe du franco-canadien.*

(DULONG, 1952 : 151)

1. INTRODUCTION

Cette étude, qui exploite quelques-uns des outils de la théorie des opérations énonciatives (Culioli, 1990, 1999 ; La Mantia, 2020), a pour objet les subordonnées sans subordonnant non finies également appelées «infinitives hypothétiques» (dorénavant IH), qui peuvent s'illustrer de la façon suivante :

- (1) *T'sais avoir un lousse là/ t'sais/ je m'achèterais un vélo* (CFPQ)
- (2) *Avoir su je me serais préparé un petit quelque chose* (CFPQ)

Elle s'appuie sur un corpus authentique prenant en compte du français québécois (FQ) et du français acadien (FAc) afin de permettre un balayage large (zonage géographique). Celui-ci est constitué de 6 corpus oraux totalisant 1 762 000 mots : 3 corpus québécois issus du Québec continental (Charland, Montréal, CFPQ), 2 corpus acadiens dont l'un issu du Nouveau-Brunswick (Wiesmath) et l'autre de Nouvelle-Écosse (Petras), et 1 corpus des Îles-de-la-Madeleine (Falkert), québécois d'un point de vue administratif mais acadien par l'origine principale de son peuplement. Nous le classerons *a priori* comme acadien mais, du point de vue de l'IH, comme pour d'autres domaines¹, il pourrait mériter un traitement différencié².

1. Voir Falkert (2005, 2008).

2. Ces corpus sont détaillés en annexe. Leurs transcriptions ont été conservées sans altération.

Les occurrences ont été collectées de trois façons cumulées : d'abord informatiquement par une recherche des auxiliaires *avoir/être* à l'infinitif dans des subordonnées afin de relever les IH dont l'infinitif est formellement composé (tel qu'en (2)), puis par les flexions de conditionnel (en français standard et vernaculaires) dans des propositions principales afin de capter les IH avec infinitif composé aussi bien que simple (tel qu'en (1)).

Cependant le premier filtrage a livré aussi des infinitifs qui soit n'étaient pas dans une subordonnée, soit étaient dans la subordonnée mais n'étaient pas hypothétiques au vu de la principale ; et le second a livré des constructions hypothétiques qui ne comprenaient pas des infinitifs dans la subordonnée. Ce filtrage trop large a été corrigé par une prise en compte individualisée du contexte de façon plus ou moins large afin d'éliminer les occurrences non pertinentes.

D'autre part et inversement, nous avons dû nous résoudre à une lecture extensive du corpus afin de corriger un filtrage éventuellement trop étroit, et ainsi saisir les occurrences d'IH à infinitif simple et composé qui auraient pu échapper au second critère de recherche en cas soit de temps dans la principale autre que du conditionnel³, soit par exemple de construction avec ellipse de la principale, tels les extraits (3) et (4)⁴ :

- (3) *Si ils arriveraient puis dire / ça ça va se vendre tant / ça ça va se vendre tant / mais là ils pourraient arriver puis dire* (M)
- (4) *Si je chaînerais mon quatre-par-quatre en avant, pis te traîner un peu.* (Ch)

Finalement, nous n'avons relevé la structure étudiée que dans les corpus québécois et, de façon résiduelle, en madelinot.

3. Du conditionnel est quasi obligatoire dans la principale (Martineau et Motapanyane, 1996 : 156), mais d'autres temps ne sont pas exclus tels du présent ou de l'imparfait (*idem*, 1995 : 77).

4. Cette méthode coûteuse en temps diminue le risque d'omissions, qui est considérable pour une construction de ce genre. Ainsi, Falkert précise ne pas en avoir trouvé d'occurrences dans les corpus qu'elle a examinés et notamment celui de l'Estrie (2007 : 76), alors que Martineau et Motapanyane en citent issus de cette même source (1995 : 77).

Tableau 1 – Répartition des IH dans les six corpus

Corpus FQ Montréal (M)	15
Corpus FQ CFPQ	24
Corpus FQ Charland (Ch)	8
Corpus FAc Falkert (F)	1 + 1 mixte
Corpus FAc Petras (P)	-
Corpus FAc Wiesmath (W)	-
Totaux	49

Notre objectif principal, après avoir défini l’IH en termes descriptifs et opératoires et proposé un cadre afin de le situer en matière de fonctionnement par rapport à d’autres moyens d’expressions de l’hypothétique, sera de montrer qu’elle s’appuie sur un infinitif qui gagne à être considéré comme un emploi parmi d’autres, en adéquation avec son invariant.

Nous procéderons en quatre étapes : tout d’abord une partie consacrée à un socle définitoire et à un zonage sémantique. Nous nous concentrerons ensuite sur les caractéristiques de l’IH. La quatrième partie examinera l’hypothèse de Falkert sur l’origine de l’IH. Et enfin dans la dernière nous avancerons que l’infinitive hypothétique n’est pas en soi hypothétique.

2. DÉFINITIONS ET ZONAGE SÉMANTIQUE

2.1 Définitions

Soient p la subordonnée et q la principale. Les hypothétiques se caractérisent comme étant des propositions avec p fictif, ou pseudo-fictif, ou concessif, en lien éventuel avec q sur la base d’une relation d’entraînement, qui peut prendre la forme d’une relation d’entraînement contraire.

Définissons nos termes : l’assertion est la modalité de type 1 chez Culoli par laquelle l’énonciateur S_o distingue une valeur et dit ce qu’il croit être le cas ou pas le cas (La Mantia, 2020). Par rapport à cela, fictif signifie non asserté, c’est-à-dire dépourvu de prise en charge en termes de valeur de vérité des propositions dans la mesure où S_o ne s’engage pas pour une valeur à l’exclusion d’une autre ; concessif signifie assertable ; quant au pseudo-fictif, nous pensons comme Léard (1987: 162) qu’il s’agit d’une reprise d’assertion sans prise en charge. Et p peut, par S_o , être tenu pour vrai ou être tenu pour faux.

Pour sa part, la relation d'entraînement comprend deux dimensions : une dimension aspectuelle qu'on peut toujours ramener à de la consécutivité (q est postérieur à p), et une dimension logique de dépendance qui prend la forme d'une relation de causalité quand la déduction porte sur l'avenir⁵ ou d'une relation d'inférence quand la déduction porte sur le passé c'est-à-dire qu'une cause en p permet à quelqu'un de déduire une conséquence en q⁶. La concession entre dans le premier cas de figure (causalité), en précisant que p est avec q en relation non de causalité mais de causalité contraire.

À partir de là nous pouvons dresser une cartographie selon qu'il y a ou pas relation d'entraînement, et selon que p est concessif, fictif, ou pseudo-fictif. Nous illustrons chaque cas ci-après⁷.

Tableau 2 – Les divers types de propositions hypothétiques en fonction de la modalité de p et de la relation entre p et q

		Relation d'entraînement entre p et q	Pas de relation d'entraînement entre p et q
p fictif		1 S'il fait beau j'irai à la plage	2 Si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo Si je peux ajouter un mot, [...]
p concessif		3 S'il est riche, il n'est pas milliardaire	
p pseudo-fictif	+ tenu pour vrai	5 S'il est peu sociable c'est qu'il a eu une enfance malheureuse	6 S'il est peu sociable (en revanche) il a un cœur d'or
	+ tenu pour faux	7 Si c'est ta sœur, moi je suis le Pape	8 S'il est content de me voir, (en tous cas) il ne le montre pas

5. Une cause en p engendre alors une conséquence en q, avec q postérieur à p comme dans *S'il rate le train alors il prendra le bus*.
6. q est alors soit simultané à p (*S'il était à la gare au moment de l'accident alors il a dû voir ce qui s'est passé*) soit antérieur à p (*S'il a des cicatrices c'est qu'il a été blessé*).
7. Ce tableau prend l'exemple de la variante hypothétique en *si*, qui est la plus fréquente (dans nos corpus 2.467 occurrences de subordonnées finies avec subordonnant *si*, comparé à 49 occurrences de subordonnées non finies sans subordonnant (IH)). Nous serons à plusieurs reprises amené à comparer ces deux constructions.

Avec l'aide de ce tableau, nous allons à présent voir dans quelles zones de sens l'IH est absente ou représentée, si elle est représentée dans quelles proportions elle l'est, et si ces zones suivent des lignes de force ouvrant des pistes à interprétation.

2.2 Zonage sémantique

Nous en avons relevé 49 occurrences, plus précisément 47 dans les corpus québécois, et 1 dans le corpus madelinot plus 1 mixte (*Si avoir su*).

L'IH suit en *q* la même concordance des temps qu'une construction en *si* mais seulement sur une partie du paradigme : en effet elle n'est pas apte à exprimer le potentiel, avec un *q* attendu au futur ou au présent. Plusieurs auteurs (Dulong, 1952 ; Léard, 1995) voient d'ailleurs en l'IH l'expression de l'irréel et seulement de l'irréel.

Précisons que, comme Ducrot (1972), nous parlons de potentiel pour une hypothétique avec *p* au présent sans présupposé sur *p* (*Si demain je gagne le gros lot [...]*) et *d* irréel quand un présupposé pèse sur *p* : un présupposé faux (ce qui correspond à ce que les deux auteurs susmentionnés appellent une condition non réalisée) dans le cas de l'irréel du passé (*Si j'avais gagné le gros lot [...]*, *Avoir gagné le gros lot [...]*). Mais dans le cas de l'irréel du présent le présupposé peut être soit faux (*Si j'avais des ailes [...]*, *Avoir des ailes [...]*) soit peu probable (*Si demain je gagnais le gros lot [...]*, *Gagner le gros lot [...]*).

Il se trouve que l'IH se réalise dans la seule case 1, correspondant à l'emploi fictif standard⁸. Autrement dit, loin de voir IH et hypothétique en *si* en alternance libre (*pace* Martineau et Motapanyane, 1996 : 150), nous dirons que l'IH, à la différence d'une hypothétique en *si*, ne se trouve jamais exprimer ni le pseudo-fictif (cases 5 à 8), ni le concessif (case 3), ni l'absence de relation d'entraînement (cases 2, 6, 8). Pourquoi ? La réponse a à voir au premier chef avec l'irréel (voir a/ et b/ ci-dessous), à l'expression duquel l'IH est réduite, et au second chef avec la nature

8. L'IH serait «fréquemment utilisée» au Canada (Martineau et Motapanyane, 1995 : 67). Si nous comptabilisons le nombre d'occurrences de *si* dans les 4 corpus de cette étude qui en présentent en nous restreignant non seulement à la case 1 de notre tableau mais à la sous-partie des occurrences en emploi irréel, nous obtenons 255 occurrences. Comparé à 49 occurrences d'IH, cela fait de l'IH une construction 5 fois moins fréquente que la première, ce qui permet de comparer ce qui est comparable et de fournir une évaluation objective et quantifiée.

de l'infinitif (voir c/ ci-dessous), infinitif qui est au cœur de l'IH et qui n'est pas en soi hypothétique :

a/ L'irréel permet d'impliquer sur q un degré de chances de validation égal à celui exprimé sur p (degré qui sur p était réduit, en partie ou en totalité), grâce à une relation d'entraînement liant q à p. Il est par conséquent cohérent que l'IH soit absente des cases dépourvues de relation d'entraînement c'est-à-dire qu'on ne le trouve ni en case 2, ni en case 6, ni en case 8 : pas en case 2 pour l'expression d'une relation parfois appelée « austiniennne » (à partir de Austin, 1961) où q est asserté indépendamment de p, sans entretenir avec lui de relation d'entraînement (*Si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo*) et d'une relation parfois appelée « élaborative » (Kaltenböck, 2016 : 341) avec entre p et q un lien si lâche que q peut être absent et p « dé-subordonnée » (Givón, 2015) au point de jouer le rôle d'une indépendante complète (*Si je peux ajouter un mot [...]*). Pas en case 6 pour l'expression d'une relation parfois appelée « adversative » (De Vogüe, 1986-87 : 168), où p est tenu pour vrai (*S'il est peu sociable en revanche il a un cœur d'or*). Pas en case 8 pour l'expression d'une relation parfois appelée « dialectique » (*idem*) où q étant ce qu'il est et présupposé vrai, q milite pour que p soit faux (*S'il est content de me voir en tous cas il ne le montre pas*).

b/ L'IH est limitée à l'expression de l'irréel. Or les cases 5 à 8 ne relèvent pas de l'irréel. Parce que p y est conjugué à un mode/temps ne permettant pas l'expression de l'irréel, c'est-à-dire ne permettant pas que pèse sur p un présupposé à orientation négative, et ce pour deux raisons distinctes : les cases 5 et 6 parce que p y est tenu pour vrai (respectivement – *Il est peu sociable.* – *S'il est peu sociable c'est qu'il a eu une enfance malheureuse* et – *Il est peu sociable.* – *S'il est peu sociable en revanche il a un cœur d'or*).

Les cases 7 et 8 parce que, bien que p y soit tenu pour faux, l'implicite négatif qui pèse sur p ne relève pas du présupposé mais du sous-entendu. Rappelons que l'implicite d'un présupposé est inscrit à l'intérieur de la structure elle-même (c'est un implicite immédiat et stable fondé sur un composant linguistique) alors que celui d'un sous-entendu prend sa source à l'extérieur, dans le contexte, car c'est un implicite discursif fondé sur un composant rhétorique (Ducrot, 1972). Or dans une relation hypothétique *ad absurdum* (Comrie, 1986 : 91) de case 7 (– *C'est ma sœur.* – *Si c'est ta sœur, moi je suis le Pape*) p est « sous-entendu » faux grâce au contexte et en l'occurrence à q : q étant

manifestement faux, et une relation d’entraînement liant p à q permettant de remonter de q à p, p ne peut l’être que tout autant, mais rien en p ne dit que p est faux. *Idem* avec l’hypothétique de case 8 (*– Il est content de te voir – S’il est content de me voir, en tous cas il ne le montre pas*) où p est «sous-entendu» faux grâce au contexte et plus précisément à q, mais rien en p ne dit que p est faux. Leur dépendance au contexte conduit à y voir des sous-entendus.

À noter que les cases 6 et 8 étaient déjà mises hors-jeu par le critère en a/ qui excluait toutes les cases de la deuxième colonne, pour cause d’absence de la nécessaire relation d’entraînement dans le cadre de l’expression de l’irréel, à laquelle se limite l’IH. La seconde raison double la première, mais ressortit toujours à l’irréel. Tournons-nous à présent vers le concessif (case 3).

c/ La concession s’appuie sur une relation de condition. Ainsi Martin (1983) voit dans toute concession une relation hypothétique sous-jacente. Par exemple dans *Même s’il gagne le gros lot je ne l’épouserai pas*, la subordonnée concessive en p véhicule l’idée que *s’il ne gagne pas le gros lot je ne l’épouserai pas*. Telle est en effet la relation d’entraînement normalement attendue : p n’est en réalité pas une bonne valeur pour q au sens où il ne permet pas naturellement de jouer le rôle de cause pour la conséquence en q, et est même en conflit avec q puisqu’il est plus en accord avec non-q qu’avec q.

On peut même aller plus loin. Vu que deux causes opposées co-existent pour entraîner une même conséquence, on pourrait dire que la concession est construite sur non pas une mais deux relations hypothétiques : une relation implicite et attendue *s’il ne gagne pas le gros lot je ne l’épouserai pas*, et une relation explicite et paradoxale *s’il gagne le gros lot je ne l’épouserai pas (quand même)*. Même raisonnement à l’irréel : *Même s’il gagnait le gros lot je ne l’épouserais pas* est construit sur la double relation hypothétique *s’il ne gagnait pas le gros lot je ne l’épouserais pas* et *s’il gagnait le gros lot je ne l’épouserais pas (quand même)*.

Or, comme nous l’expliquerons dans notre partie 5, l’infinitive dite «hypothétique» n’est nullement hypothétique, l’hypothétique est un effet de sens parmi d’autres permis par l’infinitif. L’IH n’est pas l’équivalent non fini d’une subordonnée hypothétique en *si*. Elle n’offre donc pas le support opératoire pour l’expression d’une concession.

Ne restait donc logiquement de disponible que la case 1, qui correspond au fictif, et c'est bien là qu'apparaît l'IH.

3. CARACTÉRISTIQUES

Nous trouvons l'IH pour la seule expression de l'irréel, présent ou passé. Pour autant, il n'y a pas de relation biunivoque entre le sémantisme de ces deux formes d'irréel et la forme aspectuelle de l'IH. Aspectuellement, l'IH est constituée soit d'un verbe formellement simple comme en (1) (31 occurrences sur $49 = 63,3\%$), soit d'un verbe formellement composé comme en (2) c'est-à-dire employé avec un auxiliaire (18 occurrences sur $49 = 36,7\%$) auquel cas il s'agit toujours de *avoir*, avec une forte représentation du verbe *savoir* autrement dit *Avoir su*, qui à lui seul totalise 6 occurrences sur les 18 d'infinitif composé (33,3 %) :

- (1) *T'sais avoir un lousse là/ t'sais/ je m'achèterais un vélo* (CFPQ)
- (2) *Avoir su je me serais préparé un petit quelque chose* (CFPQ)

L'infinitif auxilié exprime l'irréel du passé, comme en (2) correspondant grossièrement à une subordonnée finie en *si* au plus-que-parfait (ou au conditionnel passé, éventuellement à l'imparfait) suivi d'un q au conditionnel passé, éventuellement à l'imparfait ou au conditionnel présent. L'infinitif simple peut exprimer l'irréel du présent, comme en (1), correspondant grossièrement à une subordonnée en *si* à l'imparfait (ou au conditionnel présent) et généralement suivi d'un q au conditionnel présent.

Cependant, il suffit qu'un infinitif simple soit en lien (de juxtaposition ou de coordination) avec sur sa gauche une proposition comportant une subordonnée hypothétique au plus-que-parfait ou un infinitif composé, pour que cet infinitif simple soit à interpréter comme un infinitif composé et donc comme un irréel du passé⁹. L'infinitif simple peut donc, dans les contextes susmentionnés, être une forme allégée d'infinitif composé. Ainsi, ci-dessous, *apprendre* a valeur de l'infinitif composé *avoir appris* du fait de sa coordination (en *puis*) avec la subordonnée au plus-que-parfait :

9. Formellement, 31 occurrences sur 49 sont simples et 18 sur 49 sont composés. Si on tient compte non de la forme mais du sens, 5 des 31 infinitifs simples, exprimant grâce à leur lien avec une telle subordonnée de l'irréel du passé, sont à mettre du côté des infinitifs composés.

- (5) *Si on avait pas eu cette heure là puis ce deux heures là / puis apprendre soit de la géographie si tu veux / ou n'importe quoi / de la mathématique / de mathématique plus que ça / on serait peut-être bien plus instruit aujourd'hui* (M)

En tant que forme non finie, et donc à la différence d'une hypothétique en *si* (*Si j'avais du lousse je m'achèterais un vélo*) ou d'une hypothétique sans subordonnant à forme finie (*J'aurais du lousse je m'achèterais un vélo*), l'IH est dépourvue de marque de temps.

Elle est également dépourvue de marque de nombre et surtout de personne. Elle peut certes être précédée (ou éventuellement suivie) d'un argument qui, si le verbe avait été conjugué, aurait été son sujet¹⁰ mais, dans les quatre corpus qui en contiennent, il s'emploie majoritairement nu (36 occurrences sur 49 = 73,4 %), comme dans les exemples (1) et (2)¹¹, auquel cas le sujet est le plus souvent à récupérer (ou déduire) à partir de q, par co-référence à partir d'un argument contrôleur situé dans la principale (cela est unanimement soutenu par Villiard [1982], Dostie et Léard [1985] et Martineau et Motapanyane [1995, 1997]) sauf, et nous ajouterons ce caveat, si en p l'infinitive est coordonnée à une proposition subordonnée (elle-même hypothétique) déjà munie d'un sujet qui vaudra alors aussi pour l'infinitive. Cela se produit dans deux cas de figure¹².

Premier cas : quand q, absent, ne peut pas fournir de sujet à l'infinitif en p. La coordination de l'IH à une subordonnée en *si* permet alors de lui octroyer un sujet (*ils* ci-dessous) :

- (3) *Si ils arriveraient puis dire / ça ça va se vendre tant [...]* (M)

Deuxième cas : quand la principale q, munie de son sujet (*on* ci-dessous), n'aurait pas fourni le bon sujet à l'infinitive p. La

10. Nous dirons dorénavant *sujet*, ne faisant pas de l'absence de marque de nombre et de personne dans l'infinitive un élément rédhibitoire à l'emploi ici de cette terminologie.

11. Dans un cadre génératif, Martineau et Motapanyane avancent que l'IH du FQ en dépit de sa forme infinitive est une proposition finie, et que le FQ se comporte comme une langue *pro-drop*, c'est-à-dire permettant l'omission du pronom sujet, à la différence du français standard de France, dépourvu d'IH (1996 : 147). Si on considère que le FAc en est lui aussi dépourvu (voir partie 4), cela radicalise aussi *de facto* l'opposition entre FQ et FAc, les deux variétés implantées au Canada et issues de France.

12. Sur les 36 occurrences où l'infinitive est employée sans sujet, 2 correspondent au premier cas et 1 au second.

coordination de l'IH à une subordonnée en *si* permet alors de lui octroyer un sujet autre qui, en cas de conflit entre les deux sujets, a préséance sur celui de la principale pour être sélectionné comme sujet de l'infinitive :

- (6) [taxes] *Si ils arriveraient puis arrêter de monter ci puis monter ça / monter ça / on en aurait assez de notre salaire* (M)

Dans cet extrait, q, muni de son sujet *on* incluant le locuteur, n'aurait pas fourni le bon sujet à l'infinitive p qui au contraire doit l'exclure, puisque le groupe des personnes qui se voient imposer le paiement des taxes et qui inclut le locuteur s'oppose à celui des personnes qui les imposent.

À noter que q est rarement omis : alors qu'une ellipse de q se trouve plus aisément après toutes les autres subordonnées hypothétiques tensées (en *si* et sans subordonnant¹³), dans nos corpus l'IH ne présente que rarement une telle ellipse, seulement 2 occurrences sur 49 c'est-à-dire 4 %¹⁴.

Signalons que nos résultats ne correspondent pas aux caractéristiques qui, selon Dostie et Léard (1985), seraient celles d'une IH en cas d'ellipse de q : l'infinitif y serait selon eux composé, de polarité positive, sur un verbe d'état, et à valeur de souhait, alors que nos infinitifs sont simples, sur des verbes de processus et sans valeur de souhait. Mais il convient de préciser que ces auteurs s'appuient sur l'unique exemple suivant, au caractère relativement figé (et dont nous avions noté la surreprésentation dans nos corpus en tant que forme composée) : *Ah ! Avoir su !*

Nous ne relevons aucun exemple d'ellipse de q avec (en p) seulement un IH. Pourquoi ? Selon nous parce que la dépendance de p à q rend q utile à plusieurs égards :

13. Taux d'ellipse de q : 9,8 % avec une absence de subordonnant, 9,7 % avec *si*.

14. Et dans ces deux occurrences l'IH n'est pas seule, mais coordonnée à une subordonnée en *si* (voir proposition d'explication plus bas) :

(3) *Si ils arriveraient puis dire / ça ça va se vendre tant / ça ça va se vendre tant / mais là ils pourraient arriver puis dire* (M)

(4) *Il a offert d'arriver, pis de nous aider à me sortir de là, alors il dit : « Si je chaînerais mon quatre-par-quatre en avant, pis te traîner un peu. »* (Ch)

a/ q est utile pour l’interprétation de l’infinitive en IH. C’est pour cette raison que les seuls cas d’ellipse de q dans notre corpus se produisent avec des infinitives coordonnées à des subordonnées hypothétiques en *si*, car ces dernières permettent d’interpréter à coup sûr les infinitives comme IH. Sans cette coordination, une absence de q pourrait laisser interpréter les infinitives autrement. Par exemple :

- (7) *Elle doit avoir quinze ans aujourd’hui / elle a demandé à mon oncle si elle pouvait prendre la pilule parce que elle puis son ami ils s’aimaient beaucoup / beaucoup // à quinze ans oh / seigneur moi avoir dit ça à mon père il m’aurait renfermée jusqu’à vingt et un ans* (M)

Imaginons cet extrait sans q: *Moi avoir dit ça à mon père*. Il suffirait soit de modifier l’intonation / ponctuation pour obtenir non pas une subordonnée hypothétique mais une indépendante mettant en question la validation de la relation (*Moi avoir dit ça à mon père ?*) ou militant pour une pondération de la non-validation (*Moi avoir dit ça à mon père !*), soit de modifier le contexte (*Moi avoir dit ça à mon père ? Jamais / Tu veux rire*) pour que le locuteur réponde à sa propre question, devenue alors rhétorique et valant donc pour l’expression d’une non-validation.

b/ Même si l’infinitive a bien été interprétée comme IH, q reste nécessaire pour la récupération de son sujet: si l’infinitive p n’a pas de sujet (tendance majoritaire) et que q n’est pas non plus présent pour en permettre une récupération (et qu’aucune coordination de l’infinitive avec une subordonnée hypothétique déjà munie d’un sujet ne permet de suppléer à cette absence), on comprend que son instanciation puisse s’avérer problématique.

c/ Si l’infinitive a bien été interprétée comme IH, et si l’infinitif est simple, q est nécessaire pour savoir, en fonction des temps en q, si l’infinitif vaut pour un infinitif simple ou un infinitif composé.

Les caractéristiques de l’IH étant à présent rendues plus précises, examinons une hypothèse formulée sur son origine.

4. L’ORIGINE DE L’IH SELON FALKERT

Selon Falkert (2007), l’IH tirerait son origine de l’infinitif substitut (IS) qu’on trouve dans les structures juxtaposées/coordonnées.

L'IS consiste, en contexte de juxtaposition ou de coordination (en particulier en *et* ou *pis*), au remplacement par un infinitif d'une forme conjuguée, pourvu que ce remplacement ait lieu dans une proposition autre que la première (Neumann-Holzschuh et Mitko, 2018 : 451). Cette caractéristique, établie depuis Remacle (1952 : 142), est reprise et acceptée par Falkert (2007 : 70). Nous sommes ici en présence de trois constructions :

a) L'IS dans des emplois autres qu'hypothétiques, tel celui illustré en (8) :

- (8) *Vous les netteyez comme i faut pis vous prenez des foies, pis de la farine et pis des ègnons pis mettre ensemble* (FAc, dans Falkert, 2007 : 75)

b) Une construction que Falkert considère un IS en emploi hypothétique, et il est vrai que formellement b) et a) se conforment à la définition extensivement large et intensivement étroite de Remacle à partir du wallon¹⁵ :

- (9) *Si tout le monde faisait sa part / commencer à nettoyer chez eux pis faire / faire tout ce qu'ils peuvent / eux autres même / faire attention quand y vont au lac / pis pas jeter les affaires dans l'eau* (FQ, dans Falkert, 2007 : 75)

c) L'IH :

- (10) *Avoir su ça, je serais pas venu* (FQ, *ibid.*)

Pour aller à l'essentiel, les trois constructions seraient pour Falkert de l'IS, et c) serait un b) après « autonomisation » de l'infinitif c'est-à-dire ellipse de la subordonnée hypothétique tensée (Falkert, *ibid.*). Cette vision pose des problèmes à la fois généraux et spécifiques. De façon générale, elle néglige une différence de nature : si on regarde les propositions en jeu, tous les exemples de b), aussi bien ceux de Falkert que

15. Remacle donne de rares exemples de b) en français wallon (1952 : 205): *S'èla su tchâfe èt s'loumer avou zèls* = Si elle se chauffe et s'éclairer [s'éclaire] avec eux ; mais pas d'exemple d'IH. Le corse, autre langue romane, connaît les deux, à la fois la construction b) (*S'ellu volta è truvacci qui, semu bè !* = *S'il revient et qu'il nous voit* [mot à mot *et nous voir*] ici, nous sommes dans de beaux draps !) et l'IH, du moins quand il est auxilié c'est-à-dire pour exprimer un irréel du passé, voir *Avoir su*: *Avellami detta* [mot à mot *L'avoir à moi dite*] = *Si / Si seulement tu me l'avais dit.*

les nôtres, voient évidemment la proposition infinitive être précédée d'une subordonnée. Par contre, la totalité de ceux de a) révèle autre chose : la proposition infinitive y est précédée soit d'une indépendante (juxtaposée ou coordonnée), soit d'une principale (juxtaposée) par exemple quand l'infinitive est une subordonnée finale (*ibid.*, 73-74).

Et, de façon spécifique puisque nous traitons de francophonie non pas belge mais canadienne, il faut bien dire que l'IS en a) se trouve en FAc mais guère en FQ : ainsi sur ses 18 extraits, Falkert ne cite que des exemples en FAc¹⁶, sauf deux en FQ extraits de Seutin dont l'un ne correspond pas à la définition de l'IS¹⁷. Inversement, la construction en b) de son côté semble se trouver en FQ mais pas en FAc¹⁸.

Ces différences en termes de nature, en termes géographiques et en termes de variétés, ne plaident pas pour un regroupement des deux structures sous un chapeau commun mais pour voir en a) et b) deux constructions différentes, b) étant disjoint de a).

Par contre, b) peut à raison être rapproché de c), c'est-à-dire de l'IH, en termes géographiques et en termes de variétés puisque c) (appelé ici IH), comme b), semble se trouver en FQ mais pas en FAc : en effet Falkert en relève des occurrences en FQ (et franco-ontarien, qui comme le FQ appartient à la variété laurentienne) mais pas en FAc (*ibid.*, 75-76), et notre présente étude confirme cette répartition. Martineau et Motapanyane, après avoir situé de façon *a minima* vague l'IH comme étant du «français du Canada» (1995 : 71, 73), précisent (1996 : 164) qu'il n'apparaît qu'en FQ, et Martineau, Remysen et Thibault indiquent que l'IH existe en laurentien (Québec et provinces plus à l'ouest) mais semble absente des

16. Neumann-Holzschuh et Mitko signalent la fréquence de la construction en a) en FAc du Nouveau-Brunswick et en FAc de Terre-Neuve (2018 : 459). Brasseur souligne également sa fréquence en FAc de Terre-Neuve et ne signale comme source en FQ que Seutin, qui «en cite quelques-uns» (1998 : 86), dont la plupart n'offrent pas le contexte gauche correspondant à la définition de l'IS, tel : *Cultivateur, faire sa petite journée, se laver le soir, s'assir sur la galerie, pis se bercer sur la galerie* (Seutin, 1975 : 295).

17. *Se lever, pis s'habiller, pis se partir; pis traverser à la Baie-Saint-Paul, pis après ça ben, arriver dans l'après-midi, à une autre marée qui revient, un autre* (Seutin : 294, dans Falkert, 2007 : 73).

18. Falkert, reprise sur ce sujet par Neumann-Holzschuh et Mitko (2018 : 454), et dont les recherches prennent aussi en compte des corpus de FAc que nous n'avons pas pu consulter (corpus Arrighi du Nouveau-Brunswick et Brasseur de Terre-Neuve), n'en cite des exemples qu'en FQ et aucun en FAc (2007 : 75). De même notre présente étude en relève des occurrences en FQ, mais aucun en FAc, que ce soit dans nos corpus du Nouveau-Brunswick, des Îles-de-la-Madeleine ou de Nouvelle-Écosse.

autres variétés de français nord-américain (2022 : 246-247) et donc absente du FAc.

La construction en b) est-elle pour autant l'origine de l'IH en c)? En plein, aucun argument n'est apporté dans ce sens. Et en creux, puisque le schéma d'IS en juxtaposition/coordination est censé valoir pour tout type de proposition, pourquoi ne trouve-t-on pas d'infinitifs «dé-coordonnés» causaux ou temporels, exportés à partir d'infinitifs subordonnés causaux ou temporels coordonnés, avec *Avoir su* signifiant non pas *Si j'avais su* mais *Parce que j'avais su* ou *Quand j'avais su*? Pourquoi parmi les subordonnées seules les hypothétiques sont-elles concernées? Nous proposons ci-dessous une réponse.

Pour nous b) est un cas de figure dans lequel un ajout contextuel (la subordonnée hypothétique en *si*) à l'IH permet à cette dernière d'une part une explicitation de son interprétation comme hypothétique¹⁹, et est d'autre part dans notre corpus la seule configuration permettant à l'IH de se passer de q. Rappelons l'utilité de q, à la fois pour la récupération d'un sujet et pour l'interprétation de l'infinitive en IH: sur ces deux plans, la coordination de l'IH à une subordonnée hypothétique sur sa gauche joue donc le même rôle que q, dont elle compense l'absence sur sa droite.

Si l'IH ne vient pas de l'IS d'où vient-elle? Nous ne voyons pas la nécessité d'aller chercher son origine dans une construction autre avant d'avoir regardé si ce qu'on considère comme une «innovation» d'emploi de l'infinitif (Martineau, Remysen et Thibault, 2022 : 247) ne pourrait pas s'expliquer tout simplement par l'infinitif lui-même.

Car si on ne trouve pas d'infinitifs «dé-coordonnés» causaux ou temporels, mais seulement hypothétiques, c'est peut-être qu'il faut prendre l'IH pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une construction comprenant fondamentalement un infinitif, et donc explorer la piste d'une affinité de l'infinitif avec l'hypothétique (affinité qu'il n'aurait pas avec le temporel ou le causal). Est-ce le cas? La réponse à cette question est positive: il y a clairement affinité entre l'infinitif et l'hypothétique. Nous proposerons donc une autre vision, sans parler ni d'IS ni d'extension à partir d'un schéma juxtaposé/coordonné: l'infinitif peut se rapprocher

19. On a vu dans la partie 3 que les infinitives ont la capacité d'être interprétées autrement que comme hypothétiques.

d'une interprétation hypothétique dès le départ, en raison de ses propriétés.

5. L'INFINITIVE HYPOTHÉTIQUE N'EST PAS EN SOI HYPOTHÉTIQUE

Léard a le mérite de ne pas isoler l'IH canadien de l'infinitif en général, quand il avance que l'IH est une «extension naturelle des valeurs modales de l'infinitif» (Léard, 1995 : 191-192) que possède aussi le français de France.

Nous avons posé plus haut que l'IH se réalise seulement pour l'expression d'une relation d'entraînement assortie d'un p fictif, correspondant à l'emploi fictif standard, et nous l'avons regardé sous l'angle de ses limitations, de ce qu'il ne fait pas, pour mettre en relief aussi pourquoi il fait ce qu'il fait et pas autre chose. Regardons-le à présent non pas en creux mais pour ce qu'il est, et tournons-nous donc vers la seule case qui ne soit pas vide (la case 1), qui correspond au fictif.

Fictif signifie «non asserté», or l'infinitif se prête tout naturellement à la non-assertion : il n'asserte pas, se contentant d'indiquer une relation prédicative hors assertion (Culoli, 1999a : 69). Même quand, et de façon minoritaire, le sujet est instancié, la relation construite avec le prédicat est en suspens, *validable*²⁰. Nous dirons que l'IH en p est à rapprocher d'une condition seulement dans le contexte approprié d'une mise en relation de p avec un certain q, et que, au sein d'une famille de valeurs (regroupées sous l'infinitif) dont le point commun est l'absence d'assertion, elle incarne une valeur modale de l'infinitif parmi d'autres.

En matière d'opérations, elle ne correspond pas à une hypothétique en *si* : même si on fait abstraction des différences formelles et de leurs conséquences²¹, on a vu que la cartographie de son emploi est bien plus réduite puisque, à la différence d'une fictive en *si*, une IH n'exprime jamais le pseudo-fictif, ni le concessif, ni l'absence de relation d'entraînement pour les raisons précédemment mentionnées. Elle se limite au

20. Nous entendons par *validable* qu'elle reste dans le domaine du virtuel, neutre entre validation et non-validation : soit *validable* et éventuellement validée (pour le potentiel et une partie de l'irréel du présent), soit *validable* mais non validée (pour une partie de l'irréel du présent et pour l'irréel du passé), en fonction de la combinatoire des modes et des temps.

21. Absence de temporalité explicite ; difficulté d'interprétation de l'infinitif quand il est simple ; absence de marque de nombre et surtout de personne ; absence majoritaire d'indication argumentale en p (73,4 % des occurrences).

fictif de case 1 et même à une partie de la case 1 puisqu'elle est réduite à l'expression de l'irréel, étant toujours porteuse d'un présupposé à orientation négative. Elle n'est donc pas la version non finie d'une subordonnée finie en *si*.

Même si une absence d'assertion est une condition nécessaire à la bonne formation d'une subordonnée en *si* au sein du repère fictif à partir duquel se fait la projection, une subordonnée en *si* en dit plus que cela : elle est le marqueur d'une opération de parcours sur les deux valeurs p / non-p du domaine, permettant que si une branche est choisie l'autre ne soit pas exclue. Un embranchement binaire (p / non-p) permet une bifurcation, l'embranchement étant un type particulier de non-assertion.

Pour sa part, et là est son invariant, l'infinitif se contente de fournir une situation repère séparée de la situation-origine par un hiatus, en un mot de fournir un cadre général non assertif. Cadre non assertif qui peut se prêter à différents positionnements par rapport à la validation, en fonction de divers facteurs : pour ce qui est de l'infinitive dite « hypothétique », ce sera en fonction du contenu propositionnel en p (*Recevoir un jour une augmentation* n'a pas les mêmes chances de validation que *Avoir des ailes*) et de la combinatoire avec les modes et des temps tels qu'ils apparaissent en q.

Pour les infinitives en général (IH inclus), citons l'intonation (transcrite graphiquement par exemple par un point d'exclamation ou d'interrogation) et le contexte, cf. supra notre manipulation de l'exemple (7) : une suite en *jamais* ne porte pas les mêmes chances de validation qu'une suite en *pourquoi pas ?* : *Moi avoir dit ça à mon père ? Jamais ! / Pourquoi pas.*

On peut d'ailleurs classer un éventail d'infinitives sur un gradient de probabilité de validation selon que, malgré la non-assertion, on tend plutôt moins ou plutôt plus vers la validation (une validation envisagée, souhaitée, etc.). Tous les infinitifs au sein d'indépendantes ci-dessous ont à voir avec une subordonnée hypothétique en *si*, mais aucun ne pourrait se gloser ainsi. Les dix infinitives ci-dessous sont orientées du plus vers le moins, et les infinitives dites « hypothétiques » sont enclavées entre (15) et (20) c'est-à-dire de (16) à (19) :

- (11) *Prendre un antalgique pour ne plus souffrir; ça m'est déjà arrivé.*
- (12) [sur une ordonnance] *Prendre un antalgique le matin.*

-
- (13) *Ah, prendre un antalgique et ne plus souffrir, quelle joie !*
 - (14) *Ah, avoir pris un antalgique...*
 - (15) *Prendre un antalgique, pourquoi pas ?*
 - (16) *(Moi) pouvoir prendre un antalgique je serais content.*
 - (17) *Être toi je prendrais un antalgique.*
 - (18) *Si j'avais pas eu un ulcère puis pouvoir prendre un antalgique j'aurais été content.*
 - (19) *(Moi) avoir pu prendre un antalgique j'aurais été content.*
 - (20) *Prendre un antalgique ? Jamais !*

(11) est une infinitive avec sujet disloquée à gauche et à valeur de thème, reprise dans le second segment sous la forme de l'anaphorique *ça*. L'infinitive n'est pas hypothétique vu le contexte et en particulier le contenu de la deuxième relation, mais elle n'est pas non plus assertée. On pourrait très bien avoir une suite différente pour cette même infinitive et aboutir à (20). (12) pour sa part est une indépendante à valeur d'injonction, proche d'un impératif (*Prenez*) si ce n'est que ce n'est pas une assertion et qu'il y a absence de marque de sujet et donc de force illocutoire. La relation est validable et à valider. (13) est une exclamative infinitive, pour un souhait à réaliser (c'est un souhait correspondant à *si seulement...* plutôt qu'une hypothétique). La relation n'est pas validée mais validable et à valider. (14), très proche, est une optative infinitive, pour un regret c'est-à-dire un souhait qui ne s'est pas réalisé dans le passé et exprime un objectif à la fois désirable et hors d'atteinte. La relation était validable et à valider mais ne l'est plus. Quant à (15), c'est une indépendante interrogative délibérative avec pronom interrogatif, pour un procès prospectif, validable et à valider éventuellement à l'avenir.

Parmi les infinitives «hypothétiques» de (16) à (19), celle en (16), avec un infinitif simple à valeur d'irréel du présent et avec sur p un présupposé peu probable, est la seule à incarner une relation validable avec pondération plutôt de la non-validation. Celles en (17), (18) et (19) illustrent une relation validable mais clairement non validée dans la mesure où sur p pèse un présupposé faux : (17) comprend un infinitif simple (irréel du présent), (18) un infinitif simple valant pour un infinitif auxilié (*avoir pu prendre*) donc à valeur d'irréel du passé, et (19) est un infinitif auxilié (irréel du passé). (20) enfin est une indépendante

interrogative qui va encore plus loin en mettant en question la validation de la relation. Bien qu'il y ait validabilité en soi au niveau du matériau fourni par l'infinitif, c'est la non-validation qui est pondérée, grâce en particulier à l'intonation et au contexte-droit.

6. CONCLUSION

Au terme de cette réflexion, qui a permis de mieux cerner l'IH en termes descriptifs et opératoires, et de la résituer à la fois par rapport à d'autres moyens grammaticalisés d'expressions de l'hypothétique et par rapport à l'infinitif en soi, on peut avancer que dans l'appellation «infinitive hypothétique» seule la première partie est pertinente. La seconde est une simplification qui hypostasie un effet de sens.

Pour autant l'IH est-elle une «extension naturelle des valeurs modales de l'infinitif» (Léard, 1995 : 191-192)? Il est vrai que le français de France semble en être dépourvu (Villiard et Vinet, 1983 : 209; Martineau et Motapanyane, 1996 : 164, 1997 : 84; Martineau, 2012 : 310; Martineau, Remysen et Thibault, 2022 : 246) mais, même si on la compare à ce dernier, l'infinitive «hypothétique» québécoise n'en est pas une extension mais prend sa place aux côtés des autres constructions infinitives, placée certes plutôt dans la partie basse que haute du gradient ci-dessus, cependant non à une extrémité mais enclavée au sein de celui-ci.

Une question pour recherche future consistera à se demander pourquoi elle se restreint à l'expression de l'irréel au détriment du potentiel, autrement dit est toujours porteuse d'un présupposé (à orientation négative) permettant une prise de distance modale : au lieu que, comme dans une subordonnée en *si* à valeur d'irréel, la distanciation modale s'appuie sur une translation temporelle (imparfait ou plus-que-parfait), elle s'exprime dans son cas par le biais d'une forme dépourvue de personne et de temps.

ANNEXE – CORPUS ET LEURS ABRÉVIATIONS

Corpus Charland (Ch), recueilli par Gérald Charland dans le cadre d'une thèse de doctorat (*Étude sociolinguistique et quantitative d'un échantillon de français parlé dans les Bois-Francs* soutenue à l'Université de Sherbrooke en 2001 sous la direction de P. Martel) dans les années 1990 auprès de 24 informateurs dans les Bois-Francs au Québec. Environ 213 000 mots. <<https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/2716?show=full>>

Corpus de français parlé au Québec de Gaétane Dostie (CFPQ), Université de Sherbrooke, lancé en 2006 et recueilli auprès de 30 locuteurs de 15 à 85 ans. Corpus multimodal visant à refléter le français québécois des années 2000. Environ 1 million de mots. <<https://applis.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/>>

Corpus Montréal (M), recueilli en 1984 auprès de 72 informateurs originaires de Montréal. Corpus en dépôt à l'Université de Montréal. Responsables : Pierrette Thibault (Université de Montréal) et Diane Vincent (Université Laval). 150 000 mots.

Corpus acadien Falkert (F), disponible sur CD-Rom dans Falkert 2010, recueilli en 2003 (dans le cadre d'une thèse de doctorat préparée conjointement à l'université de Regensburg, Allemagne, et à l'université d'Avignon, France, sous la direction de Ingrid Neumann-Holzschuh et Patrice Brasseur) auprès de 34 locuteurs d'âges divers aux Îles-de-la-Madeleine. 170 000 mots.

Corpus acadien de Nouvelle-Écosse Petras (P), recueilli entre 2004 et 2006 à partir de radios communautaires francophones diffusant sur la partie sud-ouest de l'île (Baie Sainte-Marie et Pubnico) dans le cadre d'une thèse de doctorat (*Les emprunts et la dynamique linguistique*, préparée conjointement à l'Université de Iacu, Roumanie, et à l'Université d'Avignon, France, sous la direction de Patrice Brasseur et soutenue en 2012). Environ 110 300 mots.

Corpus acadien traditionnel Wiesmath (W), disponible sur CD-Rom dans Wiesmath 2006, recueilli en 1996-97 (dans le cadre d'une thèse de doctorat préparée à l'Université de Fribourg, Allemagne, sous la direction de Wolfgang Raible et soutenue en 2000) auprès de 28 locuteurs dans des villages francophones du sud-est du Nouveau-Brunswick. Environ 118 700 mots.

RÉFÉRENCES

- Austin, John (1961), «Ifs and cans», dans *Philosophical papers*, Oxford, Oxford University Press, p. 205-232.
- Brasseur, Patrice (1998), «De l'ellipse du pronom personnel aux formes verbales non marquées dans les parlers acadiens», dans Patrice Brasseur (dir.), *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, Paris, Centre d'études canadiennes d'Avignon et du Vaucluse, Université d'Avignon, p. 75-91.
- Comrie, Bernard (1986), «Conditionals: A typology», dans Elizabeth Traugott, Alice ter Meulen, Judy Snitzer Reilly et Charles A. Ferguson (dir.), *On Conditionals*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 77-99.
- Culioli, Antoine (1999a), *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*, tome 3, Gap, Ophrys.
- Culioli, Antoine (1999b), *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, tome 2, Gap, Ophrys.
- Culioli, Antoine (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, tome 1, Gap, Ophrys.
- De Vogüé, Sarah (1986-87), «La conjonction *si* et la question de l'homonymie», *B.U.L.A.G.*, n° 13, p. 105-190.
- Dostie, Gaétane et Jean-Marcel Léard (1985), «Particularités sémantiques et syntaxiques des conditionnelles en québécois», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 15, n° 1, p. 119-152.
- Ducrot, Oswald (1972), *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, coll. Savoir.
- Dulong, Gaston (1952), «La langue franco-canadienne», *Pédagogie orientation*, n° 6, p. 148-155.
- Falkert, Anika (2010), *Le français acadien des Îles-de-la-Madeleine: étude de la variation phonétique*, Paris, L'Harmattan.
- Falkert, Anika (2008), «À propos d'un continuum acadien: essai d'analyse impliquationnelle», Actes des *Journées d'étude de la parole*, Paris, Université d'Avignon, p. 1-4.
- Falkert, Anika (2007), «Valeur sémantique et comportement syntaxique de l'infinitif substitut dans quelques corpus oraux», *Linx*, n° 57, p. 69-78.
- Falkert, Anika (2005), «Quelques spécificités du français acadien des Îles-de-la-Madeleine», dans Patrice Brasseur et Anika Falkert (dir.), *Français d'Amérique: approches morphosyntaxiques*, Paris, Université d'Avignon, L'Harmattan, p. 71-82.
- Giancarli, Pierre-Don (à paraître), «Vision panoramique des subordonnées conditionnelles (fictives, pseudo-fictives et concessives) en acadien et en québécois»,

- Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, numéro hors-série *Regards sur la variation morphosyntaxique et pragmatique dans les communautés francophones minoritaires* (éd. C. Léger et A.-S. Bally).
- Givón, Talmy (2015), «Nominalization, de-subordination and re-finitization», *The Diachrony of Grammar*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, p. 661-692.
- Kaltenböck, Gunther (2016), «On the grammatical status of insubordinate *if*-clauses», dans Gunther Kaltenböck, Evelien Keizer et Arne Lohmann (dir.), *Outside the Clause*, Amsterdam, John Benjamins, p. 341-377.
- La Mantia, Francesco (2020), *Pour se faire langage. Lexique élémentaire de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives d'Antoine Culoli*, Louvain-la-Neuve, Éditions Academia.
- Léard, Jean-Marcel (1995), *Grammaire québécoise d'aujourd'hui*, Montréal, Guérin universitaire.
- Léard, Jean-Marcel (1987), «La syntaxe et la classification des conditionnelles et des concessives», *Le Français Moderne*, n° 3-4, p. 158-173.
- Martin, Robert (1983), «Remarques sur la logique de la relation concessive. L'expression de la concession», *Linguistica Palatina*, n° 1, p. 5-12.
- Martineau, France (2012), «Normes et usages dans l'espace francophone Atlantique», dans Serge Lusignan, France Martineau et Yves-Charles Morin (dir.), *L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique, XII^e-XVI^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Les Voies du français, p. 227-317.
- Martineau, France et Virginia Motapanyane (1997), «Non-finiteness in independent clauses : The hypothetical infinitive in Quebec French», *Probus*, vol. 9, n° 1, p. 79-100.
- Martineau, France et Virginia Motapanyane (1996), «Hypothetical infinitives and crosslinguistic variations in continental and Québec French», dans James R. Black et Virginia Motapanyane (dir.), *Microparametric Syntax and Dialect Variation*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, p. 145-168.
- Martineau, France et Virginia Motapanyane (1995), «Les infinitives hypothétiques en français du Canada», *Présence francophone*, n° 46, p. 67-83.
- Martineau, France, Wim Remysen et André Thibault (2022), *Le français au Québec et en Amérique du Nord*, Paris, Ophrys.
- Remacle, Louis (1952), *Syntaxe du parler wallon de La Gleize. Noms et articles, adjectifs et pronoms*, volume 1, Paris, Les Belles Lettres.
- Seutin, Émile (1975), *Description grammaticale du parler de l'Île-aux-Coudres*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Villiard, Pierre (1982), «Phrases hypothétiques avec infinitif et conditionnel», *Revue de l'Association québécoise de linguistique*, vol. 2, n° 2, p. 161-168.

Villiard, Pierre et Marie-Thérèse Vinet (1983), «Remarques sur l'expression de l'hypothèse en québécois», dans Jean-Marcel Léard (dir.), *Travaux de linguistique québécoise*, 4, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 209-221.

Wiesmath, Raphaële (2006), *Le français acadien – Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick / Canada*, Paris, L'Harmattan.

LA SURVIVANCE DES RÈGLES PHONOLOGIQUES FONDAMENTALES DU FRANÇAIS EN MITCHIF

ROBERT A. PAPEN

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

1. INTRODUCTION

Le mitchif¹ est une langue tout à fait unique au Canada – voire au monde – car il est constitué de la symbiose de la grammaire et du lexique de deux langues appartenant à deux familles linguistiques distinctes, le français (des Métis de la Prairie canadienne), de la famille romane, et le cri (des Plaines du Sud), de la famille algonquienne. On dénomme ce type de langues de plusieurs manières : langues ‘entrelacées’ (Bakker et Mous, 1994), ‘lectes fusionnés’ (Auer, 1999), ‘mixtes bilingues’ (Thomason, 2001), ‘composites’ (Payment, 2001), ‘mixtes lexique-grammaire’ (Bakker, 2003) ou ‘clivées’ (Myers-Scotton, 2003). En mitchif, le groupe nominal est presque entièrement issu du français (avec une influence grandissante de l’anglais) et de quelques termes cris ou saulteaux, le verbe vient surtout du cri, tout comme la syntaxe.

La composante française du mitchif est issue du français vernaculaire de la Nouvelle-France qu’avaient apporté les premiers hommes blancs impliqués dans la traite des fourrures dans l’ancien Nord-Ouest et qu’ils ont transmis à leur progéniture métisse. Ces enfants apprenaient comme langue première la langue de la mère – une des langues autochtones locales – et comme langue seconde, le français du père, celui-ci souvent analphabète. Par la suite, ce français s’est développé de manière plus ou moins indépendante, car les jeunes Métis étaient rarement, ou dans le meilleur des cas, très brièvement scolarisés. Pendant plus de

1. La forme *mitchif* représente la prononciation en français des Métis de l’Ouest canadien du terme *métif* (< latin tardif *mixticius* ‘d’origine mixte’), qui a été remplacé vers les débuts du 20^e siècle par le terme contemporain *métis*. Ce n’est que depuis le dernier tiers du 20^e siècle que le terme est également employé pour dénommer la langue hybride. Avant cette période, on disait le plus souvent parler ‘en cri’ ou parler le ‘cri cassé’.

deux siècles, le français métis (maintenant appelé français mitchif) a été dénigré par le clergé, les enseignants et les Canadiens français de l'Ouest en général et de nombreux Métis ont donc abandonné le français en faveur de l'anglais et aujourd'hui, il reste très peu de locuteurs du français mitchif. C'est ainsi une variété à la fois ancienne du français laurentien et dissidente par rapport à ses autres variétés de par son développement plus ou moins indépendant (Papen, 2004).

Il est difficile, voire impossible, de savoir exactement quand et comment le mitchif a été créé. D'après les sources historiques (Kane, [1859] 1968 ; Dowse, 1877, cités dans Bakker, 1977 : 164), les Métis étaient presque tous bilingues, même plurilingues, parlant une ou plusieurs langues autochtones locales (surtout le cri et le saulteaux) ainsi que le français mitchif et, pour les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson, l'anglais, le gaélique et pour certains le bungi, vernaculaire mêlant l'anglais écossais, le gaélique, le saulteaux et le français (Papen, 2021). Selon Bakker (1997 : 171-175), l'hybridation du français et du cri aurait débuté durant le premier quart du 19^e siècle par de jeunes chasseurs de bison ayant décidé de passer l'hiver dans les territoires de chasse (le sud-ouest du Manitoba, le sud-est de la Saskatchewan et le nord-est du Dakota du Nord d'aujourd'hui)². Bakker avance l'hypothèse qu'en développant la langue hybride, ces jeunes Métis voulaient se démarquer tant de leurs cousins cris que de leur famille métisse franco-phone afin d'établir une nouvelle identité distincte, celle d'être un nouveau peuple, les Mitchifs.

Quant à savoir exactement comment l'hybridation du cri et du français s'est effectuée, les experts ne s'accordent pas et il existe de nombreuses hypothèses. Certains croient que la structure hybride du mitchif serait due à la fossilisation des processus d'alternance de code, c'est-à-dire lorsqu'un locuteur bilingue passe d'une langue à l'autre entre deux phrases ou même à l'intérieur d'une même phrase (Drapeau, 1991). Bakker (1994, 1997) considère plutôt que le mélange cri-français serait le résultat de processus d'entrelacement langagier (*language intertwining*), l'équivalent de la relexification (Muysken, 1981), où les morphèmes d'une langue A sont remplacés par les morphèmes d'une langue B, et des chercheurs comme Thomason (2001) ou

2. La chasse au bison avait également lieu à divers endroits de ce qui est aujourd'hui l'Alberta mais tout porte à croire que ce n'est pas là que le mitchif aurait été créé.

Myers-Scotton (2003) proposent plutôt que c'est une forme d'emprunt lexical massif au français de la part du cri.

De toute évidence, vers le dernier quart du 19^e siècle, le mitchif était bien établi parmi de nombreuses communautés éparpillées un peu partout dans l'ancien Nord-Ouest (Bakker, 1997 : 171-175). La première attestation publique de la langue (qui n'était pas encore appelée 'mitchif') se trouve dans un article publié dans le journal *Le Métis* de Saint-Boniface (Manitoba), daté du 18 novembre 1875. L'auteur (anonyme) discute de la langue des Métis :

Ils formaient leurs phrases moitié français, moitié Cris [sic]. C'est en quelque sorte une autre langue [...] On se sert du Cris pour les verbes et les adjectifs³ et du français pour les substantifs. *Ki ki wapamaw nehi mon cheval?* As-tu vu mon cheval-là ?

Cette courte phrase serait encore tout à fait correcte en mitchif d'aujourd'hui. Voici un texte typique du mitchif contemporain (adapté de Bakker, 1997 : 78-79). Les formes issues du cri sont en italique⁴ :

(1) *Kayaash maana* lii savaazh *kii-peekiyokeewak* *nikinaahk*.

AUTREFOIS SOUVENT LES INDIENS ILS. VENAIENT. VISITER CHEZ NOUS.

Wiyawaaw ushtaachik lii suyii mon pi la vyand *kii-paashamwak*.

EUX ILS. FONT LES SOULIERS MOUS ET LA VIANDE ILS. SÉCHAIENT.

Eekwaaniki lii savaazh *kii-paashamwak* la vyand oriyaal, la vyand CES LES INDIENS(-CI) ILS. SÉCHAIENT LA VIANDE ORIGNAL, LA VIANDE

shovreu. Tut *kii-paashamwak*. *Egwanima eegwa kii-shikwahamwak* CHEVREUX. TOUT ILS. LA. SÉCHAIENT. CELA ALORS ILS. LA. ÉCRASAIENT

-
3. L'auteur se trompe, car la catégorie « adjectif » n'existe pas en cri et donc, en mitchif, tous les adjectifs sont issus du français.
 4. Le mitchif est une langue orale et il n'existe pas de système orthographique standard. Puisque les composantes phonologiques du cri et du français ne sont pas les mêmes, cela pose de nombreux problèmes d'orthographie et conséquemment, tout et chacun écrit le mitchif à sa façon, souvent utilisant une graphie anglicisante (Laverdure et Allard, 1983 ; Fleury, 2013), ce qui ne reflète aucunement la prononciation réelle du mitchif. Afin d'éviter le plus possible des confusions potentielles, nous avons adapté les différentes orthographies utilisées par les auteurs au système dit Flamand-Papen, tel que décrit dans Papen (2005a). Les voyelles doubles indiquent des voyelles longues (phonologiques ou phonétiques), eu = /y/ ou /ø/, e = /ɛ/, o = /ɔ/, oe = /œ/, an = /ã/, en = /ɛ̃/, on = /õ/ ; sh = /ʃ/, zh = /ʒ/, ch = /tʃ/, j = /dʒ/, ng = /ŋ/ et gn = /ɲ/, hC indique que la consonne est préaspirée.

daa lii pchi saak *kii-aashtaawak maana*. *Ekwanima pemikinn*
DANS LES PETITS SACS ILS.LA.METTAIENT D'HABITUDE. CELA PEMMICAN

kaashnihkaatahnik. Lii savaazh *kiikanawaapamanaanik*
ee-ushitaachik

NOUS.LE.APPELONS. LES INDIENS NOUS.OBSERVIONS QUE-ILS.
LE.FAISAIENT

maana.

SOUVENT.

Autrefois, les Indiens venaient souvent nous visiter chez nous. Ils fabriquaient des mocassins et ils séchaient la viande. Ces Indiens séchaient la viande d'orignal, la viande de chevreuil (cerf de Virginie). Ils la séchaient toute. Alors ils écrasaient cela et normalement la mettaient dans des petits sacs. Nous appelons cela du pemmican. Nous observions souvent les Indiens le faire.

On reconnaît sans difficulté la répartition systématique entre le français et le cri : les groupes nominaux sont français, les verbes sont cris, les adverbes sont majoritairement cris alors que les prépositions sont surtout issues du français. La syntaxe est principalement criée, l'ordre des mots étant relativement libre, surtout déterminé par la situation pragmatique du discours⁵. Notons néanmoins que la division entre cri et français n'est pas entièrement étanche, car certains éléments cris peuvent se trouver dans des groupes nominaux de source française : par exemple, les déterminants démonstratifs sont invariablement cris, mais toujours accompagnés d'un marqueur issu du déterminant défini français, dont la fonction est d'indiquer le genre masculin/féminin et le nombre du substantif, comme dans *eekwaaniki lii savaazh* 'ces Indiens-ci'⁶. Certains verbes français (surtout *être, avoir, aller*) sont utilisés, souvent dans des

5. Pour une description plus complète du mitchif, voir Rhodes (1986); Papen (1987, 2005b); Bakker (1997); Bakker et Papen (1997); Rosen (2007); Strader (2014); Gillon et Rosen (2018); Sammons (2019).

6. À noter que le démonstratif cri s'accorde en genre (animé/inanimé) avec le nom qu'il détermine. Dans *eekwaaniki lii savaazh*, *eekwaaniki* est la forme animée plurielle proximative du démonstratif « ces...-ci » ; *lii savaazh* doit donc prendre le genre animé du cri ainsi que le nombre pluriel du français.

expressions figées : *i va paasii* ‘cela va passer’ (Bakker, 1997 : 101); *zhi ben* (< je suis bien) ‘je vais bien’ (Fleury, 2013 : 76); *saspuraben kakimuwahk* (< ça se pourrait bien) ‘il va peut-être pleuvoir (Laverdure et Allard, 1983 : 237)⁷. Certains lexèmes français ou anglais peuvent également être incorporés dans des expressions verbales cries : *lisaniwuniyiw* ‘il est ensanglanté’ (Laverdure et Allard, 1983 : 45), *labuuiwun* ‘c'est boueux’ (Laverdure et Allard, 1983 : 185), *giiliselibreeteenaan* ‘nous avons célébré’ (Laverdure et Allard, 1983 : 58).

Le mitchif est malheureusement en voie de disparition car il ne reste qu'à peine une centaine de locuteurs et locutrices éparpillés dans les provinces de l'Ouest canadien ainsi qu'au Dakota du Nord, tous âgés de plus de 70 ans (Statistique Canada, 2016), et la langue n'est plus transmise aux enfants. Par contre, un certain nombre de jeunes Métis sont en train de l'apprendre comme langue seconde (plusieurs par la méthode du ‘bain linguistique’) (Prairies to Woodlands Indigenous Language Revitalization Circle, s.d.). Il est essentiel de noter que la très grande majorité des locuteurs actuels du mitchif, dont la langue quotidienne est l'anglais, connaissent peu ou pas du tout le cri ou le français, même s'ils peuvent reconnaître que certains segments du mitchif sont issus de l'une ou l'autre de ces langues.

Il va sans dire que l'analyse et la description d'une langue hybride comme le mitchif posent un certain nombre de problèmes d'ordre théorique et pratique. Pour nous limiter à la composante phonologique, il existe deux positions théoriques : Evans (1982); Bakker (1994, 1997, et 2003); Bakker et Papen (1997); Papen (2005b); Rhodes et Van Gijn (2009) considèrent que le lexique est stratifié, c'est-à-dire que les items étymologiquement issus du français obéissent aux règles segmentales et phonologiques du français et que les items étymologiquement issus du cri obéissent aux règles segmentales et phonologiques du cri (Wolfart, 1973, 1996). Il y aurait donc deux co-phonologies. Cela implique que certaines entrées du lexique mental d'un locuteur du mitchif contiennent des phonèmes exclusifs à l'une des composantes et que certaines entrées doivent être marquées pour qu'elles subissent – ou non – les règles

7. Afin de ne pas alourdir le texte, puisque nous citons très fréquemment les mêmes ouvrages des mêmes auteurs, particulièrement Bakker (1997), Rhodes (2009), Rosen (2007), Fleury (2013) et Laverdure et Allard (1983), dorénavant nous ne donnerons pas la date de parution pour ces ouvrages particuliers.

phonologiques de l'une ou l'autre composante. Ce phénomène s'appelle la stratification lexicale (Îto et Mester, 2008). Le lexique mental d'un locuteur du mitchif serait donc très complexe.

Rosen (2007), Rosen *et al.* (2019) et Rosen *et al.* (2020) font plutôt l'hypothèse que la phonologie du mitchif est unifiée, c'est-à-dire que les phonèmes des deux composantes étymologiques ont suffisamment de ressemblances ou qu'ils ont été suffisamment modifiés pour qu'ils puissent former un seul ensemble phonologique⁸. Quant aux règles phonologiques, Rosen (2007) propose l'hypothèse que 1) certaines règles phonologiques du cri et du français sont similaires et s'appliquent indifféremment aux items de l'une ou l'autre composante ; 2) qu'une règle de l'une des composantes ne s'applique plus ; 3) qu'il n'existe pas d'environnement dans une des composantes pour qu'une règle puisse s'appliquer ou 4) que certaines règles sont uniques au mitchif et qu'elles s'appliquent sans égard à la source étymologique des entrées lexicales. À titre d'exemple, Rosen avance que des trois règles d'effacement du *i* bref (/i/) en mitchif⁹, deux s'appliquent indifféremment à l'une ou l'autre des composantes et il n'existe pas d'environnements dans la composante française pour que la troisième règle puisse s'appliquer. Nous en discuterons à la section 5.

Rosen, Bakker et Rhodes¹⁰ argumentent que la liaison, phénomène typique du français mais inexistant en cri, ne s'applique plus en mitchif car tous les substantifs à initiale vocalique issus du français auraient été réanalysés en initiale consonantique, en lexicalisant le processus de liaison de telle sorte que la consonne finale des déterminants comme /n/ de *en* 'un' ou /z/ de *lii* 'les' devient l'attaque du nom qui suit¹¹.

-
8. Papen (2013) contredit Rosen (2007) et démontre que les inventaires phonologiques des deux composantes diffèrent suffisamment pour justifier une phonologie (partiellement) stratifiée.
 9. Le /i/ bref du mitchif a plusieurs sources : le /i/ bref du cri, le e-caduc (/ə/) du français, comme dans *dimen* 'demain' ou le /i/ du français dans des syllabes inaccentuées, comme dans *idii* 'idée'.
 10. Notons ici que les trois auteurs ont surtout obtenu leurs données par élicitation. Bakker a fait son travail de terrain avec de nombreux Métis locuteurs du mitchif au Manitoba, en Saskatchewan et au Dakota du Nord. Les informateurs de Rhodes viennent tous du Dakota du Nord et Rosen a travaillé avec deux locutrices et un locuteur du Manitoba. Évidemment, il existe de la variation en mitchif, comme dans n'importe quelle langue, mais jusqu'à présent, il n'existe malheureusement aucune étude variationniste sur le mitchif. Selon Bakker, la variation régionale morphosyntaxique et lexicale serait relativement faible même s'il existe quelques différences entre les variétés américaine et canadienne du mitchif.
 11. Sur le plan phonétique, en français, une consonne de liaison sera toujours l'attaque du mot suivant, sauf dans des cas de non-enchaînement. Puisqu'en général les scripteurs du mitchif

L'objectif de ce texte sera premièrement de démontrer que les arguments proposés par Bakker, Rhodes et Rosen voulant que la liaison ne soit plus opérationnelle en mitchif ne sont pas très convaincants et deuxièmement, que les données qu'ils présentent comme preuve s'avèrent incomplètes, ne reflétant pas adéquatement l'état réel des faits. À partir d'un large corpus de données orales (Fleury), nous démontrerons qu'au contraire, les consonnes de liaison (CL) utilisées sont très majoritairement attendues et que les exceptions peuvent être raisonnablement expliquées. Nous examinerons également, à partir du même corpus, si les règles d'effacement du /i/ bref proposées par Rosen peuvent adéquatement s'appliquer aux deux composantes ou encore qu'une d'elles ne peut pas s'appliquer faute d'environnements pertinents. Puisque selon Bakker, Rhodes et Rosen, tous les substantifs en mitchif commencent par une consonne, la règle de l'élation du français ne devrait pas s'appliquer. Nous tenterons de voir si effectivement l'élation est simplement un phénomène historique ou si elle s'applique encore synchroniquement. Nous terminerons par une discussion générale.

2. LA LIAISON EN MITCHIF

Selon Côté (2014 : 9), « les consonnes de liaison du français figurent parmi les segments les plus énigmatiques qui aient été soumis à l'imagination analytique des linguistes. La seule description de leur distribution représente un défi considérable [...]»¹². Il ne faut donc pas s'étonner des divergences de points de vue sur la liaison de la part des spécialistes du mitchif. Pour Bakker, Rhodes et Rosen, les règles de liaison du français ne fonctionnent plus en mitchif et tous les substantifs à initiale vocalique de source française ont été lexifiés en initiale consonantique, celle-ci étant soit /n/ du déterminant indéfini *en* ‘un’, soit /z/, du déterminant défini pluriel *lii* (< les), soit /t/ (de source variée), ou encore /l/, des déterminants définis élidés *li/la* (< le/la) ainsi que /d/, de la préposition *di* ‘de’ élidée¹³. Voici ce qu'ils déclarent :

ne connaissent pas les règles de liaison, cela explique pourquoi les consonnes de liaison sont régulièrement écrites en début de mot, reflétant ainsi les principes phonotactiques du français.

12. Côté (2011) offre un panorama très complet de la liaison et des problèmes qu'elle soulève.
13. Comme nous l'avons signalé, il n'y a pas de liaison en cri même si certains items lexicaux peuvent être à initiale vocalique. Seul Rhodes mentionne la présence de /t/ comme consonne initiale potentielle.

Bakker : In Michif [...] liaison does not exist. [...]. Liaison processes, very productive in all French dialects, are not so in the French part of Michif [...]. [M]any nouns have initial consonants different from those predicted by the liaison rule, for example *aẽ za:br* ‘a tree’, *li l-u:r* ‘the bear’, *aẽ gru n-itwel* ‘a big star’, and so on [...]. It is best to regard this question as follows: some nouns in the French part of Michif have several variants (*n*-, *z*-, *l*-) for the initial consonants. Mostly these words start with *n*- in indefinite singular nouns, *l*- in definite singular nouns and *z*- in plurals (1997 : 81-82).

Rhodes : «No nouns in Métchif can appear with an initial vowel¹⁴. Historically vowel initial nouns always appear in Métchif with a liaison consonant, or the *l* of the definite article, or *d* from *de...* » (2009 : 435).

Rosen : Vowel initial nouns have been reanalyzed in Michif to be consonant initial by lexicalizing the French liaison process so that the final consonant of a determiner (usually /n/ from *un* or /z/ from *les*) is now the onset of the Michif noun [...] If an ‘incorrect’ liaison is applied, this is evidence that Michif does not follow the French pattern, and in fact good evidence that liaison is not productive in Michif (2007 : 207)¹⁵.

Comme on le voit, Bakker et Rosen proposent que le conditionnement du choix de la consonne initiale serait de nature morphologique puisque cette consonne est le plus souvent /n/ dans un contexte indéfini singulier, /l/ dans un contexte défini singulier et /z/ dans un contexte pluriel.

Bien qu’aucun des trois auteurs ne le mentionne précisément, il est évident qu’il s’agit surtout des règles de liaison obligatoire. Il est important de souligner que puisque presque tous les verbes en mitchif sont d’origine crie, auxquels des pronoms personnels clitiques sujet ou objet du français ne se greffent jamais, les règles de liaison obligatoire entre verbe et pronom du français ne s’appliquent pas.

2.1 La faiblesse des arguments contre la liaison

La position prise par Bakker, Rhodes et Rosen est doublement radicale puisqu’elle s’applique uniquement aux substantifs à initiale

14. Rhodes fait allusion aux noms d’origine française ici, car dans la composante crie, il existe plusieurs noms à initiale vocalique.

15. À noter que Rosen fait référence aux déterminants français ‘un’ et ‘les’ plutôt qu’aux déterminants mitchifs *en* [ɛ] et *lii* [li].

vocalique d'origine française, même si en cri ou en anglais un substantif peut aussi être à initiale vocalique et elle vise tous les substantifs d'origine française à initiale vocalique, sans exception. On devrait alors s'attendre à des arguments solides pour étayer une telle position. Malheureusement, leur argumentaire nous paraît assez peu convaincant.

Premièrement, ils limitent leurs analyses aux substantifs précédés d'un déterminant défini ou indéfini, ou, pour Rhodes, de la préposition *di* 'de' élidée, alors qu'en français la liaison s'applique également aux séquences déterminant (défini/indéfini/possessif+(adjectif)+nom) (par ex. *mon_ancien_amis*) et préposition monosyllabique+mot (*en_avant*). On ne sait donc pas si en mitchif des adjectifs comme *uut* 'autre' ou des adverbes comme *avan* 'avant' doivent prendre une consonne initiale, et si oui, laquelle.

Selon nous, une faille importante des arguments avancés par les auteurs est qu'ils incluent /l/ (et /d/ pour Rhodes) comme consonne initiale potentielle. Les /l/ et /d/ visés viennent de l'élosion des voyelles /i/ (< /ə/) et /a/ des déterminants définis *li* 'le' et *la* 'la', ou /i/ de la préposition *di* 'de'. Voici quelques exemples fournis par les auteurs :

- (2) *luur, li luur, li nuur, li zuur* ‘l’ours’ (Bakker 1997: 81)

(3) *lanterman* ‘l’enterrement’ (Rosen 2007: 208)

(4) *enn band d anfan* ‘une bande d’enfants’ (Rhodes 2009: 435)

En (2), la forme *luur* diffère fondamentalement des séquences *li luur*, *li nuur* et *li zuur* car dans *luur* le /l/ initial est le résultat de l'élation de la voyelle du déterminant *li*, et il représente donc un morphème (#li# #uur#), alors que dans les autres séquences, /l/, /n/ ou /z/ sont simplement des phonèmes, dont l'attachement reste à déterminer. C'est également le cas en (3), où le /l/ initial représente le déterminant défini *li* dont la voyelle est élidée (#li# #âtermã#). Soulignons d'ailleurs que Rosen considère que l'élation ne peut s'appliquer aux substantifs d'origine française puisqu'ils commencent tous par une consonne, mais elle passe sous silence le fait que le /l/ initial de *lanterman* vient de l'élation du /i/ du déterminant /li/ car elle offre la traduction 'the funeral' et pas simplement 'funeral'. Aussi, si le /l/ initial n'était qu'une consonne lexifiée sans fonction grammaticale, on devrait s'attendre à la séquence *li lanterman*, ce qui n'est pas le cas. Or des items comme *li luur* 'l'ours' en (2) sont extrêmement rares: il existe un seul exemple d'une telle

séquence parmi les quelques 15,000 entrées lexicales du dictionnaire mitchif de Laverdure et Allard (1983). Il n'y en a aucun dans le dictionnaire de Fleury (2013). Ce serait donc un hapax. En (4) /d/ vient de la préposition *di* ‘de’ dont la voyelle est également élidée et est donc, lui aussi, un morphème (#di# #ãfã#). La preuve qu'il y a élision ici est qu'il existe des séquences comme *pist di pyii* (< piste de pied) ‘sentier’, où l’élision n'est pas possible puisque l’effacement de /i/ donnerait lieu à une séquence de consonnes illicite (*stdp). Les auteurs semblent donc confondre des phonèmes consonnes inattendus comme /n/ ou /z/ et des morphèmes comme *li* ou *di*, dont la voyelle est élidée.

Notons également que l’hypothèse proposée par Bakker et Rosen voulant que le choix de la consonne initiale soit motivé morphologiquement (/n/ dans un contexte indéfini singulier, /l/ dans un contexte défini singulier et /z/ dans un contexte pluriel) ne tient pas la route car les exemples donnés en (2) montrent bien qu'un /n/ ou un /z/ initial peut se trouver dans un contexte défini (ici, l'ours).

À notre avis, une autre faiblesse des analyses de Bakker, Rhodes et Rosen est qu'elles sont fondamentalement fondées sur le fait que la consonne initiale (issue de la lexification de la CL) de certains termes d'origine française est inappropriée (ou inattendue). Or, en français, la présence de CL inattendues est un phénomène bien connu auquel on a donné un terme spécifique en linguistique : les pataquès, sous forme de cuirs (*je suis-t-allé*) ou de velours (*donne-moi-z-en*). Leur existence n'a jamais mis en doute le fonctionnement des règles de liaison en français. La présence de CL inattendues en mitchif n'est donc pas un argument très convaincant contre l'existence de la liaison.

En dernier lieu, les trois auteurs fournissent collectivement tout au plus une quinzaine d'exemples ayant des consonnes initiales inattendues et c'est à partir de ceux-ci qu'ils basent l'hypothèse que tous les noms de source française à initiale vocalique, sans exception, ont été lexifiés en initiale consonantique. C'est un exemple de ce que Laks et Calderone (2014) appellent la linguistique de l'*exemplum*, rendue populaire depuis le ‘tournant chomskyen’ (Newmeyer, 1988), qui préconise «une construction grammaticale basée sur un petit nombre d'exemples, plus ou moins récurrents, dont les principes de construction et de recollection restent scientifiquement non fondés» (Laks et Calderone, 2014 : 61). Depuis le début du 21^e siècle, grâce au développement des bases et banques de données et d'outils d'analyse de plus en plus perfectionnés,

l’analyse quantitative des données (la linguistique du *datum*) est remise au premier plan. C’est donc dans cette perspective que nous aborderons la question des règles phonologiques en mitchif.

2.2 Une première analyse de la liaison

Bakker utilise un questionnaire avec ses informateurs et informatrices afin d’obtenir des données comparatives probantes (du type ‘Comment dites-vous xxx en mitchif?’). Dans ce questionnaire, il y a 12 substantifs d’origine française à initiale vocalique (comme *arbre*, *aigle*, *oreille*, etc.) et quatre substantifs anglais à initiale vocalique (comme *elevator* ‘ascenseur’ ou *outlaw* ‘hors-la-loi’), pour un total de 16 endroits potentiels de liaison. Les locuteurs et locutrices viennent de quatre lieux différents (deux de la région de Qu’Appelle, Saskatchewan, quatre de Saint-Lazare et six de Camperville, Manitoba, et six de Turtle Mountain, Dakota du Nord). Selon Bakker (1997:151-153), tous les locuteurs sont bilingues (mitchif/anglais) ou trilingues (mitchif/français/anglais ou mitchif/saulteaux/anglais). Selon Bakker, les trilingues qui parlent aussi français devraient normalement obéir plus fréquemment aux règles de liaison que les bilingues mitchif-anglais ou les trilingues mitchif/saulteaux/anglais. Les résultats sont résumés au tableau 1.

Tableau 1 – Résultats de Bakker (1997)

Lieu	Liaisons attendues (moyennes)	Liaisons inattendues (moyennes)	Absence de liaison (moyennes)
Qu’Appelle, SK	87,50 %	0,00 %	12,50 %
Saint-Lazare, MB	86,25 %	5,75 %	8,00 %
Camperville, MB	53,66 %	26,66 %	19,66 %
Turtle Mountain, DN	66,80 %	18,20 %	13,80 %
Moyenne	73,55 %	12,65 %	13,49 %

À la lumière de ces résultats, la conclusion que Bakker en tire (1997: 153) nous semble incohérente : « In conclusion, we can state that liaison is not productive for the *vast* majority of speakers » (nous soulignons). S’il est vrai que le pourcentage de liaisons attendues n’atteint jamais 100 %, les résultats montrent bien que les Métis de Qu’Appelle et de Saint-Lazare (qui parlent tous également le français) utilisent à

plus de 85 % du temps des CL attendues, que les liaisons inattendues et les non-liaisons sont d'environ 6,5 %. Ce sont les locuteurs et locutrices de Camperville et de Turtle Mountain (dont un seul parle aussi français) qui utilisent beaucoup moins de liaisons attendues et beaucoup plus de liaisons inattendues ou encore un nombre assez élevé de non-liaisons. Mais on est loin d'une 'vaste majorité'. À signaler également que dans les cas de non-liaison, les résultats font en sorte que ces substantifs commencent forcément par une voyelle et non une consonne, ce qui contredit l'hypothèse défendue par Bakker, Rhodes et Rosen. La seule conclusion concrète de cette étude est que les locuteurs du mitchif qui parlent également français utilisent davantage la liaison comme en français que les locuteurs qui ne parlent pas français, ce qui ne devrait surprendre personne. Néanmoins, le taux relativement élevé de CL inattendues par les locuteurs de Camperville et Turtle Mountain reste à être expliqué.

2.3 Une première analyse quantitative de la liaison en mitchif

Afin de déterminer si les consonnes initiales inattendues dans les quelques exemples fournis par Bakker, Rhodes et Rosen sont généralisées dans un corpus plus large, nous avons analysé les consonnes initiales de toutes les occurrences de 12 exemples fournis par les trois auteurs dans le lexique bilingue anglais-mitchif de Laverdure et Allard (Papen, 2014)¹⁶. Ce lexique fournit plus de 15 000 lexies en mitchif et représente la plus importante base de données (écrites) disponible à ce jour. Dans cet ouvrage, les termes d'origine française à initiale vocalique sont presque invariablement orthographiés avec une consonne initiale ou sont réanalysés : *en naas* 'un as', *no ler ashteeuw* 'il n'y a pas d'air', *tuu lii zan* 'tous les ans', *en zipik* (<amalgame de épine et pic?) 'une épine', *lutel dan li gliiz ashteeey* 'l'autel est dans l'église', *la pital/en pital/lii pital* 'l'hôpital/un hôpital/les hôpitaux'. À notre avis, cela démontre surtout que les autrices tentent de représenter du mieux possible la prononciation réelle, en obéissant de très près aux règles d'enchaînement du français, où l'on évite les hiatus et où l'on privilégie les séquences

16. Nous avons éliminé certains des exemples (par ex. *lanterman* 'enterrement') parce qu'ils ne représentaient pas suffisamment d'occurrences dans l'ouvrage. Les termes retenus (sans leur consonne initiale) sont: *arb* 'arbre', *uur* 'ours', *itwel* 'étoile', *ef* 'œuf', *uu* 'eau', *istweer* 'histoire', *isyeu* 'essieu', *ipron* éperon', *yeu* 'œil/yeux', *wezuu* 'oiseau', *anfan* 'enfant' et *nonbr* 'nombre'.

syllabiques CV-CV, donc où la CL potentielle devient l'attaque de la syllabe initiale du mot suivant. Cela démontre également qu'elles ne sont probablement pas conscientes des règles de liaison du français. D'ailleurs, ni l'une ni l'autre ne parlent français.

Nous avons calculé tous les cas potentiels de liaison en /n/, /z/ et /t/ ainsi que tous les cas de /l/ initial inattendus pour les 263 occurrences repérées. Pour l'item *nombre*, que Bakker donne comme *zonbr* en mitchif, donc une consonne initiale réanalysée, nous avons calculé le nombre d'occurrences où l'initiale était /n/ ou une autre consonne. Pour /n/, sur 47 cas, il y a un total de 43 attendus (94,1 %) et 4 inattendus (8,5 %); pour /z/, sur 103 cas, il y a 66 attendus (64 %) et 37 inattendus (36 %); pour /t/, sur 15 cas potentiels, il y a dix attendus (91 %) et 5 inattendus (33 %). Il y a un seul cas d'un /l/ inattendu (*en luur* ‘un ours’) et neuf cas où il n'y a pas de consonne, là où on devrait s'attendre à en avoir une (3 %). Les consonnes attendues sont donc beaucoup plus fréquentes que les consonnes inattendues, celles-ci surtout en /z/ ou en /t/. Les /z/ inattendus se trouvent surtout avec des mots comme *en zef* ‘un œuf’, *li zwezuu* ‘l'oiseau’, *mon zyeu* ‘mon œil’, etc. Ces termes sont très souvent employés en contexte pluriel (les œufs, les oiseaux, les yeux, etc.), ce qui expliquerait la réanalyse et la généralisation de /z/ à des contextes singuliers. À noter néanmoins que dans des constructions *N di N*, la présence de /z/ est variable : *mal di zarey* ~ *mal d'arey* ‘mal d'oreille’, *li kal di zef* ‘l'écaille d'œuf’ mais *li blan d'ef* ‘le blanc d'œuf’ (Laverdure et Allard, 1983 : 82-83). La lexification de la consonne initiale /z/ n'est donc pas appliquée partout. Ces résultats démontrent que chez Laverdure et Allard, dans plus de trois-quarts des contextes potentiels de liaison impliquant les mots exemples offerts par Bakker, Rhodes et Rosen, la consonne qui apparaît est effectivement attendue, contrairement à ce qu'ils prétendent. De plus, pour 11 des 12 formes retenues (en excluant *nombr*), il existe une forme à initiale vocalique dans le contexte d'un déterminant défini (*li*, *la*) ou de la préposition *di* élidés. Quant au cas de *nonbr* vs *zonbr*, sur 13 occurrences, 12 ont la forme *nonbr* et une seule la forme *zonbr*. Ce type de réanalyse ne semble donc pas très généralisé. L'argument des consonnes inattendues ou réanalysées comme preuve que la liaison ne fonctionne plus en mitchif ne s'avère pas entièrement empiriquement fondée et la lexification des consonnes initiales est surtout limitée à /z/, sur des items le plus souvent utilisés au pluriel.

2.4 Deux analyses de la liaison en mitchif basées sur des données orales

Notre analyse (Papen, 2014) reste problématique à certains égards puisqu'elle se base entièrement sur des données écrites et, faut-il le souligner, le système orthographique utilisé dans Laverdure et Allard est loin d'être systématique, car on trouve régulièrement des séquences comme *an avans* 'en avance' ou *lii vilen istweer* 'les histoires paillardes', où il est impossible de savoir s'il y a une CL ou non. Aussi, l'analyse ne cherchait pas à savoir si la liaison s'applique uniquement à des formes étymologiques françaises ou également à des noms d'origine cri ou anglaise. C'est pour remédier à ce problème que Pritchard et Shwayder (2014) analysent un enregistrement sur CD de deux lectures de textes en mitchif d'environ sept minutes, effectuées par Norman Fleury, un locuteur natif du mitchif bien connu (Bakker et Fleury, 2004). À noter que Pritchard et Shwayder ne mettent pas en doute l'existence de la liaison dans des séquences français-français (F-F) mais cherchent à savoir si la liaison s'applique également aux séquences français-cri (F-C) ou français-anglais (F-A) (Pritchard et Shwayder, 2014 : 272). Puisqu'il y a très peu de substantifs cris en mitchif et que ceux-ci sont rarement à initiale vocalique, il n'est pas évident d'en trouver dans un texte oral de sept minutes. Cela vaut également pour des items empruntés à l'anglais. Néanmoins, Pritchard et Shwayder ont trouvé deux cas où un mot français à consonne latente finale est suivi d'un mot cri ou anglais à initiale vocalique ou semi-vocalique, donc deux cas où il ne devrait pas y avoir de liaison s'il s'avère que la liaison ne s'applique qu'à des séquences F-F : *tut_ashtaw* [totaftaw] 'tout (est) placé' et *en pchit_waak* [ɛpʃitwak] 'une petite promenade'. Pour eux, ce serait deux cas de liaison en /t/ et ils concluent que la phonologie du mitchif n'est pas stratifiée puisque la liaison s'applique indifféremment aux séquences F-F, F-C et F-A.

Cette conclusion est erronée dans le premier cas et problématique dans le second. Les auteurs tiennent pour acquis que le /t/ latent de *tut* 'tout' est une CL, alors qu'en réalité, en français mitchif – et donc en mitchif – *tout* se prononce presque toujours [tot], comme en français laurentien vernaculaire (Bigot et Papen, 2024) et le /t/ est donc une consonne finale stable. Le second exemple est plus problématique car, en effet, la forme du déterminant est bien de genre masculin et la présence du /t/ suggère la réalisation d'une CL. Bien entendu, puisqu'il s'agit d'un terme anglais, on ne peut savoir quel genre le narrateur lui attribue.

S'il considère que *waak* est féminin, la forme *pchit* est attendue et le /t/ ne serait pas une CL mais bien une consonne finale stable ; par contre, la forme du déterminant reste à être expliquée. Néanmoins, nous devons nous rendre à l'évidence que les arguments offerts par Pritchard et Shwayder sont loin d'être convaincants.

Une seconde analyse de la liaison en mitchif a été effectuée par Fitzsimmons, Konnelly, Provan et Root (2014). Leur étude se base sur une série de contes d'enfants lus et enregistrés sur CD par un locuteur du mitchif (Pelletier et Blondeau Perry, 2011). Ils repèrent un total de 11 contextes potentiels de liaison, huit dans un contexte F-F et trois dans un contexte F-C. Ils observent que tous les contextes F-F ont une CL et qu'aucun contexte F-C n'a de CL. Par contre, les auteurs ne disent pas si les consonnes analysées sont attendues ou non. Ils concluent que la liaison est encore fonctionnelle en mitchif mais qu'elle ne s'applique qu'aux séquences F-F. Selon eux, la phonologie du mitchif serait nécessairement stratifiée.

3. L'ANALYSE DE LA LIAISON DANS LE *MICHIF DICTIONARY* (2013)

Le lexique anglais-mitchif de Fleury représente sans aucun doute la base de données la plus importante sur la variété canadienne du mitchif. Le lexique s'inspire de celui d'Ahenakew (2009) pour le cri du nord-ouest de la Saskatchewan (souvent appelé le 'mitchif du Nord'). Chacune des quelque 11 500 entrées en langue anglaise est accompagnée d'un ou plusieurs équivalents en mitchif; par ex. *filth* : *wiinun/la kras* 'la crasse' ; *fighter* : *en batayeur/nootinikeeshkkiw* ('personne qui se bat tout le temps') 'un batailleur' ; *clothes pin* : *lii z-ipeng di biten/lii kluuzpin* ('épingles de butin/les clothes pin') 'les pinces à linge' ; *studio* : *ita lii portre ka uutinamihk* ('la où on prend les portraits') 'studio', etc.

Le lexique a été publié en version papier en 2013 et, par la suite, les entrées ont été prononcées une à une par l'auteur lui-même et enregistrées et affichées sur le site internet *Metis Museum* du Gabriel Dumont Institute de Regina. Ces données orales (de niveau soigné) permettent de déterminer de manière plus claire la présence ou non d'une consonne entre un Mot₁ à finale vocalique et un Mot₂ étymologiquement à initiale vocalique (d'origine française, cri ou anglaise), donc des contextes potentiels de liaison. Elles permettent également de déterminer la nature phonétique de la consonne et s'il y a enchaînement ou non. Notre analyse est donc uniquement basée sur ces données orales. Nous avons calculé

tous les contextes potentiels de liaison, en considérant les CL attendues ou inattendues et tous les cas de non- liaison, avec les mots d'origine française, crié et anglaise.

Il est à noter que dans la version papier, les substantifs d'origine française sont le plus souvent accompagnés d'un déterminant (défini ou indéfini): *li restaran* ‘le restaurant’, *la twel* ‘la toile’, *l'aas* ‘l'as’, *lii z-ikaal* ‘les écailles’, *en komii* ‘un commis’, *en shenn* ‘un chêne’, *enn montr* ‘une montre’, etc. Par contre, de nombreuses entrées apparaissent sans déterminant et avec une initiale vocalique: *Avrii* ‘avril’, *aviyon* ‘avion’, *ilektrisitii* ‘électricité’, *onz* ‘onze’, *oranzh* ‘orange’, etc. C'est une première indication que tous les noms d'origine étymologique française à initiale vocalique n'ont pas nécessairement été lexifiés d'une consonne initiale, contredisant ainsi Bakker, Rhodes et Rosen. Voyons maintenant les résultats de notre analyse, résumés au tableau 2 :

Tableau 2 – Les consonnes de liaison en mitchif

CL	Total potentiel de liaisons	(Nombre) et % de CL attendues	(Nombre) et % de CL inattendues	(Nombre) et % de non-liaison
/n/	164	(158) 96,3 %	(4) 2,4 %	(2) 1,2 %
/z/	178	(143) 80,3 %	(29) 16,3 %	(6) 3,4 %
/t/	31	(22) 70,9 %	(3) 9,6 %	(6) 19,3 %
Moyennes	--	(323) 82,5 %	(36) 9,4 %	(14) 7,9 %

3.1 La liaison en /n/

En mitchif, une règle facultative de nasalisation régressive fait en sorte que le déterminant indéfini féminin *enn* ([ɛn]) ‘une’ est souvent prononcé de manière identique au déterminant masculin *en* ‘un’ lorsque suivi d'un mot à initiale vocalique ([ɛn]) et lorsqu'il y a enchaînement: *en n-aas* ([ɛnas]) ‘un as’ et *enn anvlop* ([ɛnãvlɔp] ~ [ɛnãvlɔp]) ‘une enveloppe’. Des 241 cas potentiels de CL en /n/, nous avons donc éliminé tous les cas de termes à initiale vocalique qui en français sont de genre féminin ainsi que tous les termes anglais ou criés à initiale vocalique précédés d'un déterminant indéfini, étant donné qu'on ne peut savoir quel genre le locuteur attribue à un emprunt anglais ou cri. Il reste 164 cas potentiels de liaison. Il faut ici faire une distinction entre sept cas impliquant des adjectifs prénominaux et les 157 autres cas qui impliquent

soit le déterminant indéfini *en* ‘un’, ceux-ci étant dans la grande majorité, soit la préposition *an* ‘en’, comme dans *an n-or* ([ãnɔ:r]) ‘en or’, soit encore les déterminants possessifs *mon*, *ton*, *son* (*mon n-asasyii* [mõnasasjii]) ‘mon associé’. Parmi les adjectifs prénominaux, un seul affiche la CL attendue : *bon n-uvrazh* ([bõnuvra:ʒ]), quatre affichent une CL inattendue en /n/ comme dans *gruu n-uur* ‘gros ours’ ou *en gruu n-itwel* ‘une grosse étoile’, et il y a deux cas de non-liaison comme dans *vilen//ikleer* ‘vilain éclair’ et *vilen//anfan* ‘vilain enfant’. Tous les autres cas – sans exception – affichent la CL en /n/ attendue. Puisque nous avons éliminé tous les cas d’emprunts à l’anglais ou de source crié, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la possibilité de la liaison en /n/ avec ces emprunts. Les CL inattendues en /n/ sont rares et semblent se limiter à des contextes *adjectif+nom*, tout comme le sont les cas de non-liaison. Les CL en /n/ sont donc attendues presque sans exception.

3.2 La liaison en /z/

Sur un total de 178 contextes potentiels de liaison, il y a 143 /z/ attendus (80,3 %), y inclus quatre cas avec le terme anglais *eropleen* ‘avion’, 29 cas de /z/ inattendus (16,3 %) et six cas de non-liaison (3,4 %), dont trois avec des termes anglais, y inclus deux fois le terme *eropleen*, et un cas avec un terme cri *lii amuu* ‘les abeilles’. Sur les 29 cas de /z/ inattendus, dix sont avec le terme *zuu* ‘os (sing.)’, les autres avec des termes comme *zwe* ‘oie’, *zyeu* ‘œil/yeux’, *zaf/zeuf/zeff* ‘œuf’, *zaarb* ‘arbre’, *zwezuu* ‘oiseau’, *zanimuu* ‘animal’, etc. Tel que déjà indiqué, ces termes sont le plus souvent utilisés dans des contextes pluriels et on peut supposer qu’ils ont été effectivement réanalysés avec un /z/ initial. Rappelons aussi que plusieurs des formes en /z/ initial inattendu perdent cette consonne dans des constructions *N di N* comme dans *lii korn d’animuu* ‘les cornes d’animaux’. Dans la très grande majorité des cas, la CL /z/ est attendue et elle s’applique variablement aux emprunts anglais, mais jamais aux termes cris.

3.3 La liaison en /t/

Comme on peut s’y attendre, les cas de liaison en /t/ sont beaucoup plus rares et moins motivés, tout comme en français. Sur un total de 31 contextes potentiels, 22 cas de /t/ sont attendus (70,9 %), trois ont une CL inattendue (9,6 %) et il y a six cas de non-liaison (19,3 %), dont un avec un terme d’origine crié (*lii pchi//amuu* (< les petites abeilles)

‘les taons’ et cinq dans le contexte *pchi* ‘petit’ suivi d’un syntagme prépositionnel ou d’une phrase comme dans *en pchi//animal la bonn lok ee-peetaat* (< un petit animal qui apporte la bonne chance) ‘une mascotte’ ou *en pchi//animal si kum en surii* (< un petit animal c’est comme une souris) ‘un rongeur’. L’absence de liaison dans ces cas s’explique peut-être par la longueur de la séquence qui suit. Trois des cas de CL attendue impliquent des expressions plus ou moins figées comme *zhi t-okeupii* ‘je suis occupé’, *zhi t-an amuur* ‘je suis en amour’ ou *si t-asii* ‘c’est assez’. Les deux premières formes reflètent celles du vernaculaire laurentien (*chu-t-occupé* ‘je suis occupé’; *chu-t-en amour* ‘je suis en amour’) et nous considérons donc que ces CL sont attendues, même si ce sont des cuirs en français de référence. Il est intéressant de noter que dans la composante cri, il existe une règle d’épenthèse d’un /t/ entre un préfixe personnel à finale vocalique et une racine verbale à initiale vocalique, par ex. *ki-t-amihtanaawaaw* ‘vous lisez’, mais de toute évidence, la liaison en /t/ du français mitchif et l’insertion d’un /t/ du cri sont deux règles distinctes et elles s’appliquent uniquement dans leurs composantes respectives.

Parmi les cas de /t/ attendus, nous avons trouvé trois cas de *pchi t-anfan* ‘petit enfant’, six de *pchi t-wezuu* ‘petit oiseau’ et un de *pchi t-aarbr* ‘petit arbre’. Deux des cas de CL inattendue impliquent l’adjectif *pchi* au pluriel: *lii pchi t-aarbr* ‘les petits arbres’. Nous croyons que ces deux cas seraient mieux analysés comme des formes figées. Encore une fois, la forte majorité des CL en /t/ sont attendus et il n’y aucun cas de liaison avec un item cri. Puisque nous n’avons pas relevé de cas de liaison en /t/ avec un terme anglais, nous ne pouvons tirer aucune conclusion.

De manière générale, nous pouvons affirmer qu’en mitchif, dans plus de 80 % des cas, la CL est attendue et que les CL inattendues ou les absences de liaison ne constituent que moins de 10 % des cas respectivement. L’hypothèse voulant qu’en mitchif la liaison ne fonctionne plus à cause de la présence de CL inattendues n’est pas entièrement conforme aux faits.

4. L’ÉLISION EN MITCHIF

Ni Bakker ni Rhodes ne mentionnent la présence de la règle d’élision en mitchif. Par contre, Rosen (2007: 215) spécifie que l’élision ne peut s’appliquer aux items d’origine française puisque tous ceux-ci ont été réanalysés en initiale consonantique, éliminant ainsi la possibilité

de son application. Pourtant, comme nous l'avons vu, Rosen donne l'exemple *lanterman* ‘l'enterrement’ (2007: 208), qui est bien un cas d'élation. Ailleurs, elle donne les exemples suivants: *l+garsɔ̃* ‘le garçon’ (2007: 18) où son analyse morphologique stipule que *l* est un déterminant défini masculin singulier; plus loin, elle donne l'exemple *l+ɔm la+fam ki wapam-e-w* ‘l'homme a vu la femme’ (2007: 19), où elle analyse également que le *l* dans *l+ɔm* est un déterminant défini masculin singulier, sans toutefois mentionner le fait que dans cet exemple, la forme *l* a été élidé. Si le /l/ initial de /lɔm/ n'était qu'un /l/ lexifié, on s'attendrait alors à la forme *li lom*, ce qui n'est pas le cas. Comme nous l'avons souligné, des séquences comme *li lom* ou *li luur* sont plutôt des hapax en mitchif.

Une donnée de taille qui appuie l'existence de la règle d'élation dans la composante française se trouve encore une fois dans le lexique de Fleury. À la page 1, pour l'entrée *age* ‘âge’, l'équivalent donné en mitchif est *laazh*. On pourrait supposer que le /l/ initial est lexifié. Par contre, pour l'entrée suivante *aged* ‘âgé’, on donne l'équivalent mitchif *son aazh waapahtehiweew* ([sõnɑʒwapatehiwew]) ‘il/elle montre son âge’, où la CL en /n/ est présente et finalement dans la section ‘Phrases’ du lexique, se trouve la phrase suivante: *Kel aazh e:-ayaat ta seur?* ‘Quel âge a ta sœur?’ où *aazh* commence bien avec une voyelle. On est donc en droit de supposer que l'analyse morphologique de la forme *laazh* est #li# #aʒ#, et que /l/ de /li/ est élidé.

Notons ici que Rosen (2007: 215) affirme que l'élation est encore active en mitchif, mais limitée à des emprunts à l'anglais, par exemple:

- (5) *ma chujer plen d otmiil* ‘ma cuillère est pleine de gruau’ (Rosen, 2007: 215)

Il nous semble tout à fait improbable qu'en mitchif, une règle typique du français comme celle de l'élation puisse s'appliquer à des emprunts anglais mais pas aux items d'origine française.

Dans le lexique de Fleury, nous avons relevé 188 substantifs qui, en français ou en anglais, sont à initiale vocalique et accompagnés d'un /l/, déterminant défini singulier élidé, mais aucun item cri. Sur les 182 formes issues du français (dont 90 de genre masculin (*li*) et 92 de genre féminin (*la*), l'élation s'applique sans aucune exception, par ex. *an l'eer* ‘en l'air’, *l'aas* ‘l'as’, *l'aniverseer* ‘l'anniversaire’, *l'apandisid* ‘l'appendice’, *l'armii* ‘l'armée’, *l'ikors* ‘l'écorce’, etc. Il y a six emprunts

anglais, dont trois ont le déterminant défini élidé : *l'ays kriim* ‘la crème glacée’, *l'alcuhol* ‘l'acool’ et *l'erpleen* ‘l'avion’ et trois sans élision : *li oyntmint* ‘l'onguent’, *li eliveetir* ‘l'ascenseur’ et *li ayvori* ‘l'ivoire’. L’élision semble donc variable pour les emprunts anglais mais elle ne s’applique pas à des items cris.

De plus, il existe en mitchif de très nombreuses expressions impliquant la construction *N di N*, comme dans les exemples suivants, tirés de Fleury :

- | | |
|--|---------------|
| (6) <i>enn list di manzhii</i> (< liste de manger) | ‘un menu’ |
| (7) <i>li let di beur</i> (< lait de beurre) | ‘le babeurre’ |
| (8) <i>li pwel d'animuu</i> (< le poil d'animaux) | ‘la fourrure’ |

Nous avons relevé 1 366 constructions *N₁ di N₂* dans Fleury dont 235 cas où N₂ est un nom à initiale vocalique et où l'on pourrait s'attendre à l’élision du /i/ de *di*. Il y a seulement 10 cas de non-élision (4 %), dont cinq avec des mots cris (*amuu* ‘abeille’ *enikons* ‘fourmi’, etc.) et quatre cas avec des mots anglais (*organdi* ‘organdi’, *Olimpik* ‘Olympiques’, *ays kriim* ‘crème glacée’(x2)) et un seul cas de non-élision avec un terme d’origine française (*la list di envitasyon* ‘la liste des invités’). Il semblerait donc que l’élision ne fonctionne pas devant un mot cri ou anglais. Dans les 225 autres cas (96 %), l’élision s’applique. L’élision fonctionne en mitchif à peu près comme en français. La règle d’élision représente un autre indice qu’une certaine stratification du lexique est nécessaire en mitchif.

5. L’EFFACEMENT DE /I/ EN MITCHIF

Nous avons dit que le e-caduc du français (/ə/) est devenu /i/ en mitchif. Ajoutons que le i bref du cri est également devenu le phonème /i/ en mitchif. Or, on sait qu’en français, /ə/ peut s’effacer dans un certain nombre de contextes, pourvu que la séquence de consonnes qui en résulte soit licite¹⁷. La question est à savoir premièrement si /i/ se comporte en mitchif comme le e-caduc du français, c’est-à-dire qu’elle peut s’effacer

17. Bien sûr, cela est une simplification, mais vu les limites de ce texte, la complexité et la variabilité du phénomène (Grammont, 1894; Malécot, 1955; Léon, 1966; Hansen, 1994), nous n’entrerons pas dans les détails.

dans certains contextes ; deuxièmement si le /i/ du cri peut également s'effacer et si oui, dans les mêmes contextes. Rosen (2007 : 244-248) propose qu'en mitchif /i/ s'efface variablement selon trois conditions :

- Entre deux consonnes identiques (où la séquence des consonnes géminées résultantes est simplifiée) :
- (9) *ki-ka-pahkshin-in* → *kapahkshin* ‘tu tomberas’ (ex. : 18 dans Rosen, 2007 : 244)
- Après une liquide ou une glissante, si une structure phonotactique licite en résulte :
- (10) *ni-li-supii-n* → *nilsupiin* ‘je soupe’ (ex. : 14b dans Rosen, 2007 : 244)
- (11) *ni-mijo-eyiht-am* → *nimijeuyhtam* ‘J'en suis satisfait’ (ex. : 16 dans Rosen, 2007 : 245)
- Dans l'environnement d'une sibilante (à l'intérieur d'un mot) :
- (12) *Wit eur ni-waanishka-n* → *wit eur niwaanshkan* ‘je me lève à huit heures’ (ex. : 19b dans Rosen, 2007 : 247)

Il est important de signaler que Rosen (2007 : 254) affirme qu'elle n'a pu trouver aucun environnement dans la composante française du mitchif pour l'effacement de /i/ entre deux consonnes identiques. Néanmoins, dans le lexique de Fleury, nous y trouvons des items comme *sistem* ‘système’ (2013 : 56), *mimweer* ‘mémoire’ (2013 : 25), *didan* ‘dedans’ (2013 : 18), *suusis* ‘saucisse’ (2013 : 45), etc., même si des formes comme *stem*, *mwer*, *daan*, *soos*, etc., sont phonotactiquement possibles en mitchif. L'environnement 1 s'applique donc uniquement à la composante crié¹⁸. Quant à l'environnement 2, il n'y a pas de liquides en cri des Plaines et cette règle peut s'appliquer uniquement à des items de source française, tel que dans (8) (*li supii*) même si effectivement la forme de source française est incorporée dans une structure morphologique crié. D'ailleurs, ce n'est pas nécessairement la présence d'une liquide qui déclenche l'effacement de mais plutôt la règle d'effacement du e-caduc du français qui semble bien s'appliquer à *li* de *nilsupiin* puisque la séquence de consonnes qui en résulte (nilsu...) est licite,

18. À noter d'ailleurs que les exemples que Rosen donne pour l'environnement 1 sont tous de source crié.

comme dans *pulser*, *malsain*, *islam*, etc. Par contre, nous n'avons pas trouvé d'exemples d'effacement de /i/ dans des séquences de source française impliquant /wɪ/ ou /yɪ/ et dont le résultat serait licite. En conséquence, nous ne pouvons pas déterminer si l'environnement d'une glissante dans des mots de source française peut déclencher l'effacement. Finalement, l'effacement dans l'environnement d'une sibilante ne s'applique pas non plus aux items de source étymologique française car on y trouve des items comme *pandisid* ‘appendice’, *polison* ‘polisson’, *kapishon* ‘capuchon’, *sitruuy* ‘citrouille’, *meuzisyen* ‘musicien’, etc., où les /i/ ne sont pas effacés en dépit de la présence de sibilantes. Les trois règles d'effacement de /i/ que Rosen propose s'appliquent uniquement aux items de source crie. Cet état de choses indiquerait qu'il doit y avoir une certaine stratification dans le lexique mental du locuteur, puisque ces règles ne s'appliquent pas aux items de source française.

Sans vouloir entrer dans tous les détails de l'effacement potentiel du /i/ (</ə/) avec des items de source française, nous avons simplement vérifié si cet effacement donne lieu à des séquences licites, comme en français. À cette fin, nous avons analysé le comportement du /i/ de la préposition *di* /dɪ/ ‘de’ dans les structures *N di N* dans Fleury. Voici quelques exemples typiques :

- | | |
|---|--|
| (13a) <i>ruu d'char</i> ‘roue d’automobile’ | vs (13b) <i>tet di flesh</i> ‘pointe de flèche’ |
| (14a) <i>shyen d'shas</i> ‘chien de chasse’ | vs (14b) <i>lyev di prerii</i> ‘lièvre’ |
| (15a) <i>en manzheu d'mond</i> ‘un cannibale’ | vs (15b) <i>enn manzheuz di mond</i> ‘une cannibale’ |

Dans tous les cas, /i/ s'efface dans les exemples (a) et se maintient dans les exemples (b), tout comme le ferait le e-caduc en français¹⁹.

Les règles qui régissent l'effacement de /i/ dans la composante française semblent assez identiques à celles de l'effacement du e-caduc en français ; par contre, ces règles ne sont pas celles qui s'appliquent à la composante crie et celles du cri ne s'appliquent pas non plus aux items de la composante française. Cela constitue une autre indication que les entrées lexicales du mitchif doivent être (partiellement) stratifiées.

19. Bien sûr, l'effacement de /i/ n'est pas obligatoire : *li zheu di sitroon* ‘limonade’, *aen kolyii di rasaad* ‘un collier de perles’ etc., tout comme l'effacement du e-caduc en français.

6. DISCUSSION

Manifestement, la structure du mitchif est complexe, comme c'est le cas des langues mixtes bilingues en général. Deux positions s'opposent quant à sa structure phonologique. Si la plupart des spécialistes considèrent que la phonologie doit être (au moins partiellement) stratifiée, soit à cause des différences de statut des phonèmes de l'une et l'autre composante étymologique, soit à cause des règles phonologiques qui ne s'appliqueraient qu'à l'une des composantes. Rosen (2007), Rosen *et al.* (2019) et Rosen *et al.* (2020) proposent plutôt que la phonologie du mitchif soit unifiée, c'est-à-dire que les phonèmes des composantes crie et française ont été suffisamment modifiés pour qu'ils fassent partie d'un seul ensemble et que soit les règles de l'une ou l'autre composante ne fonctionnent plus, soit elles s'appliquent indifféremment à toutes les entrées lexicales sans égard à leur origine étymologique, ou encore, que le mitchif a développé ses propres règles et que celles-ci s'appliquent partout. Rosen invoque la règle de liaison comme exemple de règles du français qui ne fonctionnent plus en mitchif. Là où la situation se complique est que même des auteurs comme Bakker et Rhodes, qui considèrent que la phonologie du mitchif doit être stratifiée, sont d'accord avec Rosen sur le statut de la liaison. Pour eux, tous les noms d'origine française à initiale vocalique ont été lexifiés en initiale consonantique, cette consonne étant le plus souvent l'une des consonnes de liaison traditionnelles, soit /n/, /z/ et /t/ ou encore /l/ ou /d/. L'argument principal avancé par les trois auteurs pour justifier le fait que la règle de liaison ne s'applique plus en mitchif est que la consonne qui apparaît (en consonne initiale) n'est pas nécessairement celle que les règles de liaison du français préconisent. Bakker et Rosen proposent d'ailleurs que le choix de la consonne initiale serait largement déterminé par le contexte morphologique : /n/ dans un contexte indéfini, /z/ dans un contexte pluriel et /l/ dans un contexte défini. Seul Rhodes mentionne /t/ comme consonne initiale potentielle, mais seulement dans le cas de *twezuu* 'oiseau', où d'ailleurs la présence de ce /t/ est variable (*lii zwezuu* 'les oiseaux'). Bakker (1997 : 82) ajoute également qu'aucune CL n'apparaît avec des items cris ou anglais à initiale vocalique : *en//enikons* 'une abeille' ou *lii//eliveetir* 'les ascenseurs'.

Les résultats de notre étude, basée sur les données orales fournies dans le lexique de Fleury, démontrent que cette hypothèse est largement non fondée. Dans les séquences F-F, une moyenne de 84 % des CL sont

attendues ; il n'y a effectivement pas de cas de consonne insérée dans des séquences F-C, ni, bien sûr, dans des séquences C-C, puisque la liaison n'existe pas en cri. Dans les séquences F-A, la liaison est possible mais facultative. L'insertion de consonnes inattendues ne représente en moyenne que 9 % des cas. Ceux-ci sont le plus souvent des séquences où un /z/ apparaît alors que le substantif d'origine française est au singulier. La grande majorité des noms impliqués sont ceux qui le plus souvent sont employés au pluriel, comme les yeux, les os, les oreilles, etc. La CL en /t/ est également problématique (souvent absente) et démontre que même si la règle de liaison semble s'appliquer régulièrement dans la composante française, il existe des cas d'exception. Les cas de non-liaison dans des séquences F-F sont également très rares, la plupart impliquant l'adjectif *pchi* 'petit' suivi d'un syntagme relativement complexe. Et finalement, le fait que dans le lexique de Fleury il existe des entrées lexicales à initiale vocalique comme *Avril* 'avril', *Auu* 'août', *ilektrisitii* 'électricité', *alivateur* 'ascenseur', *onz* 'onze' *uvraazh* 'ouvrage', etc., montre bien que tous les substantifs d'origine française n'ont pas été lexifiés par une consonne initiale. Il demeure vrai que la liaison ne se fait pas correctement partout.

Nul ne peut savoir précisément l'état grammatical du français tel que parlé par les créateurs du mitchif. Nous nous rangeons avec Côté (2005), qui considère que l'apprentissage des règles de liaison du français n'a pas été complété par les premières générations de Métis, qui, la plupart du temps, l'apprenaient comme langue seconde. Rappelons que Bakker (1997) considère que les créateurs du mitchif étaient tout probablement de jeunes Métis, chasseurs de bison et bilingues en cri et en français, mais dont le français n'était probablement pas entièrement maîtrisé. D'ailleurs, selon Woodcock (1986 : 479), les jeunes Métis parlaient couramment le cri mais leur français était déjà lourdement influencé par la langue autochtone. Par la suite, de nombreux locuteurs du mitchif n'ont plus parlé ni le français ni le cri.

Nous avons aussi voulu vérifier si la règle d'élation du français (l'effacement de /l/ du déterminant défini masculin *li* et de la préposition *di* ainsi que l'effacement du déterminant féminin singulier *la* devant un mot à initiale vocalique) s'applique en mitchif. Les résultats démontrent qu'avec les items de source étymologique française, l'élation s'applique sans aucune exception ; qu'il n'y a que deux cas d'élation avec un item cri (*la malaaji d'ooskwun* (< la maladie du foie) 'hépatite' et

l’izhwii (< l’aiguille) *d’amuu* ‘dard d’abeille’) et qu’il est mieux de les considérer comme étant des expressions fixes et que l’élision est variable avec des emprunts à l’anglais. C’est une autre preuve que la phonologie du mitchif doit être partiellement stratifiée.

En dernier lieu, nous avons considéré l’effacement de /i/ dans l’une et l’autre composante. Nous avons vu que les trois règles d’effacement que Rosen propose et qui sont censées s’appliquer dans les deux composantes ne s’appliquent pas aux items de source française mais uniquement aux items cris. Par contre, l’effacement du /i/ (issu de /ə/) se comporte tout comme en français puisque la règle stipulant que le e-caduc peut s’effacer si la séquence de consonnes qui en résulte est licite est systématiquement respectée. Cette règle peut s’appliquer aux emprunts à l’anglais, mais ne s’applique pas aux items de source crie. Cela représente donc un autre argument en faveur d’une stratification de la phonologie du mitchif.

Le principe de parcimonie (le ‘rasoir d’Ockham’) nous dit que les hypothèses suffisantes les plus simples doivent être préférées, ce à quoi Einstein ajoute que «tout doit être le plus simple possible, mais pas plus simple que ça». Ces principes nous obligent de considérer que trois des règles phonologiques fondamentales du français – la liaison, l’élision et l’effacement du e-caduc (devenu /i/ en mitchif) – fonctionnent en mitchif à peu près (pour la liaison) ou entièrement (pour l’élision et pour l’effacement du /i/) dans la composante française et ne s’appliquent pas dans la composante crie. En conséquence, le lexique mental des locuteurs du mitchif doit nécessairement être – du moins partiellement – stratifié.

7. REMERCIEMENTS

Nous désirons remercier les deux personnes évaluatrices de notre texte (particulièrement Marie-Hélène Côté), pour leurs suggestions pertinentes ; celles-ci ont grandement amélioré notre texte.

RÉFÉRENCES

- Ahenakew, Vince (2009), *Néhiyawêwin masinahiikan : Michif*/Cree Dictionary*, Saskatoon, Gabriel Dumont Institute, Virtual Museum of Métis History and Culture. <https://www.metismuseum.ca/northern_michif_dictionary.php> (consulté le 15 août 2022).

- Auer, Peter (1999), «From codeswitching via language mixing to fused lects : Toward a dynamic typology of bilingual speech», *International Journal of Bilingualism*, n° 3, p. 309-332.
- Bakker, Peter (2003), «Mixed languages as autonomous systems», dans Yaron Matras et Peter Bakker (dir.), *The Mixed Language Debate : Theoretical and Empirical Advances*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 107-150.
- Bakker, Peter (1997), *A Language of our Own. The Genesis of Michif, the Mixed Cree-French Language of the Canadian Métis*, New York/Oxford, Oxford University Press.
- Bakker, Peter (1994), «Michif, the Cree-French mixed language of the métis buffalo hunters in Canada», dans Peter Bakker et Martin Mous (dir.), *Mixed Languages. 15 Case Studies in Language Intertwining*, Amsterdam, Institute for Functional Research in Language and Language Use, p. 13-33.
- Bakker, Peter et Norman Fleury (2004), *Learn Michif by Listening* [CD audio], Winnipeg, Michif Language Program, Manitoba Métis Federation.
- Bakker, Peter et Maarten Mous (dir.) (1994), *Mixed Languages. 15 Case Studies in Language Intertwining*, Amsterdam, Institute for Functional Research in Language and Language Use.
- Bakker, Peter et Robert A. Papen (1997), «Michif : A mixed language based on Cree and French», dans Sarah Thomason (dir.), *Contact Languages : A Wider Perspective*, Philadelphie, John Benjamins, p. 295-363.
- Bigot, Davy et Robert A. Papen (2024), «A variationist study of /tot/ in michif French», *Journal of French Language Studies*, vol. 34, n° 3, p. 351-373.
- Côté, Marie-Hélène (2014), «Liaison et assibilation en français laurentien», dans Christiane Soum-Favro, Annelise Coquillon et Jean-Pierre Chevrot (dir.), *La liaison : approches contemporaines*, Berne, Peter Lang, p. 9-32.
- Côté, Marie-Hélène (2011), «French liaison», dans Marc van Oostendorp, Colin Ewen, Elizabeth Hume et Keren Rice (dir.), *The Blackwell Companion to Phonology*, Malden, Wiley-Blackwell, p. 2685-2710.
- Côté, Marie-Hélène (2005), «Le statut lexical des consonnes de liaison», *Langages*, n° 158, p. 66-78.
- Dowse, Thomas (1877), «Manitoba and the Canadian Northwest», Chicago, *Chicago Commercial Advertiser*, 30 août.
- Drapeau, Lynn (1991), «Michif replicated : The emergence of a mixed language in a native village in Northern Quebec», communication présentée au Dixième Congrès international de linguistique historique, Amsterdam, août 1991.
- Evans, Donna (1982), «On coexistence and convergence of two phonological systems in michif», *Work Papers, Summer Institute of Linguistics/University of North Dakota Session 26*, p. 158-173.

- Fitzsimmons, Matthew, Alexah Konnelly, Sarah Provan et Alison Root (2014), «An analysis of the split-phonology hypothesis in michif: Sociolinguistic and phonological perspectives», *Working Papers of the Linguistic Circle of the University of Victoria*, n° 25, p. 10-24. <<https://journals.uvic.ca/index.php/WPLC/article/view/14998>> (consulté le 26 octobre 2022).
- Fleury, Norman (2013), *Michif Dictionary 2013*, Saskatoon, Gabriel Dumont Institute. <https://www.metismuseum.ca/michif_dictionary.php> (consulté le 08 août 2022).
- Gillon, Carrie et Nicole Rosen (2018), *Nominal Contact in Michif*, Oxford/New York, Oxford University Press.
- Grammont, Maurice (1894), «Le patois de la Franche-Montagne et en particulier de Damprichard (Franche-Comté), IV: la loi des trois consonnes», *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, n° 8, p. 53-90.
- Hansen, Anita (1994), «Études du E-caduc – Stabilisation en cours et variations lexicales», *Journal of French Language Studies*, vol. 4, n° 1, p. 25-54.
- Îto, Junko et Armin Mester (2008), «Lexical classes in phonology», dans Shigeru Miyagawa et Mamoru Saito (dir.), *The Oxford Handbook of Japanese Linguistics*, Oxford, Oxford University Press, p. 84-106.
- Kane, Paul ([1859] 1968), *Wanderings of an artist among the Indians of North America. From Canada to Vancouver's Island and Oregon through the Hudson's Bay Company's Territory and Back Again*, Londres, Longman, Brown, réédité en 1968, Edmonton, Hurtig Publishers.
- Laks, Bernard et Basilio Calderone (2014), «La liaison en français contemporain : approches lexicales et exemplaristes», dans Christiane Soum-Favarro, Annelise Coquillon et Jean-Pierre Chevrot (dir.), *La liaison : approches contemporaines*, Berne, Peter Lang, p. 61-89.
- Laverdure, Patline et Ida Rose Allard (John Crawford, dir.) (1983), *The Michif Dictionary. Turtle Mountain Chippewa Cree*, Winnipeg, Pemmican Publications.
- léon, Pierre (1966), «Apparition, maintien et chute de 'E' caduc», *La linguistique*, vol. 2, n° 2, p. 111-122.
- Malécot, André (1955), «The elision of the French mute-e within complex consonantal clusters», *Lingua*, vol. 5, p. 46-60.
- Muysken, Pieter (1981), «Half-way between Quechua and Spanish : The case for relexification», dans Arnold Highfield et Albert Valdman (dir.), *Historicity and Variation in Creole Studies*, Ann Arbor, Karoma Press, p. 52-78.
- Myers-Scotton, Carol (2003), «What lies beneath : Split (mixed) language as contact phenomena», dans Yaron Matras et Peter Bakker (dir.), *The Mixed Language Debate : Theoretical and Empirical Advances*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 73-106.

- Newmeyer, Fred (dir.) (1988), *Linguistics : The Cambridge Survey. Vol. III. Language : Psychological and Biological Aspects*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Papen, Robert A. (2021), «The languages of the métis in Canada», dans Michel Bouchard, Sébastien Malette et Siomonn Pulla (dir.), *Eastern Métis. Chronicling and Reclaiming a Denied Past*, Lanham, Lexington Books, p. 67-94.
- Papen, Robert A. (2014), «La liaison en mitchif: un cas d'acquisition incomplète fossilisée?», dans Christiane Soum-Favarro, Annelise Coquillon et Jean-Pierre Chevrot (dir.), *La liaison : approches contemporaines*, Bern, Peter Lang, p. 213-237.
- Papen, Robert A. (2013), «Sur la phonologie du mitchif», dans Gudrun Ledegen (dir.), *La variation du français dans les espaces créolophones et francophones. France, Europe et Amérique*, tome 1, Paris, L'Harmattan, p. 169-201.
- Papen, Robert A. (2005a), «On developing a writing system for michif», *Linguistica Atlantica*, n° 26, p. 75-97.
- Papen, Robert A. (2005b), «Le mitchif: langue franco-crie des Plaine», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 327-347.
- Papen, Robert A. (2004), «Le français des Métis de l'Ouest canadien», dans Aidan Coveney, Marie-Anne Hintze et Carol Sanders (dir.), *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, p. 105-129.
- Papen, Robert A. (1987), «Le métif: le nec plus ultra des grammaires en contact», *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol.6, n° 2, p. 57-70.
- Payment, Diane (2001), «Plains Métis», dans Raymond J. de Mallie et William Sturtevant (dir.), *Handbook of North American Indians*, vol. 13, 1^{re} partie, Washington DC, Smithsonian Institute, p. 661-676.
- Pelletier, Darrel et Chris Blondeau Perry (2011), *The Alfred Reading Series – Come and Read with Us : Michif-Cree*, Saskatoon, Gabriel Dumont Institute, Virtual Museum of Métis History and Culture. <<https://www.metismuseum.ca/browse/index.php?id=1188>> (consulté le 8 août 2022).
- Prairies to Woodlands Indigenous Language Revitalization Circle (s.d.), «About who we are». <<https://michif.org/who-we-are/>> (consulté le 9 mars 2024).
- Pritchard, Hilary et Kobey Shwayder (2014), «Against a split phonolgy of michif», *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, vol. 20, n° 1, p. 271-280.
- Rhodes, Richard (2009), «The phonological history of métchif», dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves-Charles Morin*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 423-442.
- Rhodes, Richard (1986), «Métchif: A second look», dans William Cowan (dir.), *Actes du dix-septième Congrès des Algonquinistes*, Ottawa, Carleton University Press, p. 287-296.

- Rhodes, Richard (1977), «French-Cree – A case of borrowing», dans William Cowan (dir.), *Actes du septième Congrès des Algonquinistes*, Ottawa, Carleton University Press, p. 129-156.
- Rosen, Nicole (2007), *Domains in Michif Phonology* (thèse de doctorat), University of Toronto (Toronto).
- Rosen, Nicole, Jesse Stewart, Michele Pesch-Johnson et Olivia Sammons (2019), «VOT in Michif», communication présentée à l'International Congress of Phonetic Sciences, Melbourne, Australie, août 2019.
- Rosen, Nicole, Jesse Stewart et Olivia Sammons (2020), «How ‘mixed’ is mixed language phonology? An acoustic analysis of the michif vowel system», *Journal of the Acoustical Society of America*, vol. 147, n° 4, p. 2989-2999.
- Sammons, Olivia (2019), *Nominal Classification in Michif* (thèse de doctorat), University of Alberta (Edmonton).
- Statistique Canada (2016), «Profil de la population autochtone. Recensement de 2016». <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/abpop-prof/details/page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=01&Data=Count&SearchText=Canada&SearchType=Begins&B1>All&C1>All&SEX_ID=1&AGE_ID=1&RESGEO_ID=1> (consulté le 13 juillet 2021).
- Strader, Kathleen (2014), *Michif Determiner Phrases* (thèse de maîtrise), University of Manitoba (Winnipeg).
- Thomason, Sarah (2001), *Language Contact: An Introduction*, Édimbourg, Edinburgh University Press.
- Van Gijn, Rick (2009), «The phonology of mixed languages», *Journal of Pidgin and Creole Languages*, vol. 24, n° 1, p. 91-117.
- Wolfart, Hans Christoph (1996), «Sketch of Cree, an Algonquian language», dans Ives Goddard (dir.), *Handbook of American Indians. Volume 17: Languages*, Washington, Smithsonian Institute, p. 390-439.
- Wolfart, Hans Christoph (1973), *Plains Cree: A Grammatical Study*, Philadelphie, American Philosophical Society Transactions, vol. 63, partie 5.
- Woodcock, George (1986), *The Métis in the Canadian West*, volume 1, Edmonton, University of Alberta Press [traduction de Marcel Giraud (1945), *Le Métis canadien*, Paris, Institut d'ethnologie, Musée national d'histoire naturelle].

EMPLOI DES VARIANTES SOCIOLINGUISTIQUES DU FRANÇAIS PAR LES ENSEIGNANTS EN SALLE DE CLASSE: INFLUENCE DE LA DISCIPLINE ENSEIGNÉE¹

RAYMOND MOUGEON, FRANÇOISE MOUGEON
ET KATHERINE REHNER

UNIVERSITÉ YORK, COLLÈGE GLENDON ET
UNIVERSITÉ DE TORONTO À MISSISSAUGA

1. INTRODUCTION

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la recherche sur l'emploi des registres de langue par les enseignants et enseignantes en salle de classe. Cette recherche a révélé que si les enseignants et enseignantes s'expriment dans un registre surveillé et tendent donc à privilégier les traits du français standard, il leur arrive aussi de s'exprimer dans un registre informel et d'employer des traits du français vernaculaire, notamment lors des échanges interindividuels avec leurs étudiants. Cette recherche a aussi montré la tendance des enseignants et enseignantes de français à employer plus souvent les variantes standard que ceux et celles d'autres matières (Gervais *et al.*, 2001 ; Ostiguy *et al.*, 2005 ; Mougeon et Rehner, 2015, 2019).

La présente étude repose sur un corpus de discours d'enseignantes et d'enseignants francophones ontariens du cycle secondaire qui se sont auto-enregistrés en salle de classe. Notre étude a comme objectif principal d'évaluer de manière plus fine que dans les travaux antérieurs l'impact de la discipline enseignée sur l'emploi des variantes sociolinguistiques. Pour ce faire, elle compare les enseignants et enseignantes de français avec ceux et celles qui enseignent l'éducation physique,

1. Nous remercions Luc Ostiguy ainsi que les deux évaluateurs ou évaluatrices anonymes de notre texte pour leurs précieux commentaires.

l'éducation artistique ou la musique (disciplines interactives) et avec ceux et celles qui enseignent les autres matières. Cette distinction est motivée en partie par le fait que les personnes enseignantes des disciplines interactives ont plus d'occasions d'interagir individuellement avec leurs élèves (facteur propice à l'usage des variantes vernaculaires) que celles des deux autres groupes.

Notre étude examine sept variables sociolinguistiques et pour la majorité d'entre elles, elle arrive à la même hiérarchie intergroupe. Les enseignants et enseignantes de français ont les taux d'emploi des variantes standard les plus élevés, les enseignants et enseignantes des disciplines interactives, les taux les plus bas, et ceux et celles qui enseignent les autres disciplines, des taux intermédiaires.

La présente étude examine aussi la question des points communs et des différences entre la langue des personnes enseignantes en salle de classe et la langue de la communauté. De plus, grâce à deux enseignants qui enseignent chacun deux disciplines différentes, notre étude poursuit l'examen de l'impact de la discipline sur le plan intra-individuel.

2. TRAVAUX ANTÉRIEURS

Depuis les années 2010, le débat sur la norme du français oral au Québec a suscité des recherches empiriques sur l'usage des variantes sociolinguistiques par les membres de l'élite socioculturelle dans des situations de communication formelle (en particulier Villeneuve, 2017; Beaulieu, Bigot et Villeneuve, 2019; Bigot, 2021). Ces recherches fournissent une toile de fond à la présente étude qui repose, elle aussi, sur des données recueillies en situation formelle (la salle de classe) auprès de locuteurs issus des couches supérieures de la société. De plus, ces trois études ont examiné plusieurs des variantes sociolinguistiques ciblées par notre étude. Nous reviendrons donc plus bas en détail sur leurs résultats dans la section «Discussion et conclusion».

Notre étude de l'impact de la discipline sur l'usage des variantes sociolinguistiques par les enseignants et enseignantes des écoles de langue française de l'Ontario fait partie de l'ensemble des travaux portant sur la variation sociolinguistique dans le français parlé des enseignants et enseignantes au Québec et en Ontario. Précisons ici que plusieurs auteurs des études sur le français des personnes enseignantes au Québec

(ex. : Gervais *et al.*, 2001) utilisent les termes « traits du français/registre soutenu » et « traits du français/registre familier » alors que dans nos recherches nous employons les termes « variantes standard » et « variantes vernaculaires ». Dans la présente étude, nous nous en tenons à ces derniers termes que nous considérons comme approximativement équivalents aux termes « trait du registre soutenu » et « trait du registre familier ».

Ces travaux antérieurs ont révélé les tendances principales suivantes.

1. L'usage des variantes sociolinguistiques par les enseignants et enseignantes varie selon la discipline enseignée. L'impact de ce facteur a été documenté par pas moins de cinq études :

- Gervais *et al.* (2001) – analyse d'enregistrements de présentations orales par des personnes étudiantes inscrites dans un programme de formation à l'enseignement au Québec ;
- Mougeon et Rehner (2019) – analyse d'un corpus de discours d'enseignants et d'enseignantes en salle de classe recueilli en Ontario (corpus utilisé aussi dans la présente étude) ;
- Ostiguy et Gagné (2001) – analyse du discours en salle de classe de futures enseignantes québécoises inscrites dans le programme de formation à l'enseignement ;
- Ostiguy *et al.* (2005) – analyse du discours de futurs enseignants et enseignantes de français et de mathématiques lors d'entretiens en groupe où chaque participant est invité à partager ses opinions sur des questions proposées ;
- Rajala (2016) – analyse d'enregistrements d'universitaires québécoises et québécois interviewés au sujet de leurs publications.

Tous ces travaux ont mesuré l'impact de la discipline par le biais d'un contraste binaire entre les professeures et professeurs de français et les professeures et professeurs d'autres disciplines considérées dans leur ensemble. Ces études sont arrivées au même résultat, à savoir que les enseignants et enseignantes de français emploient plus souvent les traits du français standard que les enseignants et enseignantes des autres disciplines. Dans les études mentionnées ci-dessus, on attribue ce résultat au fait que les professeurs et professeures de français ont, entre autres,

pour mission d'enseigner à leurs élèves les différents aspects du maniement de langue alors que ceux et celles des autres disciplines ont comme objectif principal l'enseignement d'un contenu.

La présente étude poursuit l'évaluation de l'impact de la discipline enseignée en opposant des enseignants et enseignantes de français à des enseignants et enseignantes d'éducation artistique, d'éducation physique et de musique (disciplines qui impliquent de nombreuses interactions individuelles avec les élèves) et à des enseignants et enseignantes de disciplines autres.

2. Les enseignants et enseignantes sont sensibles à la valeur sociostylistique des variantes dans la communauté. Dans les études qui ont comparé l'usage des variantes sociolinguistiques par les personnes enseignantes à celui des membres de la communauté (Gervais *et al.*, 2001 ; Ostiguy et Gagné, 2001 ; Poplack, 2015 – étude reposant sur des enseignants et enseignantes de français au Québec ; Mougeon et Rehner, 2019), on a trouvé que lorsque les variantes vernaculaires sont (fortement) marquées socialement (ex. : *quosque* ; *si* + conditionnel), les enseignants et enseignantes tendent à éviter leur usage. Par contraste, lorsque les variantes vernaculaires sont peu marquées socialement, et largement diffusées dans la communauté, les personnes enseignantes s'approchent de l'usage communautaire (ex. : élision de /l/ dans les pronoms sujets *il* et *ils* ; emploi du futur périphrastique).
3. Dans les études de Mougeon et Rehner (2015, 2019) et Gervais *et al.* (2001) on a aussi trouvé que les enseignantes employaient plus souvent les variantes standard que les enseignants (ex. : emploi du *ne* de négation). Par contre, dans l'étude d'Ostiguy *et al.* (2005), le sexe des futurs enseignants ou enseignantes ne semble pas avoir d'impact sur leur usage des variantes sociolinguistiques.
4. Enfin, Mougeon et Rehner (2015, 2019) ont documenté l'influence du destinataire du discours des enseignants et enseignantes en classe – ils et elles emploient plus souvent des variantes vernaculaires lorsqu'ils et elles s'adressent à des élèves en particulier que lorsqu'ils et elles s'adressent à toute la classe (ex. : *fait que* ou *je vas* ou *mas*).

3. MÉTHODOLOGIE

3.1 Le corpus

La présente étude repose sur un corpus recueilli en 2005 dans les écoles secondaires de langue française de Cornwall, Hawkesbury, North Bay et Pembroke (quatre villes situées non loin de la frontière entre l'Ontario et le Québec). La population francophone de ces localités résulte de courants migratoires provenant principalement du Québec et du nord de l'Ontario, et secondairement, des provinces maritimes. À Hawkesbury, les francophones sont majoritaires, mais dans les trois autres localités, ils sont minoritaires et en situation de contact intense avec l'anglais (Mougeon, 2014).

Le corpus a été recueilli auprès de 59 enseignantes et enseignants qui se sont portés volontaires pour s'auto-enregistrer pendant environ une heure lors de leurs périodes d'enseignement. Leurs enregistrements ont été transcrits en orthographe adaptée. Ils atteignent un total de près de 560 000 mots.

Les enseignantes et enseignants sont répartis de façon relativement paritaire selon le genre et la localité. L'échantillon inclut 16 enseignants et enseignantes de français et 43 enseignantes et enseignants répartis dans un large éventail de disciplines : mathématiques ($n = 5$), droit ($n = 5$), sciences naturelles ($n = 4$), éducation physique ($n = 4$), histoire ($n = 3$), géographie ($n = 3$), sciences théoriques ($n = 3$), éducation artistique ($n = 2$), gestion ($n = 2$), musique ($n = 2$), sciences sociales ($n = 2$), affaires et informatique ($n = 1$), communication et technologie ($n = 1$), civisme ($n = 1$), individu, famille et société ($n = 1$), physique ($n = 1$), orientation professionnelle ($n = 1$), religion ($n = 1$) et stratégies d'apprentissage ($n = 1$).

Mentionnons aussi que 46 des 59 personnes de notre corpus sont nées en Ontario, dix d'entre elles sont originaires du Québec, deux du Nouveau-Brunswick et une de France. Enfin, seulement environ un tiers des enseignants et enseignantes sont originaires de la localité où ils et elles enseignent, excepté à Pembroke où aucun n'est né dans la localité.

3.1.1 *Variables sociolinguistiques retenues*

Nous avons retenu pour la présente étude sept alternances de variantes sociolinguistiques qui sont illustrées ci-dessous avec des exemples tirés de notre corpus. Ces alternances ont été sélectionnées

parce que leur fréquence dans le corpus est assez élevée pour se prêter à une analyse quantitative et que, pour la plupart, elles ont fait l'objet de recherches sociolinguistiques antérieures.

Gens/monde

1. il y a des *gens* qui vont avoir un genre de batterie
2. arroser son jardin lorsqu'il pleut hé il y a du *monde* qui le font

Plus/pus

3. on ne pêche *plus* que le dixième de ce qu'on récoltait
4. ils vont occuper les postes que la population peut *plus* occuper

Vous/vous autres

5. les notes sont super importantes pour *vous* à ce moment ici
6. ok c'est pour *vous autres* que je le dis là ok

Parce que/parce²

7. vas chercher un carton euh rouge *parce que* je pense que ça va être plus beau
8. un proton pourquoi *parce* Ø si y avait pas au moins un proton

Ne/Ø

9. oui parce que les États-Unis *n*'ont pas les mêmes normes
10. les choses *ø* se réalisent pas aussi vite qu'on voudrait

Donc/alors/(ça) fait (que)/so

11. c'est des coûts supplémentaires *donc* Chrysler Canada a sûrement fait des pressions
12. on a le temps pour le faire *alors* on y va deuxième exercice

2. Pour cette variable, seule la présence ou l'absence du complémenteur *que* est prise en compte.

13. (élève : ça s'accorde pas) enseignant : ça s'accorde pas *fait que* mangé tu mets rien³

14. exactement c'est ça tu l'as *so* oui garde-la de même c'est ça tu l'as là

Je vais/je vas/mas

15. *je vais* donner l'exemple comme Chrysler Canada

16. le noyau OK attends minute *je vas* t'aider

17. tu vas accrocher celui-là ici *mas* te montrer un petit truc

Parmi les études sociolinguistiques qui ont examiné ces sept alternances en français laurentien, on peut mentionner ici : i) Mougeon et Rehner (2019) – *gens/monde* ; ii) Sandy (1997) – *plus/pus* ; iii) Blondeau (2011) – *vous/vous autres* ; iv) Martineau (1985) – *parce que* vs *parce* ; v) Sankoff et Vincent (1977) et Poplack et Saint-Amand (2007) – *ne* vs Ø ; vi) Bigot (2016), Beaulieu, Bigot et Villeneuve (2019), Blondeau, Mougeon et Tremblay (2019) – *donc/alors/(ça) fait (que)/so* ; vii) Mougeon, Beniak et Valli (1988) et Mougeon *et al.* (2010) – *je vais/je vas/mas*.

Nous renvoyons les lecteurs à ces études, qui fournissent des informations sur la fréquence des variantes et sur l'impact des facteurs (extra-)linguistiques sur leur usage.

4. BUTS DE L'ÉTUDE ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Notre étude poursuit trois objectifs. Le premier est de comparer deux mesures de l'impact de la discipline sur la variation dans le discours des enseignants et enseignantes : i) une mesure binaire (enseignantes et enseignants de français opposés à un regroupement d'enseignants et d'enseignantes d'autres disciplines) et une mesure ternaire (enseignantes et enseignants de français opposés à ceux et celles d'éducation physique, d'éducation artistique et de musique et à ceux et celles de disciplines autres). Cette comparaison a pour but de vérifier que l'analyse ternaire fournit une mesure plus fine de l'impact de la discipline que l'analyse

3. Dans notre corpus, la variante (*ça*) *fait (que)* est le plus souvent réalisée par *fait que* (tel que dans l'exemple 13), mais on observe aussi les réalisations *ça fait que*, *ça fait* et *fait*.

binaire. Cette hypothèse est en partie motivée par le fait que le discours destiné à toute la classe et celui destiné à des individus en particulier n'ont pas la même importance dans les trois catégories de disciplines. Cette différence est révélée par une estimation de la fréquence des énoncés destinés à toute la classe et des énoncés destinés à des élèves individuels produits par les enseignants et enseignantes des trois catégories de disciplines dans notre corpus (voir tableau 1). Cette estimation repose sur un échantillon de 24 861 énoncés pour lesquels on a codé le destinataire de l'énoncé dans nos travaux antérieurs sur l'usage des variantes par les enseignants et enseignantes de notre corpus (voir Mougeon et Rehner, 2019). Le tableau 1 montre que les enseignants et enseignantes des disciplines interactives ont le taux le plus élevé d'énoncés destinés à des élèves en particulier (33,8 % de leurs énoncés), devant les enseignants et enseignantes de français (22,6 % de leurs énoncés) et les enseignants et enseignantes des autres matières (21,2 % de leurs énoncés). Notons aussi que le test du χ^2 indique que les différences intergroupes sont toutes significatives ($< .05$).

Tableau 1 – Répartition d'énoncés produits en salle de classe selon trois catégories d'enseignants et d'enseignantes et les destinataires des énoncés

Destinataires	Français (F)	Autres matières (A)	Matières interactives (I)	Sig.* F vs I	Sig. A vs I	Sig. F vs A
Tous les élèves	4 457 77,4 %	12 540 78,8 %	2 114 66,2	.000	.000	.034
Élèves individuels	1 299 22,6 %	3 373 21,2 %	1 078 33,8 %			
Total	5 756	15 913	3 192	24 861		

* Signification

À la lumière de cette estimation, on peut formuler les hypothèses suivantes :

1. Les enseignants et enseignantes de français auront les taux d'emploi des variantes standard plus élevés que ceux des deux autres groupes. Cette hypothèse repose sur le fait que : a) les premiers ont une meilleure connaissance de la variété standard et se sentent investis de la mission de transmettre ce savoir à leurs élèves et que b) comme le révèle notre estimation, ils passent près de trois quarts de leur temps de classe à produire du discours destiné à la classe

- (discours favorable à l'emploi des variantes standard (voir Biber, 2006 ; Mougeon et Rehner, 2019) ;
2. Les enseignants et enseignantes des disciplines autres arriveront au deuxième rang de l'usage des variantes standard, car bien qu'ils et elles produisent un peu plus de discours destiné à toute la classe que les enseignants et enseignantes de français, leur mission première est la transmission d'un contenu et non l'enseignement des mécanismes de la langue ;
 3. Les enseignants et enseignantes des disciplines interactives occuperont le troisième rang de l'usage des variantes standard et leurs taux d'usage de ces variantes seront nettement plus bas que ceux des deux autres groupes. Cette hypothèse repose sur deux faits : comme les enseignants et enseignantes des disciplines autres, leurs spécialités ne les conduisent pas à porter une attention particulière à la correction de la langue et la fréquence de leur discours destiné à toute la classe est nettement plus basse que celle des deux autres groupes.

Le deuxième objectif de notre étude est d'évaluer le degré de proximité de l'usage des variantes sociolinguistiques par les trois catégories d'enseignants et d'enseignantes avec celui de la communauté et ainsi de vérifier si les personnes qui enseignent sont sensibles à la marque sociostylistique des variantes, comme l'ont montré les travaux antérieurs. Pour ce faire, nous comparons cet usage à celui des locuteurs du corpus de français parlé à Welland (Ontario). Ce corpus a été stratifié selon, entre autres, l'appartenance socio-économique (ASE) des locuteurs (Blondeau, Mougeon et Tremblay, 2019)⁴. Il nous permet donc de mesurer plus finement que dans les travaux antérieurs la proximité du discours des enseignants et enseignantes avec l'usage communautaire des variantes, en tenant compte de la marque sociale de celles-ci et de la discipline enseignée.

4. Les données sur le français parlé à Welland proviennent du sous-corpus Martineau et Mougeon et du sous-corpus Mougeon et Tremblay recueilli de 2012 à 2015. Le premier a été constitué dans le cadre d'un *Grand travail de recherche concerté* subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), intitulé *Le français à la mesure d'un continent* et dirigé par F. Martineau, et le deuxième dans le cadre d'un projet de recherche Savoir subventionné par le CRSH, intitulé *Quarante ans de changement linguistique à Montréal et Welland* et dirigé par M. Tremblay.

Le troisième objectif est de poursuivre l'examen de l'impact de la discipline sur un plan intra-individuel en analysant le discours de deux professeurs qui enseignent chacun deux disciplines différentes (éducation physique et sciences théoriques pour l'un d'eux et français et religion pour l'autre). Ce troisième volet de notre étude nous informe sur la façon dont l'impact de la discipline s'insère dans la compétence sociostylistique individuelle des enseignants et enseignantes.

5. ANALYSE DES DONNÉES

Nous avons comptabilisé toutes les occurrences des variantes ciblées par notre étude, dans les transcriptions des enregistrements des enseignants et enseignantes et dans celles du corpus de Welland. Chacune de ces occurrences a été ensuite codée selon la discipline enseignée et, pour le corpus de Welland, selon l'ASE.

L'analyse de l'emploi des variantes sociolinguistiques par les trois catégories de personnes enseignantes a été effectuée avec le programme d'analyse factorielle GoldVarb X (Tagliamonte, 2012) qui calcule des taux de fréquence d'usage des variantes selon les facteurs considérés dans l'analyse (en l'occurrence les catégories de disciplines). Il calcule aussi des poids relatifs qui renseignent sur la force et la polarité de l'effet du facteur. Plus la valeur du poids relatif est proche du niveau maximum de .100, plus cet effet est fortement positif et, inversement, plus la valeur du poids relatif est proche du niveau minimum de .0, plus cet effet est fortement négatif. Enfin, GoldVarb évalue le niveau de significativité statistique des différences de fréquence révélées par l'analyse factorielle. Cette évaluation repose sur le test du X^2 . Afin de mieux juger de la plus grande finesse de l'analyse ternaire, nous comparons les résultats de cette analyse avec ceux des analyses binaires effectuées dans les travaux antérieurs. Précisons aussi que lorsque la variation est multinomiale, GoldVarb oppose successivement chaque variante à l'ensemble des autres (ex. : *je vais* vs *je vas* et *mas* puis *je vas* vs *je vais* et *mas* et enfin *mas* vs *je vais* et *je vas*).

Pour ce qui est de l'emploi des variantes sociostylistiques par les deux enseignants bidisciplinaires, l'analyse statistique repose uniquement sur le test du X^2 .

6. RÉSULTATS

6.1 Comparaison des analyses binaire et ternaire

Les résultats des analyses effectuées avec le logiciel GoldVarb sont présentés dans les tableaux 2 et 3. Dans ces tableaux, pour chacune des variantes considérées dans les analyses, on fournit le nombre d'occurrences de la forme, sa fréquence, exprimée en pourcentage, et le poids relatif du facteur.

On voit tout d'abord que dans la plupart des variantes ciblées par notre étude, les analyses ternaires révèlent des différences de fréquence intergroupes – exprimées en pourcentage et en poids relatifs – qui sont plus grandes que celles mises au jour par les analyses binaires. Par exemple, relativement à l'alternance *gens* vs *monde*, dans l'analyse binaire l'écart entre les pourcentages est de 17 points alors que dans l'analyse ternaire il est de 21 points. Il en est de même pour les écarts entre les poids relatifs (écart de 35 points dans l'analyse ternaire et 29 points dans l'analyse binaire). L'analyse ternaire de l'usage des variantes sociolinguistiques fournit donc une meilleure mesure de l'impact de la discipline que l'analyse binaire, confirmant ainsi notre hypothèse. Cela dit, trois variantes infirment notre hypothèse, à savoir *parce que*, *alors* et *(ça) fait (que)*, pour lesquelles les différences intergroupes révélées par les analyses binaires demeurent faibles et statistiquement non significatives dans les analyses ternaires.

6.2 Hiérarchie intergroupe

Vérifions à présent si la hiérarchie intergroupe escomptée est révélée par l'analyse ternaire. Les tableaux 2 et 3 montrent que les enseignants et enseignantes de français ont les taux d'emploi des variantes standard les plus élevés (sauf avec *parce que* et *alors*), que les enseignants et enseignantes des disciplines interactives ont les taux les plus bas et que les enseignants et enseignantes des autres disciplines ont des taux intermédiaires. Corollairement, on observe la hiérarchie inverse avec les variantes vernaculaires, à l'exception de *(ça) fait (que)* et *mas*. Dans le cas de *mas*, la hiérarchie attendue n'est pas vraiment infirmée, car si les enseignants et enseignantes de français et ceux des disciplines autres ont un taux d'emploi marginal identique, celui des enseignants et enseignantes des matières interactives est cinq fois plus élevé.

Tableau 2 – Impact de la discipline sur l'emploi des variantes standard : analyse binaire vs ternaire (variables binomiales)

Variantes	Analyse binaire				Analyse ternaire						
	Français		Matières autres		Sig.	Français		Matières autres		Matières interactives	Sig.
<i>gens</i>	N	%	N	%	.000	N	%	N	%	N	%
	123	91	269	74		123	91	250	75	19	70
	P. R. .71		P.R. .42			P. R. .72		P. R. .42		P. R. .37	
<i>vous</i>	43	65	90	38	.000	43	65	82	45	8	15
	P. R. .70		P. R. .44			P. R. .72		P. R. .52		P. R. .19	
<i>plus</i>	18	35	17	11	.000	18	35	16	12	1	3
	P. R. .75		P. R. .41			P. R. .78		P. R. .46		P. R. .18	
<i>ne</i>	256	18	458	11	.000	256	18	419	12	39	5
	P. R. .61		P. R. .46			P. R. .62		P. R. .51		P. R. .27	
<i>parce que</i>	322	88	1203	90	S.O.**	322	88	964	91	219	89
	NS*		NS			NS		NS		NS	

* Différence non significative ; ** sans objet.

Tableau 3 – Impact de la discipline sur l’emploi des variantes standard et vernaculaires: analyse binaire vs ternaire (variables multinomiales)

Variantes	Analyse binaire						Analyse ternaire							
	Français		Matières autres		Sig.	Français		Matières autres		Matières interactives		Sig.		
	N	%	N	%		N	%	N	%	N	%			
<i>donc</i>	754	65	1807	50	.000	754	65	1625	53	182	32	.000		
	P. R. .62		P. R. .46			P. R. .62		P. R. .50		P. R. .30				
	326		1175			326	28	989	32	186	32			
<i>alors</i>	P. R. .46		P. R. .51		.008	P. R. .46		P. R. .51		P. R. .51		.026		
	86		397			86	7	338	11	59	10			
<i>(ça) fait (que)</i>	P. R. .42		P. R. .53		.000	P. R. .42		P. R. .53		P. R. .51		.003		
	1		277			1	0,1	134	4	143	25			
<i>so</i>	P. R. .03		P. R. .75		.000	P. R. .04		P. R. .67		P. R. .94		.000		
	214		362			214	72	324	48	38	30			
<i>je vais</i>	P. R. .70		P. R. .42		.000	P. R. .70		P. R. .45		P. R. .28		.000		
	77		421			77	26	344	50	77	60			
<i>je vas</i>	P. R. .31		P. R. .58		.000	P. R. .31		P. R. .56		P. R. .66		.000		
	7		29			7	2	16	2	13	10			
<i>mas</i>	NS		NS		S.O.	P. R. .46		P. R. .46		P. R. .80		.000		

6.3 Conformité aux normes sociolinguistiques communautaires

Nous abordons maintenant les résultats de la comparaison de l'usage des variantes par les trois groupes d'enseignants et d'enseignantes et les locuteurs du français parlé à Welland. Ces résultats sont présentés dans les tableaux 4 et 5. Ils révèlent trois tendances principales. En premier lieu, les enseignants et enseignantes de français ont des taux d'emploi des variantes standard qui dépassent nettement (*gens, vous, ne, donc et vais*) ou rejoignent (*plus*) ceux des locuteurs de l'ASE haute. Deuxièmement, les enseignants et enseignantes des disciplines autres manifestent une tendance similaire, mais de manière moins systématique. Ainsi, dans le cas de *gens, vous, ne* et *vais*, ils dépassent ou rejoignent les locuteurs de l'ASE haute, mais dans le cas de *plus* et *alors*, ils rejoignent ceux de l'ASE intermédiaire. Enfin, les personnes enseignantes des disciplines interactives ne dépassent ou ne rejoignent les locuteurs de l'ASE haute que pour trois variantes standard/formelles (*gens, ne et donc*) et avec les autres (*vous et alors*) ils se rapprochent des locuteurs de l'ASE intermédiaire ou ont même un taux plus bas que celui des locuteurs de cette ASE (*plus*).

L'usage des variantes vernaculaires/informelles incluses dans les variables multinomiales conforte les trois tendances que l'on vient de présenter. En effet, les enseignants et enseignantes de français n'emploient pratiquement jamais *so*, alors que les locuteurs de l'ASE haute l'emploient presque un quart du temps, et ils emploient *vas* nettement moins souvent que ces locuteurs. De plus, ils tendent à éviter *fait que* autant que les locuteurs de l'ASE haute. Quant à la variante *mas*, ils l'emploient à un faible niveau de fréquence proche de celui des locuteurs de l'ASE haute, mais aussi de ceux des deux autres ASE, *mas* étant devenu obsolescent dans le parler local. Pour ce qui est des personnes enseignant des disciplines autres, on voit qu'elles évitent elles aussi la variante *so* mais qu'elles rejoignent les locuteurs de l'ASE haute relativement à (*ça) fait (que*). Par ailleurs, elles emploient *vas* moins souvent que ces locuteurs, mais la différence est moindre que celle observée avec les enseignants et enseignantes de français et elles font un emploi marginal de *mas* tout comme l'ensemble des locuteurs des trois ASE à Welland. Enfin, les enseignants et enseignantes des disciplines interactives ont des taux d'emploi de *so* et de (*ça) fait (que*) similaires à ceux des locuteurs de l'ASE haute, se rapprochent de ces locuteurs dans le cas de *vas*, mais dans le cas de *mas*, ont un usage un peu plus fréquent de cette variante que les locuteurs des trois ASE.

Somme toute, la comparaison avec les locuteurs de Welland confirme le comportement hyperstandardisant des enseignants et enseignantes de français révélé par l'analyse ternaire avec le logiciel GoldVarb. De plus, cette comparaison met au jour une hiérarchie intergroupe qui, tout en allant dans le même sens que l'analyse ternaire, est plus complexe. En effet, selon la variante examinée, les trois groupes d'enseignants et d'enseignantes sont plus ou moins en conformité avec les locuteurs d'ASE haute et parfois aussi avec ceux d'ASE intermédiaire.

Tableau 4 – Fréquence d'emploi des variantes standard par les personnes enseignantes selon la discipline et par les francophones de Welland selon l'ASE (variables binomiales)

Variantes	Analyse ternaire			Welland		
	Français	Matières autres	Matières interactives	ASE		
		haute	interm.	basse		
<i>gens/monde</i>	%	%	%	%	%	%
	91	75	70	68	30	19
<i>vous/vous autres</i>	65	45	15	43	14	7
<i>plus/pus</i>	35	12	3	35	10	13
<i>ne/Ø</i>	18	12	5	3	1	0,2
<i>parce que/parc</i>	88	91	89	94	87	84

Tableau 5 – Fréquence d'emploi des variantes standard et vernaculaires par les personnes enseignantes selon la discipline et les francophones de Welland selon l'ASE (variables multinomiales)

Variantes	Analyse ternaire			Welland ASE		
	Français	Matières autres	Matières interactives	ASE		
		haute	interm.	basse		
<i>donc</i>	%	%	%	%	%	%
	65	53	32	12	1	0,5
<i>alors</i>	28	32	32	58	28	0,5
<i>(ça) fait (que)</i>	7	11	10	7	45	52
<i>so</i>	0,1	4	25	23	26	47
<i>je vais</i>	72	48	30	38	42	28
<i>je vas</i>	26	50	60	58	57	69
<i>mas</i>	2	2	10	4	1	3

6.4 Impact de la discipline : variation intra-individuelle

Comme il est mentionné ci-dessus, le discours de deux enseignants, Paul et Pierre⁵, permet de poursuivre l'analyse de l'impact de la discipline sur l'usage des variantes sociolinguistiques dans une perspective intra-individuelle. Paul s'est enregistré dans un cours de français et dans un cours de religion, et Pierre, quant à lui, s'est enregistré dans un cours de sciences théoriques et un cours d'éducation physique. Grâce à ces deux enseignants, on peut vérifier si la fréquence de leur usage des variantes sociolinguistiques varie lorsqu'ils changent de discipline et si, le cas échéant, une telle variation rejette celle observée entre les trois catégories d'enseignantes et enseignants qui correspondent à leurs disciplines respectives.

Les résultats de l'analyse des quatre enregistrements sont présentés dans le tableau 6. Pour cette analyse, on n'a retenu que trois variables *parce que/parce*, *donc/alors/ça fait (que)/so* et *ne/ø*, les autres variables ciblées par notre étude n'étant pas assez fréquentes pour calculer des pourcentages de fréquence relativement fiables. On voit que Pierre emploie la variante *parce que* nettement plus souvent dans son cours de sciences que dans son cours d'éducation physique et que la différence est statistiquement significative. Il semble donc accorder à cette variable une valeur stylistique plus importante que l'ensemble des enseignants et enseignantes des matières autres et des matières interactives, qui, on l'a vu ci-dessus, n'affichent pas de différences statistiquement significatives dans leur emploi de *parce que*. Dans le cas de la variable *donc/alors/ça fait (que)/so*, l'effet de la discipline se manifeste chez Pierre principalement par un taux nettement plus élevé d'usage de *alors* et un taux nettement plus bas d'usage de *so* dans son cours de sciences théoriques que dans son cours d'éducation physique. Ces fluctuations sont conformes aux différences de fréquence observées pour ces deux variantes chez les enseignants et enseignantes des disciplines autres et des disciplines interactives. En revanche, son usage plus fréquent de *donc* dans le cours d'éducation physique que dans le cours de sciences théoriques va à l'encontre du faible usage de cette variante par les enseignants et enseignantes des disciplines interactives. Dans le cas de la variable *ne/ø*, Pierre emploie *ne* plus souvent dans le cours d'éducation physique que dans le cours de sciences théoriques, mais la

5. Ces prénoms sont des pseudonymes.

différence est faible et elle n'est pas statistiquement significative. Pierre ne semble donc pas accorder une valeur stylistique marquée à cette variable, alors que, on l'a vu ci-dessus, les enseignants et enseignantes des disciplines autres emploient *ne* plus souvent que les personnes qui enseignent des disciplines interactives.

Contrairement à Pierre, Paul emploie la variante *parce que* aussi souvent dans son cours de français que dans son cours de religion. La stabilité de son usage est conforme à l'absence de différence significative entre l'usage de cette variante par les enseignants et enseignantes de français et par ceux et celles des matières autres. Pour ce qui est des marqueurs de conséquence, Paul emploie seulement les variantes standard/formelles *alors* et *donc* et ce à des niveaux de fréquence comparables dans les deux disciplines. Cette stabilité fait écho à la faiblesse des différences de fréquence dans l'emploi de ces deux variantes par les enseignants et enseignantes de français et ceux et celles des matières autres. Quant à *(ça) fait (que)* et *so*, il ne les utilise dans aucune de ses deux disciplines. Cette absence est conforme aux faibles taux d'usage de ces variantes par les personnes qui enseignent le français et celles qui enseignent des matières autres. La variable *ne* vs *ø* est la seule pour laquelle Paul manifeste une fluctuation selon la discipline. En effet, il diminue sensiblement son emploi de *ne* dans son cours de religion. Toutefois, cette différence n'atteint pas de niveau de signification statistique, contrairement aux différences observées entre les enseignants et enseignantes de français et des disciplines autres.

Tableau 6 – Impact de la discipline sur l'emploi des variantes standard/formelles et vernaculaires/informelles par deux enseignants

Variantes	Paul		Sig.	Pierre		Sig.
	Français	Religion		Sciences	Éducation physique	
<i>parce que</i>	15 94 %	26 93 %	NS	19 90 %	14 54 %	.004
<i>parce</i>	1 6 %	2 7 %		2 10 %	12 46 %	
<i>donc</i>	4 16 %	6 16 %	NS	9 7 %	30 29 %	.000
<i>alors</i>	21 84 %	31 84 %		100 78 %	19 18 %	
<i>(ça) fait (que)</i>	0	0	S.O.	0	0	S.O.
<i>so</i>	0	0		20 15 %	56 53 %	
<i>ne</i>	8 29 %	14 4 %	NS	5 7 %	12 10 %	NS
<i>ø</i>	20 71 %	89 86 %		64 93 %	119 90 %	

Somme toute, notre évaluation de l'impact de la discipline dans le discours de deux enseignants qui ont deux spécialités a révélé des différences marquées de fréquence d'usage des variantes dans le cas de Pierre, dont l'une des disciplines est interactive. Par contraste, dans le cas de Paul qui enseigne deux disciplines dont aucune n'est interactive, on n'observe pas de différence de fréquence. Par ailleurs, si l'usage des variantes par ces deux enseignants est parfois conforme à celui des catégories de disciplines correspondantes, il peut aussi s'en écarter, témoignant ainsi de préférences stylistiques individuelles.

7. DISCUSSION ET CONCLUSION

L'objectif central de notre étude était de vérifier si la mesure de l'impact de la discipline sur l'usage des variantes sociolinguistiques était plus fine dans une analyse où les enseignantes et enseignants de français sont opposés à celles et ceux des disciplines interactives et des autres disciplines que dans les analyses effectuées dans les études antérieures où les enseignantes et enseignants de français étaient opposés à celles et ceux de l'ensemble d'autres disciplines. La présente étude a effectivement trouvé que, avec la plupart des 17 variantes, les écarts de fréquence entre les trois groupes d'enseignant-e-s sont plus grands dans les analyses ternaires que dans les analyses binaires. En d'autres termes, l'analyse ternaire a mis au jour des différences intergroupes qui étaient masquées par l'analyse binaire.

Deuxièmement, dans la majorité des variantes ciblées par notre étude, l'impact de la discipline se manifeste selon la hiérarchie attendue : les enseignants et enseignantes de français ont les taux les plus élevés d'emploi des variantes standard, les enseignants et enseignantes des matières interactives, les taux les plus bas, et ceux et celles des disciplines autres, des taux intermédiaires. Cette position des enseignants et enseignantes de français en tête de la hiérarchie confirme la plus grande propension de ces personnes à utiliser les variantes standard, bien établie par les travaux antérieurs. On peut ici invoquer plusieurs explications. En Ontario, comme au Québec (voir Gervais *et al.*, 2001), les enseignants et enseignantes de français ont l'occasion d'approfondir leur connaissance du français standard durant leur formation en suivant des cours de langue, linguistique et littérature française. Par ailleurs, le ministère de l'Éducation de l'Ontario, dans ses directives relatives à l'enseignement du français, met un accent particulier sur l'acquisition par les élèves

des registres soutenus de l'oral et de l'écrit afin d'élargir leur répertoire communicatif (Ministère de l'Éducation, 2000). On peut donc supposer que, dans le contexte formel de la salle de classe, les enseignants et enseignantes de français – plus que les autres – s'efforcent de « donner le bon exemple » en privilégiant les traits du français standard. Quant aux enseignants et enseignantes des disciplines interactives, le fait qu'ils et elles ont les taux d'emploi des variantes standard les plus bas reflète l'impact de plusieurs facteurs. Dans leur cursus universitaire, ces personnes ne reçoivent pas de formation spéciale à l'enseignement du français. De plus, on l'a vu ci-dessus, elles passent nettement plus du temps dans leur cours à interagir individuellement avec les élèves que les autres enseignants et enseignantes. Quant aux personnes enseignant des disciplines autres, leur position intermédiaire peut s'expliquer par les facteurs suivants : elles non plus n'ont probablement pas eu de formation à l'enseignement du français, cependant, en salle de classe, elles produisent plus de discours destiné à tous les élèves que les autres catégories d'enseignants et d'enseignantes. Ces facteurs pourraient aussi expliquer pourquoi, avec certaines variables sociolinguistiques, les personnes enseignant des disciplines autres ont des taux d'emploi des variantes standard proches de ceux des enseignants et enseignantes de français et, avec d'autres variables, des taux clairement plus bas.

Relativement au degré de conformité ou d'écart entre la langue des enseignants et enseignantes en salle de classe et celle de la communauté, notre étude fournit des informations plus précises que les études de Gervais *et al.* (2001), Poplack (2015) et Mougeon et Rehner (2019). En effet, nous avons examiné chacune des variantes selon à la fois la marque sociale des variantes dans la communauté et trois catégories de disciplines et avons montré en particulier que le degré de conformité à la variété sociolectale haute est relié à la discipline. Les enseignants et enseignantes de français rejoignent ou dépassent les locuteurs de l'ASE haute, devant ceux et celles des disciplines autres et devant les personnes enseignant des disciplines interactives. Ces dernières sont les plus éloignées des locuteurs de l'ASE haute, et rejoignent parfois les locuteurs de l'ASE intermédiaire. Parmi les résultats les plus intéressants, on peut mentionner le fait que les enseignants et enseignantes de français font un usage de *vais* qui dépasse de loin celui des locuteurs de l'ASE haute alors que les enseignants et enseignantes des disciplines interactives utilisent surtout *vas* et se rapprochent ainsi de l'usage des locuteurs des ASE haute et intermédiaire. Dans un même ordre d'idée, on a vu que

les personnes qui enseignent le français évitent presque systématiquement la variante vernaculaire *so*, alors que les enseignants et enseignantes des disciplines interactives l'emploient 25 % du temps et rejoignent ainsi les locuteurs des ASE haute et intermédiaire. Dans les objectifs du programme-cadre pour l'enseignement du français au secondaire en Ontario à l'époque de la collecte de notre corpus, les anglicismes étaient considérés comme des erreurs que les élèves devraient apprendre à corriger (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2000). Ces directives ministérielles pourraient expliquer l'évitement quasi catégorique de *so* par les enseignants et enseignantes de français.

On a vu que, dans l'ensemble, les personnes enseignantes emploient plus souvent les variantes standard en salle de classe que les locuteurs d'ASE élevée à Welland enregistrés lors d'entrevues semi-dirigées (situation relativement informelle). Reste à savoir si cette tendance à la standardisation se manifesterait si la comparaison du discours des enseignants et enseignantes se faisait avec des locuteurs d'ASE haute mais enregistrés en situation de communication formelle. Les études de Bigot (2019), Villeneuve (2017) et de Beaulieu, Bigot et Villeneuve (2019) fournissent des éléments de réponse à cette question. Pour son étude, Bigot (2019) a employé un corpus d'entrevues enregistrées avec des membres de l'élite (juges, avocats universitaires, clergé supérieur, médecins, etc.) dans le cadre de l'émission d'information *Le point*. Villeneuve (2017) et Beaulieu, Bigot et Villeneuve (2019), pour leur part, ont employé un corpus d'entrevues d'artistes et de politiciens et politiciennes enregistrées lors de l'émission *On prend toujours un train pour la vie*. Comme le remarque Villeneuve (2017), les entrevues de cette dernière émission sont plus proches du registre informel que celles de l'émission *Le point*, qui correspondent plutôt au registre formel soutenu. Pour la comparaison du corpus *Un train* (abréviation utilisée par Villeneuve [2017], reprise ici) avec les autres groupes, nous avons utilisé les pourcentages de fréquence révélés par l'analyse du discours produit lors d'échanges en registre plus formel, où les interviewés sont vouvoyés par l'animateur⁶.

Comme le montre le tableau 7, il est possible de comparer le discours des enseignants et enseignantes en salle de classe avec ceux des locuteurs qui ont été interviewés lors des émissions *Le point* ou

6. Dans l'émission *Le Point*, tous les interviewés sont toujours vouvoyés par les animateurs.

Un train relativement à dix des variantes examinées dans la présente étude. La comparaison intergroupe révèle que les enseignants et enseignantes de français emploient *donc* plus souvent, et *alors* moins souvent que les locuteurs enregistrés lors des émissions *Le point* et *Un train*. Il semble donc que, pour les enseignants et enseignantes de français, la variante *donc* a une valeur distinctive particulière. Dans le cas des deux autres variantes standard, *je vais* et *alors*, la comparaison ne peut se faire qu'avec le discours des interviewés de l'émission *Le point*. On voit que les personnes qui enseignent le français s'approchent de l'usage de ces interviewés mais qu'elles ne le dépassent pas. Enfin, dans le cas de la variante standard *ne*, les enseignants et enseignantes de français l'emploient plus souvent que ces derniers locuteurs, un autre indice d'une survalorisation de certaines variantes standard.

Pour ce qui est de l'usage des variantes vernaculaires, on constate que les personnes qui enseignent le français emploient les variantes *vas*, *mas* et *fait que* un peu plus souvent que les interviewés de l'émission *Le point* et n'emploient presque jamais *so*, variante totalement absente du corpus *Le point*. Cette légère différence reflète peut-être l'impact du jeune âge des interlocuteurs des enseignants et enseignantes. Toutefois, leur usage de *fait que* est légèrement moins fréquent que celui des interviewés de *Un train*.

Comparons maintenant l'usage des enseignants et enseignantes des matières interactives avec ceux des membres de l'élite, en commençant par les variantes standard. Il est remarquable que ces enseignants et enseignantes font un usage moins fréquent de toutes ces variantes que les interviewés des émissions *Le point* et *Un train*. Pour ce qui est des variantes vernaculaires, ils et elles les utilisent nettement plus fréquemment que ces interviewés, à l'exception de la variante (*ça*) *fait (que)* qu'ils et elles emploient un peu moins souvent que les interviewés de *Un train*. Les personnes qui enseignent des matières interactives sont donc plus proches des normes communautaires que les membres de l'élite dans leur emploi des variantes vernaculaires.

Terminons par les enseignants et enseignantes des disciplines autres. Le tableau 7 indique qu'ils et elles sont moins systématiques dans leur usage des variantes standard que les enseignants et enseignantes des deux autres catégories. En effet, ces personnes emploient *ne* et de *donc* plus souvent que les interviewés de *Un train*, mais leur usage des trois autres variantes est soit moins soit aussi fréquent que celui des

deux groupes d'interviewés. Par contre, leur usage des variantes vernaculaires est plus systématique et dans l'ensemble supérieur à celui des deux groupes d'interviewés, se rapprochant ainsi de celui des enseignants et enseignantes des disciplines interactives. On a donc une confirmation supplémentaire de la position intermédiaire des personnes enseignant des disciplines autres au sein des trois catégories considérées dans notre étude.

Tableau 7 – Fréquence de l'usage de dix variantes sociolinguistiques par les trois catégories d'enseignants et d'enseignantes et les membres de l'élite socioculturelle lors des émissions *Le point* et *Un train*

Variantes	<i>Le point</i>	<i>Un train</i>	Enseignant-e-s de français	Enseignant-e-s des disciplines autres	Enseignant-e-s des disciplines interactives
	%	%	%	%	%
<i>ne vs Ø</i>	S.O.	8 %	18	12	5
<i>vais</i>	80	S.O.	72	47	30
<i>vas</i>	20	S.O.	26	50	60
<i>mas</i>	0	S.O.	2	2	10
<i>donc</i>	55	39	65	53	32
<i>alors</i>	43	51	28	32	32
<i>(ça) fait (que)</i>	2	11	7	11	10
<i>so</i>	0	0	0,1	4	25

Un aspect original de la présente étude est de révéler que l'impact de la discipline est observable chez un même individu, en l'occurrence l'enseignant Pierre, qui fait un usage différent des variantes sociolinguistiques dans son cours de sciences théoriques et dans son cours d'éducation physique, alors que Paul ne varie pas sensiblement son usage de ces variantes dans son cours de français et dans son cours de religion. L'usage de Paul pourrait refléter en partie le fait que plusieurs des notions et thèmes qui sont abordés dans ses deux cours (ex. : correction langagière, questions de morale) sont associés à la production d'un discours plus formel (ex. : Blondeau, 2011 ; Sankoff et Vincent, 1977) et celui de Pierre, refléter le fait que dans son cours de sciences théorique il n'a guère l'occasion d'aborder ce genre de notions. La comparaison de ces deux enseignants bidisciplinaires nous inciterait donc à distinguer, au sein de la catégorie autres, des sous-groupes de disciplines selon le contenu enseigné.

Somme toute, la présente étude souligne l'intérêt d'une analyse sociolinguistique de la variation dans le discours des enseignants et enseignantes en salle de classe. En effet, elle révèle l'impact de la discipline sur cette variation observable entre les catégories d'enseignants et d'enseignantes et chez un même individu. De plus, elle fournit une mesure nuancée du degré de conformité de l'usage des variantes par les personnes enseignantes des différentes catégories de disciplines avec celui des membres de la communauté et en particulier de l'élite. Ce faisant, elle contribue à l'avancement de la recherche sociolinguistique sur l'usage des détenteurs et détentrices de la norme du français au Canada.

RÉFÉRENCES

- Beaulieu, Susie, Davy Bigot et Anne-José Villeneuve (2019), «L'expression de la conséquence en français québécois : recherche empirique et pistes pour l'enseignement de l'oral», *Correspondance*, p. 1-17.
- Biber, Doug (2006), *University Language: A Corpus-Based Study of Spoken and Written Registers*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins.
- Bigot, Davy (2021), *Le bon usage québécois : étude sociolinguistique sur la norme grammaticale du français parlé au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Bigot, Davy (2016), «Identité linguistique et variation lexicale : les données de Casselman (ON)», *Revue du Nouvel-Ontario*, vol. 41, p. 233-272.
- Blondeau, Hélène (2011), *Cet «autres» qui nous distingue. Tendances communautaires et parcours individuels dans le système des pronoms en français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Blondeau, Hélène, Raymond Mougeon et Mireille Tremblay (2019), «Analyse comparative de *ça fait que*, *alors*, *donc* et *so* à Montréal et à Welland : mutations sociales, convergences, divergences en français laurentien», *Journal of French Language Studies*, vol. 29, n° 1, p. 35-65.
- Gervais, Flore, Luc Ostiguy, Christophe Hopper, Monique Lebrun et Clémence Préfontaine (2001), *Aspects microstructurels du français oral des futurs enseignants*, Québec, Conseil de la langue française.
- Martineau, France (1985), *Élision variable de /l/ dans le parler d'Ottawa-Hull* (thèse de maîtrise), Université d'Ottawa (Ottawa).
- Ministère de l'Éducation (2000), *Le curriculum de l'Ontario 11^e et 12^e année Français*, Toronto, Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

- Mougeon, Raymond (2014), «Maintien et évolution du français dans les provinces du Canada anglophone», dans Salikoko Mufwene et Cécile Vigouroux (dir.), *Colonisation, globalisation et vitalité du français*, Paris, Odile Jacob, p. 211-276.
- Mougeon, Raymond, Édouard Beniak et André Valli (1988), «*Vais, vas, m'as* in Canadian French: A sociohistorical study», dans Kathleen Ferrara, Becky Brown, Keith Walters et John Baugh (dir.), *Linguistic Change and Contact: Proceedings of the Sixteenth Annual Conference on New Ways of Analyzing Variation*, Austin, The University of Texas at Austin, p. 250-262.
- Mougeon, Raymond, Sandrine Hallion Bres, Robert Papen et Davy Bigot (2010), «Variantes morphologiques de la première personne de l'auxiliaire *aller* dans les variétés de français laurentien du Canada», dans Carmen LeBlanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 131-184.
- Mougeon, Raymond et Katherine Rehner (2019), «Patterns of sociolinguistic variation in teacher classroom speech», *Journal of Sociolinguistics*, vol. 23, n° 2, p. 163-185.
- Mougeon, Raymond et Katherine Rehner (2015), «The neglected topic of variation in teacher classroom speech: Investigating *je vais/je vas/mas* in Ontario French-medium high schools», dans Rena Torres Cacoullos, Nathalie Dion et André Lapierre (dir.), *Linguistic Variation: Confronting Fact and Theory*, New York, Routledge, p. 165-177.
- Ostiguy, Luc, Éric Champagne, Flore Gervais et Monique Lebrun (2005), *Le français oral soutenu chez des étudiants en formation pour l'enseignement au secondaire*, Québec, Office québécois de la langue française.
- Ostiguy, Luc et Gilles Gagné (2001), «Le français parlé en stage par des étudiants de baccalauréat en enseignement primaire et secondaire: utilisation des variantes familiaires ou soutenues?», *Moderne Sprachen*, vol. 42, n° 2, p. 125-145.
- Poplack, Shana (2015), «Norme prescriptive, norme communautaire et variation diaphasique», dans Kirsten Kragh et Jan Lindschouw (dir.), *Les variations diasyntétiques dans les langues romanes et leurs interdépendances*, Strasbourg, Société de linguistique romane, Série TraLiRo, p. 293-319.
- Poplack, Shana et Anne Saint-Amand (2007), «A real-time window on 19th-century vernacular French: The “récits du français québécois d'autrefois”», *Language in Society*, vol. 36, p. 707-734.
- Rajala, Joona (2016), *Observation sur la norme phonétique chez des universitaires québécois* (thèse de maîtrise), Université d'Helsinki (Helsinki).
- Sandy, Stephanie (1997), *L'emploi variable de la particule négative ne dans le parler des Franco-Ontariens adolescents* (thèse de maîtrise), York University (Toronto).
- Sankoff, Gillian et Diane Vincent (1977), «L'emploi productif de *ne* dans le français parlé à Montréal», *Le Français moderne*, vol. 45, n° 3, p. 243-254.

- Tagliamonte, Sali (2012), *Analyzing Sociolinguistic Variation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Villeneuve, Anne-José (2017), «Normes objectives et variation socio-stylistique : le français québécois parlé en contexte d'entrevues télévisées», *Arborescences*, vol. 7, p. 49-66.

LES FRANÇAIS À MONTRÉAL: ÉTUDE PRÉLIMINAIRE SUR (ÇA) FAIT (QUE) ET DU COUP

NADÈGE FOURNIER ET JULIE AUGER

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

1. INTRODUCTION

Au cours des 50 dernières années, de grands projets ont visé à étudier et à analyser le français parlé à Montréal. Crée en 1971 par Henrietta Cedergren, David Sankoff et Gillian Sankoff, le premier corpus sociolinguistique québécois comporte des productions orales de 120 Québécois ayant passé toute leur vie à Montréal ou arrivés dans la ville avant l'âge de cinq ans (Sankoff et Thibault, 1977). D'autres corpus constitués d'enregistrements de Montréalais appartenant aux groupes originaux inspirés de la méthodologie de Sankoff et Cedergren ont été recueillis en 1984 (Thibault et Vincent, 1984), 1995 (Vincent, Laforest et Martel, 1995) et dans les années 2010 (Blondeau, Martineau, Tremblay et Frenette, 2012 ; Bigot, 2015 ; Rea, 2016).

Grâce au recueil de ces corpus complémentaires, de nombreuses analyses¹ du français montréalais ont vu le jour (Blondeau, 2020). Néanmoins, notre connaissance de la diversité du français parlé dans la ville demeure insuffisante. Force est de constater que la majorité des études se sont penchées sur les pratiques langagières des personnes d'origine québécoise. Étant donné la nature cosmopolite de la population montréalaise, il convient de reconnaître l'importance des apports d'autres communautés de la métropole. Bien que la sociolinguistique montréalaise y ait traditionnellement accordé moins d'attention, quelques projets ont été mis sur pied dans le but de décrire le français de personnes ayant

1. La problématique du colloque international «1971-2021 50 ANS DE CORPUS MONTRÉALAISS» (15-17 septembre 2022) fournit des détails quant à la quantité des analyses: «les trois corpus montréalais [c.-à-d. Sankoff Cedergren ; Montréal 1984 ; Montréal 1995] ont donné lieu à plus de 150 études entre 1971 et 2015 et les recherches se poursuivent» (<<https://colloque-corpus.eventement.usherbrooke.ca/problematique.php>>).

grandi dans les milieux multiculturels de la ville. Par exemple, en 2013, 20 entrevues ont été réalisées auprès de Montréalais issus de la communauté haïtienne et maghrébine résidant dans les quartiers Saint-Michel et Montréal-Nord (Blondeau et Tremblay, 2016).

Un autre aspect essentiel à prendre en considération dans l'analyse du français montréalais contemporain est l'influence de l'immigration récente. Montréal en Statistiques (2020) indique que le nombre de résidents nés à l'étranger s'est accru progressivement entre 1981 et 2016, de sorte qu'ils représentent désormais plus d'un tiers de la population montréalaise. Malgré cette évolution démographique, peu de chercheurs se sont intéressés aux pratiques langagières des nouveaux arrivants (Martineau, Remysen, Thibault, 2022 : 297). Notons toutefois deux travaux sur le sujet : la thèse de Friesner (2009), dans le cadre de laquelle neuf immigrants de première génération hispanophones ont été interviewés² et le mémoire de Ben Hamouda (2019) qui examine l'affrication dans le parler de six Maghrébines qui se sont installées à Montréal à l'âge adulte.

Notre projet s'inscrit dans ce champ d'études. Nous nous penchons sur le français d'une communauté grandissante : les Montréalais originaires de France. Exposés au français québécois (FQ), certains de ces locuteurs mobiles adoptent des traits linguistiques de cette variété de leur langue maternelle, de manière plus ou moins consciente. Nous avons donc affaire à un cas d'acquisition d'un second dialecte (ASD). Compte tenu du prestige explicite (Kircher, 2012 ; Chalier, 2018 : 136) associé à leur premier dialecte (D1), le français de France (FF), ce phénomène peut paraître étonnant. La question est alors de savoir dans quelle mesure les Français résidant à Montréal acquièrent la variété québécoise locale.

Cette étude préliminaire porte sur l'acquisition d'une variable lexico-discursive par les Français de Montréal : celle des connecteurs *alors, donc, (ça) fait (que), du coup et so*. Par le biais de l'approche variationniste, nous analysons le parler de deux groupes de Français installés à Montréal : quatre participants récemment arrivés et quatre participants bien établis. L'objectif est double : 1) déterminer la fréquence d'utilisation de chacune des variantes ; et 2) déterminer les facteurs qui

2. Les données de Friesner (2009) ont été analysées dans plusieurs études subséquentes, notamment Friesner (2010), Blondeau et Friesner (2014) et Blondeau (2016).

favorisent l'emploi des formes géographiquement marquées, c'est-à-dire (*ça*) *fait (que)* (FQ) et *du coup* (FF). Parmi les facteurs explorés, nous prenons en compte le profil du locuteur : sa durée de séjour à Montréal, sa région d'origine et son genre. Afin d'analyser l'accommodation linguistique de nos participants, nous testons également l'effet du dialecte de l'interlocutrice en présence.

2. REVUE DES TRAVAUX ANTÉRIEURS

2.1 Acquisition d'un second dialecte

Comme le précise Siegel (2010 : 1), l'étude de l'ASD examine «la manière dont les personnes qui parlent déjà un premier dialecte³ (D1) acquièrent un dialecte différent (D2) de ce qu'ils ou leur communauté perçoivent comme la même langue» (notre traduction). Ajoutons que cette acquisition peut s'opérer à différents niveaux linguistiques : lexical⁴, morphosyntaxique, phonologique et pragmatique (Siegel, 2010 : 7).

L'ASD ne doit pas être confondue avec d'autres phénomènes langagiers davantage discutés dans la littérature. D'une part, l'ASD se distingue de l'acquisition d'une langue seconde (ALS). Comme les variétés d'une langue sont généralement mutuellement compréhensibles, le désir de communication qui motive l'apprenant d'une langue seconde (L2) joue un rôle beaucoup moins important dans l'acquisition d'un deuxième dialecte (D2). De plus, l'ASD peut être complètement inconsciente, ce qui n'est pas le cas de l'ALS (Siegel, 2010). D'autre part, l'ASD est à différencier de l'accommodation linguistique qui fait référence à l'ajustement momentané du parler d'un individu à celui de son interlocuteur (Giles, 2016). Lorsqu'un individu produit davantage de traits linguistiques qui s'apparentent à ceux de son interlocuteur, on parle de convergence. Ce comportement peut être motivé par le désir

-
3. Siegel (2010) précise que le terme *dialecte* dans le domaine de l'ASD peut référer à une variété géographique ou sociale. Dans notre étude, il est question d'acquisition d'une variété géographique.
 4. L'usage d'items lexicaux propres au D2 constitue un indice d'ASD plus faible et dont la valeur peut être débattue. Puisque ce phénomène semble plus superficiel que l'acquisition de règles phonologiques ou morphosyntaxiques, on pourrait avancer qu'il s'agit simplement d'emprunts de surface. Cependant, comme la plupart des chercheurs dans le domaine d'étude, nous considérons que l'assimilation d'éléments lexicaux du D2 à la suite de l'exposition à ce dialecte fait effectivement partie du processus d'ASD.

de favoriser la compréhension mutuelle ou de renforcer le lien social avec le partenaire de conversation. Inversement, lorsqu'une personne utilise des formes linguistiques qui se distinguent de celles de son interlocuteur, on parle de divergence. Cela peut s'expliquer par la volonté de maintenir son identité culturelle ou de marquer une distance sociale. Soulignons que l'ASD et l'accommodation linguistique ne sont pas mutuellement exclusives. De nombreux auteurs considèrent qu'il existe un lien entre les deux processus, en ce sens que l'ASD résulterait de l'accommodation linguistique (Siegel, 2010 : 19). Ajoutons que l'exposition prolongée à un D2 pourrait également mener au développement d'une plus grande capacité d'adaptation linguistique aux locuteurs natifs de différentes variétés.

Une caractéristique typique des locuteurs d'un D2 est l'hybridité de leur parler. En général, ils adoptent des traits du D2, tout en continuant à utiliser des traits du D1 et en produisant des formes intermédiaires qui ne correspondent ni au D1 ni au D2 (Foreman, 2003 ; Ben Hamouda, 2019). En conséquence, à l'instar des immigrants qui apprennent une L2, ceux qui acquièrent un D2 sont susceptibles d'être perçus comme des étrangers non seulement dans leur région d'accueil, mais aussi dans leur région d'origine (Siegel, 2010).

Divers facteurs individuels qui exercent une influence sur l'ASD ont été mis en lumière dans la littérature. Un facteur s'avère crucial : l'âge d'arrivée du locuteur mobile dans sa nouvelle région. En général, davantage d'enfants arrivés avant l'âge de 13 ans parviennent à développer une maîtrise de leur D2 qui soit comparable à celle d'un locuteur natif (Siegel : 2010 : 84). Quant aux personnes qui arrivent à l'âge adulte, nombre d'études démontrent qu'une certaine acquisition de traits lexicaux, morphosyntaxiques et phonologiques d'un D2 est possible. Cependant, leur fréquence d'usage de ces traits a tendance à être inférieure à celle des locuteurs natifs. Par ailleurs, certaines variantes du D2 ne sont pas du tout acquises par les personnes arrivées tardivement (Siegel, 2010 : 91). Parmi les autres facteurs qui prédisent une plus grande acquisition, on trouve une longue durée d'établissement sur le territoire d'accueil, des attitudes positives envers la nouvelle région, le D2 et ses locuteurs, l'identification au groupe qui parle le second dialecte ou encore un réseau social constitué de membres de la communauté locale (Siegel, 2010 ; Nycz, 2015).

Si nombre d'études qui abordent les questions de la variation et du changement linguistique ont démontré que les femmes et les hommes s'expriment différemment (Labov, 1990), le rôle de ce facteur ne fait pas l'unanimité dans le domaine de l'ASD. Certains travaux concluent qu'il n'y a pas de différence entre les personnes de genre féminin et masculin (Wells, 1973 ; Shockey, 1984 ; Vousten, 1995), alors que d'autres trouvent un lien significatif entre le genre du locuteur et l'emploi de traits du D1 et du D2 (Nuolijärvi, 1994 ; Rys, 2007). Nuolijärvi (1994), qui analyse le parler de 48 Finlandais issus des zones rurales d'Ostrobothnie (ouest) et de Savonie (est) ayant immigré à Helsinki, constate que les hommes ont utilisé davantage de traits du D1 que les femmes. L'autrice en déduit que les jeunes femmes ont plus tendance à adopter la manière de parler de leur nouvel environnement. Pourtant, les résultats de Rys (2007), qui se penche sur l'acquisition d'un dialecte non standard par des enfants natifs du néerlandais belge standard, indiquent la tendance inverse : les garçons intègrent considérablement plus de formes du D2 que les filles. La chercheuse suggère que les filles sont plus réservées en ce qui concerne l'usage du dialecte non standard du fait qu'elles sont plus sensibles au prestige.

En plus des facteurs sociaux et individuels, il existe des facteurs linguistiques qui déterminent le degré d'acquisition de traits du D2 ou encore d'abandon de traits du D1, notamment le niveau linguistique et la saillance de ces traits. En ce qui concerne le niveau linguistique, Chambers (1992 : 677) propose que les variantes lexicales seraient acquises plus rapidement que les variantes phonologiques. De plus, il serait plus facile pour les jeunes adultes d'acquérir des variantes lexicales et morphologiques que des variantes phonologiques (Siegel, 2010 : 92). En outre, les travaux en ASD suggèrent un lien entre la saillance d'un trait et son acquisition : seuls les traits saillants du D2, c'est-à-dire ceux dont les apprenants ont conscience, pourraient être acquis. Comme l'affirme Siegel (2010 : 127), «un certain degré de saillance est une condition nécessaire mais pas suffisante pour qu'un trait du D2 soit acquis» (notre traduction). Par ailleurs, les traits stigmatisés ou stéréotypés seraient moins utilisés : ceux du D1 seraient plus susceptibles d'être bloqués et ceux du D2, de ne pas être produits spontanément.

2.2 Variantes à l'étude

Regroupés sous la même variable, les formes *alors*, *donc*, *(ça) fait (que)* et *so* ont fait l'objet de plusieurs études variationnistes sur des variétés de français parlées au Canada, notamment le français parlé au Québec, en Ontario et en Acadie (Blondeau, Mougeon et Tremblay, 2019 : 38). Quant à la variante *du coup*, elle a été explorée isolément dans une étude portant sur le français hexagonal (Abouda, 2022). Dans cette section, nous présentons les résultats principaux de cette dernière étude ainsi que ceux de Blondeau, Mougeon et Tremblay (2019) et de Blondeau et Tremblay (2022), qui se basent sur deux corpus montréalais mentionnés précédemment : le plus ancien, recueilli en 1971, et l'un des plus récents, recueilli en 2012. En outre, nous incorporons quelques éléments d'analyse du corpus de Montréal Ahuntsic-Cartierville (Bigot, 2023).

Alors et *donc* sont des formes du français standard (Blondeau et Tremblay, 2022 : 2) utilisées tant en France qu'au Québec. Certaines analyses de variétés de français parlées au Canada révèlent que ces variantes ont tendance à être favorisées dans un contexte formel (Blondeau, Mougeon et Tremblay, 2019 : 41 ; Blondeau et Tremblay, 2022 : 6). Notons cependant que leur fréquence d'utilisation à Montréal diffère considérablement : les résultats indiquent une très faible utilisation de *alors* (2,6 %) comparativement à *donc* (18,4 %) en 2012. L'étude en temps réel de Blondeau, Mougeon et Tremblay (2019) démontre que l'usage de *alors* a fortement diminué tandis que celui de *donc* a augmenté entre 1971 et 2012. À notre connaissance, l'usage de ces formes n'a jamais été quantifié en France.

(Ça) fait (que) est une variante non standard associée aux français canadiens. Si aucune analyse linguistique n'a été réalisée en France, Dostie (2006) suggère que *(ça) fait (que)* y serait tout de même attesté. Au Québec, cette forme vernaculaire est très répandue. Dans le corpus montréalais de 2012, elle est très fréquente puisqu'elle représente 78,9 % des occurrences du connecteur de conséquence (Blondeau et Tremblay, 2022 : 11). Signalons qu'elle a pris de l'ampleur dans les dernières décennies : Blondeau et Tremblay (2022 : 16) observent une montée de 26 % entre 1971 et 2012. Par ailleurs, les chercheuses rapportent 21 réalisations phonétiques différentes de *(ça) fait (que)* (Blondeau et Tremblay, 2022 : 18). Parmi celles-ci, quatre formes sont particulièrement communes⁵ :

5. Blondeau et Tremblay (2022 : 19-21) rapportent aussi les réalisations phonétiques suivantes : [safekə], [kə], [safek]. Bien que marginales, les formes [kə], [fkə], [fa], [fə], [fəkə], [ak],

[fak], [fakə], [fɛk] et [fɛkə]. Bien que deux voyelles soient possibles, [a] et [ɛ], la valeur sociale de chacune d'entre elles est distincte : au Québec, la voyelle ouverte est associée aux hommes de classe ouvrière et, par conséquent, stigmatisée, en particulier chez les femmes (Blondeau et Tremblay, 2022 : 20, 25). De ce fait, [fɛk]/[fɛkə] tendraient à se répandre et à remplacer les formes traditionnelles [fak]/[fakə], ce qui contribuerait à l'augmentation générale de *(ça) fait (que)* (Blondeau et Tremblay, 2022 : 27).

L'anglicisme *so* est une variante non standard propre aux variétés canadiennes. Cette forme est typique des communautés minoritaires : son usage a notamment été observé à Moncton (Roy, 1979) et à Welland (Blondeau, Mougeon et Tremblay, 2019). Cependant, la variante *so* semble peu fréquente à Montréal. Alors qu'aucune occurrence n'a été relevée dans le corpus de 2012 (Blondeau, Mougeon et Tremblay, 2019 : 48), Bigot (2023) en a observé un petit nombre⁶ dans les données qu'il a recueillies en 2015.

Du coup est une variante non standard associée au français hexagonal. Selon Abouda (2022), cette forme a connu un essor fulgurant entre les années 1970 et 2010 et est particulièrement fréquente dans les interactions informelles et chez les locuteurs les plus jeunes. Ainsi, *du coup* serait plus utilisé par les moins de 55 ans dans les années 2010. À Montréal, la forme est rare⁷ mais attestée : Blondeau et Tremblay (2022 : 10) en rapportent une occurrence dans le corpus de 2012.

3. LA COMMUNAUTÉ

De plus en plus nombreux au Québec, les Français sont majoritairement concentrés à Montréal (Consulat général de France à Québec, 2020), où cette communauté connaît un fort taux d'accroissement depuis une dizaine d'années (Consulat général de France à Québec, 2020). Entre 2013 et 2017, la France arrivait au deuxième rang en ce qui concerne le pays d'origine des immigrants de la ville (Ministère de l'Immigration,

[safakə], [sfak], [sfek], [sfakə], [sfekə], [sa:fekə], [sa:fɛ], [saekə], [saek] sont également attestées dans leur corpus.

6. Bigot (2023) a relevé 14 occurrences de *so* : 12 ont été produites par une locutrice d'origine franco-ontarienne vivant à Montréal depuis plus de 20 ans, 2 ont été produites par deux jeunes adultes québécois, un homme et une femme, âgés de moins de 25 ans.
7. Notons cependant que des observations anecdotiques suggèrent que certaines personnes d'origine québécoise utilisent *du coup* fréquemment.

2018). Montréal compterait la quatrième plus grande communauté française à l'étranger après Bruxelles, Genève et Londres, soit la plus importante hors d'Europe (Dunlevy, 2019).

Étant donné leur forte croissance démographique et leur façon toute particulière de s'exprimer, les Français ne passent pas inaperçus à Montréal. Quelques médias ont publié des articles qui traitent du changement qui s'opère dans le parler de cette communauté, notamment *l'Exemplaire* (Lebbe, 2015) et *Maudits français* (Le Corre, 2018). Cependant, le phénomène n'a jamais fait l'objet d'une étude scientifique.

Seule la thèse de Fortin (2002) consacre quelques pages à ce sujet. L'anthropologue remarque des comportements linguistiques très variables chez les huit Franco-Français et huit Franco-Maghrébins qu'elle a interviewés. Parmi les 16 participants de son étude, 7 utilisent des sons locaux de manière évidente, tandis que 9 conservent leur accent d'origine. Elle ajoute que deux de ses participants bien établis au Québec, arrivés depuis 10 et 30 ans, se sont fortement imprégnés de la variété locale. L'autrice indique qu'une acquisition est perceptible sur le plan phonologique (« accent »), mais également lexical (« expressions », « sacres » et « anglicismes ») et syntaxique (« structures »). Cependant, elle observe qu'ils ne s'expriment pas exactement comme les Québécois. Si ces constats ne se basent pas sur une analyse quantitative, ils sont néanmoins cohérents avec la littérature sur l'ASD, en ce sens qu'ils font allusion à la variation individuelle et à l'hybridité du parler des acquéreurs souvent rapportées.

4. MÉTHODOLOGIE

4.1 Variable à l'étude

Les connecteurs *donc*, *alors*, *(ça) fait (que)*, *du coup* et *so* peuvent exprimer la conséquence entre deux phrases tel qu'illustré en (1). Dans d'autres cas, ils fonctionnent davantage comme des marqueurs de discours (2). Ils permettent, entre autres, de laisser le temps au locuteur de réfléchir à son prochain énoncé ou à l'interlocuteur d'assimiler le message, d'éviter un moment de silence ou d'indiquer la fin d'un tour de parole. Les cinq formes ont donc pour point commun de remplir une fonction grammaticale ou discursive, ce qui justifie qu'on les regroupe sous la même variable (Blondeau, Mougeon et Tremblay, 2019 : 47). Notons toutefois que nous ne disposons pas d'occurrence de *so* ni d'*alors* en tant que marqueur de conséquence dans notre corpus.

- (1) Variantes utilisées en tant que marqueurs de conséquence
- Parce que je suis arrivée pour Halloween et **donc** l'hiver s'est installé très vite. (Sylvie⁸, 2019)
 - Mais j'ai pas vraiment fait la bonne école qu'il fallait faire blablabla **fait que** [fekə] j'ai pas trouvé de job là-dedans. (Sylvie, 2019)
 - Parce que ça veut dire que t'es gentil **du coup** les gens vont abuser de toi. (Léa, 2019)
- (2) Variantes utilisées en tant que marqueurs de discours
- Donc** euh. (Sylvie, 2019)
 - Fait que** [fek] c'est ça. (Sylvie, 2019)
 - Euh ouais on a habité dans la même maison **du coup** à Logonna. (Léa, 2019)
 - Alors** moi j'adore. Franchement. (Bastien, 2019)
 - So** quand je suis revenu du Chili c'est-à-dire en deux mille... (Octave, 2020)

Le tableau 1 récapitule les informations sur le niveau de formalité et la distribution géographique des formes discutées dans la revue de la littérature.

Tableau 1 – Style et dialecte(s) associés aux variantes

Variante	Style	Dialecte(s)
alors	Standard	FQ et FF
donc	Standard	FQ et FF
(ça) fait (que)	Vernaculaire	FQ Attesté en France mais rare
du coup	Vernaculaire	FF Attesté au Québec mais rare
so	Vernaculaire	Français canadien Emprunt à l'anglais typique des communautés minoritaires Attesté au Québec mais rare

8. Chaque extrait de notre corpus cité dans ce texte est accompagné de deux informations entre parenthèses : le pseudonyme de la personne qui a produit l'énoncé et l'année de l'enregistrement.

Deux des variantes géographiquement marquées sont particulièrement saillantes pour notre communauté : *du coup* et *(ça) fait (que)*. Comme l'indique le tableau 1, *du coup* est un connecteur associé au FF. Différents éléments nous mènent à penser qu'il s'agit d'un stéréotype du parler hexagonal très répandu à Montréal. D'une part, deux entreprises de communication majeures (Vidéotron et Bell) et une page Facebook ont exploité le cliché, comme en attestent les citations en (3). D'autre part, des extraits d'entrevues que nous avons réalisées en 2021 auprès de Français qui avaient résidé à Montréal pendant un an suggèrent que certains d'entre eux sont conscients du stéréotype et subissent des moqueries lorsqu'ils emploient ce trait de leur D1 (4).

(3) *Du coup* dans les médias

- a. À la place de Bonjour-Hi, on va interdire l'expression «Du coup» sur le Plateau⁹. C'est du français, mais pas d'icitte, faque scrammez. (Le Revoir sur Facebook, 2019)
- b. Du coup, y aura moins de monde au parc Laurier¹⁰. (Vidéotron, affiche publicitaire, 2017)
- c. Du coup, l'internet le plus rapide est sur le Plateau. (Bell, affiche publicitaire, 2021)

(4) *Du coup* mentionné par des participants français interviewés en 2021

- a. *Du coup* clairement là c'est français¹¹ là. (Antoine, 2021)
- b. Oh le *du coup* ça c'est du français c'est certain. C'est cliché hein mais c'est tellement vrai, on le dit on le dit à toutes les sauces. (Élise, 2021)
- c. Moi, quand je suis arrivé, tu sais tout le monde te casse les pieds entre-guillemets avec *du coup du coup du coup*. (Antoine, 2021)

9. Le Plateau-Mont-Royal est un quartier de Montréal qui a la réputation d'accueillir une forte densité de résidents d'origine française.

10. Le parc Laurier se trouve sur Le Plateau-Mont-Royal.

11. Notons que dans les exemples (4a), (4b) et (5c), le terme *français* est utilisé par Antoine, Élise et Sonia pour faire référence au français hexagonal.

- d. Je crois que même c'est, y a des gens québécois qui se moquent de nous, 'fin de nous ils se moquent de certains Français qui disent *du coup du coup* à tous les moments. (Laurent, 2021)

En ce qui concerne (*ça*) *fait (que)*, il semble qu'il s'agisse d'une forme remarquée par les Français, clairement associée au FQ. D'abord, (*ça*) *fait (que)* est décrit comme un trait typiquement québécois dans deux vidéos YouTube qui proposent un cours de FQ vues par des millions de personnes. Pour aider les Français à assimiler la forme, dans les deux vidéos¹², les Youtubers affichent un texte : «CE QUI FAIT QUE = FAQUE» et prononcent le connecteur. Il est intéressant de noter que seules les variantes de prononciation qui contiennent la voyelle [a] y sont mentionnées : [fak] et [fakə]. Cela suggère que cette voyelle ouverte est la plus saillante, bien qu'elle soit aussi fréquemment utilisée (50 %) que la voyelle [ɛ] dans les formes du connecteur qui ne contiennent pas le pronom *ça* et peu commune (6,7 %) dans celles qui contiennent le pronom (Blondeau et Tremblay, 2022 : 22). Ensuite, nos participants ayant habité un an à Montréal ont décrit (*ça*) *fait (que)* comme un élément très fréquent appartenant au FQ (5). Un Français a même confié qu'il tente de l'intégrer dans ses productions écrites.

- (5) (*Ça*) *fait (que)* mentionné par des participants français interviewés en 2021
- En fait, eux, ils disent tout le temps *fait que* [fak] *fait que* [fak] *fait que* [fak] *fait que* [fak], tu vois. (Antoine, 2021)
 - Je dis pas *fait que* [fak]. J'essaye de l'écrire un peu quand même. (Laurent, 2021)
 - C'est pas français. C'est plus ici qu'ils vont dire ça. (Sonia, 2021)

4.2 Collecte des données

Notre corpus contient des enregistrements de Français résidant à Montréal réalisés entre novembre 2019 et février 2020. Pour recueillir ces données, 16 entrevues semi-dirigées d'une durée de 60 à 80 minutes

12. La première vidéo, diffusée sur la chaîne *SolangeTeParle*, s'intitule *Québécois pour les nuls* (<<https://www.youtube.com/watch?v=qYm83H5TOMM&t=237s>>). La deuxième vidéo, diffusée sur la chaîne *DENYZEE*, s'intitule *PARLER QUÉBÉCOIS EN 5 MINUTES* (<<https://www.youtube.com/watch?v=VrPj8mKcf6I&t=302s>>).

ont été menées. Après avoir rempli un questionnaire sociodémographique, chaque participant a été interviewé deux fois : tout d'abord par une enquêtrice québécoise, puis par une enquêtrice française. Bien que leur dialecte maternel se distingue, les deux intervieweuses ont un profil similaire en matière d'âge, de genre et d'occupation, c'est-à-dire qu'il s'agit de femmes qui avaient la vingtaine au moment des entrevues et étudiaient en sciences humaines. Les deux enquêtrices ont été spécialement formées pour réaliser des entrevues sociolinguistiques de type labovien (Labov, 1972).

Le protocole d'entrevue est inspiré de ceux qui ont été élaborés par nos prédecesseurs dans le but de recueillir les corpus montréalais mentionnés précédemment. Cependant, les questions ont été adaptées aux participants et aux enquêtrices afin de favoriser des conversations naturelles. Plusieurs sujets ont été abordés lors des entrevues, notamment l'histoire sociolinguistique des locuteurs, les raisons qui les ont amenés à Montréal, leurs projets futurs, ainsi que leurs attitudes envers les Français et les Québécois et leur dialecte respectif.

4.3 Locuteurs

Deux groupes d'adultes ont été interviewés : quatre personnes installées à Montréal depuis plus de huit ans et quatre personnes nouvellement arrivées dans la ville. Cela nous a permis d'observer les pratiques langagières d'individus à différentes étapes du processus d'ASD. Nous avons décidé d'interviewer autant de femmes ($n = 4$) que d'hommes ($n = 4$) dans le but de tester l'influence du genre. En outre, nous avons fait en sorte de recruter des participants arrivés à Montréal dans leur vingtaine (entre 20 et 30 ans) afin de limiter l'effet de l'âge d'arrivée. Enfin, nous avons sélectionné des Français originaires de régions précises : quatre proviennent de la région parisienne et quatre de l'ouest ou du nord de la France. Deux raisons permettent de justifier ce choix. Premièrement, les variétés locales de français parlées dans certaines régions du nord et de l'ouest de la France partagent plusieurs traits avec le français montréalais, notamment des items lexicaux comme *astheure*¹³ ou *barrer*¹⁴ et des sons comme le *a* postérieur en fin de

13. <[https://francaisdenosregions.com/2019/07/11 astheure/](https://francaisdenosregions.com/2019/07/11	astheure/)>.

14. <<https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2023-07-28/barrer-clencher-claver-comment-dit-on-fermer-une-porte-a-clef-dans-votre-region-9818ca22-3a88-4cdb-a977-79da40755fc7>>.

mot (Pooley, 1999). Deuxièmement, le parler parisien est souvent associé au «bon usage» et considéré comme un modèle pour la norme hexagonale (Kircher, 2012).

Tableau 2 – Informations sociodémographiques (nouveaux arrivants)

Participant	Genre	Âge	Âge d'arrivée	Durée de séjour à Montréal	Région d'origine
Léa	F	24	24	1 mois, 1 semaine	Bretagne
Fiona	F	29	29	1 mois, 2 semaines	Région parisienne
Mathieu	M	23	23	1 mois, 3 semaines	Nouvelle-Aquitaine
Bastien	M	30	30	1 mois, 1 semaine	Région parisienne

Tableau 3 – Informations sociodémographiques (bien établis)

Participant	Genre	Âge	Âge d'arrivée	Durée de séjour à Montréal	Région d'origine
Carole	F	46	24	22 ans	Hauts-de-France
Sylvie	F	47	31	16 ans	Région parisienne
Octave	M	40	20	19 ans	Nouvelle-Aquitaine
Clarence	M	31	23	8 ans ¹⁵	Région parisienne

4.4 Recueil d'occurrences

Nous avons extrait 2119 occurrences de *alors*, *donc*, *(ça) fait (que)*¹⁶, *du coup* et *so* de notre corpus. Nous avons retenu toutes les formes qui correspondent à une des fonctions communes à ces connecteurs, à savoir le marqueur de conséquence ou le marqueur de discours.

-
15. La différence importante de durée de séjour entre Clarence et les trois autres «bien établis» pourrait surprendre. Néanmoins, nous considérons qu'il est pertinent de l'inclure dans ce groupe pour deux raisons. D'un côté, les recherches en ASD tendent à démontrer qu'une exposition de 8 ans à un D2 peut mener à des changements significatifs dans le parler d'un individu (Ben Hamouda, 2019). Dans le cas de Clarence, son système phonologique avait tellement évolué que notre enquêtrice québécoise avait précisé qu'elle n'aurait pas pu deviner qu'il était originaire de France. D'un autre côté, il est comparable aux autres participants du groupe en ce qui concerne l'âge d'arrivée.
 16. Toutes les variantes de prononciation attestées de *(ça) fait (que)* mentionnées précédemment ont été prises en compte dans cette analyse.

Nous avons exclu toutes les formes qui ne remplissent pas une de ces fonctions. En conséquence, les occurrences de *alors* dans les locutions conjonctives Γ *alors que* Γ et Γ *ou alors* Γ n'ont pas été incluses dans notre analyse. De même, nous avons exclu *ce qui fait que*¹⁷ du fait que cette forme ne nous semblait pas tout à fait correspondre à la variante *(ça) fait (que)* que nous étudions. Elle se distingue notamment par le fait qu'elle ne peut être utilisée que comme marqueur de conséquence interphrastique et non comme connecteur discursif. Enfin, nous avons laissé de côté les usages métalinguistiques. Bien que ces derniers ne soient pas intégrés dans l'analyse quantitative, certains seront mentionnés dans la suite de ce chapitre afin d'aider à l'interprétation des résultats (voir section 5.2.2).

4.5 Analyses

La présente étude vise à répondre à cinq questions précises :

1. Dans quelle mesure les Français résidant à Montréal emploient-ils les connecteurs à l'étude ?
2. Quels connecteurs les Français récemment arrivés à Montréal et les Français installés depuis longtemps dans la ville emploient-ils ?
3. Le comportement des locuteurs bien établis s'éloigne-t-il de celui des nouveaux arrivants et se rapproche-t-il de celui des groupes originaux ?
4. Quels sont les facteurs qui favorisent l'usage de la variante du D2 *(ça) fait (que)* ?
5. Quels sont les facteurs qui favorisent l'usage de la variante du D1 *du coup* ?

17. Notons que les trois occurrences de *ce qui fait que* exclues ont été produites par un participant bien établi :

1. Très interdisciplinaire **ce qui fait que** c'est le fun c'est stimulant (Clarence, 2019).
2. Mais **ce qui fait que** des fois tsé c'est ça quand je sais pas trop comment euh... (Clarence, 2019)
3. J'avais une certaine implantation aussi donc **ce qui fait que** j'ai pas été porté à aller vers ces réseaux-là tsé de personnes (Clarence, 2019).

Dans un premier temps, nous avons analysé l'ensemble des variantes à l'étude. Pour répondre à la question 1, nous présenterons la distribution des cinq variantes dans l'ensemble du corpus. Pour répondre aux questions 2 et 3, nous séparerons les deux groupes : nous montrerons la fréquence d'usage des nouveaux arrivants, d'une part, et des immigrants de longue date, d'autre part. Nous comparerons alors l'usage du dernier groupe à celui du premier ainsi qu'à celui des Montréalais d'origine québécoise examiné dans Blondeau, Mougeon et Tremblay (2019) et Blondeau et Tremblay (2022).

Dans un second temps, nous avons procédé à deux analyses multivariées à l'aide du logiciel *Rbrul*. La variable dépendante et les quatre variables indépendantes (effets fixes) sont indiquées dans le tableau 4. À noter que nous avons inclus le locuteur en tant qu'effet aléatoire pour prendre en compte l'effet des individus. Pour répondre aux questions 4 et 5, nous avons sélectionné respectivement *(ça) fait (que)* et *du coup* comme valeur d'application.

Tableau 4 – Variable dépendante et variables indépendantes

Variable dépendante	Connecteurs	1. <i>alors</i> 2. <i>donc</i> 3. <i>(ça) fait (que)</i> 4. <i>du coup</i> 5. <i>so</i>
Variables indépendantes liées au locuteur	Durée de séjour à Montréal	1. Nouveaux arrivants (moins de 2 mois) 2. Bien établis (8 ans et plus)
	Région d'origine	1. Nord ou ouest de la France 2. Région parisienne
	Genre	1. Féminin 2. Masculin
Variable indépendante liée à l'interlocuteur	Dialecte de l'enquêtrice	1. FQ 2. FF

5. RÉSULTATS ET DISCUSSION

5.1 Usage des cinq variantes à l'étude

5.1.1 Distribution des variantes dans le corpus

Le tableau 5 montre le nombre d'occurrences et le taux d'utilisation de chaque variante dans l'ensemble de notre corpus. Nous pouvons constater qu'une forme se démarque de par sa très haute fréquence : *donc*. Cette variante standard représente 70,60 % des occurrences. Bien que présentant un taux bien plus bas (16,52 %), la variante vernaculaire *du coup* est en deuxième position. S'en suivent *alors* et *(ça) fait (que)* dont la fréquence est similaire et relativement faible (environ 6 %). Enfin, *so* est une variante marginale dans nos données : un seul locuteur, Octave, l'a employée trois fois en présence de l'enquêtrice québécoise, d'où sa proportion négligeable de 0,14 %.

Tableau 5 – Distribution des variantes (8 participants)

	N	Taux
<i>donc</i>	1 496	70,60 %
<i>du coup</i>	350	16,52 %
<i>alors</i>	137	6,47 %
<i>(ça) fait (que)</i>¹⁸	133	6,28 %
<i>so</i>	3	0,14 %
Total	2 119	100,00 %

5.1.2 Distribution des variantes selon la durée de séjour

Comme notre recherche porte sur l'acquisition d'un second dialecte, nous présentons la distribution des variantes chez les deux groupes de Français recrutés : les participants récemment arrivés à Montréal et ceux qui sont bien établis dans la ville. Nous comparerons l'usage de ces deux groupes à celui des Montréalais d'origine québécoise interviewés en 2012 analysé dans Blondeau et Tremblay (2022).

18. Les différentes variantes de prononciation de *(ça) fait (que)* qui apparaissent dans notre corpus ainsi que le nombre d'occurrences par participant sont détaillés dans la section 5.2.1.

Penchons-nous tout d'abord sur le comportement langagier des Français nouvellement arrivés à Montréal. Le tableau 6 indique que ce groupe de participants fait usage de trois des cinq connecteurs à l'étude : *donc*, *du coup* et *alors*. S'élevant à 65,22 %, la variante standard *donc* domine largement. La variante non standard *du coup* est également fréquemment employée : nous la retrouvons dans près de 30 % des occurrences. Enfin, le taux d'utilisation de *alors* est relativement faible (6,45 %).

Tableau 6 – Variantes utilisées par les nouveaux arrivants

	N	Taux
<i>donc</i>	769	65,22 %
<i>du coup</i>	334	28,33 %
<i>alors</i>	76	6,45 %
Total	1179	100,00 %

Quant aux 50 Montréalais d'origine québécoise du corpus de 2012, leur usage des connecteurs se distingue sous différents aspects (voir tableau 7). Si les deux variantes standard font bien partie de leur répertoire, ils les utilisent beaucoup moins que nos locuteurs français. En effet, leur usage de *alors* est négligeable (2,6 %) et celui de *donc* est bien inférieur à celui des nouveaux arrivants d'origine française (18,4 % vs 65,22 %). De plus, ils emploient une variante vernaculaire inexistante chez nos locuteurs nouvellement arrivés, (*ça*) *fait (que)*, et ce, très fréquemment : elle constitue près de 80 % des connecteurs du corpus de 2012.

Tableau 7 – Variantes utilisées par 50 Montréalais d'origine québécoise, corpus 2012 (adapté de Blondeau et Tremblay, 2022: 11)

	N	Taux
(ça) <i>fait (que)</i>	3 251	78,9 %
<i>donc</i>	760	18,4 %
<i>alors</i>	109	2,6 %
Total	4 120	100,00 %

Compte tenu de la différence d'usage observée entre les Français récemment arrivés à Montréal et les Québécois ayant habité toute leur vie ou presque dans la ville, il convient de se demander quelles sont les pratiques langagières des Français qui résident à Montréal depuis plus de huit ans. Il est intéressant d'observer que ce groupe est le seul qui utilise les cinq connecteurs à l'étude. Il n'est pas étonnant que ce sous-corpus présente une plus grande variété de formes. Comme nous l'avons précisé dans la revue de littérature, il est bien connu que les personnes fortement exposées à un D2 produisent de nouveaux traits propres au D2 tout en continuant à utiliser des traits de leur D1.

Tableau 8 – Variantes utilisées par les bien établis

	N	Taux
donc	727	77,34 %
(ça) fait (que)	133	14,15 %
alors	61	6,49 %
du coup	16	1,70 %
so	3	0,32 %
Total	940	100,00 %

En ce qui concerne la variante *(ça) fait (que)* appartenant au D2, les quatre Français bien établis l'emploient dans 14,15 % des cas. Étant donné l'absence de cette variante chez les nouveaux arrivants, ce taux suggère que la longue durée de séjour à Montréal a permis une certaine acquisition du connecteur québécois. Compte tenu de la saillance de la variante, il n'est pas surprenant que les Français s'en imprègnent. Bien que non négligeable, la proportion d'usage de ce groupe est néanmoins loin d'égaler celle des Montréalais d'origine québécoise (14,15 % vs 78,9 %). Ce fait est également conforme à nos attentes. Comme nous l'avons précisé dans la section 2.1, il est rare que les personnes qui s'installent dans une nouvelle région à l'âge adulte utilisent les nouvelles variantes locales dans une mesure comparable à celle des locuteurs natifs (Siegel, 2010).

Pour ce qui est du connecteur *du coup*, bien que cette forme typiquement hexagonale soit utilisée par les deux groupes de Français, elle est considérablement moins fréquente chez les participants bien

établis (1,70 % vs 28,33 %). Toutefois, cet écart particulièrement marqué est à interpréter avec précaution. Rappelons que l'étude de *du coup* d'Abouda (2022) démontre une forte augmentation de la variante en France dans les dernières décennies et une plus grande utilisation chez les jeunes générations. Il est donc possible que les participants bien établis, lesquels avaient quitté la France entre 8 et 22 ans plus tôt, n'utilisaient que très peu, voire pas du tout *du coup* à leur arrivée. Il est tout de même probable que le stéréotype entourant cette variante et les moqueries auxquelles font face certains Français à leur arrivée¹⁹ en poussent certains à consciemment éliminer cette variante de leur usage.

Au sujet du comportement lié aux variantes standard, *donc* et *alors*, les participants bien établis se rapprochent davantage des nouveaux arrivants que des Québécois. En effet, pour les deux groupes de Français, *donc* est la forme dominante (65,22 % et 77,34 %) et *alors* est utilisé dans la même mesure (6,45 % et 6,49 %). Puisque ces variantes ne sont pas marquées géographiquement, elles sont probablement beaucoup moins saillantes que les autres. Cela pourrait expliquer le taux d'utilisation similaire au sein de nos deux groupes. En d'autres termes, il semble plausible de supposer que l'usage de *donc* et *alors* des Français installés à Montréal a moins tendance à évoluer au fil du temps, étant donné que ces connecteurs passent vraisemblablement inaperçus.

Enfin, trois occurrences de *so* ont été produites par un participant qui résidait au Québec depuis 19 ans au moment de notre enquête. Comme cette variante est rare dans les corpus montréalais créés dans les années 2010 et correspondrait davantage à un usage répandu dans les communautés où le français est une langue minoritaire, sa présence dans notre corpus va à l'encontre de nos attentes. Nous croyons que les informations que le locuteur a partagées sur son parcours et son environnement lors des entrevues sociolinguistiques peuvent aider à comprendre cet usage. Premièrement, Octave a habité quelques années à Gatineau, près de la frontière entre le Québec et l'Ontario. Peut-être la variante y est-elle plus utilisée qu'à Montréal. Deuxièmement, Octave a précisé être entouré de personnes québécoises beaucoup plus jeunes que lui qui utilisent «beaucoup d'expressions anglaises intégrées» (6). Ainsi, son réseau social pourrait avoir un parler particulier, différent de

19. Les extraits cités en (4) dans la section 4.1 et en (7) dans la section 5.2.2 appuient les affirmations selon lesquelles la variante *du coup* est un stéréotype du FF et que certains Français subissent des moqueries lorsqu'ils l'utilisent à Montréal.

celui des participants recrutés pour constituer les corpus sociolinguistiques récents. Troisièmement, Octave est compositeur, DJ et musicien à Montréal. Il exprime des attitudes très positives à l'égard de ce parler « franglais » qu'il associe au rap québécois et semble conscient de s'en imprégner (6). Notons que cette association concorde avec les résultats de Leavitt (2022) qui s'est intéressée à la variable que nous étudions dans le rap québécois. Dans son corpus de 2965 chansons, *so* domine nettement, représentant 45,4 % des occurrences. L'autrice constate que cette variante fonctionne comme un marqueur d'identité bilingue et est généralement utilisée par des artistes dont le modèle linguistique normatif est une variété de français montréalais distincte du FQ traditionnel. Pour Octave, l'usage de *so* pourrait donc constituer un moyen de revendiquer son identité montréalaise et son appartenance à la scène musicale de la métropole.

(6) Extrait d'entrevue (Octave, 2019)

Ma copine pis nos amis en commun qu'ont plus son âge euh tsé ils ont une manière de parler le français ou le québécois qu'est vraiment très différente des gens que j'ai rencontrés ici quand je suis arrivé à l'époque. C'est très franglais. C'est très montréalais tsé. C'est beaucoup d'expressions anglaises mais intégrées. J'ai vraiment beaucoup d'affection pour cette manière de parler là tsé, ce que t'entends beaucoup dans le hip-hop québécois dans le rap québécois tsé. J'aime beaucoup cette langue-là. [...] Moi-même je me mets vraiment à beaucoup parler comme ça, c'est cool.

5.2 Accent sur les variantes géographiquement marquées

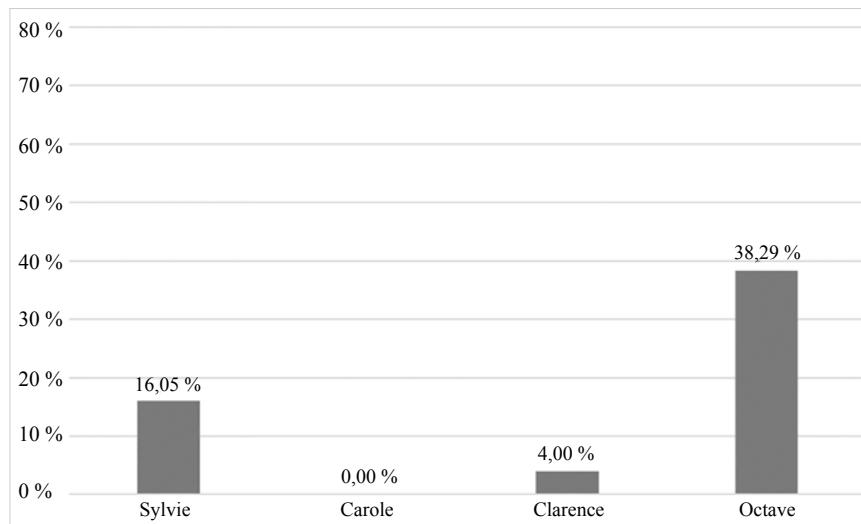
Dans la section précédente, nous avons traité des cinq variantes à l'étude en comparant l'usage de Français nouvellement arrivés à Montréal, de Français ayant résidé plus de huit ans dans la ville et de Québécois ayant passé toute leur vie ou presque dans la ville. Dans cette section, nous explorons plus en détail les deux variantes géographiquement marquées : *(ça) fait (que)* (D2) et *du coup* (D1). Étant donné leur connotation topolectale et leur saillance, il nous semble particulièrement intéressant d'examiner ce qui conditionne leur emploi.

5.2.1 Variante du D2 : (ça) fait (que)

Comme nous l'avons vu dans la section 5.1.2, le connecteur *(ça) fait (que)* n'est utilisé que par les Français bien établis. Parmi les quatre participants de ce groupe, on observe une grande variation individuelle (voir figure 1). Octave se distingue des autres participants par son usage particulièrement fréquent de la variante du D2. En effet, son taux de *(ça) fait (que)* de près de 40 % se situe bien au-dessus du reste du groupe. Toutefois, il est deux fois moins élevé que celui des locaux (78,9 %). Sylvie, dont la proportion d'utilisation est de 16,05 %, a également intégré la forme dans son parler. Néanmoins, Clarence l'emploie dans seulement 4,00 % des cas tandis que Carole n'en fait pas du tout usage.

Il est intéressant de noter que le taux d'usage de ces quatre personnes bien établies n'est pas proportionnel au nombre d'années de résidence. On remarque en effet que Carole est la seule qui n'utilise pas *(ça) fait (que)* alors que c'est celle qui a vécu le plus longtemps à Montréal (Carole : 22 ans > Octave : 19 ans > Sylvie : 16 ans > Clarence : 8 ans). Soulignons toutefois que cela ne signifie pas que le nombre d'années de résidence ne prédit pas l'usage de cette variante chez les Français bien établis à Montréal. Pour examiner ce facteur, il conviendra de procéder à une analyse statistique lorsque nous disposerons d'un échantillon plus vaste.

Figure 1 – Taux de *(ça) fait (que)* par locuteur (bien établis)



Si trois des quatre participants bien établis utilisent (*ça*) *fait (que)* dans une certaine mesure, leur façon de prononcer la variante du D2 varie considérablement. Pour un total de 39 occurrences²⁰, Sylvie a produit quatre formes différentes : [fek] (N = 17), [fekə] (N = 15), [fek] (N = 4) et [fekə] (N = 2). Quant à Octave, l'examen de ses 85 occurrences²¹ révèle cinq prononciations distinctes : [fek] (N = 32), [fak] (N = 28), [fekə] (N = 14), [fakə] (N = 5) et [fek] (N = 1). Enfin, Clarence a utilisé (*ça*) *fait (que)* neuf fois sous la forme de [fak] (N = 7) et de [fek] (N = 2).

Ces résultats nous conduisent à deux observations intéressantes. D'une part, nous observons la production de la voyelle [a] uniquement chez les deux hommes. Cette forme l'emporte d'ailleurs chez Clarence. Notre seule participante qui utilise (*ça*) *fait (que)*, Sylvie, ne prononce que des voyelles plus fermées : [ɛ] et [e]. Comme nous l'avons précisé précédemment, certaines études suggèrent que l'ouverture de la voyelle [ɛ] en [a] est stigmatisée au Québec et associée à la masculinité (Blondeau et Tremblay, 2022 : 20, 25). Cela pourrait expliquer le fait que seuls les hommes de notre corpus l'utilisent. D'autre part, Sylvie et Octave produisent parfois une voyelle fermée [e] bien que celle-ci ne fasse pas partie des variantes de prononciation locales. L'usage du [e] s'explique par la possibilité de prononcer *fait* [fe] en France. La présence des formes [fek] et [fekə], qui représentent un connecteur du D2 prononcé avec la phonologie du D1, illustre une des caractéristiques typiques des personnes qui acquièrent un D2 mise en avant dans la revue de littérature : l'hybridité de leurs pratiques langagières.

Par ailleurs, nous avons procédé à une analyse multivariée afin de déterminer si certains facteurs liés au locuteur ou à l'interlocuteur favorisent l'usage de (*ça*) *fait (que)* (voir tableau 9²²). Deux variables

-
20. Parmi ces 39 occurrences, l'une d'entre elles n'était pas suffisamment claire pour en déterminer la transcription phonétique exacte.
 21. De même, 5 occurrences sur les 85 mentionnées n'ont pas pu être transcrites phonétiquement avec précision.
 22. Afin de permettre à nos lecteurs non spécialistes de comprendre le contenu des tableaux 9 et 10, nous jugeons utile de fournir quelques précisions terminologiques. *L'input* indique la tendance générale de la variable dépendante à apparaître dans l'ensemble des données (Tagliamonte, 2011 : 127). Le *poids* indique la probabilité de la variante choisie comme valeur d'application à apparaître pour chaque niveau des facteurs significatifs. Le *Log Odds*, aussi appelé «probabilité logarithmique» et plus utilisé dans d'autres disciplines, donne la même information que le poids. Enfin, *SD* («standard deviation») correspond à l'écart type.

influencent l'emploi de la variante associée au FQ : la durée de séjour à Montréal et le dialecte de l'interlocutrice. Puisque (*ça*) *fait* (*que*) ne fait pas partie du parler des nouveaux arrivants, il n'est pas surprenant que ce groupe défavorise fortement cette variante (poids < 0,00) et, par conséquent, que les participants bien établis la favorisent grandement (poids > 0,99). En revanche, le genre et la région d'origine n'ont pas été retenus par l'analyse. Notons cependant que l'absence de significativité de ces groupes de facteurs pourrait être due au nombre restreint de locuteurs.

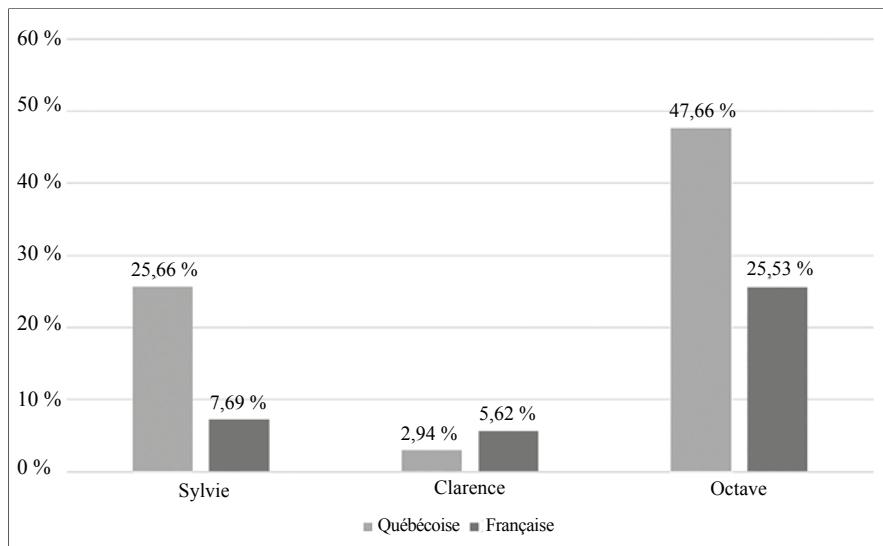
Tableau 9 – Régression logistique avec les facteurs qui conditionnent l'usage de (*ça*) *fait* (*que*) des 8 Français installés à Montréal

Input		0		
N		133		
Total		2119		
	Log Odds	N	Taux	Poids
1. Durée de séjour (<i>p</i> = 0,0103) Bien établis (au moins 8 ans) Nouveaux arrivants (moins de deux mois) Écart	9,789 -9,789	940 1 179	14,1 % 0,0 %	> 0,99 < 0,00 99
2. Dialecte de l'enquêtrice (<i>p</i> = 6,46e-06) FQ FF Écart	0,486 -0,486	1 102 1 017	8,5 % 3,8 %	0,62 0,38 24
Groupes de facteurs non significatifs				
Genre				
Région d'origine				

Effet aléatoire (locuteur, $n = 8$, $SD = 2,43$).

Pour ce qui est de l'effet du dialecte de l'interlocutrice, le poids de 0,62 indique que les Français ont tendance à utiliser davantage la variante du D2 (*ça*) *fait* (*que*) en présence de l'enquêtrice québécoise. Afin d'examiner cette accommodation linguistique de plus près, nous avons observé l'usage de chaque participant en fonction de l'interlocutrice (voir figure 2).

Figure 2 – Usage de (*ça*) fait (*que*) selon l'interlocutrice



Nous remarquons que les deux participants qui utilisent (*ça*) *fait (que)* relativement fréquemment se sont clairement adaptés à leur interlocutrice dans le sens de la convergence. En effet, Sylvie emploie la variante trois fois plus avec l'enquêtrice québécoise (25,66 % vs 7,69 %) qu'avec l'enquêtrice française. Octave s'ajuste également : il emploie la variante du FQ près de deux fois plus en présence de l'intervieweuse québécoise qu'en présence de l'intervieweuse française (47,66 % vs 25,53 %).

De prime abord, le comportement langagier de Clarence semble s'apparenter à de la divergence. En effet, il présente un taux d'usage de la variante du D2 deux fois moins élevé lors de l'entrevue avec la locutrice native du D2 (2,94 % vs 5,62 %). Cependant, le nombre d'occurrences sur lequel sont basés ces taux est minime (N = 9). Clarence a produit quasiment le même nombre de (*ça*) *fait (que)* avec les deux enquêtrices (N = 5 vs N = 4). De ce fait, son usage de cette variante n'indique pas réellement de l'accommodation linguistique.

5.2.2 Variante du D1 : du coup

Alors que le connecteur (*ça*) *fait (que)* (D2) n'est employé que par trois des participants de notre étude, *du coup* (D1) est utilisé par l'ensemble d'entre eux : les quatre Français bien établis et les quatre

nouveaux arrivants. La figure 3 montre le taux de *du coup* en fonction du locuteur. À gauche, nous pouvons remarquer que les quatre locuteurs bien établis présentent des taux se situant entre 0,40 % et 5,86 %. Cela démontre un très faible usage de la variante de leur D1. Chez les nouveaux arrivants, l'usage varie grandement d'un individu à l'autre. Ainsi, les occurrences de *du coup* sont très rares dans les entrevues de Mathieu (0,43 %), tandis qu'elles sont très nombreuses dans celles de Léa (62,09 %). Entre les deux, Fiona et Bastien emploient *du coup* dans respectivement 19,77 % et 38,67 % des cas. Ces résultats suggèrent que le stéréotype répandu à Montréal selon lequel les Français utilisent très fréquemment *du coup* n'est pas tout à fait exact. En effet, nous constatons que les nouveaux arrivants ont un comportement linguistique très différent en ce qui a trait à cette forme vernaculaire appartenant à leur D1.

Figure 3 – Taux de *du coup* par locuteur

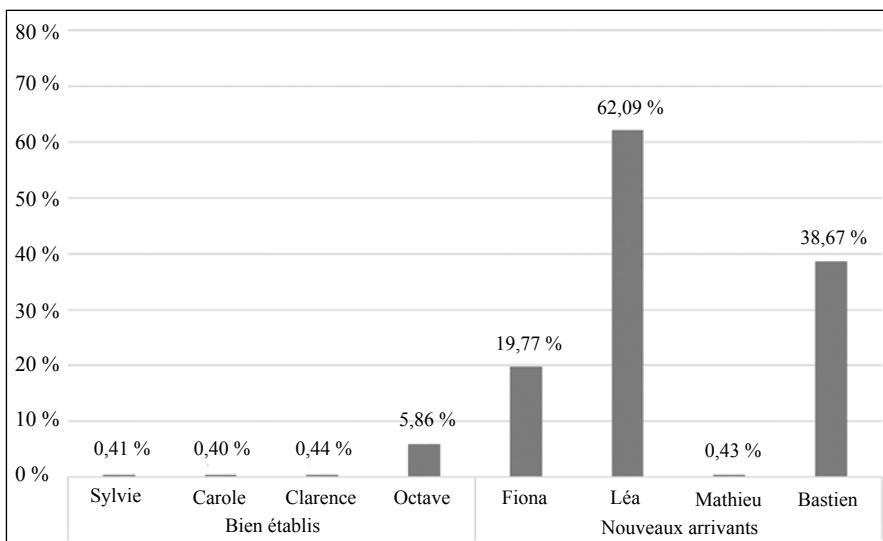


Tableau 10 – Régression logistique avec les facteurs qui conditionnent l'usage de *du coup* des 8 Français installés à Montréal

Input N Total		0,037 350 2119		
	Log Odds	N	Taux	Poids
1. Durée de séjour ($p = 0,0309$) Nouveaux arrivants (moins de deux mois) Bien établis (au moins 8 ans) Écart	1,669 -1,669	1179 940	28,3 % 1,7 %	0,84 0,16 68
Groupes de facteurs non significatifs				
Genre Région d'origine Dialecte de l'enquêtrice				

Effet aléatoire (locuteur, $n = 8$, $SD = 1,754$).

L'analyse multivariée effectuée n'a sélectionné qu'un facteur significatif: la durée de séjour. Nous restons toutefois prudentes quant à l'interprétation de ce résultat. Comme nous l'avons expliqué précédemment, cette différence significative pourrait être due à l'augmentation récente de la variante en France. Ce résultat n'est donc pas suffisant pour démontrer que les Français délaisSENT *du coup* après quelque temps passé au Québec.

Il est toutefois intéressant de noter que deux participants ont rapporté une tentative consciente de contrôler l'usage de la variante, c'est-à-dire de la bloquer ou de la réintégrer (7). Ces extraits ne sont pas sans rappeler ceux que nous avons présentés dans la revue de littérature tirés d'un autre corpus recueilli plus récemment (4). En effet, les propos d'Antoine, Élise et Laurent sont semblables à ceux de Clarence et Léa. L'ensemble des extraits présentés laissent transparaître la forte saillance de cette forme du D1.

(7) Commentaires métalinguistiques (*du coup*)

- On dit pas *du coup*. Faut pas que je le dise. C'est euh *dans le fond* ou genre *fait que* [fekə]. C'est, on s'habitue.

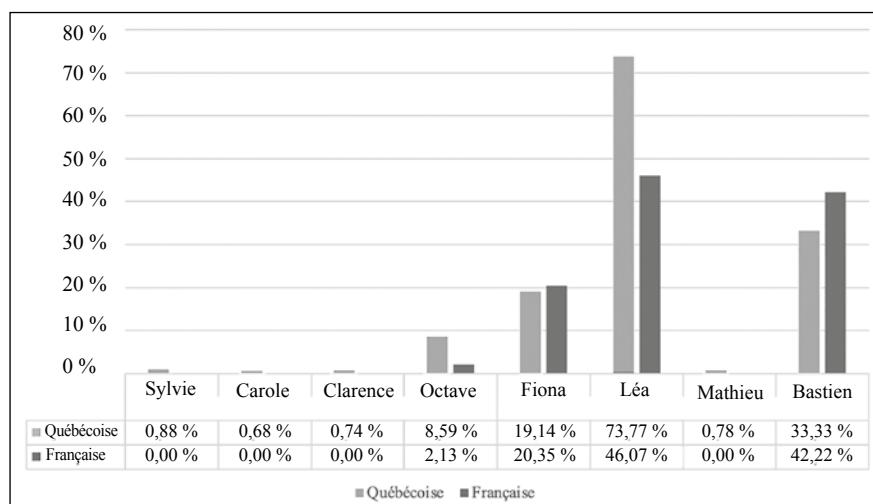
Enquêtrice : Est-ce que tu t'empêches de le dire ?

Ouais bah. Après j'ai mon pote aussi il me dit « arrête de dire ça » genre. (rires) Enfin je garde toujours euh mon langage quoi mais euh. J'essaye un peu de me faire aux mots quoi. (Léa, 2019)

- b. Pis d'ailleurs ça m'amuse beaucoup de revenir des fois sur des manières d'être. Des manières de parler françaises. Que je ne connais plus, que j'ai oubliées. Que je n'ai même peut-être jamais utilisées. Je réintègre graduellement le *du coup*. Que je ne me souviens pas avoir utilisé mais que je trouve pratique à beaucoup de moments. Pour faire comme élément de liaison. (Clarence, 2019)

Contrairement à l'analyse multivariée prenant pour valeur d'application (*ça*) *fait (que)*, cette analyse n'a pas démontré d'effet du dialecte de l'enquêtrice. Dans la figure 4 ci-dessous, laquelle permet d'observer l'usage de *du coup* selon l'interlocutrice, nous constatons que seul Bastien tend à converger vers l'enquêtrice présente. Ce dernier emploie la variante hexagonale légèrement plus avec l'enquêtrice française qu'avec l'enquêtrice québécoise (42,22 % vs 33,33 %). De manière surprenante, une locutrice nouvellement arrivée (Léa) et un locuteur bien établi (Octave) démontrent de la divergence : leur fréquence d'usage de *du coup* est nettement plus élevée en présence de l'enquêtrice québécoise. Peut-être cette divergence découle-t-elle d'un besoin d'affirmer son identité française lors d'interactions avec une personne extérieure au groupe.

Figure 4 – Usage de *du coup* selon l'interlocutrice



6. CONCLUSION

Dans cette étude, nous avons analysé les marqueurs de discours et de conséquence *alors*, *donc*, *(ça) fait (que)*, *du coup* et *so* de huit Français installés à Montréal. Plus précisément, nous avons comparé l’usage de quatre personnes nouvellement arrivées dans la ville à celui de quatre personnes qui y demeurent depuis au moins huit ans. Notons tout d’abord que *so* est marginal dans nos données : nous disposons de trois occurrences qui proviennent d’un seul participant. Il convient toutefois de souligner l’importance de la présence de cet emprunt dans notre corpus, étant donné le faible nombre d’études qui démontrent son attestation dans l’usage montréalais contemporain (Bigot, 2023). Pour ce qui est des variantes standard, les deux groupes de Français les emploient dans une mesure similaire : *donc* domine largement (nouveaux arrivants : 65,22 % ; bien établis : 77,34 %) et *alors* est peu fréquent (nouveaux arrivants : 6,45 % ; bien établis : 6,49 %). Cependant, l’usage des variantes vernaculaires géographiquement marquées *du coup* (FF) et *(ça) fait (que)* (FQ), lesquelles semblent très saillantes pour la communauté, se distingue nettement.

D’une part, *(ça) fait (que)* est utilisé uniquement par les locuteurs bien établis à Montréal. La forme constitue 14,15 % des données de ce groupe de Français, ce qui suggère qu’une certaine acquisition du trait lexico-discursif du D2 s’est opérée. Néanmoins, cette acquisition demeure partielle : leur usage de ce trait est considérablement moins fréquent que celui des Montréalais d’origine québécoise (78,9 %). En outre, les variantes de prononciation de *(ça) fait (que)* dans notre corpus ne correspondent pas toujours aux variantes locales : des formes hybrides telles que [fek]/[fekə] ont été produites par nos participants. Ces constats, à savoir l’acquisition incomplète et l’hybridité des formes, s’alignent sur ceux d’autres travaux réalisés dans le domaine de l’ASD auprès d’adultes.

Par ailleurs, nous avons remarqué une grande variation individuelle : alors qu’une participante ayant résidé à Montréal pendant 22 ans n’emploie pas du tout la forme du D2, les trois autres personnes l’utilisent dans une mesure très variable (4,00 %, 16,05 % et 38,29 %). Parmi celles-ci, deux personnes ont démontré de l’accommodation linguistique, en ce sens qu’elles ont davantage utilisé *(ça) fait (que)* avec l’interlocutrice québécoise. Enfin, les formes contenant la voyelle ouverte [a] supposément stigmatisée et associée à la masculinité ne sont produites que par des

hommes, ce qui laisse penser que les personnes qui acquièrent un D2 pourraient intégrer la valeur sociale associée à une variante cible.

Quant à la variante du D1 *du coup*, elle est utilisée par tous les participants. Toutefois, la plupart des occurrences sont produites par les nouveaux arrivants (28,33 % vs 1,70 %). Comme il s'agit d'un stéréotype qui peut susciter des moqueries, il est probable que l'usage de cette variante diminue chez les Français résidant à Montréal au cours du temps. Cependant, les données présentées dans cette étude ne permettent pas de le démontrer. L'analyse de données longitudinales que nous recueillons présentement auprès de nouveaux arrivants nous permettra de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

D'autres limites inhérentes à notre recherche méritent d'être discutées. Tout d'abord, le nombre restreint de participants ($n = 8$) présente des désavantages majeurs. Il va de soi que nous ne disposons pas d'un corpus représentatif, et, de ce fait, que nous ne pouvons pas généraliser nos conclusions à l'échelle de la population. Il sera nécessaire de tenter de reproduire nos résultats avec un échantillon plus important. Cela permettra d'obtenir la puissance statistique requise pour mettre en évidence l'effet de facteurs individuels tels que l'âge, le genre, la région d'origine ou encore la durée de séjour exacte (nombre de mois ou d'années à Montréal).

Ensuite, il convient d'admettre que nous n'avons pas pu analyser l'ensemble de ce sujet très vaste. À l'avenir, il serait intéressant d'aller au-delà des facteurs individuels et d'explorer également les facteurs linguistiques et stylistiques qui régissent l'usage de la variable à l'étude par les Français installés à Montréal. Cela nous permettrait de déterminer dans quelle mesure ces locuteurs acquièrent les contraintes linguistiques et stylistiques locales.

Soulignons également qu'il serait bon de disposer de données plus récentes en ce qui a trait au français montréalais. L'usage local rapporté dans ce texte concernant les marqueurs de conséquence/discours est essentiellement basé sur un corpus qui remonte à une dizaine d'années (2012). Or, des commentaires anecdotiques suggèrent que la variante *du coup* serait en train de se répandre à Montréal, notamment en raison de la présence française. Il paraît donc pertinent de soulever l'hypothèse d'une augmentation récente dans l'usage québécois. En outre, la prononciation dominante de (*ça*) *fait* (*que*) ne semble pas faire consensus. De

nouvelles entrevues menées auprès des groupes originaux seraient donc utiles pour vérifier la montée de [fek]/[fekə] aux dépens de [fak]/[fakə] proposée par Blondeau et Tremblay (2022).

Cette première étude sur l'acquisition du français québécois par les Montréalais originaires de France contribue au développement du domaine de l'ASD ainsi qu'à la documentation d'une des nombreuses variétés de français qui se côtoient sur le continent nord-américain. S'il ne fait aucun doute qu'il est important de se pencher sur les pratiques langagières de ces nouveaux arrivants pour analyser le français montréalais actuel, une question émerge de cette analyse préliminaire. Compte tenu de l'importante de la variation individuelle observée, nous pouvons nous demander s'il est sensé de considérer ces individus déracinés comme des locuteurs appartenant à une même communauté linguistique au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire partageant des normes d'usage linguistique (Blondeau, 2020 : 253).

La suite de notre projet sera axée sur le recueil d'un corpus plus étendu/grand et l'exploration d'autres variables, plus ou moins saillantes et de niveaux linguistiques différents. Nous prévoyons notamment d'examiner les dénominations des membres du couple (variable lexicale), le marqueur de discours *tsé* (variable discursive), le genre de mots tels que *job*, *gang*, *covid* et *vidéo* (variable morphologique) et les interrogatives (variable syntaxique). Ces variables nous intéressent particulièrement, car leur usage est généralement perçu comme étant distinct en France et au Québec. Ces analyses nous permettront de mieux comprendre les facteurs linguistiques, sociaux et cognitifs qui influencent l'acquisition de ces traits et apporteront certainement un éclairage utile sur la question soulevée dans le paragraphe précédent.

RÉFÉRENCES

- Abouda, Lotfi (2022), «L'émergence du marqueur méta-discursif du coup : de la conséquence à l'actualisation énonciative», *Langages*, vol. 226, n° 2, p. 99-116.
- Ben Hamouda, Marwa (2019), *Les effets du contact du français laurentien sur le français des Maghrébins : le cas de l'assibilat* (thèse de maîtrise), Université du Québec à Montréal (Montréal).
- Bigot, Davy (2023), «De nouvelles données sur l'expression de la conséquence en français montréalais», *Colloque international Décrire le français montréalais*

- au 21^e siècle : enjeux théoriques et méthodologiques*, Université de Montréal, Montréal, du 11 au 13 mai.
- Blondeau, Hélène (2020), «La sociolinguistique au Québec des années 1960 à 2000», *Combats pour la linguistique au Québec. Courants, théories, domaines (1960-2000)*, Bruxelles, Peter Lang, p. 251-278.
- Blondeau, Hélène (2016), «Emerging francophone language practices in a global Montreal : A case study of speakers of latin American descent», *Quebec Studies*, vol. 62, p. 95-116.
- Blondeau, Hélène et Michael Friesner (2014), «Manifestations phonétiques de la dynamique des attributions ethnolinguistiques à Montréal», *Revue canadienne de linguistique*, vol. 59, n° 1, p. 83-105.
- Blondeau, Hélène, Raymond Mougeon et Mireille Tremblay (2019), «Analyse comparative de *ça fait que, alors, donc et so* à Montréal et à Welland : mutations sociales, convergences, divergences en français laurentien», *Journal of French Language Studies*, vol. 29, n° 1, p. 35-65.
- Blondeau, Hélène et Mireille Tremblay (2022), «The hidden dimensions of a change from below : Consequence markers in Montreal French», *Revue canadienne de linguistique*, vol. 67, n° 1-2, p. 22-52.
- Blondeau, Hélène et Mireille Tremblay (2016), «Le traditionnel et l'émergent : l'apport de jeunes Montréalais issus de l'immigration au français vernaculaire», *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, vol. 10, n° 2, p. 19-45.
- Chalier, Marc (2018), «Quelle norme de prononciation au Québec ? Attitudes, représentations et perceptions», *Langage & société*, n° 1, p. 121-144.
- Chambers, Jack K. (1992), «Dialect acquisition», *Language*, vol. 68, n° 4, p. 673-705.
- Consulat Général de France à Québec (2024), «La communauté française au Québec». <<https://quebec.consulfrance.org/La-communaute-francaise-au-Quebec>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Dostie, Gaétane (2006), «Régularité et spécificité dans le paradigme des marqueurs consécutifs. *Fait que* en français québécois», *Cahiers de lexicologie : revue internationale de lexicologie et lexicographie*, n° 89, p. 75-96.
- Dunlevy, T'Cha (2019, 28 décembre), «The French invasion of Montreal», *Montreal Gazette*. <<https://montrealgazette.com/news/local-news/the-french-invasion-of-the-plateau-mont-royal>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Foreman, Annik (2003), *Pretending to Be Someone You're Not : A Study of Second Dialect Acquisition in Australia* (thèse de doctorat), Monash University (Melbourne).
- Fortin, Sylvie (2002), *Trajectoires migratoires et espaces de sociabilité : stratégies des migrants de France à Montréal* (thèse de doctorat), Université de Montréal (Montréal).

- Friesner, Michael (2010), «Loanword adaptation in the French of Spanish-speaking immigrants in Montréal», dans Karlos Arregi, Zsuzsanna Fagyal, Silvina Montrul et Annie Tremblay (dir.), *Romance Linguistics 2008: Selected Papers from the 38th Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL)*, Amsterdam, John Benjamins, p. 39-54.
- Friesner, Michael (2009), *The Social and Linguistic Predictors of the Outcomes of Borrowing in the Speech Community of Montréal* (thèse de doctorat), Université de Pennsylvanie (Philadelphie).
- Giles, Howard (dir.) (2016), *Communication Accommodation Theory: Negotiating Personal Relationships and Social Identities Across Contexts*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Kircher, Ruth (2012), «How pluricentric is the French language? An investigation of attitudes towards Quebec French compared to European French», *Journal of French Language Studies*, vol. 22, n° 3, p. 345-370.
- Labov, William (1990), «The intersection of sex and social class in the course of linguistic change», *Language variation and change*, vol. 2, n° 2, p. 205-254.
- Labov, William (1972), *Sociolinguistic Patterns*, Oxford, University of Pennsylvania Press.
- Leavitt, Emily Brooke (2022), *De la variation linguistique dans le rap québécois. Une étude sociolinguistique* (thèse de doctorat), Université Concordia (Montréal).
- Lebbe, Jessica (2015, 24 janvier), «Prendre l'accent québécois pour mieux s'intégrer? Le cas des cousins Français immigrants», *L'exemplaire. Média-école des étudiants en journalisme*. <<https://www.exemplaire.com.ulaval.ca/actualites/prendre-laccent-quebecois-pour-mieux-sintegarer-le-cas-des-cousins-francais-immigrants/>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Le Corre, Daisy (2018, 20 mars), «Accent québécois : ces Français (de France) l'ont adopté», *Maudits Français*. <<https://mauditsfrancais.ca/2018/03/20/accent-quebecois-ces-francais-lont-adopte/>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Martineau, France, Wim Remysen et André Thibault (2022), *Le français au Québec et en Amérique du Nord*, Paris, Ophrys.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2018), *2013-2017. Portrait de l'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration*. <http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_categories_2013-2017.pdf> (consulté le 30 janvier 2025).
- Montréal en statistiques (2020), *Coup d'œil sur la population immigrante Aglomération de Montréal*. <https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/POPULATION%20IMMIGRANTE%20202020.PDF> (consulté le 30 janvier 2025).
- Nuolijärvi, Pirkko (1994), «On the interlinkage of sociolinguistic background variables», *The Sociolinguistics of Urbanization: The Case of the Nordic Countries*, Berlin, de Gruyter, p. 149-170.

- Nycz, Jennifer (2015), «Second dialect acquisition: A sociophonetic perspective», *Language and Linguistics Compass*, vol. 9, n° 11, p. 469-482.
- Pooley, Tim (1999), «Du picard au français régional: problèmes de convergence et d'identité dans la conurbation lilloise», *Plurilinguismes*, vol. 17, n° 1, p. 33-66.
- Rys, Kathy (2007), *Dialect as a Second Language: Linguistic and Non-Linguistic Factors In Secondary Dialect Acquisition by Children and Adolescents* (thèse de doctorat), Ghent University (Ghent).
- Sankoff, Gillian et Pierrette Thibault (1977), «L'alternance entre les auxiliaires "avoir" et "être" en français parlé à Montréal», *Langue française*, n° 34, p. 81-108.
- Shockey, Linda (1984), «All in a flap: Long-term accommodation in phonology», *International Journal of the Sociology of Language*, n° 46, p. 87-95.
- Siegel, Jeff (2010), *Second Dialect Acquisition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Tagliamonte, Sali A. (2011), *Variationist Sociolinguistics: Change, Observation, Interpretation*, Oxford, John Wiley & Sons.
- Vousten, Robertus Matheus Gerardus Vousten et Theo Bongaerts (1995), «Acquiring a dialect as L2: The case of the dialect of Venray in the Dutch province of Limburg», Stuttgart, Steiner Verlag, p. 299-313.
- Wells, John C. (1973), *Jamaican Pronunciation in London*, Oxford, Blackwell.

CORPUS MENTIONNÉS

- Corpus Montréal 1984, sous la dir. de Pierrette Thibault et Diane Vincent (1984).
- Corpus Montréal 1995, sous la dir. de Diane Vincent, Marty Laforest et Guylaine Martel (1995).
- Corpus MONT(REA)L 2016, sous la dir. de Béatrice Rea (2016).
- Corpus Montréal Ahuntsic-Cartierville 2015, sous la dir. de Davy Bigot (2015).
- Corpus Sankoff-Cedergren 1971, sous la dir. de Henrietta Cedergren, David Sankoff et Gillian Sankoff (1971).
- Corpus variationniste Hochelaga-Maisonneuve 2012, sous la dir. d'Hélène Blondeau, France Martineau, Mireille Tremblay et Yves Frenette (2012), du Corpus FRAN (dir. F. Martineau).
- Corpus variationniste Saint-Michel-Montréal-Nord 2013, sous la dir. d'Hélène Blondeau, France Martineau et Mireille Tremblay (2013), du Corpus FRAN (dir. F. Martineau).

LES ORIGINES GÉOGRAPHIQUES SONT-ELLES À L'ORIGINE DE LA VARIATION? L'EMPRUNT VERBAL À L'ANGLAIS ET SON INTÉGRATION AU FRANÇAIS DANS LE RAP QUÉBÉCOIS

EMILY LEAVITT

1. INTRODUCTION

Au Québec, la situation sociolinguistique résulte d'une pléthore d'évolutions particulièrement liées à l'histoire sociopolitique singulière de la province (Plourde et Georgeault, 2008). La société québécoise contemporaine porte des vestiges de cette singularité dans l'hétérogénéité de sa composition sociodémographique ainsi que dans la pluralité et la diversité identitaires en son sein. Selon le recensement de 2021, 14,6 % de la population totale du Québec font partie de la population immigrante (Statistique Canada, 2022). Cette sous-population présente un taux de naturalisation de 48,4 %. L'importance de la population immigrante et du taux d'intégration des personnes immigrantes contribue à la transformation sociodémographique de la population québécoise globale. Ces caractéristiques peuvent influencer la variation linguistique, notamment quand il est question des phénomènes de contact des langues.

Les études antérieures portant sur ces phénomènes traitent souvent de communautés dont la composition est touchée par des forces migratoires, d'où les variétés de langue exogènes qui entrent en contact avec les variétés endogènes (Blommaert, 2010). Le Québec est une société qui se distingue par sa réceptivité à l'immigration pour faire face à la croissance démographique négative et à la pénurie de main-d'œuvre (Šebková, Reinke et Beaulieu, 2019). L'accent est mis sur l'immigration francophone dans le but de préserver l'usage généralisé du français.

Ainsi, ce qui en résulte est l'intensification des contacts entre différentes variétés de français endogènes et exogènes de diverses variétés des autres langues de contact parlées au Québec (Blondeau et Tremblay, 2016; Pagé, 2006; Poplack, Walker et Malcolmson, 2006). Blondeau et Tremblay (2016) constatent que, partiellement par conséquent, il y a émergence à Montréal d'un nouveau vernaculaire engendré par des pratiques plurilingues chez les jeunes. À la lumière de cet éventuel changement en cours, évaluer la production des pratiques plurilingues à Montréal, et au Québec plus généralement, s'avère pertinent, car cela permettra d'approfondir notre compréhension des effets du contact des langues au sein des communautés linguistiques au Québec.

C'est pourquoi nous avons choisi pour objectif principal d'examiner un phénomène de contact, l'emprunt verbal à l'anglais et son intégration morphologique au système flexionnel du français, au sein d'une communauté linguistique québécoise, celle des artistes du mouvement *rap québécois*. Nous évaluerons l'influence éventuelle de l'origine géographique et d'autres facteurs extralinguistiques et intralinguistiques sur la production de cette variable. Les études antérieures menées par Sarkar *et al.* (Low et Sarkar, 2012, 2014; Low, Sarkar et Winer, 2009; Sarkar et Allen, 2007; Sarkar et Winer, 2006; Sarkar, 2008, 2009; Sarkar, Winer et Sarkar, 2005) nous permettent de constater une forte représentativité de la diversité au sein de cette communauté de pratique (Wenger, 1998). En outre, les paroles de chansons rap représentent une source de production langagière intéressante quant aux dynamiques internes à la langue en raison de sa nature informelle et non surveillée et de sa spontanéité variable. Effectivement, si l'artiste travaille ses paroles, il vise à émuler le style spontané de la production libre, le *freestyle*, mis en valeur dans la performance et la joute rap.

Dans les quatre prochaines sections, nous détaillerons notre méthodologie, présenterons nos résultats, discuterons des résultats et synthétiserons nos conclusions.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 La communauté et l'échantillon

Nous nous intéressons à la communauté d'artistes du mouvement rap québécois. Le «rap québécois» renvoie au genre distinct de rap ayant divergé du mouvement rap américain à partir des années 1970,

mais notamment à partir des années 1990 où il prend son essor (Desfossés, 2020). La singularité du rap québécois vient principalement du fait que le français québécois y est prédominant. Il se caractérise également par une forte présence de phénomènes de contact des langues entre, notamment, le français québécois, l'anglais et de nombreuses autres variétés de langues, dont le créole haïtien, l'arabe et l'espagnol (Low, Sarkar et Winer, 2009).

Tout au long de son développement, de telles pratiques plurilingues sont devenues emblématiques du mouvement, les artistes les ayant défendues pour leur valeur expressive et identitaire face à l'évolution des politiques linguistiques des institutions de l'industrie musicale québécoises et canadiennes et leurs critères quant à la radiodiffusion et à la télédiffusion des œuvres musicales (Giguère, 2020, 2022 ; Lesacher, 2015, 2016). En guise d'exemple, nous présentons un extrait de chanson qui évoque la volonté de ne pas se conformer aux exigences langagières d'admissibilité aux subventions de création.

- (1) L'industrie qui nous boycotte, *man that's right back where we started from.*

Just like that, j'm'en viens gâcher l'fun.

Soixant-neuf pour cent francophone, *tell 'em where the fuck I'm from.*

Non, j'demanderai jamais pardon (Koriass, 2016 : *Love Suprême*, piste 14).

Ce vers renvoie directement à la politique des Fonds pour la musique du Canada offerts par le ministère du Patrimoine canadien et administrés par Musicaction. Celle-ci impose depuis 2002 que : « 70 % du contenu [soit] francophone (soit 70 % des pièces ou 70 % du minutage) » (Musicaction, 2021). La politique de son homologue anglophone, FACTOR, stipule que le contenu des œuvres subventionnées soit à moins de 50 % en français (FACTOR, 2022). Ensemble, ces politiques font état d'un écart quant aux œuvres multilingues dont le contenu est de 50 à 69 % francophone qui ne sont admissibles à aucune subvention gouvernementale. Comme l'illustre l'exemple ci-dessus, cette réalité se traduit à travers un discours métalinguistique, d'où en partie notre intérêt pour cette communauté.

Notre échantillon comprend 40 artistes que nous avons sélectionnés à l'aide d'une grille d'évaluation du corpus «RapKeb21» (Leavitt, 2021, 2022). Nous avons axé la sélection sur la popularité et la visibilité générales, la proéminence au sein du mouvement et de la culture populaire québécoise et la représentativité de la communauté rap québécoise. Nous recensons ci-dessous les informations sociodémographiques des artistes échantillonnés.

Tableau 1 – Profils d'artistes de l'échantillon

Groupe	Artiste	Âge	Genre	Naissance	Origines
5Sang14	Gaza	27	masculin	Montréal	Maroc
	Lost	27	masculin	Montréal	Cameroun
	MB	26	masculin	Algérie	Algérie
	Random	27	masculin	Montréal	Montréal
	White-B	25	masculin	Montréal	Montréal
	YH	21	masculin	Montréal	Liban
Alaclair Ensemble	Claude Begin	37	masculin	Québec	Québec
	Eman	36	masculin	Québec	Québec
	KNLO	36	masculin	Québec	Congo
	Maybe Watson	38	masculin	Montréal	Montréal
	Robert Nelson	32	masculin	Québec	Bosnie
Bad Nylon	Kayiri	29	féminin	Québec	Burkina Faso
	Marie-Gold	27	féminin	Montréal	Montréal
(solo)	Connaisseur Ticaso	42	masculin	Montréal	Montréal
Dead Obies	20some	31	masculin	Montréal	Montréal
	Joe Rocca	27	masculin	Montréal	Montréal
	OG Bear	31	masculin	Montréal	Jamaïque
	Snail Kid	31	masculin	Montréal	Jamaïque
	Yes McCan	31	masculin	Granby	Granby
	Dubmatique	47	masculin	Sénégal	Sénégal
(solo)	Enima	27	masculin	Algérie	Algérie
(solo)	FouKi	24	masculin	Montréal	Montréal
(solo)	Izzy-S	23	masculin	Montréal	Montréal
(solo)	Koriass	36	masculin	Montréal	Montréal
Loco Locass	Biz	48	masculin	Québec	Québec
	Batlam	48	masculin	Québec	Québec
(solo)	Lost	27	masculin	Montréal	Cameroun
(solo)	Loud	38	masculin	Montréal	Montréal
(solo)	Manu Militari	41	masculin	Québec	Québec
Muzion	Dramatik	45	masculin	Montréal	Haiti
	Imposs	40	masculin	Montréal	Haiti
	J.Kyll	42	féminin	Montréal	Haiti
	LD One	43	féminin	Montréal	Haiti
	Rowjay	24	masculin	Montréal	Italie
	Sans Pression	44	masculin	Buffalo, NY	Congo
	Sarahmée	32	féminin	Sénégal	Sénégal
	Souldia	35	masculin	Québec	Québec
	Taktika	49	masculin	Lévis	Montréal
	Tizzo	30	masculin	Montréal	Haiti
(solo)	Yvon Krevé	42	masculin	Winnipeg, MB	Haiti

L'âge au moment de la création du corpus (en 2021) varie entre 21 et 49 ans et l'âge moyen est de 34 ans. Des 40 artistes, 12,5 % (n = 5) sont de genre féminin et 87,5 % (n = 35) sont de genre masculin. Concernant le lieu de naissance et l'origine géographique familiale, trois sous-groupes se démarquent dans l'échantillon : les artistes n'ayant aucune origine étrangère récente et les artistes d'origine immigrante de seconde génération et de première génération. Le premier regroupe les artistes nés au Canada d'origine canadienne et représente 47,5 % (n = 19) de l'échantillon. Au sein de ce groupe, 27,5 % (n = 11) des artistes sont nés à Montréal d'origine montréalaise, 15 % (n = 6) sont nés à Québec d'origine québécoise¹, et les deux artistes restants sont nés respectivement à Granby d'origine granbyenne, et à Lévis mais d'origine montréalaise. Le second groupe comprend les artistes qui sont nés au Canada d'origine autre que canadienne (au moins un parent). Ils représentent 40 % (n = 16) de l'échantillon. Au sein de ce groupe, les trois quarts des artistes (n = 12) sont nés à Montréal, dont cinq d'origine haïtienne, deux respectivement d'origine camerounaise et jamaïcaine, et un respectivement d'origine marocaine, italienne et libanaise. Trois artistes sont nés à Québec, un respectivement d'origine congolaise, burkinabée et bosnienne. L'artiste restant du groupe est né au Manitoba d'origine haïtienne. Le dernier groupe comprend les artistes qui sont nés hors du Canada et représente 12,5 % (n = 5) de l'échantillon. Deux artistes sont nés en Algérie d'origine algérienne, deux sont nés au Sénégal d'origine sénégalaise, et le dernier est né à Buffalo, NY d'origine congolaise.

2.2 La variable linguistique

Nous nous concentrons sur l'emprunt de verbes à l'anglais vers le français et leur intégration morphologique au système flexionnel du français. Poplack et Dion (2012) ont traité de cette variable en français québécois. Elles ont examiné des données diachroniques de langue parlée recueillies entre 1946 et 2007 appartenant à trois corpus : des enregistrements de locuteurs québécois âgés nés entre 1846 et 1895 tirés des *Récits du français québécois d'autrefois* (Poplack et St-Amand, 2007), des enregistrements de 48 entretiens menés dans les années 1980 auprès de locuteurs québécois bilingues faisant partie du *Corpus du*

1. Dans ce texte, nous utilisons le terme «origine québécoise» pour référer au fait d'être originaire précisément de la ville de Québec et non pas plus largement de la province du Québec.

français parlé à Ottawa-Hull (Poplack, 1989) et des enregistrements de la production spontanée de 166 locuteurs bilingues, notamment d'âge adolescent, du corpus *Le français en contexte : milieux scolaire et social* recueilli entre 2005 et 2007 (Poplack, Bourdages et Dion, 2009).

Poplack et Dion (2012) ont préalablement montré que l'intégration phonologique d'éléments empruntés de l'anglais vers le français se produit systématiquement et ne représente donc pas de mesure fiable du degré d'intégration de l'emprunt à la langue récipiendaire (Poplack, 2012 ; Poplack, Sankoff et Miller, 1988). Elles ont plutôt choisi de cibler l'intégration morphologique au système flexionnel des emprunts verbaux à l'anglais. En outre, elles ne se sont intéressées qu'aux cas dont le temps verbal, le nombre ou la personne obligeraient l'ajout d'une terminaison flexionnelle. Leurs analyses ont révélé que l'intégration des verbes empruntés à la morphologie française s'est produite de manière systématique au sein des trois corpus (Poplack et Dion, 2012 : 289). Les emprunts reçoivent dans tous les cas une terminaison correspondant au modèle de conjugaison des verbes du premier groupe (*-er*). Les auteures affirment que cette systématичité s'explique par les propriétés du phénomène d'emprunt. Cette catégorie renvoie à l'insertion d'un seul élément d'une langue (source) au sein d'un énoncé dans une autre langue (récipiendaire) dont l'intégration morphosyntaxique à la langue récipiendaire s'effectue de manière instantanée et catégorique. C'est cette intégration qui distingue d'ailleurs l'emprunt de l'alternance codique, phénomène concernant plutôt l'insertion d'une suite de deux ou de plusieurs mots maintenant la morphosyntaxe de la langue source au sein d'un énoncé dans une autre langue.

Plus récemment, Tremblay (2020) a mené une étude sur l'emprunt verbal vers le français chez des locuteurs de la communauté haïtienne au Québec. Son échantillon regroupe six locuteurs d'origine haïtienne qui, de façon très intéressante, appartiennent tous aussi à la communauté d'artistes rap québécois. Effectivement, quatre d'entre eux (Connaisseur Ticaso, Dramatik, Impossi et J. Kyll) font également partie de notre échantillon. À l'instar de Poplack et Dion (2012), Tremblay (2020) a circonscrit le contexte variable pour uniquement tenir compte des verbes dont le temps verbal, le nombre ou la personne exigerait l'ajout d'une terminaison selon la flexion française. Contrairement aux résultats de Poplack et Dion (2012), son analyse révèle des tendances non catégoriques, c'est-à-dire des comportements variables, à la seule exception

des verbes fléchis à l'imparfait et au conditionnel qui sont intégrés conformément au modèle du premier groupe (-er) de manière catégorique, bien que ces cas soient peu nombreux (n = 6). Les tendances variables concernent l'infinitif et le passé composé. Sur 59 cas d'emprunts à l'infinitif, 32,2 % (n = 19) ont été intégrés. Les cas non intégrés correspondent au modèle des infinitifs en anglais, sans la particule «to». Voici un exemple tiré de son article.

- (2) Non intégré à l'infinitif: *Dans le réseau, il est temps de faire shine le côté sombre* (Sans Pression, 1999 : 514-50 dans *mon réseau*) (Tremblay, 2020 : 138).

Sur les 41 cas d'emprunts au passé composé, 29,3 % (n = 12) des participes passés ont été intégrés à la morphologie française. Nous reproduisons un exemple d'emprunt non intégré ci-dessous :

- (3) *Je rêve du jour où je m'en irais, j'ai reminisce quand on jouait au Genesis* (Muzion, 1999 : *Mentalité moune morne*) (Tremblay, 2020 : 138).

Lors de sa discussion, Tremblay (2020) compare l'intégration morphologique qu'elle observe chez les artistes québécois haïtiens à celle produite par un autre artiste rap québécois, Loco Locass, dont les membres sont d'origine québécoise. Ces derniers intègrent les verbes empruntés à l'anglais de manière catégorique. Somme toute, Tremblay (2020) attribue l'intégration variable chez les locuteurs québécois d'origine haïtienne à leur origine haïtienne.

2.3 La méthode d'analyse

Nous avons donc voulu vérifier cette hypothèse proposée par Tremblay (2020). Ainsi, nous avons posé la question de recherche suivante : quel rôle joue l'origine géographique familiale sur l'intégration morphologique des verbes empruntés à l'anglais vers le français chez les artistes de rap québécois ? Comme le montre le tableau 1, l'échantillon comprend des artistes de diverses origines ethniques, ainsi que de différents lieux de naissance et statuts générationnels d'immigration. Notre corpus comprend les paroles de 1272 chansons produites par les 40 artistes qui comprennent un nombre total de 668 669 mots.

À l'instar de Poplack et Dion (2012) et de Tremblay (2020), nous n'avons pris en compte que des cas dont le temps verbal, le nombre ou la personne exigerait l'ajout d'une terminaison flexionnelle. Nous avons effectué la collecte des données à l'aide du logiciel *AntConc* à partir duquel nous avons mené une recherche de concordance. Nous l'avons réalisée à partir d'une liste de pronoms français susceptibles de précéder un verbe, que celui-ci soit emprunté ou non, nous permettant de trouver une liste ouverte de différents verbes à partir d'une liste fermée de termes de recherche. De manière manuelle, nous avons trié les résultats de recherche afin de ne tenir compte que des verbes empruntés à l'anglais. Nous en avons trouvé 1864 occurrences. Nous avons évalué la variable dépendante, l'intégration morphologique de l'emprunt, selon un codage binaire en fonction de la présence ou de l'absence de terminaison sur le verbe.

Nous avons effectué nos analyses avec le logiciel R, version 4.2.2 (R Core Team, 2022) à travers l'environnement de développement intégré RStudio Open Source Edition, version 3 (RStudio Team, 2020). Nous avons conçu des modèles par régression linéaire à effets mixtes en nous servant de la trousse de programmation *lme4* (Bates *et al.*, 2015). Nous avons comparé l'adéquation des modèles pour capturer la variation présente dans les données en ajoutant de manière progressive l'effet d'un facteur à la fois ainsi que l'éventuelle interaction entre prédicteurs. Nous avons mené deux analyses séparées, l'une concernant les facteurs internes et l'autre les facteurs externes. Lors de la première, nous avons pris en compte l'effet fixe du temps verbal, de la personne et du nombre. Lors de la seconde, nous avons évalué l'effet fixe de l'âge, du genre, du lieu de naissance et de l'origine géographique des artistes ainsi que de l'année de parution de leurs chansons. Nous avons également tenu compte de l'effet aléatoire d'un facteur interne, le verbe, lors de la première analyse et d'un facteur externe, l'artiste, lors de l'autre.

2.4 Les statistiques

Nous avons estimé des valeurs-*p* afin d'assurer la comparabilité de nos résultats à d'autres études se servant de systèmes d'analyse statistique (tel SAS et SPSS). Nous nous sommes servis de trois méthodes d'estimation et en rapportons la moyenne. Ce sont: 1) l'approximation par distribution normale (Barr, Levy, Scheepers et Tily, 2013) effectuée avec la trousse *lme4* (Bates, Maechler, Bolker et Walker,

2015); 2) l'approximation Satterthwaite (Satterthwaite, 1946) avec la trousse *lmerTest* (Kuznetsova, Brockhoff et Christensen, 2017); et 3) l'approximation Kenward-Roger (Kenward et Roger, 1997) avec la trousse *pbkrtest* (Halekoh et Højsgaard, 2014). La première étant relativement anti-conservatrice, c'est-à-dire susceptible de surestimer les degrés de liberté, et les deux dernières étant plutôt conservatrices, ou susceptibles de sous-estimer, leur moyenne sera une valeur intermédiaire pouvant être considérée comme suffisamment fiable.

3. RÉSULTATS D'ANALYSE

Nous avons trouvé un total de 1864 occurrences de verbes empruntés à l'anglais vers le français, et le taux d'intégration de ceux-ci est de 8,96 % ($n = 167/N = 1864$) et s'oppose au taux de non-intégration de 91,04 % ($n=1697/N=1864$). Avant de présenter les résultats de la modélisation par régression, nous présentons ci-dessous les fréquences correspondant à chaque catégorie d'abord pour les facteurs internes et ensuite pour les facteurs sociaux.

Tableau 2 – Taux d'intégration des emprunts verbaux en fonction des facteurs internes

<u>Temps</u>	<u>Intégration</u>	<u>Non intégration</u>	<u>Total (N)</u>
Conditionnel	100,00 % (1)	0,00 % (0)	1
Imparfait	80,00 % (20)	20,00 % (5)	25
Futur	66,67 % (2)	33,33 % (1)	3
Participe passé	24,65 % (70)	75,35 % (214)	284
Infinitif	15,49 % (66)	84,51 % (360)	426
Impératif	3,17 % (2)	96,83 % (61)	63
P.p. adjectival	0,67 % (1)	99,33 % (149)	150
Présent	0,55 % (5)	99,45 % (907)	912
<u>Personne</u>	<u>Intégration</u>	<u>Non intégration</u>	<u>Total (N)</u>
Première	5,03 % (9)	94,97 % (170)	179
Deuxième	3,91 % (5)	96,09 % (123)	128
Troisième	7,40 % (85)	92,60 % (1063)	1148
<u>Nombre</u>	<u>Intégration</u>	<u>Non intégration</u>	<u>Total (N)</u>
Singulier	6,57 % (78)	93,43 % (1110)	1188
Pluriel	7,87 % (21)	92,13 % (246)	267

Tableau 3 – Taux d'intégration des emprunts verbaux en fonction des facteurs sociaux

Âge	Intégration	Non intég.	N	Lieu naissance	Intégration	Non intég.	N
18-24	9,40 % (42)	90,60 % (405)	447	Québec	13,11 % (51)	86,89 % (338)	389
25-30	6,98 % (59)	93,02 % (786)	845	Buffalo	11,22 % (11)	88,78 % (87)	98
31-36	10,37 % (39)	89,63 % (337)	376	Algérie	7,48 % (16)	92,52 % (198)	214
37-42	17,56 % (23)	82,44 % (108)	131	Montréal	6,78 % (70)	93,22 % (962)	1032
43-48	7,58 % (5)	92,42 % (61)	66	Winnipeg	8,00 % (4)	92,00 % (46)	50
Année(s)	Intégration	Non intég.	N	Sénégal	0,00 % (0)	100,00 % (7)	7
1997-1999	12,39 % (14)	87,61 % (99)	113	Origine	Intégration	Non intég.	N
2000-2004	8,07 % (13)	91,93 % (148)	161	Sud-ouest Québec	17,50 % (7)	82,50 % (33)	40
2005-2009	15,29 % (13)	84,71 % (72)	85	Québec	16,35 % (34)	83,65 % (174)	208
2010-2014	16,09 % (28)	83,91 % (146)	174	Jamaïque	14,93 % (10)	85,07 % (57)	67
2015	23,73 % (14)	76,27 % (45)	59	Bosnie	12,96 % (7)	87,04 % (47)	54
2016	7,04 % (19)	92,96 % (251)	270	RDC	9,80 % (20)	90,20 % (184)	204
2017-2021	6,59 % (66)	93,41 % (936)	1002	Montréal	9,40 % (52)	90,60 % (501)	553
Genre	Intégration	Non intég.	N	Algérie	7,48 % (16)	92,52 % (198)	214
Féminin	6,02 % (5)	93,98 % (78)	83	Haïti	5,32 % (21)	94,68 % (374)	395
Masculin	9,10 % (162)	90,90 % (1619)	1781	Burkina Faso	0,00 % (0)	100,00 % (6)	6
Lieu naissance	Intégration	Non intég.	N	Cameroun	0,00 % (0)	100,00 % (65)	65
Lévis	22,86 % (8)	77,14 % (27)	35	Italie	0,00 % (0)	100,00 % (51)	51
Granby	17,95 % (7)	82,05 % (32)	39	Sénégal	0,00 % (0)	100,00 % (7)	7

3.1 L'effet des facteurs internes

Pour débuter, nous avons créé un modèle de base tenant compte de l'effet fixe des trois facteurs internes, le temps verbal, le nombre et la personne. L'analyse statistique par la méthode du maximum de vraisemblance a révélé que le nombre n'exerce pas d'effet significatif ($\chi^2(1) = 0,314$, $p = 0,575$), alors nous avons exclu ce facteur. Cela a effectivement amélioré l'adéquation du modèle, étant confirmée par la réduction du critère d'information d'Akaike (désormais CIA), une mesure de la qualité de l'adéquation pénalisée par le nombre de paramètres pris en compte dont une valeur inférieure signale une meilleure adéquation (Akaike, 1974). Ce critère est moins important pour le deuxième modèle excluant l'effet du nombre ($CIA_{mi2} = 208,07$) que pour le premier incluant ce dernier ($CIA_{mi1} = 209,75$), ce qui signale un meilleur ajustement.

Nous avons ensuite examiné l'interaction entre les deux effets fixes, le temps verbal et la personne, qui s'est avérée significative ($\chi^2(8) = 19,149$, $p < 0,015$). Nous avons confirmé que le modèle incluant cette interaction a une meilleure adéquation que le précédent ($CIA_{mi3} = 204,92 < CIA_{mi2} = 208,07$). Ce dernier nous sert de modèle à effets fixes ultime pour les facteurs internes². L'erreur type résiduelle du modèle est 0,254. Le R^2 -ajusté (0,215) signifie que les effets fixes expliquent environ 21,5 % de la variation totale et la statistique $F(18,1814) = 28,79$ ($p < 2,2 \times 10^{-16}$) confirme que le modèle est ajusté aux données de manière significative par rapport à l'hypothèse nulle.

Ensuite, nous avons transformé notre modèle en un modèle à effets mixtes en nous servant de la fonction *lmer()* de la trousse *lme4* (Bates *et al.*, 2015) pour prendre en compte l'effet aléatoire de l'entrée lexicale, c'est-à-dire du verbe précis lui-même. Nous soulignons le fait ici que de manière réaliste, nous nous attendrions à ce que l'effet aléatoire varie entre les différentes valeurs des facteurs à effet fixe. Par exemple, l'intégration des verbes «spit» [*cracher*] et «kick» [*donner un coup de pied*] se produirait à un taux différent non seulement l'un par rapport à l'autre, mais aussi à un taux différent selon la personne et le temps verbal. Afin de privilégier la transparence de la comparaison des modèles, toutefois, nous avons commencé par l'ajout au modèle d'un effet aléatoire à l'origine, une simplification qui attribue un

2. Voici le code R qui le définit: `lm(VD ~ Temps*Personne, dat)`.

coefficient invariable à l'effet aléatoire du verbe. Une comparaison des vraisemblances à partir de la fonction *anova()* a révélé que ce changement a amélioré l'ajustement de manière significative ($\chi^2(1) = 113,43$, $p < 0,001$), ce qui est confirmé par la forte réduction du critère d'information d'Akaike ($CIA_{mi4} = 93,49 < CIA_{mi3} = 204,92$).

Ayant vérifié la fiabilité de l'effet aléatoire du verbe, nous avons passé au plus compliqué en remplaçant son effet aléatoire à l'origine par un effet à pente aléatoire (dans la mesure du possible). Constatant que le nombre d'effets aléatoires en fonction du facteur de temps ($n = 3360$) dépasse celui des occurrences totales ($n = 1833$), nous avons choisi de transformer l'effet aléatoire invariable en effet variable uniquement pour la personne, en conservant l'effet aléatoire invariable pour le temps verbal. Le nouveau modèle a une meilleure adéquation que le précédent ($CIA_{mi5} = -260 < CIA_{mi4} = 93,49$).

En dernier lieu, nous avons optimisé le modèle à travers un processus de comparaison étape par étape pour finalement enlever l'effet aléatoire à l'origine en fonction du temps verbal, son inclusion ne s'avérant pas exercer un effet significatif sur l'ajustement ($\chi^2(1) = 0$, $p > 0,99$). L'ajustement du nouveau modèle est meilleur ($CIA_{mi6} = -262 < CIA_{mi5} = -260$).

Notre modèle ultime est donc un modèle à effets mixtes. L'intégration du verbe est la variable dépendante ; le temps, la personne et l'interaction entre ces deux facteurs sont les prédicteurs à effet fixe, et le verbe est pris en compte comme variable à effet à pente aléatoire en fonction de la personne³. L'écart type de l'effet aléatoire du verbe est 0,646, et l'écart type résiduel est 0,182. Ce dernier représente la variation au sein des données qui demeure inexpliquée, soit 18,2 %. Nous présentons les résultats du modèle choisi ci-dessous.

L'effet fixe le plus important est celui du temps verbal. Nous présentons ci-après les résultats concernant l'effet des différents temps verbaux.

3. Voici le code R qui définit ce modèle : `lmer(VD ~ Temps*Personne + (1+Personne|Verbe), dat)`.

Tableau 4 – L'effet du temps verbal sur l'intégration des emprunts verbaux

Effets fixes	Coefficient	Erreur type	Valeur-t	Valeur-p	p < 0,05
Conditionnel (intercept)	1,071	0,197	5,34	5,64-6,63e-08	***
Imparfait	-0,119	0,269	-0,444	0,656	
Futur	-0,516	0,225	-2,287	0,022	*
Participe passé	-0,992	0,204	-4,863	1,15-1,28e-06	***
Présent	-1,036	0,195	-5,308	1,11-1,28e-07	***
Impératif	-1,037	0,198	-5,22	1,78-2,05e-07	***
Participe passé adjectival	-1,059	0,226	-4,688	2,75-3,04e-06	***
Infinitif	-1,126	0,203	-5,536	3,10-3,68e-08	***

En comparant les coefficients des différents temps, nous constatons que le conditionnel (représenté par la valeur par défaut à l'origine) favorise l'intégration (coef 1,071) par rapport aux autres temps verbaux, qui la défavorisent à différents degrés. L'imparfait et le futur la défavorisent légèrement (coefs -0,119 ; -0,516) ; le passé composé, le présent indicatif et l'impératif la défavorisent davantage (coefs -0,992 ; -1,036 ; -1,037) ; enfin, l'attributif⁴ et l'infinitif défavorisent l'intégration de la manière la plus prononcée (coefs -1,059 ; -1,126).

L'effet fixe de la personne s'avère significatif, mais un peu moins que l'effet de l'interaction entre le temps et la personne. Pour simplifier la lecture, discutons d'abord du facteur simple de la personne dont les résultats sont présentés dans le tableau 5.

Tableau 5 – L'effet de la personne sur l'intégration des emprunts verbaux

Effets fixes	Coefficient	Erreur type	Valeur-t	Valeur-p	p < 0,05
Impersonnel (intercept)	1,162	0,261	4,456	8,87E-06	***
1 ^{re} personne	-0,152	0,063	-2,422	0,015	**
2 ^e personne	0,032	0,256	0,126	0,899	
3 ^e personne	-0,163	0,058	-2,791	5,32E-03	***

L'impersonnel (la valeur par défaut à l'origine) et la 2^e personne conditionnent l'intégration (coefs 1,162 ; 0,032), et les 1^{re} et 3^e personnes conditionnent plutôt la non-intégration (coefs -0,152 ; -0,163). Notons toutefois que seule la différence entre l'impersonnel et les 1^{re} et 3^e personnes atteint le seuil significatif.

4. À des fins de simplification du texte, nous utilisons l'étiquette «Attributif» pour référer au cas de participe passé employé de façon adjectivale.

L'interaction du temps et de la personne est significative, mais rappelons que son effet est plus prononcé que celui de la personne. Nous présentons dans le tableau 6 les résultats d'analyse concernant cette interaction entre le temps verbal et la personne.

Tableau 6 – L'effet de l'interaction (temps verbal : personne) sur l'intégration

Interaction Temps : Personne	Coef	Erreur type	Valeur-t	Valeur-p	p < 0,05
Conditionnel : 2e pers. (intercept)	1,071	0,197	5,34	6,63E-08	***
Imparfait : 1e personne	-0,924	0,313	-2,953	3,56E-03	***
Participe passé : 3e personne	0,218	0,061	3,565	4,24E-04	***
Participe passé : 1e personne	0,144	0,075	1,911	0,055	*

À l'origine, le conditionnel favorise l'intégration à la deuxième personne (coef 1,071). Nous avons constaté que l'imparfait défavorise l'intégration, mais cet effet est plus important à la 1^{re} personne (coef -0,924). Finalement, le passé composé favorise l'intégration à la 1^{re} et à la 3^e personne (coefs 0,144 ; 0,218). Ces quatre interactions sont les seules qui ont un effet significatif.

3.2 L'effet des facteurs externes

Ensuite, nous avons examiné l'effet des prédicteurs externes à la langue, à savoir l'origine géographique, le lieu de naissance, l'âge et le genre de l'artiste ainsi que l'année de parution de la chanson. D'abord, nous avons créé un modèle de base par sélection ascendante en ajoutant l'effet fixe d'un prédicteur à la fois. Nous avons conservé uniquement les prédicteurs dont l'ajout améliore l'ajustement du modèle. Seul l'ajout du lieu de naissance n'a pas amélioré le modèle ($\chi^2(5) = 4,085$, $p = 0,537$), alors nous l'avons exclu. Nous avons évalué l'éventuelle interaction entre effets fixes, mais nous n'en avons observé aucune.

Ainsi, notre modèle à effets fixes de facteurs externes à la langue retient l'origine géographique, l'âge et le genre de l'artiste, et l'année de parution de la chanson.⁵ L'erreur type résiduelle du modèle est 0,281. Le R² ajusté est 0,041, ce qui signifie que le modèle ne peut expliquer 4,1 % de la variation au sein des données. La statistique $-F(36,1796) = 3,197$ ($p < 8,138 \times 10^{-10}$) signale que le modèle représente les données de manière significative par rapport à l'hypothèse nulle.

5. Voici le code R qui définit ce modèle : lm(VD ~ Origine + Année + Âge + Genre, dat).

Nous avons transformé ce modèle en un modèle à effets mixtes en y ajoutant l'effet aléatoire de l'artiste afin d'isoler l'effet de la variation individuelle. Notre modèle choisi en est donc un à effets mixtes. L'intégration du verbe est la variable dépendante modélisée ; l'origine, l'année, l'âge et le genre sont les prédicteurs à effet fixe, et l'artiste est une variable aléatoire d'effet à l'origine⁶. L'écart type de l'effet aléatoire du verbe est 0,055, et l'écart type résiduel est 0,279. Ce dernier signifie qu'approximativement 27,9 % de la variation au sein des données demeure inexpliquée par le modèle. Nous présentons les résultats de l'analyse statistique du modèle ultime dans les tableaux 7 à 10.

L'effet fixe le plus important, celui exercé par l'âge, est recensé ci-dessous.

Tableau 7 – L'effet de l'âge de l'artiste sur l'intégration des emprunts verbaux

Effets fixes	Coefficient	Erreur type	Valeur-t	Valeur-p	p < 0,05
18 à 24 (intercept)	0,105	1,35E-02	6,979	4,11E-12	***
25 à 30	-2,41E-02	1,66E-02	-1,45	0,147	
31 à 36	9,76E-03	1,99E-02	0,49	0,624	
37 à 42	8,16E-02	2,83E-02	2,886	3,95E-03	***
43 à 48	-3,24E-02	3,77E-02	-0,858	0,391	

Si le facteur en soi est significatif pour la modélisation de la variable dépendante, les différences entre catégories du facteur n'atteignent pas toutes le seuil significatif. Les fréquences présentées dans le tableau 3 montrent que les artistes plus jeunes ont davantage tendance à intégrer les verbes au système de flexion française (coef 0,105) que les artistes de la tranche d'âge de 25 à 30 ans (coef -2,41^{e-02}) et ceux de 43 à 48 ans (coef -3,24^{e-02}). Ces derniers tendent plutôt à ne pas intégrer. Les artistes de 37 à 42 ans se distinguent également des autres groupes, produisant plus d'intégration (coef 8,13^{e-02}) que les artistes les plus jeunes (à l'origine) et que ceux du groupe des 31 à 36 ans (coef 9,76^{e-03}).

Le facteur externe qui exerce le second effet le plus puissant est celui de l'origine géographique de l'artiste. Nous en présentons les résultats ci-après.

6. Voici le code R qui définit ce modèle : lmer(VD ~ Origine + Année + Âge + Genre + (1|Artiste), dat).

Tableau 8 – L'effet de l'origine de l'artiste sur l'intégration des emprunts verbaux

Effets fixes	Coefficient	Erreur type	Valeur-t	Valeur-p	p < 0,05
Algérie (intercept)	0,005	0,11	0,046	1,17E-04	***
Sud-ouest du Québec	0,05	0,085	0,59	0,039	***
Burkina Faso	0,043	0,148	0,295	0,769	
Bosnie	0,02	0,087	0,23	0,203	
Québec	0,002	0,067	0,029	1,33E-03	***
Jamaïque	-0,004	0,076	-0,048	0,061	*
Montréal	-0,054	0,054	-0,996	0,337	
Congo	-0,055	0,073	-0,745	0,401	
Haïti	-0,069	0,068	-1,023	0,314	
Cameroun	-0,089	0,081	-1,095	0,062	*
Italie	-0,141	0,084	-1,675	0,053	*
Sénégal	-0,186	0,131	-1,423	0,160	

Notons d'emblée que nous n'avons pas obtenu de résultat significatif pour toutes les catégories d'origine. Or, certaines tendances s'avèrent significatives. D'abord, les artistes originaires du sud-ouest du Québec sont ceux qui ont le plus tendance à intégrer les emprunts verbaux (coef 0,050). Un autre groupe se distingue par rapport aux autres en intégrant plus souvent les emprunts, celui des artistes d'origine québécoise (coef 0,002). Par rapport à ces deux groupes, les artistes d'origine jamaïcaine ont légèrement moins tendance à intégrer les verbes (coef -0,004). Les artistes d'origine montréalaise intègrent les verbes relativement moins souvent que ces trois premiers groupes (coef -0,054), mais la différence entre leur comportement et celui des groupes adjacents (origines bosnienne, congolaise, algérienne et haïtienne) n'atteint pas le seuil significatif. Des quatre groupes qui évitent catégoriquement l'intégration des emprunts verbaux, le nombre d'occurrences n'est pas suffisamment élevé pour en évaluer la signification pour les artistes d'origines burkinabée et sénégalaise. Or, la tendance à éviter de manière catégorique l'intégration des verbes observée chez les artistes d'origines camerounaise et italienne est significative (coefs -0,089 ; -0,141).

Le troisième effet fixe le plus puissant est celui de l'année de parution de la chanson.

Tableau 9 – L'effet de l'année de parution sur l'intégration des emprunts verbaux

Effets fixes	Coefficient	Erreur type	Valeur-t	Valeur-p	p < 0,05
1997-1999	0,123	2,66E-02	4,654	3,49E-06	***
2000-2004	-0,07	0,044	-1,585	0,114	
2005-2009	2,91E-02	0,052	-0,438	0,662	
2010-2014	3,70E-02	0,054	-0,887	0,377	
2015	0,121	0,066	1,821	0,019	***
2016	-5,35E-02	0,056	-1,634	0,055	**
2017-2021	-5,80E-02	2,81E-02	-2,066	3,89E-02	***

La première période représentée au sein du corpus regroupe les œuvres produites à la fin des années 1990, période pendant laquelle l'intégration des verbes est plus fréquente (coef 0,123). La tendance diminue entre 2000 et 2004, puis augmente graduellement au cours de la décennie suivante (coefs 2,91^{e-02} ; 3,70^{e-02}). Nous observons une forte hausse du taux d'intégration (à 23,73 %) dans les chansons parues en 2015⁷ (coef 0,121 ; p < 0,05). Cette augmentation brusque s'accompagne d'une diminution tout aussi brutale par la suite dès l'année suivante (coef -5,35^{e-02} ; p = 0,55) qui persiste dans les œuvres les plus récentes du corpus (coef -5,80^{e-02} ; p < 0,05). Nous discuterons de l'interprétation de ces résultats dans la section suivante.

Le dernier facteur social exerçant un effet significatif est le genre.

Tableau 10 – L'effet du genre sur l'intégration des emprunts verbaux

Effets fixes	Coefficient	Erreur type	Valeur-t	Valeur-p	p < 0,05
Féminin (intercept)	0,06	0,031	1,921	0,054	**
Masculin	0,031	0,053	1,879	0,022	***

Les artistes de genre masculin privilégièrent l'intégration des emprunts verbaux au système flexionnel français de manière plus prononcée (coef 0,031) que les artistes de genre féminin (coef 0,06). Cette différence, bien que légère, est significative.

7. Nous signalons ici qu'il s'agit probablement d'œuvres conçues et produites soit en 2014, soit en 2015.

4. DISCUSSION

Rappelons que le taux d'intégration global des verbes empruntés à l'anglais au sein du corpus est de seulement 8,96 % (n = 167/N = 1864). Ce résultat est très intéressant lorsqu'il est comparé aux résultats d'études antérieures (voir section 2.2). Poplack et Dion (2012) ont trouvé que l'intégration a été catégorique au sein de leurs trois corpus, dont le plus récent compte des entrevues de jeunes Québécois bilingues menées entre 2005 et 2007. N'ayant considéré que les verbes dont le temps, la personne ou le nombre obligeraient l'ajout d'une terminaison flexionnelle repérable sur le plan phonémique, leur constat doit être nuancé par rapport aux facteurs internes étudiés.

4.1 Discussion des facteurs internes

Les facteurs internes exercent une influence relativement plus importante que celle des facteurs externes sur l'intégration des emprunts verbaux dans les compositions rap d'artistes québécois. Le tableau 11 montre les différentes terminaisons flexionnelles d'un emprunt verbal conjugué à la manière d'un verbe français du premier groupe (en *-er*).

Tableau 11 – Terminaisons du premier groupe en fonction de la personne, du nombre et du temps

Personne	N ^{re}	Dét.	Présent	Part. passé	Imparfait	Futur	Conditionnel	Impératif	Infinitif
1 ^e	Sg.	je	chille		chillais	chilleraï	chillerais	-	
	Pl.	nous	chillons		chillions	chillerons	chillerions	chillons	
2 ^e	Sg.	tu	chilles	chillé	chillais	chilleras	chillerais	chille	chiller
	Pl.	vous	chillez		chilliez	chillerez	chilleriez	chillez	
3 ^e	Sg.	il / elle	chille		chillait	chillera	chillerait	-	
	Pl.	ils / elles	chillent		chillaient	chilleront	chilleraint	-	

Légende: 1 phonème (1 syllabe) ajouté; 2 phonèmes (2 syllabes) ajoutés; 2 à 3 phonèmes (1 à 2 syllabes) ajoutés; 3 à 4 phonèmes (2 à 3 syllabes) ajoutés.

Les terminaisons flexionnelles repérables à l'oral sont indiquées en couleur selon le nombre de syllabes et de phonèmes entendus.

La seule occurrence d'un emprunt utilisé au mode conditionnel dans notre corpus est à la 2^e personne du pluriel, et elle est intégrée. Voici l'occurrence en question :

- (4) Des plantes germeraient, les guns jamraient (Koriass, 2011 : Homme moderne, *Petites victoires*).

Une seule occurrence au conditionnel ne nous permet pas d'en faire l'analyse, pas plus que nous ne pouvons analyser seulement trois occurrences au futur synthétique, dont deux sont intégrées comme celle présentée ci-dessous.

- (5) M'a caller bluff su' leur cas, ils calleront les cops su' mon butt (Yes McCan de Dead Obies, 2016: Pour vrai, *Gesamtkunstwerk*).

Les deux cas intégrés sont à la première personne singulière et à la troisième personne du pluriel, tandis que l'occurrence non intégrée est à la troisième personne du singulier. Le prochain temps verbal dont les terminaisons flexionnelles du système français seraient repérables à l'oral est l'imparfait. Nous en avons trouvé 25 occurrences au sein de notre corpus, dont 80 % sont intégrées. Voici un exemple intégré (6) et un autre non intégré (7).

- (6) In the days man, la meme bière on guzzlait, les memes joints on puffait (Sans Pression, 2003 : La réplique aux offusqués, *Réplique aux offusqués*).
- (7) Héyo, à coup de punch line, des rhymes qui shook one time (Sans Pression, 2003 : L'origine du grabuge, *Réplique aux offusqués*).

Nous avons constaté de l'interaction entre l'imparfait et la 1^{re} personne qui défavorise l'intégration des verbes. Ce cas s'oppose aux résultats d'études antérieures selon lesquels l'intégration serait catégorique à l'imparfait. Tremblay (2020) ayant constaté que les locuteurs québécois d'origine haïtienne intègrent catégoriquement les emprunts au conditionnel et à l'imparfait, nous avons considéré le lieu de naissance et l'origine des artistes qui intègrent les verbes aux mêmes temps verbaux, mais aucune tendance en fonction des facteurs sociaux n'y est présente. Il faut rappeler que tout comme dans notre cas, le constat de Tremblay (2020: 137) est restreint à un nombre limité d'occurrences (n = 6).

Les temps verbaux les mieux représentés au sein de notre corpus sont le présent de l'indicatif (n = 912), l'infinitif (n = 426) et le participe passé (n = 284), dont les taux d'intégration sont de 0,55 % pour le premier, 15,49 % pour le second et 24,65 % pour le dernier. Dans le cas du présent de l'indicatif, une seule occurrence pour laquelle la personne et le nombre obligeraient l'ajout de terminaison repérable à l'oral a été attestée.

- (8) Nous sommes des légendes qui chincheckons / Devenons smooth dès qu'ça répond (KNLO d'Alaclair Ensemble, 2018 : Kikiridki, *Le sens des paroles*).

Comme ce qu'ont montré Poplack et ses collègues (Poplack et Dion, 2012 ; Poplack, Sankoff et Miller, 1988), si l'on considère que la flexion des emprunts verbaux s'effectue selon les conventions du premier groupe (en *-er*), seule l'intégration des verbes aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel peut être jugée sans ambiguïté. Nous avons donc traité les cas ambigus comme n'étant pas intégrés, faute de méthodes plus élaborées pour différencier l'intégration de la non-intégration, mais ces cas demeurent ambigus. Moins ambigus sont l'infinitif et le participe passé dont la variabilité est plus fiable. Voici un exemple intégré et non intégré à chacun de ces temps.

- (9) Car c'est sérieux être locked down sans blé ça fait badtripper (Connaisseur Ticaso, 2005 : Primetime).
- (10) Dit aux plugs j'veux un hundred pounds, on va l'rob et on quitte le town (Enima, 2017 : King de la ville, *Éclipse*).
- (11) C'pu lui qui tire le traîneau y'est benché bien au chaud (JazzyGee de Bad Nylon, 2015 : Jingle Dead, *Le deuxième set*).
- (12) J'ai des gars qui m'ont snitch, ils aimeraient bien avoir mes biens (Izzy-S, 2016 : Jugg).

Pour le participe passé, il existe de l'interaction avec les 1^{re} et 3^e personnes qui conditionnent l'intégration davantage que la 2^e personne. Cela peut être attribuable à la fréquence relativement plus importante d'occurrences aux 1^{re} et 3^e personnes, car il n'y a pas de différence de terminaisons flexionnelles entre les trois personnes. Il serait intéressant de considérer la possibilité de lexicalisation ou de stratégie de mélange privilégiée par les locuteurs bilingues (Torres Cacoullos, 2020) dans le cadre de futures recherches, car ces questions dépassent les limites de la présente étude.

4.2 Discussion des facteurs externes

Selon nos résultats, l'âge est le facteur social qui exerce l'effet le plus puissant. Les tendances observées sont surprenantes car il ne s'agit pas d'une relation linéaire simple. Les plus jeunes intègrent les verbes

à un taux légèrement plus important que la moyenne ; les artistes de 25 à 30 ans intègrent relativement moins ; ceux de 31 à 42 ans intègrent notablement plus, et les artistes les plus expérimentés tendent vers la moyenne. Dans ce cas, il est intéressant de considérer la possibilité de différences « générationnelles » entre les artistes de différents groupes d'âge. Les recherches effectuées sur le rap québécois, notamment celles de Sarkar et ses collègues (Low et Sarkar, 2012, 2014 ; Low, Sarkar et Winer, 2009 ; Sarkar et Allen, 2007 ; Sarkar et Winer, 2006 ; Sarkar, 2008, 2009 ; Sarkar, Winer et Sarkar, 2005), montrent que le plurilinguisme sert d'outil aux artistes de rap québécois pour exprimer leur identité linguistique en tant que locuteurs bilingues, notamment pour les jeunes. Dans cette perspective, la maîtrise synchrone du français et de l'anglais (et souvent, d'ailleurs, d'autres langues) peut être mise de l'avant par le fait d'avoir recours aux deux systèmes langagiers simultanément, souvent très bien intégrés, même lorsqu'il est question de segments ne comportant qu'un seul mot. Si nous appliquons ce point de vue à l'intégration morphologique des verbes empruntés à l'anglais, les jeunes privilégient la conservation de la morphosyntaxe et de la phonologie de la langue source de tout élément et auraient donc tendance à ne pas intégrer les emprunts. Cette hypothèse est renforcée par Blondeau et Tremblay (2016) en ce qui concerne les jeunes locuteurs montréalais qui mettent l'accent sur leurs connaissances plurilingues et seraient donc plus susceptibles de privilégier la transition sans heurt entre éléments produits naturellement dans leur langue source respective qu'à intégrer ces éléments à la morphosyntaxe ou à la phonologie d'une autre langue. Ce qui reste à confirmer quant à l'effet de l'âge est si cette tendance chez les jeunes reflète un changement en cours au sein de la communauté entière ou plutôt un changement au cours de la vie.

Le second effet le plus puissant pour les facteurs externes est celui de l'origine géographique. Celle-ci représente un intérêt particulier quant à nous parce que l'un de nos objectifs de départ a été de saisir si les voies migratoires qui ont contribué à façonner la communauté d'artistes rap au Québec jouent également un rôle déterminant sur les pratiques linguistiques au sein de cette communauté. Concernant l'origine, nous dégageons de nos résultats certaines tendances surprenantes. D'abord, les artistes qui privilégient le plus l'intégration des emprunts verbaux sont ceux originaires du sud-ouest du Québec et de la ville de Québec. Également surprenante est l'absence de divergence significative entre les pratiques des artistes d'origine montréalaise et celles des artistes de

diverses origines, telles qu'haïtienne, congolaise et algérienne ($p > 0,05$). Soulignons que l'effet de l'origine de l'artiste est faible, comme d'ailleurs les autres facteurs externes lorsque comparés aux facteurs internes.

L'effet de l'année de parution de la chanson est très intéressant lorsque l'on considère le contexte de réception médiatique des pratiques multilingues et phénomènes de contact dans le rap au Québec. L'intégration des verbes a connu une forte hausse en 2015, et nous pensons que cela peut être lié à la polémique qui fut déclenchée en 2014 et 2015 à la suite de la dénonciation de telles pratiques dans les journaux par des chroniqueurs comme Christian Rioux dans *Le Devoir* (2014) et Mathieu Bock-Côté dans *Le Journal de Montréal* (2014).

Soulignons que même si son effet est léger, le genre joue un rôle significatif, les artistes de genre masculin privilégiant davantage l'intégration que les artistes de genre féminin. Cela peut éventuellement signaler la progression d'un changement au sein de la communauté rap québécois entière car ce sont généralement les locuteurs de genre féminin qui mènent le peloton lorsqu'un changement est en cours (Eckert, 1989; Eckert et McConnell-Ginet, 2013; Labov, 2001). Par contre, lorsqu'il n'est pas question d'un changement en cours, les locuteurs de genre masculin tendent à privilégier des formes auxquelles est attaché un statut vernaculaire, surtout quand leur emploi est stigmatisé (Labov, 1966), mais nous laissons cette question pour de futures études. Nous signalons aussi que nos résultats quant au genre sont susceptibles d'être non significatifs car même si le nombre d'artistes de genre féminin au sein de l'échantillon ($n = 5$ sur un total de 40) est proportionnel à ce que nous retrouvons au sein de la communauté globale de rap québécois, il reste toutefois que ce nombre est faible et, en conséquence, le nombre d'occurrences produites par les rappeuses est aussi relativement faible.

5. CONCLUSION

Dans le cadre de la présente étude, nous avons offert: 1) une analyse de la variation dans un corpus de français québécois informel de spontanéité variable; 2) une modélisation par régression linéaire à effets mixtes à partir de programmation dans R (RCore Team, 2022); 3) un nouveau regard sur l'emprunt de verbes à l'anglais vers le français et sur leur intégration morphologique; 4) une évaluation du rôle de l'origine géographique familiale; et 5) une confirmation du rôle important que jouent les facteurs internes à la langue dans cette pratique plurilingue.

Par rapport aux études antérieures, nos résultats corroborent notamment l'attestation de l'émergence de deux pôles normatifs pour le registre vernaculaire au Québec, l'un à Montréal et l'autre étant plutôt délocalisé et généralisé ailleurs au Québec (Blondeau et Tremblay, 2016). À la lumière de nos résultats, nous accentuons l'importance de confirmer lors de recherches futures l'effet du temps verbal et de la personne sur l'intégration d'emprunts verbaux à l'anglais vers le français québécois, facteurs qui n'ont pas explicitement été pris en compte dans les études antérieures.

Concluons en appuyant l'initiative d'adopter de nouveaux outils d'analyse statistique dans le cadre d'études sociolinguistiques. La disponibilité de logiciels accessibles gratuitement et de nombreux manuels, tutoriels et forums de conseils portant sur leur utilisation permet de tirer parti de la puissance de calcul des outils modernes, de traiter de divers types de données en fort volume, de permettre la réalisation de travaux interdisciplinaires et d'encourager un discours transdisciplinaire autour de l'innovation méthodologique.

RÉFÉRENCES

- Akaike, Hirotugu (1974), «A new look at the statistical model identification», *IEEE Transactions on Automatic Control*, vol. 19, n° 6, p. 716-723.
- Barr, Dale J., Roger Levy, Christoph Scheepers et Harry J. Tily (2013), «Random effects structure for confirmatory hypothesis testing: Keep it maximal», *Journal of Memory and Language*, vol. 68, n° 3, p. 255-278.
- Bates, Douglas (2010), «Computational methods for mixed models», *Lme4: Mixed-Effects Modeling with R*, New York, Springer, p. 83-101.
- Bates, Douglas, Martin Mächler, Ben Bolker et Steve Walker (2015), «Fitting linear mixed-effects models using lme4», *Journal of Statistical Software*, vol. 67, n° 1, p. 1-48.
- Billiez, Jacqueline et Cyril Trimaille (2001), «Plurilinguisme, variations, insertion scolaire et sociale», *Langage et société*, n° 98, p. 105-127.
- Blommaert, Jan (2010), *The Sociolinguistics of Globalization (Cambridge Approaches to Language Contact)*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Blondeau, Hélène et Mireille Tremblay (2016), «Le traditionnel et l'émergent: l'apport de jeunes Montréalais issus de l'immigration au français vernaculaire», *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n° 10, p. 19-45.

- Bock-Côté, Mathieu (2014, 12 juillet), «Le franglais : le raffinement des colonisés», *Le Journal de Montréal*. <<https://www.journaldemontreal.com/2014/07/12/le-franglais-le--raffinement-des-colonises>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Cutler, Cecilia (2007), «Hip-hop language in sociolinguistics and beyond», *Language and Linguistics Compass*, vol. 1, p. 519-538.
- De Houwer, Annick (2012), «L'alternance codique intra-phrasistique dans le discours de jeunes bilingues», *Acquisition et interaction en langue étrangère*, n° 6, p. 39-64.
- Desfossés, Félix B. (2020), *Les racines du hip-hop au Québec*, tome 1, Montréal, Les éditions du Quartz.
- Eckert, Penelope (1989), «The whole woman : Sex and gender differences in variation», *Language Variation and Change*, vol. 1, n° 3, p. 245-267.
- Eckert, Penelope et Sally McConnell-Ginet (2013), *Language and Gender* (2^e éd.), Cambridge, Cambridge University Press.
- Foundation Assisting Canadian Talent on Recordings (FACTOR) (2022), *Glossary of Standard Terms and Business Policies Handbook*. <https://factorportalprod.blob.core.windows.net/portal/Documents/Updates/FACTOR_Business_Policies.pdf> (consulté le 31 janvier 2023).
- Giguère, Frédéric (2022), «L'hétérolinguisme au cœur du rap québécois contemporain : les cas de Loud et de Koriass», *Analyses*, vol. 16, n° 2, p. 139-153.
- Giguère, Frédéric (2020), *Et si Lord Durham avait raison ? L'hétérolinguisme au cœur du rap québécois contemporain* (mémoire de maîtrise [n° de publication 10012/16329]), University of Waterloo (Waterloo).
- Halekoh, Ulrich et Søren Højsgaard (2014), «A Kenward-Roger approximation and parametric bootstrap methods for tests in linear mixed models : The R package pbkrtest», *Journal of Statistical Software*, vol. 59, n° 9, p. 1-30.
- Kenward, Michael G. et James H. Roger (1997), «Small sample inference for fixed effects from restricted maximum likelihood», *Biometrics*, p. 983-997.
- Kuznetsova, Alexandra, Per B. Brockhoff et Rune H. B. Christensen (2017), «lmerTest package : Tests in linear mixed effects models», *Journal of Statistical Software*, vol. 82, n° 13, p. 1-26.
- Labov, William (2001), *Principles of Linguistic Change. Volume II: Social Factors*. Malden, Wiley-Blackwell.
- Labov, William (1966), *The Social Stratification of English in New York City*, Washington DC, Center for Applied Linguistics.
- Leavitt, Emily B. (2022), *De la variation linguistique dans le rap québécois. Une étude sociolinguistique* (mémoire de maîtrise [n° de publication 991396]), Université Concordia (Montréal).

- Leavitt, Emily B. (2021), «A prosodic comparison of accentuation, intonation, and rhythm between Quebec French rap production and normative Quebec French discourse», *Midwest Journal of Undergraduate Research*, vol. 12, n° 1, p. 118-136.
- Lesacher, Claire (2016), «Rap, genre, langage et québécoisité: enjeux et tensions sociolinguistiques de l'accès aux espaces médiatiques à Montréal», *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, vol. 10, p. 233-256.
- Lesacher, Claire (2015), *Le rap comme activité(s) sociale(s) : dynamiques discursives et genre à Montréal (approche sociolinguistique)* (thèse de doctorat [n° de publication 01319018]), Université Rennes 2 (Rennes).
- Low, Bronwen et Mela Sarkar (2014), «Translanguaging in the multilingual Montreal hip-hop community: Everyday poetics as counter to the myths of the monolingual classroom», dans Adrian Blackledge et Angela Creese (dir.), *Heteroglossia as Practice and Pedagogy. Educational Linguistics*, Dordrecht, Springer-Verlag, vol. 20, p. 99-118.
- Low, Bronwen et Mela Sarkar (2012), «Le plurilinguisme dans les cultures populaires, un terrain inexploré ? L'étude du langage mixte du rap montréalais en guise d'exemple», *Kinephanos : revue d'études des médias et de culture populaire*, vol. 3, n° 1, p. 20-47.
- Low, Bronwen, Mela Sarkar et Lise Winer (2009), «‘Chus mon propre Bescherelle’: Challenges from the hip-hop nation to the Quebec nation», *Journal of Sociolinguistics*, vol. 13, n° 1, p. 59-82.
- Musicaction (2021), «Normes de contenu canadien et francophone (Lexique)», Musicaction. <<https://musicaction.ca/politiques/lexique>> (consulté le 31 janvier 2023).
- Myers-Scotton, Carol (2006), *Multiple Voices : An Introduction to Bilingualism*, Malden, Blackwell.
- Myers-Scotton, Carol (1993), *Social Motivations for Codeswitching : Evidence From Africa*, Oxford, Clarendon Press.
- Pagé, Michel (2006), «Politique linguistique québécoise et diversité linguistique de la population», dans Conseil supérieur de la langue française (dir.), *Langue française et diversité linguistique. Actes du séminaire de Bruxelles (2005)*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, p. 63-78.
- Plourde, Michel et Pierre Georgeault (2008), *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Les éditions Fides.
- Poplack, Shana (2012), «What does the Nonce Borrowing Hypothesis hypothesize?», *Bilingualism : Language and Cognition*, vol. 15, n° 3, p. 644-648.
- Poplack, Shana (1989), «The care and handling of a mega-corpus», dans Ralph W. Fasold et Deborah Schiffrin (dir.), *Language Change and Variation*, Amsterdam, Benjamins, p. 411-451.

- Poplack, Shana (1980), «‘Sometimes I’ll start a sentence in Spanish y termino en español’: Toward a typology of code-switching», *Linguistics*, vol. 18, p. 581-618.
- Poplack, Shana, Johanne S. Bourdages et Nathalie Dion (2009, 27 mai), *Normes et variation : l’école a-t-elle une influence ?*, communication scientifique présentée au Congrès 2009 de l’Association canadienne de linguistique appliquée, Ottawa, Carleton University.
- Poplack, Shana et Nathalie Dion (2012), «Myths and facts about loanword development», *Language Variation and Change*, vol. 24, p. 279-315.
- Poplack, Shana, David Sankoff et Christopher Miller (1988), «The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation», *Linguistics*, vol. 26, n° 1, p. 47-104
- Poplack, Shana et Anne St-Amand (2007), «A real-time window on 19th century vernacular French : The récits du français québécois d’autrefois», *Language in Society*, vol. 36, n° 5, p. 707-734.
- Poplack Shana, James A. Walker et Rebecca Malcolmson (2006), «An English ‘like no other’: Language contact and change in Quebec», *Revue canadienne de linguistique*, vol. 51, n° 2, p. 185-213.
- R Core Team (2022), «R : A language and environment for statistical computing», *R Foundation for Statistical Computing*. <<https://www.R-project.org/>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Rioux, Christian (2014, 18 juillet), «‘J’rape un suicide’», *Le Devoir*. <<https://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/413795/j-rape-un-suicide>> (consulté le 30 janvier 2025).
- RStudio Team (2020), «RStudio : Integrated development for R», *RStudio*. <<http://www.rstudio.com/>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Sarkar, Mela (2009), «‘Still reppin’ pour mi gente’: The transformative power of language mixing in Quebec hip hop», dans H. Samy Alim, Awad Ibrahim et Alastair Pennycook (dir.), *Global Linguistic Flows : Hip Hop Cultures, Youth Identities, and the Politics of Language*, New York, Routledge, p. 139-158.
- Sarkar, Mela (2008), «‘Ousqu’on chill à soir?’: pratiques multilingues comme stratégies identitaires dans la communauté hip-hop montréalaise», *Diversité Urbaine*, n° thématique : Plurilinguisme et identités au Canada, p. 27-44.
- Sarkar, Mela et Dawn Allen (2007), «Hybrid identities in Quebec hip-hop : Language, territory and ethnicity in the mix», *Journal of Language, Identity and Education*, vol. 6, n° 2, p. 117-130.
- Sarkar, Mela et Lise Winer (2006), «Multilingual codeswitching in Quebec rap : Poetry, pragmatics and performativity», *International Journal of Multilingualism*, vol. 3, n° 3, p. 173-192.
- Sarkar, Mela, Lise Winer et Kobir Sarkar (2005), «Multilingual code-switching in Montreal hip-hop : Mayhem meets method or, ‘tout moune qui talk trash kiss

- mon black ass du nord?», dans James Cohen, Kara T. McAlister, Kellie Rolstad et Jeff MacSwan (dir.), *Proceedings of the 4th International Symposium on Bilingualism*, Somerville, Cascadilla Press, p. 2057-2074.
- Satterthwaite, Franklin E. (1946), «An approximate distribution of estimates of variance components», *Biometrics Bulletin*, vol. 2, p. 110-114.
- Šebková, Adela, Kristen Reinke et Suzie Beaulieu (2019), «À la rencontre des voix francophones dans la ville de Québec : les attitudes des Québécois à l'égard des diverses variétés de français», *Congrès mondial de linguistique française 2020, SHS Web of Conferences*, vol. 78, p. 1-21.
- Statistique Canada (2022), «Profil du recensement» [tableau], *Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada*, Ottawa, Statistique Canada.
- Torres Cacoullos, Rena (2020), «Code-switching strategies : Prosody and syntax», *Frontiers in Psychology*, vol. 11, article 2130. <<https://www.frontiersin.org/journals/psychology/articles/10.3389/fpsyg.2020.02130>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Tremblay, Alice (2020), «Emprunts verbaux dans le français de la communauté haïtienne du Québec», dans Davy Bigot, Denis Liakin, Robert A. Papen, Adel Jebali et Mireille Tremblay (dir.), *Les français d'ici en perspective*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 131-152.
- Wenger, Etienne (1998), *Communities of Practice : Learning, Meaning, and Identity*, Cambridge, Cambridge University Press.

SUIVRE LA TRAJECTOIRE DE MARQUES TRANSCODIQUES EN CHIAC À PARTIR DE NOUVELLES DONNÉES NUMÉRIQUES

TOMMY BERGER ET LAURENCE ARRIGHI

UNIVERSITÉ DE MONCTON

1. INTRODUCTION

Depuis quelques années se sont développés en Acadie comme ailleurs des usages des médias sociaux numériques qui offrent la possibilité à tout un chacun de créer du contenu largement accessible en ligne. La part langagière de ces contenus est toujours notable, quoi que plus ou moins importante selon la plateforme mobilisée et corolairement le genre de productions proposées. Dans cette offre diversifiée, nous avons porté notre attention sur un certain type de productions : des émissions en baladodiffusion (ou podcasts comme elles sont le plus souvent appelées dans nos données) réalisées localement par des membres de la communauté qui mettent à l'honneur d'autres membres de la communauté donnant ainsi la parole, dans leur langue (c'est-à-dire non seulement en français mais dans leur variété sociomaternelle de français), à des personnes ordinaires qui n'ont pas forcément accès à la parole publique.

Nous arguons que certaines émissions en baladodiffusion représentent des espaces discursifs dont peuvent se saisir les linguistes pour enrichir leur connaissance de parlers vernaculaires qui ne sont pas toujours aisés à documenter quand on veut entreprendre une description linguistique. C'est précisément le cas du chiac¹, qui est, pour rappel, un vernaculaire à forte valeur identitaire du sud-est du Nouveau-Brunswick mêlant des traits du français populaire, des archaïsmes et régionalismes divers et des traces plus ou moins fortes de la langue de contact, l'anglais.

1. Marie-Ève Perrot, autrice d'une thèse sur le chiac (Perrot, 1995) et de plusieurs autres travaux (notamment Perrot, 2005, 2014, 2018), a déjà souligné avec d'autres (King, 2008) la difficulté à recueillir des données «exploitables» pour entreprendre une description valable.

Nous proposons alors que certaines émissions en baladodiffusion acadiennes offrent une alternative aux données obtenues par enquête, sans les remplacer et de concert avec d'autres types de données.

2. NOUVELLES DONNÉES, NOUVELLES PISTES

Faire appel à de «nouvelles» données issues de corpus originaux afin d'offrir une description de pratiques langagières actuelles s'inscrit dans des pistes de recherche suggérées par plusieurs spécialistes du contact linguistique en Acadie ou plus largement au Canada (voir quelques références en note 1). Notre étude nous permet en effet de faire converger plusieurs propositions ayant émergé ces dix dernières années. Tout d'abord, sur le plan méthodologique, King (2008, 2011) et Perrot (2014) ont suggéré que l'utilisation de corpus alternatifs à ceux obtenus par enquêtes pouvait être une voie à creuser pour la linguistique en particulier quand on est face à des pratiques plus ou moins stigmatisées dans les espaces publics officiels. Les deux linguistes visaient à souligner la valeur pour des travaux descriptifs d'espaces discursifs alternatifs tels que des bandes dessinées de divers formats, des blogues, des vidéos chargées sur des médias sociaux, etc.². Ce type de corpus offrirait une fenêtre pour observer l'évolution rapide de faits de langue dans un milieu où les pratiques non standards évoluent rapidement. Comme le note alors Perrot, «[l']exploration de telles données (en particulier celles qui proviennent d'Internet), qui constituent autant d'espaces de créativité et d'échanges, implique dès lors que l'on appréhende autrement la question de la circulation des emprunts» (2018 : 127).

Cela nous amène à une autre piste ouverte par plusieurs spécialistes du contact linguistique en milieu canadien. Perrot toujours, en plus de suggérer le recours à des données alternatives, propose de regarder des faits de langue en pleine mutation. Cette dernière a en effet pu montrer un mouvement en apparence contradictoire de refrancisation du chiac d'une part et d'anglicisation d'autre part, cela en explorant ses propres corpus (un corpus de discussions entre pairs recueilli au début des années 1990 et l'autre dix ans plus tard³) et d'autres corpus étalés

-
2. Plus d'une décennie après ces propositions, peu de recherches ont, à notre connaissance, emprunté cette voie.
 3. Cette démarche est présentée par la chercheuse ainsi : «[c]es observations sont le résultat de la comparaison de deux corpus oraux recueillis suivant une méthodologie identique à une

dans le temps et de nature différente⁴. Ce suivi en diachronie permet de voir que certaines formes anglaises ou françaises se diffusent alors que d'autres s'affaiblissent (Perrot, 2014 : 213). Par le même temps et dépassant le cadre acadien, Poplack a proposé qu'il existerait des «degree of variability» (2018 : 56) en situation de contact de langues face à l'intégration linguistique d'éléments venus de l'autre langue. Il pourrait y avoir d'une part la «desintegration» de certains éléments anciens issus de l'anglais. Ces derniers reprennent alors leur forme originelle sans l'adaptation formelle qu'ils avaient acquise. Par le même temps, certains éléments anciens issus de l'anglais sont remplacés par un équivalent français, souvent issu du standard. Ce sont précisément ces faits de langue en mouvement que nous cherchons à creuser avec nos données issues d'une émission en baladodiffusion acadienne.

Avant d'aller plus loin, un point terminologique s'impose. En effet, dans la littérature consacrée au sujet du contact linguistique, il existe de riches typologies des manifestations du contact (proposant des distinctions notamment entre *emprunt*, *interférence*, *calque*, *alternance* et *mélange de langues*, etc.). Toutefois, dans notre présentation, nous préférons – suivant en cela Di Pietro (1988) – utiliser l'expression plus générale de *marques transcodiques*, c'est-à-dire : «[des marques] qui renvoient d'une manière ou d'une autre à la rencontre de deux ou plusieurs systèmes linguistiques» (Di Pietro, 1988 : 70). Suivant toujours ce spécialiste des questions de contact, nous estimons en effet que

ce terme générique [...] [permet] de disposer d'un concept englobant qui, de plus, ne propose aucune interprétation a priori et neutralise les connotations, souvent négatives, qui sont généralement rattachées à certaines de ces notions [notamment celles d'emprunts, calques, interférences] (1998 : 70).

dizaine d'années d'intervalle, l'un en 1991 par Perrot et le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) de l'Université de Moncton, l'autre en 2000 par Boudreau et Perrot. Il s'agit dans les deux cas de conversations entre adolescents et adolescentes âgés de 16 à 19 ans, élèves d'une école secondaire de langue française située à Dieppe, dans l'agglomération de Moncton. Par groupes de deux, les élèves étaient laissés seuls (entre pairs) avec un micro dans une salle de la bibliothèque de l'école, pendant une trentaine de minutes. Ils avaient pour consigne de se servir comme base de discussion d'un questionnaire écrit portant sur divers aspects de leur vie quotidienne» (Perrot, 2014 : 201).

4. Ces corpus étaient destinés à des travaux descriptifs menés dans des milieux de contact intense entre l'anglais et le français.

Ainsi, cette expression par son caractère générique reflète mieux notre approche non systématique de pratiques linguistiques dont nous retenons surtout l'instabilité. De plus, à la suite de Perrot (2018), nous prenons acte du fait que la «typologie des phénomènes de contact est loin de faire consensus, comme en témoigne un certain foisonnement terminologique» (115).

2.1 L'émission *Cosser t'en pense* ?

Nous proposons d'observer des pratiques linguistiques issues d'une émission en baladodiffusion, *Cosser t'en pense* ? Le choix de cette émission se justifie de plusieurs façons. Les concepteurs de l'émission se réclament d'une émission «tout en chiac» (voir *infra*) où la place du vernaculaire est effectivement d'emblée mise de l'avant dans chacun des épisodes par les concepteurs-animateurs Frank et Lee. Ces deux personnes âgées d'environ 35 ans, originaires de la région de Shédiac et Cap-Pelé et résidant désormais dans la région de Moncton-Dieppe⁵, thématisent dans leur introduction le fait que nous sommes face à une émission «tout en chiac». Le seul mot-clic rattaché à l'émission est #EnChiac, leur introduction accrocheuse que l'on retrouve de vidéo en vidéo rappelle encore que dans cet espace, le chiac est de rigueur. Frank et Lee encouragent vivement les personnes qui sont invitées à chacune de leurs émissions à parler en chiac. Ils choisissent d'ailleurs les personnes invitées essentiellement dans leur réseau social. Ce sont des personnes qui sont le plus souvent de la même origine qu'eux (le sud-est du Nouveau-Brunswick) et souvent de même âge qu'eux. Les concepteurs de l'émission soulignent parfois des liens d'amitié solides et ce de longue date avec la personne qu'ils reçoivent. Très souvent en début d'émission, Frank et Lee insistent pour montrer une certaine complicité avec leur invité ou invitée. Cette personne joue en général bien le jeu et manifeste également une grande familiarité avec les concepteurs de l'émission. Par ailleurs, ces derniers soulignent souvent plusieurs fois la spécificité de leur émission (elle est «tout en chiac») et cette liberté de l'utiliser qu'a l'invité ou l'invitée, cette incitation même à l'utiliser. On souligne aussi l'ambiance détendue, on est dans un entre soi (entre pairs) et dans un lieu familier (la cave aménagée de

5. Nous y reviendrons, mais signalons dès à présent que l'essentiel des données sociologiques mentionnées ont été inférées du contenu des propos tenus lors des émissions.

Lee, un café à Shédiac). Tout cela, nous le soulignons, car ces paramètres de productions des données correspondent à une situation quasi idéale pour le ou la sociolinguiste. Coveney (2016), dans un article intitulé «La quête du vernaculaire dans l'étude de la variation grammaticale», traite justement d'une situation telle que nous la décrivons, une situation qui est un idéal type où un échange informel et non sollicité entre pairs permet de recueillir le parler le plus vernaculaire possible. Cela étant dit, il faut se garder de penser que nous avons affaire à un «corpus parfait» donnant accès à un «vernaculaire authentique», Coveney dans le même article rappelle comment à la suite des notions de *dialecte*, de *communauté linguistique* ou de *vernaculaire* qui sont des idéalisations, la notion de *corpus parfait* l'est tout autant.

Il n'en demeure pas moins que l'émission retenue présente bien des avantages. Le format de *Cosser t'en penses?*, ce sont essentiellement des entretiens-discussions présentés et performés comme informels avec des amis et amies qui sont de jeunes professionnels et professionnelles. Il est question de parcours de vie, d'orientation de carrière le plus souvent ou d'une passion. Le but est aussi de profiter de l'expertise de la personne invitée pour en apprendre plus sur un métier, une passion ou offrir des conseils pratiques dans le domaine professionnel de la personne invitée. Ceux-ci et celles-ci parlent en général avec passion de leurs sujets d'intérêt, ce qui rend les échanges particulièrement vivants. Les protagonistes de *Cosser t'en penses?* sont essentiellement des Acadiens et Acadiennes d'origine⁶ et au sein de ce groupe, majoritairement des Acadiens et Acadiennes du sud-est du Nouveau-Brunswick, comme déjà mentionné. Cela est important car si les contours linguistiques de ce qui peut recouvrir le nom *chiac* restent, somme toute, assez flous, cet appellatif implique avant toute chose un certain nombre d'associations sociostylistiques, contextuelles (entre pairs dans un échange informel) et ethnoculturelles (entre personnes acadiennes) auxquelles nos données répondent toutes.

6. Ce que nous voulons dire par là, c'est que les invités et invitées, comme on peut le deviner à leur patronyme, à leur couleur de peau, à l'histoire familiale qu'ils ou elles racontent correspondent à la définition traditionnelle et ethnocisante de l'identité acadienne: ils et elles sont Acadiens et Acadiennes car ils et elles ont des ancêtres acadiens ou du moins francophones installés et installées depuis plusieurs générations dans les Maritimes. Jusqu'à présent, les concepteurs de l'émission n'ont jamais invité quelqu'un sortant de cette définition. La seule «entorse» à ce principe, implicite et sans doute en partie inconscient, est un invité qui est présenté comme un «vrai Acadien» en raison de son ascendance mais qui parle en anglais, ce qui renforce alors le fait que l'acadianité est bien pensée ethniquement.

Au sein du corpus assez conséquent que représente l'émission *Cosser t'en penses ?*, à savoir 72 épisodes d'une durée moyenne d'une heure (souvent plus), nous avons, pour les fins de cette contribution, sélectionné un sous-corpus fermé composé de sept épisodes. Ce sont les épisodes 51 et 57 avec Marc⁷, 30 avec Audrée⁸, 26 avec Simon⁹, l'épisode 54 avec Bernard¹⁰, l'épisode 55 avec Camille et Thomas¹¹ et l'épisode 58 avec Olivier¹² soit un peu plus de six heures de discussion (370 minutes).

La nature de notre travail demeure exploratoire puisque la transcription des épisodes est en cours. Étant donné la nature particulièrement dynamique des échanges, ce qui est d'un grand intérêt pour la description, la transcription en est ardue. Nous avons pleinement conscience du caractère somme toute limité de notre corpus. Notre approche est qualitative et interprétative et les éléments présentés lors de l'analyse ci-après restent des observations ponctuelles sur des faits à creuser.

Pour en revenir aux témoins du parler à décrire, précisons que Marc, Audrée et Simon ont tous les trois un lien assez fort qui les unit aux deux podcasteurs, ils semblent se connaître depuis l'enfance, ont fréquenté les mêmes établissements scolaires¹³, sont restés dans leur région d'origine (ce qui n'exclut pas un passage ailleurs pour les études), ont continué à se fréquenter à l'âge adulte et partagent, comme on peut le noter aux détours de certains énoncés, une histoire conversationnelle commune (à noter que ce n'est pas uniquement le cas de ces trois seules émissions mais en fait de la majorité d'entre elles¹⁴).

-
7. Médecin d'environ 35 ans, ami de Frank et Lee, président de l'ordre des médecins du Nouveau-Brunswick, promoteur d'une alimentation basée sur les végétaux (*whole-food plant-based diet*) et adepte de gym ninja.
 8. Femme d'environ 35 ans, originaire de Shédiac, étant allée à l'école avec Frank et Lee, ancienne professeure de mathématique, désormais entrepreneuse. Elle a fondé une société qui accompagne, conseille et soutient les personnes qui désirent perdre du poids et mener un mode de vie en santé.
 9. Présenté comme un ami avec lequel Frank et Lee mènent une conversation, le titre de l'épisode étant « Parlotte avec Simon ».
 10. Musicien et tiktokeur du sud-est du Nouveau-Brunswick.
 11. Deux jeunes entrepreneurs dans l'industrie du tourisme de la ville de Shédiac.
 12. Employé à la ville de Cap-Pelé, d'où est originaire Frank.
 13. À 6.05, Audrée dit : « on a touT le même âge on a touT été à l'école ensemble » à propos des liens entre elle, Frank et Lee et son mari.
 14. Le critère est plus subjectif mais nous avons aussi affaire à des invités et invitées aux personnalités particulièrement détendues en plus d'être prolixes.

Comme Perrot (2014), nous avons aussi recours à des données secondaires pour appuyer nos observations préliminaires. Ce corpus secondaire est constitué d'entretiens semi-dirigés menés avec 17 francophones de la grande région de Moncton et conduits par l'auteur principal de ce travail lors de son projet de maîtrise (Berger, 2020). Ces participants et participantes avaient été recrutés par réseau à partir d'informateurs et d'informatrices clés rencontrés par le chercheur lors de son terrain dans la région du grand Moncton à l'hiver et à l'été 2019. Les entretiens, conduits selon une démarche ethnographique, avaient une durée d'environ 45 minutes chacun et portaient sur les processus de nomination du français acadien dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. De ces entretiens, nous avons retenu ceux qui ont été menés avec sept personnes âgées entre 25 à 50 ans et identifiant leur prise de parole comme étant en chiac lors de l'entretien avec le chercheur. Elles connaissaient ce dernier, dans la plupart des cas, depuis quelques mois, ce qui peut rapprocher leurs prises de paroles de celles observées chez les invitées de Frank et Lee sur leur podcast. À la suite de Perrot (2018 : 115), nous reconnaissons qu'il est important de se questionner sur la comparabilité relative de ce type de corpus. D'un côté, nous nous retrouvons avec un corpus écologique issu d'une situation de communication plus ou moins ordinaire (podcast), de l'autre, il s'agit d'un corpus sollicité par le chercheur. Nous considérons cependant que l'âge, l'origine géographique, l'autocaractérisation du chiac dans l'interaction avec le chercheur et leur relative familiarité avec celui-ci permettent de tracer certaines analogies entre ces deux corpus. Nous reconnaissons ainsi que la principale limite de comparabilité de ces corpus réside dans la différence de la situation de communication alors que le type d'informateur qu'on y retrouve est congruent avec la comparaison que l'on souhaite effectuer.

Le but était d'enrichir les données tirées du podcast *Cosser t'en penses?*. Par exemple, si un fait commenté était rarement relevé dans le corpus principal, nous avons cherché sa présence dans le corpus d'appoint. Ce corpus d'appoint représente environ 35 000 mots. C'est donc à partir de ce type de données que nous proposons de nous intéresser à certains traits linguistiques qui peuvent nous renseigner sur la dynamique actuelle du chiac¹⁵.

15. Les extraits issus de ce corpus d'appoint seront notés de la façon suivante : (Corpus Berger – Pseudonyme du participant ou de la participante). Cette façon de les identifier permet de les différencier des extraits de notre corpus principal de podcast identifié ainsi : (Pseudonyme

3. QUELLES TENDANCES ÉVOLUTIVES ?

Nous cherchons à documenter des transformations ou du moins des faits linguistiques en mouvement au sein de ce parler qui est tenu pour évoluer rapidement, c'est notamment ce que souligne Perrot dans son travail :

La matrice française dans laquelle s'insèrent les éléments anglais est quant à elle typiquement marquée par l'instabilité des formes, les variantes régionales et/ou archaïques alternant, à des degrés divers selon les locuteurs, avec les variantes standards (2005 : 311).

À ce stade, nous mettrons essentiellement l'accent sur les mêmes faits que ceux étudiés ou signalés par Perrot (2014) puisque cela permet d'établir certaines comparaisons. Notre contribution se présente modestement comme une suite à son travail avec des données qui sont quelque 10, 20 ans ou 30 ans plus récentes que celles appréhendées par Perrot : à savoir le corpus de sa thèse datant du début des années 1990, un corpus recueilli dans des conditions similaires (des interactions sollicitées entre jeunes du sud-est de la province du Nouveau-Brunswick) en 2000, puis des données éparses issues notamment du blogue *Acadieman Diaries*¹⁶ autour des années 2010.

Au sein de notre corpus, nous portons notre attention à un nombre limité de faits qui pourraient relever de l'une des tendances identifiées par Perrot, à savoir : la « diffusion continue de certains emprunts, la diversification des emprunts au sein d'une catégorie et la diversification des emplois d'un même emprunt » (Perrot, 2014 : 207). Pour des raisons essentiellement méthodologiques, nous nous restreignons au seul cas des connecteurs. Nous pensons que le grand nombre d'études déjà réalisées sur les connecteurs empruntés nous permettra de nous baser sur cette recherche et de montrer plus facilement le potentiel des corpus numériques.

du participant ou de la participante ou prénom du podcaster, numéro du podcast : moment de l'extrait).

16. Au milieu des années 2000, le bédéiste Dano LeBlanc a connu un certain succès en mettant de l'avant un personnage de bande dessinée, Acadieman, le « first superhero acadien », dont l'arme magique était le chiac. L'univers Acadieman comprenait, outre une bande dessinée imprimée, des épisodes mis en dessins animés et un site internet consacré à l'univers du personnage dont *Acadieman Diaries*, le journal intime du personnage, rédigé également tout en chiac.

4. LE CAS DES CONNECTEURS: OBSERVATIONS ET ANALYSES

À la suite de Léard (1987), nous pouvons définir les connecteurs de la manière la plus simple comme des éléments qui servent à joindre deux unités linguistiques (mots, syntagmes, propositions). Le terme, proposé par Léard, convient mieux que celui de conjonction puisque, en français, il existe bien d'autres éléments que les conjonctions de coordination ou celles de subordination pour opérer le travail de jonction. De plus, dans le discours, les connecteurs sont nombreux, ce qui rend leur observation plus aisée (en comparaison avec celles d'éléments de langue qui apparaîtraient moins souvent). Enfin, dans les cas de contact de langues, les éléments de jonction sont parmi les plus empruntés (Matras, 1998, 2009 ; Blondeau, Mougeon et Tremblay, 2019).

La diversification des marques transcodiques à l'intérieur de la catégorie des connecteurs est l'un des éléments étudiés par Perrot. De façon plus générale, le cas des connecteurs dans le français du sud-est du Nouveau-Brunswick fait l'objet de plusieurs travaux (dont Arrighi, 2005, 2012 ; Wiesmath, 2006 ; Chevalier, 2007). Il s'agit donc d'un domaine bien étudié (toute proportion gardée). Les connecteurs sont aussi largement étudiés dans différents contextes de francophonies canadiennes comme en ont témoigné les communications lors du colloque à l'origine de ce volume (ainsi le travail de Beaulieu en français mitchif et celui de Auger et Fournier en français montréalais). C'est aussi la catégorie sur laquelle nous nous concentrerons en raison de la présence assez massive de ce type d'éléments, ce qui non seulement montre leur rôle important mais permet aussi des observations fondées sur un certain nombre de cas.

4.1 **But et so : des connecteurs historiques**

Les connecteurs sont parmi les éléments les plus anciennement étudiés en chiac. La thèse de maîtrise de Roy (1979) (qui est le premier travail d'envergure sur le «français de Moncton», selon l'appellation choisie par la chercheuse) porte entièrement sur *but* et *so*. Roy supposait qu'ils allaient gagner du terrain et en effet, le corpus Perrot-CRLA 1991 montre cela. Dans ce corpus, «l'emploi de *but* et de *so* y apparaît généralisé chez la plupart des locuteurs, qui n'ont plus recours aux équivalents français» (Perrot, 2014 : 203). La chercheuse rappelle ailleurs que «[c]onnecteurs et ponctuants du discours participent largement à l'élaboration de la structure discursive et argumentative en chiac. Ils sont

typiquement récurrents, et [dans de nombreux cas] n'ont pas d'équivalents en français.» (Perrot, 2005 : 314)

Dans nos données, et à l'instar de ce qui a déjà été montré dans d'autres recherches, *so* en particulier est grandement polyfonctionnel, ce qui est rendu possible par la polysémie du terme qui permet des emplois très larges. Dans les exemples présentés ci-dessous, il a une valeur consécutive, voire conclusive :

1. Moi je crois pas dans pas de temps *so* si tu veux me dire tcheque affaire dis-moi pas que tu as pas le temps (Audrée, 30 : non renseigné)¹⁷
2. Pis on est *super busy so* c'est un petit peu *challenging* (Simon, 26 : 11.35)
3. je les ai achetés, ça m'appartient, *so* j'ai les droits de l'enregistrer (Bernard, 54 : 21.00)
4. On s'assurait de faire comme une *bubble* à la fois, *so* comme vous autres vous pourriez être en ensemble (Camille, 55 : 8.50)
5. Pis tu fais vraiment de quoi pour ces commerçants-là, *so* c'est pour ça que nous autres on a eu un plaisir. (Thomas, 55 : 9.45)
6. Pis j'ai pensé ben je vas prendre un cours dedans de quoi que j'aime, *so* j'ai choisi d'aller au collège Oulton en *travel and hospitality* (Olivier, 58 : 1.50)

Notons que dans cette valeur consécutive, voire conclusive, la locution française *ça fait que* reste bien présente.

7. J'en mets un, deux par jour là, **ça fait que** ça monte un petit brin moins vite, *but* j'essaye d'en faire au moins trois par jour, so... (Bernard, 54 : 16.15)

17. Nous avons transcrit les propos des intervenants et intervenantes de manière orthographique en ne notant que les faits de prononciation non standards au sein de mots qui se sont peu ou prou lexicalisés ainsi (tel le déterminant indéfini quelque, usuellement réalisé tel que transcrit dans cet extrait). Nous avons cherché à respecter le plus possible le style discursif des personnes citées tout en proposant un texte lisible. Nous rappelons (voir parties introductives du présent travail) que nous sommes dans une situation de prise de parole particulièrement informelle, une situation créée par les deux concepteurs de l'émission, pour laisser place au style vernaculaire. Notons que le seul signe de ponctuation utilisé, la virgule, sert à marquer une courte pause.

8. Je vas essayer de montrer de la comédie, d'être dans ma réponse, **ça fait que** ça fait rire le monde avec mes réponses (Bernard, 54 : 18.10)
9. **Ça fait qu'**on a commencé avec le *walking tour up* la Main à Shédiac, simple comme ça, *but* là aujourd'hui on donne plus des thèmes à ces tours-là, **ça fait qu'**on a un *bar hop*. (Thomas, 55 : 4.15)
10. C'est touT du monde qui ont dix, quinze, trente ans d'expérience qui ont pu touT nous raconter ça, **ça fait que** honnêtement [...] exactement (Thomas, 55 : 11.40)
11. elle c'est un de ses bons amis ça fait des années **ça fait que**/ on est devenu proche de même là. (Corpus Berger – Vixen)

So peut aussi avoir le sens de *mais* concessif:

12. le monde qui fait partie du programme qui connaît ton histoire qui connaît comme ste phénomène de [nom de la compagnie] a starté **so** pour le monde qui te connaît pas on veut qui te connaisse (Lee, 30 : 2.39)
13. moi je vais avoir 40 ans cet été pis la compétition était 16 ans ou plus tu sais là **so** la plupart du monde qui est faiT pour *rock climbing*, des *body weights sports*, c'est du monde qui est long, maigre pis qui a 16 ans là (Marc, 51 : 23.31)

So est également ponctuant, il sert souvent à embrayer sur une nouvelle idée, un nouvel énoncé.

14. **so basically** les gens viennent me voir parce qu'ils veulent une vie plus en santé (Audrée, 30 : 1.59)
15. **so** [allongé] [nom de la compagnie] a été créée par moi c'est comme que je dis je suis la fondatrice (Audrée, 30 : 1.59)
16. **So yeah**, non moi ça pas mal été *busy*. (Simon, 26 : 12.00)

So est extrêmement présent au sein des données. C'est le connecteur emprunté à l'anglais par excellence. Wiesmath indique que dans son corpus, il est employé même par des locuteurs et locutrices qui n'utilisent par ailleurs aucune autre conjonction anglaise (Wiesmath, 2006 : 113).

Un autre connecteur très présent est le connecteur *but*. Il a souvent sa valeur concessive, équivalent de *mais* :

17. t'as pas vraiment besoin d'introduction tout le monde sait qui-ce que tu es **but** *in case* qu'i en a qui savaient pas (Frank, 30 : 1.31)
18. je veux que tu continues **but** avant que tu continues je veux juste toucher sur un point tu parlais (Lee, 30 : 10.21)
19. si que je suis végétarien tu sais là je mange pas de viande **but** je mange pas, je *minde* pas de consommer des *by-product* d'animal (Marc, 57 : 5.23)
20. je dis pas que j'étais bon j'étais pas bon *by any means but my god* j'aimais ça (Marc, 57 : 22.23)
21. moi je porte pas de jugement *everyone* a leur propre tu sais là leur propre liberté si tu veux **but** tu sais quoi c'est surprenant quand ce que t'en parles qu'a une tonne de monde qu'est *on board* avec (Marc, 51 : 39.39)
22. Si que je vois que ça me fait pas, je vas pas le faire, **but** c'est beaucoup de par cœur. (Bernard, 54 : 15.05)
23. Pis moi j'ai travaillé pour la ville de Shédiac en tourisme, moi j'ai apporté ce côté-là, **but** la business ça été des post-its pis des napkins pour le *first couple* de mois. (Camille, 55 : 3.20)
24. C'était *weird* logistiquement, **but** le monde s'a vraiment *enjoyé* (Olivier, 58 : 12.30)

S'il conserve, comme vu ci-dessus, le sens majeur qu'il a dans la langue d'emprunt, il est aussi parfois largement désémantisé. Il peut alors servir notamment d'embrayeur pour commencer un énoncé (l'une de ses trois valeurs relevées par Roy, 1979¹⁸) :

25. **but** ouais [les deux sont prononcés allongés] on est vraiment excités de t'avoir (Frank, 30 : 0.53)
26. **But** ok so *switchons* ça à de quoi encore sur le manger. (Lee, 26 : 41.45)

18. Les deux autres étant, celle de conjonction introduisant une opposition, une restriction, une précision envisagée ci-dessus, et celle de marqueur d'interactions. Cela est vrai pour les trois variantes : la forme standard *mais*, la forme « traditionnelle » *ben* et la forme anglaise *but*.

-
27. *Anyways, but* [...], Arianne connaît Paul vraiment bien (Corpus Berger – Valéry)

Chez plusieurs témoins, la variante française *mais* est aussi attestée de nombreuses fois :

28. **Mais** je sais pas quand est-ce que le mot chiac est devenu populaire pis a *starté* à être utilisé pour décrire comment-ce qu'un acadien parlait? (Simon, 26 : 31.30)
29. I a des réparations **mais** aussi Olivier avec ses activités a besoin d'un endroit pour pouvoir faire ses événements (Olivier, 58 : 21.10)
30. des fois tu te fais des accroire toi-même-là, **mais** c'est pas ça pantoute (Bernard, 55 : 17.10)
31. On est super bons pour *manager* des maladies **mais** on est pas *that great* pour prévenir des maladies (Marc, 51 : 39.36)

Notons qu'il existe aussi une variante française (non standard mais commune dans la francophonie canadienne) au *mais* concessif qui est le *ben* (-> *bien*) (Wiesmath, 2006 : 119 ; Arrighi, 2012 : 182) :

32. **Ben** ça ce serait *great, but* i peut pas parler français-là. (Lee, 26 : 6.35)
33. **Ben** i peut peut-être parler chiac *though*, c'est pas loin. (Simon, 26 : 6.40)
34. Pis là dernièrement, **ben** c'est ça, l'année passée j'ai pensé, ça fait un bout que j'ai pas/ j'ai pas été enregistrer (Bernard, 54 : 21.20)
35. **Ben** moi, je savais même pas qu'i était un dentiste-là (Bernard, 54 : 13.15)
36. **Ben** c'est nous autres qui a tout géré ça parce qu'on avait un peu cette connexion-là avec toutes les *partners* dans la ville (Thomas, 55 : 9.30)
37. *So si que/ si vous n'avez pas trois sur cinq* **ben** *sorry* vous êtes pu acadien. (Lee, 55 : 14.05)

Nos données indiquent alors que *but* et *so* ne sont pas toujours employés de manière exclusive mais qu'au moins certains de leurs équivalents français (comme *mais*) peuvent être observés. Pour la suite

de notre travail de description du corpus, une piste à creuser sera de rechercher des formes telles que *alors*, *ainsi*, *si* en tant qu'intensificateur, etc. En effet, ces formes sont typiquement associées, en particulier *alors* et *donc*, à un registre plus standard dans plusieurs communautés, autant en contexte minoritaire que majoritaire au Canada (Blondeau, Mougeon et Tremblay, 2019). Dans le cas de la forme *alors* en contexte acadien, Chevalier (2007 : 60-61) mentionne qu'elle est marginalement utilisée dans ses corpus de locuteurs et locutrices du nord-est du Nouveau-Brunswick. Cette forme serait donc absente dans le sud-est de la province, d'où la majorité des locuteurs et locutrices de notre corpus sont issus. Par exemple, nous n'avons pas retrouvé les formes *alors* et *donc* dans le corpus d'appoint. Il convient toutefois de poursuivre les observations. Dans le cadre d'un mouvement plus général de francisation, ces formes pourraient apparaître.

4.2 Les connecteurs de cause : *because/cause* versus *parce que, à cause (que)* : où en sommes-nous ?

Le corpus Perrot-CRLA datant de 1991 permet de mettre au jour un changement alors en cours au niveau des connecteurs exprimant la cause. Les données du début des années 1990 montrent une forte concurrence de *because/cause*¹⁹ qui prennent de l'avance sur *parce que, à cause (que)*. Le corpus Boudreau-Perrot (datant de 2000) attestera de cette progression des formes anglaises où *because/cause* continuent de gagner du terrain par rapport aux variantes françaises.

Nous avons donc cherché dans nos données si en effet dans celles-ci *because/cause* sont préférentiellement employés ou si des équivalents français (*parce que, à cause que* ou autres) peuvent être aussi observés. À ce stade de notre recherche, nous ne sommes pas en mesure de donner une idée des proportions mais nous pouvons faire part de certaines constatations.

Notre première observation est que la forme *because* semble rare mais demeure résolument présente :

19. L'apostrophe marque ici le fait que le segment est prononcé à l'anglaise, ce qui nous fait pencher vers une interprétation de cette unité comme venant de l'anglais, forme tronquée de *because*. Il existe aussi dans le corpus une forme prononcée à la française *cause*, que nous envisageons comme la forme abrégée de *à cause de*.

-
38. Heum là tu *startes* à penser **because** moi je suis à capacité à Shédiac (Audrée, 30 : 37.01)
 39. Quand-ce qu'i ont parlé que la NHL allait *back* venir c'était pas, *so* Vegas était *in the loop because* t'as personne là, *so* tu peux mettre une *team* par hôtel (Lee, 26 : 54.50)
 40. Ça paraît que tu n'as fait *just because* la *way* que t'es expressif quand-ce que tu fais tes vidéos (Lee, 54 : 13.45)
 41. Pis ça paraît que tu sonnes pareil comme zeux **because** la bouche pis *everything* est exact. (Lee, 54 : 14.40)
 42. Vous pouvez jouer ensemble **because/because** ça qu'arrive, faut que vous ayez trois questions sur cinq pour *keeper* votre *status* acadien. (Lee, 55 : 13.55)

En fait, un témoin plus que tout autre emploie cette forme, il s'agit de l'un des deux podcasteurs (Lee). Ce qui nous montre que le corpus donne accès à des usages plus ou moins idiolectaux (bien que plus ou moins communs dans la communauté). Cela témoigne aussi de la diversité des styles au sein d'un groupe de personnes qui, comme nous l'avons vu, est relativement homogène.

Certains locuteurs (Audrée, Olivier, Thomas et Simon) emploient à plusieurs reprises *parce que* :

43. Ouaille, **parce que** moi je suis pas, *so* le langage français comme des années seize cent, comme *basically*, c'est ça que tu disais comme *right*? (Simon, 26 : 30.55)
44. Je voulais faire quelque chose qui me manquait **parce que** moi j'étais une personne obèse qui avait perdu du poids plusieurs fois (Audrée, 30 : 4.09)
45. TouT faire par moi-même **parce que** je voulais pas mettre de l'argent (Audrée, 30 : 59.01)
46. C'est pas nécessairement un *tour*, *but* nous-autres on se dit c'est quand même un expérience **parce que** c'est la manière que ça te fait *feeler* acheter de quoi de même. (Thomas, 55 : 9.30)
47. Pis aussi c'était important pour nous-autres **parce que** la plage Aboiteau c'est un endroit familial (Olivier, 58 : 9.50)

48. Toutes des affaires de même qu'a rapport avec la pêche surtout **parce que** les Acadiens/ (Frank, 26 : 33.50)
49. J'ai pas de musique qui va sortir sur la radio avant longtemps **parce que** moi/ je voulais/ je voulais en sortir *but* je veux attendre que les restrictions de Covid seyons finis **parce que** je veux faire un lancement public. (Bernard, 54 : 33.15)

Audrée, qui est l'une des personnes employant le plus souvent *parce que*, emploie aussi un autre équivalent en français standard, la locution causale *en raison de* :

50. **en raison du** fait que les gens me connaissaient (Audrée, 30 : 7.51)

La forme *à cause que* est aussi attestée chez cette locutrice, et chez d'autres locuteurs, par exemple chez l'un des animateurs de l'émission étudiée ou encore dans le corpus Berger :

51. Ouais tu vas pas là une fois **à cause que** c'est le premier janvier (Frank, 30 : 8.15)
52. Tant qu'à moi ce serait idéal d'avoir une au Canada, une aux États juste **à cause que** comme si tu regardes *right now* qui-ce qui watche le hockey, ben c'est plus les Canadiens (Simon, 26 : 55.20)
53. Beaucoup de monde qui disait que c'était **à cause que** Price joue mieux (Simon, 26 : 56.20)
54. **À cause que** *in the end* j'ai fait *make up artist* so ça m'a comme aidé de, *in a way*, comme ça regarde bien (Corpus Berger – Vixen)

Notons aussi la forme *cause* (prononcée à la française, nous assumons que c'est la forme française et non la forme abrégée de *because* que le cas échéant nous transcrivons précédée d'une apostrophe pour indiquer sa prononciation à l'anglaise, voir note précédente).

55. Encore plus aujourd'hui j'ai la preuve que un *meal plan* c'est pas durable **cause** tu t'en vas chez vous vas-tu suivre ça *forever* (Audrée, 30 : 33.40)

La forme abrégée de *because* : *'cause*, se retrouve aussi, dans le corpus *Cosser t'en penses ?* comme dans celui de Berger :

56. So, moi j'étais comme ok pis je comprenais le débat pis je veux pas *back restarter* ce débat-là '**cause**', pis j'*agree* avec les deux bords (Simon, 26: 33.05)
57. On voulait savoir plus *about* la perspective du *scout* '**cause usually**' tu vois des *interviews* avec des joueurs, avec des coachs *whatever but* le *scout* i est *usually behind the scene*. (Lee, 26: 57.25)
58. Camille l'a *anyways* '**cause**' moi je te dis *right now*, pas sûr je les aurais toutes répondues. (Thomas, 55: 15.30)
59. '**Cause**' j'ai travaillé au Zellers (Corpus Berger – Gaga)

D'autres équivalents français, tels ceux signalés par Wiesmath (*c'est que*, *c'est pour ça que*, *c'est parce que*, *c'est à cause que*, voir Wiesmath [2006: 89] qui précise que le *que* peut être omis : *c'est pour ça*, *c'est parce*, *parce*) sont aussi bien présents dans le corpus dans le but d'exprimer une relation causale.

Ces formes introduites par le présentatif *c'est* sont aussi notables dans le corpus.

60. **C'est pas à cause que** j'ai texté Mélissa **c'est parce que** moi j'ai trouvé une stratégie qu'allait m'aider pour performer (Audrée, 30: 38.46)
61. En apprenant des autres, il faut que tu sois constant ça fait **c'est pour ça** probablement **que** ça monte mes *followers* (Bernard, 54: 16.00)
62. Oui, oui, **c'est pour ça que** je suis icitte pour (Lee, 26: 32.30)
63. C'est super itou que si que t'es pas quelqu'un **parce** comme je dis, moi je viens de Cap-Pelé, si que t'aimais pas le hockey l'hiver (Frank, 58: 24.00)

On voit donc que les connecteurs français exprimant la cause²⁰ restent attestés dans des données recueillies plus de 20 ans après celle de Boudreau-Perrot (2000), montrant ainsi que les formes anglaises

20. Notons ici que l'absence de certains connecteurs de la langue standard tel *car* est normale étant donné la rareté plus générale de cet élément à l'oral. Masseron (2004) nous rappelle ce paradoxe propre à certaines formes en soulignant que «[c]ar offre cette particularité d'être un connecteur de justification omniprésent dans les écrits mais quasi absent des productions orales, que celles-ci soient spontanées ou plus élaborées» (résumé). Ce simple fait montre aussi que

n'ont pas pris le dessus contrairement à ce que les observations faites sur des données du début du millénaire auraient pu laisser supposer.

5. CONNECTEURS CONCESSIFS ET CORRÉLATIFS : PREMIER BILAN

Les données de Perrot et Boudreau du début du millénaire laissaient aussi supposer une progression dans le recours aux formes anglaises en raison de la présence de marques transcodiques alors tenues pour nouvelles et exprimant la concession : *although (que)/even though* ou sur un autre plan la structure corrélatrice *either... ou*, qui alternent respectivement avec *même si que* et *soit que... soit que*²¹ ...

À ce stade de notre recherche, notre conclusion reste relativement subjective mais il semble que les formes standards *bien que* et *malgré* sont rares tout comme la forme vernaculaire *même si que* qui semble moins présente que *although que* et *even though*. En effet, les observations sont très limitées dans les deux cas, dans le corpus *Cosser t'en penses ?*, nous n'avons relevé pour l'instant qu'une seule occurrence de *même si que*, les autres citées ci-dessous viennent du corpus d'appoint :

64. Oui plain cheese tout le temps, *but even though que* astheure ça serait : «Ah donne-moi une *all-meat* pizza, je veux de la viande» (Lee, 26 : 52.25)
65. *Although que* je *notice* que chez les jeunes i a beaucoup de zeux qu'astheure peut-être que c'est cool fait qu'ils se parlent en anglais (Lee, 26 : 35.35)
66. *Although que* je joue souvent avec Guy Godin là (Bernard, 54 : 22.40)
67. Mais de réaliser que tu as des choses à apprendre que tu sais pas touT **même si que** t'as maigrì dans le passé (Audrée, 30 : 60.09)
68. pis moi je me baigne comme/ comme **même si qu'**i a des méduses (Corpus Berger – Anna)

dans la description des français parlés hors de France, il ne faut pas tenir comme comparant l'écrit formel.

21. Cette tendance est aussi observée dans les corpus de Young (2002) et d'*Acadieman Diaries* (avec une variante pour la structure corrélatrice la forme acadienne traditionnelle *oubédan* = *ou/ ou bien*). L'exemple cité est: ça va *either* rien vous dire p'en toute **oubédan** *hopefully* vous découvrerez d'quoi d'nouveau! (*Acadieman Diaries*) (cité dans Perrot, 2014 : 204).

69. Tu y parles c'est une vraie acadienne, **même si qu'**a l'était/ **même si qu'**a l'arrivé/ qu'a l'a arrivé ici à l'âge de dix ans (Corpus Berger – Martin)

5.1 D'autres connecteurs

Qu'en est-il au niveau d'autres connecteurs ? Dans la thèse de Perrot (1995), il est aussi mentionné de nombreux autres connecteurs simples ou complexes, non indiqués par Roy, et qui peuvent en outre dans le corpus de thèse de Perrot ne posséder aucun équivalent français. Dans le premier cas, il s'agit de *since (que)*, *unless (que)*, *in case (que)*, *by the time (que)*, *except (que)*; dans le deuxième cas, il s'agit de *as long (que)* (Perrot, 1995 : 234-249, cité dans Perrot, 2014 : 203). Nous avons trouvé plusieurs de ces formes dans notre corpus (*in case que*, *by the time que*, *since que*):

70. T'as pas vraiment besoin d'*introduction* tout le monde sait qui-ce que tu es *but in case qu'*i en a qui savaient pas (Frank, 30 : 1.31)
71. **By the time que** ça fait presque deux ans qu'on est *online* (Audrée, 30 : 42.10)
72. **But since que** c'est [...] notre show, je veux *starter* avec TikTok je suis super intéressé (Lee, 54 : 1.50)
73. oui, comme *usually*, **unless que** je peux dire la personne est francophone je *switch*-là (Corpus Berger – Vixen)

Notons que la présence de la conjonction *que* qui clôt toutes les formes attestées pourrait démontrer une certaine intégration de ces formes à la matrice française²². Notons que l'ajout de *que* à toute une série de connecteurs qui ne l'impliquent pas dans leur forme standard est l'une des grandes caractéristiques du français populaire, fort présentes dans le français du Canada, notamment en Acadie, pensons à la forme emblématique *si que* (Beaulieu, 1996 ; Wiesmath, 2006 : 143).

22. En effet, si la présence variable du complémenteur *que* est répertoriée dans diverses variétés de français (voir Beaulieu et Cichocki, 2014, 2015 pour le français acadien ; Dion, 2003 ; Martineau, 1988 pour le français laurentien), elle l'est aussi en anglais (p. ex. Torres Cacoullos et Walker, 2009). Ainsi, il est impossible d'attester que la présence du complémenteur *que* est un indice de l'influence du français. Nous tenons à remercier l'une des personnes ayant commenté notre manuscrit pour ce commentaire judicieux.

Pour en revenir plus directement à notre propos, nous avons cherché ce qu'il en était dans nos données pour ce qui est de leur présence et de la présence éventuelle de leur version française. Ainsi, nous avons cherché pour des équivalents français d'autres connecteurs tels que *depuis que*, *à moins que*, *au cas où (que)*, *par le temps que*, *sauf que*, *excepté que*. Nos deux exemples viennent du corpus d'appoint, celui réalisé par l'auteur principal pour sa thèse de maîtrise. Provenant donc d'entretiens menés en présence d'un chercheur, ce qui a tendance à standardiser le registre (la formule *depuis que* était même présente dans la question), nous pouvons conclure, au moins temporairement, à la quasi-absence de ces formes composées, standards de connecteurs.

74. Ah, **depuis que** j'ai comme vingt et un, ça fait comme dix-neuf ans à peu près (Corpus Berger – Martin)
75. **à moins que** je vois cent méduses par tous les trois centimètres-là je vais pas aller me baigner là. (Corpus Berger – Anna)

Pour exprimer sans le recours à la langue anglaise, le contenu sémantique de certaines de ces locutions conjonctives, on note toutefois la présence de formulations tout à fait standards non signalées par Perrot. Ainsi, pour la forme *by the time (que)*, Perrot mentionne la forme alternative française *par le temps que*. Pour exprimer une relation temporelle, nous avons aussi relevé la forme *tandis que* utilisée par Marc dans l'épisode 51 qui est une forme des plus standards (une forme non signalée par Perrot et pas plus signalée parmi celles exprimant un rapport temporel de simultanéité dans le relevé établi par Wiesmath [2006 : 127-135]).

Avant de conclure, nous proposons un tableau synoptique de nos observations ci-devant.

Tableau 1 – Tableau synoptique des connecteurs dans notre corpus

Connecteurs issus de l'anglais	Présence des connecteurs	Équivalents français
but	En alternance avec ses équivalents français chez quatre locuteurs et locutrices.	<i>mais, ben</i>
so	En alternance avec son équivalent français chez deux locuteurs et locutrices.	<i>ça fait que</i>

Connecteurs issus de l'anglais	Présence des connecteurs	Équivalents français
<i>because, 'cause (prononcé à l'anglaise)</i>	En alternance avec leurs équivalents français chez quatre locuteurs et locutrices.	<i>parce que, à cause que, c'est pour ça que</i>
<i>although/even though/either</i>	Le connecteur emprunté est unique. On retrouve l'hapax <i>même si que</i> dans le discours d'Audrée sans alternance.	<i>même si que</i>
<i>since (que), unless (que), in case (que), by the time (que), except (que), as long (que)</i>	Rares, en effet; nous retrouvons les connecteurs <i>in case que, by the time que, since que</i> et <i>unless que</i> qu'une seule fois chacun et chez des locuteurs et locutrices différentes. Des équivalents français ne sont relevés que deux fois dans le corpus d'appoint uniquement.	<i>depuis que, à moins que</i>

6. CONCLUSION

Au terme de notre contribution, nous pouvons conclure que les connecteurs emblématiques du chiac que sont *but* et *so* sont très présents et polyfonctionnels dans le corpus. Il semble toutefois qu'ils subissent une certaine concurrence puisqu'ils alternent dans le corpus avec leurs équivalents français, qu'ils s'agissent d'une forme standard telle que *mais* ou vernaculaire comme *ben*. En ce qui concerne les connecteurs de cause, plusieurs formes différentes se côtoient. On relève un ensemble de connecteurs français que Wiesmath notait en 2006 (*c'est à cause que, c'est pour ça que*) en plus du connecteur de cause plus standard *parce que* et son équivalent anglais *because* ainsi que sa forme élidée *'cause*. Pour les connecteurs concessifs et corrélatifs, nos observations sont plus partielles, car leurs occurrences sont moins fréquentes dans la langue courante (voir la remarque de Masseron [2004] citée plus haut et qui est valide pour une série de connecteurs). Dans l'état actuel de nos observations, il ne semble pas y avoir d'alternance entre les deux formes chez un seul et même locuteur ou une seule et même locutrice. En effet, les individus ayant utilisé la forme française n'ont pas recours à l'équivalent anglais et vice-versa. La distribution des formes dans ce contexte

est alors idiolectale et il semble hasardeux de vouloir la relier à un profil d'usager ou usagère étant donné la grande homogénéité de notre corpus en la matière. Pour ce qui est des autres connecteurs, malgré la diversité des formes attestées, il semble difficile de conclure à une tendance en l'état de notre recherche.

Nous avons vu que les formes vernaculaires étaient bien présentes dans notre corpus, y compris celles issues de l'anglais. Rappelons que le contexte informel qui caractérise l'émission *Cosser t'en pensez ?* et la proximité entre les personnes qui y prennent part sont deux éléments qui favorisent l'utilisation du vernaculaire. En ce sens, l'intention déclarée des deux animateurs qui est de favoriser la prise de parole libre semble atteinte. Toutefois, notons aussi que les prises de parole sont filmées et diffusées, ce dont les invités et invitées ont bien conscience et qu'ils ou elles thématisent parfois. Ils et elles sont aussi en situation d'entretien, quelle que soit la décontraction des animateurs, et cela, jumelé à leur position de jeune professionnel et professionnelle, peut pousser vers l'usage de formes françaises considérées comme plus standards. Comme nous l'avons montré dans cette étude, vernaculaire traditionnel ou anglicisé et standard coïncident. Des études plus poussées nous permettront d'en apprendre plus. En attendant, nous espérons avoir montré le potentiel du recours aux discours numériques natifs (tel que les qualifie Paveau, 2019) pour la description linguistique²³. L'avantage de ce type de données réside pour nous dans le fait que le travail de description se fonde sur des pratiques linguistiques²⁴ qui existent indépendamment de toute recherche qui les prendrait pour objet alors que tout travail de récolte de données traditionnel (par enquête, quel que soit l'apparat méthodologique déployé) pose bien des défis et ne peut

23. Dans le cadre de travaux antérieurs menés sur des pages Facebook et des chaînes YouTube, nous avons déjà eu l'occasion de réfléchir à la mobilisation de données numériques pour une description linguistique (Arrighi et Berger, 2020-2021). Nous avons par ailleurs déjà mis en pratique l'utilisation de telles données pour réfléchir aux caractéristiques du chiac qui s'éloignent plus ou moins du standard (Arrighi et Berger, 2021) ou qui illustrent diverses manifestations (phonétiques, morphologiques, lexicales ou syntaxiques) du contact linguistique (Arrighi et Berger, 2024).

24. Un corpus tel que le nôtre revêt aussi une importance du point de vue de nos connaissances sociolinguistiques sur le chiac. En effet, nos données montrent aussi, eu égard à l'identité sociale des personnes dont nous décrivons les pratiques, que le chiac n'est pas l'apanage des seuls jeunes et que sa pratique n'est pas incompatible avec la réussite sociale, puisqu'assurément nos témoins disposent de beaux parcours de vie, tout en étant par ailleurs chiacophones.

éviter certains biais²⁵. Finalement, la réflexion de Marcoccia, l'un des pionniers des études linguistiques à partir du monde virtuel, soulignant le «bénéfice méthodologique», «la facilité d'accès» (2016: 37) des corpus numériques écrits, nous semble éminemment transférable aux corpus numériques oraux comme le nôtre. À la suite de ce chercheur, qui cite d'ailleurs lui-même Herring (1996) dans ses écrits, nous proposons qu'Internet est un dispositif aussi important pour l'analyse de discours à notre époque que l'arrivée du magnétophone le fut à une autre époque.

RÉFÉRENCES

- Arrighi, Laurence (2012), «Quelques processus de grammaticalisation dans le français parlé en Acadie», dans Davy Bigot, Michael Friesner et Mireille Tremblay (dir.), *Les français d'ici et d'aujourd'hui. Description, représentation et théorisation*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 173-193.
- Arrighi, Laurence (2005), *Étude du français parlé en Acadie – Une approche de la variation et du changement linguistique en français* (thèse de doctorat), Université d'Avignon (Avignon).
- Arrighi, Laurence et Tommy Berger (2024), «Le contact français – anglais en Acadie (Canada). Une étude des manifestations du contact linguistique dans un podcast acadien “tout en chiac”», dans Benjamin Peter et Anja Hennemann (dir.), *Strukturelle dynamik und sprachkontakt in der Romania – Structural Dynamics and Language Contact in Romance Languages*, Berlin, Frank & Timme GmbH, p. 47-84
- Arrighi, Laurence et Tommy Berger (2021), «“Cosser tu parles ?”. Le chiac : un français non standard ou une langue à part ? Description de pratiques linguistiques au sud-est du Nouveau-Brunswick (Canada)», dans Iwona Piechnik et Marta Wicher (dir.), *Langues romanes non standard*, Cracovie, Biblioteka Jagiellońska, p. 9-40.
- Arrighi, Laurence et Tommy Berger (2020-2021), «Le chiac dans les médias sociaux – Entre spontanéité, créativité et réflexivité linguistiques», dans Isabelle Violette, Michelle Landry et Manuel Meune (dir.), *De l'Acadie à la Suisse. Questions territoriales, politiques et linguistiques*, Montréal, Université de Montréal, *Revue transatlantique d'études suisses*, n° 10/11, p. 123-140.

25. Constat déjà fait par d'autres, voir par exemple Marcoccia (2016) à propos des données issues de communications numériques écrites.

- Beaulieu, Louise (1996), «“Qui se ressemble s’assemble” et à s’assembler on finit par se ressembler: une analyse sociolinguistique de la variable *si/si que* en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick», dans Lise Dubois et Annette Boudreau (dir.), *Les Acadiens et leur(s) langue(s): quand le français est minoritaire*, Moncton, Éditions d’Acadie, p. 91-111.
- Beaulieu, Louise et Wladyslaw Cichocki (2015), «Étude de la variation des formes *si / si que* en français acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick», dans Gaétane Dostie et Pascale Hadermann (dir.), *La dia-variation en français actuel. Études sur corpus, approches croisées et ouvrages de référence*, Berne, Peter Lang, Sciences pour la communication, vol. 116, p. 373-400.
- Beaulieu, Louise et Wladyslaw Cichocki (2014), «Les formes *comme / comme que* en français acadien du nord-est du Nouveau- Brunswick : variation synchronique et diachronique», dans Laura Teddiman (dir.), *Actes du congrès annuel de l’Association canadienne de linguistique*, St-Catharines, Université Brock, p. 2-15.
- Berger, Tommy (2020), *Le chiac : entre langue des jeunes et langue des ancêtres : enjeux de nomination à travers les représentations linguistiques du chiac dans le sud-est du Nouveau-Brunswick* (mémoire de maîtrise), Université de Montréal (Montréal).
- Blondeau, Hélène, Raymond Mougeon et Mireille Tremblay (2019), «Analyse comparative de *ça fait que, alors, donc et so* à Montréal et à Welland: mutations sociales, convergences, divergences en français laurentien», *Journal of French Language Studies*, vol. 29, n° 1, p. 35-65.
- Chevalier, Gisèle (2007), «Les marqueurs discursifs réactifs dans une variété de français en contact intense avec l’anglais», *Langue française*, n° 154, p. 61-77.
- Coveney, Aidan (2016), «La quête du vernaculaire dans l’étude de la variation grammaticale», dans Franck Neveu, Gabriel Bergounioux, Marie-Hélène Côté, Jean-Michel Fournier, Sophie Prévost et Linda Hriba (dir.), *Actes en ligne du 5^e Congrès mondial de linguistique française*, SHS Web of Conferences, vol. 27, article 01003.
- Dion, Nathalie (2003), *L’effacement de ‘que’ en français canadien : une étude en temps réel* (mémoire de maîtrise), Université d’Ottawa (Ottawa).
- Herring, Susan C. (dir.) (1996), *Computer-Mediated Communication: Linguistic, Social and Cross-Cultural Perspectives*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company.
- King, Ruth (2013), *Acadian French in Time and Space – A Study of Morphosyntax and Comparative Sociolinguistics*, Durham, Duke University Press.
- King, Ruth (2011), «The linguistic trajectory of an old borrowing», dans France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en contact : hommages à Raymond Mougeon*, Québec, Presses de l’Université Laval, p. 193-216.

- King, Ruth (2008), «Chiac in context: Overview and evaluation of Acadie's joual», dans Miriam Meyerhoff et Naomi Nagy (dir.), *Social Lives in Language: Sociolinguistics and Multilingual Speech Communities. Celebrating the Work of Gillian Sankoff*, Amsterdam /Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, p. 137-158.
- Léard, Jean-Marcel (1987), «Dialogue et connecteurs propositionnels : syntaxe, sémantique et pragmatique», *Langue française*, n° 75, p. 51-74.
- Marcoccia, Michel (2016), *Analyser la communication numérique écrite*, Paris, Armand Colin, p. 49-62.
- Martineau, France (1988), «Variable deletion of que in the spoken French of Ottawa-Hull», dans David Birdsong et Jean-Pierre Montreuil (dir.), *Advances in Romance Linguistics*, Berlin/Boston, De Gruyter, *Language Sciences*, vol. 28, p. 275-287.
- Masseron, Caroline (2004), «Les paradoxes de CAR, entre énoncés et discours – ou les difficultés d'un traitement *didactique* des connecteurs», *Linx*, n° 51, p. 107-127.
- Matras, Yaron (2009), *Language Contact*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Matras, Yaron (1998), «Utterance modifiers and universals of grammatical borrowing», *Linguistics*, vol. 36, n° 2, p. 281-331.
- Paveau, Marie-Anne (2019), «Introduction. Écrire, parler, communiquer en ligne : nos vies sociolangagières connectées», *Langage et société*, vol. 2, n° 167, p. 9-28.
- Perrot, Marie-Ève (2018), «Comparer les emprunts à l'anglais dans les variétés de français acadien : méthodes et enjeux», dans Laurence Arrighi et Karine Gauvin (dir.), *Regards croisés sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 113-130.
- Perrot, Marie-Ève (2014), «Le trajet linguistique des emprunts dans le chiac de Moncton : quelques observations», *Minorités linguistiques et société*, n° 4, p. 200-218.
- Perrot, Marie-Ève (2005), «Le chiac de Moncton : description synchronique et tendances évolutives», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du nord : état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 307-326.
- Perrot, Marie-Ève (1995), *Aspects fondamentaux du métissage français / anglais dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada)* (thèse de doctorat), Université Paris 3 (Paris).
- Poplack, Shana (2018), *Borrowing : Loanwords in the Speech Community and in the Grammar*, Oxford, Oxford University Press.
- Roy, Marie-Marthe (1979), *Les conjonctions anglaises «but» et «so» dans le français de Moncton : une étude sociolinguistique de changements linguistiques provoqués par une situation de contact* (mémoire de maîtrise), Université du Québec à Montréal (Montréal).

- Torres Cacoullos, Rena et James Walker (2009), «On the persistence of grammar in discourse formulas: A variationist study of that», *Linguistics*, vol. 47, n° 1, p. 1-43.
- Wiesmath, Raphaële (2006), *Le français acadien – Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli en Nouveau-Brunswick / Canada*, Paris, L'Harmattan.
- Young, Hillary (2002), «*C'est either que tu parles français, c'est either que tu parles anglais*»: *A Cognitive Approach to Chiac as a Contact Language* (thèse de doctorat), Rice University (Houston).

IDENTIFICATION PAR ADN DE PATRONYMES ADAPTÉS D'ORIGINE LAURENTIENNE : MÉTHODE ET ÉTUDE DE CAS¹

PIERRE GENDREAU-HÉTU

PROGRAMME DE RECHERCHE EN DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE
(UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL)

1. LE NOM DE FAMILLE COMME MARQUEUR MIGRATOIRE

Migrations anciennes et langues en contact se sont souvent accompagnées d’altérations des noms de famille. L’élucidation de ces patronymes adaptés peut cependant dépasser les seuls moyens de la linguistique lorsque la documentation historique nécessaire fait défaut. Ce chapitre illustre une démarche interdisciplinaire en s’intéressant à un nom de famille, *Jandrew*, dont l’identification de la forme française d’origine n’a réussi qu’avec la combinaison disparate mais complémentaire des archives civiles et du génome. Une telle mixité est inhabituelle dans la pratique scientifique, bien qu’elle s’impose au vu des nombreux résultats concluants obtenus depuis plus de deux décennies par la généalogie génétique. Cette approche indirecte, qui peut surprendre *a priori*, reste d’autant plus méconnue qu’elle se déploie dans un angle mort du monde universitaire, hors de tout champ disciplinaire constitué. L’étude de cas présentée met en évidence une méthodologie hybride

1. Cette étude procède du projet ADN Généalogie Québec développé en collaboration avec le Programme de recherche en démographie historique de l’Université de Montréal. L’auteur se rattache à ce groupe comme chercheur associé et en remercie la direction pour l’accès accordé au Registre de la population du Québec ancien. Le laboratoire FamilyTreeDNA a produit les données génétiques à l’appui et assure leur consultation en ligne. De sincères remerciements vont aux participants de cette étude, notamment une famille Gendreau de l’île d’Oléron (Charente-Maritime) dont Michel Roërgas a documenté l’ascendance. Le travail présenté aux «Français d’ici 8» et dans ce texte doit beaucoup à leur contribution ainsi qu’à l’appui quotidien de Marie-Hélène Côté. L’auteur exprime enfin sa reconnaissance aux deux relecteurs qui ont évalué ce texte et l’ont enrichi de plusieurs observations.

capable de reconnaître, grâce à un invariant génétique sous-jacent, des patronymes de Nouvelle-France assimilés à divers degrés d'opacité par l'anglais nord-américain.

La saturation rapide des terroirs agricoles de la vallée du Saint-Laurent au 19^e siècle a poussé une suite de générations à l'émigration. Connue au Québec sous la désignation de « Grande saignée », cet important écoulement démographique a durablement marqué les régions de destination, pour la plupart des états américains frontaliers ou situés à faible distance du foyer laurentien. La proximité de ces « Petits Canadas » d'outre-frontière a longtemps permis le maintien de liens culturels par de fréquents va-et-vient et des retours au pays plus ou moins longs quand ils ne furent pas permanents. On évalue à 900 000 le nombre de ces migrants francophones établis dans la seule Nouvelle-Angleterre avant 1930 (Roby, 2012 : 123). La prise en considération de l'État de New York et du bassin sud des Grands Lacs fait sans doute passer le total au-delà du million, sans parler de ceux qui se sont établis ailleurs au Canada. D'importants transferts linguistiques ont suivi ces mouvements massifs. Aux migrations nord-américaines s'agrège alors une anglicisation des noms qui, aussi consentante fût-elle, trahit subtilement l'état de l'instruction dans cette population passée sous contrôle britannique en 1763. La rigoureuse étude de Verrette (2002) fait significativement état d'un taux d'alphabétisation de 30 % en 1850 au Québec.

Peuplé de familles, voire de pans villageois entiers partis pour les industries de la Nouvelle-Angleterre, les forêts des Grands Lacs ou les terres des Prairies, l'exode du pays laurentien a entraîné une adaptation des noms de famille qui les a souvent rendus méconnaisables, du moins à première vue. Les avatars documentés sont légion. Pour faire l'illustration de ce phénomène, il suffit de lister quelques cas tirés de concordances génétiques recueillies dans la base de données dont bénéficie le projet ADN Généalogie Québec chez Family-TreeDNA : *Belmar* < *Belhumeur*, *Burbeh* < *Bérubé*, *Coyer* < *Carrière*, *Gardipee* < *Gariépy*, *Lemere* < *Lemieux*, *Pelkey* < *Pelletier*. Le degré d'assimilation de ces noms adaptés permettra ou non d'en deviner l'extraction laurentienne. D'autres transitions patronymiques s'effectuent en trompe-l'œil et se sont intégralement confondues avec des noms de famille traditionnels de l'anglais : *Blair* < *Blais*, *Seymour* < *Simard*, *Roscoe* < *Racicot* ou *Mayhew* < *Mailloux* (Gendreau-Hétu, 2018a). Un souhait d'intégration s'exprime en silence dans ce tour d'illusion moins

symbolique qu'on pourrait le croire : Clark (2014) a montré par son étude comparée des patronymes que ceux du Canada français témoignent d'une infériorité socioéconomique des plus tenaces.

L'idéal scientifique serait bien sûr de rassembler les variantes d'adaptation des patronymes laurentiens et acadiens afin d'en observer finement la métamorphose aux États-Unis et au Canada anglais. Bon nombre de ces transformations sont intéressantes et souvent assez surprenantes. Il en résulterait une base de données à même de révéler la typologie des adaptations phonologiques, orthographiques ou sémantiques des noms de famille. Le cas *Jandrew* sert globalement ce propos, puisque son étude pose un modèle interdisciplinaire novateur dont s'inspirer et espérer la diffusion méthodologique. Il faut imaginer les centaines d'exemples semblables à documenter avec la même rigueur. C'est l'objectif ambitieux auquel invite ce texte avec l'étude du nom *Jandrew* trouvé à Massena dans l'État de New York au siècle dernier. Une impasse généalogique en amont avait jusqu'à maintenant gardé cette origine énigmatique. Les graphies *Jondrew*, *Johndrow*, *Jandraw* ou *Jandrow* sont de surcroît attestées en lien avec le même référent civil.

Les multiples variations issues de l'anglicisation évoquent assez spontanément plusieurs patronymes laurentiens. Ces adaptations diverses dont *Jandrew* ressort comme la forme principale se rapprochent volontiers des noms de famille *Généreux*, *Gendreau* ou *Gendron*. Ce sont autant de sources plausibles auxquelles s'ajoute *Gendras*, bien que ce patronyme se soit éteint dans les registres paroissiaux du Québec à la fin du 18^e siècle² : l'attraction exercée par le parophone *Gendron*³ a progressivement assimilé la descendance patronymique du pionnier poitevin Pierre Gendras (c. 1643-1724)⁴. La série *Perras* / *Perron* / *Perrault* comprend des confusions similaires et montre qu'il n'y a là

-
2. Registre de la population du Québec ancien (RPQA) du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) : idActe N° 346711 (mariage de Joseph Lafleur Brousseau et de Marie Deveau, le 27 novembre 1787). Seuls les sigles RPQA et PRDH seront employés ci-après.
 3. Une réalisation phonétique [a] peut correspondre à la graphie en <as> du nom *Gendras*, bien que cette voyelle en position finale puisse se confondre avec [ɔ]. Cette neutralisation ne se distingue alors de la voyelle finale [ɔ] de *Gendron* [ʒãdrɔ̃] que par la nasalisation que favorise peut-être une harmonisation vocalique avec la voyelle /ã/ précédente.
 4. Voir p. ex. Pierre Gendras (1708-1794) : RPQA du PRDH, idIndividu N° 77720. Baptisé et marié sous «*Gendra*» puis «*Jeandra*», le reste de la documentation le montre plutôt comme «*Gendron*». Plusieurs patronymes laurentiens ont disparu à la suite d'un tel alignement nominatif, p. ex. *Ancelin* > *Asselin*.

rien d'extraordinaire. Plusieurs noms du Québec ancien paraissent en somme susceptibles du transfert vers l'anglais *Jandrew*. Phonétique et pragmatique ont forcément déterminé la transformation des noms de famille aux États-Unis, aussi l'examen du phénomène suppose-t-il la connaissance du français laurentien et de son histoire patronymique. Cette tradition nominative originale n'a toutefois jamais reçu l'attention scientifique approfondie qu'elle mérite. Son appartenance disciplinaire ambiguë peut en rendre compte, le nom de famille rejoignant marginalement l'histoire, la démographie ou le droit, outre la linguistique de laquelle le nom propre relève au demeurant.

Les noms de famille laurentiens et acadiens ont dans l'ensemble peu intéressé la recherche contemporaine en linguistique même, non plus que leur transfert vers l'anglais nord-américain, si ce n'est de Lapierre (1991, 1996, 2000) et de Picard (2009, 2010, 2012) qui se démarquent comme de rares exceptions. Ironiquement, un «Aperçu étymologique et historique sur les noms» s'inscrit pourtant parmi les précurseurs de la linguistique au Canada français avec Tanguay (1871), nonobstant d'évidents défauts *grosso modo* attribuables à l'époque et à son contexte idéologique. Ces travaux patronymiques moins favorisés sur le plan technologique laissent toutefois perplexe en l'absence de sources empiriques explicites. L'emploi anecdotique général d'exemples isolés de leur contexte en limite la portée et la signification. Des données référencées sont désormais de mise alors qu'on bénéficie aujourd'hui d'archives numérisées, de bases de données nominatives et d'une riche généalogie internet, que celle-ci soit classique ou génétique. Toute analyse linguistique fine et fiable de noms de famille adaptés doit partir d'une échelle microhistorique dont Adams (2008) signale la pertinence onomastique. L'étude patronymique d'une communauté suppose sa caractérisation linguistique au plus près de la parenté et des familles, voire des individus.

Les noms sont des marqueurs des populations et de leurs mouvements. Les voies migratoires mettent en évidence plusieurs faits patronymiques d'Amérique française auxquels la linguistique peut souvent seule donner sens. Certaines évolutions ne sont en effet intelligibles qu'à la lumière du français historique de la vallée du Saint-Laurent. L'anglicisation d'un nom à partir de sa forme orale et de sa perception s'est par exemple traduite par la forme *Lacue* [lekju] qu'enregistre un recensement américain au Michigan («Peter Lacue et Angeline Lacue», dans *United States Census*, 1880). Deux phénomènes linguistiques

caractérisent cette adaptation dérivée du patronyme *Hétu* [ety] (voir aussi Hétu, 2008 : 123). La première consonne [l] exprime l’agglutination du déterminant devant patronyme à initiale vocalique ; c’est un processus oral ancien en français qu’on peut apercevoir dans les registres du Québec, notamment par plusieurs attestations graphiques « Létu » observées aux 18^e et 19^e siècles⁵. La seconde consonne transpose un lieu d’articulation historiquement instable où [t] et [k] ont varié devant une voyelle haute d’avant, de même que leurs équivalents voisés à l’image de l’évolution du nom de famille *Guyon* > *Dion* (Morin et Baronian, 2008).

Rameau original de la tradition française, l’anthroponymie laurentienne s’en démarque de façons qui justifient une attention particulière. Outre plusieurs traits anciens de prononciation dont ils portent la trace, les noms de famille se sont enrichis en Nouvelle-France de nombreux noms professionnels entrés en concurrence avec le nom civil, fréquemment jusqu’à le remplacer. La prépondérance sociale de l’armée a sans doute favorisé l’enracinement populaire des matricules colorés tels *La Fleur*, *La Douceur*⁶ ou *Vadeboncoeur* qu’attribuaient les compagnies militaires (Dauvergne, 1948), en plus de ceux des autres professions : les pionniers Pierre Janson (c. 1661-1743) et Jean Baptiste Gaboriau (c. 1704-1776)⁷, tous deux maçons, ont par exemple porté le surnom de métier *La Palme* reçu du compagnonnage et conservé comme nom-dit par leurs descendances. Cette appellation renvoie à une unité de mesure caractéristique de la maçonnerie médiévale.

L’usage civil des surnoms de métier ancestraux pénètre fortement la dénomination familiale dans l’ancienne colonie de la vallée du Saint-Laurent, au point d’avoir constitué par la tradition orale un paysage onomastique unique dans la francophonie. Une étude savante et exhaustive de ces phénomènes patronymiques d’Ancien Régime attend toujours son maître d’œuvre, que ce soit en France ou au regard de leur développement colonial particulier en contexte nord-américain. Or jamais ces noms de famille n’ont été si propices à l’observation, grâce à la numérisation des archives civiles et à la constitution de puissantes bases de données institutionnelles qui incitent au renouveau des travaux. Le fruit est d’autant plus mûr que la patronymie historique a

5. RPQA du PRDH : idActe N° 13436100 ; idActe N° 5820054 ; idActe N° 5641358.

6. Il serait d’ailleurs intéressant de vérifier si l’obscur patronyme américain *Ladusaw* en est l’adaptation.

7. RPQA du PRDH : idIndividu N° 37858 ; idIndividu N° 79183.

généralement peu progressé dans le domaine français depuis que cette matière a retenu l'attention de Dauzat (1925, 1949, 1951) en relation avec des travaux d'abord tournés vers la dialectologie (Fryba-Reber, 2000 ; Glessgen et Sauzet, 2020) ou la toponymie.

2. HISTOIRE DES POPULATIONS PAR LE CHROMOSOME Y

L'information civile tirée des archives atteste l'emploi de plusieurs formes patronymiques proches pour désigner une seule et même parenté américaine établie à Massena dans l'État de New York au tournant des années 1900. Le journal *The Massena Observer* annonce le 16 février 1905 que « Louis Jondrew, aged 77 years, an old resident of this town dropped dead in his dooryard just south of Massena Springs Monday morning. Heart disease was the cause of his death. The funeral was held yesterday morning from the RC [Roman Catholic] church ». La provenance de cette famille ressort avec confusion des différentes sources. Le certificat de décès produit en 1905 par l'état de New York indique du père de « Louis Jandraw » qu'il serait originaire du Vermont⁸ et qu'il s'appelle également Louis. Le recensement de 1900⁹ au Massena Township attribue plutôt un lieu de naissance new-yorkais à ce père désigné cette fois par « Jandrew », alors que le recensement de 1880 inscrivait ce même individu sous une naissance au Canada, mais là au nom de « Johndrow ».

On constate d'autre part sans grande surprise que l'année de naissance du défunt « Louis Jondrew » varie selon les sources. Le recensement de 1880 situe cette naissance en 1835, mais celui de 1900 la place en 1840, alors que l'acte de décès inscrit plutôt 1830. L'incohérence des informations officielles recensées motive la plus grande circonspection face à cette documentation. L'auto-déclaration à la source d'archives civiles comme les recensements justifie la prudence à l'égard des divers renseignements conservés¹⁰. Le rythme des générations repousserait

8. L'auteur remercie William Jandrew pour le partage de cette information.

9. Afin de ne pas surcharger le texte, les nombreux renvois aux recensements américains ne seront pas détaillés ci-après, mais doivent être consultés dans les références sous *United States Census*.

10. Un exemple du 20^e siècle en fait *a fortiori* l'illustration pour toute période antérieure. Né à Beaucheville au Québec le 22 juin 1902, Conrad Gendreau voit les recensements américains de 1940 et 1950 lui enregistrer une naissance au Maine vers 1903, sous « Gendron » désormais qui plus est. Le recensement de 1930 présente toutefois ce soi-disant Gendron comme natif du « French Canada ».

normalement la naissance de Louis père à la première décennie du 19^e siècle. La piste de cette ascendance se perd toutefois au sud de la frontière et, forme linguistique mise à part, seule une déclaration de recensement contradictoire vient documenter le fort pressentiment d'une origine bas-canadienne. Un transfert patronymique cahoteux vers l'anglais aurait suivi le passage de l'ancêtre canadien aux États-Unis jusqu'à la stabilisation de son nom sous la forme *Jandrew*. Les régions habitées par la famille, les variations patronymiques, la confession catholique : toutes sont des indices contextuels d'une migration laurentienne qu'il s'impose cependant d'explorer plus à fond.

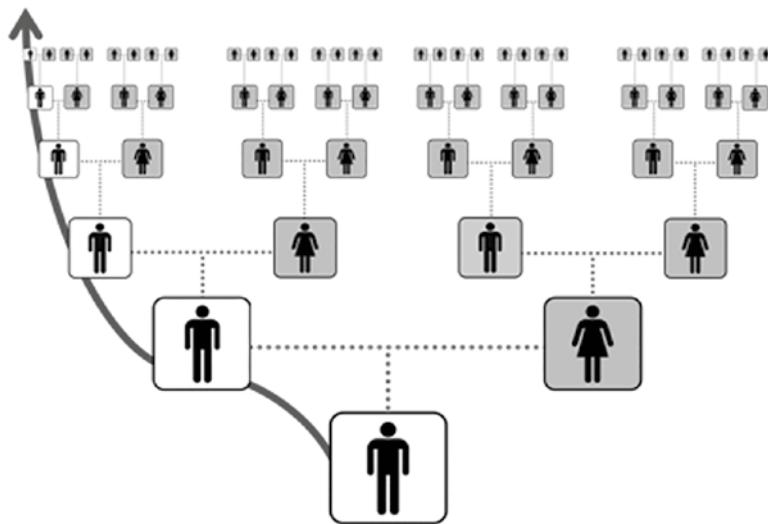
Les données et lacunes documentaires du cas *Jandrew* condamnent la méthode d'investigation classique à la spéulation. C'est un pis-aller que la généalogie génétique permet brillamment d'esquiver, comme se propose de le démontrer ce chapitre. L'ascendance patronymique¹¹ d'un Louis *Jandrew* père n'est plus irréductible pour seule cause d'impasse en archives. La solution requiert toutefois une approche interdisciplinaire dont l'exemple provient d'abord des États-Unis et de Grande-Bretagne (p. ex. Redmonds, King et Hey, 2015). Assez peu de travaux universitaires se sont en vérité aventurés dans cette voie doublement mixte, à la fois par sa nature interdisciplinaire d'une part et par son recours participatif à la population d'autre part. Les raisons de cette inaction se trouvent autant dans les forces centripètes et les silos académiques qui ont traditionnellement isolé les unes des autres les recherches en génétique, histoire ou linguistique, que dans l'ambiguïté scientifique et épistémologique passée de la généalogie (voir Weil, 2013 : 159-166). Celle-ci n'est par contre plus la même depuis qu'informatique et génétique l'ont fondamentalement redéfinie en en multipliant l'extraordinaire portée systémique. Les nouvelles technologies ont intégré la granularité de la généalogie aux ordres de grandeur supérieurs, et lui ont ainsi procuré la précision et l'envergure voulues au continuum entre individus, familles, parentés et populations.

Le génome encode jusqu'à l'histoire généalogique de notre espèce (Wohns *et al.*, 2022). À un niveau plus modeste, l'essor constant des données ADN contribue au développement scientifique d'une généalogie des populations que favorisent également la numérisation des archives

11. À distinguer de «généalogique». La question ne porte pas sur le rapport immédiat d'un individu avec sa parenté, mais sur la transmission du patronyme dans le temps long de l'histoire.

civiles et l'intégration des données microhistoriques à des plateformes massives dont la recherche savante sait tirer profit (Kaplanis *et al.*, 2018). Famille et parenté forment un cadre empirique d'analyse structurelle qui s'offre désormais comme échelle d'observation du temps long des sociétés. Cet élargissement méthodologique de la généalogie renouvelle du même coup l'étude de la patronymie héréditaire et de son développement médiéval en Europe. Une qualité particulière de cette tradition onomastique est qu'elle s'accompagne d'une dimension génétique ; cette corrélation ressort mieux sous l'angle de l'hérité, en vertu des transmissions pluriséculaires parallèles du nom de famille et du chromosome Y par la voie des pères. C'est une contingence historique d'autant plus singulière qu'elle implique deux phénomènes de pure hétérogénéité. La pertinence de l'ADN en linguistique convainc avec des preuves de filiation patronymique qui, en l'absence de documents, pourraient ne pas s'exprimer autrement : les données génétiques du chromosome Y servent ainsi de fil conducteur entre différentes formes d'un nom dont on ne pouvait souvent que soupçonner la parenté.

Un article scientifique novateur sur l'hérité du chromosome Y posait en 1997 les premiers jalons de la généalogie expérimentale (Skorecki *et al.*, 1997). Ces travaux fondateurs découlaient de la transmission très ancienne du patronyme *Cohen*, auquel se joignent de multiples variations orthographiques : *Kahn*, *Coen*, *Kagan*, etc. Signifiant «prêtre» en hébreu, ce nom de famille provient d'une fonction liturgique traditionnelle léguée de père en fils dans la pratique du judaïsme. L'influente revue *Nature* a parrainé le baptême de cette généalogie d'un genre nouveau qui explore depuis un quart de siècle la constance millénaire de l'ADN-Y, avec des résultats qui révolutionnent l'histoire patrilinéaire des noms de famille. La recherche généalogique par ADN contribue depuis ces débuts universitaires à l'émergence d'une industrie qui ne cesse de gagner en puissance. À l'instar de secteurs parmi les plus dynamiques en recherche tels que l'informatique ou la pharmaceutique, la généalogie génétique repose à la fois sur des assises scientifiques et commerciales. La révolution génomique implique de cette façon des retombées qui dépassent le domaine biomédical auquel on la réduit encore souvent, sous l'effet de travaux sur la santé qui concentrent naturellement l'attention.

Figure 1 – Héritérité du chromosome Y

L'entreprise privée FamilyTreeDNA (FTDNA) s'est immédiatement démarquée par ses travaux de pointe sur le chromosome Y. Pionnier américain de la généalogie par ADN, ce laboratoire a capitalisé sur l'expertise du généticien Michael F. Hammer, un des auteurs de l'importante étude de 1997 sur le patronyme *Cohen*. Analogique de la transmission patronymique, le chromosome Y propre au sexe masculin mobilise logiquement le commerce de FTDNA depuis sa création en 2000 en collaboration avec la University of Arizona. Hammer a cumulé avec succès son affiliation de chercheur à cette université et la fonction de scientifique en chef de FTDNA. La pertinence du laboratoire pour la recherche sur le génome a motivé sa participation à un important projet international de la vénérable société National Geographic. Largement médiatisé et déployé sur plusieurs continents de 2005 à 2020, le programme GENO s'est avéré déterminant pour la constitution chez FTDNA d'une riche base de données du chromosome Y dont le nombre d'analyses en 2022 dépassait les 800 000¹².

Prospectée par des équipes universitaires de recherche actives dans plusieurs pays, la phylogénèse du chromosome Y supposait qu'on

12. Une page de FTDNA en affichait autrefois le décompte (<<https://www.familytreedna.com/why-ftdna>>). Cette information n'est toutefois plus donnée (FTDNA, communication personnelle, 21 mars 2024).

en encadre l'étude et régule les avancées. Le rôle principal de la University of Arizona dans ce bouillonnement scientifique s'est traduit par l'accueil à cette institution du Y Chromosome Consortium qui a synchronisé le travail sur l'ADN-Y pendant une quinzaine d'années. On doit à cette concertation de chercheurs et de laboratoires d'avoir jeté les bases d'un arbre phylogénétique ADN-Y cohérent dont la croissance exponentielle depuis sa création a intégré l'accumulation soutenue des données. Ces progrès impressionnantes de la génomique ont entraîné plusieurs efforts de commercialisation parallèles à ceux de FTDNA. Les travaux du professeur Bryan Sykes en Grande-Bretagne ont par exemple conduit à la création de la société Oxford Ancestors hébergée par la prestigieuse université du même nom. Le généticien Sykes s'était intéressé avec succès à l'étude génétique de son patronyme (Sykes et Irven, 2000). Les perspectives prometteuses de la généalogie par ADN n'ont pu qu'inciter l'institution anglaise à associer son nom à cette industrie naissante.

L'histoire des populations bénéficie grandement du chromosome Y, un traceur biologique d'exception qui présente de surcroît des conditions d'étude avantageuses. Aucune pathologie héréditaire ne l'affecte et cet atout éthique en facilite sensiblement la considération par des sciences autres que biomédicales¹³. Cet «ADN patronymique» déborde à l'évidence les sciences de la vie et l'y limiter ferait d'autant moins de sens en recherche que sa perspective lexicale et lexicographique mobilise directement la linguistique. Le chromosome masculin comporte des données qui ouvrent de nouveaux horizons scientifiques sur l'origine, l'évolution et la transmission des noms de famille. L'étude du nom *Jandrew* en fait la démonstration par le biais d'analyses génétiques qui ne dépassent pas le chromosome Y par ailleurs. Le traitement opéré en laboratoire dégage de cet ADN masculin un profil distinctif établi sur un nombre variable de marqueurs. Bien que plusieurs laboratoires dans le monde offrent des tests similaires, l'intérêt supérieur de FTDNA repose sur les concordances générées par sa base de données en tout point hors pair. Le croisement des résultats produit des rapprochements nominatifs qui répondent au principe patronymique de la généalogie classique.

13. Communication personnelle de Jacques Fellay (5 septembre 2022). La pertinence de la généalogie génétique en sciences humaines ne fait pas de doute pour ce médecin et chercheur, professeur de génétique à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, dont l'arbitrage de Gendreau-Hétu (2022) conclut à un «travail remarquable».

La base de données du laboratoire FTDNA est structurée de façon à recouper les patronymes après analyse génétique, les noms de famille étant mis en relation sur la seule base des concordances chromosomiques. Il appartient ensuite aux gestionnaires des analyses effectuées par FTDNA d'explorer les liens historiques possibles entre données ADN et patronymiques, quels que soient les clients impliqués : chercheurs institutionnels et indépendants, amateurs sérieux ou simples consommateurs curieux. Se présentant sous forme de tableaux et correspondant à des séquences de valeurs numériques (voir le tableau 1 dans la prochaine section), les résultats se combinent avec des patronymes auto-déclarés par les propriétaires de comptes chez FTDNA. L'analyse ADN-Y d'un porteur du nom *Jandrew* possède ainsi la chance d'entrer en relation avec des patronymes apparentés, mais pourvus pour leur part d'une ascendance documentée. L'expression d'une concordance génétique peut de ce fait corréler avec une précieuse information linguistique. La pertinence des données génétiques pour la recherche onomastique s'impose alors comme une évidence.

3. ADN-Y, GÉNÉALOGIE ET LINGUISTIQUE

La généalogie génétique a principalement émergé de travaux universitaires fondamentaux menés sur le chromosome Y dans les années 1990. La croissance rapide de l'industrie génomique autour de l'ADN-Y aura toutefois favorisé la poursuite de son élaboration phylogénétique en marge du milieu universitaire. Seule la force du nombre pouvait en produire et porter tous les fruits. Mark Jobling, professeur à la University of Leicester, reconnaît cette évolution publique du domaine amenée par l'entreprise privée et soutenue par la science participative¹⁴. Auteur de nombreux travaux et articles sur l'ADN-Y, le généticien Jobling a œuvré comme Michael F. Hammer au cœur du Y Chromosome Consortium. L'interaction féconde de l'industrie et de la généalogie citoyenne a accéléré la recherche sur l'ADN-Y en même temps que la paléogénomique accomplissait des pas de géant avec l'analyse de l'ADN ancien (voir Reich, 2018). Les deux types d'ADN reçus d'un seul parent, soit le chromosome Y par le biais du père et les mitochondries par celui de la mère, sont rapidement ressortis comme d'exceptionnels dépôts d'informations rétrospectives.

14. Voir «Research», page de Mark Jobling, University of Leicester : <<https://le.ac.uk/people/mark-jobling>>.

La transmission du chromosome Y accumule des mutations parmi lesquelles on trouve des marqueurs SNP¹⁵. Ces mutations surviennent aux trois générations en moyenne et ponctuent du même coup la voie patronymique. Les ascendances patriarcales trouvent leur Graal dans cette piste biologique. L'ordonnance temporelle intrinsèque de ces SNP balise les patrilignages à la façon de droites graduées et organise les dizaines de milliers de ramifications dégagées à ce jour en un arbre généalogique géant que domine un «Adam chromosomique» africain. Il résulte de cette structure une arborescence planétaire qui jalonne à rebours plus de 200 000 ans d'évolution. Le recouplement des données actuelles avec celles du passé prolonge de plus les trajectoires pré- et protohistoriques, et les complète pour faire la lumière sur les questions de peuplement ancien qui occupent l'archéologie et l'anthropologie : «Molecular markers on the Y chromosome serve as proxies or tracers for the movements of paternal ancestors.» (van Driem, 2021 : 152) La puissance des tests d'ascendance en libre accès ne se laisse manifestement plus enfermer dans le cadre de la généalogie conventionnelle, ne serait-ce qu'à la mesure onomastique de ce texte.

La généalogie par ADN s'appuie sur des données qui sollicitent à divers degrés la génétique et l'anthropologie aussi bien que la démographie et la linguistique, historique notamment. Déjà relancé par les études lexico-statistiques (Bouckaert *et al.*, 2012), le problème classique du foyer indo-européen a par exemple connu un sensationnel regain de vitalité avec l'introduction des données ADN (p. ex. Haak *et al.*, 2015 ; Lazaridis *et al.*, 2022 ; Lazaridis *et al.*, 2024). La genèse des langues et l'étude de leur diffusion trouvent en outre dans le chromosome Y une précieuse correspondance entre faits concomitants de culture et de nature : « This pattern of Y-chromosomal markers correlating with language reflects male-biased linguistic intrusions and has become known as the Father Tongue correlation. » (van Driem, 2021 : 149) Ce sont les mêmes données du chromosome Y, mais appliquées à l'horizon séculaire des familles plutôt qu'à celui plurimillénaire des populations, qui viennent éclairer dans cette étude la tradition patrilinéaire du patronyme. C'est une autre relation d'intérêt entre langue et génome, qui fait

15. L'acronyme anglais signifie *Single Nucleotide Polymorphism*. Les loci du chromosome Y où logent ces mutations se positionnent en séquences de sens à la fois phylogénétique et généalogique.

curieusement écho au facteur de la «langue paternelle» dans la distribution des langues de l'humanité.

D'origine obscure, la tradition héréditaire et patrilinéaire de la patronymie européenne trouve dans la filiation biologique un phénomène miroir qui renvoie une lumière inédite. Le chromosome Y marque le fil des générations et compensera d'autant plus de lacunes en archives que l'héritage du nom est ancien, à l'exemple plus que millénaire de l'Irlande celtique. Un problème moins lointain comme celui des migrations laurentiennes a néanmoins intérêt lui aussi à y rechercher des solutions. L'objectif ultime d'un séquençage ADN-Y est l'identification propre et distinctive d'une ascendance masculine par la reconstitution de son évolution. Un test comme le Big Y-700 de FTDNA, disponible depuis 2019, séquence jusqu'à 23 millions de paires de bases du chromosome Y sur les quelque 60 millions qu'il comporte. Il aura fallu une analyse de cette puissance pour détecter le marqueur SNP qui constitue un des principaux résultats de ce texte. Ce SNP apparu il y a plus de quatre siècles ne doit sa détection qu'à l'orientation donnée par le patronyme laurentien avec lequel il entretient une relation biunivoque. L'accueil de progrès de cette nature suppose qu'onomastique et généalogie classique s'ouvrent à la méthodologie employée, aussi intimidante soit-elle en raison de sa mixité empirique inusitée. Leur mission scientifique l'exige assurément, surtout que le nom propre ne mobilise aucune autre discipline que la linguistique, hormis le traitement passager, anecdotique ou superficiel que sera celui d'autres champs du savoir.

De portée à la fois linguistique et macrogénéalogique, cette étude relève le défi de découvrir par voie indirecte l'origine d'un nom auquel la documentation fait défaut. La question concerne de nombreux patronymes de la vallée du Saint-Laurent et leur évolution en contexte anglophone nord-américain. Bien que la forme *Jandrew* présente toutes les apparences d'un nom de famille d'origine française, le but ici est d'en déduire la souche de façon indépendante par la combinaison de lignées documentées et de données ADN-Y. Le tableau populationnel de la Nouvelle-France montre qu'environ 5 000 hommes et 1 500 femmes ont peuplé de leur descendance la colonie française établie sur les rives du Saint-Laurent (Larin, 2005 : 4). Ce petit nombre a favorisé l'identification catégorique du contingent fondateur, pour la plupart des pionniers dont on peut suivre la trajectoire depuis une extraction documentée au *Fichier Origine* (Fédération québécoise des sociétés de généalogie, s.d.).

La seule mesure de l'individu est cependant trompeuse, et le recul d'échelle permet une appréciation plus juste du phénomène.

Les preuves de filiation en Nouvelle-France n'ont rien d'anecdotique. Si leurs implications sociologiques ou historiques peuvent intéresser peu ou prou, ce sont surtout leurs répercussions démographiques qui motivent ici. L'établissement des signatures ADN ancestrales de la population laurentienne se justifie ne serait-ce que par le formidable effet fondateur dont elles procèdent. Dans certains cas extrêmes, ces pionniers apparaissent dans l'ascendance de millions d'individus actuels au Québec seulement. Toutes lignées confondues, Pierre Miville dit Le Suisse (v1602-1669)¹⁶ y compte par exemple cinq millions de descendants environ. Longtemps débattues, les origines de cet Helvète fribourgeois n'auront finalement été résolues que par le biais du chromosome Y (Gendreau-Hétu, 2021a; Ouimet, 2020). Parmi les milliers d'hommes reconnus comme fondateurs génétiques de la colonie laurentienne, on estime aux deux tiers ceux qui, à l'instar de Miville, auront laissé une progéniture masculine patrilinéaire ininterrompue. Cet impact pionnier au Canada français produit un terrain d'intérêt scientifique général, d'autant plus que les ramifications démographiques de cette population se prolongent en Amérique du Nord à travers une large diaspora.

Cette étude a comme objectif de rattacher la forme *Jandrew* et ses variantes à la descendance patronymique documentée de l'un des pionniers de Nouvelle-France. Une inférence linguistique pourra s'ensuivre si se confirme le rapport du nom avec un profil ADN-Y ancestral. Bien qu'indirecte et hétérogène, cette méthode permet d'arriver à d'incontestables conclusions linguistiques. Lignées patronymiques et continuité biologique au cours des derniers siècles en Occident bénéficient d'une forte corrélation amplement vérifiée par la génomique comparée (Larmuseau, 2016). Tout patrilignage supposé génétique constitue néanmoins une série de paternités hypothétiques. La stricte vérification filiative des archives d'une population coloniale aussi féconde que celle de la vallée du Saint-Laurent peut incidemment mener à des révélations qui infirment des postérités de sang présumées et accréditées jusque-là. D'anciennes filiations biologiques dissimulées

16. RPQA du PRDH, idUnion N° 56886.

depuis des siècles sont inévitablement mises au jour à la faveur des recherches et de la multiplication des résultats (p. ex. Gendreau-Hétu, 2020). La présomption documentaire classique comporte ainsi des risques statistiques dont la mesure spécifique apparaît progressivement. La découverte contingente d'une nouvelle histoire de l'intimité accompagne la réanalyse générale de la population laurentienne à la lumière des données ADN-Y et des faits inférés. Une réécriture sans fard du passé familial du Québec ancien prend place dans la foulée.

Les avancées de la génomique justifient de réviser les données historiques de population admises sur la foi des registres de paroisse, des recensements, de l'état civil, etc. La «rupture génétique» d'une lignée patronymique invalide *de facto* la descendance naturelle implicite qu'on lui attribuait traditionnellement et par défaut, de pair avec sa reconnaissance légale. Plus d'une transmission interrompue peut naturellement s'être glissée dans une lignée documentaire. Ces substitutions du chromosome Y proviennent de générations qu'on arrive à identifier par recoupements d'ascendances comparées. La découverte de faits biologiques passés sous silence par les documents d'époque corrige et précise le tableau démographique tout en en comblant précieusement plusieurs lacunes héritées des archives¹⁷. Ce sont toutefois là des conséquences imprévisibles et secondaires d'une méthode comparative et déductive qui permet avant tout d'établir des signatures ADN-Y héréditaires. C'est à l'une d'elles que la parenté *Jandrew* orpheline pouvait espérer se rattacher.

Les données chromosomiques offrent une issue à l'impasse documentaire *Jandrew*. Le problème se contourne au moyen d'un ancrage généalogique auquel raccrocher le patronyme. Si celui-ci est d'origine laurentienne, l'isolat *Jandrew* devrait en principe se raccorder à une souche chromosomique, parmi les milliers que la colonisation française a implantées dans la vallée du Saint-Laurent. Un début de solution à l'obstacle rencontré supposait forcément qu'un descendant de ce rameau égaré soumette un frottis buccal à l'analyse. L'analyse par Y-37 de l'ascendance américaine problématique a ce faisant produit un profil qui s'est ajouté d'office à la base de données de FTDNA. L'intérêt

17. La recherche explique par exemple des absences aux registres qui impliquent des rapports avec les Autochtones (Gendreau-Hétu, à paraître).

de confier l'analyse du chromosome Y *Jandrew* à cette société privée de génomique est que l'algorithme de son laboratoire y détectera parmi les résultats toute concordance génétiquement significative. Une expertise concurrente dépourvue de base de données comparative n'en aurait évidemment pas la possibilité. La génétique des populations qualifie d'haplotype la signature génétique ainsi produite de l'individu et de son patrilineage. Les résultats du test qui a identifié l'échantillon *Jandrew* apparaissent au tableau 1, où l'haplotype dégagé se compose de 37 marqueurs STR¹⁸.

La base de données a automatiquement mis en relation une vingtaine de résultats apparentés de façon significative sur le plan génétique. Il ne lui revient pas en revanche de repérer les correspondances nominatives. La proximité mesurée entre les 37 marqueurs STR du test s'exprime sans égard aux noms de famille. Or une analyse au nom de *Gendreau* ressort du lot, seule avec une adéquation parfaite des 37 marqueurs. L'intérêt de cette concordance tombe sous le sens, même s'il faut garder à l'esprit le mécanisme d'auto-déclaration des noms inscrits dans la base de données du laboratoire. Le test Y-37 prédit avec 99,55 % d'assurance un ancêtre patrilineaire commun à 12 générations ou moins entre le *Jandrew* testé et cette concordance identifiée au patronyme *Gendreau*. De toute évidence, l'homophonie approximative des noms *Jandrew* et *Gendreau* évoque leur parenté patronymique. L'indice linguistique dégagé par ces données ADN-Y guide la recherche et invite à documenter l'origine qui se dessine. La preuve étymologique autour du patronyme *Jandrew* dépend directement de l'attestation à produire des filiations *Gendreau* concordantes.

18. Le sigle STR vaut pour *Short Tandem Repeat* et désigne un type de marqueur probabiliste qui rapproche statistiquement deux ascendances généalogiques issues d'une même souche génétique. L'emploi de ces marqueurs précède généralement celui aux marqueurs de type SNP déjà mentionnés.

Tableau 1 - Haplotypes identiques pour *Jandrew* et *Gendreau*

Y-DNA - Standard Y-STR Values							?	Help		
PANEL 1 (11-12) ①										
Marker ②	DYS393	DYS390	DYS19 **	DYS391	DYS385	DYS426	DYS388	DYS389I		
Value ③	13	24	14	11	11-14	12	12	14		
PANEL 2 (13-25) ①										
Marker ②	DYS458	DYS459	DYS455	DYS454	DYS447	DYS437	DYS448	DYS449		
Value ③	15	9-10	11	11	25	15	19	28		
PANEL 3 (26-37) ①										
Marker ②	DYS460	Y-GATA-H4		YCAII	DYS456	DYS607	DYS576	CDY		
Value ③	11	11		19-23	16	16	18	17		

L'ajout de l'élément *Gendreau* à l'équation compte d'autant plus que la base de données comporte deux autres concordances associées à ce nom de famille, quoique ces correspondances soient plus distantes. Les valeurs de ces deux autres relations biologiques – répétons ici que les noms de famille associés ne sont aucunement considérés *a priori* – varient sur deux et quatre des 37 marqueurs, des différences qui réduisent respectivement à 97,37 % et à 76,27 % les probabilités d'une parenté ADN-Y avec *Jandrew* également projetée sur 12 générations. Ces écarts annoncent divers degrés de parenté ADN-Y plus éloignée. En dépit du vraisemblable ancêtre commun détecté par algorithme, la relation chromosomique prédicta reste en vérité impuissante à déterminer avec assurance les générations de convergence entre la lignée *Jandrew* américaine et les trois résultats *Gendreau* concordants. Une solution linguistique acceptable doit si possible s'appuyer de façon explicite sur une configuration généalogique et empirique plutôt que sur des relations statistiques.

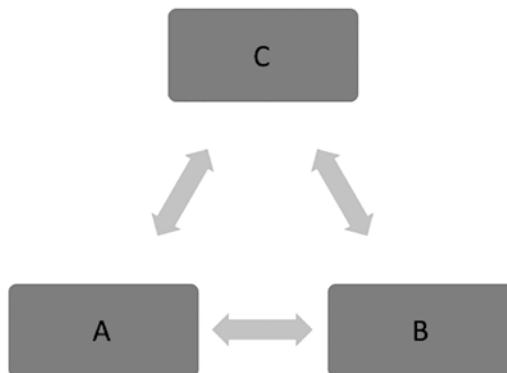
4. POSTÉRITÉ PATRONYMIQUE ISSUE D'UN SEUL FILS DU PATRIARCHE

L'analyse rudimentaire du Y-37 recueille régulièrement des concordances dépourvues de pertinence nominative ou d'ascendance utile. Ces amalgames accidentels et résiduels sont inévitables lorsqu'une banque de données ADN s'est constituée au hasard du marché et de la science participative. La patronymie doit toutefois ressortir comme le principal critère pour opérer le tri entre profils génétiques similaires. Il est attendu d'autre part qu'une fraction des noms de famille du Canada français manquera toujours dans l'assemblage aléatoire d'un laboratoire commercial américain. La fréquence démographique du patronyme dans la population d'origine en prédit normalement la présence. Il appartient du reste aux usagers d'interpréter les correspondances, qu'elles soient le fait spontané d'indépendants ou le résultat de travaux ciblés qui pratiquent la cueillette raisonnée d'échantillons et en sous-traitent les analyses auprès de FTDNA. L'hypothèse d'une origine ancestrale unique entre un *Jandrew* et trois *Gendreau* s'appuie de toute évidence sur de très fortes probabilités. Ces données suggèrent volontiers qu'émane d'une lignée laurentienne *Gendreau* l'adaptation *Jandrew* apparue aux États-Unis au tournant des années 1800.

L'étroite parenté génétique des résultats vient corroborer la proximité phonétique des patronymes en jeu et l'intérêt linguistique du

rapprochement opéré par la biologie se comprend aussitôt pour l'histoire de la patronymie. Les probabilités esquisse un rapport d'autant plus convaincant qu'un fort indice phonétique rapproche la forme nominative anglicisée d'un nom de famille laurentien. Une preuve catégorique reste cependant souhaitable et c'est ce qu'apporte le développement documentaire autour des trois concordances *Gendreau* obtenues par *Jandrew*. La démonstration nécessaire repose sur une méthode formelle aussi simple que logique qui permet de vérifier une corrélation par sa nature généalogique. Cette méthode nommée triangulation renvoie essentiellement au temps long de la biologie et à son principe d'hérédité. L'expérience menée sur le chromosome Y dépend d'un exercice pratique impliquant au moins deux hommes A et B, chacun d'eux descendant sur papier d'un premier ancêtre patrilinéaire commun C. Une concordance ADN-Y entre eux validera leur ascendance biologique respective jusqu'à ce premier ancêtre C qu'ils ont en commun, quel que soit le nombre de générations les séparant de lui. Une inférence chronologique d'importance découle de cette opération. La figure 2 en procure l'illustration.

Figure 2 – Opération ADN-Y de triangulation de C par ses descendants A et B



L'hérédité du nom de famille traditionnel se comporte de façon analogue au chromosome Y, la transmission de ce dernier empruntant également la voie des pères. C'est ce parallélisme patrilinéaire qui permet d'inférer par analogie l'identité biologique d'un ancêtre patronymique d'aussi loin qu'existent des archives. La triangulation en généalogie génétique est une opération probante qui s'appuie sur plus d'une ascendance masculine solidement documentée. Les lignées doivent différer jusqu'à ce qu'elles rejoignent l'ancêtre patronymique visé par au moins

deux fils dont cet ancêtre serait le père. Ces patrilignages complémentaires et leur concordance génétique sont à même de déterminer au bout du compte l'identité génétique du patriarche ciblé. La datation d'un lien entre ADN-Y et patronyme peut ainsi s'établir aussitôt qu'un ancêtre comptant au moins deux garçons bénéficie de chaînes d'actes ininterrompues qui conduisent à leur recouplement. Si toutefois $A \neq B$, alors ou $A \neq C$ ou $B \neq C$, et force sera de conclure en un problème documentaire dans l'une ou l'autre des lignées, voire les deux. L'analyse de lignées additionnelles pourra faire la part des choses.

La distance chromosomique des quatre échantillons *Jandrew* et *Gendreau* rapprochés signale des individus de même ascendance, quoiqu'à différents degrés qu'il s'agit maintenant de définir. Seulement d'une relation généalogique documentée est-il possible de préciser la profondeur historique de leur association. L'exercice n'a rien de superflu, car des concordances entre chromosomes Y, même à divers degrés, peuvent se révéler trompeuses au regard du patronyme apparié. Le lien déduit entre plusieurs *Gendreau* et un *Jandrew* met surtout en cause l'origine même du rapport ancestral entre chromosome Y et nom de famille laurentien. Le nombre de concordances peut faire illusion. Une filiation biologique dissimulée aux premières générations en Nouvelle-France pourrait avoir altéré la relation statistique établie entre nom de famille et signature génétique. Il s'agit alors de prouver qu'aucune «fausse paternité» n'est survenue en amont du groupe d'échantillons impliqués. Seule la comparaison méthodique des patrilignages peut en l'occurrence vérifier qu'aucune substitution ancestrale du chromosome Y ne domine les quatre analyses d'intérêt. L'impasse *Jandrew* abandonne évidemment à la parenté *Gendreau* le soin de documenter la structure de leurs relations à partir d'une source commune.

Le nom de famille *Gendreau* dans la colonie laurentienne provient en exclusivité du pionnier Pierre Gendreau (1633-1673 [?]) (voir l'entrée «*Gendreau / Lapoussière, Pierre*» au *Fichier Origine*, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, s.d.). Premier enfant du couple George Gendreau et Jeanne Coulon, Pierre naît en janvier 1633 dans le bourg de Saint-Denis sur la pointe nord de l'île d'Oléron. La plus grande des îles françaises sur le littoral atlantique monte la garde du port de La Rochelle, autre bras de la sentinelle avancée qu'elle forme avec l'île de Ré. Le *Fichier Origine* indique que les baptêmes de deux frères et six sœurs rythment la jeunesse insulaire de l'aîné Pierre, qui

se fera maçon. Il devient alors *La Poussière*, nom de métier caractéristique des compagnons spécialisés dans la brique ou la pierre (voir Carpin, 1998 : 325). Le 30 mars 1656, à La Rochelle, le jeune maçon prend le pari de la Nouvelle-France et s'engage auprès du marchand Jacques Pépin et du notaire Pierre Moreau. Gendreau dit *La Poussière* est âgé de 23 ans et laisse derrière lui parents, amis et fratrie pour au moins trois ans. La Fortune 100 lève l'ancre le 8 avril à La Rochelle, passe Oléron à quelques milles sous le vent et prend le large à destination de Québec, distante de plus de 5000 kilomètres.

Le nouvel arrivant découvre une colonie faiblement peuplée d'environ 3 000 habitants. Six années s'écoulent dans la vie de *La Poussière*, qui se rompt avec succès à la vallée du Saint-Laurent et à son climat si différent de celui de la mère-patrie. Le maçon choisit de s'établir au pays pour y fonder une famille. Son mariage avec la veuve Jeanne Garnier (1635-?), célébré le 24 janvier 1663 à Château-Richer¹⁹, vient sceller le destin nord-américain du colon aunisien. Pour celle qui est née à Fléac en Saintonge mais a grandi à Oléron, c'est un troisième mariage depuis 1657²⁰. Les époux se connaissent assurément de leur jeunesse à Saint-Denis. Six enfants mariés découlent de cette union et s'ajoutent ainsi aux trois des mariages précédents. La disparition inexpliquée de Pierre Gendreau en 1673 – on l'inscrit alors comme « *deffunt* » – laisse sa femme de 38 ans avec neuf enfants. On y trouve deux garçons par lesquels peut en principe prospérer le patronyme, perpétuer sa transmission et en favoriser l'enracinement démographique sur le continent. Le nom-dit *La Poussière* s'éteint en revanche en 1716 avec la troisième génération²¹.

Prénommés Jacques (1667-1739) et Pierre (1669-1695), les deux fils du couple Gendreau et Garnier vont à leur tour engendrer des garçons dont les destins patronymiques contraires illustrent la loterie de la transmission historique des noms de famille. La faisabilité d'une triangulation au niveau du pionnier se réduit d'évidence à néant si ne se poursuit de la première génération laurentienne qu'une seule lignée masculine. Or c'est ce qui arrive au maçon d'Oléron, dont s'éteignent toutes les lignées pertinentes nées de son fils Pierre. Le cadet du pionnier n'a en effet

19. RPQA du PRDH, idUnion N° 1582.

20. RPQA du PRDH, idIndividu N° 8265.

21. RPQA du PRDH, idActe N° 32139. Baptême de Jean Baptiste Delugre le 16 février 1705.

qu'un garçon, Jean-François (1694-1744)²², qui prend épouse et dont ne survit au Québec aucune descendance masculine en dépit de cinq fils mariés ! Cette lignée patronymique a joué d'extraordinaire malchance. La triangulation idéale qui convergerait sur le patriarche Pierre doit donc se rabattre d'une génération et plutôt viser son fils Jacques, l'aîné du pionnier, qui présente pour sa part les filiations nécessaires. Le tableau 2 présente deux lignées *Gendreau* dont la double convergence en amont éclaire le mystère *Jandrew* d'une preuve documentaire aussi bien que génétique.

**Tableau 2 – Identification ADN-Y de Jacques Gendreau (1667-1739)
par ses fils Pierre et Julien**

1. GENDREAU Privé (FTDNA #261827, Y-37)
2. GENDREAU Privé
3. GENDREAU William + LIZOTTE Oliva, 1905 SEP 04, St-Herménégilde
4. GENDREAU Napoléon + LAPALME/LAPERLE Mélina, 1867 OCT 28, St-Venant-de-Paquette
5. GENDREAU Charles + GOSSELIN Marie Charlotte, 1833 FÉV 12, St-Hilaire
6. GENDREAU Charles + MINIER/LAGACÉ Charlotte, 1804 FÉV 13, Ste-Anne-de-la-Pocatière
7. GENDREAU Jean Baptiste Benoît + PINEL/LAFRANCE Geneviève, 1778 NOV 24, Ste-Anne-de-la-Pocatière
8. GENDREAU Jean Baptiste + PROULX Madeleine Modeste, 1753 JAN 08 (ct not. Rousselot), St-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille
9. GENDREAU Pierre + ROLANDEAU Louise, 1724 NOV 14, St-Thomas de Montmagny
10. GENDREAU Jacques + DALLERET Marie Anne, 1691 FÉV 12, St-Pierre (I.O.)
11. <i>GENDREAU/LAPOUSSIÈRE Pierre</i> + GARNIER Jeanne, 1663 JAN 24, Château-Richer
1. GENDREAU Privé (FTDNA #N114139, Y-37 + Big Y-700)
2. GENDREAU Privé
3. GENDREAU Adalbert + BOLDUC Virginie, 1901 SEP 16, St-François de Beauce
4. GENDREAU Pierre + ROY Virginie, 1860 AOÛT 13, St-François de Beauce
5. GENDREAU Louis + LECLERC Ursule, 1825 DÉC 20, St-Laurent (I.O.)
6. GENDREAU Louis + PICHETTE Angélique, 1791 OCT 24, St-Pierre (I.O.)
7. GENDREAU Julien Louis + LECLERC Marguerite, 1761 JAN 28, St-Laurent (I.O.)
8. GENDREAU Julien + CHABOT Jeanne, 1728 AOÛT 03, St-Laurent (I.O.)
9. GENDREAU Jacques + DALLERET Marie Anne, 1691 FÉV 12, St-Pierre (I.O.)
10. <i>GENDREAU/LAPOUSSIÈRE Pierre</i> + GARNIER Jeanne, 1663 JAN 24, Château-Richer

22. RPQA du PRDH, idIndividu N° 35523.

La lignée qui transite par le fils Pierre (1699-1778) de Jacques Gendreau est celle dont les résultats ADN-Y concordent à 37 marqueurs STR sur 37 avec ceux du sujet *Jandrew* testé. Il s'agit pour l'éénigme américaine de la parenté la plus proche des trois, puisque la génétique du chromosome Y leur prédit à 99,7 % un ancêtre patrilinéaire commun à l'intérieur de la période laurentienne. Du fils Julien (1704-1779) de Jacques Gendreau dérive la seconde lignée à l'appui de la triangulation. La conclusion d'une signature ADN-Y ancestrale *Gendreau* repose ainsi à la fois sur la caution obtenue de chaînes documentaires impeccables et sur la concordance de 35 marqueurs STR sur 37 entre ces deux résultats. Les écarts génétiques n'émanent que de mutations statistiquement attendues qui sont survenues dans cet ADN-Y au cours d'une dizaine de générations. En accord avec la confidentialité, la portion contemporaine de la descendance demeure privée. Cet anonymat compose sans problème avec la rigoureuse identification rétrospective des lignées jusqu'à leur souche²³. L'origine commune des participants testés ainsi que la source du nom *Jandrew* dans celui de *Gendreau* trouvent leur confirmation dans cette convergence en même temps chromosomique et documentaire. L'homophonie approximative qui reliait l'origine du premier nom au second s'en trouve empiriquement vérifiée.

La combinaison de chromosomes Y et de filiations documentaires a validé la relation pressentie entre les patronymes *Jandrew* et *Gendreau*. Il serait abusif en revanche de présumer d'une exclusivité laurentienne ancestrale entre le patronyme *Gendreau* et la signature génétique qu'on lui découvre corrélée. Ce résultat ADN-Y dérive d'une génération en aval du pionnier et rien n'autorise par conséquent de faire le pas génétique entre Jacques et son père, le patriarche Pierre Gendreau (1633-1673 [?]). Toutes les souches de la vallée du Saint-Laurent sont encore loin d'avoir reçu leur identification ADN-Y et un autre nom de famille historique pourrait en réalité porter la même signature génétique que celle de Jacques Gendreau (1667-1739). On sait en outre qu'une bonne majorité des Français débarqués au Canada n'y sont pas restés. Il serait naïf de croire à cet égard qu'aucun d'eux n'a pu y laisser le fruit génétique d'amours illicites. L'intérêt scientifique général demande d'identifier les correspondances strictes entre patronymes et signatures ADN-Y. La poursuite de cet objectif réduira les concordances historiques à des

23. Voir Projet Généalogie Québec, «DNA Results > Y-DNA > Classic Chart», <<https://www.familytreedna.com/groups/genealogie-quebec/about>>.

rapports biunivoques qui pourront surtout répondre à plus d'une lacune nichée au Registre de la population du Québec ancien. Ce monument universitaire de la démographie historique québécoise pâtit inévitablement des déficiences inhérentes aux archives civiles et compte nombre de lignées documentaires orphelines dont les données génétiques permettent dorénavant d'envisager le raccordement généalogique.

5. PREUVES DE PATERNITÉ SUBTILISÉES AU PASSÉ

Les archives du Québec ancien indiquent que le fils aîné du patriarche Gendreau a seul engendré la postérité nécessaire à la preuve d'un nom de famille perpétué de pair avec le chromosome Y. On doit par conséquent s'interroger si la progéniture nord-américaine *Gendreau* et la signature ADN-Y associée découlent vraiment du paternel natif d'Oléron. Cette paternité biologique reste probable, mais néanmoins hypothétique, par opposition à celle de son fils Jacques, dont on a pu démontrer qu'un même profil chromosomique a transité par ses fils Pierre et Julien pour se relayer de père en fils jusqu'aux descendants testés. La descendance de Jacques s'est principalement implantée sur l'île d'Orléans, près de Québec, où une maison Gendreau à Saint-Laurent a successivement abrité huit générations de ce patronyme entre 1728 à 1964 (Gouvernement du Québec, 2013). Cette souche *Gendreau* montre au départ une précarité patrilinéaire qu'on rencontre souvent aux premières générations du peuplement laurentien. Des circonstances similaires touchent plusieurs anciennes familles de Nouvelle-France et la tentation statistique existe pour accorder un passe-droit à cette génération pionnière. Il y a pourtant témérité dans ce dernier pas vers le patriarche patronymique, alors qu'apparaît peu à peu le risque scientifique de conclure prématulement à une signature ADN-Y ancestrale.

La force de la tradition généalogique au Canada français a d'une certaine façon sacré le chapelet documentaire. Nombreux sont ceux qui trouvent une fonction identitaire au patriarche patronymique et à ce cordon de générations qui les lie à l'implantation pionnière en terre d'Amérique (voir Caron, 2017). On comprend mieux sous ce jour que ne laisse pas indifférent la redéfinition des origines par la généalogie génétique. Le nouveau regard génomique sur le peuplement colonial de la Nouvelle-France a sèchement mis en évidence l'erreur de présumer de la nature des filiations. L'examen des pionniers Guillaume Fournier (c. 1623-1699) et Nicolas Lebel (c. 1633-?) a par exemple reconnu à

ces patriarches des fils qui ne le sont pas par la biologie. Les arbres généalogiques de millions d'individus s'en trouvent ébranlés, et la portée démographique de découvertes récentes les rend d'autant plus percutantes et spectaculaires. Les exemples de Charles Fournier (1677-1739), trouvé Gaudreau par son père (Gendreau-Hétu, 2020), ou des frères Nicolas Lebel (1675-?) et Joseph Lebel (1677-1747), qui de père seraient respectivement Gagnon et Desaint dit Saint-Pierre (Gendreau-Hétu, 2021b), enseignent que la précaution est de mise lorsqu'il est question de filiation génétique²⁴. Il s'impose en définitive de procéder avec circonspection avant de consacrer l'union d'un profil ADN-Y et d'un patronyme historique.

Conçues dans les conditions particulières et souvent troubles de migrations et de grande mobilité, les premières générations en Nouvelle-France ont possiblement connu plus de filiations irrégulières que la société mieux établie qui a suivi, quelles qu'en soient les raisons. C'est du moins ce que pourront indiquer les données ADN lorsqu'elles se seront plus largement imposées en généalogie. Il faut en revanche admettre la résistance de plus d'un amateur à mettre son ascendance patronymique à l'épreuve de la biologie, souvent de crainte d'y perdre un capital symbolique. La cassure ancestrale nourrit d'autant plus le malaise que jamais ne pourra-t-on distinguer entre viol, infidélité, imprudence ou adoption. Quoi qu'il en soit, cette question filiative pouvait sembler condamnée à rester ouverte concernant le pionnier Pierre Gendreau. Les circonstances familiales du patriarche plaçaient sa signature ADN-Y hors d'atteinte, du moins en sol nord-américain. La triangulation interne au monde colonial a donc dû se rabattre sur son fils aîné, par deux lignées documentées transitant par des petits-fils de la troisième génération. L'opération logique a prouvé que leur signature chromosomique commune était celle héritée du premier fils du pionnier.

24. Un *mea culpa* s'impose à cet égard. Le 5^e Salon des sociétés d'histoire de Québec avait invité en 2017 quelques intervenants réunis à l'Université Laval afin de commémorer le 400^e anniversaire du peuplement laurentien. L'auteur était de la partie et avait à cette occasion offert une communication sur les signatures ADN de plusieurs fondateurs de la population. Le chromosome Y du pionnier Guillaume Fournier avait alors été extrapolé sur la base d'un fils qui s'est ensuite avéré ne pas être du même sang.

L'analyse d'ADN-Y contemporains a rapproché au plus près du patriarche Gendreau deux descendants de chacun de ses seuls deux petits-fils pertinents. Leurs marqueurs biologiques ont étroitement concordé et ainsi validé génétiquement leurs deux lignées respectives jusqu'à l'ancêtre commun. Cette impasse *Gendreau* à la première génération de la famille née en Nouvelle-France n'offre aucune chance de solution si n'entre en considération que la population coloniale. La question autour de la paternité du pionnier Gendreau dépend en fait d'une parenté plus éloignée seule capable d'identifier et de confirmer la nature biologique du lien filial entre le patriarche patronymique et son aîné. Une telle conclusion devrait en outre reposer sur la plus haute définition chromosomique afin d'éliminer tout scénario alternatif: les marqueurs STR relèvent d'une analyse statistique du chromosome Y, alors que les marqueurs SNP graduent une ligne ADN-Y du temps dont les degrés définissent jusqu'aux générations. La valeur absolue d'un SNP détermine l'existence ou non d'un ancêtre commun en patrilignage et s'avère ainsi susceptible d'éclairer la genèse patronymique même en Europe. L'émergence d'outils de cette puissance renouvelle de toute évidence la généalogie coloniale classique, traditionnellement satisfaite de localiser sur papier la parenté immédiate des pionniers d'Amérique française.

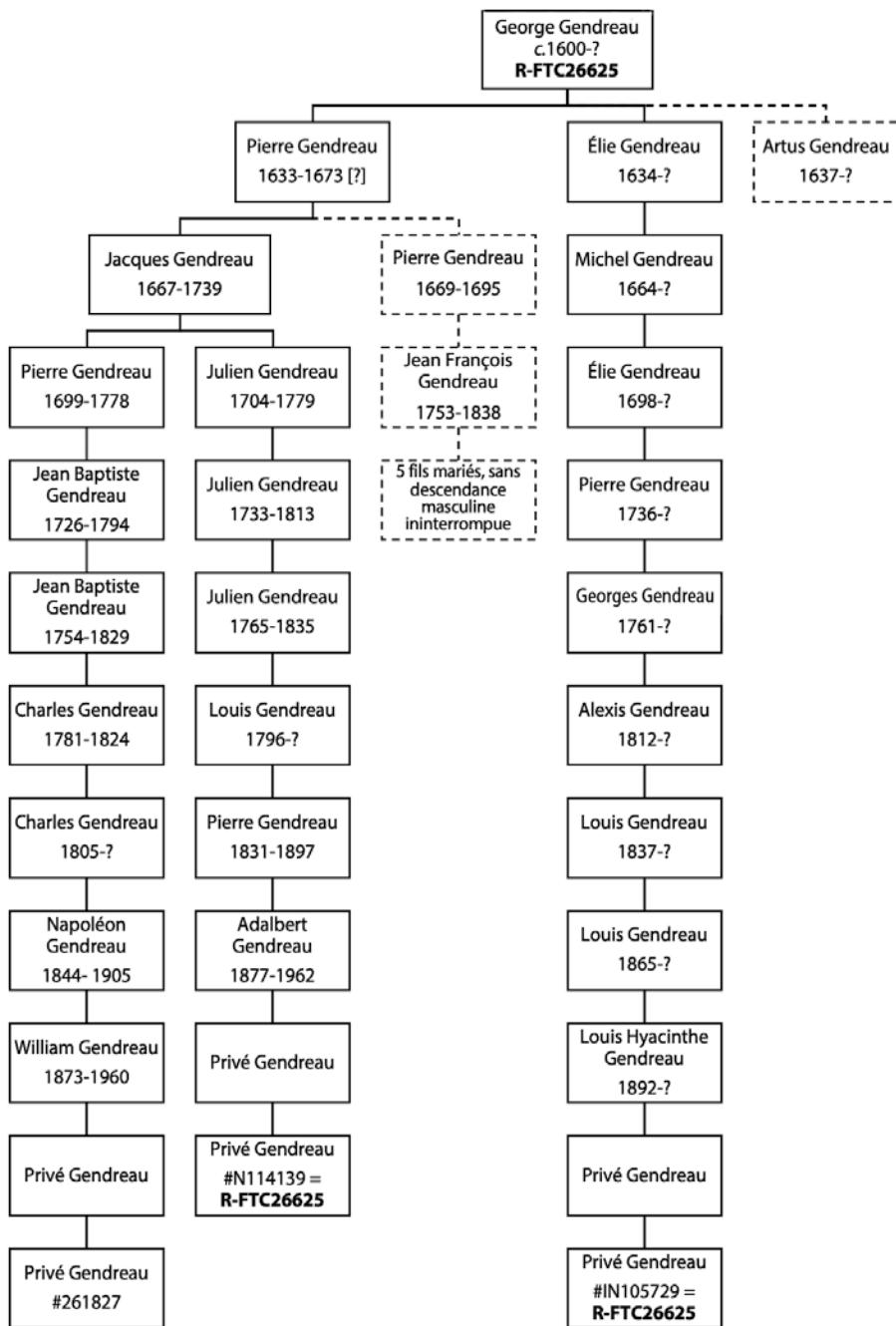
Le *Fichier Origine* contient les données d'archives qui rappellent le foyer d'Oléron dont est issu Pierre Gendreau dit La Poussière. La fiche de famille du pionnier lui reconstitue une fratrie entre autres composée des frères Élie et Artus, nés respectivement en 1634 et 1637. Rien n'assure a priori que ces deux frères aient atteint l'âge adulte, se soient mariés et aient eu des garçons, puis eux-mêmes d'autres garçons qui auraient perpétué une signature ADN ultimement dérivée du patriarche George Gendreau. Le père de Pierre Gendreau dit La Poussière était-il bien par ailleurs le père biologique du pionnier? Ainsi que celui d'Élie ou d'Artus? Chaque conception invite le même pari statistique et les filiations des trois frères d'Oléron comme celle du Canadien Jacques Gendreau posent cette même question. La démarche proposée

appelle l'investigation des générations en amont, surtout qu'on observe toujours en Oléron la présence du nom *Gendreau*. Quand bien même les archives permettraient d'en établir l'apparentement, le risque demeure que la transmission patronymique sur quatre siècles n'implique pas celle d'un même chromosome Y.

Des statistiques brandies en haut lieu²⁵ ne correspondent pas aux résultats établis par les travaux spécialisés sur la prévalence des « fausses paternités » documentaires dans les derniers siècles. La lumière combinée des registres anciens et de l'ADN-Y amène le généticien Larmuseau (2016) à plutôt évaluer ce taux à moins de 2 % par génération. S'il fallait accepter des pourcentages beaucoup plus élevés, composés sur une dizaine de générations qui plus est, il serait d'emblée utopique d'espérer vérifier par l'hérédité des filiations datant du 17^e siècle. Or ce n'est pas ce que montrent les faits généraux ni le cas *Gendreau* en l'occurrence. Quelques familles arborant ce nom habitent toujours le berceau patronymique d'Oléron et l'ascendance de l'une d'elles en a opportunément retracé l'origine chez Élie, frère cadet du maçon émigré en Nouvelle-France. L'analyse Y-37 effectuée sur cette lignée *Gendreau* correspond au résultat le plus éloigné des quatre obtenus sur 37 marqueurs, une souche commune avec *Jandrew* lui étant prédicté à 76,27 % sur 12 générations. Ce plus grand écart de la mesure génétique est cohérent avec la distance généalogique qu'illustrent les chaînes patronymiques de la figure 3.

25. Ministre française de la Santé et docteure en médecine, Agnès Buzyn a par exemple soutenu en 2019 que « 15 % des Français n'ont pas le père biologique qu'ils croient avoir ». Voir : *Assemblée nationale* [France], « XV^e législature, Session ordinaire de 2019-2020, Séance du vendredi 04 octobre 2019 », <<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2019-2020/premiere-seance-du-vendredi-04-octobre-2019>>.

Figure 3 – Triangulation de George Gendreau par ses fils Pierre (1633-1673 [?]) et Artus (1634-?)



Plus intéressant, l'échantillon #IN105729 prélevé sur un Gendreau d'Oléron affiche une mutation SNP identique à celle aussi dégagée par le test Big Y-700 chez un homonyme d'Amérique. L'échantillon #N114139 porte le même marqueur phylogénétique «R-FTC26625» découvert pour l'occasion et qu'on sait dès lors appartenir en propre à toute descendance biologique patrilinéaire de George Gendreau²⁶. L'analyse comparée par séquençages ADN-Y massifs vient ainsi confirmer l'origine généalogique recherchée à cette parenté. Le prélèvement opéré en Oléron repousse ce faisant de deux générations la signature ADN-Y nord-américaine déjà déduite de Jacques Gendreau. La filiation génétique de Jacques avec Pierre Gendreau dit La Poussière se vérifie du même coup, tout comme le lien du pionnier laurentien avec George, son père documentaire. Cette triangulation repose d'autre part sur la filiation entre ce patriarche d'Oléron et son fils Élie, ainsi que toute la descendance insulaire de ce dernier. Le bras outre-Atlantique de l'opération valide par conséquent 12 générations documentées de cette lignée *Gendreau* d'Aunis. Ce résultat ne pouvait possiblement survenir d'aucune autre façon : rien n'indique en effet qu'Élie ou Artus bénéficie en France de descendances collatérales nécessaires à la preuve par triangulation.

6. NOUVELLES PERSPECTIVES SUR LA PARENTÉ DES PATRONYMES

Une triangulation en deçà du fondateur patronymique laissait la question ouverte : la conception de Jacques Gendreau, fils légitime du pionnier Gendreau, pouvait en théorie résulter d'un autre homme – et d'un autre patronyme, par conséquent –, dont proviendrait la signature génétique identifiée. Ce scénario prudent ne tient plus du moment que s'est exprimée la relation constante liant le patronyme *Gendreau* à une signature génétique dès son implantation coloniale. La recherche de biunivocité historique entre ADN-Y et noms de famille laurentiens doit néanmoins se méfier de l'interprétation qu'accompagne souvent l'emploi profane des données génétiques en généalogie. Cette méthodologie hybride peut mener à des conclusions hâtives ou abusives. Les marqueurs STR risquent d'induire en erreur si les concordances générées par un coup de sonde ne sont pas contrôlées ultérieurement par les marqueurs SNP. Ces deux types d'analyse sont sans commune mesure pour leur

26. Ce marqueur exprime la mutation d'une base adénine (A) en base guanine (G), ou A > G, à la position 7117130 du chromosome Y gradué par le Genome Reference Consortium Human Build 38.

portée respective, bien que les coûts disproportionnés des technologies impliquées²⁷ amènent bon nombre de chercheurs à se contenter de résultats statistiques plutôt qu'absolus²⁸.

La correspondance parfaite établie entre lignées *Gendreau* et *Jandrew* repose sur deux tests Y-37 qui prétendent leur parenté avec un taux de 99,55 % portant sur 12 générations en Amérique. Idéalement, la preuve d'une même souche coloniale devrait être absolue et impliquer la découverte d'un marqueur SNP propre à la fois à cette lignée *Jandrew* énigmatique et à sa concordance intégrale *Gendreau*. Il suffirait pour ce faire de mettre chaque analyse à niveau : un marqueur exclusif *Gendreau* et *Jandrew* en aval chronologique de R-FTC26625 mettrait un point final à la question. S'il peut paraître exagéré, l'enjeu d'une preuve catégorique se comprend mieux si l'on revient au patronyme *Gendron* déjà signalé. Ce nom ressort d'entrée de jeu comme un de ceux dont pouvait plausiblement provenir la forme *Jandrew* sous observation. *Gendreau* et *Gendron* sont deux noms de famille très proches qui de plus se voisinent depuis leur implantation dans la colonie. Cette proximité phonétique a tôt favorisé leur confusion occasionnelle dans la région de Québec, une attraction paronymique qu'illustrent plusieurs exemples du 17^e siècle au RPQA du PRDH²⁹.

L'équivoque entre deux noms de famille peu distincts peut être récurrente, comme le montre le cas d'un *Gendreau* de Beauceville, marié au Québec en 1925, mais dont l'identité s'inscrit ensuite sous «*Gendron*» aux États-Unis³⁰. La morphologie similaire des patronymes *Gendreau*

27. Chez FamilyTreeDNA, le coût d'un test Big Y est par exemple cinq fois plus élevé qu'un Y-37.

28. Le problème est également scientifique. L'industrie compose avec un nombre de marqueurs bien supérieur à ce qu'offre par exemple la base de données québécoise BALSAC. Les implications d'une définition insuffisante sont réelles pour de nombreux profils ADN-Y qui vont alors se confondre. Le colloque «Le Fichier BALSAC, d'hier à demain», tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) les 7 et 8 mai 2018, a mis en évidence ce fossé entre université et industrie. La communication universitaire «Identification de restes humains du Québec ancien par le jumelage de données génétiques et généalogiques» (Harding *et al.*, 2018) n'a composé qu'avec 12 marqueurs STR, contre plus de 500 pour la communication indépendante «Population laurentienne du 17^e siècle et généalogie par ADN-Y : résultats d'une étude de cas» (Gendreau-Hétu, 2018b), d'autre part dotée de marqueurs SNP. Cette mesure complémentaire accentue l'écart observé des moyens, d'autant plus que ceux sous-traités par l'industrie se trouvent à la fine pointe de la génomique.

29. RPQA du PRDH, idActe N° 28947 ; idActe N° 29038 ; idActe N° 29123.

30. La note 10 évoque ce cas particulier. Conrad Gendreau (1902-1995) naît à Beauceville et décède à New London au Connecticut. L'individu est issu du mariage enregistré au RPQA du PRDH, idActe N° 5201822.

et *Gendron* dépasse cependant l'anecdote lorsqu'on rappelle leur origine commune à l'île d'Oléron. Pionnier contemporain du maçon La Poussière, le boucher Nicolas Gendron (c. 1633-1671)³¹ lui est un compatriote dont l'ADN-Y n'a pas encore été formellement identifié par triangulation³². Bien que peu probable, il faut néanmoins envisager le scénario où les formes *Gendron* et *Gendreau* proviendraient d'une même souche biologique. Ces deux noms ne varient que par une suffixation autrefois productive, puisqu'on sait que les suffixes *-on* et *-eau* (antérieurement *-el*, du latin *-ellus*) ont d'abord joui de liberté dérivationnelle. La fine évolution des patronymes demeure un phénomène plutôt obscur et méconnu, en Aunis comme ailleurs. Les données ADN-Y jettent à cet égard un éclairage inédit sur la variation morphologique des noms de famille et promettent une appréhension nouvelle de cette réalité linguistique à peine documentée.

On trouve au projet Généalogie Québec des résultats génétiques se rapportant au patriarche laurentien Jacques Baudon dit La Rivière (1662-1712)³³. Les analyses ADN-Y de FTDNA signalent à son sujet une concordance lumineuse avec une descendance *Bodine* (anglicisation de *Bodin*) américaine triangulée par SNP au niveau d'un huguenot du 17^e siècle dont on sait qu'il est sans rapport avec la Nouvelle-France. Leur ancêtre Jean Bodin émigre en Amérique après s'être d'abord réfugié en Angleterre vers 1680 (Bodine, 1999). La relation entre ces deux noms saute aux yeux et soulève des questions : depuis Dauzat (1949 : 71, 119) analyse-t-on uniquement *Baudon* comme cas-régime de l'étymon d'origine germanique *Baud-* (*bald* = audacieux), duquel on fait d'autre part dériver l'hypocoristique *Baudin* formé du suffixe filiatif *-in*. Ignorée par Dauzat (1949), puis reliée à *Bodier* (Dauzat, 1951 : 49), la forme diminutive *Bodin* s'expliquera tantôt par le radical germanique *Bod-* (*bod* = messager), tantôt comme variation graphique de *Baudin*, ou encore comme évolution du composé *Baldwin*. La spéculation philologique ne tranchera pas la question. Le rasoir d'Ockham et les données chromosomiques militent en revanche pour une explication moins savante où *-on* et *-in* concourraient comme suffixes filiatifs. On peut supposer que l'usage onomastique les ait librement combinés à une racine

31. RPQA du PRDH, idIndividu N° 35545.

32. Un seul résultat répertorié jusqu'à ce pionnier suggère toutefois qu'une signature ADN-Y distincte caractériserait la souche *Gendron* d'Oléron.

33. RPQA du PRDH, idIndividu N° 3854.

désémantisée issue d'une fusion phonétique entre *Baud-* et *Bod-*. Dauzat (1951) admet d'ailleurs cette ambiguïté radicale pour *Bodier / Baudier*.

Ces souches *Bodin* et *Baudon* de Charente-Maritime affichent des marqueurs STR qui concordent à 33/37. Quoique rudimentaire, le test Y-37 estime à 95 % la probabilité d'un ancêtre patrilinéaire commun vers 1300. Une définition supérieure sur 67 marqueurs STR situe plutôt cette probabilité entre 1400 et 1500, soit au cœur de l'époque où la patronymie héréditaire s'érige en institution sociale dans plusieurs régions d'une France en expansion. Une énigme morphologique s'ajoute ainsi à la concordance génétique entre *Bodin* et *Baudon* dit *La Rivière*. Les archives donnent comme foyers La Jarrie pour le premier et Médis pour le second, deux lieux distants d'une soixantaine de kilomètres. Les trajectoires de ces deux mouvements migratoires ne présentent aucun recouplement ultérieur. Cette concordance appelle la recherche d'un marqueur SNP commun dont la chronologie pourrait déterminer la réalité d'un même radical dans les formes *Baud-* et *Bod-*. Leur confusion paraît plausible en variation libre avec les suffixes filiatifs *-on* et *-in*. L'intriguante relation observée entre *Bodin* et *Baudon* évoque la possibilité d'une souche *Baud- / Bod-* unique, à la fois patronymique et biologique, qui composerait avec l'alternance de suffixes. Peu importe sa conclusion, l'hypothèse exprime d'elle-même l'intérêt d'étudier par la génétique une patronymie saintongeaise au seuil de la fixation.

La provenance voisine des pionniers *Gendreau* et *Gendron* d'Oléron évoque celle des *Bodin* et *Baudon*, et pose avec la même précaution la question de l'apparentement. Ces soupçons de parenté ravivent l'interrogation sempiternelle des origines mono- ou polyphylétiques entre noms de famille. Beaucoup d'amateurs ont voulu rapprocher les patronymes et leur imaginer une origine commune, surtout s'ils devaient provenir de lieux voisins ou connus pour leurs liens. On reconnaît d'ailleurs là une symbolique psychique dont ne peut être négligé l'apport à la construction identitaire. Le partage du nom de famille motive chez certains la création de liens affectifs puissants et durables³⁴. Il serait hasardeux en revanche de balayer du revers de la main les liens généalogiques qui peuvent exister entre noms. Il existe

34. L'auteur a par exemple connu des Hénault de Lowell, Massachusetts, qui se sont liés d'amitié avec une famille Hainault de France lors de la présence américaine au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Un demi-siècle de «cousinage» ne s'était ainsi amorcé qu'en raison de patronymes similaires.

chez les fondateurs laurentiens des patronymes identiques ou proches dont les archives ne permettaient pas d'étayer la possible parenté, mais dont on a découvert la souche chromosomique commune grâce aux données ADN. C'est notamment le cas des pionniers charentais Jean Baillargeon (*c.* 1612-?) et Mathurin Baillargeon (1626-?)³⁵, que seule l'homophonie patronymique indiquait qu'ils puissent être parents. L'influence familiale doit compter s'il faut analyser l'établissement des pionniers en Nouvelle-France et conjecturer de possibles chaînes migratoires.

Des exemples autrement pertinents sont ceux où la forme linguistique varie en dépit de l'origine unique des patronymes. La parenté des Charentais Louis Doré (*c.* 1636-?) et Jean Baptiste Dorais (1700-1779)³⁶ retient l'attention en raison des voyelles finales [e] et [ɛ] des prononciations actuelles de leurs noms de famille respectifs. On découvre pourtant qu'une même ascendance domine ces deux souches en France. Les données ADN-Y les plus fines montrent qu'un ancêtre commun s'en trouve à l'origine, comme pouvait le suggérer leur proximité patronymique³⁷. Ces deux graphies ne se sont cependant stabilisées qu'après flottement et contrastent désormais phonétiquement. On trouve un cas comparable avec une souche *Auger* laurentienne qui converge génétiquement avec des *Laugeay* des Charentes attestés depuis le 17^e siècle³⁸. Ces découvertes démontrent la fluctuation dans l'usage patronymique d'une même filiation, avant que ne se fixent prononciation et graphie pour des noms de parentés auxquelles les sources classiques n'ont encore trouvé aucune relation. Les données chromosomiques affinées à la plus haute définition permettent néanmoins aux marqueurs SNP de prouver l'apparentement patrilinéaire des ascendances analysées.

La multiplication d'exemples avertit des limites d'un test exploratoire si quelque élément biologique, géographique ou morphologique devait associer des noms de famille, à la façon des patronymes *Gendreau*

35. RPQA du PRDH, idIndividu N° 6444 ; RPQA du PRDH, idIndividu N° 6516.

36. RPQA du PRDH, idIndividu N° 22625 ; RPQA du PRDH, idIndividu N° 77871.

37. Ce résultat provient d'une collaboration participative exemplaire avec l'association de famille Les Doré d'Amérique dont l'auteur a piloté l'étude patronymique par ADN-Y.

38. L'auteur doit ces renseignements à une famille Laugeay de France dont la lignée provient d'Orignolles en Charente-Maritime. Une distance de 130 kilomètres sépare cet endroit de Lezay, commune d'où provient le pionnier laurentien Pierre Auger (*c.* 1660-1736), RPQA du PRDH, idIndividu N° 58346. La ressemblance entre *Laugeay* et *Lezay* n'est peut-être pas une coïncidence.

et *Gendron* d'Oléron ou *Rochat* et *Ferreux* de Franche-Comté (Gendreau-Hétu, 2024). Il y a lieu de croire en revanche que l'évolution des tests poursuivra sa courbe et que des outils génomiques toujours plus puissants et accessibles s'offriront à la patronymie historique ; les quatre marqueurs STR de Sykes et Irven (2000) font sourire aujourd'hui. La recherche peut raisonnablement espérer que le mouvement populaire se poursuive et que d'ici une décennie ou deux on ne compte plus les études sur les souches patronymiques d'Europe médiévale. La résolution linguistique d'un emprunt comme *Jandrew* traverse un large spectre temporel où l'impasse filiative autour d'un « Louis Gendreau » émigré aux États-Unis au début du 19^e siècle n'apparaît plus que comme souci documentaire à l'échelle locale. Cette dimension réduite invite néanmoins la poursuite de travaux microgénéalogiques par des triangulations ADN-Y en aval de Pierre Gendreau (1633-1673 [?]) : l'identification de marqueurs SNP plus récents resserrerait l'étau sur la génération dont s'est détachée la lignée orpheline. Laissées en suspens par les archives, nombre de questions historiques autour du peuplement laurentien n'attendent plus, elles aussi, que l'éclairage des données génétiques.

7. NÉCESSITÉ DES DONNÉES GÉNÉTIQUES EN PATRONYMIE HISTORIQUE

Le nom de famille *Gendreau* a répondu au problème que posait l'apparition de la forme *Jandrew* au 19^e siècle à Massena dans l'état de New York. Cette solution doit tout à l'analyse comparée de lignées généalogiques rigoureusement documentées et dotées de mêmes attributs génétiques. Le soupçon initial nourri par la relative homophonie de ces deux noms s'est ainsi vérifié de façon indirecte et indépendante, c'est-à-dire sans support documentaire spécifique à cette famille new-yorkaise et à son ascendance. La question linguistique de l'emprunt, de portée limitée au départ, a débouché plus largement sur le défi d'établir une stricte correspondance entre patronymes laurentiens ancestraux et profils ADN-Y. Cette correspondance constitue un instrument de détection sans égal pour percer d'autres assimilations de patronymes laurentiens à l'anglais nord-américain. Plusieurs noms de famille introduits dans le Nouveau Monde posent par contre le problème du goulot d'étranglement patrilinéaire aux premières générations, à l'instar du nom de famille *Gendreau* dont l'identification génétique a requis la réussite d'une triangulation en amont de la colonisation. L'inclusion d'une parenté

chromosomique d'outremer demeure dans ces circonstances la condition *sine qua non* de la preuve biunivoque.

L'adéquation recherchée entre le patronyme *Gendreau* et le premier porteur en Amérique de la signature génétique associée passait par la Charente-Maritime. Ce retour aux sources a exposé la dépendance empirique fondamentale de la vallée du Saint-Laurent envers la population française historique pour l'identification catégorique de signatures génétiques ancestrales. La triangulation *Gendreau* approchant l'an 1600 doit ainsi sa réalisation à l'existence d'une parenté complémentaire en amont. Un mouvement en tenaille entre générations a cerné l'identité du pionnier Pierre *Gendreau*, inaccessible autrement que par cette opération en saute-mouton par-dessus le fondateur laurentien. La réalité d'une descendance *Gendreau* ténue à l'île d'Oléron évoque en revanche le potentiel incertain de cette avenue et la possible extinction de lignées patronymiques en Europe même. Ce sont des limites contingentes à l'ADN-Y. La mixité méthodologique mise en relief par cette recherche patronymique a néanmoins illustré la force probante des tests génétiques combinés aux noms de famille pour l'étude onomastique des populations anciennes. Le chromosome Y apporte des réponses pour l'histoire des mots atypiques que sont les noms de famille, lesquels demeurent par ailleurs soumis aux forces linguistiques générales. N'importe quelle adaptation nominative liée aux migrations laurentiennes peut en principe se prêter au mode d'inférence employé.

L'évolution d'une signature ADN-Y sur une douzaine de générations affiche des marqueurs STR qui reflètent différents degrés de proximité génétique. Les trois lignées *Gendreau* analysées concordent toutes avec la lignée *Jandrew* égarée, bien que de façon variable. Ces différences ADN-Y correspondent à des probabilités de parenté patrilinéaire et à un doute statistique que compense volontiers la relative homophonie de patronymes rapprochés par le chromosome masculin. La solution de facilité aurait été d'attribuer une origine *Gendreau* à *Jandrew* sur cette seule base probabiliste. La combinaison de données documentaires et génétiques invite cependant une conclusion absolue. C'est ce que procure le marqueur SNP propre à la souche *Gendreau* d'Oléron, dont la découverte répond à toute évolution du nom ultérieure à sa première attestation généalogique aux environs de 1600 : la recherche a dégagé R-FTC26625 comme «synonyme biologique» de cette souche aunisienne. Pour ce faire, il fallait pouvoir miser sur des

analyses comprenant chacune jusqu'à 12 générations documentées de part et d'autre de l'Atlantique. Ces chaînes d'actes sont maintenant vérifiées pour la dimension génétique qu'on leur avait jusque-là implicitement présumée.

La signature ADN-Y découverte au patriarche d'Oléron George Gendreau apporte des réponses précises et définitives qui constituent un résultat scientifique significatif. Un marqueur SNP éclaire désormais la piste filiative quelle que soit l'évolution du nom originaire d'Aunis. L'établissement d'une signature génétique ancestrale permettra en contrepartie la détection de substitutions chromosomiques en aval de la souche patronymique. Toute dissociation correspond à une réalité statistique subsidiaire qui s'explique de plusieurs façons, de l'infidélité au viol en passant par l'adoption cachée ou la substitution de nouveau-nés. Il ne faut pas sous-estimer au demeurant ce que signifie de nos jours la recherche de parenté chez de nombreux individus dépourvus d'ascendance connue. Cette vive volonté de nommer son origine biologique illustre aussi ce que peut représenter le « nom de famille naturel » dans la construction de l'identité. La perspective phylogénétique de cette étude a pour sa part enrichi la France d'une nouvelle borne dans l'histoire de sa population. Découvert par son jumelage généalogique au nom *Gendreau* depuis l'île d'Oléron, le marqueur associé ne se limite pas à l'étude patronymique d'une province maritime périphérique d'Ancien Régime. Sa portée prolonge l'histoire génétique d'Europe occidentale et de racines italo-celtiques auxquelles s'ajoute ce nouveau jalon anthropologique : R-M269 > ... > R-U152 > R-L2 > ... > R-FTC26625.

Cette étude s'est servie d'une impasse touchant l'ascendance d'une parenté *Jandrew* de l'état de New York pour établir une origine *Gendreau* générale utile à l'histoire du peuplement de l'Amérique coloniale française. L'intérêt linguistique de ce nom de famille assimilé n'était pas dans le nom lui-même, mais plutôt dans la possibilité d'identifier le transfert vers l'anglais d'un patronyme laurentien sans égard à sa stricte résolution généalogique. L'identité civile du migrant « Louis Jandrew » importait peu sur le plan de la langue, car la solution recherchée demandait avant toute chose de rattacher ce rameau à une souche patronymique. Les enjeux microhistoriques de filiation immédiate et de migrations se sont donc effacés à la faveur d'un objectif onomastique autonome. Il faut néanmoins garder à l'esprit que des traits linguistiques particuliers pourraient s'exprimer par les noms de famille à travers

certaines graphies, et renvoyer à des lignées généalogiques spécifiques dans l'une ou l'autre des régions de la vallée du Saint-Laurent. On pourrait par exemple se pencher sur la perception des noms *Dorais* et *Doré* pour observer comment ils ont été anglicisés en fonction de leurs prononciations québécoises.

Les migrations nord-américaines ont entraîné de nombreuses adaptations similaires au cas *Jandrew*. Aux exemples produits en ouverture, le projet Généalogie Québec en ajoute sans peine plusieurs autres qui font tout aussi bien l'illustration du phénomène : *Bargeon* < *Baillargeon*, *Bellware* < *Blouin*, *Coatta* < *Côté*, *Lasser* < *Lessard*, *Layaw* < *Langelier*, *Shappee* < *Chapuis*, *Sopha* < *Sauvé*, *Vizenor* < *Vézina*, etc. Ces adaptations découlent toutes de souches caractéristiques du Québec ancien et l'étude présentée a démontré l'intérêt de la méthode mixte déployée aux fins de leur élucidation linguistique. Le tableau onomastique laurentien justifie une analyse de ses noms de famille à la lumière combinée des généalogies classique et génétique. On a vu que le chromosome Y mettait en évidence des concordances entre des formes linguistiques qu'il serait excessivement ardu, voire impossible, de reconstituer et prouver sur la seule base documentaire. L'histoire linguistique des noms de famille de la vallée du Saint-Laurent, et de la francophonie plus largement, trouve ainsi dans l'ADN proprement masculin un puissant atout heuristique. Les fruits de cette jeune patronymie génétique ne pourront par contre être cueillis qu'au prix d'une interdisciplinarité qui ne va pas sans d'importants défis.

RÉFÉRENCES

- Adams, Michael (2008), «Assimilation of French-Canadian names into New England speech : Notes from a Vermont cemetery», *Names*, vol. 56, n° 2, p. 65-80.
- Assemblée nationale [France] (2019, 4 octobre), «XV^e législature, session ordinaire de 2019-2020, séance du vendredi 04 octobre 2019». <<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2019-2020/premiere-seance-du-vendredi-04-octobre-2019>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Bodine, Ronny (1999), «On the early John Bodines in America», *The Bobine Genealogy Site*. <<https://freepages.rootsweb.com/~bodine/genealogy/ronnybod.htm>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Bouckaert, Remco, Philippe Lemey, Michael Dunn, Simon J. Greenhill, Alexander V. Alekseyenko, Alexei J. Drummond, Russell D. Gray, Marc A. Suchard et

- Quentin Atkinson (2012), «Mapping the origins and expansion of the Indo-European language family», *Science*, vol. 337, n° 6097, p. 957-960.
- Caron, Caroline-Isabelle (2017), «La généalogie au Québec et en Acadie depuis la fin du XXI^e siècle et son évolution de la fin du siècle dernier», dans Martin Pâquet et Serge Dupuis (dir.), *Faire son temps. Usages publics du passé dans les francophonies nord-américaines*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. Culture française d'Amérique, p. 133-149.
- Carpin, Gervais (1998), *Le réseau du Canada. Étude du mode migratoire de la France vers la Nouvelle-France (1628-1662)* (thèse de doctorat), Université Laval (Québec).
- Clark, Gregory (2014), *The Son also Rises. Surnames and the History of Social Mobility*, Princeton, Princeton University Press.
- Dauvergne, Robert (1948), «Les surnoms militaires en France au XVIII^e siècle», *Onomastica*, n° 3-4, p. 237-245.
- Dauzat, Albert (1951), *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Larousse.
- Dauzat, Albert (1949 [1945]), *Les noms de famille de France : traité d'anthroponymie française*, Paris, Payot.
- Dauzat, Albert (1925), *Les noms de personnes : origine et évolution : prénoms, noms de famille, surnoms, pseudonymes*, Paris, Delagrave.
- Fédération québécoise des sociétés de généalogie (s.d.), *Fichier Origine*. <<https://www.fichierorigine.com/>> (consulté le 3 juin 2025).
- Fryba-Reber, Anne-Marguerite (2000), «Dauzat et Jaberg : deux héritiers de Gilliéron», dans Parc naturel régional Livradois-Forez (dir.), *Actes du colloque Dauzat et le patrimoine linguistique auvergnat*, Montpellier, Parc naturel régional Livradois-Forez, p. 211-230.
- Gendreau-Hétu, Pierre (à paraître), «Détection d'un métissage ancien : contact amérindien, ADN et patronymes laurentiens», *Onomastica Canadiana*.
- Gendreau-Hétu, Pierre (2024), «Noms différents, même référent ? ADN et synonymie patronymique en Franche-Comté médiévale», *Congrès mondial de linguistique française 2024*, Les Ulis, EDP Sciences.
- Gendreau-Hétu, Pierre (2022), «L'héritage vivant d'un géant patronymique vaudois : la signature ADN-Y de Vinet Rochat», dans Loïc Rochat (dir.), *Les Rochat, de la famille comtoise à la tribu vaudoise*, Gollion, Infolio, p. 554-571.
- Gendreau-Hétu, Pierre (2021a), «ADNy et preuve généalogique : une souche médiévale suisse en amont des Miville d'Amérique», *Histoire Québec*, vol. 26, n° 4, p. 18-21.
- Gendreau-Hétu, Pierre (2021b), «Un pater familias infertile en Nouvelle-France ? Le cas étrange de Nicolas Lebel et de sa descendance», *Histoire Québec*, vol. 27, n° 1-2, p. 18-21.

- Gendreau-Hétu, Pierre (2020), «Nom d'un chromosome ! L'histoire intime de la Nouvelle-France révélée par le génome», *Histoire Québec*, vol. 26, n° 1-2, p. 33-36.
- Gendreau-Hétu, Pierre (2018a), «De Pierre Vincent Mailloux à Peter V. Mayhew (1753-1848) : les origines inédites du premier Franco-Américain (partie 1)», *Mémoires*, vol. 69, n° 4, p. 260-276.
- Gendreau-Hétu, Pierre (2018b), «Population laurentienne du 17^e siècle et généalogie par ADNy : résultats d'une étude de cas», communication donnée au colloque «BALSAC d'hier à demain», ACFAS, Saguenay, 8 mai 2018.
- Glessgen, Martin et Maguelone Sauzet (2020), «La trajectoire et l'exploitation lexicale des *Nouveaux atlas linguistiques de la France*», *Bien Dire et Bien Aprandre*, n° 35, p. 9-45.
- Gouvernement du Québec (2013), «Maison Gendreau», *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*. <<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92491&type=bien>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Haak, Wolfgang, Iosif Lazaridis, Nick Patterson, Nadin Rohland, Swapan Mallick, Bastien Llamas, Guido Brandt, Susanne Nordenfelt, Eadaoin Harney, Kristin Stewardson, Qiaomei Fu, Alissa Mittnik, Eszter Bánffy, Christos Economou, Michael Francken, Susanne Friederich, Rafael Garrido Pena, Fredrik Hallgren, Valery Khartanovich, Aleksandr Khokhlov, Michael Kunst, Pavel Kuznetsov, Harald Meller, Oleg Mochalov, Vayacheslav Moiseyev, Nicole Nicklisch, Sandra L. Pichler, Roberto Risch, Manuel A. Rojo Guerra, Christina Roth, Anna Szécsényi-Nagy, Joachim Wahl, Matthias Meyer, Johannes Krause, Dorcas Brown, David Anthony, Alan Cooper, Kurt Werner Alt et David Reich (2015), «Massive migration from the Steppe was a source for Indo-European languages in Europe», *Nature*, vol. 522, p. 207-211.
- Harding, Tommy, Claudia Moreau, Jean-Sébastien Bournival, Carles Lalueza-Fox, Brad Loewen, Emmanuel Milot, Hélène Vézina, Ferran Casals, Isabelle Ribot et Damian Labuda (2018), «Identification de restes humains du Québec ancien par le jumelage de données génétiques et généalogiques», communication donnée au colloque «BALSAC d'hier à demain», ACFAS, Saguenay, 8 mai 2018.
- Hétu, Jean (2008), *Georges Estu(r) dit Lafleur : ancêtre de la famille Etu(e) ou Hétu, pionnier de Lavaltrie et sa descendance*, Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo.
- Kaplanis, Joanna, Assaf Gordon, Tal Shor, Omer Weissbrod, Dan Geiger, Mary Wahl, Michael Gershovits, Barak Markus, Mona Sheikh, Melissa Gymrek, Gaurav Bhatia, Daniel G. MacArthur, Alkes L. Price et Yaniv Erlich (2018), «Quantitative analysis of population-scale family trees with millions of relatives», *Science*, vol. 360, n° 6385, p. 171-175.
- Lapierre, André (2000), «From French to English : Some observations on patterns of onomastic changes in North America», *Names*, vol. 48, n° 3-4, p. 233-242.

- Lapierre, André (1996), «One hundred years of onomastic writings in French Canada», *Onomastica Canadiana*, vol. 78, p. 41-51.
- Lapierre, André (1991), «When Auclair becomes O'Clair. Some remarks on Franco-American surnames», *Onomastica Canadiana*, vol. 73, p. 49-56.
- Larin, Robert (2005), «L'immigration européenne au Canada français des débuts à 1865», dans Marcel Fournier (dir.), *Les origines familiales des pionniers du Québec ancien (1621-1865)*, Québec, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, p. 2-26.
- Larmuseau, Maarten, Koen Matthijs et Tom Wenseleers (2016), «Cuckolded fathers rare in human populations», *Trends in Ecology & Evolution*, vol. 31, n° 5, p. 327-329.
- Lazaridis, Iosif *et al.* (2024), «The genetic origin of the Indo-Europeans» [pré-impression], *bioRxiv*. <<https://doi.org/10.1101/2024.04.17.589597>> (consulté le 3 juin 2025).
- Lazaridis, Iosif *et al.* (2022), «The genetic history of the Southern Arc: A bridge between West Asia and Europe», *Science*, vol. 377, n° 6609. <<https://www.science.org/doi/10.1126/science.abm4247>> (consulté le 3 juin 2025).
- Marion, Gilbert (2021), «de Miéville», *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. <<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/023897/2021-10-28/>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Morin, Yves Charles et Luc Baronian (2008), «La palatalisation en France et au Québec à l'époque coloniale», exemplier de la communication donnée à la conférence «Les Français d'ici (2^e édition)», Ottawa, 22 mai 2008.
- New York, State Death Index (1880-1956), «Louis Jandraw, 13 février 1905», *FamilySearch*. <<https://www.familysearch.org/ark:/61903/1:1:7838-KQPZ>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Ouimet, Raymond (2020), *Pierre Miville. Un Suisse en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion.
- Picard, Marc (2012), «On the translation of French-Canadian family names in English», *Names*, vol. 60, n° 3, p. 150-155.
- Picard, Marc (2010), *Dictionnaire des noms de famille du Canada français*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Picard, Marc (2009), «Genealogical evidence and the americanization of European family names», *Names*, vol. 57, n° 1, p. 30-51.
- Redmonds, George, Turi King et David Hey (2015 [2011]), *Surnames, DNA, and Family History*, Oxford, Oxford University Press.
- Registre de la population du Québec ancien (RPQA), *Programme de recherche en démographie historique* (PRDH), Montréal, Université de Montréal.
- Reich, David (2018), *Who We Are and How We Got Here: Ancient DNA and the New Science of the Human Past*, New York, Pantheon Books.

- Roby, Yves et Yves Frenette (2012), «L'émigration canadienne vers la Nouvelle-Angleterre, 1840-1930», dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc St-Hilaire (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 123-133.
- Sénat [France] (2002), «Séance du 28 janvier 2020 (compte rendu intégral des débat)». <<http://www.senat.fr/seances/s202001/s20200128/s20200128003.html>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Skorecki, Karl, Sara Selig, Shraga Blazer, Robert Bradman, Neil Bradman, P. J. Waburton, Monica Ismajlowicz et Michael Hammer (1997), «Y chromosome of Jewish priests», *Nature*, vol. 385, p. 32-36.
- Sykes, Bryan et Catherine Irven (2000), «Surnames and the Y chromosome», *American Journal of Human Genetics*, vol. 66, p. 1417-1419.
- Tanguay, Cyprien (1871), «Aperçu étymologique et historique sur les noms», dans Cyprien Tanguay (dir.), *Dictionnaire des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, vol. 1, Montréal, Eusèbe Sénéchal et fils, p. 19-32.
- The Massena Observer (1905, 16 février), *The NYS Historic Newspapers*, Sutton & McDonald, p. 5. <<https://nyshistoricnewspapers.org/lccn/sn84031311/1905-02-16/ed-1/seq-5>> (consulté le 30 janvier 2025).
- United States Census (1950), «Conrad Gendron et Viola Gendron, 3 mai 1950», *FamilySearch*. <<https://www.familysearch.org/ark:/61903/1:1:6FMD-1DVK>> (consulté le 30 janvier 2025).
- United States Census (1940), «Conrad Gendron et Viola Gendron», *FamilySearch*. <<https://www.familysearch.org/ark:/61903/1:1:KWMH-5TR>> (consulté le 30 janvier 2025).
- United States Census (1930), «Conrad Gendron et Viola Gendron», *FamilySearch*. <<https://www.familysearch.org/ark:/61903/1:1:XM5Y-X2J>> (consulté le 30 janvier 2025).
- United States Census (1900), «Louis Jandrew et Martha Jandrew», *FamilySearch*. <<https://www.familysearch.org/ark:/61903/1:1:MSG9-YK6>> (consulté le 30 janvier 2025).
- United States Census (1880a), «Louis Johndrow et Martha Johndrow», *FamilySearch*. <<https://www.familysearch.org/ark:/61903/1:1:MZ87-SKK>> (consulté le 30 janvier 2025).
- United States Census (1880b), «Peter Lacue et Angeline Lacue», *FamilySearch*. <<https://www.familysearch.org/ark:/61903/1:1:MWS1-539>> (consulté le 30 janvier 2025).
- van Driem, George (2021), *Ethnolinguistic Prehistory. The Peopling of the World From the Perspective of Language, Genes, and Material Culture*, Leiden, Brill.
- Verrette, Michel (2002), *L'alphabétisation au Québec 1660-1900. En marche vers la modernité culturelle*, Québec, Septentrion.

Weil, François (2013), *Family Trees : A History of Genealogy in America*, Cambridge, Harvard University Press.

Wohns, Anthony Wilder, Yan Wong, Ben Jeffery, Ali Akbari, Swapan Mallick, Ron Pinhasi, Nick Patterson, David Reich, Jerome Kelleher et Gil McVean (2022), «A unified genealogy of modern and ancient genomes», *Science*, vol. 375, n° 6583, p. 817-821.

LES VOIX MIGRATOIRES : LA VARIATION PHONOLOGIQUE DANS LA MUSIQUE POP QUÉBÉCOISE

KAITLYN OWENS ET JEFFREY LAMONTAGNE

UNIVERSITÉ DE L'INDIANA À BLOOMINGTON

1. INTRODUCTION

Le degré de stigmatisation des variétés du français laurentien (également appelé le français québécois ou le français canadien) varie selon la région. Quoique la stigmatisation des variétés formelles du dialecte diminue au Québec depuis les années 1960 (voir Lambert *et al.*, 1960 ; Genesee et Holobow, 1989 ; Kircher, 2012), le français laurentien demeure stigmatisé en France (Slezák, 2015). Dans cette étude, nous explorons les effets de stigmatisation sur la prononciation des chanteuses et chanteurs québécois. Sur ce, notre analyse se focalise particulièrement sur les artistes du style pop car ceux-ci sortent leurs albums aux publics français plus fréquemment que les artistes d'autres styles musicaux (Grenier, 1993). Ces premiers pourraient donc être les plus sensibles à la stigmatisation sur le marché international.

Cette étude s'intéresse à deux questions de recherche. La première porte sur la trajectoire des taux de relâchement de la communauté linguistique d'artistes : *Est-ce que le taux de production des variantes dialectales change en temps réel au niveau communautaire ?* Nous postulons que les artistes qui ont commencé leurs carrières plus récemment auront un taux de relâchement plus élevé que celui des artistes qui ont commencé plus tôt parce que les premiers seront moins affectés par la stigmatisation que les autres. La seconde question est celle du changement au niveau individuel : *Est-ce que les individus changent leur usage des variantes dialectales pendant leurs carrières ?* Nous postulons que les artistes francophones du Québec augmenteront l'emploi de leurs propres variantes dialectales tout au long de leurs carrières, mais que cette augmentation sera d'une ampleur limitée

parce que la stigmatisation du français laurentien persiste à l'étranger. Cette hypothèse s'appuie notamment sur les tendances retrouvées chez les artistes anglophones britanniques (voir Trudgill, 1997), comme il sera discuté dans la section 2.1.

Dans la section 2, nous présenterons les études antérieures portant sur l'accommodation dialectale dans la musique, la déstigmatisation régionale du français laurentien, l'industrie musicale au Québec et le processus phonologique ciblé par cette analyse. Dans la section 3, nous discuterons de la méthodologie employée dans le cadre de cette étude : la création du corpus, le codage des échantillons et l'analyse statistique. Nous présenterons subséquemment les résultats de l'analyse du relâchement dans la section 4, où nous démontrerons que les individus ne suivent pas la trajectoire communautaire : les individus réduisent leurs taux d'emploi pendant leurs carrières tandis que le taux communautaire augmente en moyenne. La section 5 discutera de l'origine des tendances communautaires et individuelles observées pour ensuite proposer qu'une cible phonologique (a) émerge dans la musique de style pop et (b) joue un rôle plus important que la stigmatisation. La conclusion, soit la section 6, résumera les apports de notre étude face aux questions portant sur l'accommodation dialectale dans la musique et sur le développement des normes linguistiques.

2. ÉTUDES ANTÉRIEURES

Dans cette section, nous présenterons un survol des études antérieures sur l'accommodation dans la musique et nous soulèverons des questions au sujet du rôle joué par la stigmatisation dans la musique (section 2.1). Nous traiterons ensuite de l'évolution de la (dé)stigmatisation du français laurentien et de la manière dont les variantes dialectales des artistes du Québec pourraient refléter ce développement sociolinguistique (section 2.2). Nous offrirons subséquemment un survol de l'histoire du style pop au Québec et les conséquences actuelles de ce cheminement (section 2.3). Enfin, nous introduirons le relâchement des voyelles fermées en syllabe finale fermée (section 2.4), soit le processus phonologique analysé dans le cadre de cette étude.

2.1 L'accommodation dans la musique

Les études antérieures réalisées sur le phénomène d'accommodation dialectale dans la musique se penchent surtout sur l'anglais,

s'intéressant par exemple à la manière dont les artistes britanniques adoptent les traits phonologiques de variétés américaines (Trudgill, 1997; Simpson, 1999). Simpson (1999) démontre que les Britanniques, une minorité dans l'industrie anglophone, réalisaient souvent l'occlusive /t/ en position intervocalique post-accentuelle comme une consonne battue (*flap*) plutôt qu'un coup de glotte, produisant ainsi la variante américaine [bəɾə] et non la variante britannique [bə?ə] pour *better* ‘mieux’. Trudgill (1997) montre à son tour que les Beatles et les Rolling Stones ont graduellement réduit leurs taux d’emploi de traits phonologiques associés à l’anglais américain avec la croissance de leur public international. Soulignons que les résultats de Trudgill sur le changement tout au long de la carrière de ces deux groupes rappellent la variation sociolinguistique déclenchée par les changements d’emploi (p. ex. Shapp *et al.*, 2014). Puisque ces études antérieures menées sur l’accommodation dialectale dans la musique portent sur deux variétés non stigmatisées (voir Boberg, 1999), le rôle de la stigmatisation dans l’accommodation musicale demeure une question ouverte.

2.2 La stigmatisation

Nous nous intéressons aux attitudes linguistiques dans deux régions de la francophonie (le Québec et la France) pour examiner l’accommodation chez les artistes québécois(es), pour qui leur variété native est généralement stigmatisée à l’étranger. La stigmatisation du français laurentien, parlé du Québec jusqu’à l’Ouest canadien (voir Côté, 2012), est un phénomène bien documenté (Lambert *et al.*, 1960; Bourhis *et al.*, 1975; Genessee et Holobow, 1989; Bouchard, 2002; Oakes et Warren, 2007; Kircher, 2012). Au Québec, la stigmatisation de ce dialecte cible surtout les traits associés à la classe ouvrière (Corbeil, 1976; Lappin, 1982; Côté, 2012). En France, par contre, toutes les variétés du français laurentien, et formelles et informelles, sont stigmatisées (Szlezák, 2015).

Nous soulignerons les apports de trois études fondamentales sur les attitudes envers le français laurentien qui démontrent la déstigmatisation graduelle du dialecte au Québec : Lambert *et al.* (1960), Genesee et Holobow (1989) et Kircher (2012). Nous rajouterons les contributions d’une étude récente (Owens *et al.*, 2023) qui teste les attitudes de participants français envers le français laurentien de façon empirique. Cette étude s’ajoute aux études menées auprès d’individus

au Canada pour montrer que le français laurentien demeure stigmatisé chez les Français.

Lambert et ses collègues (1960) ont testé les attitudes envers le français laurentien auprès de 130 anglophones et francophones à Montréal. Ils ont démontré que les deux groupes avaient des attitudes plus positives envers l'anglais qu'envers le français. De plus, les enregistrements d'un locuteur n'ayant que peu de traits dialectaux du français laurentien étaient évalués de façon plus positive que ceux des autres locuteurs du dialecte. Ces résultats suggèrent que le français hexagonal était moins stigmatisé que le français laurentien pour les anglophones et francophones à Montréal pendant la période sondée.

Pendant les années 1980, Genesee et Holobow (1989) ont répliqué l'étude de Lambert *et al.* (1960) pour évaluer l'effet sur les attitudes langagières de la *Loi sur la langue officielle* en 1974 et de la *Charte de la langue française* en 1977. Ils ont donc comparé les attitudes envers des locutrices et locuteurs du français hexagonal, du français laurentien et de l'anglais. Les résultats de leur étude ont démontré que les francophones n'évaluaient pas les locuteurs et locutrices de façon plus positive pour ce qui est de l'amabilité et de la gentillesse selon la langue parlée (le français ou l'anglais). De plus, les attitudes envers le français hexagonal étaient aussi favorables que celles envers le français laurentien. Ces résultats ont souligné l'augmentation de la stigmatisation du français hexagonal vis-à-vis le français laurentien, qui avait profité d'une valorisation graduellement plus positive au cours des années 1960. Cependant, cette étude a également démontré que les locutrices et locuteurs du français laurentien étaient perçus comme étant moins intelligents et moins scolarisés que celles et ceux du français hexagonal dans les années 1980.

L'étude de Kircher (2012) s'attaque directement à la différence d'attitude envers le français laurentien au Québec. Elle a mené une étude auprès de quatre groupes : (a) les individus ayant l'anglais comme langue maternelle, (b) les individus ayant le français laurentien comme langue maternelle, (c) les individus bilingues qui parlent le français hexagonal et l'anglais et (d) les individus n'ayant ni l'anglais ni le français comme langue maternelle. Il s'avère qu'un changement d'attitudes a eu lieu au Québec entre les études de Genesee et Holobow (1989) et de Kircher (2012) : les quatre groupes de participants ont évalué de façon plus positive l'amabilité et la gentillesse perçues des individus parlant le français laurentien que pour les individus

parlant le français hexagonal. Cependant, l'intelligence perçue témoignait d'une asymétrie : les participantes et participants ont perçu les autres locutrices et locuteurs de leur propre dialecte comme étant plus intelligents que les locutrices et locuteurs de l'autre dialecte.

De plus, Owens, Nesbitt et Lamontagne (2023) ont fait une mise à jour de nos connaissances par rapport à la stigmatisation dialectale en français impliquant les français laurentien et hexagonal en France et au Canada. Leurs résultats ont démontré que le français laurentien demeure stigmatisé chez les participantes et participants français pour ce qui est de l'amabilité. Cependant, ces participantes et participants français n'ont pas jugé le statut social des locutrices et locuteurs des deux dialectes différemment.

Bref, ce survol des études antérieures confirme que le français laurentien est déstigmatisé chez les locutrices et locuteurs du français laurentien, mais que les individus qui disposent d'un autre dialecte du français témoignent toujours d'une préférence pour les variétés hexagonales. Nous presupposons que les artistes au Québec sont sensibles aux normes linguistiques, basées surtout sur un français hexagonal ou international, et que ces artistes ciblent conséquemment des formes linguistiques conformes à ces normes quand elles et ils visent des publics internationaux ou quand ces artistes se croient assujettis aux normes des artistes de l'international.

2.3 L'histoire de l'industrie musicale au Québec

Pendant les années 1970 et 1980, les industries musicales aux États-Unis et au Canada (le Québec inclus) ont subi une diminution de ventes internationales (Leclerc *et al.*, 1989), ce qui a causé des pertes d'emploi (Grenier, 1993). Pour récupérer les pertes financières, les entreprises musicales ont énormément réduit l'ampleur de la production des albums en français en raison de la taille de la population qui achète ces albums au Canada. Entre 1978 et 1983, par exemple, le nombre d'albums en français lancés par des artistes francophones a diminué de 54 % (Blain et Cloutier, 1986). Encore plus marquant, en 1979 il y avait 180 nouveaux albums en français lancés par des artistes québécois, mais en 1987 il n'y en avait que 38 (ADISQ, 1989).

Alors que l'industrie faisait face à des crises économiques, le public québécois était rendu mécontent de la musique nationaliste qui

a constitué une partie importante de *la chanson*, un style qui se rapprochait de la musique pop(-rock) qui est soulignée comme étant authentiquement québécoise (Grenier, 1993). *La chanson* se distingue notamment de la musique pop(-rock) car cette dernière a une portée plus internationale en raison du message et de l'identité projetée des artistes (Grenier, 1993). Grenier a établi un contraste entre ces deux styles avant la crise économique de l'industrie musicale, soulignant que cette distinction est plus importante que les identités sociales des artistes : « Cette opposition fondamentale se basait sur l'amalgame de la politique, style et performance qui ont causé d'autres différences (sauf que peut-être la langue) comme l'âge, le genre, l'origine ethnique et région à sembler secondaire ou non pertinent » (traduction libre ; Grenier, 1993 : 220)¹. Par conséquent, l'étude actuelle s'intéresse particulièrement au genre musical plutôt qu'aux autres traits sociodémographiques des artistes comme le genre identitaire et l'âge².

Selon Grenier (1993), la fin de la crise de l'industrie a été amenée par l'unification de *la chanson* et du pop(-rock) : ensemble, les deux constituent la musique pop québécoise que nous connaissons aujourd'hui. Grenier a proposé que les artistes pop québécois(es) qui ont commencé leurs carrières après la crise économique de l'industrie musicale au Québec traitent le style comme étant moins rigide. Après cette unification des genres, l'industrie musicale avait besoin de s'adapter à l'introduction des plateformes comme Spotify et Pandora, ce qui a changé la façon dont les artistes s'engagent avec leurs publics. De cette façon, nous émettons l'hypothèse que les artistes d'aujourd'hui soient plus influencés par les traits linguistiques d'un français dit international même si les artistes ne vendent pas directement leurs albums à l'étranger et ne font pas de spectacles hors du Canada. Nous discuterons cette hypothèse dans la section 5.2.

-
1. Texte original : «This founding opposition was based on a conflation of politics, musical genre and performing styles which made other sites of differentiation (with the possible exception of language) such as age, gender, ethnicity and region appear secondary, if not completely irrelevant.»
 2. Une étude séparée montre qu'il n'y a aucune différence entre le taux de relâchement par rapport au genre (Owens, 2023). Cependant, la même étude montre que les différences entre des genres émergent pour les traits qui sont stigmatisés par les personnes du même dialecte (p. ex. la diphtongaison).

2.4 Le relâchement des voyelles fermées en français laurentien

Le relâchement des voyelles fermées non allongées en syllabe finale fermée (p. ex. /vit/ [vit] *vite*)³ est un trait caractéristique du français laurentien (p. ex. Dumas, 1983; Walker, 1984; Poliquin, 2006; Côté, 2012) et catégorique dans le dialecte (Poliquin, 2006; Côté, 2012; Côté et Remysen, 2017), mais généralement absent dans les autres dialectes (Côté et Remysen, 2017). Ce processus est d'un intérêt particulier pour l'exploration de l'accommodation phonologique face à la stigmatisation dialectale non seulement parce que le processus est catégorique dans la parole, mais également parce que le processus n'est pas généralement perçu de façon négative par les locutrices et locuteurs du français laurentien (Lappin, 1982; Cox, 1998; Reinke *et al.*, 2006). Au contraire, la réalisation d'une variante tendue par une locutrice ou un locuteur du français laurentien dans les contextes exigeant le relâchement peut induire une impression d'arrogance de la part d'un autre membre du même dialecte (Paradis et Dolbec, 1998). Cependant, pourvu que le français laurentien soit toujours stigmatisé en France (Szlezák, 2015), nous postulons que l'application du relâchement y est toujours stigmatisée. Compte tenu de la nature catégorique du relâchement et des attitudes sociolinguistiques, nous anticipons que les artistes vont produire les variantes relâchées à un taux très élevé – mais pas catégorique.

2.5 Résumé

Les études antérieures sur l'accommodation dialectale dans la musique ne testent pas directement le rôle de la stigmatisation. Puisque les variétés formelles du français laurentien sont déstigmatisées au Québec mais demeurent stigmatisées en France, nous sommes en mesure de nous pencher sur cette question ouverte de l'influence de la stigmatisation sur l'accommodation dialectale. Plus particulièrement, nous ciblons le relâchement comme étude de cas car il s'agit d'une différence dialectale saillante sur le plan sociolinguistique. Dans la section suivante, nous décrirons la méthodologie employée dans le cadre de cette étude

3. L'application du relâchement dans les contextes allongeants est disputée (voir p. ex. Sigouin et Arnaud, 2015; Burness *et al.*, 2022). De plus, le relâchement dans les contextes non finaux (p. ex. en raison de l'harmonie vocalique) est beaucoup plus variable de façon inter- et intra-individuelle (Lamontagne, 2021, 2022). Les voyelles fermées dans ces deux contextes ne feront donc pas l'objet de notre étude.

pour mieux comprendre la variation communautaire et individuelle dans la musique.

3. MÉTHODOLOGIE

Cette étude vise à mettre en évidence le rôle de la stigmatisation dans l’accommodation dialectale de la part des artistes francophones du Québec. D’abord, nous avons élaboré un corpus de musique québécoise (section 3.1). Ensuite, les voyelles fermées en syllabe finale fermée ont été extraites et le relâchement de ces voyelles a été codé (section 3.2). Enfin, une analyse par régression à effets mixtes a permis d’évaluer le conditionnement du relâchement (section 3.3).

3.1 Le corpus

La création du corpus avait comme objectif de nous permettre de répondre aux questions de variation sociolinguistique dans la musique d’artistes francophones du Québec. La musique, étant un contexte où l’individu doit tenir compte d’un public potentiel fortement varié, offre l’occasion de mieux comprendre comment les individus adaptent leur prononciation face aux différences de normes et d’attitudes linguistiques. Pour être inclus dans le corpus de musique, le profil du participant doit répondre à quatre critères : 1) l’individu doit être né au Québec et doit y avoir grandi ; 2) l’individu doit avoir le français comme langue maternelle et, lors d’entretiens télévisés ou d’autres interactions enregistrées au Québec, parler en français laurentien ; 3) les albums de l’individu doivent être uniquement ou principalement en français ; 4) l’individu doit avoir lancé au moins deux albums de style pop depuis 2002 et ne peut pas avoir lancé d’album avant cette année. Ces critères ont été développés pour s’assurer de la comparabilité des artistes compte tenu de la déstigmatisation graduelle du français laurentien au Québec. Le corpus comprend 11 artistes du Québec, soit 4 hommes et 7 femmes, pour un total de 562 chansons de style pop réparties entre 52 albums (voir tableau 1).

Tableau 1 – Les artistes dans le corpus

Artiste	Sexe	Albums	Années
Amylie	Femme	3	2008, 2012, 2016
Ariane Moffat	Femme	7	2002, 2005, 2008, 2012, 2015, 2018, 2021
Cindy Daniel	Femme	3	2002, 2006, 2008
Coeur de Pirate	Femme	5	2008, 2011, 2015, 2018, 2021
Ingrid St-Pierre	Femme	4	2011, 2012, 2015, 2019
Ludovick Bourgeois	Homme	2	2017, 2020
Marc Dupré	Homme	8	2005, 2007, 2010, 2013, 2014, 2017, 2019, 2021
Marie Mai	Femme	6	2004, 2007, 2009, 2012, 2014, 2018
Patrice Michaud	Homme	4	2011, 2014, 2017, 2021
Pierre Lapointe	Homme	8	2004, 2006, 2009, 2013, 2013, 2017, 2019, 2020
Roxane Bruneau	Femme	2	2017, 2020

3.2 L'extraction et le codage

Notre étude s'attaque au relâchement des voyelles fermées en syllabe finale fermée. Pour identifier les voyelles admissibles à être relâchées, les représentations phonémiques ont été extraites de façon automatique à partir du *Lexique 3.81* (New *et al.*, 2004), avec vérification manuelle pour s'assurer de l'exactitude des transcriptions et pour n'inclure aucun emprunt ou nom propre. Toute occurrence autrement admissible mais comprenant un schwa prononcé en fin de mot, comme dans /abit/ *habite* réalisé [abitə], a été exclue pour éviter les questions de syllabation, de similarité à la langue parlée et d'application nuancée de la règle phonologique d'intérêt⁴.

Au total, nous avons extrait 3 150 voyelles fermées dans 696 mots distincts. Parce que le relâchement ne peut pas être catégorisé de façon fiable à partir d'uniquement un ou deux indices acoustiques (voir p. ex.

4. Les voyelles fermées ont également été exclues lorsqu'une semi-voyelle était adjacente pour s'assurer de la fiabilité du codage perceptuel, suivant la méthodologie décrite plus tard dans cette section.

Arnaud *et al.*, 2011 ; Sigouin, 2013) et pour éviter le risque élevé d'erreurs de mesure formantique engendrées par la musique de fond, le relâchement a été codé de façon perceptuelle. Une analyse de la fiabilité du codage suivant la méthode du kappa de Cohen a été menée sur un sous-ensemble de 99 échantillons et a confirmé la robustesse de ce codage par le haut degré de concordance entre la juge principale et les deux juges de vérification ($k = 0,62$ pour Juge 1 ; $k = 0,75$ pour Juge 2).

3.3 L'analyse statistique

Nous avons effectué une régression logistique à effets mixtes afin de prédire le relâchement, le tout utilisant le logiciel *R* (R Core Team, 2022). Pour ce qui est des effets aléatoires, nous avons inclus l'artiste et le mot comme ordonnées à l'origine aléatoires («random intercepts») pour tenir compte de la variabilité individuelle et des particularités lexicales ; les individus et les mots ont ainsi pu avoir des degrés de variabilité et des taux de relâchement distincts. Le modèle statistique visait à tester deux facteurs indépendants en plus de leur interaction. Le premier facteur, soit l'année de sortie de l'album, permet de déterminer si les taux de relâchement de la communauté changent avec le temps (la première question de recherche). Le deuxième facteur, soit le nombre d'années qui se sont écoulées depuis le premier album de l'artiste, teste si les artistes changent leur propre taux de relâchement avec le temps (la deuxième question de recherche)⁵. Tandis que l'année de sortie de l'album nous indique les tendances communautaires sans nuance découlant de l'historique professionnel de l'artiste, l'interaction entre l'année de sortie de l'album et le nombre d'années depuis le premier album de l'artiste permet de mieux comprendre si les individus se comportent différemment selon l'année où leur carrière a commencé. Cet aspect est important car la déstigmatisation du dialecte sur le territoire laurentien et la stigmatisation persistante à l'étranger pourraient mener à une différence importante entre la trajectoire individuelle et la trajectoire communautaire, par exemple parce que les artistes ayant commencé leur carrière plus récemment pourraient produire plus de relâchement que les artistes établis dans des albums lancés une même année.

5. Nous utilisons comme facteur statistique le nombre d'années plutôt que le numéro de l'album pour mieux refléter que les artistes sont influencés par des attitudes et des normes linguistiques qui évoluent.

4. RÉSULTATS

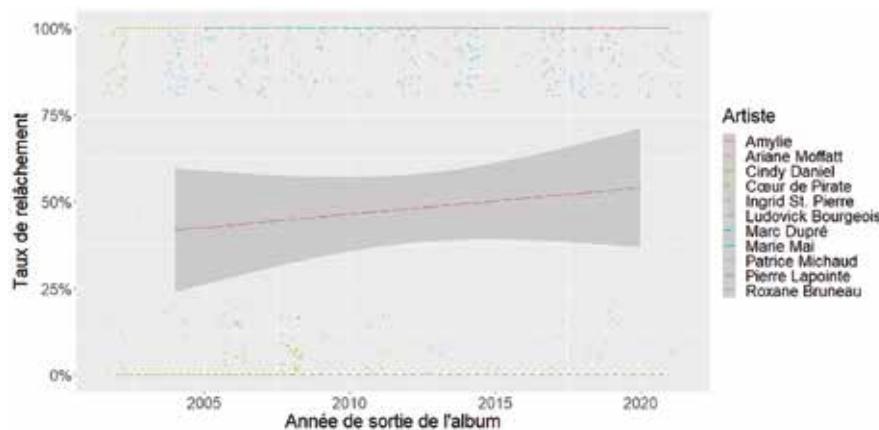
Comme ce sera présenté dans la section 4.1, nous examinerons d'abord le comportement d'un lexème particulier (soit les pronoms sujets de la troisième personne grammaticale : *il* et *ils*) qui semble se différencier des autres mots dans le corpus. Ensuite, nous présenterons les résultats de l'analyse statistique pour le relâchement plus généralement (section 4.2).

4.1 Analyse de *il* et de *ils*

Dans cette section, nous montrerons les tendances particulières de *il* et de *ils*. Nos données comprennent 770 échantillons de *il* et de *ils*, dont 543 étaient réalisés avec [il(z)] (70,52 %), 172 étaient réalisés avec [il(z)] (22,34 %) et 55 dans lesquels le contexte phonologique permettant le relâchement n'était pas présent (soit sans [l], donc n'ayant aucune coda ; 7,14 %). Les 55 échantillons sans [l] ont été écartés de l'analyse, suivant les paramètres d'inclusion (section 3.2).

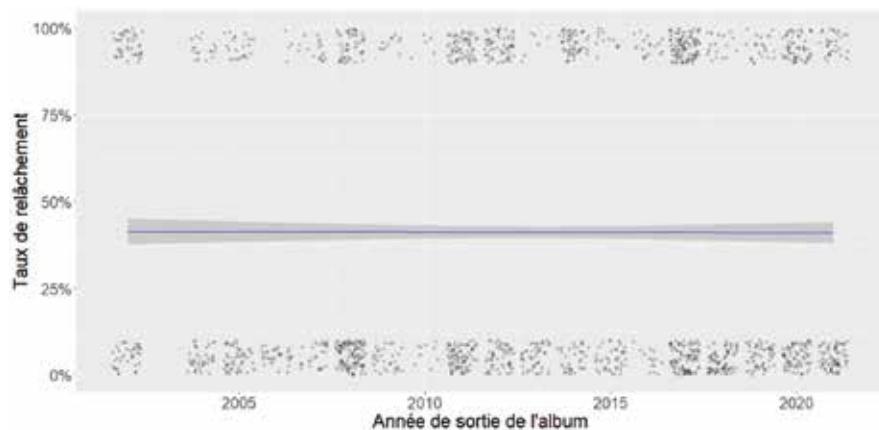
Comme il est illustré dans la figure 1, uniquement trois artistes n'ont pas relâché la voyelle de ces deux mots de façon catégorique, avec Pierre Lapointe étant le seul artiste à afficher un comportement variable. *Il* et *ils* se démarquent donc des autres mots (comme il sera présenté dans la section 4.2) par le manque relatif de variabilité de relâchement, que ce soit l'absence de relâchement (deux individus) ou de la variante tendue (huit individus). Cependant, l'inclusion de l'ordonnée à l'origine aléatoire pour les mots nous a permis de ne pas écarter les échantillons de *il* et de *ils* dans notre analyse statistique sans conséquence sur les généralisations que l'on en tire⁶.

6. Une analyse séparée a été effectuée sans les échantillons de *il* et de *ils* pour confirmer qu'il n'y a pas de changement des effets significatifs découlant de l'inclusion de ces mots. Les tendances dont nous discuterons n'étaient pas sensibles à l'inclusion de *il* et de *ils* dans les données soumises à l'analyse.

Figure 1 – Le taux de relâchement dans les mots *il* et *ils*

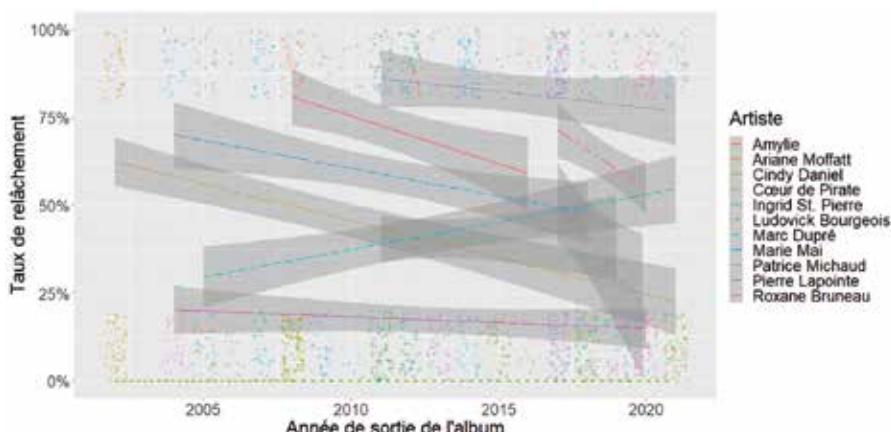
4.2 Les résultats statistiques

Les 3 150 échantillons du corpus comprennent 1 294 variantes relâchées (41,08 %) et 1 856 variantes tendues (58,92 %). La figure 2 illustre le taux de relâchement de chaque album selon son année de sortie. En moyenne, les variantes relâchées demeurent minoritaires pendant toute la période sondée. Bien que la figure 2 semblerait indiquer que le relâchement soit appliqué à un taux stable le long des 20 ans représentés dans le corpus, une analyse plus nuancée des comportements individuels permet de mieux comprendre la variabilité dans la musique pop.

Figure 2 – Le rapport entre l'année de sortie de l'album et le taux de relâchement

Tel que l'illustre la figure 3, les résultats font preuve d'un degré de variabilité individuelle important. D'abord, deux chanteuses, soit Cindy Daniel et Cœur de Pirate, n'ont relâché aucune voyelle fermée. De plus, Marc Dupré augmente son taux de relâchement au fil des années. Enfin, huit artistes ont réduit leurs taux de relâchement avec le temps.

Figure 3 – L'effet de l'année de sortie de l'album sur le taux de relâchement de chaque artiste



Le tableau 2 affiche les résultats de la régression logistique à effets mixtes, appuyant les tendances que l'on observe dans la figure 3. D'abord, l'année de sortie de l'album n'a pas un effet significatif en soi. Cependant, le taux de relâchement diminue avec l'augmentation du nombre d'années depuis la sortie du premier album de l'artiste ($\beta = -0,6201$; $p = 0,0166$), indiquant que les artistes réduisent leurs taux de relâchement au fil de leurs carrières. De plus, l'interaction significative entre ce dernier facteur et l'année de sortie de l'album démontre que les artistes ayant commencé leurs carrières plus récemment produisent plus fréquemment des variantes relâchées que les artistes ayant commencé leurs carrières vers le début du créneau représenté dans le corpus ($\beta = 0,0099$; $p = 0,0095$). Ce dernier effet est illustré dans la figure 4.

Tableau 2 – Les données de sortie du modèle statistique⁷

	Coefficient	Erreur type	Valeur z	Valeur p	
(Ordonnée à l'origine)	-3,8587	2,0707	-1,863	0,0624	.
Année de sortie de l'album	0,3399	0,2521	1,348	0,1776	
Années depuis premier album	-0,6201	0,2588	-2,396	0,0166	*
Année de sortie de l'album et années depuis premier album	0,0099	0,0038	2,592	0,0095	**

Figure 4 – L'effet de l'année de sortie du premier album sur le taux de relâchement dans cet album

5. DISCUSSION

Cette étude se penchait sur l'accommodation dialectale dans la musique au niveau communautaire et au niveau individuel des artistes d'un dialecte stigmatisé. Nos résultats ont démontré que le taux de relâchement des premiers albums produits par les artistes de style pop au Québec augmente au fil du temps, mais qu'un bon nombre des artistes réduisent leurs taux individuels de relâchement le long de leur carrière.

La section 5.1 discutera d'abord de la variation individuelle et des raisons sociolinguistiques pour lesquelles les artistes adaptent (ou

7. Le point (<>) indique une valeur p supérieure à 0,05 mais inférieure à 0,1, l'astérisque simple (<*>) indique une valeur p d'au moins 0,01 mais inférieure à 0,05 et l'astérisque double (<**>) indique une valeur p inférieure à 0,01.

non) leurs taux de relâchement pendant leurs carrières. La section 5.2 traitera ensuite de l'évolution communautaire et des motivations des changements observés. Nous discuterons enfin de la genèse possible des normes sociolinguistiques dans la musique pop au Québec (section 5.3).

5.1 Les différences individuelles et le changement au fil des carrières

Nos résultats démontrent que les artistes francophones du Québec semblent favoriser les variantes tendues des voyelles fermées en syllabe finale fermée sans allongement phonologique en chantant. Ces résultats indiquent que les artistes québécois et québécoises veulent s'approcher davantage des normes phonologiques des variétés hexagonales (soit du dialecte majoritaire dans l'industrie francophone et du dialecte le moins stigmatisé sur le plan international). Cependant, ces artistes québécois et québécoises ne sont pas uniformes par rapport à leurs taux de relâchement et à la trajectoire individuelle de ces taux. Marc Dupré, par exemple, augmente son taux de relâchement au fil de sa carrière. Une analyse plus détaillée du conditionnement du relâchement chez cet artiste révèle que cette augmentation est une conséquence de son comportement distinct par rapport au relâchement de la voyelle fermée dans *il* et dans *ils*.

Nos résultats montrent aussi que quelques artistes (p. ex. Patrice Michaud et Roxane Bruneau) relâchent à des taux bien plus hauts que d'autres artistes. Dans le cas de Patrice Michaud, il fait plusieurs références au Canada dans les paroles de ses chansons et dans ses titres (p. ex. *Klondike* et *Cahier Canada*). Ces allusions au Canada ainsi qu'aux expériences et aux endroits locaux pourraient déclencher une augmentation de l'emploi des traits laurentiens. Pour ce qui est de Roxane Bruneau, elle chante à propos de sujets qui la touchent personnellement comme sa sexualité (dans *Les p'tits bouts de toi*) et la violence conjugale (dans *Le secret*). De plus, elle parle de l'importance d'être fidèle à soi-même, comme dans sa chanson *À ma manière*, donc son emploi particulièrement fréquent d'un trait caractéristique de son dialecte pourrait découler de son souci d'authenticité. Nous postulons également que la différence vraisemblablement binaire entre les artistes qui relâchent à des taux particulièrement élevés et les artistes qui ne relâchent pas puisse provenir du fusionnement des deux styles historiques d'où vient le style pop québécois qu'on connaît aujourd'hui (voir section 2.3). Autrement dit, les artistes qui relâchent le plus souvent se conformeraient peut-être aux normes héritées de *la chanson* (le style plus québécois), tandis que les

autres artistes se conformeraient aux normes provenant du pop(-rock) (le style plus international).

Compte tenu de la variation individuelle, aucune généralisation des résultats ne pourrait caractériser la trajectoire de chaque individu le long de sa carrière. Notre analyse statistique permet cependant d'en dégager une tendance principale : les artistes réduisent généralement leurs taux de relâchement avec le temps. D'un côté, ce résultat soutient notre hypothèse que les individus changeraient leurs taux de production des traits dialectaux avec le temps. D'un autre côté, le sens du changement est l'inverse ce qui était attendu.

Dans une étude préliminaire, Owens et Lamontagne (2023) ont montré que les artistes d'autres styles (le country, la musique alternative et l'indie) changent moins leurs taux de relâchement au fil du temps – et, contrairement aux artistes de style pop, font souvent preuve d'une augmentation du taux. Nous proposons donc que les artistes québécois de style pop soient plus affectés par la stigmatisation du dialecte à l'étranger que les artistes d'autres styles car les artistes pop sortent plus souvent leurs albums en France que les autres artistes (Grenier, 1993). De plus, les autres styles sont souvent liés à la représentation d'identités plus souvent ancrées dans certaines cibles sociolinguistiques : les classes ouvrières (p. ex. le country ; Gritzner, 1978), les identités locales (p. ex. l'indie ; voir Beal, 2009) et les identités de contre-culture (p. ex. l'alternative ; Bennett, 2000). Les artistes d'autres styles seraient ainsi poussés à se conformer à d'autres normes linguistiques, plutôt qu'aux normes internationales.

Il faut également reconnaître que plusieurs artistes lanceront leurs albums et joueront des spectacles en France ou ailleurs dans la francophonie. Il est donc possible que les artistes qui interagissent le plus souvent avec des publics à l'étranger soient plus portés à produire des variantes des autres dialectes. Malheureusement, il est présentement difficile de s'attaquer à la question de la proportion du public recherché dans chaque région francophone de manière empirique parce qu'un changement important dans la manière d'accéder à la musique chevauche la période à l'analyse dans cette étude. Plus particulièrement, quelques artistes ont lancé leurs premiers albums quand les CD dominaient dans l'industrie (p. ex. Cœur de Pirate et Ariane Moffatt), tandis que les albums plus récents sont principalement ou exclusivement lancés en ligne (p. ex. ceux de Roxane Bruneau et Ludovick Bourgeois).

L’élaboration d’une méthodologie fiable pour quantifier où se trouve le public visé (et réel) de chaque artiste – et donc pour analyser l’effet de l’audience des artistes – est laissée pour des études futures. Cette question de l’effet des plateformes en ligne (p. ex. Spotify et YouTube) sur l’industrie musicale au Québec reviendra cependant dans la section suivante.

5.2 Les changements dans l’industrie pop au fil du temps

Nos résultats révèlent que les artistes emploient à la fois des variantes laurentiennes (relâchées) et hexagonales (tendues), mais que ce faisant les artistes se démarquent en tant que locutrices et locuteurs d’un français laurentien (sinon il n’y aurait que les variantes hexagonales, soit les variantes moins susceptibles à être stigmatisées). Une comparaison entre les artistes de style pop dans l’étude actuelle et les artistes d’autres styles (p. ex. le country, la musique alternative et l’indie) dans une analyse préliminaire récente (Owens et Lamontagne, 2023) suggère que les artistes de style pop ayant commencé leurs carrières plus récemment se rapprochent des artistes d’autres styles en favorisant davantage les variantes relâchées.

D’un côté, ce résultat relevant d’un changement chez les artistes de style pop pourrait refléter la déstigmatisation du français laurentien depuis les années 1960 (voir Lambert *et al.*, 1960 ; Genessee et Holobow, 1989 ; Kircher, 2012) ; les artistes qui ont commencé leurs carrières plus récemment sont moins souvent confrontés par des attitudes négatives que les artistes qui ont commencé il y a plus longtemps. Ces artistes qui se sont joints à l’industrie plus récemment se sentiraient ainsi plus à l’aise d’afficher des traits dialectaux que leurs prédécesseurs.

D’un autre côté, ce résultat pourrait relever d’un changement dans l’industrie musicale plutôt qu’un changement (socio)linguistique. L’industrie musicale a eu besoin de rapidement s’adapter aux nouvelles plateformes pour diffuser les chansons et les albums. En 2005, l’entreprise Pandora a lancé un site web pour écouter de la musique populaire conçue comme une «radio» personnalisée en ligne (Maloney, 2024). En 2009, l’entreprise Spotify a à son tour lancé sa propre plateforme pour que les utilisatrices et utilisateurs puissent cultiver des listes d’écoute personnelles et puissent écouter de la musique selon leurs goûts à n’importe quel moment en ligne (Colón, 2024). La technologie employée dans l’industrie de la musique devient donc médiatrice ; les

artistes plus récents ont peut-être moins directement été confrontés à des attitudes négatives envers le dialecte en plus de profiter d'un environnement dans lequel plus de musique était produite de façon indépendante (p. ex. sur YouTube), ce qui aurait pu favoriser la représentation du dialecte.

Même s'il semble y avoir une augmentation de l'emploi des variantes laurentiennes chez les artistes pop au fil de temps, notre analyse des individus au fil de leur carrière démontre que les artistes de style pop réduisent généralement leurs taux de relâchement avec le temps. Ce résultat pour les changements individuels va à l'encontre de ce que l'on observe généralement dans d'autres genres musicaux (Owens et Lamontagne, 2023). Les changements individuels que l'on observe dans la musique de style pop ne suivent donc ni les tendances dans la musique plus généralement, ni le rapport généralement observé pour ce qui est de la participation individuelle dans les changements sociolinguistiques communautaires (voir Sankoff et Blondeau, 2007). La question se pose donc : *pourquoi est-ce que la communauté pop se rapproche de la norme linguistique d'autres styles mais que les individus s'éloignent de cette norme au fil de leurs carrières ?* Pour expliquer cette distinction entre les trajectoires communautaires et individuelles, nous proposons dans la section suivante qu'il y aurait une cible phonologique en pleine genèse dans l'industrie musicale québécoise de style pop.

5.3 La genèse des normes phonologiques dans le style pop au Québec

Nos résultats démontrent que la musique de style pop au Québec comprend des traits phonologiques de plusieurs variétés linguistiques. Bien que les artistes se rapprochent souvent des normes du français hexagonal après avoir commencé leur carrière employant davantage des formes laurentiennes, deux artistes (Cœur de Pirate et Cindy Daniel) ont catégoriquement produit des variantes tendues. En revanche, mises de côté ces deux artistes, les artistes ne semblent pas viser *une* seule cible phonologique provenant clairement des français hexagonaux parlés. Au contraire, nous postulons qu'il y ait (au moins) une cible, mais que celle-ci ne dédouble pas forcément la cible propre à une variété orale.

Deux analyses se présentent car les artistes pourraient soit avoir deux cibles diglossiques en alternance, soit avoir une cible proprement intermédiaire. De façon impressionniste pour les données à l'étude et

pour ce qui est d'autres variables sociolinguistiques, il nous semble que cette deuxième analyse explique le mieux l'absence de fluctuation claire entre cibles et le manque de corrélation claire et constante de l'emploi des variables phoniques dans les sous-extraits. De façon plus importante, à notre avis, est le fait qu'afficher un comportement véritablement intermédiaire peut être au bénéfice de l'artiste et que la proportion d'emploi des variantes peut être modérée au-delà de ces normes pour produire un effet particulier.

Les traits linguistiques des dialectes et des sociolectes peuvent s'intégrer aux styles musicaux pour générer des associations entre la musique et un groupe socioculturel particulier (voir Beal, 2009 ; Eberhardt et Freeman, 2015 ; Lyon, 2019). Viser une cible phonologique située entre le français laurentien et le français hexagonal permettrait aux artistes québécois et québécoises d'indexer une identité québécoise, par exemple, en incorporant des traits du français laurentien dans leur musique plus fréquemment que d'autres artistes (p. ex. Patrice Michaud et Roxane Bruneau), tout en réduisant la distance sociolinguistique par rapport au public hexagonal. Le fait d'afficher cette identité et ces liens culturels dans la musique (tel que proposé pour d'autres genres ; voir Owens et Lamontagne, 2023) pourrait indiquer que les normes propres à plusieurs genres musicaux pourraient s'aligner pour certaines variables. Cet emploi des variables sociolinguistiques pour des fins communicatives laisserait à la musique pop les traits les moins fortement marqués sur le plan sociolinguistique.

Le rôle que joue la stigmatisation exercerait une influence importante sur le taux de relâchement. La déstigmatisation graduelle qui a eu lieu sur le territoire laurentien fait en sorte que les artistes pop affichent de plus en plus les traits dialectaux en début de carrière. Cependant, l'augmentation de la représentation de traits dialectaux serait ralentie par les attitudes (ou la crainte de ces attitudes) à l'étranger. Désormais, cette tendance vers l'inclusion de traits laurentiens chez les nouveaux artistes – en plus de la croissance de l'emploi de ces traits dans d'autres genres musicaux (voir Owens et Lamontagne, 2023) – suggère qu'une norme phonologique pour la musique pop au Québec reflètera de mieux en mieux le dialecte parlé des artistes.

6. CONCLUSION

Ce chapitre rend plus clair le rôle de la (dé)stigmatisation sur l'accompmodation dans la musique grâce à une analyse quantitative du relâchement chez les artistes francophones du Québec. Au niveau communautaire, la déstigmatisation du français laurentien au Québec semblerait expliquer que le relâchement devient plus fréquent chez les nouvelles et nouveaux artistes, mais la stigmatisation à l'étranger pousserait les individus à réduire leurs taux de relâchement par la suite. Les résultats suggèrent également qu'une genèse des nouvelles normes phonologiques pour la musique pop au Québec puisse être en cours. Ces nouvelles normes reflèteraient davantage les traits dialectaux en parole spontanée, réduisant ainsi la distance entre la parole et la musique.

L'origine des normes linguistiques dans la musique reste une question pour des études futures, mais nos résultats proposent certaines pistes à explorer. Lors du 20^e siècle, les artistes comme Félix Leclerc, Jean Leloup et Céline Dion lançaient leurs albums en France avec grand succès. Il est probable que ces artistes aient contribué à la formation des normes qu'on voit dans notre analyse. Plus précisément, la cible qui existe aujourd'hui pourrait être un mélange des cibles de *la chanson* et le pop(-rock) de ces artistes populaires à l'étranger qui ont été combinés pour créer la musique pop québécoise d'aujourd'hui.

Bien que ce nouveau corpus de musique québécoise offre l'occasion de mieux comprendre l'emploi de traits dialectaux dans les sphères publiques et professionnelles, l'étude actuelle laisse place à des analyses futures et fait preuve de certaines limitations. D'abord, il n'y a qu'un seul processus phonologique à l'étude. D'innombrables traits dialectaux (p. ex. la diphtongaison et l'affrication) pourraient donc être analysés à l'avenir pour mieux comprendre le rôle que joue la stigmatisation, en plus des enjeux communicatifs et identitaires, dans les normes socio-linguistiques dans la musique. De plus, notre corpus ne comprend que 11 artistes et ne se penche que sur la musique de style pop, ce qui n'offre qu'un premier aperçu de l'industrie francophone au Québec. Les analyses futures viseront donc à augmenter non seulement le nombre d'artistes, mais également à comparer divers styles musicaux pour pouvoir se pencher davantage sur les influences démographiques et individuelles. Malgré les contraintes imposées par les données dans l'étude actuelle, l'étude et le corpus qui y est exploité offrent d'importants apports pour

notre compréhension à la fois (a) de l'usage des traits en vertu de la stigmatisation et (b) de la représentation du dialecte à l'étranger.

RÉFÉRENCES

- ADISQ (1989), *Disponibilité de la musique vocale de langue française au Canada : le contexte économique et industriel*, rapport préparé par Média-Culture pour l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo, Montréal, juillet, p. 188.
- Arnaud, Vincent, Caroline Sigouin et Johanna-Pascale Roy (2011), « Acoustic description of Quebec French high vowels: First results », *Proceedings of the International Congress of Phonetic Sciences 17*, p. 244-247.
- Beal, Joan C. (2009), « “You’re not from New York City, you’re from Rotherham”: Dialect and identity in British indie music », *Journal of English Linguistics*, vol. 37, n° 3, p. 223-240.
- Bennett, Andy (2000), *Popular Music and Youth Culture : Music, Identity and Place*, Londres, Macmillan.
- Blain, François et B. Cloutier (1986), « En bonne compagnie avec Audiogramme », *Chanson d'aujourd'hui*, vol. 9, n° 5, p. 11-13.
- Boberg, Charles (1999), « The attitudinal component of variation in American English foreign (a) nativization », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 18, n° 1, p. 49-61.
- Bouchard, Chantal (2002), *La langue et le nombril : une histoire sociolinguistique du Québec*, Montréal, Fides.
- Bourhis, Richard Y., Howard Giles et Wallace E. Lambert (1975), « Social consequences of accommodating one’s style of speech : A cross-national investigation », *Linguistics*, vol. 13, n° 166, p. 55-71.
- Burness, Phillip, Beth MacLeod, Talia Tahtadjian et Suzy Ahn (2022), « Vowel laxing in Laurentian French : Lowering, centralization, and individual variation », dans Parisa Tarahomi (dir.), *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique*. <<https://cla-acl.ca/pdfs/actes-2022/Burness-Tahtadjian-MacLeod-Ahn-CLA-2022.pdf>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Colón, Luisa (2024, 29 septembre), « Spotify », *Encyclopédie Britannica*. <<https://www.britannica.com/topic/Spotify>> (consulté le 18 avril 2024).
- Corbeil, Jean-Claude (1976), « Origine historique de la situation linguistique québécoise », *Langue Française*, n° 31, p. 6-19.
- Côté, Marie-Hélène (2012), « Laurentian French (Quebec) : Extra vowels, missing schwas and surprising liaison consonants », dans Randall Gess, Chantal Lyche et Trudel Meisenburg (dir.), *Phonological Variation in French : Illustrations From Three Continents*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, p. 235-274.

- Côté, Marie-Hélène et Wim Remysen (2017), «Le “bon usage du français au Québec” selon le Multidictionnaire de la langue française : le cas de la prononciation», *Arborescences*, n° 7, p. 33-48.
- Cox, Terry B. (1998), «Vers une norme pour un cours de phonétique française au Canada», *Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 54, n° 2, p. 172-197.
- Dumas, Denis (1983), *Nos façons de parler*, Québec, Presses de l'Université de Québec.
- Eberhardt, Maeve et Kara Freeman (2015), «‘First things first, I’m the realist’: Linguistic appropriation, white privilege, and the hip-hop persona of Iggy Azalea», *Journal of Sociolinguistics*, vol. 19, n° 3, p. 303-327.
- Genesee, Fred et Naomi Holobow (1989), «Change and stability in intergroup perceptions», *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 8, n° 1, p. 17-38.
- Grenier, Line (1993), «The aftermath of a crisis : Quebec music industries in the 1980s», *Popular Music*, vol. 12, n° 3, p. 209-227.
- Gritzner, Charles (1978), «Country music : A reflection of popular culture», *Journal of Popular Culture*, vol. 11, n° 4, p. 857-864.
- Kircher, Ruth (2012), «How pluricentric is the French language ? An investigation of attitudes towards Quebec French compared to European French», *French Language Studies*, vol. 22, n° 3, p. 345-370.
- Lambert, Wallace E., Richard C. Hodgson, Robert C. Gardner et Samuel Fillenbaum (1960), «Evaluational reactions to spoken languages», *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 60, n° 1, p. 44-51.
- Lamontagne, Jeffrey (2022), «Distinct grammars emerge from highly variable input : High-vowel laxing in Laurentian French», communication présentée à la conférence «Linguistic Society of America Annual Meeting», Washington DC, 6 au 9 janvier.
- Lamontagne, Jeffrey (2021), «Individual variation within a variable community grammar», communication présentée à la 49^e conférence «New Ways of Analyzing Variation», Austin, Texas, 19 au 24 octobre.
- Lappin, Kerr (1982), «Évaluation de la prononciation du français montréalais», *Le français parlé au Québec*, vol. 11, n° 2, p. 93-112.
- Lyon, Lela (2019), *Shifting Personas : A Case Study of Taylor Swift* (mémoire de maîtrise), University of Kentucky (Lexington).
- Maloney, Patrick (2024), «Origin story : The founding of Pandora radio», *startupgrind*. <<https://www.startupgrind.com/blog/origin-story-the-founding-of-pandora-radio/>> (consulté le 18 avril 2024).
- New, Boris, Christophe Pallier, Marc Brysbaert et Ludovic Ferrand (2004), «Lexique 2 : A new French lexical database», *Behavior Research Methods, Instruments, and Computers*, vol. 36, n° 3, p.515-524.
- Oakes, Leigh et Jane Warren (2007), *Language, Citizenship and Identity in Quebec*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

- Owens, Kaitlyn (2023), «Musical genres exhibit distinct sociophonetic targets : An analysis of Quebec French», *Proceedings of the Linguistic Society of America*, vol. 8, n° 1, 5490.
- Owens, Kaitlyn et Jeffrey Lamontagne (2023), «Community and lifespan changes in music : Sociophonetic variation in Laurentian French», *Proceedings of the Linguistic Society of America*, vol. 8, n° 1, 5531.
- Owens, Kaitlyn, Monica Nesbitt et Jeffrey Lamontagne (2023), «Investigating the link between intelligibility and attitudes towards varieties of French», communication présentée à la 51^e conférence «New Ways of Analyzing Variation», New York City, New York, 13 au 15 octobre.
- Paradis, Claude (1985), *An Acoustic Study of Variation and Change in the Vowel System of Chicoutimi and Jonquière (Quebec)* (thèse de doctorat), University of Pennsylvania (Philadelphie).
- Paradis, Claude et Jean Dolbec (1998), «Les principales caractéristiques phonétiques du français parlé au Québec», *PHONO*. <<http://phono.uqac.ca/>> (consulté le 22 septembre 2021).
- Poliquin, Gabriel (2006), *Canadian French Vowel Harmony* (thèse de doctorat), Harvard University (Cambridge).
- R Core Team (2022), *R : A Language and Environment for Statistical Computing*, Vienne, R Foundation for Statistical Computing.
- Reinke, Kristin, Luc Ostiguy et Office québécois de la langue française (2006), «La langue à la télévision québécoise : aspects sociophonétiques», *Office québécois de la langue française*. <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2005-2006/etude6_compl.pdf> (consulté le 30 janvier 2025).
- Sankoff, Gillian et Hélène Blondeau (2007), «Language change across the lifespan : /r/ in Montreal French», *Language*, vol. 83, n° 3, p. 560-588.
- Shapp, Allison, Nathan LaFave et John Victor Singler (2014), «Ginsburg v. Ginsburg : A longitudinal study of regional features in a Supreme Court Justice's speech», *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, vol. 20, n° 2, p. 149-158.
- Sigouin, Caroline (2013), *Caractéristiques acoustiques des voyelles fermées tendues, relâchées et allongées en français québécois* (mémoire de maîtrise), Université de Québec à Chicoutimi (Saguenay).
- Sigouin, Caroline et Vincent Arnaud (2015), « Quebec French close vowels in lengthening contexts: Tense, lax or diphthongised? An acoustic study », *Proceedings of the International Congress of Phonetic Sciences 18*, p. 1-5.
- Simpson, Paul (1999), «Language, culture and identity : With (another) look at accents in pop and rock singing», *Multilingua*, vol. 18, n° 4, p. 343-367.
- Slezák, Edith (2015), «Prestige et stigmatisation dans les variétés du français canadien», *Zeitschrift für Kanada-Studien*, n° 35, p. 8-24.

Trudgill, Peter (1997), «Acts of conflicting identity : The sociolinguistics of British pop-song pronunciation», dans Nikolas Coupland et Adam Jaworski (dir.), *Sociolinguistics : A Reader and Coursebook*, Londres, Red Globe Press London, p. 251-265.

Walker, Douglas C. (1984), *The Pronunciation of Canadian French*, Ottawa, University of Ottawa Press.

LE FRANÇAIS DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN: ESSAI DE CARACTÉRISATION DIALECTOLOGIQUE SUR LA BASE D’ENQUÊTES EN LIGNE

MATHIEU AVANZI ET ANDRÉ THIBAULT
UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL ET SORBONNE UNIVERSITÉ

*Je r’garde c’qui ce passe à Montréal
C’est dur de s’faire une vie normale
Y’a ben qu’trop d’monde toute mélangés
Y’en a même qui viennent du Saguenay!*

(LES FRÈRES À CH’VAL, «D’Z’AFFAIRES À FAIRE»,
ALBUM *C’PAS GRAVE*, DISQUÉBEC, 1995)

1. INTRODUCTION

Le but de cette contribution¹ est de caractériser le français de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean du point de vue de ses traits différentiateurs, phonétiques et lexicaux, et ce sur la base d’enquêtes linguistiques en ligne permettant une cartographie représentative de la variation diatopique contemporaine, une technique récente mais que l’on combinera aux données récoltées naguère par l’atlantographie traditionnelle afin d’évaluer de possibles évolutions dans l’usage.

Le choix de cette région est motivé par le fait qu’elle est depuis longtemps considérée comme ayant une personnalité propre, et ce pour des raisons liées à sa géographie et à son histoire², en particulier du point de vue dialectologique (v. par ex. Verreault et Lavoie, 1996: 462,

-
1. Les auteurs souhaitent remercier les deux relecteurs anonymes pour leurs observations et suggestions avisées, qui leur ont permis d’améliorer une première version de ce chapitre.
 2. «La grande majorité de la population est alors originaire de Charlevoix et de la Côte-du-Sud (rive sud-est de Québec)» (Bergeron, 1995: 131); «Cette double région [...] forme avec la première partie de la Côte-Nord et avec Charlevoix qui lui a fourni une grande part de son peuplement, un ensemble culturel et linguistique plutôt homogène» (Bergeron, 1995: 133).

fig. 24). Ses habitants ont même droit à un sobriquet unique, les *Bleuets*, dénomination métonymique faisant allusion à l'importance de la culture de ce petit fruit dans la région (v. Usito : s.v. BLEUET II, 2). Nous ne négligerons toutefois pas de tenir compte également de Charlevoix dans nos analyses, cette région ayant fourni le plus fort contingent de colons au Saguenay–Lac-Saint-Jean, afin de voir jusqu'à quel point les deux ensembles se différencient ou pas.

On passera d'abord en revue les principaux repères bibliographiques concernant la différenciation diatopique du domaine laurentien, et plus spécialement la région qui nous occupe, puis l'on présentera brièvement une approche actualisée des enquêtes dialectologiques en ligne. Le cœur de la contribution sera consacré à une caractérisation, d'abord phonétique puis lexicale, du français des ‘Bleuets’, illustrée par de nombreuses cartes.

2. LA DIFFÉRENCIATION DIALECTALE DU DOMAINE LAURENTIEN : REPÈRES

Il existe une riche bibliographie sur la différenciation dialectale du domaine laurentien, dont deux atlas et de nombreuses études spécialisées.

L'Atlas linguistique de l'Est du Canada (ALEC, 1980) a consacré 13 points d'enquête à la région Charlevoix–Saguenay–Lac-Saint-Jean³. Il s'agit évidemment d'une source de consultation obligatoire, même si le réseau de localités enquêtées reste diffus comparativement à l'enquête de Lavoie *et al.* (1985), qui comporte 32 points. Cet atlas linguistique, en tous points comparable à l'ALEC mais consacré en propre à la région qui nous intéresse, est demeuré plutôt sous-exploité jusqu'à nos jours. Il fera l'objet d'une prise en compte systématique ci-dessous dans la section 5, consacrée au lexique.

Dans sa thèse basée sur les données de l'ALEC, Bergeron (1995) identifie les principales aires suivantes : l'aire Ouest, qui dépend

3. L'un des relecteurs a attiré notre attention sur le fait que les points 8 et 9 de l'ALEC se trouvent aujourd'hui dans une région administrative appelée « Haute-Côte-Nord », mais ces points faisaient autrefois partie du Saguenay (ils se trouvent pratiquement à l'entrée du fjord), alors qu'ils sont à quelques centaines de kilomètres des points d'enquête de l'ALEC (1980) localisés beaucoup plus loin sur la Basse-Côte-Nord. Il en va de même pour les points 12 et 14 de Lavoie *et al.* (1985).

fortement de Montréal ; une aire centrale, «région charnière unique dans l'espace linguistique du Québec» (Bergeron, 1995 : 298), agissant comme une zone tampon entre Québec et Montréal ; l'aire Est, dont la principale ville est Québec et qui couvre tout le reste du territoire québécois à l'exclusion de la toute dernière aire, celle d'influence acadienne, le plus à l'est. La grande région Charlevoix–Saguenay–Lac-Saint-Jean se rattache à l'aire Est, mais participe de différentes aires selon les types lexicaux (ce qui est probablement la raison pour laquelle l'auteur n'a pas ressenti le besoin de la présenter comme un sous-ensemble bien délimité au sein de la zone orientale).

Dans Verreault et Lavoie (1996) («Genèse et formation du français au Canada : l'éclairage de la géographie linguistique»), les auteurs se basent sur l'analyse d'une vingtaine de variantes lexicales correspondant à quatre concepts pour proposer une répartition aréale qui rappelle celle proposée dans Bergeron (1995), à cette différence près que s'y ajoute l'Abitibi-Témiscamingue, zone de peuplement plus récent :

[...] deux zones caractéristiques sont assez facilement identifiables : l'une à l'Ouest (B) [...] et l'autre à l'Est (C) [...]. La rencontre de ces deux zones donne lieu à une troisième région linguistique, celle du Centre (D), région de transition et d'instabilité, dont les limites varient au gré des mots [...]. Enfin, une quatrième région (E) se dégage assez nettement, celle de l'Abitibi-Témiscamingue ou du Nord-Ouest, peuplée dans le premier tiers du XX^e siècle par des colons provenant de différentes régions du Québec ; il s'agit d'une zone mixte [...]. (Verreault et Lavoie, 1996 : 437)

Ils admettent toutefois qu'il est parfois possible d'identifier des sous-zones, dont celle qui nous intéresse :

À plus petite échelle, il est également possible d'identifier d'autres régions linguistiques, par exemple celle de Québec et de la Beauce [...], celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean [...] et celle des Bois-Francs [...], que de nouvelles études permettront de mieux cerner et de compléter. (Verreault et Lavoie, 1996 : 437-438)

Dans une étude publiée en 2004 («Les parlers de l'Est et de l'Ouest québécois : essai de caractérisation linguistique»), les mêmes auteurs fournissent de nouvelles données permettant de démontrer l'ancrage des parlers de Charlevoix–Saguenay–Lac-Saint-Jean dans la région Est, sans que ceux-ci apparaissent toutefois comme très différents

de ceux de la Côte-Nord ou du Bas-du-Fleuve, à tout le moins en ce qui concerne les types lexicaux retenus pour l'étude.

La prise en compte d'un contingent de variables phonétiques a permis à Laroche (1989) («Analyse géolinguistique de quelques données phonétiques de l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada*») de proposer une répartition aréologique sensiblement différente, binaire, où la région qui nous intéresse se signale par son grand archaïsme (qu'elle partage avec la Gaspésie et la Côte-Nord, également très périphériques) :

Cet examen nous aura permis de diviser le territoire québécois en deux grandes zones linguistiques : le sud-ouest (c'est-à-dire la région de Québec, la Beauce, les Cantons de l'Est, le centre du Québec, la région de Montréal, l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue) où l'on a tendance à ouvrir plus largement les voyelles [i], [y], [u] et [è] et à aspirer les consonnes [ʒ], [ʃ] et le graphème *h* ; le nord-est (c'est-à-dire la région de Charlevoix, le Saguenay/Lac-Saint-Jean, la Gaspésie et la Côte-Nord) où l'on présente généralement des voyelles plus fermées et où se concentrent les cas de non-affrication des consonnes [t] et [d] (Laroche, 1989 : II).

Friesner (2010) («Une prononciation ‘tsipéquement’ québécoise ?: la diffusion de deux aspects stéréotypés du français canadien»), qui ne semblait pas connaître Laroche 1989, en arrive toutefois à des résultats semblables en se basant sur l'analyse, en partie, des mêmes phénomènes (l'aperture des voyelles fermées et l'affrication des dentales), vraisemblablement diffusés à partir de la grande région montréalaise, et dont la pénétration faiblit en fonction de l'éloignement, les régions du nord-est ayant été les dernières touchées. Dans Dolbec et Ouellet (1999) («Peut-on distinguer des variétés phonétiques en français québécois?»), les auteurs attirent l'attention sur un autre archaïsme (qui s'oppose, encore une fois, à une innovation impulsée par Montréal, v. Morin [1996]), constitué par les très faibles taux de diphongaison caractérisant l'accent traditionnel de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (voir encore Paradis [1983]). Enfin, Verreault et Simard (2020 : 40-41) évoquent le timbre du A postérieur en syllabe ouverte en fin de mot, moins arrondi que dans le reste du Québec (on pouvait très bien l'entendre dans le fameux *là, là* de l'ancien maire de Chicoutimi Jean Tremblay, rebaptisé «Jean Là Là Tremblay» par les humoristes), ainsi que la réalisation

particulièrement ouverte du phonème /ɛ/ en syllabe tonique, réalisé [æ] (comme dans *du lait* [dʒylæ]).

Tout cela suggère qu'une approche basée sur des variables phonétiques peut déboucher sur un portrait assez différent de ce que permettent d'envisager les variables lexicales.

3. UNE NOUVELLE APPROCHE : LES ENQUÊTES EN LIGNE

Les études portant sur la variation régionale des langues standardisées (par opposition à l'ancien paradigme de la dialectologie traditionnelle, qui travaillait de préférence auprès de témoins âgés, ruraux, peu instruits et peu mobiles, les NORMs de Chambers et Trudgill [1980]) ont connu un véritable essor depuis le début du 21^e siècle, mêlé par un renouvellement des techniques d'enquête qui bénéficient désormais des possibilités de cueillette en ligne que nous offrent la technologie et les réseaux sociaux (v. à ce sujet les nombreuses contributions réunies dans Thibault *et al.* [2021]).

Dans le monde francophone, les travaux d'une équipe réunie autour de Mathieu Avanzi (v. Avanzi *et al.*, 2016) ont donné lieu à de nombreuses publications en ligne (v. le site *Français de nos régions*, lancé en juin 2015, ainsi que ses avatars sur Facebook et Instagram) et sous format papier (plusieurs atlas géolinguistiques ayant pour objet la francophonie d'Europe ont été publiés sous la plume de Mathieu Avanzi ces dernières années). Les cartes illustrant la diatopie de variables phonologiques, syntaxiques et surtout lexicales sont basées sur des enquêtes en ligne ayant recueilli le témoignage de plusieurs milliers de témoins⁴, d'abord sur le terrain européen (20 enquêtes à ce jour), puis en Amérique du Nord (5 enquêtes), dans les territoires insulaires d'outre-mer (3 enquêtes) et au Maghreb (2 enquêtes) ; le projet est toujours en cours et de nouvelles enquêtes tout comme de nouveaux terrains sont à venir.

4. Sur les aspects épistémologiques de la méthode, v. Avanzi et Thibault (2018) ; sur la méthode elle-même et son application au terrain nord-américain, v. Avanzi et Thibault (2020 : 157-160).

4. ÉTUDE DIALECTOMÉTRIQUE : LES SCHIBBOLETHS PHONÉTIQUES DU FRANÇAIS LAURENTIEN ET LE CLUSTER CHARLEVOIX-SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Dans Avanzi et Thibault (2020), nous avons proposé – sur la base des enquêtes en ligne *Français de nos régions* (désormais FDNR) consacrées au terrain nord-américain – une approche dialectométrique de la francophonie de l’Est canadien (réunissant donc le français laurentien et le français acadien), sur la base d’un ensemble de schibboleths phonétiques, prononcés selon les régions avec une voyelle tantôt brève, tantôt longue : *baleine*, *haleine*, *arrête*, *connaissent*; *poteau*, *photo*; *lacet*, *nage* et *crabe*. Nous avions pu identifier des zones correspondant assez bien aux divisions traditionnelles mises de l’avant par nos prédécesseurs (v. section 2) : d’abord, une répartition binaire entre une aire occidentale et une aire orientale ; ensuite, au sein de l’aire occidentale, une zone centrée sur Montréal avec des débordements vers l’ouest en Ontario et jusqu’au Manitoba et une autre, intermédiaire, faisant office de « tampon » entre l’Ouest et l’Est ; puis, du côté oriental, une aire centrée sur Québec descendant vers la Beauce d’une part et remontant vers Charlevoix, le Saguenay et le Lac-Saint-Jean d’autre part, et enfin une aire sur la rive sud du Saint-Laurent allant du Bas-du-Fleuve jusqu’à la Gaspésie et l’Acadie.

Nous nous proposons dans cette section de jeter un coup de projecteur sur le comportement de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans le contexte des schibboleths de longueur vocalique, d’abord mot par mot, puis globalement ensuite, dans la représentation dendrogrammique d’ensemble. Nous ne reproduirons pas à nouveau les cartes dans cette contribution, mais nous invitons les lecteurs intéressés à se reporter pour plus de détails à Avanzi et Thibault (2020 : 161–168, fig. 2 à fig. 11).

Commençons par *baleine* et *haleine* : la prononciation longue, diptonguée et nasalisée de la voyelle tonique, propre à la grande région montréalaise, est très minoritaire dans l’Est, où Charlevoix, Saguenay et Lac-Saint-Jean ne font que participer à la tendance générale. Curieusement, avec *arrête*, la prononciation brève et non diptonguée caractéristique de l’Est s’affirme de façon beaucoup moins marquée sur les rives du fjord et du lac qu’à Québec, dans la Beauce ou dans le Bas-du-Fleuve ; cette anomalie n’est d’ailleurs pas isolée car beaucoup plus loin dans l’Est, à l’autre bout de la Gaspésie, sur la Baie-des-Chaleurs, ainsi que dans

la Péninsule acadienne, les deux variantes jouent à égalité. Il s'agit peut-être de survivances d'un état beaucoup plus ancien où celles-ci coexistaient sur tout le territoire, ou alors au contraire du résultat de l'émigration de locuteurs occidentaux vers certaines localités orientales à une époque plus récente ; l'éclairage de la démographie historique serait ici nécessaire. Avec la variable *connaisse* (subjonctif de *connaître*), la scission Est-Ouest est toujours là mais fonctionne à l'inverse : ce sont maintenant les aires orientales qui ont une voyelle longue, Montréal et son arrière-pays lui préférant une voyelle brève. La zone Est est assez homogène cette fois-ci. Les deux variables suivantes concernent la réalisation d'un /O/ prétonique en syllabe ouverte. Dans le cas de *photo*, sans grande surprise, l'Ouest a une voyelle longue et fermée ([fo:to]) et le reste du territoire une voyelle brève ([fɔ:tɔ]). En revanche, et c'est là que les choses deviennent intéressantes pour la région qui nous intéresse, la variable *poteau* est prononcée avec une voyelle fermée non seulement dans l'Ouest autour de Montréal, mais également au Saguenay–Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord, dans le Bas-du-Fleuve et même au Madawaska (nord-ouest du Nouveau-Brunswick). La belle unité normalement affichée par l'aire orientale est ici battue en brèche, ce qui nous aidera à mieux caractériser les différentes zones (v. figure 1). Voici comment un linguiste saguenéen, Jean Dolbec, commente le phénomène :

[...] pensionnaire dans la région de Québec dans les années soixante, un des auteurs se souvient que sa prononciation de *poteau* avec un [o] fermé et long, pourtant plus typique de l'Ouest, le faisait identifier comme originaire du Lac-Saint-Jean, sans doute parce qu'il ne présentait pas les autres caractéristiques des gens de Montréal [...] (Dolbec et Ouellet, 1999 : 23, note 4).

Les trois variables (*lacet*, *nage* et *crabe*) présentant une alternance dans la prononciation du /A/, antérieur chez les uns et postérieur chez les autres, connaissent des aréologies orientales très différentes les unes des autres, ce qui contribue aussi à donner à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean une personnalité bien affirmée. En ce qui concerne *lacet*, son /A/ n'est postérieur qu'à Montréal et dans sa zone d'influence ; tout l'Est parle d'une même voix et lui préfère la variante antérieure. Avec *nage*, en revanche, le portrait est tout autre : le [a] postérieur se rend jusqu'aux frontières de Chaudière-Appalaches sur la rive sud, devant Québec, et remonte carrément jusqu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean sur la rive nord ; le [a] antérieur quant à lui ne couvre

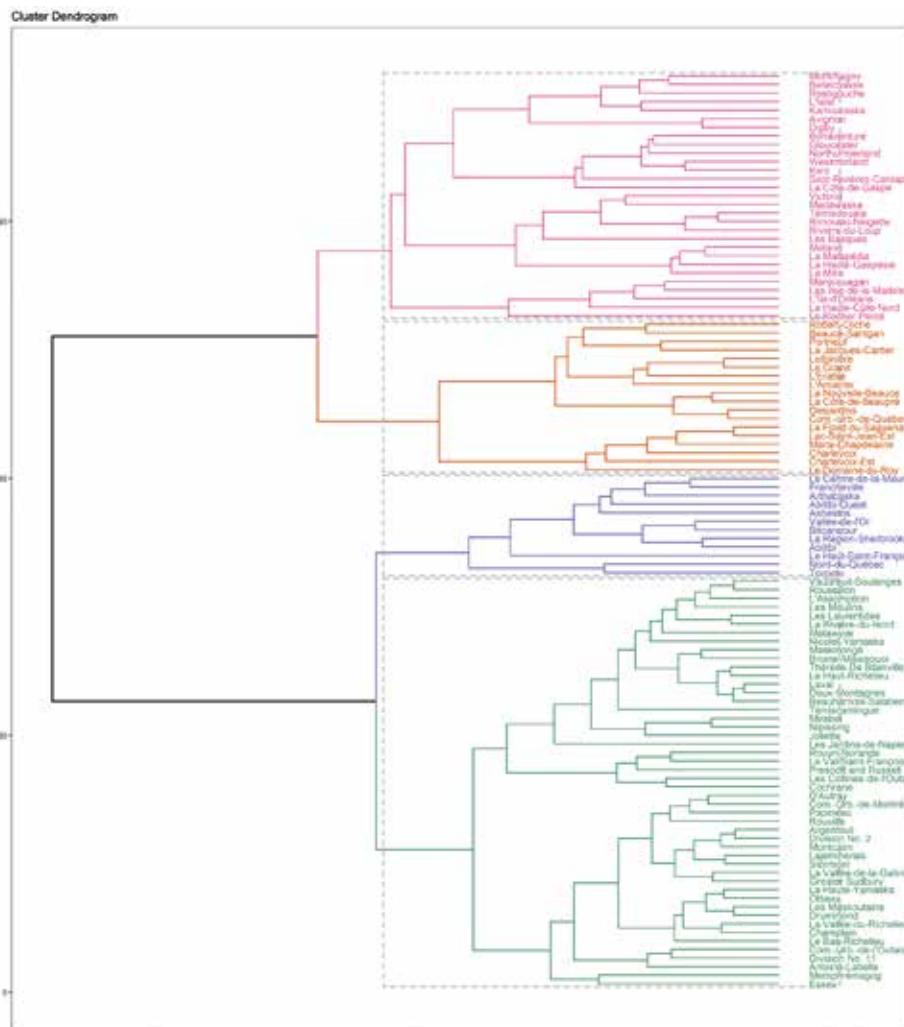
que le Bas-du-Fleuve, la Gaspésie et l'Acadie. Enfin, avec *crabe*, la situation est renversée car c'est l'Ouest qui le prononce avec [a] alors que la variante postérieure est repoussée très loin dans l'Est, dans des régions en bord de mer (Gaspésie, côtes du Nouveau-Brunswick) où le mot doit être héréditaire (par opposition au reste du territoire, où sa voyelle antérieure doit s'expliquer par sa nature de mot 'savant', importé, diffusé par l'école puis les médias).

En résumé, on voit que la région qui nous intéresse ici a fait ses propres choix au fil du temps, lesquels ne coïncident parfaitement avec aucune autre zone laurentienne. Cela signifie qu'il est licite de s'attendre à ce qu'une analyse dialectométrique permette de faire ressortir son identité et ses liens de proximité avec les autres zones. C'est ce que nous avions fait dans l'étude déjà citée :

À partir de la table des données qui indique le pourcentage de prononciation longue (neuf variables) pour chaque subdivision régionale (111 points), un algorithme a calculé la distance euclidienne entre chacun des objets de la matrice et a regroupé les deux objets les plus proches en une nouvelle classe. La distance des autres objets par rapport à cette nouvelle classe a été calculée à l'aide d'un critère d'agrégation [...]. (Avanzi et Thibault, 2020 : 169)

Les résultats étaient présentés sous la forme d'un dendrogramme à 111 branches (Avanzi et Thibault, 2020 : 170, fig. 12 ; que nous reproduisons ci-après, v. figure 1), correspondant à 111 points répartis selon leurs affinités. La zone d'influence de la ville de Québec (v. les 18 ramifications en orange) y ressort clairement, avec ses deux projections : l'une vers le sud, le long de la rivière Chaudière, innervant toute la Beauce, et l'autre vers le nord, celle qui nous intéresse, qui remonte vers Charlevoix jusqu'au fjord et de là, pénètre le Saguenay jusqu'au Lac-Saint-Jean.

Figure 1 – Étude dialectométrique des schibboleths phonétiques du français laurentien : la zone d'influence de Québec



Source : Avanzi et Thibault (2020: 170).

On voit très clairement que Charlevoix, le Saguenay⁵ et le Lac-Saint-Jean forment un embranchement à part au sein de cette grappe

5. La ville-centre de Saguenay est une enclave au sein de la MRC Le Fjord-du-Saguenay, et les données de ces deux entités ont été regroupées. Quant aux MRC Lac-Saint-Jean-Est, Maria-Chapdelaine et Le Domaine-du-Roy, elles entourent le lac (resp. à l'est, au nord et à l'ouest).

(celui du bas); la proximité linguistique entre ces trois régions, qui repose comme on le sait sur l'histoire de leur colonisation, est donc confirmée par leur traitement des schibboleths vocaliques.

5. LE TÉMOIGNAGE DU LEXIQUE: QUELQUES CAS EMBLÉMATIQUES

Certains types lexicaux sont traditionnellement considérés comme typiques de la région qui nous occupe, à un point tel que des inventaires lexicaux ont pu être rédigés spécialement pour en rendre compte. C'est le cas par exemple de Verreault et Simard (2020) (*La langue de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean : un français qui a du caractère*). Cela dit, quelle est l'extension aréologique réelle de ces mots sur le territoire laurentien? Sont-ils strictement représentatifs du Saguenay–Lac-Saint-Jean? Qu'en est-il de leur vitalité actuelle? Qui plus est, leur aire a-t-elle connu des évolutions significatives depuis la parution des recueils atlantographiques que sont l'ALEC (1980) et Lavoie *et al.* (1985)?

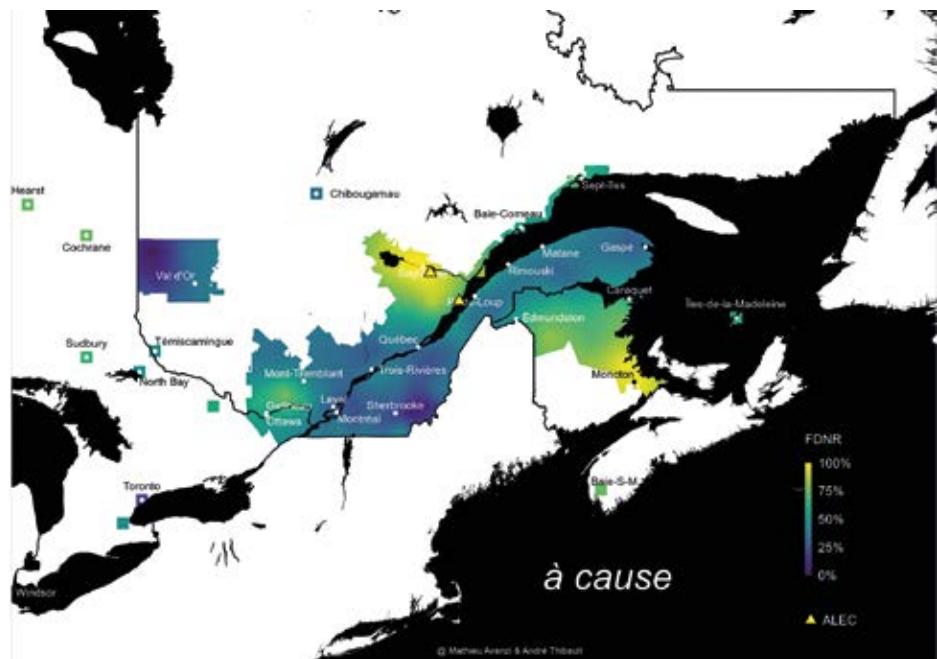
Dans les pages qui vont suivre, nous allons nous pencher sur une petite dizaine de lexies traditionnellement considérées comme typiques des parlers du Saguenay et du Lac, en proposant pour chacune d'entre elles : a) un rappel historique et étymologique, basé principalement sur les données de Verreault et Simard (2020), à l'occasion complété par d'autres sources; b) une représentation cartographique qui superpose, sur une carte présentant sur les résultats des enquêtes FDNR (2017-2019), les données plus anciennes tirées de l'ALEC (1980) et/ou de Lavoie *et al.* (1985), chaque fois que ces dernières sont disponibles; c) un commentaire analytique.

5.1 **à cause ? loc. interr. “pourquoi?”**

- a) « Hérité de France : *à cause* ‘pourquoi’ a été relevé dans de nombreux parlers d’oil, notamment dans ceux du Nord-Ouest, de l’Ouest et du Centre ; dans la loc. *à cause que*, il l’a été dans ceux de l’Ouest, du Centre et du Nord-Est (v. FEW 2, 542b). » (Verreault et Simard, 2020 : 72)
- b) Comme ni l'ALEC (1980) ni Lavoie *et al.* (1985) ne comportaient de question d'enquête consacrée en propre à exprimer le même contenu que l'adverbe interrogatif *pourquoi* ?, nous

n'avons pu relever grâce à l'index alphabétique final de l'ALEC que des données tirées du vocabulaire de contexte (1980 : question 2310). La figure 2 donne à voir le résultat de la superposition de ces données sur celles des enquêtes FDNR :

Figure 2 – à cause loc. interr. “pourquoi?”



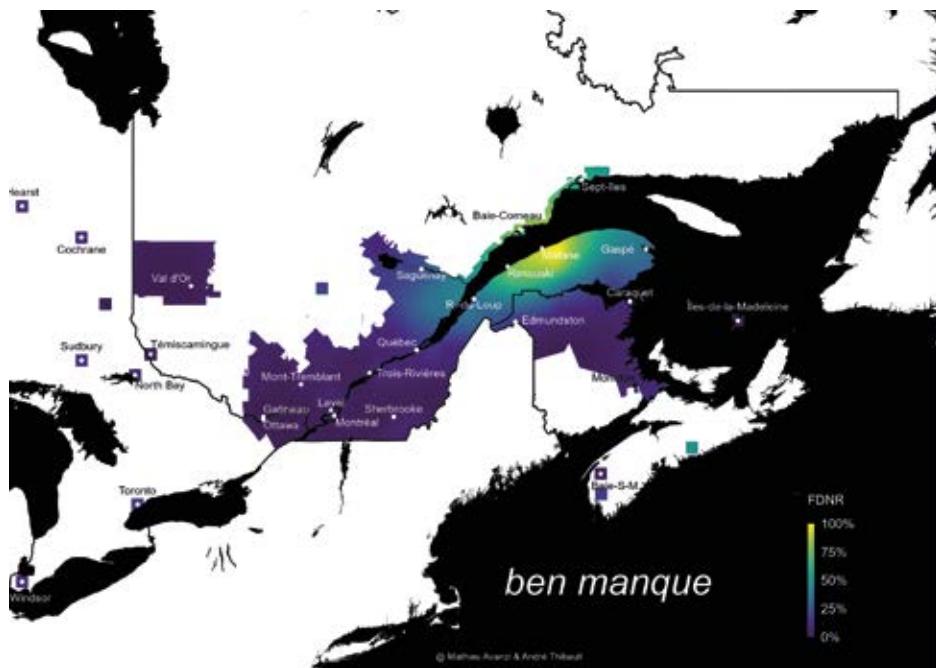
Source : D'après les données FDNR et ALEC (1980).

- c) Bien que lacunaires, les données de l'ALEC attestent la présence de la locution interrogative *à cause* en deux points du territoire : l'un dans Charlevoix (à La Malbaie) et l'autre sur les bords du Saguenay (à Grande-Baie), ce qui confirme le stéréotype populaire. D'après les données plus récentes des enquêtes FDNR, la densité maximale est atteinte sur les bords de la rivière Saguenay, et non pas dans la région de Charlevoix (qui est peut-être trop influencée par Québec). Hors du territoire laurentien, seule la région de Moncton semble connaître également cet emploi archaïque, ce qui nous est confirmé par la consultation de Poirier (1993 : 83).

5.2 *ben manque!* loc. adv. "à profusion; souvent; assurément; bien assez"

- a) « Hérité de France : avec une valeur quantitative, relevé en saintongeais (*binmanque* ‘beaucoup, à profusion’, *en avoir bin manque* ‘en avoir tout plein’) et, avec une valeur affirmative, dans un parler de la Bretagne romane (*ben manque* ‘il n’y a pas de doute’; v. FEW 6/1, 142a); cp. par ailleurs *i’ en manque bien* ‘il y en a beaucoup’ dans un parler du Centre (v. FEW 6/1, 142a). » (Verreault et Simard, 2020 : 104-105)
 - b) La figure 3 rend compte de la proportion de locuteurs franco-phones dans les provinces de l’Est du Canada ayant déclaré employer cette locution au 21^e s. d’après les enquêtes FDNR :

Figure 3 – *ben manque* loc. adv. “à profusion”, etc.



Source : D'après les données FDNR.

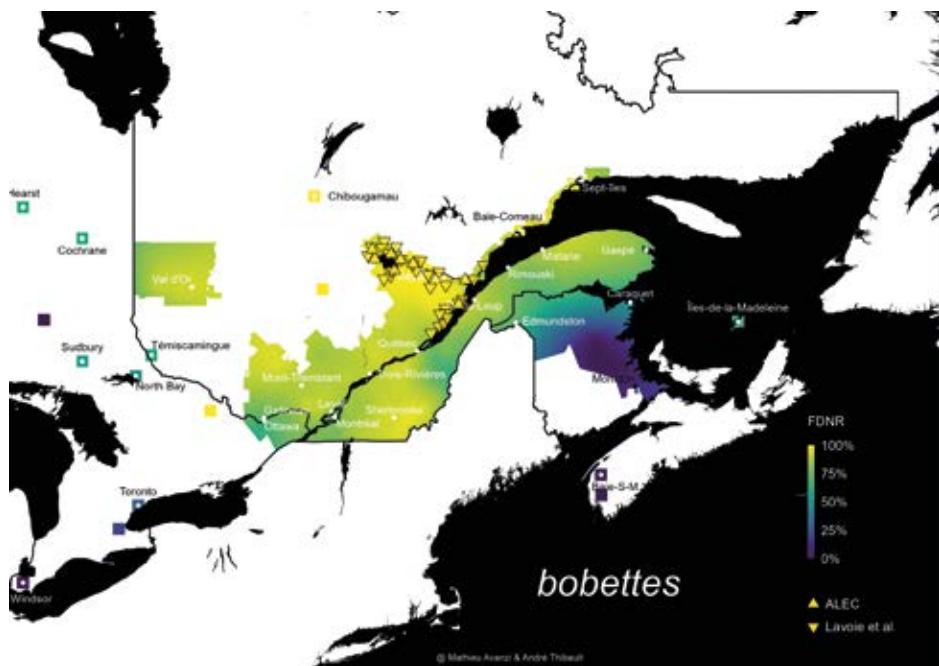
- c) Selon Verreault et Simard (2020: 104): « Signalée un peu partout au Québec au début du 20^e siècle, mais vieillie de nos jours, sauf dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean où elle est toujours très vivante ; souvent notée par ailleurs

par ceux qui l'ont relevée comme une des caractéristiques du français parlé dans ces régions.» Selon les résultats des enquêtes FDNR (Ø recueils atlantographiques), il semblerait que cette locution archaïsante soit en recul de nos jours dans cette zone et que l'épicentre de sa survie se situe désormais plutôt entre le Bas-du-Fleuve et la Gaspésie, autour de la ville de Matane.

5.3 ***bobettes* n. f. pl. "slip"**

- a) Exceptionnellement, on renverra plutôt pour l'étymologisation de ce mot au site du TLFQ, plus précisément à l'URL suivante : <https://www.tlfq.org/le-coin-multimedia/bobette>. Tentons de résumer cette longue histoire en quelques brefs repères : le mot *bobette* a d'abord désigné dans les années 1920 les jeunes femmes à la mode qui portaient les cheveux courts, «à la garçonne» (il s'agissait d'un emprunt à l'anglais nord-américain), puis le type de chapeau qui était à l'époque aussi très en vogue et enfin, toujours dans les années 1920, une pièce de lingerie féminine, bouffante et refermée à la taille et à l'extrémité des jambes par une bande élastique. C'est cet usage qui aurait survécu au Saguenay–Lac-Saint-Jean de façon plus ou moins souterraine jusqu'aux années 1970 environ, période à partir de laquelle il a réussi à essaimer hors de cette zone pour envahir à nouveau tout le territoire laurentien, avec toutefois un sémantisme qui avait suivi entre temps les évolutions de la mode au cours du siècle.
- b) Sur la figure 4, on peut voir la vitalité et l'aire d'extension de *bobette* dans le français parlé actuellement dans les provinces de l'Est du Canada, ainsi que les points où le mot était attesté au moment des enquêtes de l'ALEC (1980) et de Lavoie *et al.* (1985) :

Figure 4 – *bobettes* n. f. pl. “slip”



Source : D'après les données FDNR, ALEC (1980) et Lavoie *et al.* (1985).

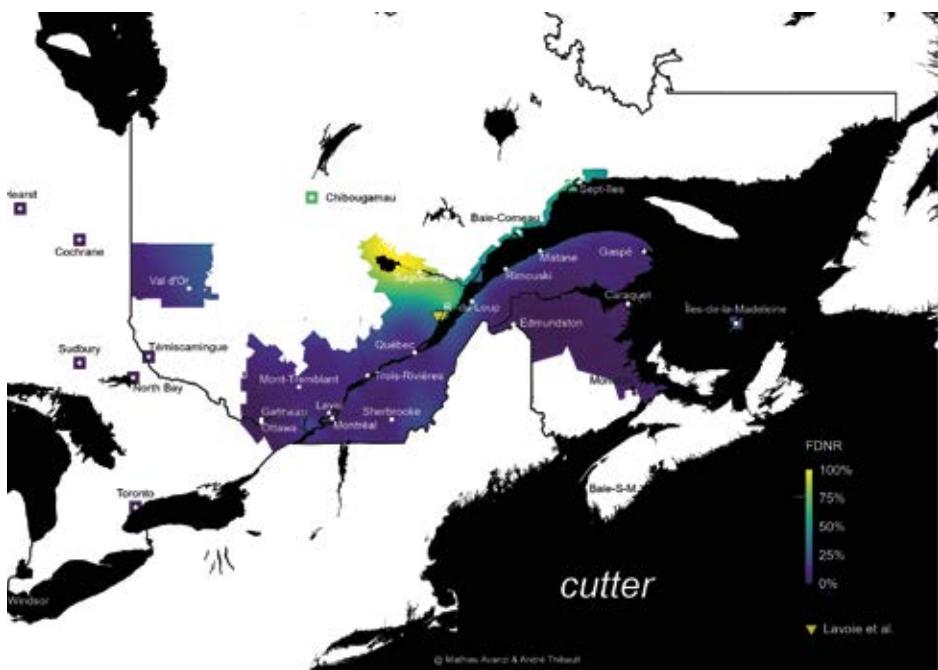
- c) La carte montre, d'une part, que notre type lexical est très bien attesté dans l'atlas régional de Lavoie *et al.* (1985 : question 2587) et que, d'autre part, il n'est attesté dans l'ALEC (1980 : question 1962) que sur le territoire qui nous intéresse : Charlevoix, Saguenay, Lac-Saint-Jean (les données de Lavoie *et al.* [1985] permettent d'y ajouter les deux points de la Côte-Nord). En revanche, les données beaucoup plus récentes des enquêtes FDNR montrent que le mot, comme l'explique la capsule du TLFQ, est désormais répandu sur tout le territoire laurentien – il n'y a que le domaine acadien qui résiste encore fortement à cette déferlante. Nous avons donc affaire au cas, intéressant car contre-intuitif, d'un usage périphérique qui a réussi à conquérir le centre⁶.

6. Comme l'avait déjà bien vu Laflamme (2004 : 128), « [...] il est permis de penser qu'un mot d'abord régional puisse voir son aire de dispersion s'étendre au point de devenir général ; il suffit de penser à un mot comme *bobettes* ‘petite culotte, slip’, qui paraît avoir été en usage d'abord au Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais qui est aujourd’hui d'emploi général au Québec ».

5.4 *couter, coteur* n. m. “bordure de rue”

- a) « Origine obscure. La graphie *couter* indique que le mot a été perçu comme un emprunt à l’anglais, mais, dans la mesure où *couter* ne désigne ni une chaîne de rue ni un trottoir dans cette langue (v. OED), il pourrait bien s’agir plutôt d’un dérivé du verbe *cotter* ‘appuyer, soutenir par un étai’, attesté en français au début du xvii^e siècle puis dans de nombreux parlers de la France d’oïl, mot de la même famille que *accoter* (v. FEW 24, 90b). » (Verreault et Simard, 2020 : 83)
- b) La figure 5 a été générée à partir des données des enquêtes FDNR, sur lesquelles on a superposé les points d’enquête de Lavoie *et al.* (1985).

Figure 5 – *couter, coteur* n. m. “bordure de rue”



Source : D’après les données FDNR et Lavoie *et al.* (1985).

- c) Le type lexical, dont les réalisations *couter* et *coteur* sont absentes du questionnaire de l’ALEC, ne se trouve nulle part avec ce sens dans cet atlas ; tout aussi absent de la liste de questions dans Lavoie *et al.*, il apparaît toutefois à la

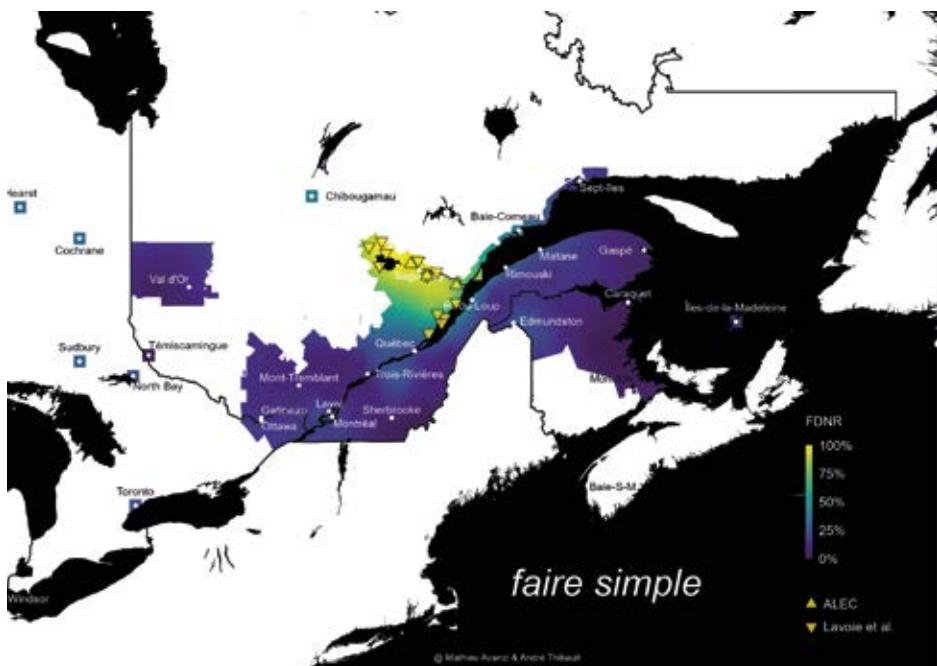
question 3148, «termes divers», aux points 5 (Saint-Urbain) et 7 (Saint-Hilarion), tous les deux dans Charlevoix-Ouest. En revanche, les enquêtes FDNR montrent clairement l'enracinement de ce type lexical au Saguenay–Lac-Saint-Jean (avec des pourcentages atteignant 100 % par endroits), suivi d'une implantation moins prégnante dans Charlevoix (autour de 75 %) et le long de la Côte-Nord (env. 50 %).

S'il est vrai que l'absence de cette acception en anglais est un sérieux obstacle à l'étymologie anglaise, l'absence d'un verbe français *cotter* dans l'ensemble des sources disponibles pour les français d'Amérique (Ø ILQ) fragilise sévèrement l'hypothèse d'une survie galloromane proposée dans Verreault et Simard (2020). Dans la mesure où le substantif anglais *gutter* désigne un caniveau, il y a lieu de se demander si *cutter* n'est pas tout simplement issu de ce dernier par une banale métonymie, l'occlusive initiale sonore ayant été réinterprétée en français comme une sourde, avec en outre une possible attraction paronymique d'angl. *cutter* n. “a small light sledge or sleigh for one or two persons (*Canadian and U.S.*).” (OED s.v. *cutter*, n° 2, acception n° 3), type lexical ayant fait l'objet d'un emprunt en français laurentien (v. entre autres GPFC, 1930 : 252 s.v. *cutter* et Lavoie *et al.*, 1985 : question 876). Le fait qu'un mot relevant de l'urbanisation du territoire soit originaire de l'anglais n'aurait rien d'exceptionnel; l'équivalent *curb* est d'ailleurs usité dans d'autres régions du Canada francophone, comme le Nouveau-Brunswick, où le français est en forte concurrence avec l'anglais.

5.5 *faire simple* loc. verb. “avoir l'air idiot”

- L'adjectif est «[h]érité de France : *simple* adj. ‘imbécile, idiot’ a été relevé en languedocien (v. FEW 11, 635b); cp. par ailleurs *simple* adj. et n. ‘(personne) qui a peu de finesse, qui se laisse facilement berner’, attesté en français depuis le XII^e siècle, mais qui s’emploie surtout de nos jours dans *simple d'esprit* (v. FEW 11, 635b; TLFi; Robert 2017)». (Verreault et Simard, 2020 : 128). En revanche, la locution verbale semble être, jusqu'à preuve du contraire, une innovation québécoise.
- Comme on peut le voir sur la figure 6...

Figure 6 – faire simple loc. verb. “avoir l’air idiot”



Source : D’après les données FDNR, ALEC (1980) et Lavoie *et al.* (1985).

- c) ...si l’ALEC (1980 : question 2278, ‘un imbécile’) atteste l’adjectif (mais pas la locution) en seulement trois points d’enquête, situés sur le fjord et la rivière Saguenay, Lavoie *et al.* (1985 : question 2859, ‘être idiot; homme imbécile’) en revanche le relèvent également dans Charlevoix et autour du lac. Ces atlas ne comportent pas d’information sur la vitalité de la locution verbale. Les données des enquêtes FDNR montrent que l’épicentre de son usage se situe en fait clairement à Saguenay et sur le pourtour du lac, avec des taux de pénétration sensiblement moins élevés dans Charlevoix et sur la Côte-Nord.

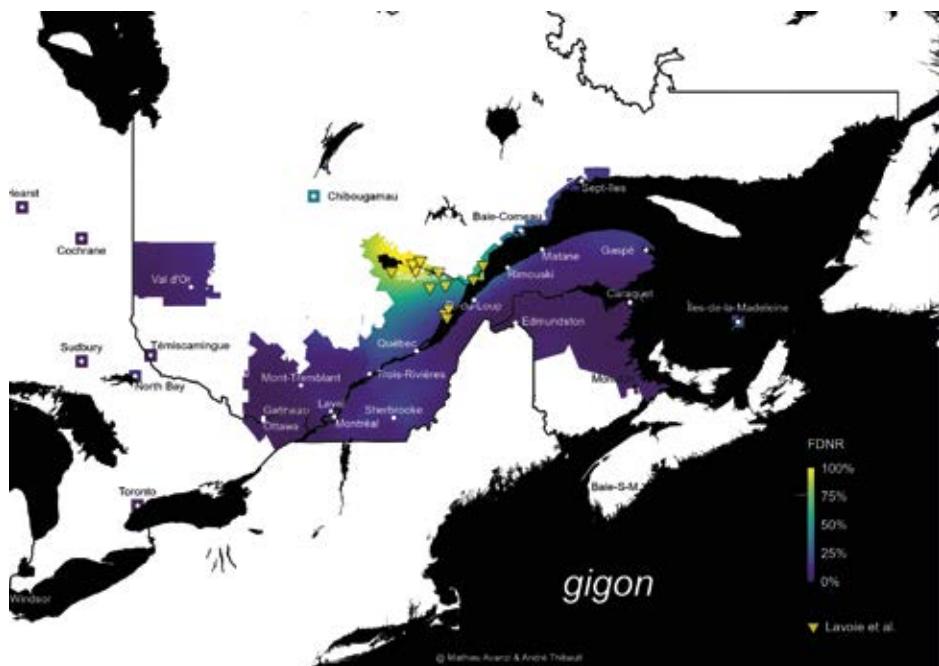
5.6 *gigon* n. m. “personne miséreuse”

- a) «Origine obscure. Peut-être à rattacher à la famille des mots remontant à l’ancien haut-allemand *giga* ‘violon’: cp. *gigue* n. f., relevé avec le sens de ‘femme niaise et prétentieuse’ et

avec celui de ‘grande fille dégingandée’ en francoprovençal (v. FEW 16, 36a).» (Verreault et Simard, 2020 : 94-95)

- b) La figure 7 offre une représentation cartographique de la vitalité et de l'aire d'extension de *gigon* au 21^e siècle, ainsi que des points où le mot a été relevé dans les années 1980 par Lavoie *et al.*:

figure 7 – *gigon* n. m. “personne miséreuse”



Source : D'après les données FDNR et Lavoie *et al.* (1985).

- c) Absent de l'ALEC (1980), ce type lexical est bien représenté dans Lavoie *et al.* (1985 : question 1786, ‘pauvre, bohémien’), avec 12 points d’enquête ; c’est en fait, et de loin, la dénomination la mieux représentée parmi les 28 types lexicaux récoltés, et elle s’étend à la totalité du territoire couvert par cet atlas. Lorsque l’on superpose ces points aux aires obtenues grâce aux enquêtes FDNR, on observe un repli de l’aire sur Saguenay et le Lac-Saint-Jean, avec des taux de pénétration décroissants le long de la Côte-Nord, et un effondrement dans Charlevoix. Il s’agirait donc d’une aire qui semble actuellement en retrait.

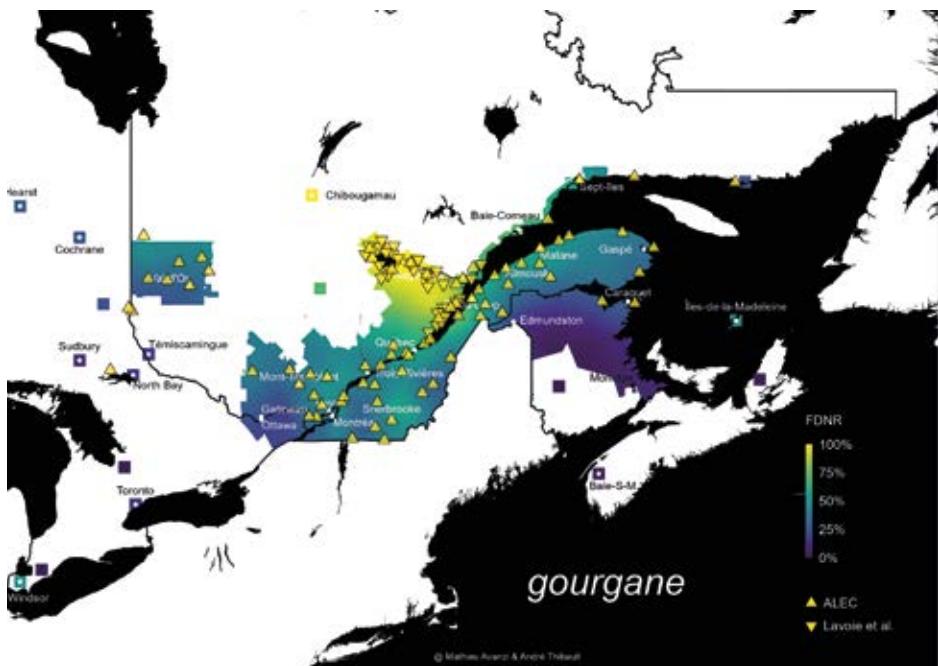
5.7 *gourgane* n. f. “fève des marais”

- a) « Hérité de France (v. DFQPrés, sous *gourgane*¹). – L'étymologie du mot est obscure (v. TLFi ; v. aussi DFQPrés [...]). » (Verreault et Simard, 2020 : 95-96)

Comme le précise DFQPrés (1985 : 78), « [r]élévé un peu partout au Québec, mais usité surtout dans Charlevoix et au Saguenay–Lac-Saint-Jean » ; « [b]ien que figurant dans des dictionnaires français dep. Richelet 1680 [...], le mot semble avoir été en usage surtout dans la langue des marins [...] où il désignait de façon plus générale toute espèce de fèves sèches servant au rationnement des équipages [...] ».

- b) Sur la figure 8, on peut visualiser la superposition des points de l'ALEC (1980) et de Lavoie *et al.* (1985) où le mot *gourgane* a été relevé dans les années 1970-1980, sur les données lissées des enquêtes FDNR, recueillies près de quatre décennies plus tard :

Figure 8 – *gourgane* n. f. “fève des marais”



Source : D'après les données FDNR, ALEC (1980) et Lavoie *et al.* (1985).

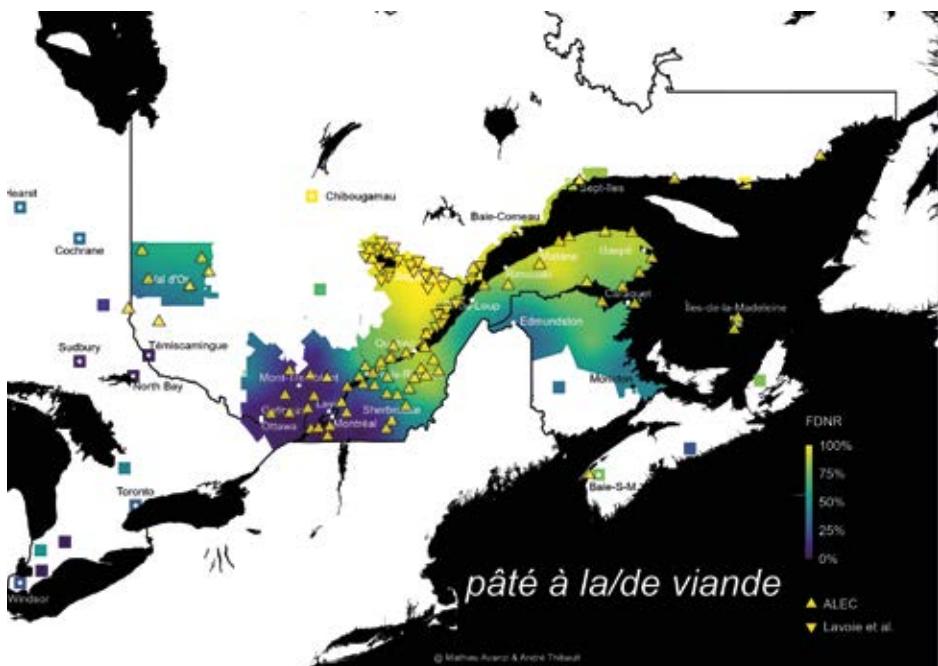
- c) Nous avons affaire cette fois-ci à un mot dont la connaissance à tout le moins passive s'étend à tout le territoire laurentien, comme le démontrent les données tirées de l'ALEC (1980) et de Lavoie *et al.* (1985), confirmées par les résultats des enquêtes FDNR (seul le sud-est du Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse restent en retrait). À vrai dire, c'est plutôt le référent qui est régional, la culture de la gourgane s'épanouissant particulièrement bien dans des sols riches et humides tels qu'on en trouve dans Charlevoix et au Saguenay. Quoi qu'il en soit, c'est très clairement au Saguenay–Lac-Saint-Jean que les pourcentages attestant de son usage actif⁷ sont les plus élevés, y atteignant les 100 %.

5.8 ***pâté à la / de viande* loc. nom. m. “tarte garnie de viande hachée”**

- a) Cette dénomination, de formation transparente (v. DHFQ, 1998 : s.v. *pâté*), est bien sûr connue dans de nombreuses régions du Québec, mais la spécificité du Saguenay–Lac-St-Jean est que cette lexie ne peut pas y alterner librement (comme c'est souvent le cas ailleurs) avec *tourtière*, ce mot désignant clairement dans cette région un autre référent (v. section 5.9 ci-dessous).
- b) Pour générer la figure 9, nous avons considéré comme un seul type les variantes *pâté à la viande* et *pâté de viande* dans les trois sources consultées :

7. En effet, les questions des enquêtes en ligne FDNR ne portent pas sur la connaissance, mais bien sur l'usage. Plus précisément, le mot *gourgane* a été testé dans une liste de mots qui était précédée par le texte suivant : « Les internautes ayant participé à notre première enquête nous ont fait de nombreuses suggestions de mots régionaux. En voici quelques-uns ; vous connaissez probablement plusieurs d'entre eux, mais les utilisez-vous, personnellement, dans votre vie quotidienne ? »

Figure 9 – pâté à la / de viande loc. nom. m. “tarte garnie de viande hachée”



Source : D’après les données FDNR, ALEC (1980) et Lavoie *et al.* (1985).

- c) La superposition des données des deux atlas et des enquêtes FDNR montre que si les témoins âgés interviewés pour l’ALEC utilisaient ce type lexical pour désigner la tarte garnie de viande hachée sur tout le territoire (laurentien et même acadien), la grande région sous influence montréalaise ne le fait presque plus de nos jours – et ce, parce qu’en fait le type *tourtière* s’y est implanté sans partage. Nous allons voir qu’un danger de collision homonymique a bloqué et bloqué toujours cette évolution dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (avec 100 % d’utilisation du type *pâté*), car *tourtière* y désigne un autre référent, peu diffusé en région montréalaise.

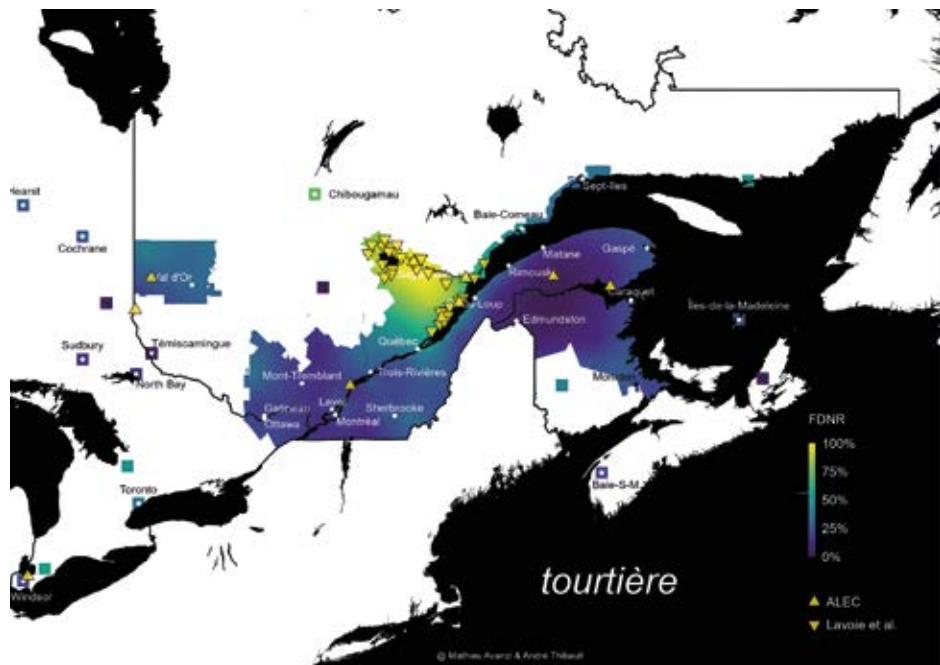
5.9 ***tourtière* n. f. “mets en croûte comportant cubes de pommes de terre et différentes viandes”**

- a) Le terme au Saguenay–Lac-Saint-Jean y est strictement réservé à un référent propre à la région, mais dont des avatars existent ailleurs en province, en particulier sous les appellations

de *six-pâtes* ou *cipaille*, selon les régions (par ex., le Bas-du-Fleuve); v. DHFQ (1998) s.v. *tourtière* et *cipaille/cipâtre*.

- b) La figure 10 amalgame les réponses *tourtière* et *tourtière du lac Saint-Jean*:

Figure 10 – tourtière loc. nom. m. “mets en croûte comportant cubes de pommes de terre et différentes viandes”



Source: D'après les données FDNR, ALEC (1980) et Lavoie *et al.* (1985).

- c) Le mot, dans cette acception, apparaît déjà dans quelques points charlevoisiens et saguenéens de l'ALEC (1980: question 214), mais c'est surtout Lavoie *et al.* (1985: question 2177) qui confirment le profond enracinement traditionnel de cet emploi sur tout le territoire couvert par cet atlas. Le reste du Québec, soit ne connaît pas le référent (c'est le cas de la grande région montréalaise), soit lui préfère d'autres dénominations (voir *six-pâtes* dans le Bas-du-Fleuve, par ex.), ce qui explique la représentation aréologique basée sur les enquêtes FDNR qui montre que *tourtière* – pour désigner ce mets – n'atteint des pourcentages très élevés (pratiquement

100 %) qu’au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette carte est donc le négatif de celle consacrée à *pâté à la / de viande* (figure 9), que nous avons vue au point précédent.

6. BILAN ET CONCLUSION

Dans Avanzi et Thibault (2020), nous avons montré que la prise en compte d’un ensemble de schibboleths phonétiques occupant des aires spécifiques sur le territoire permettait de faire ressortir de façon objective l’existence d’une zone dialectale regroupant Charlevoix, le Saguenay et le lac Saint-Jean, zone elle-même à rattacher à la sphère d’influence de Québec. Nous avons aussi montré que nos résultats étaient cohérents avec la plupart des études antérieures, qui étaient plutôt basées sur la prise en compte de variables lexicales, et appuyées par ce que l’on sait de l’histoire du peuplement de ces territoires.

Dans ce texte, nous avons plus précisément cherché à mieux cerner l’histoire et l’aréologie d’un certain nombre de lexies réputées typiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean, en nous basant sur les données de deux atlas géolinguistiques et des enquêtes en ligne FDNR. Une des surprises a été de constater qu’un usage réputé typiquement saguenéen comme *ben manque* y est en fait très peu répandu de nos jours, sa survivance se localisant aujourd’hui du côté de Matane, sur l’autre rive du Saint-Laurent. Son absence des atlas ne permet guère de mieux évaluer sa diatopicité à travers le temps. Quoi qu’il en soit, c’est la preuve que des enquêtes de vitalité seraient nécessaires pour mieux cartographier les aires régionales de mots traditionnellement considérés comme emblématiques de leur région.

Parmi les autres phénomènes dignes d’intérêt, on note que certains types autrefois bien attestés dans Charlevoix semblent s’être repliés sur le Saguenay–Lac-Saint-Jean, comme *faire simple* ou *gigon*, peut-être en raison du rayonnement trop fort de la ville de Québec sur Charlevoix. Quant à *gourgane*, il était manifestement plus répandu et connu au Québec à l’époque des enquêtes de l’ALEC qu’à celle des enquêtes FDNR, mais le mot tout comme le référent qu’il désigne résistent très bien au nivellation dialectal et à l’uniformisation de nos modes de vie car les Saguenéens et les Jeannois sont unanimes à en reconnaître l’usage.

Enfin, deux phénomènes ont particulièrement attiré notre attention en raison de leur caractère contre-intuitif dans le champ des études

dialectologiques : dans un cas, un conflit homonymique (*tourtière* pour *pâté à la viande*) a bloqué l'expansion de l'usage montréalais, qui malgré son poids démographique n'arrive pas du tout à s'imposer ; dans l'autre cas, un usage local et périphérique, celui de *bobettes*, a réussi à s'exporter en dehors des frontières du ‘Royaume’ (appellation facétieuse du Saguenay) pour s'imposer dans tout le reste du territoire laurentien. Cela suggère qu'une région périphérique à la personnalité culturelle et linguistique très affirmée n'est pas nécessairement condamnée, à terme, à un alignement forcé sur l'usage du plus grand nombre ; elle peut, d'une part, repousser des innovations venues du centre et, d'autre part, exporter certains de ses traits – probablement à la faveur de l'émigration de nombreux ‘Bleuets’ vers la métropole, d'où leurs expressions ont pu essaimer dans le reste de la province. Montréal, comme tous les grands centres, fonctionne en même temps comme réceptacle, bouillon de culture, et courroie de transmission pouvant contribuer à assurer le succès de mots au départ très locaux.

RÉFÉRENCES

- ALEC : Dulong, Gaston et Gaston Bergeron (1980), *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Gouvernement du Québec, 10 volumes.
- Avanzi, Mathieu, Cécile Barbet, Julie Glikman et Julie Peuvergne (2016), «Présentation d'une enquête pour l'étude des régionalismes du français», dans Franck Neveu, Gabriel Bergounioux, Marie-Hélène Côté, Jean-Michel Fournier, Linda Hriba et Sophie Prévost (dir.), *Actes en ligne du 5^e Congrès Mondial de Linguistique Française, SHS Web of Conférences*, vol. 27. <https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2016/05/shsconf_cmlf2016_03001.pdf> (consulté le 30 janvier 2025).
- Avanzi, Mathieu et André Thibault (2020), «Cartographier les schibboleths phonétiques du français au Canada», dans Wim Remysen et Sandrine Tailleur (dir.), *L'individu et sa langue. Hommages à France Martineau*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 151-177.
- Avanzi, Mathieu et André Thibault (2018), «Réflexions épistémologiques sur de nouveaux apports méthodologiques et empiriques à l'étude géolinguistique des français d'Amérique», dans Franck Neveu, Bernard Harmegnies, Linda Hriba et Sophie Prévost (dir.), *Actes en ligne du 6^e Congrès Mondial de Linguistique Française, SHS Web of Conférences*, vol. 46. <https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/pdf/2018/07/shsconf_cmlf2018_02001.pdf> (consulté le 30 janvier 2025).

- Bergeron, Gaston (1995), *L'Atlas Linguistique de l'Est du Canada et les aires de variations linguistiques au Québec* (thèse de doctorat), Université de Sherbrooke (Sherbrooke).
- Chambers, Jack et Peter Trudgill (1980), *Sociolinguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DFQPrés : Poirier, Claude (dir.) (1985), *Dictionnaire du français québécois : volume de présentation*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- DHFQ 1998 : Poirier, Claude (dir.) (1998), *Dictionnaire historique du français québécois. Monographies lexicographiques de québécismes*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Dolbec, Jean et Conrad Ouellon (1999), «Peut-on distinguer des variétés phonétiques en français québécois?», *Dialangue*, vol. 10, p. 17-28.
- FDNR : Français de nos régions (s.d.). <<https://francaisdenosregions.com/>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Friesner, Michael (2010), «Une prononciation ‘tsipéquement’ québécoise? : La diffusion de deux aspects stéréotypés du français canadien», *Revue canadienne de linguistique*, vol. 55, n° 1, p. 27-53.
- GPPF 1930 : La Société du Parler français au Canada (1930), *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale.
- ILQ : Trésor de la langue française au Québec (s.d.), *Index lexicologique québécois*, Département de langues, linguistique et traduction, Université Laval. <<https://www.tlfq.org/ilq/>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Laflamme, Caroline (2004), «Distribution de quelques variantes géolinguistiques dans les parlers populaires de l'Est du Canada : essai de comparaison diachronique», dans Louis Mercier et Hélène Cajolet-Laganière (dir.), *Français du Canada – Français de France VI. Actes du sixième Colloque international d'Orford, du 26 au 29 septembre 2000*, Tübingen, Niemeyer, p. 123-149.
- Larochelle, Pierre (1989), *Analyse géolinguistique de quelques données phonétiques de l'Atlas linguistique de l'est du Canada* (thèse de maîtrise), Université de Sherbrooke (Sherbrooke).
- Lavoie, Thomas, Gaston Bergeron et Michelle Côté (1985), *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, Québec, Gouvernement du Québec, 5 volumes.
- Morin, Yves-Charles (1996), «The origin and development of the pronunciation of French in Québec», dans Hans F. Nielsen et Lene Schøsler (dir.), *The Origins and Development of Emigrant Languages*, Odense, Odense University Press, p. 243-275.
- Paradis, Claude (1983), «La diphthongaison : stabilité et changement dans le système vocalique du français de Chicoutimi-Jonquière», *Protée*, vol. 11, n° 2, p. 43-53.
- Poirier, Pascal (1993 [1927-1933]), *Le glossaire acadien*, édition critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton, Éditions d'Acadie, Centre d'études acadiennes.

- R development core Team (2017), *R: A language and environment for statistical computing*, Vienne, R Foundation for Statistical Computing.
- Thibault, André, Mathieu Avanzi, Nicholas LoVecchio et Alice Millour (dir.) (2021), *Nouveaux regards sur la variation dialectale – New Ways of Analyzing Dialectal Variation*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie.
- Usito : Cajolet-Laganière, Hélène, Pierre Martel, Chantal-Édith Masson et Louis Mercier (2022), *Dictionnaire Usito*, Éditions Delisme. <<https://usito.usherbrooke.ca/>> (consulté le 30 janvier 2025).
- Verreault, Claude et Thomas Lavoie (2004), «Les parlers de l'Est et de l'Ouest québécois : essai de caractérisation linguistique», dans Louis Mercier et Hélène Cajolet-Laganière (dir.), *Français du Canada – Français de France VI. Actes du sixième Colloque international d'Orford, du 26 au 29 septembre 2000*, Tübingen, Niemeyer, p. 71-121.
- Verreault, Claude et Thomas Lavoie (1996), «Genèse et formation du français au Canada : l'éclairage de la géographie linguistique», *Revue de linguistique romane*, vol. 60, p. 413-462.
- Verreault, Claude et Claude Simard (2020), *La langue de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean : un français qui a du caractère*, Québec, Presses de l'Université Laval.

L'ANALYSE GÉOPHONOLOGIQUE DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS ET LA DIFFUSION DE QUELQUES TRAITS DE PRONONCIATION DANS LE CENTRE DU QUÉBEC

JOSIANE MICHAUD ET WIM REMYSEN

CENTRE DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE SUR LE FRANÇAIS
EN USAGE AU QUÉBEC (CRIFUQ), UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

1. INTRODUCTION

Ce chapitre est consacré à la variation géographique qui touche la prononciation du français en contexte québécois. L'étude géophonologique de la variété québécoise, un thème qui a traditionnellement peu intéressé les chercheuses et chercheurs (Dolbec et Ouellon, 1999), connaît actuellement un regain d'intérêt grâce à de nouvelles collectes de données qui permettent de documenter et d'étudier comment la prononciation varie au Québec¹ et, lorsque ces données sont confrontées à des corpus plus anciens², comment elle a évolué au cours des dernières décennies. Dans cette contribution, nous nous intéresserons plus

-
1. Citons en premier lieu le corpus PFC-Québec développé par Marie-Hélène Côté. Ce corpus comprend des enquêtes réalisées à travers tout le Québec (v. Côté, 2014; Côté et Saint-Amant Lamy, 2023 pour une présentation générale du projet). Il y a aussi lieu de signaler certains mémoires et thèses de doctorat récemment déposés à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Ces travaux abordent la question de la variation régionale au Québec à partir de l'exemple du Saguenay–Lac-Saint-Jean (v. Riverin-Coutlée, 2014; Sigouin, 2013). Enfin, quelques contributions portent sur la perception des accents régionaux en contexte québécois (v. Remysen, 2016a; Remysen *et al.*, 2020).
 2. Signalons à ce titre la mise sur pied récente du Fonds de données linguistiques du Québec (FDLQ) par le Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec (CRIFUQ) à l'Université de Sherbrooke. Cette plateforme numérique (<<https://fdlq.recherche.usherbrooke.ca>>) réunit plusieurs corpus sociolinguistiques réalisés au Québec depuis les années 1970, facilitant ainsi leur exploitation à des fins de recherche. Ce projet est dirigé par Wim Remysen (pour plus de détails, v. Remysen et Saint-Amant Lamy, 2025).

particulièrement à l'aire centrale, cette zone «tampon» qui se situe autour de l'axe Trois-Rivières/Sherbrooke et qui marque la transition entre les deux principales aires géolinguistiques identifiées autour de Québec (dans l'Est) et de Montréal (dans l'Ouest).

C'est la mixité linguistique caractéristique de l'aire centrale qui explique notre intérêt pour la région. S'il est bien connu que des usages tenant de l'Est et de l'Ouest du Québec se rencontrent dans cette zone (pour le lexique, v. Lavoie et Verreault, 1999 ; pour la prononciation, v. Avanzi et Thibault, 2020), nous en savons beaucoup moins sur les facteurs sociolinguistiques qui orientent la cohabitation de variantes qu'on y trouve à l'heure actuelle. Or, nous pouvons présumer que certaines variables sociales – comme l'âge et le sexe des locuteurs, mais aussi l'endroit où ils vivent plus exactement – expliquent des tendances observées dans la prononciation de certains mots. Tout particulièrement, compte tenu de l'ascendant grandissant des usages associés à la région métropolitaine tout au long du 20^e siècle (Friesner, 2010 ; Remysen, 2016b, 2021), on peut s'attendre à ce que cette évolution se traduise par des différences générationnelles dans les prononciations observées dans cette région. Or ces hypothèses n'ont jamais fait l'objet de recherches empiriques jusqu'à ce jour. L'objectif de cette contribution est d'analyser de plus près, à partir d'une collecte de données réalisée selon la méthode de l'entrevue anonyme et rapide, certains traits de prononciation variables dans l'aire centrale. Des données ont été recueillies auprès de 60 témoins, autant de femmes que d'hommes, originaires de deux villes situées dans l'aire centrale du Québec (Victoriaville et Sherbrooke) et appartenant à trois groupes d'âge (18-30, 30-60, 60+).

2. LES PRINCIPALES AIRES DIALECTOLOGIQUES DANS LE DOMAINE QUÉBÉCOIS ET LA PLACE OCCUPÉE PAR L'aire centrale

La dialectologie québécoise distingue traditionnellement deux grandes aires linguistiques au Québec, l'Est (avec Québec comme centre de diffusion) et l'Ouest (avec Montréal comme pivot). La ligne de démarcation entre les deux aires se situe dans le Centre du Québec et relie grossièrement les villes de Trois-Rivières, sur la rive nord du Saint-Laurent, et de Sherbrooke. Si l'existence de régionalismes caractéristiques de l'Ouest ou de l'Est a fait l'objet de commentaires dès la fin du 19^e siècle, c'est surtout à partir du milieu du 20^e siècle que les chercheurs ont commencé

à s'y intéresser davantage. C'est notamment sous l'instigation de Gaston Dulong, qui avait déjà mené quelques enquêtes dialectologiques exploratoires dès la fin des années 1940³, qu'a été réalisé à partir de 1969 un important chantier géolinguistique. Ce chantier mènera à la publication de l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* (Dulong et Bergeron, 1980) qui reste de nos jours une des principales sources pour la recherche sur la variation régionale au Québec. Les données recueillies dans le cadre de ce projet ont servi de base aux premières caractérisations des aires dialectales québécoises, notamment à partir d'analyses géolexicales (Bergeron, 1995 ; Verreault et Lavoie, 1996, 2004), moins souvent à partir d'études géophonologiques (Larochelle, 1989). En plus des deux grandes régions facilement identifiables de l'Ouest et de l'Est, distinguées entre elles par des isoglosses dont le tracé peut varier considérablement d'un phénomène linguistique à l'autre, ces analyses identifient généralement deux autres aires dialectales secondaires, le Centre et le Nord-Ouest, influencées par les deux autres aires.

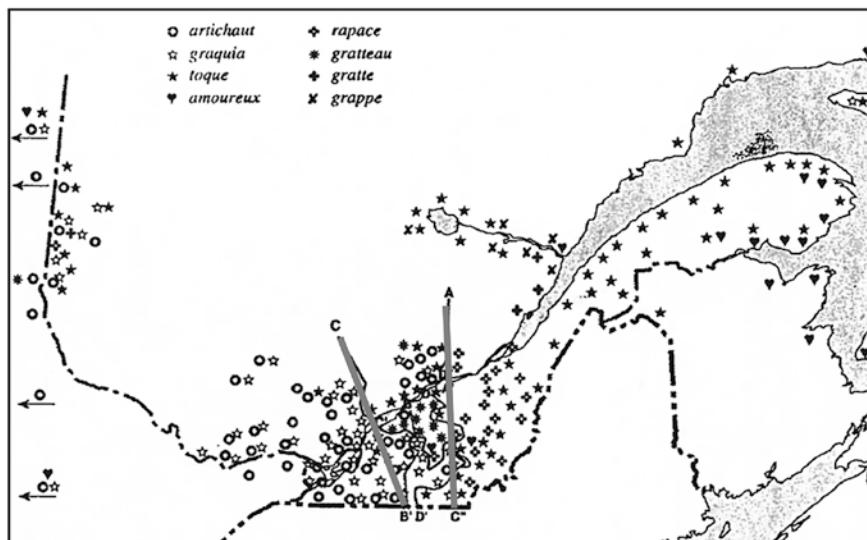
L'aire centrale du domaine québécois couvre essentiellement trois régions, soit l'Estrie (Sherbrooke), le Centre-du-Québec (Drummondville, Victoriaville) et la Mauricie (Trois-Rivières). Elle est généralement considérée comme une zone de transition qui n'a pas de véritable identité linguistique propre (c'est-à-dire qu'on y trouve peu de régionalismes qui sont exclusifs à cette région) et qui partage plutôt des traits linguistiques en usage dans les autres aires dialectales du Québec qui se situent de part et d'autre de cette zone « tampon ». Plusieurs recherches menées dans le domaine de la dialectologie québécoise, notamment sur le lexique, montrent en effet que le Centre est une aire dialectale mixte où sont attestés à la fois des régionalismes de l'Est et de l'Ouest de la province (Cossette, 1996 ; Lavoie et Verreault, 1999), ce qui lui confère une certaine instabilité.

Le caractère mixte du Centre est bien illustré sur la carte 1 qui situe géographiquement les différentes appellations attestées dans le Québec des années 1970 pour désigner la bardane, une « plante herbacée bisannuelle [...] qui produit des capitules roses ou pourpres garnis de petits crochets s'accrochant aux poils des animaux et aux vêtements » (*Usito*). Dans l'aire du Centre, on observe plusieurs régionalismes, dont les mots *toque* (attesté partout dans l'Est du Québec), *artichaut* et

3. Les résultats de ces enquêtes ont été consignés sur des fiches dactylographiées qui ont été conservées dans une série de classeurs. Ces fiches dialectologiques ont été numérisées et versées au Fonds de données linguistiques du Québec (FDLQ; v. note 2 ci-dessus).

graquia (tous les deux caractéristiques de l'Ouest)⁴. En raison de son caractère intermédiaire, l'aire centrale n'est pas sans rappeler le Croissant, cette zone linguistique intermédiaire entre la langue d'oïl et la langue d'oc qu'on trouve dans le centre de la France.

Carte 1 – Diffusion des régionalismes attestés au Québec pour désigner la bardane dans les années 1970



Source : Verreault et Lavoie (1996: 458), d'après les données de l'ALEC.

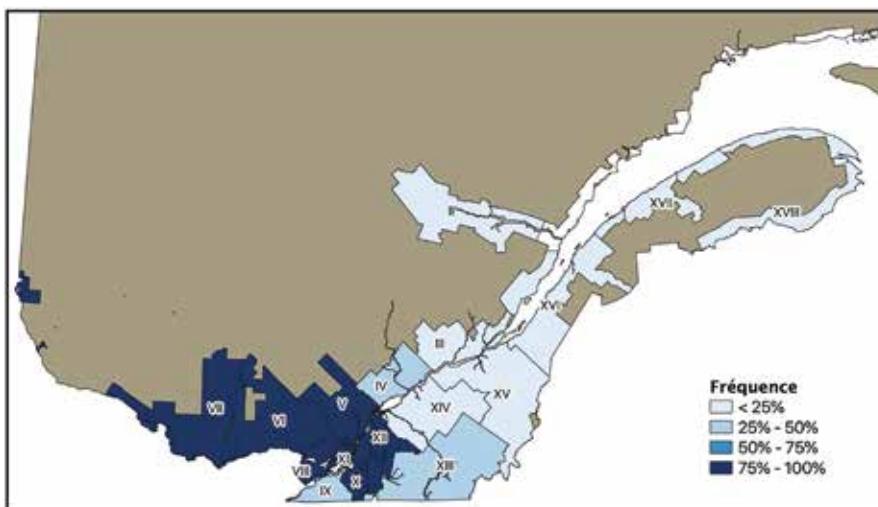
Certains dialectologues ont en outre décelé des lignes de fracture au sein même de la zone centrale, toujours sur la base de l'analyse de régionalismes attestés dans l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada* (ALEC). Selon Lavoie et Verreault (1999), la rive nord (Mauricie) serait plus influencée par l'Ouest que la rive sud (Centre-du-Québec⁵ et Estrie), où la mixité Est/Ouest serait plus marquée. Cette ligne de fracture ne serait pas strictement géographique, mais aussi sociodémographique. Cossette (1996) identifie en effet Trois-Rivières et Sherbrooke, les deux

4. On peut signaler aussi la présence du mot *gratteau* pour désigner la bardane. Il s'agit d'un régionalisme exclusivement en usage dans le Centre. Comme nous l'avons signalé, ce cas de figure est plutôt rare.
5. Comme le souligne un des évaluateurs, la rive sud immédiate de Trois-Rivières (Nicolet, Bécancour) pourrait se démarquer du reste de la région du Centre-du-Québec considérant que le peuplement y est plus ancien alors que la région des Bois-Francs, où nous avons enquêté, s'est développée à date plus récente.

centres urbains les plus importants de la zone, comme étant deux centres de gravité régionaux où les régionalismes de l'Est seraient un peu moins fréquents qu'ailleurs dans le Centre. Cette observation est compatible avec le modèle de la cascade (ou le modèle de la gravité) (v. Trudgill, 1974 ; Bailey *et al.*, 1993) pour expliquer la propagation de traits linguistiques : en tant que pôles régionaux, Trois-Rivières et Sherbrooke seraient alors plus influencés par la région de Montréal que les régions rurales environnant ces deux villes de taille moyenne.

L'influence venant des aires de l'Est et de l'Ouest a par ailleurs évolué au fil du temps. Si les régionalismes de l'Est québécois sont encore couramment attestés dans le Centre au tournant des 19^e et 20^e siècles, la région n'a de cesse subi l'influence des usages associés à l'Ouest, et notamment à Montréal, tout au long du siècle dernier (Remysen, 2016b, 2021). Autrement dit, plusieurs usages caractéristiques de l'Ouest se diffuseraient progressivement vers l'Est. À ce titre, la comparaison des cartes 1 et 2 est instructive puisqu'elle montre bien que le mot *artichaut* est moins bien implanté dans l'aire centrale au début des années 1900 (selon les données dialectologiques recueillies par la Société du parler français du Canada) que dans les années 1970. Cette diffusion d'usages depuis Montréal est aussi observée pour certains traits de prononciation (Friesner, 2010 ; Saint-Amant Lamy, 2021).

Carte 2 – Diffusion du régionalisme *artichaut* pour désigner la bardane au début du 20^e siècle



Source : Remysen (2021 : 77), d'après les données de la Société.

Les résultats obtenus dans trois analyses dialectométriques récentes tendent à confirmer l'influence plus marquée du pôle montréalais au cours du 20^e siècle. Ces analyses portent respectivement sur la répartition géographique contemporaine de certains schibboleths phonétiques (d'une part, Avanzi et Thibault, 2020 ; analyse menée à partir de données recueillies à date récente dans le cadre du projet *Le français de nos régions* et, d'autre part, Côté et Saint-Amant Lamy, 2023 ; analyse faite à partir du corpus PFC-Québec) et sur la diffusion de certains régionalismes lexicaux au début du 20^e siècle (Remysen, 2021 ; analyse faite sur la base des données dialectologiques réunies par la Société du parler français du Canada en 1904-1906). Comme on le sait, les analyses dialectométriques – en l'occurrence des analyses par classification ascendante hiérarchique – permettent de regrouper les points d'enquête où les pratiques linguistiques affichent suffisamment de similarités entre elles (Goebel, 2008). Or, si les résultats de ces études confirment bien la répartition binaire entre l'Ouest et l'Est, la frontière entre les deux ne se situe pas au même endroit. Dans les données plus récentes, le Centre est clairement plus étroitement associé à l'Ouest (une dynamique déjà partiellement attestée dans les données de l'ALEC ; v. à ce sujet Bergeron, 1995), alors qu'elle est plutôt associée à l'Est dans les données plus anciennes. La place occupée par l'aire centrale a donc bougé tout au long du 20^e siècle.

Sur le plan de la prononciation, l'influence grandissante de l'Ouest explique la diffusion partout au Québec de certains traits originaires de cette région, dont notamment l'assibilation des dentales /t d/ devant les voyelles antérieures fermées (ainsi que les semi-consonnes correspondantes) (Friesner, 2010), la diphtongaison des voyelles longues et des voyelles fermées relâchées (Dolbec et Ouellon, 1999) ou encore le recul de la prononciation [e] au profit de [ɛ] devant /ʁ/ dans des mots comme *bière*, *mère* (Saint-Amant Lamy, 2021)⁶. On peut présumer que d'autres innovations montréalaises, comme la progression de la variante nasale postérieure [ã] en finale absolue (Remysen, 2016c), suivront le même chemin. Cette influence grandissante de l'Ouest (et de Montréal en particulier) doit être considérée plus globalement en

6. Si ce processus est généralement accompagné par une diffusion des traits originaires de l'Ouest, il y a des contre-exemples notables, à commencer par la chute rapide de la variante apicale [r] survenue au milieu du 20^e siècle. Ce phénomène est associé par certains à l'influence de Québec (Poirier, 1994), mais on peut aussi y voir le résultat de l'influence exercée par la norme internationale (Côté et Saint-Amant Lamy, 2012).

matière de nivellation linguistique, c'est-à-dire « la rapide homogénéisation phonétique qu'a connue le Québec depuis [les années 1950] par interpénétration de caractéristiques de l'une et l'autre zone » (Dolbec et Ouellet, 1999 : 25).

Considérant qu'il s'agit d'un processus en cours, nous pouvons nous attendre à ce que cette dynamique se traduise par des différences générationnelles dans certaines prononciations observées dans l'aire centrale du Québec. Selon cette hypothèse, nous devrions observer une fréquence plus importante des variantes de l'Ouest auprès des plus jeunes alors que les variantes typiquement associées à l'Est devraient être plus courantes chez les locutrices et locuteurs plus âgés. Nous évaluerons cette hypothèse à partir de deux phénomènes susceptibles à notre avis de nous informer sur la dynamique sociolinguistique à l'œuvre dans l'aire centrale. Nous nous intéressons d'abord à l'utilisation de certains schibboleths bien connus au Québec, c'est-à-dire des mots dont la prononciation dénote une appartenance régionale (comme *lacet* et *baleine* prononcés [lb:se] et [balɔ:n] dans l'Ouest du Québec, mais [lase] et [balɛn] dans l'Est ; Avanzi et Thibault, 2020) et qui ont, en raison de leur statut de stéréotype linguistique, une saillance particulière dans l'imaginaire linguistique québécois. Nous étudions par la suite la réalisation de la voyelle ouverte /a/ en position prérothique dans certains mots traditionnellement prononcés avec [a], comme *cigare* ou *compare*. Nous savons que pour ces mots, la variante postérieure [v] est de plus en plus fréquente au Québec (Côté, 2012). Certains indices portent à croire qu'il s'agit d'une innovation apparue dans l'Ouest qui se diffuserait graduellement vers l'Est. Ainsi, Côté et Saint-Amant Lamy (2014) observent que pour le mot *gare*, la variante postérieure est déjà utilisée par certains locuteurs plus âgés dans l'Ouest et qu'elle se diffuse auprès des plus jeunes ailleurs dans la province (fait intéressant, le Saguenay–Lac-Saint-Jean résiste totalement à cette innovation selon leurs données). Ils notent en même temps que l'évolution est considérablement plus lente pour *prépare* qui pour cette raison ne présente pas de tendance géographique précise. La diffusion géographique de ce trait de prononciation reste donc à valider.

3. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES : COLLECTE DE DONNÉES ET DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Étudier la prononciation de mots précis, comme nous nous proposons de le faire, peut s'avérer une entreprise hasardeuse. Comme

le soulignent Avanzi et Thibault (2018), l'entrevue dirigée ou semi-dirigée, méthode fréquemment utilisée dans les recherches portant sur la variation linguistique, peut être tout à fait infructueuse selon la nature des phénomènes en cause :

Lorsqu'il s'agit d'étudier des variables dont la fréquence relative dans le discours est extrêmement élevée (simplification de groupes consonantiques en fin de mot, réalisation du *ne* de négation, alternance entre futurs analytique et synthétique), un corpus recueilli avec un minimum de contraintes et d'exigences envers les témoins fait parfaitement l'affaire. Toutefois, s'il s'agit de savoir comment 5000 francophones canadiens prononcent la voyelle tonique du mot «baleine», un corpus d'entretiens libres est tout à fait inopérant. (Avanzi et Thibault, 2018: 6)

Pour contourner cette difficulté, Avanzi et Thibault (2018) optent pour une analyse basée sur la prononciation déclarée des participants («Prononcez-vous *lacet* ou *lâcet*?»). Dans ce cas, les réponses sont basées sur l'autoreprésentation que les témoins font de leurs propres pratiques. Pour notre part, nous avons plutôt observé la prononciation de certains mots en soumettant pour lecture à haute voix une liste de phrases contenant les traits phonétiques ciblés ainsi que quelques distracteurs. Toutes les phrases ont été sélectionnées dans un corpus de littérature jeunesse de façon à obtenir des phrases réelles (plutôt que construites) et relativement simples.

Nous avons privilégié pour cette étude l'approche de l'entrevue «anonyme et rapide» (Labov, 1984). Notre méthode consiste plus particulièrement en une lecture dirigée (similaire à la méthode adoptée par Horvath et Horvath, 2001 ou encore par Tops, 2009). Cette méthode, qui s'apparente au sondage, permet de recueillir des données pendant une interaction relativement courte auprès de témoins abordés au hasard. Peu utilisée dans la recherche en sociolinguistique ou en dialectologie, elle a l'avantage de recueillir en relativement peu de temps un assez grand nombre de données, et ce, sans que les témoins connaissent la nature du phénomène linguistique étudié. La collecte de données a été entreprise en 2020 et complétée en 2021. Si elle a d'abord été réalisée par échantillonnage de type opportun (les témoins ont été abordés au hasard dans des endroits publics, comme des centres d'achats ou des parcs, ou encore dans la rue), elle a été interrompue pendant quelques mois en raison de la pandémie. Le recrutement s'est par la suite poursuivi par la méthode «boule de neige» et des rencontres supplémentaires ont

été menées sur Zoom ou par téléphone pour compléter la collecte de données. Dans tous les cas, les entrevues ont été enregistrées.

En tout, 60 témoins ont participé à l'enquête. Toutes les personnes recrutées ont le français comme langue maternelle et sont originaires du lieu géographique ciblé (c'est-à-dire qu'elles y sont nées ou qu'elles y vivent depuis l'âge de 5 ans). Les locutrices et locuteurs ont été séparés en trois catégories d'âge : les individus nés avant 1960 (60 ans et plus au moment de l'enquête), ceux nés entre 1961 et 1989 (entre 30 et 60 ans) et ceux nés après 1990 (30 ans et moins). L'échantillon est équilibré en matière d'origine géographique, de sexe et d'âge (v. tableau 1). Les entrevues ont été réalisées dans deux villes, Sherbrooke (Estrie) et Victoriaville (Centre-du-Québec), permettant de vérifier si la mixité associée à l'aire centrale diverge d'une ville à l'autre. En effet, en plus de ne pas être à la même distance de Montréal et de Québec, le statut des deux villes diffère également, Sherbrooke étant un pôle régional plus important que Victoriaville.

Tableau 1 – Échantillonnage selon le profil des témoins interviewés

	Sherbrooke		Victoriaville	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Avant 1960	5	5	5	5
Entre 1961 et 1989	5	5	5	5
Après 1990	5	5	5	5

Revenons plus en détail sur l'exercice de lecture qui a été complété par les personnes participantes. Cette tâche comprend en tout 25 phrases correspondant aux trois cas de figure suivants (v. annexe). Premièrement, plusieurs phrases contiennent des schibboleths dont la prononciation distingue assez clairement l'Ouest et l'Est du Québec (il s'agit de mots comme *baleine*, *arrête*, *connaissent*, *photo*, *lacet*, *nage*, *carotte*, *saumon*, etc.) et dont la diffusion spatiale est relativement bien documentée (Avanzi et Thibault, 2020 ; Côté, Saint-Amant Lamy et Milne, 2016). Deuxièmement, d'autres phrases permettent d'observer la postériorisation de la voyelle ouverte devant /ɛ/ dans les mots *gare*, *guitare*, *prépare* et *sépare* (pour une présentation du phénomène, v. Côté, 2016)⁷. Troisièmement,

7. À noter que *homard* fait partie de la troisième catégorie des distracteurs. Contrairement à *prépare*, *guitare*, etc., soit des mots contenant traditionnellement la voyelle antérieure (mots

quelques phrases constituent des distracteurs servant à détourner l'attention des phénomènes linguistiques sous observation. On peut faire l'hypothèse que les schibboleths ont un statut particulier en matière de saillance. Ces mots sont en effet souvent des marqueurs d'appartenance régionale forts qui affleurent plus facilement à la conscience métalinguistique des locuteurs (ce qui explique pourquoi ils se prêtent bien à des exercices d'autoreprésentation). Ce n'est certainement pas le cas de la neutralisation de la voyelle ouverte devant /ɛ/, dont la prononciation est tout à fait inconsciente.

Au total, 1 500 phrases ont été enregistrées pour l'ensemble des 60 participantes et participants. L'analyse des variantes a été effectuée par accord interjuge, basé sur l'écoute de deux personnes (les auteurs de ce texte). Dans le cas de certaines variantes pour lesquelles les juges n'étaient pas d'accord, l'avis d'une troisième personne a été sollicité. Quelques occurrences ont dû être écartées lors de l'analyse en raison d'une lecture inexacte du mot (certaines personnes ont lu *connaissaient* au lieu de *connaissent* dans une des phrases). Dans ce qui suit, nous nous concentrerons sur l'analyse de sept schibboleths ainsi que sur l'analyse de quatre mots illustrant la neutralisation de la voyelle ouverte devant /ɛ/.

4. ANALYSE DE QUELQUES SCHIBBOLETHS ASSOCIÉS À L'OUEST ET À L'EST QUÉBÉCOIS

Les sept schibboleths analysés contiennent tous une voyelle dont la prononciation se distingue sur le plan de la longueur et du timbre. Il s'agit plus particulièrement de l'opposition entre les deux voyelles antérieures mi-ouvertes non arrondies /ɛ/ et /ɔ/ (qu'on trouve dans les mots *arrête*, *baleine* et *connaissent*), de l'opposition entre les deux voyelles postérieures moyennes /ɔ/ et /o/ (dans *photo* et *poteau*) et de l'opposition des deux voyelles ouvertes /a/ et /ɒ/ (dans *lacet* et *nage*)⁸. Les réalisations caractéristiques de l'Ouest et de l'Est sont résumées dans le tableau 2. Les variantes longues sont typiquement associées à l'aire de l'Ouest, sauf pour le mot *connaissent* (v. à ce propos Avanzi et Thibault, 2020 ; Thibault, 2017 ; Dolbec et Ouillon, 1999).

en /aʁ#/), *homard* fait partie d'une série de mots (comme *phare*, *départ*) qui contiennent la voyelle postérieure (mots en /ɒʁ#/).

8. Dans cette série, les voyelles /ɛ/, /ɔ/ et /a/ sont brèves, alors que /ɔ/, /o/ et /ɒ/ sont longues.

Tableau 2 – Prononciations des schibboleths à l'étude associées à l'Ouest et à l'Est

		Prononciation associée à l'Ouest	Prononciation associée à l'Est
Opposition /ɛ/ et /ɔ/	<i>arrête</i>	[aɛ̃t̪:]	[aɛ̃t̪]
	<i>baleine</i>	[balɔ̃:n]	[balen̪]
	<i>connaissent</i>	[kɔ̃nɛs̪]	[kɔ̃nɔ̃s̪]
Opposition /ɔ/ et /o/⁹	<i>photo</i>	[fo:to]	[fɔ̃to]
	<i>poteau</i>	[po:to]	[pɔ̃to]
Opposition /a/ et /ə/	<i>lacet</i>	[la:se]	[la:se]
	<i>nage</i>	[nɔ̃ʒ]	[naʒ] ¹⁰

L'analyse fait ressortir trois cas de figure différents dans nos données : si certains schibboleths sont majoritairement réalisés avec la prononciation associée à l'Ouest (*arrête*, *poteau* et *nage*) par nos témoins de Victoriaville et de Sherbrooke, d'autres font entendre avant tout la variante typique de l'Est (*connaissent*, *photo* et *lacet*). Le cas de *baleine* se démarque en raison du caractère hautement variable de sa prononciation.

4.1 Les schibboleths dont la prononciation est clairement associée à l'Ouest

Nous trouvons dans cette catégorie trois schibboleths dont la réalisation est clairement associée à l'Ouest : *arrête* (prononcé [aɛ̃t̪:] dans 83,3 % des cas), *poteau* (réalisé [po:to] dans 76,7 % des cas) et *nage* (prononcé [nɔ̃ʒ] dans 71,7 % des cas). Ces observations sont très similaires aux résultats obtenus par Avanzi et Thibault (2020)¹¹. Les variantes de l'Ouest prédominent également dans l'aire centrale selon les données analysées par Côté et Saint-Amant Lamy (2023).

-
9. La longueur de la voyelle /o/ varie dans les mots *photo* et *poteau* ; si la prononciation [o:] est la plus fréquente dans nos données, nous observons régulièrement [poto], avec timbre fermé et voyelle brève. Dans notre analyse, nous avons traité [o] et [o:] ensemble, par opposition à [ɔ].
 10. Le mot *nage* a été inclus même si la prononciation [naʒ] est généralement associée aux régions les plus à l'est et qu'elle ne touche pas la grande région de Québec.
 11. Les auteurs ne donnent pas les pourcentages précis pour chaque réalisation, leurs résultats étant plutôt présentés sous forme de cartes, mais ont accepté de nous fournir leurs résultats chiffrés détaillés. Nous les en remercions.

Les taux de réalisation varient relativement peu selon les facteurs externes pris en compte comme on peut le voir dans le tableau 3¹², notamment pour les mots *poteau* et *nage*. Les témoins présentent en effet des taux d'usage relativement similaires en fonction de leur origine géographique et de leur sexe. Dans tous les cas, les différences ne sont pas suffisamment marquées pour être révélatrices d'une tendance nette et précise. Qui plus est, nos données pour ces deux mots ne confirment pas l'hypothèse selon laquelle la prononciation associée à l'Ouest serait plus fréquente, et donc en progression, chez les témoins les plus jeunes. En effet, le taux de réalisation ne varie pas de manière significative selon les différents groupes d'âge, et jamais dans le sens d'une progression ou d'un recul clair. Dans le cas de *nage*, les jeunes originaires de Victoriaville prononcent plus fréquemment [nɔ:ʒ] (90,0 %) que les témoins les plus vieux (50,0 %) – résultat qui pourrait témoigner d'une progression de la variante chez les plus jeunes générations – mais cette tendance n'est pas observée à Sherbrooke, où l'on observe plutôt le contraire (60,0 % chez les plus jeunes contre 80,0 % dans les deux autres groupes d'âge)¹³.

Tableau 3 – Taux de réalisations de la variante de l'Ouest pour les mots *arrête*, *poteau* et *nage*

		<i>arrête</i> [aʁɛ:t]	<i>poteau</i> [po:tø]	<i>nage</i> [nɔ:ʒ]
Lieu	Victoriaville	90,0 %	76,7 %	70,0 %
	Sherbrooke	76,7 %	76,7 %	73,3 %
Sexe	Femmes	90,0 %	73,3 %	76,7 %
	Hommes	76,7 %	80,0 %	66,7 %
Groupe d'âge	Avant 1960	90,0 %	80,0 %	65,0 %
	Entre 1961 et 1989	80,0 %	80,0 %	75,0 %
	Après 1990	80,0 %	70,0 %	75,0 %
Moyenne		83,3 %	76,7 %	71,7 %

12. L'analyse statistique révèle que les différences mineures entre les variables extralinguistiques ne sont jamais significatives, et ce, pour ces trois schibboleths.
13. De manière générale, le taux de postériorisation (71,7 %) est plutôt bas et il y a lieu de se demander s'il ne s'agit pas d'un effet de la nature de l'exercice. La lecture peut en effet avoir favorisé l'antériorisation par effet d'hypercorrection chez certains témoins (v. Côté, 2016 qui observe ce phénomène chez deux locutrices pour les mots en /ɒʁ#/), systématiquement prononcés avec [a]).

En résumé, les résultats indiquent une réalisation relativement stable des trois schibboleths à l'étude, avec une variation individuelle limitée qui est difficilement corrélable à des facteurs externes. Surtout, ils ne nous permettent pas d'observer des traces claires et sans équivoque d'un éventuel déplacement de l'isoglosse entre l'Ouest et l'Est à travers le temps. En effet, nous n'observons pas de vestiges dans nos données d'une période où les prononciations prédominantes dans l'Est du Québec auraient été plus fréquentes dans l'aire centrale. Si une telle situation a déjà eu lieu – mais l'hypothèse reste à vérifier – la progression des variantes associées à Montréal dans l'aire centrale est nécessairement antérieure aux années 1930 (qui correspond à la période de naissance des témoins les plus âgés de notre corpus) et la situation se serait stabilisée par la suite.

4.2 Les schibboleths dont la prononciation est clairement associée à l'Est

Contrairement aux mots présentés dans la section précédente, certains schibboleths sont majoritairement réalisés par nos témoins avec la variante associée à l'Est du Québec. C'est le cas des mots *connaissent* (prononcé [kɔn3:s] par 83,0 % des témoins interrogés), *photo* (avec [ɔ] dans 78,3 % des cas) et *lacet* (avec [a] par 76,7 %). Les résultats obtenus pour ce groupe de mots sont encore une fois similaires aux observations faites par Avanzi et Thibault (2020), mais pas dans les mêmes proportions. De manière générale, les variantes de l'Est sont plus fréquentes dans nos données comparativement aux leurs, surtout pour le mot *photo*. La prononciation [fo:to] est utilisée en moyenne par 20,0 % de nos témoins de Victoriaville et par 23,3 % de nos témoins de Sherbrooke, alors que le taux de réalisation est respectivement de 35 % et de 58 % auprès des témoins originaires de ces deux villes qui ont participé à l'enquête d'Avanzi et Thibault (2020). En ce qui concerne les enquêtes PFC-Québec, la prononciation [fo:to] prédomine dans l'aire centrale, alors que pour *connaissent* la situation varie entre Sherbrooke et Compton (Estrie), où prédomine [kɔn3:s], et Wickham (près de Drummondville), où [kɔnɛs] est majoritaire.

Le tableau 4 montre bien que, pour ces trois schibboleths, la variante typiquement associée à l'Ouest est systématiquement minoritaire dans toutes les catégories de témoins. Les résultats font néanmoins ressortir quelques constats intéressants dans la mesure où les variantes associées à l'Ouest sont un peu plus fréquentes à Sherbrooke qu'à

Victoriaville (pour les mots *connaissent* et *lacet*¹⁴) et que nous les observons un peu plus souvent chez les femmes que chez les hommes (dans le cas de *connaissent* et *photo*¹⁵). Cela dit, ces variantes demeurent peu utilisées dans l'ensemble et les différences entre les catégories demeurent souvent peu importantes et non significatives.

Tableau 4 – Taux de réalisations de la variante de l'Ouest pour les mots *connaissent*, *photo* et *lacet*

		<i>connaissent</i> [kɔ̃nes]	<i>photo</i> [fo:tɔ]	<i>lacet</i> [lɔ:se]
Lieu	Victoriaville	12,5 %	20,0 %	13,3 %
	Sherbrooke	20,7 %	23,3 %	33,3 %
Sexe	Femmes	22,2 %	26,7 %	23,3 %
	Hommes	11,5 %	16,7 %	23,3 %
Groupe d'âge	Avant 1960	5,6 %	40,0 %	15,0 %
	Entre 1961-1989	33,3 %	20,0 %	15,0 %
	Après 1990	11,8 %	5,0 %	40,0 %
Moyenne		17,0 %	21,7 %	23,3 %

C'est sur le plan des différences générationnelles que les constats sont néanmoins les plus intéressants, notamment pour *lacet* et *photo*¹⁶. Ces deux schibboleths semblent suivre des parcours différents, la variante montréalaise étant en progression pour le premier mot, mais plutôt en recul pour le deuxième. Dans le cas de *lacet*, les jeunes de Sherbrooke forment la catégorie de locuteurs qui utilisent le plus fréquemment [lɔ:se], prononcé ainsi par 60,0 % d'entre eux (alors que le taux est de 20,0 % pour les deux autres groupes d'âge). Pour le mot *photo*, il n'y a pas de différences entre les deux villes chez les plus jeunes.

14. Dans le cas de *lacet*, la différence entre les deux endroits est significative : $\chi^2 = 3.956$ (df = 2, n = 60), p < .05.

15. Cependant jamais dans des proportions significatives du point de vue statistique.

16. L'analyse statistique montre des différences significatives pour les deux mots. Pour *lacet*, cela donne $\chi^2 = 0.165$ (df = 2, n = 60), p < .05 ; pour *photo* : $\chi^2 = 7.266$ (df = 2, n = 60), p < .05. Si on adopte le seuil de significativité de 0.01, la valeur p indique une valeur non significative dans les deux cas.

Le cas de *lacet* est intéressant étant donné que nous pouvons comparer nos résultats non seulement aux observations faites par Avanzi et Thibault (2020), mais aussi aux données attestées dans l'ALEC. Avanzi et Thibault notent une faible différence entre leurs résultats et ceux notés par Bergeron (1995) et notent que « [l]es frontières des aires ne semblent pas avoir grandement bougé depuis l'époque des enquêtes de l'ALEC (grossièrement, autour de 1970, avec des témoins nés en moyenne au début du 20^e siècle) » (Avanzi et Thibault, 2020 : 166). En effet, déjà dans l'ALEC, la variante [lø:se] est attestée dans la région de Sherbrooke, mais ce n'est pas le cas pour la région de Victoriaville (voir le point d'enquête 103 Arthabaska sur la carte dans Bergeron, 1995 : 211) où elle demeure très peu attestée selon nos propres données.

En résumé, les différentes réalisations des schibboleths *connais-sent*, *photo* et *lacet* associent très clairement les témoins à l'aire de l'Est. En ce qui concerne l'hypothèse d'une possible progression de la variante associée à l'Ouest, nous en observons une seule trace dans nos données pour le mot *lacet*, à tout le moins chez les jeunes de Sherbrooke. Le phénomène inverse peut être observé pour *photo*, la prononciation de l'Est [føto] étant plus fréquente chez les plus jeunes.

4.3 Le cas particulier de la prononciation de *baleine*

Le schibboleth *baleine* est hautement variable dans nos données. La prononciation associée à l'Ouest [balɛ:n] est utilisée par 50,0 % des participantes et participants, ce qui la rend plus fréquente dans nos données que dans celles obtenues par Avanzi et Thibault (2020), où cette réalisation est beaucoup moins attestée (18 % à Sherbrooke et 22 % à Victoriaville). La prononciation [balɛ:n] est aussi plus fréquente dans l'aire centrale que [balɛn] selon les données de Côté et Saint-Amant Lamy (2023). Dans nos propres résultats, le comportement varie selon les deux villes, la variante de l'Ouest étant plus fréquente à Sherbrooke (60,0 % contre 40,0 %). Elle y est néanmoins en recul, cette variante étant plus fréquente auprès des 60 ans et plus (80,0 % des témoins de ce groupe d'âge utilisent la prononciation), alors qu'elle est de 60,0 % et de 40,0 % auprès des deux autres groupes d'âge.

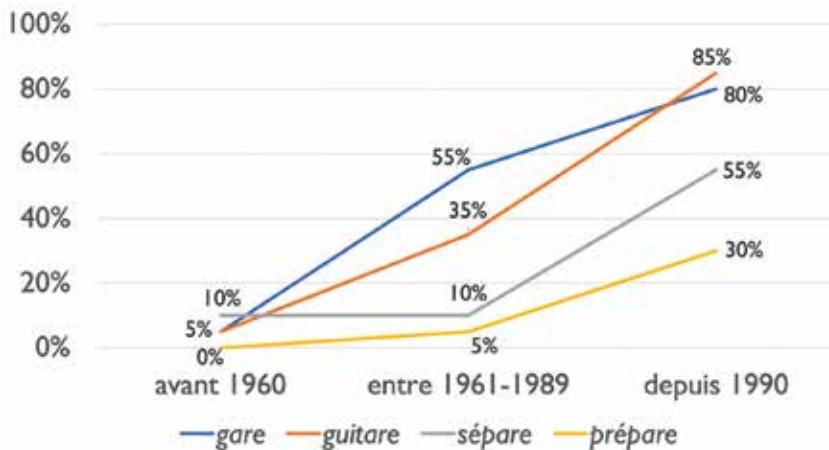
En résumé, l'exemple de *baleine* illustre parfaitement le caractère mixte de l'aire centrale, mais il ne confirme pas l'hypothèse d'une éventuelle progression des schibboleths de l'Ouest. C'est plutôt la réalisation associée à l'Est qui semble être en progression chez les plus jeunes

témoins de notre échantillon. La saillance particulièrement forte de ce schibboleth – qui fait régulièrement l'objet de commentaires métalinguistiques, notamment lorsque le mot est prononcé [balɛ:n] – peut-elle expliquer l'utilisation plus fréquente, et éventuellement la progression, de [balɛn] chez les plus jeunes ? Est-il possible que la prononciation [balɛ:n] soit perçue comme trop « montréalaise » par certaines personnes ?

5. ANALYSE DE LA POSTÉRIORISATION DE /a/ DEVANT /ɛ/

Passons maintenant à l'analyse de la voyelle ouverte /a/ devant /ɛ/ dans les mots *gare*, *guitare*, *sépare* et *prépare*. Rappelons que ces mots ont été inclus dans l'exercice de lecture pour vérifier si l'innovation, dont Côté et Saint-Amant Lamy (2014) situent potentiellement l'origine dans l'Ouest, est en progression. D'entrée de jeu, nos résultats appuient clairement l'hypothèse. Les données font voir, pour chacun des mots analysés, des différences très nettes entre les trois groupes d'âge qui témoignent d'une croissance constante de la variante postérieure [ɔ] dans les mots concernés selon les générations¹⁷.

Figure 1 – Taux de réalisations de la variante [ɔ] dans les mots *gare*, *guitare*, *sépare* et *prépare* selon les trois groupes d'âge (18-30, 31-60, 60+)



17. Les résultats sont statistiquement significatifs pour chaque mot. Voici les résultats pour *gare* : $\chi^2 = 23.43$ (df = 2, n = 60), $p < .05$; pour *guitare* : $\chi^2 = 26.88$ (df = 2, n = 60), $p < .05$; pour *sépare* : $\chi^2 = 14.4$ (df = 2, n = 60), $p < .05$; pour *prépare* : $\chi^2 = 7.44$ (df = 2, n = 60), $p < .05$.

De fait, la variante innovatrice [v] est prédominante chez les plus jeunes de moins de 30 ans (nés depuis 1990), tant à Sherbrooke qu'à Victoriaville, alors qu'elle est pratiquement absente chez les personnes de plus de 60 ans (nées avant 1960). L'effet d'âge est, en d'autres mots, très marqué.

La progression est en outre clairement associée aux hommes de notre corpus, qui sont plus nombreux, pour trois des quatre mots à l'étude (pour le mot *gare*, la fréquence est la même), à prononcer [v] que les femmes (en moyenne, pour les trois mots *guitare*, *sépare* et *prépare*, 32,3 % contre 20,0 %; chez les plus jeunes, les taux se chiffrent respectivement à 66,7 % et à 46,7 %). Le profil du changement évoqué rappelle les changements de type «en dessous» typiquement associés à des changements qu'on trouve dans la langue spontanée (vernaculaire) et que les hommes contribuent à diffuser davantage que les femmes (Labov, 2001)¹⁸.

Enfin, il faut noter l'effet lexical qui accompagne l'évolution en cours. En effet, l'utilisation de la variante innovatrice est plus fréquente dans les noms *guitare* (41,7 %) et *gare* (46,7 %), alors qu'elle est sensiblement moins courante pour les verbes *prépare* (11,7 %) et *sépare* (25,0 %). Ce résultat rejoint les constats faits par Côté et Saint-Amant Lamy (2014) concernant la réalisation des mots *gare* et *prépare*, la progression de la variante postérieure étant plus avancée pour le nom *gare*. Pour les deux verbes, la progression de [v] est d'ailleurs plus avancée à Victoriaville qu'à Sherbrooke, alors qu'il n'y a pas de différence entre les deux villes pour les noms.

6. DISCUSSION ET BILAN

L'étude présentée dans ce chapitre avait pour objectif d'analyser le comportement de certains traits de prononciation dans le Centre du Québec, c'est-à-dire là où se rencontrent les deux principales aires dialectales de la province. Nous voulions vérifier si cette aire – qui a subi davantage l'influence de l'Est du Québec jusqu'au début du 20^e siècle, mais où l'ascendant de l'Ouest s'est fait sentir de plus en plus par la suite – participe au niveling linguistique caractérisé par la

18. Cela peut expliquer pourquoi certaines locutrices analysées dans Côté (2016) évitent systématiquement la variante postérieure en position prérothique, même dans les mots en /ɒʁ#/ (v. note 13 plus haut). On ne peut évidemment pas exclure qu'une telle dynamique joue également dans nos données, surtout pour certaines personnes plus propices à l'hypercorrection.

diffusion de traits associés à l'Ouest, avec Montréal comme principal centre de diffusion, à travers tout le Québec. Cette hypothèse a été vérifiée à partir de deux cas de figure, d'une part la prononciation de certains marqueurs régionaux (schibboleths) et d'autre part la postériorisation de /a/ en position prérothique dans certains mots.

L'analyse de la prononciation de sept schibboleths chez 60 locutrices et locuteurs originaires de Victoriaville et de Sherbrooke porte à croire que le caractère mixte de l'aire centrale est plutôt stable. Certaines réalisations associent la prononciation des témoins à l'aire de l'Ouest, alors que d'autres l'ancrent plutôt dans l'aire de l'Est. Dans l'absence de variation générationnelle claire, il faut conclure qu'il n'y a pas d'effet de nivellement en vue dans la direction d'une influence plus forte de l'Ouest, sauf peut-être pour *lacet* que les jeunes d'origine sherbrookoise prononcent un peu plus souvent avec [v]. Dans le cas de *photo*, les résultats vont même à l'encontre de la tendance attendue, les plus jeunes prononçant majoritairement [fɔto] comme c'est majoritairement le cas dans l'Est. À la lumière de ces résultats, il y a lieu de se demander si l'aire centrale n'émerge pas comme une région distincte qui, tout en demeurant clairement associée à l'Ouest, n'en préserve pas moins certains traits de l'Est (un peu à l'instar du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans l'Est du Québec, comme l'ont souligné Avanzi et Thibault, 2020 ; voir aussi leur contribution dans ce volume)¹⁹, une hypothèse qui mériterait d'être approfondie.

Cela dit, nos observations n'invalident pas entièrement l'hypothèse d'une influence grandissante venant de l'Ouest, mais la précisent plutôt sur le plan temporel. Ainsi, il demeure tout à fait possible que la prédominance des prononciations typiques de l'Ouest des mots *arrêté* [ʒ], *poteau* [o] et *nage* [v] soit le résultat d'une diffusion à partir du pôle montréalais qui remonte avant les années 1930. Si nous ne retrouvons pas de traces d'une utilisation prédominante des variantes de l'Est chez les témoins les plus âgés de notre échantillon, tous nés entre 1937 et 1959, il n'est pas impossible que cela ait été le cas auprès des générations précédentes. Il serait intéressant, malgré toutes les difficultés méthodologiques que cela soulève, d'explorer la prononciation des schibboleths dans des corpus plus anciens. À ce propos, l'analyse menée par Kemp et Yaeger-Dror (1991) pour la prononciation du suffixe *-ation*, réalisée

19. Côté et Saint-Amant Lamy (2023 : 78) opposent d'ailleurs «the non mixed (or “core”) west» et «the mixed west/centre».

de plus en plus [asjɔ̃] au lieu de [v:sjɔ̃] à partir du tournant des 19^e et 20^e siècles, pourrait servir de source d'inspiration, puisque leur analyse inclut les réalisations de plusieurs personnes nées avant les années 1930.

Le portrait est très différent lorsqu'on regarde les résultats concernant l'opposition entre la variante antérieure [a] et la variante postérieure [v] en position prérothique (dans les mots en /aɛ#/). Cette opposition tend clairement à se neutraliser chez les plus jeunes au profit de la variante [v], tant à Victoriaville qu'à Sherbrooke. Nos données font voir un progrès rapide et constant de cette variante originaire de l'Ouest, notamment pour les noms *gare* et *guitare*, ce qui va dans le sens d'un nivellement en cours (et en réalité déjà très avancé). Cela soulève inévitablement la question de la valeur indexicale dont les variantes de prononciation étudiées dans cette étude sont investies. Pourquoi certains traits de l'Est sont-ils maintenus dans l'aire centrale (où prédominent pourtant plusieurs variantes de l'Ouest), alors que d'autres progressent ? Peut-on faire l'hypothèse que la diffusion de certaines prononciations caractéristiques de l'Ouest est en quelque sorte bloquée si ces dernières sont trop saillantes et trop conscientes, c'est-à-dire perçues comme « trop montréalaises », alors que ce n'est pas le cas lorsque les phénomènes en question passent sous le seuil de la conscience ?

Compte tenu du nombre de personnes ayant participé à cette recherche ainsi que de la nature des données (il s'agit de la parole lue et non pas spontanée), cette contribution demeure avant tout exploratoire. Il serait à notre avis important de compléter le portrait de la situation en incluant des témoins plus jeunes de moins de 18 ans et en multipliant les points d'enquête (notamment en incluant une collecte sur la rive nord du fleuve, soit dans la région autour de Trois-Rivières, ainsi que sur la rive sud du fleuve, autour de Bécancour et Nicolet) pour mieux évaluer les différences géographiques au sein même de l'aire centrale. Nous sommes également d'avis qu'il faut aborder la question sous l'angle de l'autoreprésentation et de la perception, entre autres pour mieux comprendre les valeurs sociales et indexicales (souvent contradictoires) qui sont associées au français montréalais et aux prononciations montréalaises (v. Remysen, 2023). Savoir comment les locutrices et les locuteurs perçoivent les schibboleths et les variantes de prononciation ici analysées permettrait de mieux comprendre ce qui motive leur utilisation. La perspective perceptuelle paraît particulièrement indiquée du fait que les schibboleths sont des phénomènes plus saillants que d'autres phénomènes de prononciation.

ANNEXE – EXERCICE DE LECTURE (LISTE DES PHRASES UTILISÉES)

1. Attache tes lacets, tu vas t'enfarger.
2. Mais ça, c'est une baleine, c'est sûr.
3. On reste là, plantée comme une statue ?
4. Il se sauve ensuite à la nage.
5. On se sépare au métro.
6. Le train s'arrête souvent.
7. Va donc me chercher une carotte.
8. Une vraie petite abeille celui-là.
9. Il se console avec sa nouvelle guitare électrique.
10. Comme un poteau, il est resté planté là, à regarder la mer.
11. Ils se connaissent depuis peu de temps.
12. Bon, suis-moi, je te fais visiter les lieux.
13. On part de loin.
14. Trop tard, la photo est déjà prise !
15. Ses joues sont aussi rouges que la crête de son coq.
16. Les nuages sont gonflés à bloc.
17. Quelle idée de faire un saumon aussi bon !
18. Sur le quai de la gare, les enfants crient de joie.
19. On riait dans son dos.
20. C'était peu de temps après la naissance de Mathilde.
21. Il prépare un mauvais coup.
22. C'est ta nouvelle chambre ?
23. Ça fait plaisir de te voir.
24. La pêche au homard était terminée.
25. Appelle-moi le plus tôt possible.

RÉFÉRENCES

- Avanzi, Mathieu et André Thibault (2020), «Cartographier les schibboleths phonétiques du français au Canada», dans Wim Remysen et Sandrine Tailleur (dir.), *L'individu et sa langue : hommages à France Martineau*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 151-177.
- Avanzi, Mathieu et André Thibault (2018), «Réflexions épistémologiques sur de nouveaux apports méthodologiques et empiriques à l'étude géolinguistique des français d'Amérique», dans Franck Neveu, Bernard Harmegnies, Linda Hriba et Sophie Prévost (dir.), *Actes en ligne du 6^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Mons (Belgique), juillet 2018, *SHS Web of Conferences*, vol. 46. <https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/pdf/2018/07/shsconf_cmlf2018_02001.pdf> (consulté le 30 janvier 2025).
- Bailey, Guy, Tom Wikle, Jan Tillary et Lori Sand (1993), «Some patterns of linguistic diffusion», *Language Variation and Change*, vol. 5, n° 3, p. 359-390.
- Bergeron, Gaston (1995), *L'Atlas linguistique de l'Est du Canada et les aires de variations linguistiques au Québec* (thèse de doctorat), Université de Sherbrooke (Sherbrooke).
- Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec (2022-), *Fonds de données linguistiques du Québec (FDLQ)*. <<https://fdlq.usherbrooke.ca>> (consulté le 7 juin 2025).
- Cossette, André (1996), «Étude géolinguistique de la rencontre des parlers de l'est et de l'ouest du Québec», dans Thomas Lavoie (dir.), *Français du Canada – français de France. Actes du quatrième Colloque international de Chicoutimi, Québec, du 21 au 24 septembre 1994*, Tübingen, Max Niemeyer, p. 259-272.
- Côté, Marie-Hélène (2016), «Variation in Canada : Trois-Rivières in Quebec», dans Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche (dir.), *Varieties of Spoken French*, Oxford, Oxford University Press, p. 449-462.
- Côté, Marie-Hélène (2014), «Le projet PFC et la géophonologie du français laurentien», dans Jacques Durand, Gjert Kristoffersen, Bernard Laks (dir.), *La phonologie du français : normes, périphéries, modélisation*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, p. 175-198.
- Côté, Marie-Hélène (2012), «Laurentian French (Québec) : Extra vowels, missing schwas and surprising liaison consonants», dans Randall Gess, Chantal Lyche et Trudel Meisenburg (dir.), *Phonological Variation in French : Illustrations From Three Continents*, Amsterdam, John Benjamins, p. 235-274.
- Côté, Marie-Hélène et Hugo Saint-Amant Lamy (2023), «The “Phonologie du français contemporain” project in Quebec : Methodological and dialectometric considerations», dans Elissa Pustka, Carmen Quijada Van den Berghe et Verena Weiland (dir.), *Corpus dialectology*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, p. 60-83.

Côté, Marie-Hélène et Hugo Saint-Amant Lamy (2014), «A corpus-based investigation of dialect levelling in Laurentian French», communication présentée au colloque «Methods in Dialectology», Université de Groningen (Pays-Bas), 11 au 15 août.

Côté, Marie-Hélène et Hugo Saint-Amant Lamy (2012), «D'un [r] à l'aut[e]: contribution à la chute du R apical au Québec», dans Franck Neveu, Valelia Muni Toke, Peter Blumenthal, Thomas Klingler, Pierluigi Ligas, Sophie Prévost et Sandra Teston-Bonnard (dir.), *Actes en ligne du 3^e Congrès mondial de linguistique française, SHS Web of Conferences*, vol. 1. <https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000187.pdf> (consulté le 30 janvier 2025).

Côté, Marie-Hélène, Hugo Saint-Amant Lamy et Peter Milne (2016), «PFC-Québec : état des lieux et perspectives», communication présentée aux Journées PFC-Floral, Cité universitaire internationale/Maison de Norvège, Paris, 17 au 19 novembre.

Dolbec, Jean et Conrad Ouellet (1999), «Peut-on distinguer des variétés phonétiques en français québécois?», *Dialangue*, n° 10, p. 17-28.

Dulong, Gaston et Gaston Bergeron (1980), *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines : atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Ministère des Communications/Office de la langue française, 10 volumes.

Friesner, Michael (2010). «Une prononciation “tsipéquement” québécoise ? La diffusion de deux aspects stéréotypés du français canadien», *Revue canadienne de linguistique*, vol. 55, n° 1, p. 27-53.

Goebl, Hans (2008), «Brève introduction aux problèmes et méthodes de la dialektométrie», *Revue roumaine de linguistique*, vol. 53, n° 1-2, p. 87-106.

Horvath, Barbara M. et Ronald J. Horvath (2001), «A multilocality study of a sound change in progress : The case of /l/ vocalization in New Zealand and Australian English», *Language Variation and Change*, vol. 13, n° 1, p. 37-57.

Kemp, William et Malcah Yaeger-Dror (1991), «Changing realizations of A in (a) tion in relation to the “Front A–Back A” opposition in Quebec French», dans Penelope Eckert (dir.), *New Ways of Analyzing Sound Change*, San Diego, Academic Press, p. 127-184.

Labov, William (2001), *Principles of Linguistic Change : Social Factors*, Malden/Oxford, Wiley-Blackwell.

Labov, William (1984), «Field methods of the project on linguistic change and variation», dans John Bauch et Joel Sherzer (dir.), *Language in Use : Readings in Sociolinguistics*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, p. 28-53.

Larochelle, Pierre (1989), *Analyse géolinguistique de quelques données phonétiques de l'Atlas linguistique de l'Est du Canada* (thèse de maîtrise), Université de Sherbrooke (Sherbrooke).

Lavoie, Thomas et Claude Verreault (1999), «La région linguistique du Centre du Québec n'est-elle qu'une zone de rencontre?», *Dialangue*, vol. 10, p. 37-48.

- Poirier, Claude (1994), «La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications», dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 237-273.
- Remysen, Wim (2023), «Le français montréalais dans la mire de la sociolinguistique perceptuelle : questions de recherche, méthodes et perspectives», conférence plénière présentée dans le cadre du colloque «Décrire le français montréalais au 21^e siècle : enjeux théoriques et méthodologiques», Acfas, Université de Montréal, Montréal, 11-12 mai.
- Remysen, Wim (2021), «Revisiter les données dialectologiques de la Société du parler français au Canada (1904-1906) : enjeux et perspectives», dans André Thibault, Mathieu Avanzi, Nicholas LoVecchio et Alice Millour (dir.), *Nouveaux regards sur la variation dialectale*, Strasbourg, Éditions de linguistique et philologie, p. 69-89.
- Remysen, Wim (2016a), «Langue et espace au Québec : les Québécois perçoivent-ils des accents régionaux?», *Lingue, culture, mediazioni*, n° 3, p. 31-57.
- Remysen, Wim (2016b), «La valorisation et l'exploitation de la documentation linguistique produite par la Société du parler français au Canada : l'exemple de ses relevés géolinguistiques», dans Wim Remysen et Nadine Vincent (dir.), *La langue française au Québec et ailleurs : patrimoine linguistique, socioculture et modèles de référence*, Frankfurt am Main, Peter Lang, p. 41-69.
- Remysen, Wim (2016c), «Le “vent” dans les voiles à Montréal, ou la diffusion sociale et géographique de la réalisation postérieure de la voyelle nasale ouverte /ã/ en français québécois», *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n° 10, p. 135-158.
- Remysen, Wim, Ada Luna Salita et Mélanie Barrière (2020), «Les accents régionaux au Québec : représentations et perceptions linguistiques dans la région de Beauce», *Cahiers de l'Association d'études en langue française*, vol. 23, n° 1, p. 21-54.
- Remysen, Wim et Hugo Saint-Amant Lamy (2025), «Les corpus oraux montréalais à l'ère numérique : des bobines magnétiques à la diffusion sur la plateforme du Fonds de données linguistiques du Québec», dans Wim Remysen et Hélène Blondeau (dir.), avec la collab. de Marty Laforest, *(Re)donner la parole aux corpus montréalais : regards rétrospectif et prospectif*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 209-234.
- Riverin-Coutlée, Josiane (2014), *D'une ouverture de la voyelle /ɛ/ en finale absolue en français québécois : analyse acoustique et perceptive* (thèse de maîtrise), Université Laval / Université du Québec à Chicoutimi (Québec / Saguenay).
- Saint-Amant Lamy, Hugo (2021), «Un déclin différé : trajectoires de deux traits conservateurs du français québécois au cours du 20^e siècle», *Linx*, n° 82, <<https://journals.openedition.org/linx/8148>> (consulté le 7 juin 2025).

- Sigouin, Caroline (2013), *Caractéristiques acoustiques des voyelles fermées tendues, relâchées et allongées en français québécois* (thèse de maîtrise), Université du Québec à Chicoutimi (Saguenay).
- Thibault, André (2017), «Cartographier la rivalité linguistique entre Québec et Montréal», *Français de nos régions*. <<https://francaisdenosregions.com/2017/08/17/cartographier-la-rivalite-linguistique-entre-quebec-et-montreal/>> (consulté le 7 juin 2025).
- Tops, Evie (2009), *Variatie en verandering van de /r/ in Vlaanderen*, Bruxelles, VUB Press.
- Trudgill, Peter (1974), «Linguistic change and diffusion : Description and explanation in sociolinguistic dialect geography», *Language in Society*, vol. 3, n° 2, p. 215-246.
- Verreault, Claude et Thomas Lavoie (1996), «Genèse et formation du français au Canada : l'éclairage de la géographie linguistique», *Revue de linguistique romane*, tome 60, p. 413-462.
- Verreault, Claude et Thomas Lavoie (2004), «Les parlers de l'Est et de l'Ouest québécois : essai de caractérisation linguistique», dans Louis Mercier et Hélène Cajolet-Laganière (dir.), *Français du Canada – Français de France VI. Actes du sixième Colloque international d'Orford, du 26 au 29 septembre 2000*, Tübingen, Niemeyer, p. 71-121.

LES FRANÇAIS D'ICI EN MOUVEMENT

HIER ET MAINTENANT

Ce volume réunit 12 contributions de recherche inédites à propos des variétés de français parlées en Amérique du Nord. Il offre un point de vue diversifié et multidisciplinaire en linguistique française, puisque chacun des articles met l'accent, à sa façon, sur différentes dynamiques linguistiques. Celles-ci ont façonné la langue française au fil du temps, alors que certains phénomènes décrits dans cet ouvrage bousculent encore à ce jour les façons de parler et d'utiliser le français.

Luc Baronian est professeur agrégé à l'Université du Québec à Chicoutimi. Spécialiste de phonologie et de morphologie du français nord-américain, il s'intéresse aussi aux créoles des Amériques et aux études arméniennes.

Sandrine Tailleur est professeure titulaire à l'Université du Québec à Chicoutimi, où elle dirige le Centre de valorisation du français. Spécialiste de sociolinguistique historique, ses nombreux projets de recherche portent sur l'histoire de la langue française au Québec et sur la variation morphosyntaxique qui mène ou non au changement linguistique.

Arrighi, Laurence	Klingler, Thomas A.	Papen, Robert A.
Auger, Julie	Lamontagne, Jeffrey	Rehner, Katherine
Avanzi, Mathieu	Leavitt, Emily	Remysen, Wim
Berger, Tommy	Michaud, Josiane	Rouillard, Marie-Eve
Fournier, Nadège	Mougeon, Françoise	Thibault, André
Gendreau-Hétu, Pierre	Mougeon, Raymond	
Giancarli, Pierre-Don	Owens, Kaitlyn	

Photographie de la couverture: Nicolas Xanthos

COLLECTION *Les Voies du français*
DIRIGÉE PAR FRANCE MARTINEAU ET WIM REMYSEN



Presses de l'Université Laval